DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME HUITIEME.

LIM = MOR

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE,

CONTENANT

L'HISTOIRE des Animaux, des Végétaux et des Minéraux, et celle des Corps célestes, des Météores, et des autres principaux Phénomenes de la Nature;

AVEC

L'HISTOIRE des trois Regnes, et le détail des usages de leurs productions dans la Médecine, dans l'Économie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers;

Une TABLE concordante des Noms Latins, et le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.

Par VALMONT-BOMARE, Professeur d'Histoire Naturelle à l'École centrale de Paris.

NOUVELLE ÉDITION d'après la quatrieme revue et considérablement augmentée par l'Auteur.

TOME HUITIEME.

A LYON,

Chez BRUYSET AINÉ et C.e

AN VIII = 1800.

QH
13
V19
1800
T.8
COMMERCE

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HISTOIRE NATURELLE.

LIM

LIMACE ou LIMAS, *Limax nudus*. Ce ver est un reptile terrestre, qui vit sans coquille, tout nu, et qui ne differe des limaçons que parce qu'il est plus alongé, et qu'il n'a point de robe testacée.

Les Naturalistes comptent plusieurs especes de *limaces* ou *limaçons sans coques*. Il y a celles des champs, celles des caves et celles des bois; les unes noires, les antres grises, tachetées ou non tachetées; d'autres jaunes, semées de taches blanches; d'autres brunes ou toutes rouges : cette derniere espece est la plus commune. En voici la description.

LA LIMACE ROUGE ou LIMAÇON ROUGE, *Limax ruber*, est de la grosseur et de la longueur de l'index, et pese environ une once et demie; elle peut s'étendre beaucoup plus : sa peau est double, l'extérieure est sillonnée par compartimens et d'une substance de cuir; l'intérieure est fibreuse, et criblée d'une infinité de pores : son manteau ou coqueluchon a la forme d'un bouclier d'un rouge de brique et dur, il lui tient lieu de coquille, le dessous est d'un blanc-jaunâtre. C'est sous cette partie (le manteau) que l'animal cache sa tête, son cou et son ventre, toutes parties qui n'ont point de forme fixe. Cet animal a quatre cornes molles qui lui servent à se conduire à tâtons, sans yeux, mais qui sont terminées par un petit globule noir, comme dans les escargots. On remarque de plus que l'animal fait sortir et rentrer ses cornes de la même maniere que les doigts d'un gant : il a encore à la tête une dent

faite en croissant, armée de quinze pointes, situées à la mâchoire d'en haut. Deux petites pierres sableuses et perlées se tirent aussi de la *limace*, l'une de sa tête et l'autre de son dos. Ces osselets portent le nom de *pierres de limaces* : ils sont fort vantés des Charlatans, qui font accroire au peuple qu'étant attachés au bras, ils guérissent de la fievre tierce ; mais ils n'ont pas d'autres vertus que la *pierre à chaux*. La tête de cet animal est distinguée de la poitrine par une raie noire, comme la poitrine l'est du ventre.

Cet animal qui se trouve particuliérement dans les bois, est la plus grande des *limaces*, et elle vit encore long-temps étant coupée par morceaux ; c'est peut-être la raison pour laquelle *Linnæus* met la *limace* dans la classe des *Vers*, et du genre ou de l'ordre des *Zoophytes*. Le Docteur *Muralto* a fait plusieurs fois cette observation, et il y ajoute encore que si on ôte le cœur à cet animal, il n'en meurt pas à l'instant. Les *limaces* de caves, qu'on voit aussi contre les murs des puits et autres lieux humides, sont grises en dessus et blanches en dessous ; leur corselet est marqué de taches et de raies noires. Les *limaces* des champs sont ou rouges ou grises ou noires, mais sont fort petites : elles font un ravage considérable dans les champs pendant l'automne, quand elles sont nombreuses ; heureusement qu'une gelée un peu forte les fait périr presque toutes.

Les *limaces* sont hermaphrodites comme les escargots, en sorte que chacune d'elles donne la fécondité à une autre, de qui elle la reçoit en même temps. Dans l'accouplement, la partie masculine, qui est d'un bleu pâle, se gonfle considérablement, et sort par une large ouverture, située au côté droit du cou, près des cornes : cet organe, qui est de même forme et de même grandeur dans les deux sexes, est une espece de cordon, que les deux individus, quand ils veulent s'accoupler, poussent au dehors par un mécanisme semblable à celui qui fait sortir leurs cornes. On trouve quelquefois les *limaces* en cet état, dans une attitude singuliere ; c'est-à-dire suspendues en l'air, la tête en bas, et accrochées à un tronc ou à une branche d'arbre, queue à queue, par une assez grosse corde, filée

DSI

de leur propre bave. *Redi* dit en avoir vu rester trois heures en cet état, et ajoute que pendant tout ce temps les cordons qui sortent hors du corps s'entrelacent, s'agitent, se contractent, et se couvrent enfin d'une écume savonneuse et blanchâtre, qui est leur liqueur spermatique.

Leurs œufs sont sphériques, bleus, ovales; mais quand ils sont prêts à éclore ils jaunissent un peu. Les œufs des escargots sont blancs et ronds.

Les *limas* ou *limaces*, autrement dites *licoches*, se nourrissent ainsi que les limaçons, d'herbes, de champignons, de papier mouillé; nous avons dit que ces sortes d'animaux se plaisent dans les bas prés, dans les lieux souterrains et limoneux, où le soleil pénetre peu ou ne pénetre point; quelquefois sur des montagnes, dans des forêts ombragées, en un mot, dans des endroits frais, couverts et humides, même dans des jardins, parmi les plantes potageres; elles aiment les saisons pluvieuses; elles ne peuvent rester long-temps au soleil: elles semblent s'y résoudre ou fondre en une matiere visqueuse dont elles abondent: la trace de leur marche est marquée par une couche de glu luisante sur la terre, sur les murs et sur les arbres par-tout où elles ont passé; leur marche est fort lente, et leur allure a passé en proverbe.

M. le Vicomte *de Querhoent* habitant le Croisic en Bretagne, nous a mandé que le 28 du mois d'Octobre 1779, son Jardinier étant à chercher le soir, avec une lanterne, des *limaces* qui dévoroient des plantes rares qu'on avoit intérêt de conserver, il trouva un de ces animaux qui avoit la moitié du corps enfoncé en terre; croyant que cette *limace* étoit à déposer ses œufs, il souleva la terre avec un morceau de bois, pour avoir en même temps les œufs; mais il fut bien surpris de retirer avec la *limace* un ver de terre assez gros qu'elle avoit déjà avalé en grande partie, et dont le reste étoit encore bien vivant; voulant vérifier si le ver s'étoit introduit dans le corps de la *limace*, M. *de Querhoent* l'en retira avec assez de peine; il vit clairement au changement de couleur et à la mortification de la partie avalée que la *limace*

avoit voulu en faire sa proie. Ce fait d'histoire naturelle est d'autant plus singulier qu'on n'avoit jamais soupçonné les *limaces* d'être voraces. Cette *limace* étoit grise et de taille médiocre.

Si l'on saupoudre bien une *limace* avec du sel commun, du nitre ou du sucre, elle jette aussi-tôt au dehors une grande quantité de matiere visqueuse, fort tenace, et pour l'ordinaire de deux couleurs, c'est-à-dire jaune et blanche. Cette matiere devient épaisse comme de la colle, et au bout de quelques minutes la *limace* enfle, se roidit et meurt : si l'on considere alors la peau de cet animal, séparée des parties internes, au lieu de la trouver épaisse et dure comme elle est ordinairement, on la trouve flexible, très-mince et seche, parce qu'elle a perdu toute son humeur visqueuse.

Les *limaces* sont rafraîchissantes, humectantes et pectorales ; on s'en sert intérieurement contre la toux et le crachement de sang : nous nous étendrons plus au long sur les vertus de cet animal, en parlant de celles des *limaçons* en général.

LIMACE DE MER, *Thetis leporina*, Linn. Elle a une grande ressemblance extérieure avec la *limace* terrestre, ou avec un limaçon hors de sa coquille ; elle a le ventre plus gros et moins visqueux ; et au lieu du capuce que porte la *limace* de terre, elle a deux expansions membraneuses qui lui servent de nageoires. On en trouve dans la mer des Indes, qui sont plus grandes que les nôtres : elles sont de couleur rousse et noirâtres sur le dos.

Redi qui a donné la description anatomique des *limaces* terrestres et de mer, dit qu'il ne sait pas pourquoi on a donné à ces dernieres le nom de *lievres marins* ; à moins que ce ne soit, ajoute-t-il, parce que lorsqu'elles étendent leurs cornes postérieures et retirent les cornes antérieures, elles paroissent au premier coup d'œil avoir quelque ressemblance imparfaite avec le lievre, dont les longues oreilles peuvent être représentées par ces cornes. On regarde cette *limace* comme venimeuse au toucher ; si on en mange elle excite, dit-on, un vomissement et un dévoiement d'estomac, procure des sueurs froides,

rend d'abord la peau livide, ensuite plombée, supprime les urines ou les colore en rouge, cause même l'alopécie ou la chute des poils : broyée avec de l'huile, c'est un excellent dépilatoire.

M. l'Abbé *Dicquemare* a étudié les *limaces de mer*; il les a dessinées et en a fait la description. Différentes especes, dit-il, ont pour caractere distinctif un ornement au-dessus de la partie postérieure. On en voit une représentée de grandeur naturelle dans le *Journal de Physique, Juillet 1779*; elle a environ cinq pouces de long et plus de deux pouces de largeur; et pour la mieux distinguer des autres *limaces de mer*, il lui a donné le nom de *limace à plante*. Sa couleur est d'un gris-cendré, nué par-ci par-là de lie de vin. Sa peau est lisse sur le dos, chagrinée sur les côtés; deux cornes semblent sortir de deux trous à la partie antérieure, et s'y renferment à la volonté de l'animal. Son anus est environné d'un fort bel ornement, qui sortant aussi d'un trou s'épanouit ou se développe peu à peu en imitant certains choux frisés qui, après avoir été exposés à la gelée, ont la bordure chiffonnée en rouge, jaune, etc. Ce *zoophyte* tient assez ordinairement sa plante retirée, elle ne laisse alors à la vue que l'apparence d'un petit trou, avec un bourrelet à son orifice. M. *Dicquemare* a consigné, dans le *Journal* cité ci-dessus, *Octobre 1785*, la description et les dessins d'autres *limaces de mer*, notamment de celle appelée la *palmifere*; tout le corps, principalement le dos, est mamelonné; les parties de la génération sont de l'un et de l'autre sexe, et placées au côté droit vers la tête. Depuis les antennes jusqu'à l'extrémité postérieure et des deux côtés, la peau s'éleve et s'étend inégalement, elle forme des especes de palmes très-joliment feuillées et de couleur de cuivre.

LIMAÇON, *Cochlea*. C'est un coquillage univalve ou un *ver testacée ovipare*, et qu'on sait être androgyne ou hermaphrodite comme la limace; conséquemment il a, par rapport à la génération, un plus grand appareil d'organes que la plupart des autres animaux. Chaque individu réunit en lui les deux sexes; il peut en faire usage en même temps;

mais il ne peut se passer d'un autre individu pour opérer la fécondation. Les organes de la génération sont difficiles à trouver dans le *limaçon ;* M. *Adanson* dit qu'il faut les chercher entre les deux cornes qui sont sur la tête de l'animal. Nous ne rapporterons point ici tout ce que *Swammerdam*, *Lister*, *Rondelet*, *Aldrovande* et plusieurs autres ont écrit sur les *limaçons ;* nous nous bornerons à faire connoître leurs observations les plus curieuses ; nous y ajouterons la division de deux Conchyliologues modernes. Nous parlerons d'abord du *limaçon* des jardins ou *escargot* commun, de la maniere dont il naît, croît et se reproduit, etc. ; nous passerons ensuite aux *limaçons* de mer.

Le LIMAÇON DE TERRE, *Cochlea terrestris*, qui est le *colimaçon* des jardins, ou l'*escargot* commun et terrestre, ou *limas à coquille*, est un ver oblong, ovipare, sans pieds ni os intérieurs, composé d'une tête, d'un cou, d'un dos, d'un ventre et d'une sorte de queue, enfermé dans une coquille d'une seule piece, qui est plus ou moins grande, composée de cinq spirales, d'où il sort en grande partie, et où il rentre à son gré. Cette coquille perd sa couleur à mesure que l'animal vieillit. La peau de l'animal est un tissu tendineux, plus lisse et plus luisante sous le ventre, plus terne, sillonnée et grenée sur le dos, capable de beaucoup d'extension et de contraction, plissée et fraisée sur les bords, formant de chaque côté comme des ailes, par le moyen desquelles il rampe sur la terre et monte sur les arbres d'un mouvement vermiculaire ou d'ondulation, et qui lui tiennent lieu de pieds. Toute sa tête sort de la coquille comme une bourse qu'on retourneroit : on y remarque quatre cornes très-flexibles, deux grandes et deux petites ; les premieres sont les supérieures, elles sont de figure conique, un peu transparentes, arrondies par le bout, longues de huit lignes, et garnies à leur extrémité d'une liqueur jaunâtre, qui contient un petit point noirâtre, qu'on n'observe point au bout des petites cornes. On est encore fort indécis sur l'usage de ces cornes ; les grandes font-elles la fonction d'yeux ou de lunettes d'approche, et les

deux petites lui tiennent-elles lieu d'antennes ou de bâtons (*tentacula*) pour tâter le terrain qui l'environne, afin de diriger sa route, ou seroient-elles l'organe de l'odorat ? Ces cornes sont d'un sentiment exquis ; le moindre obstacle les lui fait retirer avec une extrême promptitude ; ainsi il les fait sortir de sa tête, les alonge et les retire à volonté. On diroit cependant que l'animal s'en sert, sur-tout des grandes, comme les aveugles font d'un bâton pour reconnoître par attouchement le corps qui les embarrasse. Aussi le *limaçon* marche-t-il à tâtons. Mais s'il peut satisfaire à tous ses besoins, quoique privé de ses cornes, on pourroit conclure qu'elles sont un ornement plutôt qu'un organe utile. La bouche du *limaçon* est assez grande, béante, forte et formée de deux levres ou mâchoires ; il n'y a que la supérieure qui soit armée d'un osselet rougeâtre et crénelé comme une scie.

Le Docteur *Muralto* a donné l'anatomie de cet animal, mais les détails en sont trop longs pour que nous le suivions ici ; nous dirons seulement qu'il a vu le cœur de cet animal palpiter, et faire son mouvement naturel de dilatation et de contraction. On trouve dans le bas-ventre une substance grasse, visqueuse, gluante, qui s'attache fortement aux doigts ; elle est jaunâtre et collée aux intestins ; on en fait la pommade de *limaçon*, qui est bonne pour les boutons du visage : c'est cette même mucosité qui venant à se sécher dans les lieux par où le *limaçon* a passé, luit comme des feuilles d'argent. Le *limaçon* rend de tous les endroits de son corps, et particuliérement de ses parties inférieures, une si grande quantité d'humeur, qu'il semble plutôt nager que ramper. Voilà le véhicule qui lui sert pour se transporter d'un endroit à l'autre. La ténacité de cette humeur visqueuse et grasse le colle sur les murailles, l'empêche de tomber et d'être pénétré, soit par l'air, soit par l'eau. Pour ménager une liqueur si précieuse et qui semble être l'essence de sa vie, il a grand soin d'éviter les ardeurs d'un soleil brûlant, qui la dessécheroit, et le feroit périr. Il habite communément les lieux frais. Quand le *limaçon* veut se mettre en quête, il étend ses deux appendices musculeuses ou ailes ram-

pantes, qui en resserrant leurs plis de devant se font suivre de ceux de derriere et de tout le bâtiment osseux qui pose dessus. Ce bâtiment est sa coquille, il la porte par-tout avec lui. Cette coquille est formée par infra-position, comme toutes les autres demeures des testacées. *Voyez* ce que nous en avons dit *au mot* COQUILLE.

Le *limaçon* terrestre réunit dans sa coquille deux avantages aussi singuliers que difficiles à concilier, la légéreté et la solidité, et il semble ne tenir à sa coquille que par le gonflement de toutes ses parties, qu'il retire de toute sa force vers la pointe intérieure de cet ossement. On n'y découvre point le ligament, c'est-à-dire le muscle tendineux qui attache les autres testacées à leurs coquilles ; peut-être que tous les vers testacées univalves sont dans le même cas. Il n'y a guere que les bivalves qui aient très-sensiblement ces muscles : en effet, un *limaçon* mort dans l'eau bouillante sera aisément tiré en entier de sa coquille par le moyen d'une aiguille ; mais une moule, une huître, etc. seront toujours attachées par un muscle à chaque valve. On voit sur quelques coquilles de *limaçons* terrestres deux ou trois raies ou bandes circulaires, tracées de largeur inégale et de couleurs différentes, communément coupées par un grand nombre de lignes transversales ou en zigzag ; telles sont les coquilles des *limaçons* de jardin et des champs : il y en a d'une seule couleur, jaunâtre, jaune ou rose, avec un liseré noir.

Les *limaçons* en général ont coutume de rentrer dans leur coquille à l'approche de la mort, pour quitter la vie dans l'intérieur de leur habitation. Aux approches de l'hiver le *limaçon* chargé de sa coquille s'enfonce dans la terre, ou se retire dans quelque trou, quelquefois seul, mais ordinairement en compagnie. Il forme alors avec sa bave, à l'ouverture de sa coquille, un petit couvercle blanchâtre assez solide, et il se renferme entiérement. *Voyez le mot* OPERCULE *à l'article* COQUILLAGE. On a observé que quand les rivieres commencent à se geler, les *limaçons* s'enfoncent en terre jusqu'à sept et huit pouces de profondeur.

Ce couvercle met l'animal à l'abri des injures de l'air et de la rigueur du froid : il demeure ainsi six à sept mois sans mouvement et sans prendre aucune nourriture, jusqu'à ce que les feuilles commencent à poindre, et que le retour du printemps ramene les beaux jours. Avec l'appétit tous ses besoins renaissent : il ouvre sa porte, pousse en dehors une membrane que l'on appelle *plaque*, et que nous avons dit s'étendre en espece d'ailes des deux côtés ; alors il va jouir des agrémens de la belle saison et chercher de quoi réparer des forces un peu épuisées par le jeûne de l'hiver. On les voit monter par-tout, sur les espaliers, les arbres au vent, les haies, etc. Pour examiner facilement la marche de cet animal, il suffit de le mettre dans un bocal de verre, aussitôt il rampera et laissera aussi voir l'intérieur de sa bouche. Mais écoutons M. *Weiss* sur le mouvement progressif du *limaçon*. Sa démarche dépend d'un plus grand nombre d'organes que chez les chenilles, dont nous avons admiré l'appareil. Le plan sur lequel rampe l'*escargot* sert de base assez fixe pour ne pas céder aux impressions des muscles qui tiennent lieu de pieds à l'animal. Quelle prompte transmission de mouvement d'un muscle à l'autre, lorsque l'animal les contracte successivement le long du ventre, de derriere en avant, cinq à six fois plus vîte que la progression de son corps ! Cette transmission est très-visible au travers d'une glace sur laquelle on fait ramper l'*escargot* : on observe qu'elle représente assez bien l'ondulation de l'eau agitée par le vent. Si le Lecteur veut se donner la peine de lire l'*article* SCOLOPENDRE TERRESTRE, il verra que la progression de l'*escargot* se fait par un mouvement aussi uniforme et un mécanisme à peu près semblable à ce que l'on observe dans la scolopendre terrestre ; la différence est que l'*escargot* se sert de muscles au lieu de pieds, et qu'il rampe plus lentement. Cette démarche uniforme semble favoriser la délicatesse de ses cornes dans le cas d'un obstacle qui se présenteroit en chemin. La nourriture de l'*escargot* consiste en feuilles de plantes, etc. qui lui servent aussi de parasol. Les Jardiniers savent mieux que personne que ces ani-

maux font un grand dégât dans les jardins potagers et fruitiers, sur-tout pendant la nuit et dans les temps pluvieux ou de brouillards : ils attaquent aussi les feuilles de vigne, de pois, de féves, de vesces et de lentilles, et les attendrissent avec leur bave. Une tortue dans un jardin est le meilleur destructeur de *limaçons* qu'on ait pu trouver jusqu'ici : les lézards, les grenouilles, les corbeaux, les vanneaux et les hérissons sont aussi leurs ennemis.

M. *de Réaumur* a donné l'histoire d'un insecte qu'il appelle *insecte des limaçons*, parce qu'il habite tantôt la surface extérieure d'une des parties du corps du *limaçon*, et tantôt va se cacher dans les intestins de cet animal. Le pou dont il est question est facile à observer, lorsque le *limaçon* est entiérement renfermé dans sa coquille : on peut aussi le remarquer dans diverses autres circonstances. Cet insecte marche presque continuellement avec une vîtesse extrême. Si la coquille est fermée, il attend pour voyager que le *limaçon* ouvre son anus, lequel est placé dans l'épaisseur du collier. L'insecte saisit le moment favorable qui lui donne une vaste entrée dans les intestins du *limaçon*. Il paroît que les intestins de ce coquillage sont le séjour que ces sortes de poux aiment le mieux, et que le *limaçon* les pousse sur son collier toutes les fois qu'il fait sortir ses excrémens. La sécheresse leur est favorable ; c'est aussi le temps où l'on doit chercher à les voir. M. *de Réaumur* dit en avoir alors compté plus de vingt sur le même *limaçon*, dont le corps est le seul lieu convenable à ces insectes ; car on ne les voit guere sur la coquille, à moins qu'on ne les force d'y aller : leur couleur est blanchâtre, mêlée d'une nuance rose.

Nous avons omis de dire que le *limaçon* a au côté droit du cou un trou assez grand, qui est en même temps le conduit de la respiration, la vulve et l'anus ; c'est par-là que sortent au besoin les parties masculine et féminine toutes prêtes à faire leurs fonctions. Cela n'arrive pleinement qu'après qu'un *limaçon* en a rencontré un autre de la même espece, pour la couleur de la coquille et de la même grosseur, et lorsque par plusieurs mouvemens préliminaires plus vifs, et

pour ainsi dire plus passionnés qu'on ne l'attendroit d'un animal aussi froid, ils se sont mis l'un et l'autre dans une même disposition, ou se sont assurés d'une parfaite intelligence. Ils ont une autre agacerie fort singuliere : outre les parties mâle et femelle il leur sort, par la même ouverture du cou, un aiguillon fait en fer de lance à quatre appendices, qui se termine en une pointe très-aiguë et assez dure, quoique friable : comme les deux *limaçons* tournent l'un vers l'autre la fente de leur cou, il arrive que quand ils se touchent par cet endroit, l'aiguillon de l'un pique l'autre, et la mécanique qui fait agir cette sorte de fleche ou de petit dard, est telle que l'aiguillon abandonne en même temps la partie à laquelle il étoit attaché, de maniere qu'il tombe à terre, ou que le *limaçon* piqué l'emporte. Celui-ci se retire aussi-tôt; mais peu de temps après il rejoint l'autre, et le pique amoureusement à son tour. Après cela l'accouplement ne manque jamais de s'accomplir, et ils se fécondent l'un l'autre par une action réciproque et simultanée.

Les *limaçons* ont coutume de s'accoupler jusqu'à trois fois de quinze en quinze jours : à chaque accouplement on voit un nouvel aiguillon; ensuite ils se joignent, et leur accouplement dure dix à douze heures; ils paroissent alors comme engourdis : leur matiere séminale est de la consistance de la cire. *Lémery* dit qu'on peut voir facilement la mécanique de cet accouplement, en faisant mourir dans le vinaigre ces animaux accouplés.

Environ dix-huit jours après l'accouplement, les *limaçons* pondent, par l'ouverture de leur cou, une grande quantité d'œufs, qu'ils cachent en terre avec beaucoup de soin et d'industrie. Ces œufs sont blancs, sphériques, revêtus d'une coque molle et membraneuse; collés ensemble par une glu imperceptible, ils forment une grappe, et sont gros comme des graines de vesce. Au reste, la grosseur des œufs varie suivant celle du *limaçon;* ces œufs éclosent au printemps.

On distingue aux environs de Paris plusieurs sortes de *limaçons terrestres* à coquille; savoir : Le *limaçon des vignes*, celui *des jardins*, les gros *escargots des bois*

et *des prés :* ensuite la *lampe antique*, le *cornet de Saint-Hubert :* ceux qui sont appelés la *luisante*, la *livrée*, l'*élégante*, la *striée*, le *grain d'orge*, la *nompareille*, le *harillet*, l'*épiderme*, le *bouton*, le *petit cornet*, sont des *limaçons* de bruyeres ou de montagnes, ou de bordures des bois, où ils se nourrissent de thym, de serpolet et d'autres herbes odoriférantes qu'ils aiment beaucoup. Les *limaçons* des prés vivent de sain-foin, de trefle, de luzerne, etc. La *luisante* se trouve dans les bois pourris, les mousses et autres endroits humides. L'*épiderme* habite aux pieds des murs, dans des décombres de bâtimens, sous des pierres, etc. Le pays d'Aunis, l'Angleterre, l'Italie, la Chine et l'Amérique fournissent des *limaçons* dont les couleurs sont admirables. M. *Linnæus* n'en cite que douze especes qui se trouvent en Suede. Les *Transactions Philosophiques* font aussi mention de deux especes de *limaçons* de la grosseur d'un gros grain d'avoine en forme de vis, dont les volutes sont contournées de droite à gauche ; ce qui fait appeler ces sortes de coquilles *uniques*.

On a prétendu que les *limaçons de terre* vivent longtemps, quoique privés des parties qui paroissent essentielles à la vie des animaux, telle que la tête : un fait aussi extraordinaire annoncé dans les écrits périodiques d'après les expériences de M. l'Abbé *Spallanzani*, Naturaliste résidant à Modene, a déterminé plusieurs Savans à répéter cette belle découverte, qui a réussi à quelques Physiciens, mais qui a été contestée par un grand nombre d'Observateurs de tout pays. M. l'Abbé *Spallanzani* dit qu'ayant coupé la tête à plusieurs *limaçons* du pays qu'il habite, non seulement ces animaux n'en sont pas morts, mais qu'après s'être retirés dans leur coquille, ils en sont sortis de nouveau pour se promener sur les plantes qui leur servent de nourriture : il ajoute même qu'il leur est venu une nouvelle tête organisée comme la premiere. J'avoue que ne pouvant croire au prodige de cette reproduction, j'ai tenté, étant au château de Chantilly durant l'automne de 1768, nombre d'expériences à ce sujet, dont j'ai fait part au Public ; en voici le résultat. De cinquante-deux

limaçons de terre et de canardiere, auxquels j'avois coupé la tête, (tous, dès qu'ils se sentoient atteints par l'instrument tranchant, se contractoient avec célérité et très-fortement; la section achevée, la partie qui se retire précipitamment dans la coquille paroît plissée et en forme de cul de poule), neuf ramperent au bout de vingt-quatre heures, et c'étoient uniquement ceux que j'avois décapités en appuyant foiblement sur le cou entre les grandes cornes et les parties de la génération le tranchant d'un couteau mal aiguisé, de sorte que j'avois sensiblement vu toutes les cornes se retirer et rentrer dans l'intérieur de l'animal; j'ai même observé que de cette maniere je n'avois coupé que la peau et la mâchoire de ces *limaçons*, et qu'au bout de dix à douze jours ils sortoient de leurs coquilles, et rampoient en portant des cornes mutilées. Les *limaçons* auxquels je n'avois coupé que la moitié diagonale de la tête, rampoient avec deux seules cornes; mais ceux dont j'avois brusquement coupé la tête entiere, d'un seul coup, sans traîner l'instrument tranchant, au moment où ils étoient bien alongés, (et c'étoit sur le plus grand nombre) sont tous morts au bout de quelques jours, excepté deux qui resterent cinq mois fixés contre une muraille, pleins de vie, et qui moururent au printemps sans aucune apparence de reproduction de tête. J'ai pris d'autres *limaçons* terrestres, ceux qu'on trouve facilement dans la campagne et dans les jardins, après qu'il a plu, et je leur ai fait une incision longitudinale à la tête entre les quatre cornes; il a fallu près d'un mois à la Nature pour réunir les deux parties, encore ces animaux ont-ils paru fort languissans. J'ai répété ces expériences en 1769, 1777, et toutes ont été sans aucun succès, elles ne m'ont aucunement confirmé la régénération de la tête du *limaçon*. Nombre de personnes m'ont écrit de divers pays qu'ils s'en étoient laissé imposer d'abord par des apparences trompeuses ou des reproductions équivoques, et qu'enfin leurs tentatives ont été absolument conformes aux miennes. A combien de *limaçons* n'en a-t-il pas coûté la vie depuis la découverte du Docteur *Spallanzani*? Pourquoi l'expérience

ne réussit-elle pas également à tout le monde ? Cette différence ne proviendroit-elle pas de la célérité ou de la lenteur de l'amputation ? Il faut le croire ; les *limaçons* de Chantilly ne sont pas différens de ceux de Modene. D'après ce conflit d'expériences et d'opinions, M. *Bonnet*, ce sage et savant Observateur, dont l'habileté et la bonne logique inspirent la plus juste confiance, a consigné dans le *Journal de Physique de M. l'Abbé* Rozier, *Septembre 1777*, de nouvelles expériences qui tendent à confirmer la régénération de la tête du *limaçon terrestre*. Me méfiant de mes premieres expériences quoique très-variées sur un grand nombre de *limaçons* et de diverses especes ; voulant être encore plus exact, et chercher la vérité pour elle-même ; en un mot, revoir encore par mes propres yeux si ma négation, qui n'étoit pas le simple effet d'une prévention ou d'un doute philosophique, étoit bien fondée, j'ai répété en 1778 les expériences, d'après le procédé de M. *Bonnet* ; j'y ai mis l'adresse dont je suis capable, en immolant encore près d'une centaine d'escargots : dans ce nombre d'individus mutilés aucun ne m'a offert la reproduction de sa tête. Au reste, les *limaçons* ne seroient pas les seuls animaux qui conservent la vie après qu'on leur a enlevé quelques parties considérables du corps ; les vers, les serpens, les lézards vivent long-temps, quoique coupés en deux parties : les fourmis, quand on leur a coupé le ventre sans endommager leurs pattes, marchent, quêtent et se saisissent de leur proie comme si elles étoient entieres ; mais elles périssent bientôt après : les pattes antérieures des crustacées et les rayons de l'étoile marine se reproduisent aussi.

Le LIMAÇON DE MARAIS OU D'EAU DOUCE, *Cochlea fluviatilis*, se trouve dans les fleuves, les lacs, les grands marais, les fossés et les étangs. Le célebre M. *Linnæus* en cite seize especes, parmi lesquelles il y a des *buccins* : Voyez *ce mot*.

Le LIMAÇON DE MER, *Cochlea marina umbilicata*, se trouve assez communément dans la Méditerranée. Les Espagnols appellent ce coquillage univalve *caragolo* et *scanagolo*. La coquille est ordinairement striée et gravée en dehors, lisse et polie en dedans ; elle

est contournée en spirale depuis deux orbes jusqu'à dix. Sa bouche dans la mer est garnie d'un opercule calcaire qui a la figure d'un nombril, rougeâtre en dessus et blanchâtre en dessous : ce qui fait appeler ce coquillage *limaçon ombiliqué*. Quand l'animal veut prendre de la nourriture, il pousse et ouvre ce couvercle ; et lorsqu'il en a pris suffisamment, il le retire à lui, et referme si exactement sa coquille, que l'eau de la mer n'y peut pénétrer. Cet opercule étoit autrefois d'un grand usage en Médecine. On l'appelle *ombilic marin*, *fève de mer*.

Division des LIMAÇONS DE MER.

M. *d'Argenville* en fait trois genres qui naissent de la différence de leur bouche.

1.° Les *limaçons à bouche ronde*, et à levre extérieure presque perpendiculaire à la base, tels que le *burgau* dont les ouvriers tirent une belle nacre, le *dauphin*, l'*œil de bouc*, la *peau de serpent*, la *bouche d'or*, la *bouche d'argent*, le *ruban*, le *marron rôti*, l'*émeraude*, la *veuve*, le *petit deuil*, et plusieurs autres, parmi lesquels il en est d'unis, de rayés et de raboteux.

2.° Les *limaçons à bouche demi-ronde ;* la levre extérieure est presque perpendiculaire à la base : ces coquilles ont peu de contour, et l'extrémité de la volute est très-peu saillante. Cette famille renferme plusieurs caracteres spécifiques qui forment des especes assez considérables, dit M. *d'Argenville*, comme les *nérites*, qui dans leur bouche demi-ronde ont des gencives ; d'autres sont ombiliquées, etc. Parmi les coquilles de ce genre on distingue : le *cordon bleu*, les *testicules*, le *jaune d'œuf*, la *grive*, le *teton de Vénus*, la *quenotte saignante*, le *pois de mer*, etc.

3.° Les *limaçons à bouche aplatie* ou *ovale ;* la levre intérieure est presque parallele à la base : ils different des autres par leur bouche aplatie en ovale et par leur figure conique. Cette famille renferme encore des especes aussi singulieres que les précédentes : il y en a dont la tête s'élevant en pyramide, forme plusieurs spirales, et ce sont là les vrais *sabots :*

d'autres s'élevent la moitié moins et conservent mieux la forme de vrais *limaçons*; d'autres enfin sont entièrement aplaties, tels que la *lampe antique* et l'*escalier*. Ces remarques, dit notre Auteur, font connoître que l'élévation de la figure ne détermine pas le vrai caractere d'un coquillage. De ce dernier genre de sabots sont les coquilles appelées le *toit Chinois* ou la *pagode*, le *cul-de-lampe*, le *bouton de camisole de la Chine*, le *cornet de Saint-Hubert*, l'*éperon*, le *cadran*, la *sorciere*, la *fripiere*.

Telle est la distribution des *limaçons de mer* de M. *d'Argenville*, qui dit d'après l'expérience que l'avantage que le *limaçon* à bouche plate a sur les deux autres, c'est de n'être point sujet, par la configuration et la juste proportion du poids de son corps avec la plaque charnue sur laquelle il rampe, à se renverser en passant dans les endroits escarpés ; au lieu que les autres allant dans les mêmes endroits, sont entraînés par le poids de leur coquille, peu proportionnée pour la grosseur à la force de l'animal, et sont renversés, froissés et blessés avant qu'ils aient pu s'en garantir, en retirant leurs cornes et rentrant promptement dans leur coquille.

Cette même division des *limaçons de mer* convient aux *limaçons terrestres* et *fluviatiles*. Les coquilles de ces derniers sont très-fragiles : on les appelle *limaçons de marais*.

M. *Adanson*, dont nous avons aussi exposé la méthode pour la division des coquilles, à l'*article* COQUILLAGE, dit que les coquillages dont la coquille consiste dans une seule piéce de quelque figure qu'elle soit, ou en deux piéces, dont l'une est tournée en spirale, s'appellent du nom commun et général de *limaçons*. Il divise les *limaçons* en *univalves* et en *operculés*. Sa méthode exige qu'on fasse attention dans la coquille des *limaçons*, à six parties principales, qui sont les *spires*, le *sommet*, l'*ouverture*, l'*opercule*, la *nacre* et le *périoste*. Il considere aussi cinq parties essentielles dans ces animaux ; savoir, les *cornes*, les *yeux*, la *bouche*, la *trachée* et le *pied*. On trouvera la signification et le détail de ces termes à l'*article* COQUILLAGE. A l'égard des *limaçons de mer* operculés,

M. *Adanson*

M. *Adanson* dit que cet opercule differe de celui des *limaçons* univalves et terrestres, en ce que l'animal le prend dès sa naissance ; au lieu que celui des *limaçons* terrestres se forme tous les ans une ou plusieurs fois, et cela dans les temps où ces animaux veulent se mettre à l'abri de la sécheresse occasionnée par les chaleurs ou par les froids excessifs : il consiste, comme on l'a vu, en une bave visqueuse sortie du corps de l'animal, durcie ensuite et formant une croûte blanche, assez épaisse, mais peu solide, plutôt coriace que cartilagineuse. Ceux de ces animaux qui sont dépourvus de mâchoires, ont à leur place une espece de trompe qui leur sert de tariere pour percer les coquilles des autres coquillages dont ils sucent la chair : il n'y a qu'un petit nombre de *limaçons* qui soient vivipares.

Nous avons dit au *mot* COQUILLAGE, que le *limaçon de mer*, quoique réunissant communément en lui les deux especes de parties sexuelles, ne peut se suffire à lui-même, et que cette sorte d'hermaphrodisme a besoin du concours de deux individus, qui se fécondent réciproquement et en même-temps, l'un servant de mâle à l'autre pendant qu'il fait à son égard la fonction de femelle. M. *Adanson*, dans sa Conchyliologie, a fait figurer deux coquilles, *planche premiere*, auxquelles il donne le nom de *bulin* et *coret* : la premiere est celle d'un petit *limaçon* fluviatile, nommé la *membraneuse* ; il se trouve aux environs de Paris, ainsi que l'autre, qui est un petit buccin fluviatile. Il dit que leur hermaphrodisme, quoique réunissant les deux especes de parties génitales, a besoin de la jonction de deux individus, mais qu'ils ne peuvent se féconder en même temps et réciproquement à cause de l'éloignement de leurs organes. *Voyez l'article* COQUILLAGE.

LIMAÇONS étrangers.

On remarque une variété extrême dans les *limaçons* du Cap de Bonne-Espérance : il y a entre autres le *limaçon quille*, que la mer jette sur ses bords en grande quantité, et qui est de toute beauté. On en fait présent aux Étrangers curieux : les Européens du

Cap en font de la chaux. Par la description que *Kolbe* donne de plusieurs autres especes de *limaçons*, on y reconnoît le *nautile*, l'*huître épineuse*, etc. qui sont des coquilles d'un genre bien différent de celui des *limaçons*. Les côtes de l'Afrique et l'Isle Tabago fournissent aussi de beaux *limaçons*, etc. Le *lambis* d'Amérique est aussi, selon *Labat*, une sorte de *limaçon*. Voyez LAMBIS.

Propriétés des LIMAÇONS.

Toutes les especes de *limaçons* testacées ou sans coquille, sont d'une substance visqueuse et gluante : leur chair, blanche et grasse en hiver, quoique bien assaisonnée, produit toujours dans le corps humain des humeurs grossieres, capables d'embarrasser le cours du sang : tel est le sentiment des Auteurs de la *suite de la Matiere Médicale*. Cependant les Grecs et les Romains, qui étoient aussi délicats que nous dans leurs repas, en faisoient beaucoup d'usage comme aliment. Ces derniers même avoient des garennes et des viviers où ils les engraissoient pour les délices de la table (c'étoient probablement des *limaçons* de terre et de mer) : ils estimoient beaucoup ceux qui venoient des Isles de Sardaigne et de Chio, de la Sicile, des Alpes, de la Ligurie et de l'Afrique. On dit que les habitans de la Silésie nourrissent des escargots ou *limaçons* de terre avec de certaines plantes, pour les manger ensuite ; et que dans les jardins de Brunswick, on garde les *limaçons* qu'on a ramassés pendant l'été, dans des especes de fosses carrées, dont les côtés sont boisés et l'ouverture couverte d'un fil de fer, pour les manger en hiver. Les Brabançons et les Liégeois en sont très-friands, ainsi que les Suisses qui, au rapport de M. *Bourgeois*, en font un grand usage dans la cuisine ; on les fait cuire dans de l'eau de fontaine avec leurs coquilles. En Bourgogne on y met du vin ; puis étant refroidis, on les retire de leur coquille avec un stylet ou la pointe d'une fourchette, ensuite on les assaisonne avec le bouillon de viande, les épices, quelques tranches d'orange ou de citron ; on lie la sauce avec du beurre frais et de la farine. On en fait

aussi des petits pâtés qui sont très-estimés des gourmands. L'on a cependant observé que c'est un mets difficile à digérer, et qui ne convient qu'aux estomacs vigoureux. Nous avons vu en 1762, aux environs de la Rochelle, des paysans occupés à ramasser dans les campagnes une très-grande quantité de petits *limaçons* à coque bigarrée de jaune et de noir, que l'on mettoit dans des barriques remplies de branches de bois croisées çà et là, afin que les *limaçons* pussent s'y disperser sur les surfaces multipliées. Cette récolte de *limaçons* étoit destinée pour l'Amérique, et il y a des années où des Négocians du pays font commerce de ces animaux vivans. Ces *limaçons* se collent contre les branches ou les parois de la futaille, et de cette maniere ils peuvent faire le trajet sans périr de faim, parce qu'ils ne dissipent que peu de leur humeur visqueuse. Il y a des pays où on les fait cuire dans leurs coquilles sur la braise, et on les mange ainsi.

Dans notre pays, les *limaçons* les moins mal-faisans sont ceux qui se trouvent dans les haies, les vignes et les jardins, parce qu'ils vivent de serpolet, de pouliot, d'origan et d'autres herbes qui leur donnent un meilleur goût : le peuple en fait une assez grande consommation en Franche-Comté, sur-tout au printemps et dans le Carême. Les Médecins n'en conseillent cependant l'usage qu'aux phthisiques, pour calmer la toux : on en fait des bouillons pectoraux et adoucissans, immédiatement après les avoir fait dégorger dans de l'eau chaude : on estime leur coquille apéritive, peut-être n'est-elle qu'absorbante. Cependant M. *Bourgeois* dit que le couvercle ou l'opercule des escargots, séché et réduit en poudre, est un très-bon remede pour adoucir les ardeurs d'urine, soit qu'elles proviennent d'inflammation, d'âcreté de l'urine ou même de gravelle; on en donne trente ou quarante grains dans l'infusion de fleur de mauve ou de graine de lin. Dans quelques provinces de France on emploie la poudre de *limaces* rouges séchées au four contre la dyssenterie; la dose en est de trente-six à quarante-huit grains dans un verre de vin, ou de tisane, ou de bouillon : ce remede calme

les empreintes et les déjections sanglantes. On se sert aussi de *limaçons* écrasés pour guérir les dartres, ou bien on se contente de faire ramper et de laisser baver les *limaçons* sur la dartre. Les *limaçons* entrent dans l'eau pectorale de la Pharmacopée de Paris, et dans quelques collyres. *Consultez* le *Dictionnaire de Médecine.*

Les *limaçons* devenus fossiles, portent le nom de *cochlite.*

LIMAÇON ROUGE. *Voyez* LIMACE.

LIMAÇONNE, *Fascelina*, Linn. *Goëdard* a donné ce nom à une chenille fort belle, et de l'ordre de celles surnommées *à brosses;* Voyez *ce mot.* Elle se trouve sur différentes plantes, mais plus communément sur le trefle des prés : elles vivent en société dans leur jeune âge, passent l'hiver, et ne prennent leur dernier accroissement qu'au printemps suivant; leur peau est noire sur le dos, brune sur les côtés; elles sont très-velues; leurs poils sont d'un gris-jaunâtre, nué de vert et quelquefois de noir; les cinq brosses dont le dos est garni sont moitié noires et moitié blanches : outre le faisceau de poils qu'elles portent sur le derriere, et qui est presque tout noir, elles ont en avant de chaque côté de la tête deux longues aigrettes, ce qui les fait ressembler en cela aux *chenilles* à oreilles. Elles ont aussi sur le neuvieme et dixieme anneau deux mamelons charnus et jaunâtres, ils paroissent et disparoissent à volonté, et s'alongent ordinairement dès qu'on touche la chenille, qui alors se roule en cercle. Ce sont apparemment ces especes de cornes qui lui ont fait donner par *Goëdard*, le nom de *limaçonne.* Elle fait sa coque en Mai; un mois après il en sort un papillon phalene, dont le fond des ailes est d'un gris-cendré, pointillé de noir : ce papillon s'appelle *patte étendue agate.*

LIMANDE, *Passer asper sive squamosus*, Rondel.; Willughb.; *Pleuronectes limanda*, Linn.; *Pleuronectes oculis à dextrâ, squamis asperis, spinâ ad anum*, Arted.; en Angleterre, *dab.* Poisson plat, du genre du *Pleuronecte;* il est assez commun dans les mers de l'Europe; on en trouve moins dans la Méditerranée, dans la mer Adriatique et dans la mer Noire, que

sur les rivages de Bretagne, de Normandie et de Picardie, où il est très-abondant toute l'année; mais la vraie saison de pêcher la *limande* est depuis Octobre jusqu'en Janvier : les *limandes* sont encore bonnes en Mars et Avril, lorsqu'elles ont leur laite ou leurs œufs; après ce temps elles sont maigres. C'est un poisson très-délicat étant frais; il supporte mieux le transport que le carrelet, et se conserve plus long-temps sans se gâter; sa chair est blanche, molle, un peu glutineuse.

Selon *Willughby*, la *limande* est couverte d'écailles très-sensibles, et dont les bords sont comme frangés et garnis de petites dents qui se détachent aisément: sa surface est un peu rude au toucher, en allant de la queue à la tête; chaque côté est marqué vers le milieu d'une ligne longitudinale. Selon *Artedi*, ce poisson a l'ouverture de la gueule un peu plus ample que celle de la plie, un grand nombre de dents à la mâchoire supérieure; l'inférieure où il y en a moins, en a environ vingt, dont quelques-unes sont mobiles; les yeux sont saillans et tous deux placés sur la partie droite de la tête; les iris, dorés; le côté droit, pris dans le sens que le poisson offre en nageant, est d'un brun-cendré, marqué ainsi que les nageoires qui environnent le corps, de petites taches d'un jaune pâle; le côté gauche est blanc, sans aucun mélange : la nageoire dorsale est garnie d'environ soixante-dix-huit rayons; les pectorales en ont douze; les abdominales, six; celle de l'anus en a environ soixante; avant l'anus on voit comme dans la plie une épine inclinée vers la tête du poisson; la nageoire de la queue est garnie de dix-huit rayons, dont le premier et le dernier sont bien plus courts que les autres, ceux du milieu sont fendus jusqu'à plus de moitié de leur longueur.

En général la *limande* a beaucoup de rapport avec la plie : mais elle est plus épaisse que la plie; ses écailles sont aussi plus grandes, et elle n'a point de tubercules auprès des ouïes; enfin, dans la plie les taches sont rouges. *Voyez* PLIE.

LIMAS ou LIMAÇON. *Voyez* ce mot.

LIME ou ALPISTE RUDE, *Phalaris aspera*, H. R. *Gramen spicatum, instar limæ dentatum.* Nom donné à une plante de l'ordre des *Graminées*, et du genre des *Phalaris*; Voyez *ce mot.* La *lime* est originaire de Sicile.

LIMIER, *Canis indagator.* Voyez *à l'article* CHIEN.

LIMON, *Lutum, limus.* C'est une terre noirâtre ou brunâtre, détrempée, divisée et déposée çà et là par l'eau, charriée dans les marais et les lacs; elle paroît principalement produite par un mélange de terre ou de végétaux pourris ou détruits. Si l'on y appercevoit encore des filamens de plantes, ce *limon* prendroit le nom de *tourbe limoneuse* ou de *tourbe*; Voyez *ce mot.* Quoique le *limon* ne donne pas toujours l'apparence de plantes, il ne laisse pas d'être quelquefois inflammable: il s'en trouve de tel en Brabant et dans le pays de Nantes en Bretagne. Le *limon* de la mer, quoique vaseux ainsi que celui des fleuves, étant plutôt formé de la destruction des animaux que des plantes, pétille dans le feu et y exhale une odeur très-fétide. Ces deux phénomenes sont dus, l'un aux parties de sel marin et l'autre aux parties d'animaux non totalement détruits. *Voyez* TERRE ADAMIQUE.

La couleur noirâtre du *limon* végétal nous paroît communément due au fer ou à des plantes astringentes pourries dans une eau vitriolique et stagnante. Toutes les especes de *limon* sont bonnes pour engraisser les terrains, mais il y a du choix. Le *limon* gras et onctueux que le Nil dépose dans ses inondations, fertilise les terrains sablonneux de l'Egypte; mais le *limon* maigre et trop sablonneux que dépose le Rhin sur des terres voisines à peine engraissées par l'industrie et le travail des hommes, nuit à la fertilité du terrain. Un *limon* gras sur un terrain déjà gras et compacte, lui ôte cette juste proportion qui est si avantageuse pour la végétation.

La formation du *limon* et de celui que déposent les rivieres, mérite l'attention du Naturaliste: elle nous donne la théorie du tuf et de plusieurs des couches dont la terre est composée. A examiner la quantité de terre que dépose l'eau d'une riviere, immédiatement

après un grand orage, l'on ne doit pas être étonné si les terres adjacentes aux rivieres diminuent de hauteur, tandis que le fond de la mer doit hausser continuellement, comme étant le réservoir de tous les fleuves. Heureusement que tout le *limon* ne va point à la mer, il en reste une portion considérable qui se dépose en route sur les endroits peu inclinés, et qui sont inondés par les débordemens des rivieres.

LIMONEUX, *Cobitis heteroclita*, Linn. Ce poisson, qui a quelques rapports avec ceux du genre du *Cobite*, se trouve dans la mer de la Caroline; il n'a point de barbillons à la mâchoire; le corps est un peu arrondi et couvert de grandes écailles lisses, ainsi que la tête qui est un peu plane; les levres sont hérissées de petites dents: la membrane des ouïes est garnie de cinq rayons; la nageoire dorsale en a douze; chacune des pectorales, seize; chacune des abdominales, six; celle de l'anus, dix; celle de la queue, qui est arrondie, vingt-cinq: celle-ci est marquée de taches blanches et de bandes noires; celles du dos et de l'anus sont noirâtres, avec des points d'un blanc-verdâtre; le ventre est jaunâtre.

LIMONIER ou ARBRE DU LIMON, *Limon vulgaris*, Ferr. Hesp. 193; *Citrus-Limon*, Linn. 1100. Le *limonier* est un arbre originaire d'Asie; il approche beaucoup du citronnier, même hauteur, même feuillage, mais il est un peu plus court et moins branchu; souvent il est garni de plusieurs épines: le pétiole de la feuille est linéaire et simple; ses fleurs ont une odeur plus foible; ses fruits appelés *limons* sont moins longs et plus petits que les citrons; leur substance est également vésiculeuse ou divisée en cellules, mais ils sont d'une couleur et d'une odeur moins fortes; ils viennent plusieurs ensemble: leur écorce est aussi plus mince que celle des citrons, mais ils sont plus remplis de pulpe et d'un suc trop acide pour pouvoir les manger: on les appelle *limons aigres;* il y en a aussi de doux. *Consultez* les *Hespérides de Ferrarius.*

On fait usage des *limons* comme des citrons: on les appelle même à Paris *citrons.* Mais ce nom mériteroit d'être réformé, quoique autorisé par un assez

long usage. *Voyez l'article* CITRONNIER. Les *limons* (*Limonia malus*) sont plus rafraîchissans, moins utiles contre les poisons, mais plus efficaces pour tempérer l'ardeur de la fievre dans les maladies aiguës : on fait un sirop avec leur suc. Les lettres que l'on écrit avec ce suc sur du papier, paroissent lorsqu'on les approche du feu, et les Teinturiers l'emploient pour obtenir certaines couleurs. *Consultez* le *Dictionnaire des Arts et Métiers*. Les Tunquinois et les peuples de l'Inde s'en servent, comme nous de l'eau-forte, pour nettoyer le cuivre, le laiton et les autres métaux, quand ils veulent les mettre en état d'être dorés. Les semences du *limon* sont un peu ameres, et propres contre les vers.

LIN, *Linum*. Plante très-utile, dont *Tournefort* distingue trente-une especes. Nous n'en considérerons ici que deux ou trois sortes principales, et qui sont d'usage en Médecine et dans les Arts mécaniques.

Le LIN ORDINAIRE, *Linum sativum*, Dod., Tourn., C. Bauh. Pin. 214; *Linum usitatissimum*, Linn. 397. Plante annuelle qui croît et se propage par la culture dans les champs et les jardins : sa racine est assez menue, peu fibreuse : sa tige est ordinairement simple, haute d'environ deux pieds et demi, creuse, grêle, branchue vers le sommet; lorsqu'elle est rouie, battue et préparée, elle donne beaucoup de fil : ses feuilles sont pointues, étroites, placées alternativement le long de la tige : ses fleurs naissent en ses sommités; elles sont d'un beau bleu, composées chacune de cinq feuilles, disposées en œillet dans un calice aussi à cinq feuilles : à cette fleur succede un fruit presque sphérique, de la grosseur d'un pois chiche, renfermant en dix capsules membraneuses dix semences oblongues ou presque ovales, aplaties, pointues d'un côté, obtuses de l'autre, luisantes, d'une couleur fauve-purpurine.

Le *lin* est au nombre de ces plantes qui sur pied ne paroissent avoir aucun rapport, aucune ressemblance avec les choses qu'on en fabrique. Combien de temps l'homme a-t-il foulé au pied ce végétal précieux sans en connoître l'utilité? Que la découverte en soit due au hasard ou à la sagacité de

ces Observateurs qui épient pas à pas les productions de la Nature, toujours est-il constant que le *lin* a deux objets d'utilité : la graine, dont on retire de l'huile, et l'écorce de la tige, dont on prépare le fil. En un mot, cette plante préparée sert à une infinité d'usages mécaniques, et particuliérement pour le fabrication de la toile, de la dentelle et du papier.

Culture du LIN, *et ses apprêts.*

Le *lin* est un de ces végétaux précieux sur lequel l'homme a exercé son industrie avec le plus de succès et d'utilité. En jetant les yeux dans la campagne sur un terrain couvert de cette plante, qui n'offre rien d'absolument remarquable, le Naturaliste est frappé d'étonnement, lorsqu'il considere que cette plante va, par l'adresse humaine et sous une forme toute nouvelle, contribuer non-seulement à la salubrité du corps, à la propreté, à la parure de l'homme, qui jouit paisiblement des douceurs de sa découverte et de son travail, mais encore à la richesse des Royaumes et des Empires, parce que les choses de premiere nécessité sont l'aliment le plus essentiel du Commerce.

La culture du *lin* est donc la plus intéressante après celle des grains. La différence des climats en a produit une dans les procédés qu'exigent la culture et les apprêts du *lin*. Les laboureurs, au Midi de la France, sement le *lin* en automne. Dans les provinces Septentrionales on le seme en Avril, en Mai, en Juin, après que le temps des gelées est passé : dans les pays intermédiaires on seme le *lin* en automne ou au commencement du printemps : la graine d'un semis de *lin* fait en automne pourra être semée au printemps, mais la graine d'un semis fait au printemps ne pourra pas servir pour le semis de l'automne, c'est une graine trop hâtive. D'après cette différence, l'on a dit *lin d'hiver* et *lin de printemps*. Dans nos climats, en Normandie, on en seme la graine par un beau temps sec et doux et dès le mois de Mars, en terre grasse et qui ne soit point trop humide. La plante fleurit en Juin. Le *lin* épuise

beaucoup les terres, aussi n'en doit-on ressemer dans le même sol qu'après deux ans de repos. On doit le semer plus clair que le chanvre, après avoir bien nettoyé la terre de toutes racines et herbes ; ensuite herser la terre et y passer le rouleau pour l'affaisser ; la sarcler au commencement de Mai et arracher, s'il se peut, la mauvaise herbe (la *goutte de lin*, espece de plante parasite), qui s'entortille autour de sa tige, l'affame et l'étouffe. Au reste, on sarcle le *lin* quand il a deux pouces de hauteur, et on continue jusqu'à ce qu'il en ait cinq. Le *lin* a besoin de petites pluies chaudes : il y a des pays où l'on rame le *lin*, tant il s'éleve : on l'attache quand il est près de sa maturité.

Les Hollandois qui ont un terrain gras, un peu humide et compacte, sur-tout en Zélande, s'adonnent beaucoup à la culture du *lin* : ils préparent la terre avant d'ensemencer, 1.° par des engrais, tels que du fumier très-pourri, la marne, la chaux, les cururs de mares, les rognures de cornes, le *goëmon* (espece d'algue marine), et un peu de sable marin ; 2° par trois ou quatre labours, après lesquels ils laissent la terre ou *linière* en jachere pendant tout l'été : on fait de même en Flandres. En Zélande, où la garance fait une branche de Commerce, dès que l'on a défriché et labouré la terre, on y plante de la garance, qui y reste deux ans ; tout cela ameublit la terre ; on la laisse reposer, et on y seme alors du *lin*. Dans notre pays on seme du trefle qui fait beaucoup de bien à la terre, en la garantissant de l'ardeur du soleil, et en lui conservant la rosée et la pluie ; 3.° par la division de leur terrain en planches de cinquante à soixante pieds de large, qu'on a soin de séparer par de petits fossés de deux ou trois pieds de profondeur, sur un pied et demi de largeur. Le sol étant ainsi préparé, on fait choix de la graine qu'on veut semer. La meilleure est courte, rondelette, ferme, huileuse, pesante, d'un brun clair : mise dans un verre d'eau, elle va au fond en peu de temps ; jetée dans le feu, elle doit s'enflammer et petiller sur les charbons ; telle est la graine de *lin* de Dantzig ou de Riga. Pour avoir toujours de bonne graine il faut semer dans

une terre forte de la graine recueillie dans une terre plus forte, et en jeter dans le champ une quantité moindre que celle qu'il est en état de bien nourrir; par ce moyen toutes les graines profitent et l'on a de belles tiges.

D'après un Mémoire de la *Société de Dublin*, les terres les meilleures pour la culture du *lin* sont les terres glaises, profondes, fermes, un peu humides, labourées comme il convient : les terres graveleuses ou légeres donnent à la vérité du *lin* plus fin, mais en plus petite quantité, moins grand, et la graine dégénere dès la deuxieme année. Les Hollandois, dont les progrès dans le commerce de toiles prouvent l'habileté dans cette partie, ne sement presque point de *lin* dans la Province de Hollande, à cause que le terroir en est léger et sablonneux : mais ils recueillent d'aussi beau *lin* et d'aussi bonne graine qu'il y en ait en Europe, dans les terres glaises, lourdes, fermes et humides de la Province de Zélande. Ces terres sont propres pour le *lin*, à raison de la glaise qui entre dans leur composition.

Le *lin* semé comme nous venons de le dire, est ordinairement mûr à la fin de Juin; après la récolte on peut semer des *turneps* ou de gros navets de bétail dans le même terrain, où ils viendront fort bien.

Il y a des laboureurs qui distinguent trois sortes de *lin* cultivé : 1.° le *lin têtard*, qui est bas, fort branchu, garni de beaucoup de têtes; on le seme à la fin de Mars, on le cueille dès le mois de Juin. 2.° Le *grand lin;* il est tardif dans sa crue, mais il s'éleve à trois pieds et plus; il a moins de branches : il soutient le froid plus que les deux autres. 3.° Le *Lin moyen;* il tient le milieu entre les deux autres, il n'a d'ordinaire qu'une tête : son écorce se divise en filets très-fins. Ces plantes cessent de croître, les grandes chaleurs venues; cependant on ne cueille les *lins* que quand ils jaunissent.

Le semeur de *lin* doit suivre le sillon en ligne directe, et jeter la graine avec la main droite, et semer de la main gauche, lorsqu'il revient sur ses pas, afin que le grain soit répandu également : on recouvre peu de temps après la semence avec la herse. Dans

quelques pays on y passe alors le cylindre ; dans d'autres on jette par-dessus de la fiente de pigeon et du fumier nouveau.

Le *lin* étant mûr, on l'arrache par un temps sec et on le couche à terre sur le champ par grosses poignées l'une à côté de l'autre, afin qu'il seche. Lorsque la saison est favorable, il est suffisamment sec en douze ou quatorze jours ; autrement on l'y laisse par petits tas pendant vingt jours, ou en gros tas pendant un mois, plus ou moins, suivant la saison et le pays. C'est une mauvaise méthode que d'arracher le *lin* trop vert ; outre que le fil est plus gros, la filasse tombe presque toute en étoupe. Les manufacturiers expérimentés ont grand soin de laisser plus long-temps sur pied le *lin* qu'ils destinent aux ouvrages les plus fins ; ils risquent même de perdre la graine, pour avoir la tige aussi mûre qu'il est possible, lorsqu'ils doivent l'employer à la meilleure espece de batiste et à leurs dentelles, etc. On a aussi observé que le laboureur doit semer dru pour récolter un *lin* à fibres fines, tandis qu'il doit semer clair s'il prétend à la toile de ménage et à la graine.

En Hollande on égrene le *lin* aussi-tôt qu'il revient du champ, et on livre la plante à l'ouvrier dès qu'on a cueilli la graine. Pour séparer la graine d'avec la tige, on se sert d'un peigne de fer, appelé *drege* ou *grege ;* on peut aussi retirer la graine de sa coque, en la frappant avec un petit battoir. Il est avantageux de ne point différer le roui du *lin*, afin que la filasse se détache plus facilement de la chenevotte. Il en est de la maniere de rouir et préparer le *lin*, comme de celle du *chanvre*. Voyez ce *dernier mot*.

On vend le *lin* tout roui et façonné, à la botte. Lorsqu'il a reçu tous ses apprêts, on le met en cordons s'il est fin et destiné pour le filage et pour le Tisserand. Le meilleur *lin* est luisant, doux, liant et fort : le *lin* court est celui qui fait le plus beau fil. M. *Planquist* propose dans les *Mémoires de l'Académie de Suede*, *année 1746*, une méthode pour préparer le *lin* d'une maniere qui le rende semblable à du coton. Ce procédé consiste à lessiver le *lin* comme on lessive le linge, et à le carder comme on carde

le coton. On a déjà établi en Alsace une manufacture dont le but est de blanchir ou de teindre la filasse qu'on tire du *lin* avant de la mettre en fil. *Consultez* maintenant le *Mémoire économique sur la culture et les apprêts du* lin *par un associé de la Société d'Agriculture de la Généralité de Limoges, au Bureau de la Ville de Brives.*

Le *lin* fournit à une consommation intérieure, qui seroit immense même en la réduisant à la fabrication du linge : il procure une infinité de choses de nécessité ou de commodité, outre qu'il entre dans quantité de petites étoffes. L'homme, toujours actif, a su étendre les bornes de son industrie ; ce même linge, usé par le service et l'usage journalier, réduit en chiffons et en lambeaux, sert d'aliment à une autre manufacture ; là, soumis de nouveau aux travaux de l'art, il change de forme et se convertit en *papier*, nouveau genre d'étoffe dont le tissu frêle et léger devient le dépositaire de nos pensées et de nos sentimens, et concourt avec l'art de l'Imprimerie, à éterniser les productions du génie.

La graine de *lin* fournit par expression beaucoup d'huile qui sert à brûler, qu'on emploie pour l'encre d'Imprimerie et la Peinture. M. *Bourgeois* observe qu'elle est aussi la base de tous les vernis huileux qui imitent le vernis de la Chine. Le vernis d'ambre, dit-il, se fait avec le succin calciné sur une plaque de fer et dissous dans l'huile de térébenthine, auquel on ajoute l'huile de *lin*. On prend aussi intérieurement l'huile de *lin*, pour procurer l'expectoration et pour appaiser le crachement de sang. La pâte de cette graine exprimée sert pour engraisser les bestiaux.

La semence de *lin* macérée dans l'eau donne une grande quantité de suc mucilagineux, d'où dépend sa vertu adoucissante et émolliente ; sa farine est résolutive.

Les paysans d'Asie se sont nourris souvent de graine de *lin* : ils la piloient, la mêloient avec du miel, et la faisoient frire : cependant, disent les Auteurs de la *Matiere médicale*, de quelque maniere qu'on la prépare, ce ne sera jamais un mets bien agréable et salutaire ; car elle est contraire à l'estomac, flatueuse,

difficile à digérer, et produit un mauvais suc : c'est ce que l'on a pu remarquer, dit *Fragus*, à Middelbourg, capitale de la Zélande, dans une année où la plupart des habitans, à cause de la disette du blé et des provisions, mangerent du pain et d'autres alimens préparés avec de la graine de *lin* : ils devinrent enflés, bouffis, et il y en eut beaucoup qui moururent.

L'usage interne de la graine de *lin* convient dans les ardeurs d'urine : en lavement, elle adoucit les tranchées, la dyssenterie et l'inflammation des visceres. En général le *lin* est amer, légérement purgatif, aphrodisiaque. Selon M. *Bourgeois*, la graine de *lin* cuite dans l'eau ou le lait, est un excellent remede pour adoucir toutes sortes d'inflammations externes ; on en fait des cataplasmes pour les esquinancies inflammatoires, pour calmer les douleurs de la goutte, et pour adoucir et faire venir à maturation les tumeurs qui surviennent au sein des femmes après leurs couches.

LIN FOSSILE OU INCOMBUSTIBLE. *Voyez* AMIANTE.

LIN DE MARAIS, *Linagrostis paniculata ; Eriophorum polystachion*, Linn. 76. C'est une espece de *linaigrette* qui croît dans les marais. Ses tiges sont cylindriques, hautes de deux pieds ; les feuilles sont planes et engaînées à leur base ; les épis sont au nombre de quatre à sept, les pédoncules sont pendans ou flottans en panicule.

On en distingue une autre espece qui vient aussi dans les lieux humides, c'est la *linaigrette* à gaîne, *Linagrostis vaginata*. Les tiges sont grêles, feuillées à leur base, et garnies de quelques gaines courtes ; les feuilles sont minces, cylindriques ; l'épi est terminal et solitaire, ovale et droit.

LIN MARITIME. *Imperatus* a donné ce nom au *conferva*. Voyez *ce mot*.

LIN SAUVAGE. *Voyez* LINAIRE.

LIN SAUVAGE PURGATIF, *Linum sylvestre cathartichum*, Linn. Ger. 560 ; *Linum pratense, floribus exiguis*, C. B. Pin. 214. C'est une plante annuelle, qui vient d'elle-même dans les champs, parmi les avoines et dans les prés. Sa racine est grêle et blanche : ses tiges rougeâtres et branchues sont d'abord petites

et couchées sur terre, mais elles s'élevent bientôt à la hauteur de deux pieds ou environ : ses feuilles sont ovales, lancéolées, lisses et opposées : ses fleurs sont portées sur de longs pédicules ; elles sont blanches et jaunâtres à l'onglet, petites et en œillet ; il leur succede des capsules séminales, cannelées ; leur graine est semblable à celle du *lin ;* mais la tige est plus menue et moins filandreuse.

Toute cette plante a une saveur amere et qui cause des nausées. Les Anglois font un plus grand usage de cette plante que nous. *J. Ray* dit que l'infusion d'une poignée de *lin sauvage* avec les tiges et les sommités, faite dans du vin blanc pendant la nuit sur des cendres chaudes, purge assez fortement les humeurs séreuses et excite quelquefois le vomissement.

On trouve dans le Portugal une espece de *lin* dont la semence est ombiliquée.

L'on trouve aussi dans les forêts un grand nombre d'especes sauvages de *lin.*

Lin de Sibérie, *Linum vivace.* Le *lin* ordinaire dont nous avons parlé est une plante annuelle qu'il faut semer de nouveau tous les ans, et qui demande beaucoup de soins, de peines et de dépenses : le *lin* de Siberie au contraire est une plante vivace nouvellement découverte, et qui a l'avantage de s'élever encore plus haut que le *lin* ordinaire ; ses feuilles sont plus larges, sa tige est plus noirâtre, caracteres qui donnent un degré de mérite de plus au *lin* ordinaire. Le *lin* de Sibérie fleurit aussi-tôt que l'autre, et sa fleur a une petite odeur ; lorsqu'il est arrivé à sa maturité, en Août, on ne fait que le couper à la faux, et il repousse l'année suivante de nouvelles et nombreuses tiges de sa racine. Cette plante n'exige presque aucun soin ; un simple sarclage lui suffit. Elle réussit très-bien dans les terrains sablonneux, et ses rejets bravent les hivers ; ils sont aussi verts sous la neige et la glace que dans les beaux jours de l'été. Les tiges de cette sorte de *lin* donnent du fil aussi blanc, aussi ferme et en plus grande quantité que notre *lin* ordinaire : la finesse est peut-être la qualité qui lui manqueroit ; mais cette espece de *lin* serviroit à un grand nombre d'usages très-importans, où l'on n'emploie

point de toiles si fines : cette plante transportée d'un climat froid dans un climat plus tempéré, s'y améliioreroit, ainsi que le prouve l'expérience faite en Suede et dans le pays d'Hanovre. D'ailleurs les soins que l'on apporteroit à sa culture, et les essais que l'on feroit sur cette plante, l'améneroient insensiblement à un plus grand degré de perfection. On sait déjà qu'il faut employer un tiers de semence de moins que si l'on semoit du *lin* ordinaire. La semaison de celui de Sibérie se fait à la fin de Mars ; il ne leve qu'au commencement de la quatrieme semaine, et il n'a point à craindre les gelées du printemps.

LINAIGRETTE. *Voyez* LIN DE MARAIS.

LINAIRE COMMUNE ou LIN SAUVAGE, *Linaria lutea vulgaris*, J. B. 3, 456 ; *et flore majore*, C. B. Pin. 212 ; *Linaria prima*, Dod. Pempt. 183 ; *Antirrhinum Linaria*, Linn. 858. C'est la grande *linaire ;* c'est une plante qui croît également sur le bord des champs ou des chemins, et dans les pâturages stériles. Ses racines sont vivaces, blanches, ligneuses, rampantes et fort traçantes. Une seule racine pousse plusieurs tiges, hautes d'un pied et demi, droites, rondes, verdâtres, branchues, garnies dans toute leur longueur de feuilles placées sans ordre, étroites, longues, linéaires, pointues, un peu redressées, assez semblables à celles de l'ésule, excepté qu'elles ne donnent point de lait ; ce qui a donné lieu au proverbe latin : *Esula lactescit, sine lacte linaria crescit.*

Les fleurs de la *linaire* sont jaunes, de même structure que celles du mufle-de-veau ou *antirrhinum*, dont elle est une espece selon M. *Deleuze*, et se terminent en bas par un éperon, de même longueur que le reste de la fleur. Elles naissent aux sommités des tiges et des rameaux, imbriquées les unes sur les autres ou rangées en épi : il leur succede un fruit arrondi, divisé en deux capsules par une cloison mitoyenne, et percé de deux trous à son extrémité quand il est mûr ; il est rempli de graines plates, rondes, noires, et comme bordées d'un feuillet.

La saveur de cette plante est un peu amere et un peu âcre : en la froissant entre les doigts, elle a l'odeur du sureau ; le suc de ses feuilles n'altere point

la

la couleur du papier bleu, mais celui des fleurs le change en rouge. La *linaire* est résolutive, et adoucit singuliérement les douleurs des hémorroïdes : on en fait un onguent qui s'applique avec succès sur les varices de l'anus. Quelques Botanistes lui ont donné le nom d'*urinalis*, parce qu'elle est fort diurétique : il y a des personnes qui mettent cette plante dans les souliers, sous la plante des pieds, pour chasser la fievre quarte.

Il y a : La *linaire* de Sicile à feuilles de gallium, *Linaria Sicula folio gallii.* On distingue encore : La *petite linaire* odorante, *Linaria capillaceo folio, odora*, C. B. Pin. 213. Elle passe pour être apéritive. *Tournefort* compte cinquante-sept especes dans le genre de la *linaire.*

LINGUE, *Gadus malva*, Linn. ; *Asellus longus*, Willughb. ; *Gadus dorso dipterygio, ore cirrato, maxillâ superiore longiore*, Arted. ; en Angleterre, *ling ;* en Allemagne, *lenge ;* en Suede, *langa.* Ce poisson est du genre du *Gade ;* c'est la *longue morue* ou la *morue barbue ;* on en pêche non-seulement dans la Méditerranée, mais encore au débouché de la Manche et au nord de l'Angleterre. Les pêcheurs de Dunkerque, qui vont dans ces derniers parages, depuis Février jusqu'en Mai, en prennent pêle-mêle avec des églefins, etc. Ceux qui vont à la pêche de la morue, dans l'Amérique Septentrionale, n'y prennent quelquefois que des *lingues*, et d'autrefois que des morues proprement dites, suivant qu'ils tombent sur des bancs de l'une ou de l'autre espece de poisson. Le *lingue*, naturellement vorace, se jette avec avidité sur des haims amorcés avec du hareng ou de la sardine ; on en prend aussi aux filets et à la seine.

Lorsque ce poisson est frais, sa chair, dit *Willughby*, a un goût délicat, et lorsqu'elle a été salée et séchée, on la préfere encore à tous les autres alimens de ce genre.

Le *lingue* a beaucoup de ressemblance avec le *merlus ;* mais son volume est bien plus considérable ; il est d'une forme plus alongée ; sa queue est arrondie et non échancrée ; ses écailles sont plus petites : il a un plus grand nombre de rayons aux nageoires du dos ; celles

du ventre sont plus petites, et leurs trois premiers rayons dépassent leur membrane commune : la mâchoire supérieure est plus longue que celle de dessous ; c'est le contraire dans le *merlus* ; enfin le *lingue* a un barbillon suspendu à la mâchoire inférieure : la première nageoire dorsale a quinze rayons, et la seconde soixante-cinq ; (*Linnæus* dit que ces deux nageoires sont noirâtres, avec un rebord blanchâtre ;) les pectorales ont chacune environ vingt rayons, et les abdominales six ; celle de l'anus en a au moins soixante, et celle de la queue quarante.

LINLIBRIZIN ou YULIBRIZIN. Nom donné par quelques-uns à l'*acacia* en arbre et non épineux de la Jamaïque, *Acacia non spinosa Jamaïcensis, foliis latâ basi in metæ formam fastigiatis*, Pluk.

LINOT ou LINOTTE, *Linaria avis aut Linota*. Petit oiseau mis par les Méthodistes dans le rang des *Moineaux* : les Ornithologistes en distinguent plusieurs especes.

LINOTTE VULGAIRE, que quelques-uns appellent *linotte* grise, *pl. enl.* 151, *fig.* 1. C'est la *linette* de Belon ; *anjouvin* et *bec-figue d'hiver* en Provence ; *fanello* des Italiens ; en Latin *Linaria avis vulgaris*. Petit oiseau qui est très-commun dans nos contrées ; il est gros comme un *moineau* : sa tête est couverte de plumes d'un gris-brun, bordées de roussâtre ; celles qui couvrent la poitrine sont d'un rouge obscur et couvert par le blanc-roussâtre qui termine les plumes ; le dessus du croupion et du cou est d'un gris-brun ; le reste du plumage supérieur est d'un brun nué de marron : le ventre et les jambes sont d'un blanc nué de roussâtre ; les pennes des ailes et de la queue, noires et bordées de blanc ; la queue est un peu fourchue ; l'iris couleur de noisette ; les pieds sont bruns, les ongles noirs ; le bec d'un gris-blanc est brun à sa pointe. La femelle a les couleurs moins foncées.

Les *linottes* font leur nid en plein champ, ou dans les vergers, toujours assez bas ou sur les ceps de vigne, les groseilliers, les noisetiers et d'autres arbustes touffus, dans les haies et les taillis ; elles font deux pontes par an de cinq ou six œufs chacune : ils sont d'un blanc sale, tiquetés de rouge-brun au gros bout ;

le nid est composé en dehors de mousse, de feuilles, de quelques petites racines entrelacées ; il est garni en dedans de plumes, de crin et de laine : l'incubation est de quatorze à quinze jours ; les peres et meres nourrissent les petits en dégorgeant la nourriture : en été les petits vont ensemble ; en automne les *linottes* se réunissent en troupes nombreuses, elles prennent leur vol toutes en même temps, en jetant un petit cri, qu'elles répetent de temps en temps en volant : leur vol n'est pas bien élevé, il est par sacades et soutenu par de fréquens coups d'ailes ; toute la troupe s'abat en même temps, et elle passe la nuit sur les arbres qui conservent long-temps leurs feuilles, quoique desséchées, tels que les chênes, les charmes, etc. Leur nourriture consiste en différentes graines de chardons, de mouron, de millet ou d'autres plantes ; on prétend qu'elles ont beaucoup de goût pour celle de *lin* et que de là leur est venu le nom de *linotte* ; à défaut de graines elles becquetent les boutons des arbres.

On peut élever leurs petits comme ceux des *serins*. Consultez ce qu'en dit *Olina* ; ils s'apprivoisent aisément et sont susceptibles d'éducation : leur chant est agréable et a quelque rapport à celui du *serin* ; il est moins varié, moins haut et moins soutenu, mais il n'est pas glapissant comme l'est quelquefois celui du *serin* ; les jeunes *linottes* prennent aisément le chant des oiseaux qu'elles entendent ; elles ont même assez de facilité à retenir et à siffler un air de serinette et à articuler quelques mots comme le *serin* ; comme lui, elles ont une apparence d'attachement pour la personne à laquelle elles sont le plus habituées : un *linot* apparié avec une *serine* produit, dit-on, plus facilement que tout autre oiseau, des métis dont le produit qui en résulte forme une race féconde. La *linotte* en cage se nourrit de pain, de millet, de mouron, de graine de lin et de chenevis.

LINOTTE A LONGUE QUEUE du Brésil. *Voyez* VEUVE ÉTEINTE.

LINOTTE A TÊTE JAUNE, d'*Edwards*. C'est le *moineau du Mexique* de M. *Brisson*. Elle est un peu plus grosse que le pinson d'Ardenne ; elle a le devant de

la tête, les joues et la gorge jaunes ; le derriere de la tête brunâtre ; une bande brune derriere les yeux descend en s'élargissant sur le cou ; le reste du plumage du corps est brun, mais tacheté de noir en dessus et de fauve en dessous ; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, ainsi que la queue ; le bec est couleur de chair pâle ; les pieds sont d'une teinte plus foible et les ongles noirâtres.

LINOTTE AUX PIEDS NOIRS. Son bec est verdâtre ; la queue très-fourchue ; le reste comme dans la *linotte grise* dont elle paroît une variété : elle se trouve en Lorraine.

LINOTTE BLANCHE. On en a vu quelques-unes, détenues en cage et dont le plumage étoit devenu blanc en grande partie.

LINOTTE BLEUE de *Catesby*. Voyez MINISTRE.

LINOTTE BRUNE d'*Edwards*. Les plumes sont noirâtres, bordées d'une nuance rembrunie, et qui sur le dessus du corps tire au roussâtre, au cendré sur la poitrine et le croupion ; le bec cendré, les pieds bruns.

Catesby fait mention d'un *petit moineau de Virginie* que M. *Brisson* rapporte à cette *linotte ;* il n'est pas si gros que le friquet ; tout son plumage est brun, mais plus foncé sur le corps qu'en dessous ; il vit d'insectes qu'il prend en sautillant presque continuellement sur les haies.

LINOTTE D'ANGOLA de M. *Brisson*. Voyez VENGOLINE.

LINOTTE DE MONTAGNE, *Linaria avis montana*. Elle est d'une taille fort au-dessus de celle de la *linotte grise ;* le croupion dans le mâle est rouge ; le plumage est d'un noir bordé de cendré à la tête et sur le cou, varié de noir et de roussâtre sur le corps, blanchâtre au ventre, blanc et varié de noir à la gorge, au devant du cou, à la poitrine et sur les côtés ; les ailes et la queue sont d'un noir-gris et terminées de blanc ; le bec et les pieds bruns, les jambes blanchâtres. Cette *linotte* n'est pas rare dans la partie montagneuse du Derbyshire en Angleterre.

Edwards fait mention d'une *linotte gris-de-fer ;* son plumage inférieur est d'un cendré clair,

LINOTTE DE STRASBOURG. *Voyez* GYNTEL.

LINOTTE DES VIGNES ou LINOTTE ROUGE (grande), *pl. enl. 485, fig. 1, Linaria rubra major.* Elle est un peu moins grande que la *linotte grise.* Le plumage de la poitrine et du dessus de la tête est rougeâtre ; c'est pourquoi on l'appelle aussi *linotte rouge.* Détenue en cage elle perd pour toujours ses belles couleurs : on a même éprouvé que les petits élevés en cage ne deviennent jamais rouges. En liberté le rouge ne s'efface que dans la saison de la mue ; le dessus de son cou est cendré : le reste du plumage supérieur est d'un marron rembruni, le croupion d'un blanc nué de roussâtre, ainsi que le ventre et les jambes ; les pennes des ailes et de la queue sont noires et bordées de blanc ; l'iris est couleur de noisette ; le bec noirâtre et nué de blanc à sa base inférieure ; les pieds sont bruns, les ongles noirs ; le plumage de la femelle est varié de taches brunes sur un fond roussâtre. La *linotte rouge* a les mêmes habitudes que la *linotte grise ;* elle niche de même. Cette espece passe pour chanter beaucoup mieux encore que l'espece grise. A l'égard de la *petite linotte des vignes*, Voyez SIZERIN.

LINOTTE PETITE de M. *Brisson.* Voyez CABARET.

LION, *Leo.* Le *lion*, dit M. *de Buffon*, a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fiere, la voix terrible : sa taille est bien prise et si bien proportionnée que son corps paroît être le modele de la force, jointe à l'agilité : aussi solide que nerveux, n'étant chargé ni de chair ni de graisse, et ne contenant rien de surabondant, il est tout nerfs et muscles. Cette grande force musculaire se marque au dehors par les sauts et les bonds prodigieux qu'il fait aisément, par le mouvement brusque de sa queue, qui est assez fort pour terrasser un homme, par la facilité avec laquelle il fait mouvoir la peau de sa face, et sur-tout celle de son front, qui est traversée de rides profondes, ce qui ajoute beaucoup à la physionomie ou plutôt à l'expression de la fureur, et enfin par la faculté qu'il a de remuer sa criniere, laquelle non-seulement se hérisse, mais se meut et s'agite en tout sens lorsqu'il est en colere. Le front de ce quadrupede est carré ; le nez est grand, large,

évasé ; sa gueule est fort grande et fendue ; ses mâchoires sont composées de grands os extrêmement forts, et garnies chacune de quatorze dents, dont quatre sont incisives, quatre canines et six molaires : sa langue est grande, rude, très-âpre et parsemée de quantité de petites pointes aussi dures que la corne, longues environ d'un quart de pouce, et recourbées vers le gosier : c'est cette disposition des parties de la langue qui rend le léchement du *lion* extrêmement dangereux ; car il a bientôt endormi ou engourdi la chair et excorié l'épiderme. On doit se tenir fort en garde contre les léchemens de cet animal, même le plus apprivoisé ; car dès qu'il a senti le sang, son naturel sanguinaire s'irrite et l'excite à mordre et à faire de cruels ravages, comme nous le dirons bientôt.

Les *lions* de la plus grande taille ont environ huit ou neuf pieds de longueur depuis le mufle jusqu'à l'origine de la queue, qui est elle-même longue d'environ quatre pieds : ces grands *lions* ont quatre ou cinq pieds de hauteur. Les *lions* de petite taille ont environ cinq pieds et demi de longueur, sur trois pieds et demi de hauteur, et la queue longue d'environ trois pieds ; elle est terminée par une espece de houppe.

La *lionne* est dans toutes les dimensions d'environ un quart plus petite que le *lion*. Presque tous les Voyageurs paroissent s'accorder à dire que la couleur de la robe du *lion* est fauve sur le dos, et blanchâtre sur les côtés et sous le ventre.

Le *lion* porte une criniere ou plutôt un long poil qui couvre toutes les parties antérieures de son corps, et qui devient toujours plus long à mesure qu'il avance en âge. La *lionne* n'a jamais ces longs poils, quelque vieille qu'elle soit. L'animal d'Amérique que les Européens ont appelé *lion* et que les Naturels du Pérou nomment *puma*, n'a point de criniere : il est aussi beaucoup plus petit et plus foible ; il est extrêmement lâche et timide, il fuit à la vue de l'homme. Il ne seroit pas impossible, dit M. *de Buffon*, que la douceur du climat de cette partie de l'Amérique Méridionale eût assez influé sur la nature du *lion* pour le dépouiller de sa criniere, lui ôter son courage

et réduire sa taille. Mais ce qui paroît impossible c'est que cet animal qui n'habite que les climats situés entre les Tropiques et auquel la Nature paroît avoir fermé tous les chemins du Nord, puisqu'il est si sensible au froid, ait passé des parties Méridionales de l'Asie ou de l'Afrique en Amérique, ces Continens étant séparés vers le Midi par des mers immenses. C'est ce qui nous porte à croire, continue M. *de Buffon*, que le *puma* n'est point un *lion* tirant son origine des lions de l'ancien Continent et qui auroit ensuite dégénéré dans le climat du nouveau Monde; mais que c'est un animal particulier à l'Amérique, comme le sont aussi la plupart des animaux de ce nouveau Continent : ce sentiment paroît confirmé par plusieurs Relations. *Frésier* dit que le *puma* ou *lion du Pérou* differe beaucoup de celui d'Afrique; que sa tête tient de celle du loup et de celle du tigre, et qu'il a la queue plus petite que l'un et l'autre. Ces prétendus *lions* n'ont ni la grandeur ni la fierté, ni la couleur de ceux d'Afrique : ils sont gris, n'ont point de criniere, ont l'habitude de monter sur les arbres. Enfin ces animaux different du vrai *lion* par les habitudes naturelles et par la forme du corps. Toutes ces considérations paroissent suffisantes pour faire cesser l'équivoque du nom, et pour empêcher que l'on ne confonde le *puma* d'Amérique avec le vrai *lion* d'Afrique ou d'Asie. Le *puma* n'est peut-être qu'un *jaguar* ou un *couguar*, ou quelque variété de ces especes. *Voyez les art.* JAGUAR et COUGUAR.

Lorsque les Européens firent la découverte du nouveau Monde ils trouverent en effet que tout y étoit nouveau; les animaux quadrupedes, les oiseaux, les poissons, les insectes et les plantes, tout parut inconnu, tout se trouva différent de ce qu'on avoit vu jusqu'alors. Il fallut cependant dénommer les principaux objets de cette nouvelle nature; un petit rapport dans la forme extérieure, une légere ressemblance de taille et de figure suffirent pour attribuer à ces objets inconnus les noms des choses connues; de là les incertitudes, l'équivoque, la confusion qui s'est encore augmentée, parce qu'en même temps qu'on donnoit aux productions du nou-

veau Monde les dénominations de celles de l'ancien Continent, on y transportoit continuellement et dans le même temps les especes d'animaux et de plantes qu'on n'y avoit pas trouvées. C'est dans les ouvrages de l'illustre M. *de Buffon* qu'il faut voir comment il a démontré, avec son génie et sa sagacité ordinaires, quels sont les animaux propres à l'ancien Continent et au nouveau Monde, et ceux qui sont communs aux deux Continens. Nous avons consigné à l'*article* QUADRUPEDE un extrait de ces vues philosophiques.

Les *lions* n'habitent que les climats secs et brûlans de l'Asie et de l'Afrique ; ainsi l'espece de ce noble animal paroît confinée entre les deux Tropiques de l'ancien Monde. Et ce qui prouve évidemment que l'excès de leur férocité vient de l'excès de la chaleur, c'est que dans le même pays ceux qui habitent les hautes montagnes où l'air est plus tempéré, sont moins forts et d'un naturel moins féroce que ceux qui demeurent dans les sables brûlans du Biledulgerid ou du Zaara. De l'aveu de ceux qui ont parcouru cette partie de l'Afrique, il ne s'y trouve pas actuellement autant de *lions*, à beaucoup près, qu'il y en avoit autrefois. Les Romains tiroient de la Lybie pour l'usage de leurs spectacles cinquante fois plus de *lions* qu'on ne pourroit y en trouver aujourd'hui. On a remarqué de même qu'en Turquie, en Perse et dans l'Inde, les *lions* sont maintenant beaucoup moins communs qu'ils ne l'étoient anciennement ; et comme ce puissant et courageux animal fait sa proie de tous les autres animaux, et n'est lui-même la proie d'aucun, on ne peut attribuer la diminution du nombre dans son espece qu'à l'augmentation du nombre dans celle de l'homme ; car il faut avouer que la force de ce roi des animaux brutes ne tient pas contre l'adresse d'un Hottentot ou d'un Negre, qui souvent osent l'attaquer tête à tête avec des armes assez légeres.

Cette supériorité de nombre et d'industrie dans l'espece humaine, qui brise la force du *lion*, en énerve aussi le courage. Cette qualité, quoique naturelle, s'exalte ou se tempere dans l'animal, suivant l'usage heureux ou malheureux qu'il a fait de sa force,

Dans les vastes déserts du Zaara et en général dans toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie où l'homme a dédaigné d'habiter, les *lions* sont encore en assez grand nombre, et tels que la Nature les produit. Accoutumés à mesurer leurs forces avec tous les animaux qu'ils rencontrent, l'habitude de vaincre les rend intrépides et terribles; ne connoissant pas la puissance de l'homme, ils n'en ont nulle crainte; n'ayant pas éprouvé la force de ses armes, ils semblent les braver; les blessures les irritent même sans les effrayer : un seul de ces *lions* du désert attaque souvent une caravane entiere; et lorsqu'après un combat opiniâtre et violent il se sent affoibli, au lieu de fuir il continue de se battre en retraite, en faisant toujours face et sans jamais tourner le dos. Au contraire, les *lions* qui habitent aux environs des villes et des bourgades de l'Inde et de la Barbarie, ayant connu l'homme et la force de ses armes, ont perdu leur courage, ils sont foibles, lâches et timides au point d'obéir à sa voix menaçante, de n'oser l'attaquer, de ne se jeter que sur le menu bétail, et enfin de s'enfuir, en se laissant poursuivre par des femmes ou par des enfans qui leur font, à coups de bâton, quitter prise et abandonner lâchement leur proie.

Ce changement, cet adoucissement dans le naturel du *lion*, prouve qu'il est susceptible d'être apprivoisé jusqu'à un certain point et de recevoir une espece d'éducation; aussi l'histoire nous parle-t-elle de *lions* attelés à des chars de triomphe, de *lions* conduits à la guerre ou menés à la chasse, et qui, fidelles à leur maître, ne déployoient leur force et leur courage que contre ses ennemis. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que le *lion* pris jeune et élevé parmi les animaux domestiques, s'accoutume aisément à vivre et même à jouer innocemment avec eux; qu'il est doux pour ses maîtres et même caressant, sur-tout dans le premier âge; et que si sa férocité naturelle reparoît quelquefois, il la tourne rarement contre ceux qui lui ont fait du bien. Comme ses mouvemens sont très-impétueux et ses appétits très-véhémens, on ne doit pas présumer que les impressions

de l'éducation puisse toujours les balancer ; aussi y auroit-il du danger à lui laisser trop long-temps souffrir la faim ou à le contrarier en le tourmentant hors de propos ; car non-seulement il s'irrite des mauvais traitemens, mais il en garde le souvenir et paroît en méditer la vengeance, comme il conserve aussi la mémoire et la reconnoissance des bienfaits. On peut conclure de différens faits, que sa colere est noble, son courage magnanime et son naturel sensible. On l'a vu souvent dédaigner de petits ennemis, mépriser leurs insultes et leur pardonner des libertés offensantes ; on l'a vu, réduit en captivité, s'ennuyer sans s'aigrir, prendre au contraire des habitudes douces, obéir à son maître, flatter la main qui le nourrit, donner quelquefois la vie à ceux qu'on avoit dévoués à la mort en les exposant à devenir sa proie ; et comme s'il se fût attaché par cet acte généreux, ce *lion*, fier, courageux, sembloit oublier la force qu'il tenoit de la Nature pour protéger l'innocence ou au moins la foiblesse. Quelle généreuse magnanimité dans un animal sauvage et carnassier ! Il vivoit tranquillement avec des victimes sacrifiées soit à sa voracité, soit à la vindicte publique, soit au plaisir du peuple avide de sang et de carnage. Il leur faisoit part de sa subsistance, se la laissoit même quelquefois enlever toute entiere pour prolonger leurs jours, et souffroit plutôt la faim que de perdre le fruit de son premier bienfait.

On pourroit dire aussi que le *lion* n'est pas cruel, puisqu'il ne l'est que par nécessité, qu'il ne détruit qu'autant qu'il consomme, et que dès qu'il est repu, il est en pleine paix avec toute la terre ; tandis que le *tigre*, le *loup* et tant d'autres animaux d'espece inférieure, tels que le *renard*, la *fouine*, le *putois*, le *furet*, etc. donnent la mort pour le seul plaisir de la donner, et que dans leurs massacres nombreux ils semblent plutôt vouloir assouvir leur rage que leur faim.

Quoique le *lion* ne se trouve que dans les climats les plus chauds, il peut cependant subsister et vivre assez long-temps dans les pays tempérés, peut-être même avec beaucoup de soin pourroit-il y multi-

plier : on en a vu naître dans la Ménagerie de Florence et à Naples, mais ces faits sont très-rares. Les anciens et les modernes conviennent que les *lions* nouveaux nés (*lionceaux*) sont fort petits, bien distinctement formés, de la grandeur à peu près d'une belette, c'est-à-dire de six ou sept pouces de longueur : ils disent aussi que les *lionceaux* ne sont en état de marcher que deux mois après leur naissance. Sans donner une entiere confiance au rapport de ces faits, dit M. *de Buffon*, on peut présumer avec assez de vraisemblance que le *lion*, attendu la grandeur de sa taille, est au moins trois ou quatre ans à croître, et qu'il doit vivre environ sept fois trois ou quatre ans, c'est-à-dire à peu près vingt-cinq ans. On en a gardé quelques-uns au combat du taureau pendant seize ou dix-sept ans.

L'inspection des parties du *lion* mâle et leur direction dans l'état propre à l'accouplement, prouve qu'il s'exécute comme dans les autres quadrupedes, et non pas à rebours comme le prétendent plusieurs Naturalistes d'après *Aristote*. C'est aussi mal-à-propos que ce Philosophe a prétendu que le cou de cet animal ne contient qu'un seul os, sans division de vertebres ; ce fait a été démenti par l'expérience, qui même nous a donné sur cela, dit M. *de Buffon*, un fait très-général : c'est que dans tous les quadrupedes, sans en excepter aucun, et même dans l'homme, le cou est composé de sept vertebres ni plus ni moins ; et ces mêmes sept vertebres se trouvent dans le cou du *lion* comme dans celui de tous les autres quadrupedes. Un autre fait général, c'est que les animaux carnassiers ont le cou beaucoup plus court que les animaux frugivores, et sur-tout que les animaux ruminans. Mais cette différence de longueur dans le cou des quadrupedes ne dépend que de la grandeur de chaque vertebre, et non pas de leur nombre qui est toujours le même. A l'égard de la solidité des os du *lion* qu'*Aristote* dit être sans moëlle et sans cavité, de leur dureté qu'il compare à celle du caillou, de leur propriété de faire feu par le frottement, c'est une erreur.

Les *lions* sont très-ardens en amour : lorsque la

femelle est en chaleur, elle est quelquefois suivie de huit ou dix mâles qui ne cessent de rugir autour d'elle, et de se livrer des combats furieux, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, vainqueur de tous les autres, en demeure paisible possesseur, et s'éloigne avec elle. Nous ne savons rien de positif sur le temps de la gestation. La *lionne* met bas au printemps et ne produit qu'une fois par an. *Aristote* a dit qu'elle n'a que deux mamelles, mais elle en a quatre; sa portée est quelquefois de quatre petits et même de six.

S'il est dans les principes de la Nature de favoriser la multiplication des êtres, il est de sa sagesse de veiller à la conservation de ceux que la foiblesse et l'imbécillité de l'âge exposeroient à périr de besoin ou à devenir la proie de quelque animal carnassier. Aussi la tendresse maternelle est le prototype de la prévoyance de la Nature. Dans les *lions*, toutes les passions, même les plus douces, sont excessives, et l'amour maternel est extrême. La *lionne* naturellement moins forte, moins courageuse et plus tranquille que le *lion*, devient plus hardie et plus terrible dès qu'elle a des petits : elle ne connoît alors aucun danger; elle se jette indistinctement sur les hommes et sur les animaux qu'elle rencontre; elle les met à mort; elle se charge ensuite de sa proie, la porte et la partage à ses *lionceaux*, auxquels elle apprend de bonne heure à sucer le sang et à déchirer et dévorer la chair. D'ordinaire elle met bas dans des lieux très-écartés, solitaires et de difficile accès; et lorsqu'elle craint d'être découverte, elle cache ses traces en retournant plusieurs fois sur ses pas, ou bien elle en efface l'empreinte avec sa queue; quelquefois même, lorsque l'inquiétude est grande, elle transporte ailleurs ses petits; et quand on veut les lui enlever, elle devient furieuse et les défend jusqu'à la derniere extrémité; le ravisseur est presque toujours puni de sa témérité.

On croit que le *lion* n'a pas l'odorat aussi parfait ni les yeux aussi bons que la plupart des animaux de proie. On a remarqué que la grande lumiere du soleil paroît l'incommoder, qu'il marche rarement

dans le milieu du jour ; que c'est pendant la nuit qu'il fait toutes ses courses ; que quand il voit des feux allumés autour des troupeaux, il n'en approche guere, etc. On a observé qu'il n'évente pas de loin l'odeur des autres animaux, qu'il ne les chasse qu'à vue, et non pas en les suivant à la piste comme font les chiens et les loups, dont l'odorat est plus fin.

Le rugissement du *lion* est si fort, que quand il se fait entendre par échos la nuit dans les déserts, il ressemble au bruit du tonnerre ; ce rugissement est sa voix ordinaire, car quand il est en colere il a un autre cri qui est court et réitéré subitement ; au lieu que le rugissement est un cri prolongé, une espece de grondement d'un ton grave, mêlé d'un frémissement plus aigu ; il rugit cinq ou six fois par jour, et plus souvent lorsqu'il doit tomber de la pluie. Le cri qu'il fait lorsqu'il est en colere est encore plus terrible que le rugissement ; alors il se bat les flancs de sa queue, il en bat la terre, il agite sa criniere, fait mouvoir la peau de sa face, remue ses gros sourcils, montre des dents menaçantes et tire sa langue armée, comme nous l'avons dit plus haut, de pointes très-dures. Il est beaucoup plus fort par la tête, les mâchoires et les jambes de devant que par les parties postérieures du corps : il voit la nuit comme les chats, il ne dort pas long-temps et s'éveille aisément ; mais c'est mal-à-propos qu'on a prétendu qu'il dormoit les yeux ouverts.

Comme tous les animaux fuient à la présence du *lion*, il est souvent obligé de se cacher et de les attendre au passage ; il se tapit sur le ventre dans un endroit fourré, d'où il s'élance avec tant de force qu'il les saisit souvent du premier bond. Dans les déserts et les forêts il fait sa nourriture la plus ordinaire de gazelles et de singes, quoiqu'il ne prenne ceux-ci que lorsqu'ils sont à terre ; car il ne grimpe pas sur les arbres. Il mange beaucoup à la fois et se remplit pour deux ou trois jours ; il a les dents disposées comme celles du chien, elles sont si fortes qu'il brise aisément les os, et qu'il les avale avec la chair : on prétend qu'il supporte long-temps la faim. Comme son tempérament est excessivement

chaud, il supporte moins patiemment la soif, et boit toutes les fois qu'il peut trouver de l'eau; il prend l'eau en lapant, comme le chien; mais au lieu que la langue du chien se courbe en dessus pour laper, celle du *lion* se courbe en dessous, ce qui fait qu'il est long-temps à boire, et qu'il perd beaucoup d'eau. Il lui faut environ quinze livres de chair crue par jour; il préfere la chair des animaux vivans ou récemment égorgés, et ne retourne guere chercher les restes de sa premiere proie: son haleine est très-forte, et son urine d'une odeur insupportable.

La démarche ordinaire du *lion* est fiere, grave et lente, quoique toujours oblique; sa course ne se fait pas par des mouvemens égaux, mais par sauts et par bonds, et ses mouvemens sont si brusques qu'il ne peut s'arrêter à l'instant et qu'il passe presque toujours son but. Lorsqu'il saute sur sa proie, il fait un bond de douze ou quinze pieds, tombe dessus, la saisit avec ses pattes de devant qui sont larges, grandes, divisées en cinq doigts, et garnies de fortes griffes aiguës et tranchantes; les pieds de derriere n'ont que quatre doigts; il déchire sa proie avec les ongles de devant, et ensuite il la dévore avec les dents. On prétend que sa salive, introduite dans la chair par sa morsure, produit presque les mêmes symptômes que la morsure du chien enragé; elle cause des convulsions, et le plus souvent fait mourir. Tant qu'il est jeune et qu'il a de la légéreté, il vit du produit de sa chasse, et quitte rarement les déserts et les forêts; mais lorsqu'il devient vieux et pesant, il s'approche des lieux fréquentés et devient plus dangereux pour l'homme et pour les animaux domestiques; seulement on a remarqué que lorsqu'il voit des hommes et des brutes ensemble, c'est toujours sur les brutes qu'il se jette, et jamais sur les hommes, à moins qu'ils ne le frappent; car alors il reconnoît à merveille celui qui vient de l'offenser, et il quitte sa proie pour se venger. On prétend qu'il préfere la chair du chameau à celle de tous les autres animaux: il aime aussi celle des jeunes éléphans. Ils ne peuvent lui résister lorsque leurs défenses n'ont pas encore poussé, et il en vient aisément à bout, à moins que

la mere n'arrive à leur secours. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre et l'hippopotame sont les seuls animaux qui puissent résister au *lion*. On s'est faussement imaginé, sur-tout en France, que le chant du coq épouvante le *lion;* l'on a plus d'une expérience que cet animal a ravagé des poulaillers, sans que le chant des coqs ni les cris des poules aient fait la moindre impression sur lui. Il n'en est pas de même à l'égard des serpens; l'on est convaincu par des expériences réitérées qu'il les craint extrêmement; et c'est pour cela que quand les Mores rencontrent quelque *lion*, et qu'ils sont hors d'état de se sauver de ses griffes, ils défont promptement la bande de toile qui compose leur turban, et l'agitent devant eux de maniere qu'elle imite les mouvemens d'un serpent: le *lion* ne l'a pas plutôt apperçue, que sans examiner la vérité ou la fausseté de cette représentation, il quitte la partie et se retire.

Quelque terrible que soit cet animal, on ne laisse pas de lui donner la chasse avec des chiens de taille, et bien appuyés par des hommes à cheval; on le déloge, on le fait retirer; mais il faut que les chiens et même que les chevaux soient aguerris auparavant, car presque tous les animaux frémissent et s'enfuient à la seule odeur du *lion*. Sa peau, quoique d'un tissu ferme et serré, ne résiste point à la balle ni même au javelot; néanmoins on ne le tue presque jamais d'un seul coup. On le prend souvent par adresse, en le faisant tomber dans une fosse profonde qu'on recouvre avec des matieres légeres, au-dessus desquelles on attache un animal vivant. Le *lion* devient doux dès qu'il est pris, et si l'on profite des premiers momens de sa surprise ou de sa honte, on peut l'attacher, le museler et le conduire où l'on veut.

La chair du *lion* est d'un goût désagréable et fort; cependant les Negres et les Indiens ne la trouvent pas mauvaise; ils en mangent souvent.

On dit que le cœur du *lion*, mis en poudre, est propre pour guérir l'épilepsie; son sang est sudorifique et alexitere, sa graisse émolliente et nervale, et propre contre la goutte.

La peau du *lion*, qui faisoit autrefois la tunique

des héros, sert maintenant aux Mores de lit et de manteau : nous l'employons aussi à faire des housses pour les chevaux de carrosse et de main.

LION D'AMÉRIQUE, c'est le *puma*. Voyez *à l'article* LION.

LION (lézard). *Voyez* LÉZARD dit le LION.

LION MARIN, *Leo marinus*. C'est un animal amphibie et vivipare, figuré sur le modele des phoques, qui se trouve quelquefois vers le cap de Bonne-Espérance, et communément sur les côtes des Terres Magellaniques, dans l'isle de Juan-Fernandez, et dans quelques autres parties de l'hémisphere Austral. On le retrouve dans les mers du Nord, sur les isles Kouriles et au Kamtschatka.

Le *lion marin* est le *phoque à oreilles externes de la plus grande espece*, le *phoque à criniere* de M. *Forster*, le *Phoca leonina* de *Steller*, le *siwutcha* des Russes, le *siout* des Kamtschadales.

Quand cet animal a pris tout son accroissement, il peut avoir depuis douze jusqu'à quinze pieds de long, et depuis dix jusqu'à quatorze de circonférence près des épaules ; son poids est d'environ quinze à dix-huit cents livres. Les femelles qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites d'un tiers ; le corps des uns et des autres a presque par-tout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre ; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert par-tout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrain et aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer : la tête paroit être trop petite à proportion d'un corps aussi gros ; son museau est un peu relevé et comme tronqué à son extrémité, assez semblable à celui d'un gros dogue ; la levre inférieure est plus courte que la supérieure, et toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches qui sont longues, noires, et qui s'étendent le long de l'ouverture de la gueule ; ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des cure-dents ; elles blanchissent dans la vieillesse : ses oreilles sont coniques, longues d'environ un

demi-pouce,

demi-pouce, fermes et repliées vers l'extrémité, velues en dehors, lisses en dedans ; ses yeux sont gros, proéminens ; les caroncules des grands angles sont fort apparentes et d'un beau rouge, ce qui fait paroître ses yeux ardens et échauffés ; l'iris est vert, et le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins : à l'angle intérieur de l'œil est une membrane (*Membrana nictitans*), qui peut recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal ; ses sourcils composés de crins noirs sont assez forts.

Sa langue est fourchue par le bout et couverte de petites fibres tendineuses : le palais est cannelé et sillonné transversalement par des rides assez sensibles. Le *lion marin* a comme l'ours marin trente-six dents, elles sont disposées de même, mais du triple plus longues ; les incisives supérieures sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une : ces dents incisives sont au nombre de quatre, tant en haut qu'en bas ; les dents canines sont coniques, un peu crochues vers la pointe, avec une cannelure au côté intérieur, et bien plus longues que les incisives ; il y a aussi, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire supérieure, placées l'une auprès de l'autre, entre les incisives et les molaires, et une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure : les dents molaires sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, et au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure : les dents molaires sont plus courtes que les canines, et ont des protubérances.

Sur chaque côté de la poitrine le *lion marin* a, au lieu de pieds de devant, des palmes ou nageoires lisses, noirâtres, lesquelles renferment cinq doigts avec leurs phalanges et articulations : on y distingue des apparences d'ongles en forme de tubercules arrondis, d'une substance cornée, et situés au tiers de la longueur de la nageoire : la nageoire ou palme a la forme d'un triangle alongé et tronqué vers la pointe ; elle est sans poil et comme crénelée sur la face intérieure : les nageoires postérieures sont comme les antérieures, mais divisées sensiblement à

l'extérieur en cinq doigts, fort longs et aplatis, qui sont terminés par une membrane mince, comprimée, et qui s'étend au-delà de l'extrémité des doigts ; les petits ongles qui sont au-dessus de ces doigts ne servent à l'animal que pour se gratter le corps. La verge du *lion marin* est à peu près de la grosseur de celle du cheval, et la vulve dans la femelle est placée fort bas vers la queue, qui n'a qu'environ trois pouces de longueur ; cette queue est conique et velue : lorsque l'animal est dans une situation alongée, la queue se trouve cachée entre les nageoires de derriere qui, dans cette situation, sont très-voisines l'une de l'autre.

Le *lion marin* differe aussi de tous les autres animaux de mer par un caractere qui lui a mérité son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec le lion terrestre ; c'est une criniere de poils épais, ondoyans, longs de deux à trois pouces et de couleur jaune foncé, qui s'étend sur le front, les joues, le cou et la poitrine ; cette criniere se hérisse lorsqu'il est irrité, et lui donne un air menaçant : la femelle, qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas la plus légere apparence de cette criniere ; tout son poil est court, lisse, luisant et d'une couleur légérement jaunâtre ; le poil du mâle, à l'exception de la criniere, est également luisant, poli et court, mais d'un fauve-brun plus ou moins foncé, quelquefois noirâtre. Le *lion marin* n'a point de feutre ou de petits poils lanugineux au-dessous des longs poils, comme il s'en trouve dans l'ours marin. La couleur de ces animaux varie en intensité suivant l'âge, et les vieux mâles ont quelquefois du blanc sur le cou et sur la tête.

Ces animaux vont et se tiennent en grandes familles, moins nombreuses cependant que celles des ours marins avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage : chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles, et de quinze à vingt jeunes des deux sexes ; il y a même des mâles qui ont un plus grand nombre de femelles, et d'autres qui en ont moins. Les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et

sanglans ; ils se battent pour défendre leurs femelles contre un rival qui vient s'en saisir et les leur enlever ; après le combat le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entiere du vaincu ; ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile ; et lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence et ne finit que par la fuite ou par la mort du plus foible. Un *lion marin*, au milieu de ses femelles, est comme un bacha au milieu de son sérail ; la jalousie lui fait mettre tout en usage pour en écarter les mâles.

Les femelles des *lions marins* ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles ; elles sont dans une dépendance absolue du chef de la famille : elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes ; mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire les chefs de deux familles différentes sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat ; et si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle et prend parti pour ou contre l'un des deux combattans, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs ; alors la bataille devient presque générale et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles dont les familles se réunissent sous la loi des vainqueurs. On observe que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats ; affoiblis par l'âge, ils se tiennent éloignés, restent tranquilles sur leur large pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher. Dans la mêlée la plupart des femelles oublient leurs petits et tâchent de s'éloigner du lieu de la scene en fuyant ; il s'en trouve cependant qui les emportent dans leur gueule, et d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre ; mais en général ces animaux paroissent avoir peu d'attachement pour leur progéniture. Au reste, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont féroces et cruels ; ils maltraitent rarement leurs femelles ou leurs petits ; ils ont pour elles

beaucoup d'attachement, et sensibles à leurs caresses ils les leur rendent avec complaisance : mais ce qui doit paroître singulier c'est que le temps des amours est celui où le mâle est moins complaisant et plus fier ; il faut que la femelle fasse les premieres avances, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances, que par degrés il cesse d'être indifférent et dédaigneux, et de marquer de la mauvaise humeur ; il finit par se laisser toucher de sensibilité, il se rend aux instances de sa femelle : c'est alors que tous deux se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, et après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la premiere à terre, le mâle l'y suit, et l'accouplement dure huit à dix minutes.

De même que les ours marins ils choisissent toujours les Isles désertes pour y aller faire leurs petits, et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. Ils s'accouplent dans la saison de l'été des différens climats où ils se trouvent : le temps de la gestation est d'environ onze mois : les femelles ne produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux petits à chaque portée. Les *lions marins* ne mangent point tant que durent leurs amours ; aussi après ce temps sont-ils toujours fort maigres et très-épuisés. Ceux qu'on a ouverts dans cette saison n'avoient dans leur estomac que de petites pierres, mais dans tout autre temps ils sont très-gras, et leur estomac est rempli des poissons et des crustacées qu'ils mangent en grande quantité.

La voix de ces animaux est différente suivant l'âge et le sexe. Les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau, et lorsqu'ils sont irrités ils témoignent leur colere par un gros ronflement ; la voix des femelles est plus foible et imite assez le beuglement d'un jeune veau ; la voix des petits est assez semblable à celle d'un agneau âgé de quelques mois. Ces animaux marchent de la même maniere que les ours marins, c'est-à-dire en se traînant sur la terre à l'aide des palmes antérieures ; mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grace ; il y en a qui sont si lourds, si gras, et ce sont probablement

les vieux ; qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siége, et sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler et à dormir : les jeunes *lions marins* ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours marins : on les trouve souvent endormis sur le rivage, mais leur sommeil est si peu profond qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuient du côté de la mer. Lorsque les petits sont fatigués de nager ils se mettent sur le dos de leur mere, mais le pere ne les y souffre pas long-temps et les en fait tomber, comme pour les forcer à s'exercer et à se fortifier dans l'exercice de la nage.

Tous les *lions marins*, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vîtesse et de légéreté ; ils peuvent aussi rester fort long-temps sous l'eau sans respirer ; ils exhalent une odeur forte et qui se répand fort au loin : lorsqu'ils sont à terre, la présence ou la voix de l'homme les fait fuir et se jeter à l'eau ; car quoiqu'ils soient bien plus grands et plus forts que les ours marins, ils sont néanmons plus timides. Quand un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement et fuient en gémissant ; jamais ils n'attaquent ni n'offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre ; il faut qu'ils soient blessés griévement ou réduits aux abois pour qu'ils deviennent dangereux ; la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Comme ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés, les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer ; et attendu que ces animaux sont puissans, massifs et très-forts, c'est une espece de gloire parmi les Kamtschadales que de tuer un *lion marin ;* ces peuples sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent aux plus grands périls ; ils vont chercher ces animaux, en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et la lune ; ils attaquent ceux qu'ils trouvent endormis et flottans sur l'eau : les chasseurs qui en tuent le plus passent pour des

héros ; ordinairement ils les assomment à coups de perches ; quelquefois ils leur lancent des fleches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivans avec des cordes dont ils leur embarrassent les pieds ou palmes.

Il n'y a, dit *Kracheninikoff*, dans son *Histoire de Kamtschatka*, que des gens très-agiles qui s'adonnent à la chasse du *lion marin ;* ils s'approchent à la dérobée et lui plongent un couteau dans la poitrine au-dessous de l'aisselle ; ce couteau est attaché à une longue courroie faite de cuir de veau marin et arrêtée à un pieu ; le chasseur s'enfuit au plus vîte, et les autres lancent de loin sur l'animal des fleches ou des couteaux pour le blesser dans plusieurs endroits du corps ; on l'acheve à coups de massue. Les Voyageurs Européens tuent les *lions marins* à coups de mousquets chargés à balles.

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut, stupide et sauvage, M. *Steller*, de l'*Académie des Sciences de Petersbourg*, dit qu'ils sont cependant capables d'être apprivoisés, et qu'ils s'accoutument insensiblement à la présence de l'homme lorsqu'on ne leur fait aucun mal, particuliérement dans la saison où leurs petits n'ont pas encore appris à nager. Il m'est arrivé une fois, dit M. *Steller*, de séjourner une semaine entiere au milieu d'eux sur un endroit élevé, dans une tente où j'observois leur conduite et leurs manieres de vivre. Quelquefois ils étoient couchés autour de moi de tous côtés, occupés à regarder le feu que j'avois allumé, et à observer, pour ainsi dire, mes mouvemens ; ils ne s'éloignoient point, quoiqu'en passant au milieu d'eux j'enlevasse leurs petits et que je les égorgeasse à leurs yeux ; ils se mêloient même entre eux mâles et femelles ; les mâles se battoient à outrance soit pour la possession des femelles, soit pour les places qu'ils occupoient avec autant de chaleur et de mouvement que les *ours marins*. L'un d'eux entre autres, auquel on avoit enlevé sa femelle, reçut plus de cent blessures dans un combat qu'il soutint trois jours entiers contre ses adversaires.

M. *Forster* qui eut le temps d'observer ces grands animaux, à la terre des Etats, confirme tout ce que

nous avons exposé ci-dessus, d'après l'*Encyclopédie Méthodique*, des habitudes naturelles des *lions marins*. Il les a vu souvent se saisir avec un degré de rage qu'il est impossible de décrire, et plusieurs portoient sur le dos des balafres reçues dans ces attaques. On pouvoit marcher au milieu de ces animaux, sans qu'ils cessassent d'être tranquilles, quelquefois ils fuyoient; mais il y a du risque à se placer entre eux et la mer, car si quelque chose les épouvante ils se précipitent vers les flots en si grand nombre, que si l'on ne sortoit pas de leur chemin on seroit infailliblement terrassé. Lorsqu'on les surprenoit tout à coup ou qu'on les éveilloit, ils levoient la tête, ronfloient et montroient les dents d'un air si farouche qu'ils sembloient vouloir dévorer les hommes; mais dès que ceux-ci avançoient sur eux ils s'enfuyoient.

M. *Forster* dit aussi que l'accouplement chez les *lions marins* est précédé de plusieurs caresses étranges: la femelle se tapit aux pieds du mâle, rampant cent fois autour de lui, et de temps à autre rapprochant son museau autour du sien, comme pour le baiser: le mâle, pendant cette cérémonie, sembloit avoir de l'humeur; il grondoit et montroit les dents à sa femelle comme s'il eût voulu la mordre: à ce signal la souple femelle se retiroit et venoit ensuite recommencer ses caresses et lécher les pieds du mâle. Après un long préambule de cette sorte ils se jetèrent tous les deux dans la mer, et y firent plusieurs tours en se poursuivant l'un l'autre; enfin la femelle sortit la premiere sur le rivage où elle se renversa sur le dos; le mâle qui la suivoit de près la couvrit dans cette situation.

Au printemps, en été et dans l'hiver, on voit beaucoup de *lions marins* entre les précipices et les rochers de l'isle d'Alait; on en voit aussi en grand nombre sur les côtes de l'Amérique et dans les terres des Kamtschadales; mais ils ne vont point au-delà du cinquante-sixieme degré de latitude: on en prend beaucoup autour du promontoire de Kronozki, aux environs de l'isle d'Ostrownaz, de la baie Awatschi, et depuis ces endroits jusqu'au promontoire de Lapatka dans les isles des Kourilles et jusqu'à l'isle

Matmey. Le Capitaine *Spanberg* a donné dans sa Carte le nom de *Palais de Siwutcha* à une certaine Isle, à cause de ces animaux qui s'y rendent en foule, et de la ressemblance qu'ont ces rochers avec les murs d'une ville. Ces animaux passent dans ces lieux en Juillet et Août, pour s'y reposer, peupler, mettre bas leurs petits et les élever.

La chair des *lions marins* est presque noire et d'assez mauvais goût, sur-tout celle des mâles : la chair des jeunes est blanchâtre et peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade et désagréable au goût. Leur graisse ressemble à celle de l'ours marin. Elle est abondante et peut fournir une grande quantité d'huile, mais elle n'est pas mangeable.

Le *lion marin* du Lord Amiral *Amson* (*Voyage*, Tome II, pag. 35 et suiv.) n'est pas le véritable *lion marin*, mais une grande espece de *phoque*. Voyez PHOQUE.

Le *lion marin* de *Biervillas*, est le *dugon*. Voyez DUGON à la suite de l'*article* VACHE MARINE.

LION MARIN, *Leo cancer*. *Rondelet* donne ce nom à un crustacée jaunâtre, velu, ayant le dos fort épineux et ondé, ressemblant d'ailleurs aux langoustes : sa chair est bonne à manger, très-restaurante, et on l'estime propre à purifier la masse du sang.

LION DES PUCERONS. *Voyez* son article à la suite du *mot* DEMOISELLE.

LIOU-LIOU. C'est la *cigale à tête verte* de l'isle de Cayenne.

LIPARIS, *Cyclopterus Liparis*, Linn.; *Cyclogaster*, Gronov.; *an Liparis ?* Arted., Willughb., Rondel. Poisson du genre du *Bouclier ;* il se trouve dans la mer du Nord. La peau de ce poisson est si lâche qu'elle se détache aisément du corps, pour peu qu'on la touche rudement. Selon *Gronovius*, le *liparis* a la tête courte, obtuse et bien plus large que le corps. Les yeux sont sur le haut des côtés de la tête ; la gueule est placée sous le dessous du museau ; la mâchoire supérieure dépasse un peu celle de dessous, toutes deux sont garnies, ainsi que le gosier, de beaucoup de petites dents disposées par groupes sur différens espaces ; les membranes des ouïes sortent de dessous

leurs opercules et laissent distinguer les sept rayons dont chacune est garnie : le tronc est dénué d'écailles apparentes ; il est épais, presque rond auprès de la tête, aplati par les côtés vers la queue : le ventre est large et très-bombé : la nageoire dorsale commence à l'endroit du cou, et se prolonge ainsi que celle de l'anus jusqu'à celle de la queue, en sorte que ces trois nageoires paroissent n'en former qu'une seule qui est continue : la dorsale a trente rayons flexibles, très-déliés ; les pectorales, qui sont très-larges, en ont chacune vingt-neuf ; les abdominales sont réunies en maniere d'entonnoir : celle de l'anus a trente rayons.

LIQUIDAMBAR ou COPALME, *Liquidambari arbor aut Styrax aceris folio.* C'est un arbre de la Louisiane, fort ample, grand, branchu, touffu et très-beau. Quelques-uns soupçonnent que c'est le platane de la Virginie, mais c'est à tort. Le platane de Virginie est assez connu pour que personne ne le confonde avec le *liquidambar* qui est maintenant commun en France, où il réussit en pleine terre. Les Indiens l'appellent *ococol* ou *ocosolt*, et les Européens *storax* ou *styrax d'Amérique.* Ses racines sont fort rampantes : son tronc est droit ; son écorce est en partie roussâtre, en partie verte et odorante ; ses feuilles sont partagées en trois pointes et davantage, comme celles de l'érable ; elles ressemblent à celles du petit érable des bois. (Ce qu'il est nécessaire de spécifier pour avoir une idée de ses feuilles, la classe des érables étant très-nombreuse et ayant ses feuilles si différentes d'un individu à l'autre.) Les fleurs mâles et les fleurs femelles sont rassemblées sur le même pied ; les fleurs femelles forment des boules à la base des épis mâles : les fruits sont sphériques, épineux comme ceux du plane, composés de plusieurs capsules jaunâtres, saillantes et terminées en pointe, dans lesquelles sont renfermées des graines ovales.

Il découle avec ou sans incision de l'écorce de cet arbre un baume odorant et très-pénétrant, qui s'appelle aussi LIQUIDAMBAR, *Liquidambarum.* Ce suc résineux est d'une consistance de vernis gras ; d'un jaune-

rougeâtre, clair ; d'un goût âcre, aromatique ; d'une odeur qui approche du styrax ou de l'ambre gris. Autant on apportoit autrefois de ce baume de la Nouvelle-Espagne, de la Virginie et d'autres pays Méridionaux de l'Amérique, dont on se servoit pour donner une bonne odeur aux peaux et aux gants, autant le *liquidambar* est rare aujourd'hui, soit parce que cet aromate portoit trop à la tête, soit parce qu'on a substitué les parfums des fleurs de notre pays aux parfums étrangers, de sorte qu'on ne trouve plus le baume dont il est question que chez les Curieux.

Il se sépare quelquefois du suc du *liquidambar* nouvellement récolté, une matiere balsamique comme oléagineuse, roussâtre, très-limpide et fort fluide ; c'est ce qu'on nomme *huile de liquidambar*. Elle est beaucoup plus odoriférante et nage sur le baume.

On dit que les habitans de la Virginie, après avoir coupé par petits morceaux les rameaux et l'écorce de cet arbre, les font bouillir dans de l'eau, sur laquelle on voit surnager une liqueur huileuse qu'ils vendent pour le vrai *liquidambar*. On mêle aussi l'écorce de cet arbre, coupée par petits morceaux, avec le vrai *liquidambar*, pour lui conserver son odeur douce. Les Missionnaires mettent du bois de cet arbre dans leurs encensoirs en place d'encens ; son odeur modérée est très-gracieuse. Le *liquidambar* est émollient, maturatif et détersif. On l'estime excellent pour les fistules à l'anus.

Il y a aussi le *liquidambar Oriental* dont parle M. *Duhamel*, dans son *Traité dss arbres et arbustes*. Cet arbre donne le *storax calamite*. Voyez STYRAX.

LIRON, en vieux François et en Espagnol, c'est le *loir*. Voyez *ce mot*.

LIS. *Voyez* LYS.

LISERON, *Convolvulus*. Il y a plusieurs plantes qui portent ce nom.

Le LISERON RUDE ou LISET ÉPINEUX, *Convolvulus asper*. C'est le *Smilax aspera, fructu rubente aut rutilo fructu*, de quelques Auteurs. Mais, comme l'observe M. *de Haller*, le *smilax* est fort différent des *liserons* qui sont des *convolvules*. C'est une plante qui croît aux lieux rudes, incultes, proche des haies, aux bords

des chemins, sur les montagnes et dans les vallées des pays chauds. La racine est longue, serpentante, grosse comme le petit doigt, articulée, blanchâtre, dure et vivace ; elle pousse plusieurs tiges longues, cannelées, sarmenteuses, rameuses, flexibles, épineuses et garnies de vrilles par le moyen desquelles elles s'entortillent autour des arbrisseaux voisins : les feuilles naissent seules par intervalles ; elles sont grandes, larges comme celles du lierre, dures, nerveuses, épineuses et tachetées de blanc : les fleurs qui naissent au printemps par grappes aux sommités des rameaux, sont petites, blanchâtres, odorantes, composées chacune de six feuilles disposées en étoile. A ces fleurs succedent, au mois d'Août, des fruits ronds qui deviennent mollets et rouges lorsqu'ils sont mûrs, et qui renferment deux ou trois semences sphériques, brunes en dehors, blanches en dedans, d'un goût fade et désagréable.

Toutes les parties de cette plante sont d'usage en Médecine ; sa racine est dessicative et sudorifique : elle convient dans toutes les maladies de la peau : on peut même la substituer dans les maladies vénériennes à la *salsepareille*, qui est, dit-on, une espece de *smilax*. Voyez SALSEPAREILLE.

Le *liseron épineux* convient en topique pour la goutte et les dartres.

Le GRAND LISERON ou LISET, *Convolvulus major, albus*, C. B. Pin. 294 ; *Smilax lævis, major*, Dod. Pempt. 392 ; *Convolvulus sepium*, Linn. 218. Il croît presque par-tout, dans les haies et parmi les broussailles, aux lieux un peu humides et cultivés. Cette plante rend du lait quand on la coupe : sa racine est longue, menue, vivace et fibreuse : elle pousse comme la précédente des tiges longues, grêles, sarmenteuses et grimpantes : ses feuilles sont en cœur ou en fer de fleche, dont les deux ailerons qui se prolongent au-dessous de l'insertion du pédicule sont comme tronqués : ses fleurs sont pédunculées, solitaires ; elles ont la figure d'une cloche marquée de cinq plis ; elles ont un calice à cinq feuilles, deux bractées opposées, ovales et cordiformes, cinq étamines et un pistil terminé par deux stigmates, et sont très-blan-

ches; elles paroissent en été : il leur succede des fruits capsulaires, gros comme des cerises, arrondis, membraneux, et qui contiennent chacun deux semences anguleuses, de couleur tannée; elles sont mûres en automne.

Les pourceaux aiment assez la racine du grand *liseron;* toute la plante est vulnéraire et purgative. *Hoffman* appelle sa racine la *scammonée d'Allemagne.*

Le PETIT LISERON ou PETIT LISET, *Convolvulus minor, arvensis, flore roseo*, C. B. Pin. 294; *Helxine cissampelos multis, sive Convolvulus minor*, J. B. 2, 157; *Convolvulus arvensis*, Linn. 218; on le nomme aussi *campanette* ou *clochette*, ou *vrillée commune.* Il differe du *grand liseron* par sa petitesse, par ses fleurs qui sont couleur de rose ou panachées, et sur-tout par ses feuilles véritablement en fer de fleche ou dont les prolongemens de la base sont aigus. Il croît abondamment par-tout, dans les terres cultivées et dans les jardins où il étouffe et abat les autres plantes qu'il peut saisir : on le trouve aussi dans les blés et même aux lieux incultes, principalement dans les années pluvieuses. Il fleurit en été comme le précédent.

M. *de Tournefort* regarde cette plante comme un des meilleurs vulnéraires que nous ayons. Les gens de la campagne s'en servent communément pour guérir leurs blessures, en appliquant dessus la plante pilée entre deux cailloux.

Dans l'Amérique Méridionale il croît une espece de gros et grand *liseron*, dont la racine porte le nom de *mechoachan;* Voyez *ce mot.* On trouve à Saint-Domingue une espece de *liseron* qui rend une couleur rouge, c'est le *Convolvulus tinctorius* de *Barrere.* Le *liseron* maritime est la *soldanelle.* Le *liseron* à trois couleurs est la *belle-de-nuit.*

LISETTE. On donne ce nom ou ceux de *coupe-bourgeon* et de *beche* à un petit insecte fort nuisible aux jets des arbres fruitiers dans les mois de Mai et de Juin : il broute les boutons de la vigne, et fait périr les greffes des pêchers et des abricotiers. Quelques Jardiniers, pour garantir de ces insectes les jeunes greffes ou les jets, les enveloppent dans de petits sacs de papier liés avec un fil; mais souvent la précaution

est inutile. *Voyez* la description de la *beche* à la suite de l'*article* VIGNE.

LISIZA, *Cottus Japonicus*. M. *Pallas*, *Spicil. fascic.* 7, p. 30, donne ce nom à un poisson qui se trouve dans la mer voisine du Kamtschatka; il ressemble par son port au *cotte* appelé *armé*. Voyez *ce dernier mot*. Il est du même genre; sa longueur est d'environ un pied; la tête est alongée, rétrécie par devant, aplatie vers l'arriere; le museau partagé en deux lobes saillans au-dessus des mâchoires; chaque angle de la gueule offre une lame plane et triangulaire; il y a six rayons à chaque membrane des ouïes : le corps est garni longitudinalement de plusieurs rangées d'osselets bombés, dont le grand diametre est situé transversalement; la partie saillante de chaque osselet offre une espece d'épine, avec des stries à leur base, divergentes à la circonférence : la premiere nageoire dorsale a six rayons en forme de tranchant vers leur base; la seconde en a sept, flexibles; les pectorales en ont chacune douze; les abdominales, chacune deux; celle de l'anus en a huit; celle de la queue, douze, outre six autres plus petits placés sur les côtés; les rayons de toutes les nageoires sont hérissés d'aspérités, ainsi que toutes les parties extérieures de ce poisson. La couleur du *lisiza* est d'un blanc-jaunâtre; le dos est brunâtre, toutes les nageoires sont tachetées de cette derniere teinte. On voit derriere la tête une grande tache brune d'où partent des lignes vers les yeux, les ouïes et les nageoires pectorales; on voit encore des lignes de cette même couleur sur le reste du corps de l'animal; elles sont plus ou moins larges.

LIT-CHI. Arbre de la Chine fameux, ainsi que le *chi-tse*, par les vertus qu'on attribue à ses fruits, et qui sont incroyables. Au reste, consultez ce qu'en a dit le Pere *d'Entrecolles* dans les *Lettres édifiantes*.

LITE. Les Madagascariens donnent ce nom à des sucs végétaux naturels de leur pays : le *lite-hura* ou *litin-barococo* est le sang-dragon; le *lite-bistic* est la résine laque; le *lite-menta* est le benjoin; le *lite-ranne* est la tacamaque; le *lite-enfouraha* est l'élémi vert, etc.

LITHARGE FOSSILE, *Lithargyrium fossile.* Plusieurs Etrangers voyageurs et instruits ont exposé dans une de nos conférences sur l'Histoire Naturelle, etc. des morceaux de *litharge* rougeâtre, qu'ils nous ont assuré avoir ramassés dans des fentes poreuses de mines de plomb en filons.

De l'examen que nous avons fait de cette sorte de *litharge* et de nos questions sur les environs et la nature du sol où elle avoit été recueillie, il résulte que cette *litharge fossile* a pu être produite par cette espece de feu souterrain qui sort quelquefois en forme de *mouffette enflammée* par l'orifice des filons, et va se perdre dans l'air ambiant, en léchant une superficie des parois du puits de la mine de plomb. Cette *litharge fossile* avoit été ramassée dans les montagnes de Goslar. Nous en conservons un échantillon dans notre Cabinet, et nous assurons que ce n'est point une *mine de plomb rouge et en cristaux;* Voyez *à l'article* PLOMB. On trouve aussi de cette espece de *litharge* ou *minium* fossile à Langenbeck dans le pays de Nassau, en Derbyshire et en Espagne.

Toute la *litharge* du commerce est une chaux de plomb comme à demi-vitrifiée; elle provient des affinages en grand de l'argent. On nomme *litharge marchande* celle qui est comme en poussiere écailleuse; la *litharge fraîche* est en bloc telle qu'elle sort de la fonderie. *Voyez l'article* PLOMB dans cet *ouvrage*, dans le *Dictionnaire de Chimie*, et consultez ce que nous en disons dans notre *Minéralogie.*

LITHI. Arbre qui croît naturellement dans le Chili. Son tronc est de la grosseur d'un homme et revêtu d'une écorce verdâtre, qui donne en le coupant une eau de la même couleur; ses branches sont chargées de feuilles alternes, lisses, d'un vert gai, et semblables à celles de notre lauréole. On lit dans *l'Histoire des Incas*, que les fleurs et les fruits du *lithi* sont moins connus que ses mauvaises qualités. On prétend que l'ombre de son feuillage fait enfler prodigieusement tout le corps de ceux qui reposent sous cet arbre, et que le suc qui en découle ou que ses branches donnent quand on les coupe, produit le même effet sur les endroits de la peau où il tombe.

Pour se guérir de cette maladie on prend du lierre terrestre que l'on pile avec du sel, l'on s'en frotte et l'enflure passe en deux ou trois jours. Le Pere *Feuillée* dit qu'on peut aussi se frotter avec la décoction des feuilles du *maiten*. Le bois du *lithi* est blanc et tendre quand on le coupe vert, mais en séchant il devient rouge et si dur qu'il est difficile de le mettre en œuvre; on s'en sert cependant pour la construction, et quand il a trempé dans l'eau il devient comme incorruptible.

LITHOGLYPHITES. Nom que l'on donne aux substances fossiles, organisées ou non, et qui représentent en massif des matériaux jetés en moule ou travaillés par un Sculpteur; en un mot, des pierres figurées soit en creux, soit en relief : telles sont les *artholites*, les *lardites*, les *tyromorphytes*, les *pisolites*, les *cyanites*, les *melopéponites*.

LITHOLOGIE, *Lithologia*. On appelle ainsi l'histoire naturelle des pierres. On donne le nom de *lithologisation* aux courses que l'on fait pour examiner et ramasser des pierres, comme on appelle *herborisation* la recherche des plantes.

LITHOMORPHITES. Des Naturalistes appellent ainsi des pierres peintes par la Nature : elles sont connues plus communément sous le nom de *dendrites;* Voyez *ce mot*.

LITHOPHAGE ou MANGEUR DE PIERRE. On donne ce nom à un petit insecte noirâtre qui se trouve dans l'ardoise. Cet animal curieux est couvert d'un fourreau percé par les deux bouts, fort tendre et fragile, et dont la couleur est cendrée et verdâtre : l'animal rend ses excrémens par l'une de ces ouvertures, et il passe ses pieds et sa tête par l'autre. Cet insecte a le corps composé d'anneaux avec six pieds.

On apperçoit dans les couches de l'ardoise les traces de cet insecte : ce sont les chemins qu'il se creuse lorsque la pierre est encore molle : c'est avec sa tête qu'il marche; en la traînant et la faisant sortir par le petit trou qui est au-devant de son fourreau, elle devient un point fixe qui lui sert pour avancer, tandis que le reste de son corps s'appuie sur ses pieds :

ce qui est inoui, c'est qu'on prétend qu'il a quatre mâchoires qui lui servent de dents. M. *Desbois* dit que cet animal fait sortir de sa bouche un petit filet dont il construit son fourreau : il a dix petits yeux noirâtres, cinq de chaque côté, rangés les uns à côté des autres en forme de croissant. On ne sait pas, dit le même Auteur, quelle nouvelle forme cet animal prend dans la suite ; mais il est constant qu'il se métamorphose, et que c'est dans le fourreau que se fait ce changement : peut-être le *lithophage* se rapporte-t-il à quelque espece de teigne. Un Observateur ayant rencontré la nymphe de ce petit insecte, en vit sortir plus de quarante larves toutes vivantes : elles avoient la tête noire, leurs pieds étoient fort visibles ; leur corps étoit jaune et mêlé de rouge.

LITHOPHOSPHORE. Divers Naturalistes donnent ce nom à différentes pierres qui, étant les unes raclées et les autres calcinées, ont la propriété de reluire dans l'obscurité. *Voyez* PIERRE DE BOULOGNE, BLENDE et SPATH PHOSPHORIQUE.

LITHOPHYTE. Ce mot qui, comme son anagramme *phytolithe*, ne devroit exprimer que des pétrifications plutôt végétales qu'animales, n'est employé que pour désigner certaines productions à polypier plus ou moins flexibles, en forme d'arbre et de la nature d'une corne ramollie. (*Tournefort* en rapporte vingt-huit especes dans ses *Institutions Botaniques.*) M. *de Jussieu*, en 1741, a fait rentrer dans le regne animal toutes les productions marines et en forme d'arbre, rangées jusqu'alors parmi les plantes. Ces productions connues sous les noms de *lithophytes*, *cératophytes*, *madrépores*, *coraux*, *corallines* et plusieurs *zoophytes*, font partie des êtres animés que ce Naturaliste appelle *polypiers*, dont le corps se ramifie et porte à chaque extrémité ou à sa surface de petits animaux analogues aux bourgeons ou aux fleurs des plantes, parce qu'ils ont la faculté de se reproduire de boutures et d'œufs semblables à des graines. L'idée de l'animalité de ces corps avoit cependant été effleurée par *Imperati* en 1699, renouvelée en 1727 par *Peyssonel*, mais sans preuves assez convaincantes et sans détails aussi décisifs que ceux de M. *de Jussieu*. Voyez

l'article

l'article *Lithophyte* à la suite du *mot* CORALLINE. *Voyez aussi les mots* CORAIL et POLYPE.

On nomme *kératophytes fossiles* les *lithophytes* qui ressemblent à des buissons, et qui se trouvent en différens états, enfouis dans la terre : on en parle aussi à l'*article* CORALLINE.

LITIERE, *Stramentum*. Se dit de la paille dénuée de grain qu'on met sous les chevaux, les bœufs et autres bestiaux pour qu'ils se couchent dessus à l'étable et à l'écurie.

LITORNE, c'est la *grive* de genévrier ; *Voyez à la suite du mot* GRIVE. Il y a aussi la *litorne* de Canada et celle de Cayenne.

La *litorne* de Canada ou *grive* de Canada, *pl. enl. 556, fig. 1*, est la *grive brune* de passage de *Catesby* ; ce n'est qu'une variété de notre *litorne* ; elle voyage en hiver dans la Virginie, la Caroline et la Louisiane.

La *litorne* de Cayenne ou *grive* de Cayenne, *pl. enl. 515*. M. *Mauduyt* soupçonne que cet oiseau qu'on a peu envoyé de Cayenne jusqu'à présent n'est point une *litorne*, pas même une *grive*, mais que c'est la femelle ou le jeune du *quereiva* qui est le *cotinga* de Cayenne, *pl. enl. 624*. La *litorne-calandrotte* est la *litorne-tourdelle*.

LITOULOU ; *Voyez* HERBE QUARRÉE.

LITS DE LA TERRE, *Telluris Strata*. Nom qu'on donne aux différentes couches du globe terrestre : nous en parlerons *au mot* TERRE. On dit un *lit de pierre*, un *lit de marne*, un *lit de craie*, un *lit de tuf*, un *lit de glaise* : ces lits sont plus ou moins épais et leur situation est plus ou moins horizontale. Les *lits de pierres* ou leurs couches courent assez parallélement. On dit aussi le *lit d'une riviere*. Le *lit de marée* est l'endroit de la mer où il y a un courant assez rapide.

LITTORELLE DES ÉTANGS, *Littorella lacustris* ; Linn. Mantiss. 160 et 295. Plante à racine vivace qui croît sur le bord des étangs ; ses hampes sont longues d'un à deux pouces. *Voyez* à la suite de l'*article* PLANTAIN, *Plantain des bords des étangs*.

LITUITE ou BATON PASTORAL, *Lituus*. Les Lithologistes donnent ce nom à des especes de *tuyaux de*

mer pétrifiés dont nous parlerons sous le nom d'*orthocératites* : Voyez *ce mot*.

LIVANE de Belon. *Voyez* PÉLICAN.

LIVÊCHE ou LEVESCHE, ou ACHE DE MONTAGNE, ou SESELI DE MONTAGNE, ou SERMONTAINE, *Levisticum vulgare*, Ger. 855 ; *et folis apii*, J. B. 3, Part. 2. 122, Dodon. Pempt. 311 ; *Angelica montana, perennis, paludapii folio*, Tourn. Inst. 313 ; *Ligusticum levisticum*, Linn. 359. Plante qui croît naturellement aux lieux ombrageux, même dans les terrains secs, en Provence et en Italie ; on la cultive dans les Jardins. Sa racine est vivace, épaisse, charnue, noirâtre en dehors, blanche en dedans et odorante : elle pousse une tige haute de quatre à cinq pieds, droite, grosse, cannelée, articulée, un peu rameuse : ses feuilles sont faites comme celles de l'ache des marais, mais plus amples, vertes, brunâtres et d'une odeur forte : les sommités des tiges sont chargées de grandes ombelles ou parasols, garnies de fleurs jaunâtres, auxquelles succedent des semences assez grandes, oblongues, aromatiques, âcres et de couleur obscure.

Toute cette plante répand une odeur forte, aromatique, et particuliérement la graine, qui a ainsi que la racine une saveur âcre qui n'est pas désagréable. Cette plante est diurétique et noircit un peu les urines : elle dissipe les vents, et est un bon vulnéraire. On fait confire sa racine dans le vinaigre, et dans cet état on la mâche pour se préserver de la contagion de l'air : l'usage des feuilles de *livêche* est très-spécifique pour procurer les regles supprimées par la peur.

On donne aussi le nom de *livêche* au *seseli* commun, *Ligusticum quod Seseli officinarum*, C. B. Pin. 162 ; *Seseli sive Siler montanum vulgare*, J. B. 3, 168, Dod. Pempt. 310 ; *Seseli annuum*, Linn. 377.

LIVRÉE. Nom que l'on donne à une espece de *limaçon* terrestre, dont la coquille ou robe est ornée, dans ceux d'une même couleur, de toutes les nuances intermédiaires du couleur de rose le plus tendre au rouge-ponceau, et du jaune pâle au jaune-orangé : ces sortes de coquilles (*Cochlea insignium*) sont

entourées de cercles ou de bandelettes de diverses couleurs noires, brunâtres, blanches sur un fond jaune : les levres de ces coquilles sont bordées d'un liseré noir.

Livrée, (chenille). On donne ce nom à une espece de chenille connue aussi sous le nom d'*annulaire*, et d'où sort un phalene (papillon nocturne), qui entoure de ses œufs un jet de poirier ou de pommier, ou de prunier. Plusieurs raies, semblables aux rubans que l'on porte à la campagne pour livrée de noces, se voient sur cette chenille que par allusion les Jardiniers nomment la *livrée* : Voyez Chenille surnommée la *Livrée* ; Voyez aussi Annulaire.

Il y a dans le tissu de la coque de cette chenille et de beaucoup d'autres une grande quantité de poudre jaune-citron, qui a fourni à feu M. *de Réaumur* un trait de morale et de galanterie. Les Dames, dit-il très-finement, qui cherchent, avec des soins pour lesquels nous manquons souvent de reconnoissance, à ajouter aux agrémens qu'elles tiennent de la Nature, ont imaginé dans ces derniers temps de se servir d'une poudre couleur de rose. Si la poudre jaune-citron des coques de nos *livrées* pouvoit leur paroître propre à donner une couleur plus agréable à leurs cheveux, ces coques seroient bientôt tirées de l'obscurité où elles sont ensevelies. Si M. *de Réaumur* vivoit, il verroit avec plaisir une partie de ses vœux remplis : nos Dames prennent aujourd'hui du goût pour la poudre rousse.

Livrée. En termes de Vénerie, *porter la livrée*, c'est pour les jeunes bêtes fauves ou *faons* des cerfs, des daims et des chevreuils, avoir la robe du premier âge, laquelle est rayée de diverses bandes ; les *faons* portent la *livrée* tant qu'ils n'ont pas subi la mue qui leur donne le pelage uniforme et propre de leur espece. *Voyez les articles* Cerf, Chevreuil et Daim. *Voyez aussi l'article* Sanglier.

Livrée d'Encre. *Voyez* Marquis d'Encre.

LOCHA. Nom donné au *rhenne* dans quelques endroits de la Laponie. *Voyez* ce mot.

LOCHE, *Cobitis tænia* ; Linn. ; *Cobitis aculeo bifurco infrà utrumque oculum*, Arted., Gronov. ; *Cobitis*

barbatula aculeata, Willughb.; *Tænia cornuta*, Schonev. en Allemagne, *steinbeisser* ou *steinpicker*; en Suede, près du lac Meler, *tanglake*; en Bourgogne, *mouteille*. Poisson du genre du *Cobite*; il se trouve dans les eaux douces et dans les cavités souterraines où il y a beaucoup d'eau, dans différens pays en Europe.

Ce poisson, dit *Willughby*, a la forme et la couleur du goujon de riviere; mais il est plus petit, il n'a ordinairement que trois pouces et demi de longueur. On en a vu qui avoient six pouces de long et de la grosseur du pouce. Il a une paire de barbillons aux coins de la gueule, et deux autres paires auprès de l'extrémité du museau; il y a, en outre, près des narines, deux petits prolongemens sensibles quand le poisson nage, et qui dans certains individus forment des especes d'aiguillons ou de cornes bifurquées à leur extrémité. Le museau est oblong; la mâchoire supérieure dépasse celle de dessous. Les yeux sont petits; les prunelles noires et bordées de jaune; le tronc est un peu cylindrique, d'une substance molle et comme onctueuse; il paroît dénué d'écailles: la nageoire dorsale a huit rayons; les pectorales, qui sont amples, en ont chacune douze; les abdominales, chacune sept; celle de l'anus en a six; celle de la queue, qui est large, en a environ dix-huit.

La robe de la *loche* est marquée de taches lenticulaires, noirâtres dans certains individus, d'un jaune roussâtre dans d'autres; les côtés offrent aussi des raies longitudinales de cette même teinte. *Baltner* dit que la *loche* fraye en Avril, parmi les herbes marécageuses; mais il y en a qui frayent aussi dans d'autres temps. *Gesner* observe que la *loche* est peut-être de tous les petits poissons celui qui mérite la préférence pour l'usage de la table; on en mange beaucoup dans les pays où il est abondant.

Loche de Mer ou Aphye marine, *Gobius aphya*, Linn.; *Aphua cobites*, Willughb., Bellon.; *Gobius uncialis, pinnâ dorsi secundâ ossiculorum septemdecim*, Arted.; *Gobionaria*, Arist.; *Morsio*, Gesn.: A Venise, *pignoletti* ou *marsione*. Cette espece est du genre du *Gobie*; elle se trouve dans la Méditerranée et dans le Nil. Ce poisson ressemble beaucoup au goujon

de mer ; mais il est plus petit. La premiere nageoire dorsale a six rayons un peu roides et épineux ; la seconde en a dix-sept ; il y en a autant aux pectorales ; six à chacune des abdominales ; onze à celle de l'anus, environ douze à celle de la queue. Selon *Willughby*, les yeux sont saillans et situés plus haut que dans la plupart des poissons : le dos, les deux nageoires qui sont sur cette partie, et celle de la queue, sont marqués de petites lignes brunes. Sa chair est pesante, d'une coction difficile, et bien inférieure à celle de la *loche de riviere*.

LOCUSTELLE, *Locustella avicula*, Willughb. Selon quelques-uns, c'est une variété de notre *alouette de buisson*, mais elle est plus petite que le roitelet ; le dessus du corps est d'un brun-jaunâtre tacheté de noirâtre ; le dessous est d'un blanc-jaunâtre, varié de taches brunâtres. La *locustelle* se trouve en Angleterre : son chant ressemble à celui de la cigale.

LOERIS. Nom donné par les Hollandois des Indes Orientales, au *loris*. Voyez *ce mot*.

LOHONG ou OUTARDE HUPPÉE d'Arabie, *Otis Arabica*. L'oiseau que les Arabes appellent *lohong*, est à peu près de la grosseur de notre grande outarde ; il a comme elle trois doigts à chaque pied, dirigés de même, seulement un peu plus courts ; les pieds, le bec et le cou sont plus longs ; le plumage de la partie supérieure est de couleur fauve rayé de brun foncé, avec des taches blanches en forme de croissant sur les ailes ; le dessous du corps est blanc, ainsi que le contour de la partie supérieure de l'aile ; le sommet de la tête, la gorge et le devant du cou ont des raies transversales d'un brun obscur sur un fond cendré ; le bas de la jambe, le bec, les ongles et les pieds sont d'un brun clair et jaunâtre ; l'iris d'un brun obscur ; la queue est tombante comme celle de la perdrix, et traversée par une bande noire ; les grandes pennes de l'aile et la huppe sont de cette même couleur. Cette huppe, dit M. *de Buffon*, est un trait fort remarquable dans l'*outarde* d'Arabie ; elle est pointue, dirigée en arriere, et fort inclinée à l'horizon ; de sa base elle jette en avant deux lignes noires, dont l'une plus longue passe sur l'œil et lui forme une espece de

sourcil ; l'autre beaucoup plus courte se dirige comme pour embrasser l'œil par dessus, mais n'arrive point jusqu'à l'œil qui est noir et placé au milieu d'un espace blanc. En regardant cette huppe de profil et d'un peu loin, on croiroit voir des oreilles un peu couchées et qui se portent en arriere.

LOIR, *Glis*. Est un petit quadrupede, dont le caractere, dit M. *Brisson*, est d'avoir deux dents incisives à chaque mâchoire, point de dents canines, les doigts onguiculés, point de piquans sur le corps, la queue longue et couverte de poils rangés de maniere qu'elle paroît ronde. Nous connoissons, dit M. *de Buffon*, trois especes de *loirs*, qui, comme la marmotte, dorment pendant l'hiver ; savoir, le *loir*, le *lérot* et le *muscardin*. Nous allons réunir sous ce même article la description et l'histoire de ces animaux, afin qu'on puisse mieux juger de leurs rapports et de leurs différences, en les voyant les uns à côté des autres.

Le *loir* est le plus gros des trois, le *muscardin* est le plus petit, et ces trois especes sont très-distinctes. Le *loir* est à peu près de la grandeur de l'écureuil ; il a comme lui la queue couverte de poils, mais moins longs. Le *lérot* n'est pas si gros que le rat ; il a la queue couverte de poils très-courts, avec un bouquet de poils à l'extrémité. Le *muscardin* n'est pas plus gros que la souris ; il a la queue couverte de poils plus longs que le *lérot*, mais plus courts que le *loir*, avec un gros bouquet de longs poils à l'extrémité. Le *lérot* differe des deux autres par les marques noires qu'il a près des yeux ; et le *muscardin* par la couleur blonde de son poil sur le dos. Tous trois sont blancs ou blanchâtres sous la gorge et le ventre ; mais le *lérot* est d'un assez beau blanc ; le *loir* n'est que blanchâtre, et le *muscardin* est plutôt jaunâtre que blanc dans toutes les parties inférieures.

Voici une observation des plus curieuses et des plus piquantes, faite par M. *de Buffon*, sur les animaux dont on vient de parler. C'est improprement que l'on dit que ces animaux dorment pendant l'hiver ; leur état n'est point celui d'un sommeil naturel, c'est une torpeur, un engourdissement des membres et des

sens ; et cet engourdissement est produit par le refroidissement du sang. Ces animaux ont si peu de chaleur intérieure qu'elle n'excede guere celle de la température de l'air au printemps. Nous avons plongé, dit M. *de Buffon*, la boule d'un petit thermometre dans le corps de plusieurs *lérots* vivans ; si la chaleur de l'air étoit de dix degrés au thermometre, celle de ces animaux étoit la même ; quelquefois même le thermometre plongé et appliqué sur le cœur, a baissé d'un demi-degré ou d'un degré, la température de l'air étant à onze. Or l'on sait que la chaleur de l'homme et de la plupart des animaux qui ont de la chair et du sang, excede en tout temps trente degrés : il n'est donc pas étonnant que ces animaux, qui ont si peu de chaleur en comparaison des autres, tombent dans l'engourdissement, dès que cette petite quantité de chaleur intérieure cesse d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air ; et cela arrive lorsque le thermometre n'est plus qu'à dix ou onze degrés au-dessus de la congélation. C'est là, continue M. *de Buffon*, la vraie cause que l'on ignoroit, et qui s'étend sur tous les animaux qui dorment pendant l'hiver ; il l'a reconnu dans les *loirs*, dans les *hérissons*, dans les *chauve-souris* ; et quoiqu'il n'ait pas eu occasion de faire la même expérience sur la *marmotte*, il y a lieu de penser qu'elle a le sang froid comme les autres, puisqu'elle est comme eux, sujette à l'engourdissement pendant l'hiver.

Cet état dure aussi long-temps que la cause qui le produit, et il cesse avec le froid : quelques degrés de chaleur au-dessus de dix ou onze, suffisent pour ranimer ces animaux ; et même si on les tient pendant l'hiver dans un lieu bien chaud, ils ne s'engourdissent aucunement, ils vont et viennent, ils mangent et ne dorment que de temps en temps, comme tous les autres animaux. Lorsqu'ils sentent le froid, ils se serrent et se mettent en double, pour offrir moins de surface à l'air et se conserver un peu de chaleur : c'est ainsi qu'on les trouve pendant l'hiver dans les arbres creux, dans les trous des murs, exposés au Midi, sans aucun mouvement, sur de la mousse et des feuilles. On les prend, on les tient, on les

roule sans qu'ils remuent, sans qu'ils s'étendent; rien ne peut les faire sortir de leur engourdissement qu'une chaleur douce et graduée; ils meurent lorsqu'on les met tout à coup près du feu: il faut pour les dégourdir les en approcher par degrés. Et quoique dans cet état ils soient sans aucun mouvement, qu'ils aient les yeux fermés, et qu'ils paroissent privés de tout usage de leurs sens, ils sentent cependant la douleur, lorsqu'elle est très-vive; une blessure, une brûlure leur fait faire un mouvement de contraction et un petit cri sourd qu'ils répetent même plusieurs fois. La sensibilité intérieure subsiste donc ainsi, aussi-bien que l'action du cœur et des poumons. Cependant il est à présumer que ces mouvemens vitaux ne s'exercent pas dans cet état de torpeur avec la même force, et n'agissent pas avec la même puissance que dans l'état ordinaire; la circulation ne se fait probablement que dans les plus gros vaisseaux; la respiration est foible et lente, les sécrétions sont très-peu abondantes, les déjections nulles, et il n'y a presque point de transpiration. En automne ils sont excessivement gras, et ils le sont encore lorsqu'ils se raniment au printemps; cette abondance de graisse est une nourriture intérieure qui suffit pour les entretenir et pour suppléer au peu qu'ils perdent par la transpiration. C'est peut-être moins la durée du froid que sa rigueur qui les fait périr.

Comme le froid est la seule cause de leur engourdissement, et qu'ils ne tombent dans cet état que lorsque la température de l'air est au-dessous de dix ou onze degrés, il arrive souvent qu'ils se raniment, même pendant l'hiver; car il y a des heures, des jours et même des suites de jours, dans cette saison, où la liqueur du thermometre se soutient à douze, treize ou quatorze degrés; et pendant ce temps doux, les *loirs* sortent de leurs trous pour chercher à vivre; ou plutôt ils mangent les provisions qu'ils ont ramassées pendant l'automne, et qu'ils y ont transportées.

Les *loirs* sont gras en tout temps, et plus gras en automne qu'en été; leur chair est assez semblable à

celle du cochon d'Inde, et n'est guere meilleure que celle du rat d'eau. Ces animaux faisoient partie de la bonne chere chez les Romains; il en élevoient en quantité. *Varron* donne la maniere de faire des garennes de *loirs*. Ce goût n'a pas été suivi, au rapport de *Pline;* les Censeurs défendirent à Rome qu'on en servît sur les tables, parce que leur chair est de trop difficile digestion. Au reste, il n'y a que le *loir* qui soit mangeable, le *lérot* a la chair mauvaise et d'une odeur désagréable.

Le *loir* ressemble assez à l'écureuil, par ses habitudes naturelles; il habite comme lui les forêts, il grimpe sur les arbres, saute de branche en branche, moins légérement, à la vérité, que l'écureuil qui a les jambes plus longues, le ventre moins gros, et qui est aussi maigre que le *loir* est gras; la *faine*, les *noisettes*, la *châtaigne* et les autres fruits sauvages font sa nourriture ordinaire; il mange aussi de petits oiseaux qu'il prend dans les nids: il fait son lit de mousse dans le tronc d'un arbre creux; il se gîte aussi dans les fentes des rochers élevés et toujours dans des lieux secs; il craint l'humidité, boit peu et descend rarement à terre. Il differe encore de l'écureuil, en ce que celui-ci s'apprivoise, et que l'autre demeure toujours sauvage.

Les *loirs* s'accouplent vers la fin du printemps; ils font leurs petits en été, les portées sont ordinairement de quatre ou cinq; ils croissent vîte, et l'on assure qu'ils ne vivent que six ans. Quelques Auteurs disent que les jeunes *loirs* nourrissent leurs pere et mere, lorsqu'étant vieux ils ne peuvent plus sortir de leur trou.

En Italie, où l'on est encore dans l'usage de manger des *loirs*, on fait dans les bois des fosses, que l'on tapisse de mousse, qu'on recouvre de paille, et où l'on jette de la faîne. On choisit pour cela un lieu sec, à l'abri d'un rocher exposé au Midi. Les *loirs* s'y rendent en nombre, et on les y trouve engourdis vers la fin de l'automne; c'est le temps où ils sont les meilleurs à manger. On les écorche et on les sale dans des barils. Ces petits animaux sont courageux, et défendent leur vie jusqu'à la derniere

extrémité : ils ont les dents de devant très-longues et très-fortes ; aussi mordent-ils très-violemment : ils ne craignent ni la belette, ni les petits oiseaux de proie : ils échappent au renard, qui ne pouvant grimper ne peut les suivre jusqu'au haut des arbres ; leurs plus grands ennemis sont les *chats sauvages* et les *martes*. Voyez *ces mots*.

L'espece du *loir* n'est pas extrêmement répandue : elle ne se trouve guere que dans les climats tempérés et dans les pays couverts de bois. On en trouve en Espagne, en France, en Grece, en Italie, en Allemagne, en Suisse, où ils habitent dans les forêts, sur les collines, et non pas au sommet des plus hautes montagnes, comme les *marmottes*. Le *loir* du Nord dont parlent les Naturalistes, est le *muscardin*, qui, comme nous l'avons dit, est la plus petite espece des trois. A l'égard du *loir* sauvage de l'Amerique, c'est peut-être le *rat des bois* de Mademoiselle *Merian*, ou le *sarigue*. Voyez SARIGUE.

Le *lérot* est plus petit que le *loir* et de forme différente ; mais la marque distinctive de ces deux animaux est dans la forme de la queue. Celle du *loir* est revêtue de longs poils d'un bout à l'autre ; au contraire la queue du *lérot* n'a que des poils très-courts sur la plus grande partie de sa longueur : elle est seulement terminée à son extrémité par un bouquet de poils longs. Le *lérot* a le corps et la tête plus courts, les oreilles plus longues et le museau un peu plus pointu que le *loir*. Comme le *lérot* est plus commun que le *loir*, et que le nom de *loir* est aussi plus connu que celui de *lérot*, on donne souvent celui de *loir* au *lérot* ; nous en avons vu les différences extérieures ; nous allons connoître la diversité de leurs mœurs.

Le *loir*, dit M. *de Buffon*, demeure dans les forêts et semble fuir nos habitations ; le *lérot* au contraire habite nos jardins et se trouve quelquefois dans nos maisons. L'espece en est aussi plus nombreuse, plus généralement répandue, et il y a peu de jardins qui n'en soient infestés. Ils se nichent dans les trous des murailles : ils courent sur les arbres en espaliers, grimpent sur les arbres des vergers, choisissent les meilleurs fruits et les entament tous dans le temps

qu'ils commencent à mûrir. Si l'on veut conserver des fruits, sur-tout les pêches, on doit s'attacher à détruire les *lérots*. Lorsque les fruits doux leur manquent, ils mangent des amandes, des noisettes, des noix, et même des graines légumineuses : ils en transportent en grande quantité dans leurs retraites, qu'ils pratiquent en terre, sur-tout dans les jardins soignés, ou dans les anciens vergers. On les trouve souvent dans de vieux arbres creux, où ils se font un lit d'herbes, de mousse et de feuilles. Le froid les engourdit et la chaleur les ranime : on en trouve quelquefois huit ou dix dans la même taniere, tous engourdis, tous resserrés et ramassés en boule, au milieu de leurs provisions de noix et de noisettes. Ils restent ainsi sans activité jusqu'à ce que la chaleur les ranimant, déploie toute leur vigueur et leur agilité.

Le printemps est la saison où ils s'accouplent : ils produisent en été, et font quatre, cinq ou six petits qui croissent promptement, mais qui cependant ne produisent eux-mêmes que dans l'année suivante. Leur chair n'est pas mangeable comme celle du *loir ;* ils ont même la mauvaise odeur du rat domestique ; au lieu que le *loir* ne sent rien : ils ne deviennent pas aussi gras, et manquent des feuillets graisseux qui se trouvent dans le *loir* et qui enveloppent la masse entiere de ses intestins. On trouve les *lérots* dans tous les climats tempérés de l'Europe, et jusqu'en Pologne et en Prusse ; mais il ne paroît pas qu'il y en ait en Suede, ni dans les autres pays Septentrionaux, où l'on trouve le *léming*.

Le *muscardin*, dit M. *de Buffon*, est le moins laid de tous les rats : il a les yeux brillans, la queue touffue, le poil d'une couleur distinguée : il est plus blond que roux ; il n'habite jamais dans les maisons, rarement dans les jardins, et se trouve comme le *loir* plus souvent dans les bois, où il se retire dans les vieux arbres creux. L'espece n'en est pas, à beaucoup près, aussi nombreuse que celle du *lérot*. On trouve le *muscardin* presque toujours seul dans son trou. Ce petit animal est assez commun en Italie, où l'on dit qu'il y en a deux especes ; l'une rare, qui a l'odeur

de musc ; et l'autre plus commune, qui est celle dont nous parlons, et qui n'a point d'odeur. On trouve aussi ce petit animal en Suede.

Organisé comme le *loir*, le *muscardin* est sensible au froid et reste engourdi en hiver. Dans cette saison il se met en boule comme le *loir* et le *lérot* : il se ranime comme eux dans le temps doux, et fait aussi provision de noisettes et d'autres fruits secs. Il fait son nid sur les arbres comme l'écureuil ; mais il le place ordinairement plus bas, entre les branches d'un noisetier ou dans un buisson, etc. Son nid est fait d'herbes entrelacées : il a environ six pouces de diametre, et n'est ouvert que par le haut ; il est entouré de feuilles et de mousse : la femelle dépose trois ou quatre petits. Dès qu'ils sont grands ils quittent le nid et abandonnent le pere et la mere. Ils cherchent un gîte dans les creux des vieux arbres, et c'est là qu'ils reposent, qu'ils font leur provision et qu'ils s'engourdissent. Le *muscardin* est le *Mus avellanarum minor*, d'*Aldrovande* et de *Ray* ; le *croque-noix* de M. *Brisson*.

LOIR-VOLANT. Nom sous lequel on désigne quelquefois l'animal connu aussi sous le nom d'*écureuil-volant*. Le *loir-volant* s'appelle aussi *polatouche*. Voyez *ces mots*. Le *loir-volant* de l'isle de Ternate est probablement la *chauve-souris* de Ternate. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

LOIROT, PETIT LOIR, c'est notre *lérot*. Voyez *ce mot* à l'*article* LOIR.

LOKK. Nom donné, en Perse, à une race de *chameaux* paresseux. *Voyez* CHAMEAU.

LOMBO. *Voyez* TITIRI.

LOMBRICS. *Voyez* VERS de TERRE.

On donne encore le nom de *lombric* à une espece de serpent. *Voyez* SERPENT LOMBRIC.

LOMPE, *Cyclopterus lumpus*, Linn. ; *Oncotium colore nigricante*, *etc.* Klein ; *Lumpus Anglorum*, Willughb. ; *Lepus marinus nostras*, *orbis species*, Schonev. ; en Suede, *sjurygg-fisch* ; en Zélande, *klieft* ; en Flandres, *snottolff* ; en Ecosse, *coch-padd*. Poisson du genre du *Bouclier*. Il se trouve dans différentes mers de l'Europe ; il a environ seize pouces de longueur, et

environ vingt de circonférence ; sa couleur est mélangée de noirâtre et de rouge clair ; celle du ventre est d'un rouge plus décidé. Ce poisson est d'une forme épaisse et singuliere, ce qui lui a fait donner par les Anglois les noms de *lump* et de *sea-owl*, dont l'un signifie *masse* ou *bloc*, et l'autre *chouette de mer*. Il a, selon *Willughby*, l'ouverture de la gueule assez large, les levres épaisses et charnues ; les yeux recouverts d'une membrane lâche, leurs iris blanchâtres, avec des teintes de rougeâtre ; les ouvertures des narines saillantes ; les mâchoires hérissées d'un très-grand nombre de très-petites dents : on en voit aussi deux groupes disposés sur deux tubercules au fond du palais : le dos est aminci en forme de tranchant ; le ventre, large et ramassé contre le corps : la peau est garnie, au lieu d'écailles, d'une multitude de tubercules aigus et d'une couleur noire ; les deux côtés sont en outre hérissés sur toute leur longueur chacun de trois rangées d'aiguillons courbes ; la rangée supérieure et la plus longue a vingt-six aiguillons ; l'intermédiaire en a seize ; l'inférieure n'en a que cinq : sur le sommet du dos est une autre rangée de semblables aiguillons au nombre de huit : la premiere nageoire dorsale est épaisse, d'une substance charnue et sans aiguillons ; la seconde dorsale en a neuf ; les pectorales en ont chacune vingt ; les abdominales sont comme réunies, et ont la forme d'un cône évidé ; celle de l'anus a sept rayons ; celle de la queue environ douze. *Willughby* dit que ce poisson se sert de ses nageoires du ventre pour s'attacher au fond de la mer. La chair du *lompe* est peu estimée.

On distingue dans cette espece quelques variétés qui n'en different que par des nuances accidentelles ; la premiere est, *Diodon spinosus, subrotundus, aculeis planis, abdomine lævi*, Linn. ; *Ostracion subrotundus, aculeis brevibus planis, ventre glabro*, Arted. ; *Orbis muricatus, ranæ rictu, Guamajacu atinga*, Marcg., Willughb. ; la seconde, *Ostracion rotundè oblongus, tuberculis undique, pinnâ dorsi longissimâ*, Arted. : la gueule est conformée comme celle de la grenouille, le corps est d'une couleur brune, parsemée de taches blanches.

Nous avons insinué à l'*article* POISSON, que dans cet ordre d'animaux, comme dans tous ou presque tous les animaux quadrupedes, il ne paroît y avoir que de l'amour physique et point d'attachement; c'est-à-dire qu'il n'existe aucun sentiment durable entre le mâle et la femelle, parce que leur union ne suppose aucun arrangement précédent, et n'exige ni travaux communs, ni soins subséquens. Aussi-tôt que les œufs des poissons sont fécondés, le mâle se sépare de sa femelle; dès-lors plus de soins, plus de craintes ni d'inquiétudes; chacun ne s'occupe que de sa conservation individuelle. Il faut cependant excepter le *lompe*, dont l'attachement subsiste dans toute sa force jusqu'à ce que les œufs soient éclos, et semble durer encore après la naissance des petits. Suivant M. l'Abbé *Bonnaterre*, le mâle et la femelle du *lompe* marchent toujours ensemble depuis le temps de leur union et veillent avec une tendre sollicitude à la conservation de leur progéniture. Lorsque la femelle a jeté ses œufs sur les plantes marines ou dans les fissures des rochers, ils ne perdent point de vue ce tendre fruit de leurs amours, et se mettent en sentinelle pour le défendre contre la voracité des autres poissons. Lorsque le mâle s'éloigne pour aller chercher sa nourriture, la femelle prend aussi-tôt sa place; sa tendresse lui donne même des forces en lui inspirant du courage; l'ennemi le plus terrible ne sauroit la mettre en fuite. Si le *loup marin*, qui est armé de dents redoutables, s'approche du lieu où sa ponte repose, elle s'élance sur lui, le saisit à la tête, et ne lâche prise que lorsqu'il est mort.

LOMWIA. *Voyez* GUILLEMOT.

LONGUE-ÉPINE. *Voyez à l'article* PORC-ÉPIC DE MER.

LONGUE-LONGUE. *Voyez* TORCOL.

LONKITE, *Lonchitis*. Est une plante qui ne diffère de la *fougere mâle* qu'en ce que ses feuilles ont une oreillette à la base de leur découpure. *Voyez* FOUGERE.

LONTARD. Nom donné dans les Indes à une espèce de *latanier*.

LOOM. *Voyez* LUMME.

LOQUE. *Voyez* Douce-amere.

LORI ou Lory, en latin *Lorius*. M. *Mauduyt* dit qu'on a donné le nom de *loris* à une famille de *perroquets* de l'ancien Continent, d'après leur cri; le rouge est en général la couleur dominante de leur plumage. M. *Sonnerat* observe qu'ils ont le bec plus petit, moins courbé, plus pointu que les autres perroquets; que leur regard est vif et leur voix perçante; qu'ils sont prompts et agiles dans leurs mouvemens; qu'ils ne sont naturels qu'aux Moluques et à la Nouvelle Guinée; que ceux qu'on voit ailleurs y ont été transportés, et que dans l'Archipel Indien dont ils sont originaires, ils sont constamment différens d'une Isle à une autre; qu'ils sont en général délicats, qu'il est difficile de les transporter, et qu'ils sont sujets à des mouvemens convulsifs dont ils périssent en peu de temps. M. *Vosmaer* dit qu'il naît dans les narines des *loris*, ainsi que dans celles des jeunes *perroquets* de presque toutes les especes, et dans une tumeur qu'ils ont momentanément sur la tête, un ver court et gros qui se métamorphose, et donne une espece de mouche du genre de celles qui choisissent ces mêmes endroits de la tête d'un autre animal pour y déposer et faire éclore leurs œufs.

Les *loris* sont des oiseaux charmans par l'élégance de leur forme, la promptitude de leurs mouvemens, leur air de gaieté, de vivacité, leur mignardise, et la beauté de leur plumage: il y en a de très-doux, qui sont caressans et très-aimables; mais il faut les connoître avant de s'y fier; sous l'air séduisant de la famille, quelques-uns cachent une malice qui leur est propre, et mordent cruellement; en général ils ont peu d'aptitude à apprendre à parler, sur-tout en Europe, et ils ne répetent que quelques mots qu'ils articulent mal: leur nourriture dans l'état de domesticité, est le riz cuit à l'eau et simplement crevé: ils aiment les fruits, la pâtisserie et tous les mets assaisonnés de beaucoup de sucre; ils aiment à se baigner souvent; il faut sur-tout les garantir du froid, qui leur est mortel. Nous parlerons à la fin de cet *article* des *loris-perruches*.

Le GRAND LORI ; c'est le *lori* de la Nouvelle Guinée, des *pl. enl.* 683. M. *de Buffon* dit qu'il est le plus grand des *loris ;* qu'il a treize pouces de longueur ; que la tête et le cou sont d'un beau rouge ; le bas du cou tombant sur le dos est d'un bleu-violet ; la poitrine est richement nuée de rouge, de bleu, de violet et de vert ; le mélange de vert et de beau rouge continuent sous le ventre ; les grandes pennes et le bord de l'aile depuis l'épaule sont d'un bleu d'azur ; le reste du manteau est d'un rouge sombre ; la moitié de la queue est rouge, le reste est jaune.

LORI A COLLIER, *Lori mâle* des Indes Orientales ; *pl. enl.* 119. M. *Mauduyt* dit qu'il est un peu plus grand que le *lori-noira ;* que le dessus de la tête est d'un noir terminé de bleu sur la nuque ; le haut du pli de l'aile et les cuisses sont d'un blanc d'émail ; l'aile est verte ; au bas du devant du cou est un demi-collier étroit d'un jaune-doré ; le reste du plumage est d'un rouge très-éclatant tirant sur le cramoisi : les ongles sont noirs ; les pieds, bruns ; le bec est rouge, mais lavé de jaune sur les côtés.

On a représenté dans les *pl. enl.* n.° 84, un autre *lori* des Indes Orientales : M. *de Buffon* le regarde comme la femelle du précédent ; il en diffère en ce que le dessus de sa tête est d'un noir-violet qui s'éclaircit sur la nuque ; il n'a point de collier ; les plumes des cuisses sont vertes, terminées de bleu qui couvre le vert et l'empêche de paroître ; les plumes du devant du cou et de la poitrine sont d'un jaune éclatant à leur origine et terminées du même rouge qui brille sur le reste du corps.

M. *Brisson* cite un *lori à collier* des Indes Orientales, dont le dessus de la tête est d'un bleu éclatant ; le collier entoure entièrement le cou ; le bas du dos, le croupion, le bas-ventre et les cuisses sont variés de blanc et de couleur de rose ; les couvertures de la queue sont mêlées de blanc et de rouge ; les grandes pennes des ailes sont d'un beau bleu ; les moyennes, d'un vert-jaunâtre ; celles de la queue, d'un pourpre nué de rougeâtre : le bec est jaunâtre ; les ongles sont noirs ; les pieds, cendrés.

Lori cramoisi ou Lori d'Amboine, *pl. enl.* 518. Il est en grandeur la seconde espece connue de la famille des *Loris;* sa longueur est d'onze pouces et demi, et son envergure de dix-sept pouces : le plumage supérieur est d'un rouge tirant sur un cramoisi terne; l'inférieur est d'un violet-pourpre, mais comme lavé et terni : la peau nue dont les yeux sont entourés est noirâtre ; l'iris, de couleur orangée ; le bec, d'un brun-rougeâtre : les pieds sont bruns ; les ongles, noirs.

Lori de la Nouvelle Guinée. Il ne faut pas confondre ce *lori* avec le *grand lori* proprement dit : celui dont il est question dans cet article n'a point de rouge dans son plumage ; il est de la taille de la *perruche ordinaire ;* son plumage, qui est d'un noir changeant en bleu, a tout à la fois le brillant métallique et le moëlleux du velours : les pieds et le bec sont noirâtres ; la peau qui entoure les yeux est brune ; l'iris est composé de deux cercles, dont le plus grand est bleu et le plus petit d'un rouge-brun : les plumes de la queue sont noires en dessus et d'un rouge terne en dessous. *Voyage à la Nouvelle Guinée.*

Lori du Brésil ; c'est le *paragua.* Voyez *ce mot.*

Lori-noira, *Psittacus coccineus aut purpureus, Orientalis, alis ex viridi et nigro variis ;* c'est le *lori* des Moluques, *pl. enlum.* 216. Ce *lori* est une des especes qu'on nous apporte le plus souvent : il est fort estimé et d'un prix fort considérable aux Indes ; il se trouve à Ceram, à Ternate et à Java, où il est connu sous le nom de *lori-noira,* (*lori brillant.*) M. *Mauduyt* dit qu'il est un peu plus gros qu'une tourterelle ; sa longueur totale est de dix pouces, son envergure est de dix-huit ; le plumage de la tête, du cou et de tout le corps est d'un rouge brillant et qui tire sur le cramoisi ; il y a cependant sur le haut du dos une large tache d'un jaune-doré : les cuisses sont d'un vert foncé ; l'aile pliée paroît verte, avec un trait jaune au pli, qui répond à celui du poignet ; les grandes pennes sont terminées de noir-violet ; la queue offre en dessus du vert plus ou moins foncé, du rouge plus au moins pur, et du

violet mêlé de vert ; toutes les plumes de la queue ont la tige noire, et sont en dessous d'un rouge qui tire sur le jaune vers le bout de chaque penne ; l'iris est d'un rouge-orangé ; la membrane nue qui cercle l'œil est cendrée ; le bec est rouge ; les pieds sont bruns ; les ongles, noirs.

M. *Brisson* fait mention du *lori* de Ceram, et qui ne se trouve que dans cette Isle ; c'est au moins une variété du précédent : il est un peu plus grand, sans tache jaune sur le dos ; les deux plumes du milieu de la queue sont terminées de vert obscur, sur lequel est une tache d'un rouge vif, et qui a la forme de la lettre V.

Lori rouge ou Lori de la Chine, *pl. enl.* 519. Il a beaucoup de rapports avec le *perroquet* que M. *Sonnerat* a nommé *lori de Gilolo*, (*Voyage à la Nouvelle Guinée*). Ce *lori* est un peu moins grand que le *lori-noira ;* tout son plumage est d'un rouge de carmin, excepté le bout des grandes pennes qui est noir, ainsi que le bord externe de l'aile ; il y a sur le dessous de la queue une tache de bleu d'outremer, et une pareille tache de chaque côté sur le milieu de l'aile près du corps ; la peau nue qui cercle l'œil est noire ; le bout de la queue est d'un marron clair ; c'est aussi la couleur des pieds ; le bec et l'iris sont d'un jaune d'orpin.

Lori rouge et violet ou Lori de Guéby, *pl. enl.* 684. Il est de la grosseur de la *perruche à collier*. M. *Mauduyt*, qui a eu quelque temps ce *lori* vivant, dit que le fond de son plumage est un rouge éclatant, varié, sur le derriere de la tête et le cou, de violet-rougeâtre, de violet-noirâtre sur le milieu de l'aile et à l'extrémité de plusieurs plumes, tant en dessus qu'en dessous du corps ; toutes les pennes des ailes sont terminées de noir nué de violet ; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un vert-olivâtre sombre ; les latérales, d'un rouge obscur à leur origine, terminées de vert-noirâtre ; les pieds, bruns ; le bec est rouge ; il n'y a point de membrane nue autour des yeux. Ce *lori* est vif : il montoit et descendoit les bâtons de son juchoir, en sautant légérement, et sans s'aider de son bec, à la maniere des *perroquets ;*

il ne parloit pas, mais il poussoit un cri aigu et perçant dès qu'il voyoit quelque objet qui lui déplaisoit; il étoit très-doux, caressant jusqu'à en être importun, et jusqu'à l'indécence vis-à-vis des femmes, qu'il savoit très-bien distinguer, ce qu'on a remarqué des *perroquets* en général; il sautoit légérement sur leur main, la baisoit, et s'y livroit à des mouvemens qu'il se donnoit beaucoup plus rarement lorsque des hommes le caressoient.

LORI TRICOLOR ou LORI des Philippines, *pl. enl.* 168. Ce *lori* est par l'éclat, la disposition et le contraste de ses brillantes couleurs, l'un des oiseaux les plus remarquables de cette belle famille. M. *Sonnerat* l'a trouvé à l'isle d'Yolo: il est un peu plus grand que le *lori-noira*; le dessus de la tête est noir; le reste de la tête, la gorge, les côtés et le devant du cou sont d'un rouge peu foncé, mais fort vif sur le bas du dos, le croupion, les côtés de la poitrine et du ventre, et sur le haut des cuisses; le dessus du cou, le dos, le milieu de la poitrine et du ventre, le bas des cuisses sont d'un bleu-violet très-éclatant: l'aile pliée est verte; mais étendue, les pennes sont variées de jaune et de noir; la queue est rouge dans sa partie supérieure, et verte dans la derniere moitié de sa longueur; la peau nue qui entoure l'œil est d'un cendré clair; l'iris, orangé; le bec, rouge; les pieds sont gris; les ongles, noirs.

Parlons maintenant des *loris-perruches*.

LORI - PERRUCHE. Ces oiseaux ressemblent aux *loris*, en ce que le rouge est la couleur dominante de leur plumage; aux *perruches*, en ce que leur queue est plus longue que celle des *loris* proprement dits, sans l'être autant que celles des *perruches*. C'est, dit M. *Mauduyt*, une section du genre des *Perroquets* et de la famille des *Loris* indiquée par M. *de Buffon*. Les *loris-perruches* appartiennent, ainsi que les *loris*, à l'ancien Continent, et sont originaires des mêmes climats. Il y a: Le *lori-perruche rouge*; c'est la *perruche de Borneo*, de M. *Brisson*: il est de la grosseur de la *perruche commune*; sa queue est étagée et aussi longue que le reste de l'oiseau: il a le bec orangé, les pieds et les ongles noirâtres, un peu de jaune à la poitrine,

de bleu sous la queue, et de vert aux ailes; le reste est rouge. Le *lori-perruche tricolor* ou la *perruche rouge* d'Amboine, de M. *Brisson*, est de la grosseur d'une tourterelle; le rouge-cramoisi, le bleu-violet, le vert-noirâtre, partagent son plumage; le bec est rougeâtre, noir à sa pointe; les pieds et les ongles sont rouges. Le *lori-perruche violet et rouge*, est la *perruche* des Indes Orientales, *pl. enl.* 143: il est plus gros que la *perruche commune;* le bec est rougeâtre; les pieds et les ongles sont bruns.

LORIOT, *pl. enl.* 260, en latin *Oriolus*, *Lurida*; *Ordolus-Galbula; oriolio* en italien. Le *loriot* ou *orio* de *Belon*, est peut-être, dit M. *Mauduyt*, le plus bel oiseau de nos contrées, par la justesse des proportions, l'élégance de la forme, l'aisance des mouvemens, et les couleurs brillantes de son vêtement. C'est la *grive dorée* de plusieurs Auteurs. Le *loriot* est à peu près de la grosseur du *merle*, mais avec des ailes plus longues, les pieds mieux proportionnés, le bec moins long et plus fort: tout son plumage est d'un jaune brillant, en opposition au noir foncé des ailes, d'une partie de la queue, et de quelques traits répandus sur différentes parties; il y a de chaque côté une tache noire entre l'œil et le bec; on remarque sur les pennes des ailes un trait blanc et un trait d'un jaune pâle; les deux plumes du milieu de la queue sont d'abord d'un vert d'olive, ensuite noires, et terminées par un trait jaune; les latérales sont noires à leur origine et terminées de jaune; l'iris est rouge; le bec, d'un marron-rougeâtre; les pieds sont d'un gris-bleuâtre; les ongles, noirs.

La femelle a le plumage supérieur d'un vert d'olive, et l'inférieur d'un blanc-gris, avec des traits de gris-brun; les côtés sont d'un jaune pâle; les couvertures du dessous des ailes et de la queue, d'un beau jaune: tel est aussi le plumage des jeunes mâles qui n'ont pas encore mué; leurs plumes n'ont tout leur éclat qu'à la seconde ou à la troisieme mue.

Le *loriot* est un oiseau de passage; il arrive dans nos climats au milieu du printemps, et nous quitte dès la fin du mois d'Août; il est probable qu'il passe la mauvaise saison dans les pays chauds: on a observé

qu'il passe régulièrement à Malthe deux fois par an ; il paroît éviter dans nos contrées les pays de montagnes, où le froid rend les substances dont il se nourrit trop tardives ; les insectes lui servent de pâture à son arrivée ; il vit de baies et de fruits à mesure qu'il en mûrit, il a pour les cerises un goût de préférence ; il les entame sans les détacher et ne les perce que du côté le plus mûr ; il travaille, presque dès son arrivée, à la propagation de son espece ; le mâle et la femelle suspendent leur nid à la bifurcation de deux branches, à la hauteur à peu près de dix à douze pieds ; il est oblong, l'ouverture en haut, composé en dehors de longs brins de paille, qui entortillés par les bouts aux deux branches et courbés dans l'intervalle, servent de soutien au reste du nid ; ce premier plan est couvert d'un matelas de mousse, de lichens, et l'intérieur est garni de paille, dont les bouts sont rejetés et repliés en dehors, quelquefois il est garni de laine ou de petites tiges de gramen. La ponte est de quatre œufs ordinairement ; ils sont tachetés, notamment vers le gros bout, de quelques points d'un brun-noirâtre sur un fond blanc sale ; l'incubation est de vingt-un jours. Le pere et la mere défendent vigoureusement la couvée ; ils menent long-temps les jeunes *loriots*, après qu'ils sont en état de voler. Ainsi chaque famille est composée de six individus, et ces oiseaux ne se réunissent pas en bandes plus nombreuses, même au temps du départ. Le cri ou plutôt le sifflement du *loriot* est court ; l'oiseau le répete à deux ou trois reprises, et plus fréquemment, mais d'une maniere traînante, quand le ciel est couvert, sombre, et disposé à la pluie. Ces oiseaux feroient admirablement l'ornement des volieres, s'ils n'étoient pas aussi difficiles à élever, à nourrir, et s'ils étoient moins ennemis de la captivité.

Loriot de la Chine, *pl. enl.* 79. C'est le *loriot* de Bengale, de M. *Brisson ;* le *loriot à tête noire* des Indes, d'*Edwards*. Il est moins gros que notre *loriot ;* la tête et la gorge sont d'un noir foncé qui descend en pointe sur le haut du cou ; tout le reste de la robe est d'un jaune foncé ; il y a aussi un peu de

noir sur les ailes et la queue ; le bec est rougeâtre ; les pieds sont gris-bleuâtres ; les ongles, noirs. La femelle est variée de taches brunes sur la gorge et le devant du cou ; les ailes sont mêlées de brun et de jaune. M. *Edwards* soupçonne qu'elle pourroit bien être le *troupiale tacheté* de Madrass, de M. *Brisson* ; mais il paroît qu'il n'y a de *troupiales* qu'en Amérique : on est plus certain que l'espece de notre *loriot vulgaire* se trouve aussi à la Chine.

LORIOT de la Cochinchine. *Voyez* COULAVAN.

LORIOT des Indes de M. *Brisson*. Il est un peu plus gros que notre *loriot* ; tout son plumage est jaune, varié de bleu ; cette derniere couleur forme, dit M. *Mauduyt*, un bandeau qui passe sur les yeux et qui se réunit à l'occiput ; il y a aussi de longues taches bleues sur les ailes, et une sur le milieu de la queue ; le bec et les pieds sont d'un beau rouge.

LORIOT *à tête rayée* de M. *Brisson*. Il est un peu moins grand que notre *loriot* ; ses pieds son courts, mais ses doigts sont fort longs à proportion ; la tête, la gorge et le devant du cou sont noirâtres, terminés de blanc, ainsi que les ailes ; le reste est d'un jaune-orangé, mais éclaircis sous le corps ; le bec est d'un jaune-orangé ; les pieds sont jaunes ; les ongles, rouges. On ignore le pays où se trouve ce *loriot* dont *Aldrovande* a parlé : cet oiseau semble tenir une espece mitoyenne entre le *merle* et le *loriot*.

LORIS. C'est le *singe de Ceylan*, ou le *singe cynocéphale de Ceylan*, de M. Brisson, *Simia caudata, unguibus indicis subulatis*, Linn. Ce petit animal est très-remarquable par la coupe de sa figure et la singularité de sa conformation. C'est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur : il a neuf vertebres lombaires, au lieu que les autres n'en ont que six ou sept ; et c'est de là que dépend l'alongement de son corps, qui paroît d'autant plus long qu'il n'est pas terminé par une queue. Sans ce défaut de queue et cet excès de vertebres, on pourroit comprendre le *loris* dans la classe des *Makis* ; car il leur ressemble par les mains et par les pieds, qui sont à peu près conformés de même, et aussi par la qualité du poil,

le nombre des dents et par le museau pointu. Mais, indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer et qui l'éloigne beaucoup des *makis*, il a encore d'autres attributs particuliers: il est sur-tout reconnoissable par sa tête tout-à-fait ronde, et son museau qui est presque perpendiculaire à cette sphere; ses yeux sont excessivement gros et très-voisins l'un de l'autre; ses oreilles larges et arrondies sont garnies intérieurement de trois oreillons en forme de petite conque. La femelle de ces animaux présente encore une singularité plus remarquable et peut-être unique; c'est que l'uretre s'étend le long du clitoris, et s'ouvre au dehors à l'extrémité du gland, comme dans la verge des mâles; et c'est par cette partie que se fait l'écoulement des urines. Le clitoris du *loris* femelle est aussi gros et aussi saillant au-dehors du corps que la verge du *loris* mâle.

LORY et LORI-PERRUCHE. *Voyez à l'article* LORI.

LOTE ou LOTTE, *Gadus lota*, Linn; *Gadus dorso dipterygio, ore cirrato, maxillis æqualibus*, Arted. Gener.; *Lota*, Willughb., Rondel.; *Strinsia sive Bostatrissa*, Belon, Gesn.; *Atropa*, S. Hildegard.; *Mustela fluviatilis*, Jonston; en Angleterre, *Eelpout*; en Suede, *Lake*; en Allemagne, *Alraupe, Treischn, Rütten*; en Flandres, *Putael*. Ce poisson est du genre du *Gade*; il se trouve dans plusieurs lacs, étangs et rivieres de l'Europe, particuliérement dans l'Isere, dans la Saone, et dans le lac de Geneve. Sa chair est un bon mets; mais on doit s'abstenir des œufs, parce qu'ils causent des tranchées; ils purgent quelquefois avec violence. La *lotte* est aplatie en dessus, et un peu plus étroite que le milieu du corps; la forme du tronc assez arrondie; l'endroit de la plus grande épaisseur est entre les nageoires de la poitrine et de l'anus: on voit un barbillon blanchâtre attaché à la mâchoire inférieure: les narines ont chacune deux ouvertures très-écartées entre elles, et dont les deux inférieures sont cachées par des especes de valvules pendantes, que *Willughby* a citées sous le nom de *barbillons*: les yeux sont placés sur les côtés de la tête; la prunelle est d'une couleur bleuâtre, l'iris est jaunâtre: les opercules des ouïes sont formés de trois

lames et de sept fortes épines réunies et couvertes par une membrane épaisse : la langue est grande, épaisse, lisse, blanche, et détachée par son extrémité : les mâchoires sont garnies d'une multitude de dents fixes, ramassées et serrées entre elles, inclinées en dedans ; il s'en trouve aussi à la voûte du palais (celles-ci sont un peu mobiles,) et à l'entrée de la gorge ; tout l'intérieur de la gueule est blanc : la première nageoire dorsale est peu étendue, tachetée de noir et garnie de treize rayons divisés en deux par le haut, excepté le premier et le dernier ; la seconde dorsale est tachetée aussi de noir, et a soixante-seize rayons : les pectorales sont panachées de blanchâtre et de noirâtre ; elles ont chacune vingt-un rayons, dont les intermédiaires sont rameux : les abdominales sont blanches, avec quelques petits points noirs, et ont chacune sept rayons dont les deux premiers sont terminés par des especes de barbillons ; celle de l'anus est blanchâtre, bordée de noir, et garnie de cinquante-cinq rayons presque tous bifurqués ; celle de la queue a la même forme de celle de l'anus, d'une figure ovale quand elle est déployée, et en forme de pointe d'épée quand elle n'est pas tendue ; elle a plus de trente rayons : les lignes latérales sont larges et droites.

La couleur de tout le corps de la *lotte* est obscure et noirâtre, lorsque le poisson a été pris récemment ; cette couleur vient d'une espece de mucosité dont l'animal est enduit ; mais ce poisson étant essuyé, on voit paroître sa véritable couleur qui est d'un blanc sale sur les parties supérieures, avec des taches et des raies jaunâtres, et plus multipliées sur la tête ; les côtés sont blanchâtres avec quelques taches noirâtres, quelquefois mêlées de jaunâtre ; le ventre est communément blanchâtre : les écailles sont petites, à peines sensibles à la vue ; elles sont ovales et imitent un réseau par leur arrangement. La longueur de ce poisson paroît varier depuis un pied jusqu'à deux. Nous avons vu, parmi les différens poissons destinés aux tables de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, lors du séjour du Roi de Danemarck à Chantilly, une *lotte* du Danube apportée vivante de Hongrie ; elle avoit quarante-cinq pouces de lon-

gueur. M. *Muller* dit que le nom Russe de ce poisson est *nalim*, et qu'on peut faire de la colle avec sa vessie. *Baltener* dit avoir compté jusqu'à vingt-huit mille œufs dans l'ovaire d'une *lotte*.

LOTE (la grande). C'est le *lingue*. Voyez *ce mot*.

LOTE FRANCHE. *Voyez* FRANCHE-BARBOTTE.

LOTIER, *Lotus*. Nom donné à une famille de plantes dont on distingue plusieurs especes. Nous décrirons plus particuliérement le *lotier odorant des jardins*.

LOTIER ODORANT ou MÉLILOT BLEU, ou TREFLE MUSQUÉ ou FAUX BAUME DU PÉROU, *Lotus hortensis odorata*, C. B. Pin. 331 ; *Lotus sativa, odorata, annua, flore cæruleo*, J. B. 2, 368 ; *Melilotus major, odorata, flore violaceo*, Moris. Hist. Oxon. p. 2, 161 ; *Trifolium melilotus cærulea*, Linn. 1077 ; en Allemand, *Seiben-gezeit, Wohlriechender klee, Zahmer blauer, Steinklee* ; en Anglois, *Sweet-trefoil*. C'est une plante annuelle, originaire de Lybie et de Bohême, que l'on nomme aussi *mélilot baumier*, qui croît dans les prés, sur les collines et que l'on cultive dans les jardins : sa racine est menue, simple, blanchâtre, ligneuse et un peu fibrée ; elle pousse plusieurs tiges longues de deux pieds, grêles, cannelées, un peu anguleuses, creuses, branchues dès le bas et inclinées : ses feuilles naissent alternativement, portées trois ensemble sur une longue queue ; elles sont ovales, oblongues, verdâtres, lisses et dentelées : des aisselles des feuilles supérieures il sort de longs pédicules qui portent des bouquets de petites fleurs légumineuses et ramassées en tête ovale, d'un bleu clair, quelquefois jaunâtre, et d'une odeur aromatique qui se conserve long-temps, même après que la fleur est desséchée ; à ces fleurs succedent des gousses qui renferment chacune deux ou trois graines jaunes, odorantes et arrondies.

Les feuilles et les fleurs du *lotier* sont d'usage en Médecine ; elles sont détersives et consolidantes, vulnéraires et sudorifiques ; étant prises dans du vin, on prétend qu'elles empêchent le poison d'agir : on en fait des cataplasmes qui sont propres à réunir les plaies, à ramollir et à dissiper l'inflammation des tumeurs. Bien des personnes mettent cette plante desséchée dans leurs habits pour les garantir de l'attaque des teignes ;

mais ce moyen n'est pas toujours sûr. Le plus grand usage du *mélilot bleu* est, dit M. *de Haller*, d'entrer dans la composition des fromages verts de Glaris, nommés *schabzieger*, auxquels il donne l'odeur et le goût particulier qu'on y reconnoît.

Les Egyptiens ont eu en grande vénération la plante d'un *lotus*, dont ils employoient la racine et les semences à faire une sorte de pain et de galette. Ce *lotier*, qui est le *nénuphar* des Arabes (*Nymphæa lotus*), croissoit dans les canaux qui servoient à conduire les eaux du Nil pour arroser et fertiliser les campagnes ; cette plante qui ressemble beaucoup à notre nénuphar, plonge ses fleurs et ses sommités dans l'eau pendant la nuit, et se redresse peu à peu au lever du soleil.

En Lybie on appeloit autrefois *lotophages* ceux qui se nourrissoient principalement du fruit d'un *lotier*, arbrisseau qui croissoit sur les côtes de cette contrée, et dans presque toutes les plaines sablonneuses et arides du royaume de Tunis, vers les ruines de l'ancienne Carthage ; ce fruit, suivant les anciens Grecs, étoit si agréable et si délicat qu'après en avoir mangé les Étrangers perdoient l'envie de retourner dans leur patrie, pour se fixer parmi les *lotophages*. C'est ce qu'a feint *Homere* dans l'*Odyssée*, Liv. 9, en citant les compagnons d'*Ulysse*. Ce célebre *lotier* en arbre des Anciens ne seroit-il pas le *lotus antinoïen* ou le *micacoulier* ? Voyez ce dernier *mot* et l'*article* FÉVE D'ÉGYPTE. Quelques-uns présument que ce *lotier* de Lybie est le *Rhamnus lotus*, espece de jujubier sauvage dont les Arabes mangent le fruit : ils en font aussi une liqueur agréable et rafraîchissante. Consultez le *Mémoire ou Recherches sur un arbrisseau connu des Anciens sous le nom de* Lotus de Lybie, *par M.* des Fontaines, *de l'Académie des Sciences*, *Journ. de Phys. Octobre 1788.*

On donne aussi le nom de *lotier* au *trefle sauvage jaune* et au *trefle hémorroïdal*. On distingue : Le *lotier* à fleurs rouges et à fruit à quatre angles, *Lotus tetragonolobus*, Linn. 1089 : il est originaire de Sicile. Le *lotier* corniculé, *Lotus corniculatus*, Linn. 1092 : ses fleurs sont jaunes-rougeâtres, brillantes, disposées en forme

d'ombelle ou de couronne ; on le trouve dans les prés. On cultive dans les jardins un *lotier* de l'isle Saint-Jacques, *Lotus Jacobæus*, Linn. 1091, à pédunc ules de trois à cinq fleurs noirâtres. *Voyez à l'article* TREFLE.

LOUCHE, *Labrus luscus*, Linn. Poisson du genre du *Labre ;* on ignore son lieu natal. La partie supérieure des prunelles de ce poisson est noire et lui donne quelque chose de sombre dans son regard. Ses autres caracteres sont d'avoir les nageoires jaunes et la queue non-fourchue : la nageoire dorsale a trente-un rayons dont les dix-huit premiers épineux ; les pectorales en ont chacune quatorze flexibles ; les abdominales, six ; celle de l'anus et celle de la queue, chacune quatorze dont les antérieurs épineux.

LOUP, *Lupus vulgaris*. C'est un animal des bois, farouche et carnassier, mis par les Naturalistes dans le genre du *Chien* dont il differe cependant beaucoup ; il a à peu près deux pieds de longueur, à prendre depuis la tête jusqu'à la naissance de la queue, et autant de hauteur : son museau est alongé et obtus ; ses oreilles sont courtes et droites : sa queue est grosse et couverte de longs poils grisâtres, tirant sur le jaune, et un peu noirâtres ; ses yeux sont bleus et étincelans ; ses dents sont rondes, inégales, aiguës et serrées ; l'ouverture de sa gueule est grande ; il a le cou si court qu'il ne peut le fléchir facilement, ce qui l'oblige en quelque sorte à tourner tout son corps quand il veut regarder de côté ; il a l'odorat fin : c'est le plus goulu et le plus carnassier de tous les animaux. Le *loup*, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ressemble si fort au chien qu'il paroît être modelé sur la même forme. Malgré une ressemblance physique presque entiere entre le *loup* et le *chien*, malgré tout ce que l'observation a découvert de la parenté de leurs especes, (Voyez l'*article* CHIEN) on ne peut guere trouver de dissemblance morale plus grande et plus directement opposée que celle qui se manifeste entre eux quant au naturel. Non-seulement ils sont incompatibles, mais ils sont antipathiques par instinct. Un jeune chien frissonne au premier aspect du *loup*, il fuit à l'odeur seule ; quoique nouvelle

et inconnue, elle lui répugne si fort qu'il vient en tremblant se ranger entre les jambes de son maître. Un mâtin qui connoît ses forces, s'indigne, l'attaque avec courage et tâche de le mettre en fuite ; jamais ils ne se rencontrent sans se fuir ou se combattre à toute outrance, jusqu'à ce que la mort suive. Si le *loup* est le plus fort, il déchire, il dévore sa proie ; le chien au contraire plus généreux se contente de la victoire.

Le *loup* vit plus long-temps que le chien. Ces deux animaux sont d'un naturel tout opposé, d'un tempérament différent ; les *louves* ne portent qu'une fois par an, les chiennes portent deux ou trois fois. Ces différences si marquées prouvent que ces animaux sont d'especes assez éloignées. D'ailleurs en y regardant de près, on reconnoît que, même à l'extérieur, le *loup* differe du chien par des caracteres essentiels et constans. L'aspect de la tête est différent ; le *loup* a la cavité de l'œil obliquement posée, l'orbite inclinée, les yeux étincelans, brillans pendant la nuit ; il a le hurlement au lieu de l'aboiement, les mouvemens différens, la démarche plus égale, plus uniforme, quoique plus prompte et plus précipitée : le corps beaucoup plus fort et bien moins souple : les membres plus fermes, les mâchoires et les dents plus grosses, le poil plus rude et plus fourré. Sa couleur ordinaire, dans ces pays-ci, est d'un fauve grisonnant, mêlé de brun-noirâtre dans certains endroits ; le proverbe dit : *Jeune loup gris et vieux loup blanc.*

Le *loup*, dit M. *de Buffon*, est l'un de ces animaux dont l'appétit pour la chair est le plus véhément ; et quoique avec ce goût il ait reçu de la Nature les moyens de le satisfaire, qu'elle lui ait donné des armes, de la ruse, de l'agilité, de la force, tout ce qui est nécessaire en un mot pour trouver, attaquer, vaincre, saisir et dévorer sa proie, cependant il meurt souvent de faim, parce que l'homme lui ayant déclaré la guerre, l'ayant même proscrit en mettant sa tête à prix, le force à fuir et à demeurer dans les bois, où il ne trouve que quelques animaux sauvages qui lui échappent par la vitesse de leur course, et qu'il

ne peut surprendre que par hasard ou par patience, en les attendant long-temps et souvent en vain dans les endroits où ils doivent passer. Il mord cruellement, et avec d'autant plus d'acharnement qu'on lui résiste moins ; car il prend des précautions avec les animaux qui peuvent se défendre. Il est naturellement grossier et poltron, mais il devient ingénieux par besoin et hardi par nécessité : pressé par la famine il brave le danger, vient attaquer les animaux qui sont sous la garde de l'homme, ceux sur-tout qu'il peut emporter aisément, comme les agneaux, les chevreaux, les jeunes chiens ; et lorsque cette maraude lui réussit, il revient souvent à la charge, jusqu'à ce qu'ayant été blessé ou chassé et maltraité par les hommes et les chiens, il se recele pendant le jour dans son fort, n'en sort que la nuit, parcourt les campagnes, rôde autour des habitations, ravit les animaux abandonnés, vient attaquer les bergeries, gratte et creuse la terre sous les portes, entre furieux, met tout à mort avant de choisir et d'emporter sa proie. Lorsque ces courses ne lui produisent rien, il retourne au fond des bois, se met en quête, cherche, suit à la piste, chasse, poursuit les animaux sauvages, dans l'espérance qu'un autre *loup* pourra les arrêter, les saisir dans leur fuite, et qu'ils en partageront la dépouille. Enfin, lorsque le besoin est extrême, il s'expose à tout, attaque les femmes et les enfans, se jette même sur les hommes, devient furieux par ces excès qui finissent ordinairement par la rage et la mort. Il ne faut qu'un *loup* enragé pour causer des désordres affreux dans tout un pays, tant parmi les bestiaux que parmi les hommes ; les blessures que fait cet animal sont presque toujours mortelles ou suivies de rage. Le *loup* craint, dit-on, le feu et tous les sons aigus ; on prétend qu'ils font sur lui une impression qu'il ne peut supporter et qui le contraint de fuir. Il est difficile de croire, comme on le dit, qu'un homme poursuivi de nuit par un loup affamé, le fasse fuir soit en tirant du feu d'un caillou, soit en sonnant du cor, soit en agitant un trousseau de clefs.

Il n'est pas vrai, comme le disent plusieurs

chasseurs, que le *loup* pressé de la faim mange de la terre ; cette idée paroît être provenue de ce qu'on a vu quelquefois des *loups* déterrer la proie qu'ils avoient enfouie et mise en réserve après s'en être soûlés, pour s'en servir dans le cas de besoin ; précaution que prennent aussi les chiens et plusieurs autres animaux.

Le *loup* est ennemi de toute société : lorsqu'on en voit plusieurs ensemble, ce n'est point une société de paix, c'est un attroupement de guerre qui se fait à grand bruit, avec des hurlemens affreux, et qui dénote un projet d'attaquer quelque gros animal, de se défaire de quelque redoutable mâtin. Nous venons de dire que le temps de leur chasse est le soir, c'est sur-tout dans le temps des brouillards ; et s'ils ont quelque riviere à passer, ils la traversent à la file, se prenant tous par la queue avec les dents, de peur que la force du courant ne les entraîne : s'ils ont reçu quelque blessure qui les fasse saigner, ils se vautrent dans la boue jusqu'à ce que le sang soit arrêté : le plus fort de la ligue offensive frappe à la porte des paysans pour faire sortir les chiens, et prend la fuite aussi-tôt pour se faire lancer par eux ; quand ceux-ci sont engagés dans la poursuite de leur adversaire, et qu'ils sont éloignés de tout secours, les autres *loups lévriers* qui sont au guet et qui en ont déjà saisi quelques-uns en sortant, tombent sur les autres, les égorgent, les mettent en pieces. La même confédération, les mêmes ruses sont mises en usage lorsqu'il s'agit d'attaquer un cerf, un bœuf, une rhenne. Dès que leur expédition militaire ou plutôt carnassiere est consommée, ils se séparent et retournent en silence à leur solitude. Il n'y a pas même une grande habitude entre le mâle et la femelle ; ils ne se cherchent qu'une fois par an, et ne demeurent que peu de temps ensemble. C'est en hiver que les *louves* deviennent en chaleur : plusieurs mâles suivent la même femelle, et cet attroupement est encore plus sanguinaire, plus meurtrier que le premier ; car ils se la disputent cruellement ; ils grondent, ils frémissent, ils se battent, ils se déchirent, et il arrive souvent qu'ils mettent en pieces celui d'entre eux qu'elle a

préféré. Ordinairement elle fuit long-temps, lasse tous ses aspirans, et quand ils sont abattus par la fatigue et qu'ils se livrent au sommeil, elle se dérobe avec le plus alerte ou le plus aimé.

La chaleur ne dure que douze ou quinze jours, et commence par les plus vieilles *louves ;* les mâles n'ont point de rut marqué, ils pourroient s'accoupler en tout temps ; ils passent successivement de femelles en femelles, à mesure qu'elles deviennent en état de les recevoir ; ils jouissent des vieilles à la fin de Décembre, et finissent par les jeunes au mois de Février ou au commencement de Mars. Les *loups* s'accouplent comme les chiens, ils ont comme eux la verge osseuse et environnée d'un bourlet qui se gonfle, ce qui produit chez eux la même difficulté de se séparer après l'acte de la copulation. Le temps de la gestation est d'environ trois mois et demi, et l'on trouve des *louveteaux* nouveaux-nés depuis la fin d'Avril jusqu'au mois de Juillet. C'est toujours au fond d'un bois, dans un endroit bien fourré, et au milieu duquel elles applanissent un espace assez considérable, en coupant, en arrachant les épines avec les dents, et en y apportant ensuite beaucoup de mousse pour en faire un lit commode ; c'est là, dis-je, le lieu où la *louve* met bas ses petits, qui sont ordinairement au nombre de six, sept, huit et même neuf, et jamais moins de trois. Ils naissent les yeux fermés ; la mère les allaite pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à manger de la chair qu'elle leur prépare en la mâchant. Quelque temps après elle leur apporte des mulots, des levrauts, des perdrix, des volailles vivantes. Les *louveteaux* commencent par jouer avec elles, et finissent par les étrangler ; la *louve* ensuite les déplume, les écorche, les déchire et en donne un morceau à chacun : ils ne sortent du fort où ils ont pris naissance qu'au bout de six simaines ou deux mois ; ils suivent alors leur mere qui les mene boire quelque part : elle les ramene au gîte, ou les oblige à se recéler ailleurs lorsqu'elle craint quelque danger : ils la suivent ainsi pendant plusieurs mois. Quand on les attaque, elle les défend de toutes ses forces et

même avec fureur. Quoique dans un autre temps elle soit, comme toutes les femelles, plus timide que le mâle, lorsqu'elle a des petits elle devient intrépide et s'expose à tout pour les sauver. Ce n'est ordinairement qu'à dix mois ou un an que les petits la quittent, lorsque leur éducation est faite et qu'ils se sentent assez forts pour n'avoir plus besoin de secours. A cette époque ils ont refait leurs premieres dents qui tombent à six mois, et ils ont acquis de la force, des armes et des talens pour la rapine.

Les mâles et les femelles sont en état d'engendrer à l'âge d'environ deux ans. Les chasseurs assurent que dans toutes les portées il y a plus de mâles que de femelles : cela confirme cette observation qui paroît générale, du moins dans ces climats, que dans toutes les especes, à commencer par celle de l'homme, la Nature produit plus de mâles que de femelles. Ces animaux sont deux ou trois ans à croître, et vivent quinze ou vingt ans. Les *loups* blanchissent dans la vieillesse ; ils ont alors toutes les dents usées ; on en voit cependant en Laponie qui sont blancs, sans être absolument vieux : ce prénomene leur est commun avec toutes les especes d'animaux à poil qui habitent ces climats glacés. Ils dorment lorsqu'ils sont rassasiés ou fatigués, mais plus le jour que la nuit, et toujours d'un sommeil léger ; ils boivent fréquemment, comme tous les animaux carnassiers : quoique très-voraces, ils peuvent passer trois ou quatre jours sans manger, pourvu qu'ils ne manquent pas d'eau.

Le *loup* a beaucoup de force, sur-tout dans les parties antérieures du corps, dans les muscles du cou et de la mâchoire ; il porte à sa gueule un mouton sans le laisser toucher à terre, et court en même temps plus vîte que les bergers, en sorte qu'il n'y a que les chiens qui puissent l'atteindre et lui faire lâcher prise. Lorsqu'on le tire et que la balle lui casse quelque membre il crie, et cependant, lorsqu'on l'achève à coups de bâton, il ne se plaint pas comme le chien ; il est plus dur, moins sensible, plus robuste ; il marche, court, rôde des jours entiers et des nuits ; il est infatigable, et c'est peut-être de

tous

tous les animaux le plus difficile à forcer à la course. Quoique féroce, il est timide; lorsqu'il tombe dans un piége, il est tellement et si long-temps épouvanté, qu'on peut le tuer sans qu'il se défende, ou le prendre vivant sans qu'il résiste; on peut lui mettre un collier, l'enchaîner, le museler, le conduire ensuite par-tout où l'on veut, sans qu'il ose donner le moindre signe de colere ou de mécontentement. *Gesner* raconte qu'une *femme*, un *renard* et un *loup* étant tombés de nuit dans la même fosse, ils resterent chacun dans leur place, sans oser se remuer jusqu'au lendemain matin, que les trois prisonniers furent trouvés ensemble: on commença par tuer le *loup* et le *renard*, puis on retira de la fosse la femme qui étoit plus morte que vive, quoiqu'elle n'eût éprouvé d'autre mal que la frayeur.

Le *loup* est l'animal carnassier le plus commun dans nos climats; il a les sens très-bons, l'œil, l'oreille, et sur-tout l'odorat: l'odeur du carnage l'attire de plus d'une lieue. Lorsque ce brigand veut sortir du bois, jamais il ne manque de prendre le vent; il s'arrête sur la lisiere, évente de tous côtés, et reçoit ainsi les émanations des corps morts ou vivans que le vent lui apporte de loin. Il préfere la chair vivante à la chair morte, et cependant il dévore les voiries les plus infectes; aussi exhale-t-il une odeur infecte par la gueule. Il aime la chair humaine, et peut-être s'il étoit le plus fort n'en mangeroit-il pas d'autre. On a vu des *loups* suivre les armées, arriver en nombre à des champs de bataille, où l'on avoit enterré négligemment les corps, les découvrir, les dévorer avec une insatiable avidité, et ces mêmes *loups* accoutumés ainsi à la chair humaine, attaquer ensuite le Berger plutôt que le troupeau, dévorer des femmes, emporter des enfans.

Les *loups* nous viennent de fort loin, comme des Ardennes, de la Forêt Noire et d'autres vastes forêts: on tient même presque pour certain, et c'est l'opinion de nos plus habiles chasseurs, qu'il en sort une année des *cerfs*, une année des *sangliers* et une autre des *loups*. L'on a appelé les *loups* les plus voraces, *loups garoux*, c'est-à-dire *loups*

dangereux dont il faut se garer. Aussi les Lapons, instruits par l'expérience que les *loups* de leur pays recherchent les femmes prêtes d'accoucher et les reconnoissent à l'odeur, font toujours escorter leurs femmes enceintes par des hommes armés. On nomme *loup mâtin* celui qui ne vit que de charogne, et l'on appelle *loup lévrier* celui qui est le plus dispos à la course.

Cet animal nuisible et vorace a de tout temps excité contre lui la haine et l'adresse de l'homme. On est obligé quelquefois d'armer tout un pays pour se défaire des *loups*, ainsi qu'il est arrivé il y a quelques années dans le Gevaudan, où l'on a fait diverses chasses composées de plusieurs milliers d'hommes armés, sans pouvoir détruire le *loup* féroce qui a causé tant de terreurs et de désordres dans ce pays forestier et montueux, et qui enfin a été tué par le sieur *Antoine*, Porte-Arquebuse du Roi. Les Princes ont des équipages pour cette chasse, qui n'est point désagréable, qui est utile et même nécessaire. Les chasseurs distinguent les *loups* en *jeunes loups*, *vieux loups*, et *grands vieux loups*. Ils les connoissent par les *pieds* ou *voies*, c'est-à-dire par les traces qu'ils laissent sur la terre. Plus le *loup* est âgé, plus il a le pied gros; la *louve* l'a plus long et plus étroit; elle a aussi le talon plus petit et les ongles plus minces. On a besoin d'un bon limier pour la quête du *loup*; il faut même l'animer, l'encourager, lorsqu'il tombe sur la voie; car tous les chiens ont de la répugnance pour le *loup* et se rabattent froidement. Quand le *loup* est détourné, on amene les lévriers qui doivent le chasser, et on les divise en deux ou trois laisses; on n'en garde qu'une pour le lancer, et on mene les autres en avant pour servir de relais : dans les endroits où l'on présume que le *loup* pourra passer on lâche d'abord les premiers à sa suite, un homme à cheval les appuie : on lâche les seconds à sept ou huit cents pas plus loin, lorsque le *loup* est prêt à passer; et ensuite les troisiemes, lorsque les autres chiens commencent à le joindre et à le harceler. Tous ensemble le réduisent bientôt aux dernieres

extrémités ; et le veneur l'acheve en lui donnant un coup de couteau. Les chiens n'ont nulle ardeur pour le fouler, et répugnent si fort à manger de sa chair, qu'il faut la préparer et l'assaisonner lorsqu'on veut leur en faire curée. En général, sa chair est si mauvaise qu'il n'y a que le *loup* qui mange volontiers du *loup*. On peut aussi le chasser avec des chiens courans : mais comme il perce toujours droit en avant et qu'il court tout un jour sans être rendu, cette chasse est ennuyeuse, à moins que les chiens courans ne soient soutenus par les lévriers qui le saisissent, le harcèlent et leur donnent le temps de l'approcher.

Dans les campagnes, on fait des battues à force d'hommes et de mâtins ; on tend des piéges, on présente des appâts, on fait des fosses, on répand des boulettes empoisonnées ; tout cela n'empêche pas que l'on ne trouve toujours quelques-uns de ces animaux, sur-tout dans les pays où il y a beaucoup de bois. Les Anglois prétendent en avoir purgé leur Isle ; cependant, dit M. *de Buffon*, on m'a assuré qu'il y en avoit en Ecosse. Comme il y a peu de bois dans la partie Méridionale de la Grande-Bretagne, on en a eu plus de facilité pour les détruire (1). M. *Bourgeois* dit que l'on fait une chasse du *loup* fort singuliere dans un village du

(1) Sous le regne d'*Edgard le Pacifique*, le *bétail blanc* (les moutons) courut presque le risque d'être anéanti dans la Grande-Bretagne ; des bandes de *loups* firent en peu de temps une destruction considérable dans les troupeaux de moutons ; consultez *Stillingfleet Chronicon pretiosum*, *the compleat body of Husbandry*. *Edgard* usa de deux moyens certains pour détruire les *loups*. Les peuples de la principauté de Galles s'étoient révoltés, il leur pardonna à condition qu'ils lui apporteroient tous les ans *cent têtes de loups*. Il publia aussi une amnistie en faveur des fugitifs, et accorda aux exilés des lettres de rappel, à la charge de lui apporter un nombre de *têtes de loups*, selon la qualité des personnes et la nature du crime dont elles étoient coupables. Par ce moyen la race des *loups* fut entiérement extirpée de l'Angleterre. La mer qui la baigne de toutes parts a mis obstacle à ce qu'il en vînt désormais des contrées voisines. Cet événement se passa entre les années 961 et 966.

Bailliage d'Echalens en Suisse, appelé *Panteriaz*, où ces animaux sont très-communs. Il y a dans le territoire de ce village un grand bois fort touffu, qui est le repaire de tous les *loups* du voisinage ; on l'a enfermé de haies hautes de huit à dix pieds, fort serrées, et on a laissé plusieurs issues qui aboutissent à des sentiers : dès qu'on y apperçoit des *loups* on ferme toutes les issues, excepté une ou deux auxquelles on tend de grands filets de corde. Les paysans vont battre le bois et chassent les *loups* du côté des filets : les *loups* arrivés au bout du sentier et pressés par les chasseurs, font leurs efforts pour passer au travers ; ils insinuent leur tête avec force dans la maille du filet ; ils s'y embarrassent avec leurs jambes de devant et ils se trouvent arrêtés ; alors quelques chasseurs postés en embuscade les assomment avec des massues.

Nous avons dit que la couleur du poil de ces animaux varie dans les différens climats, et même quelquefois dans le même pays. On trouve en France et en Allemagne, outre les *loups* ordinaires, quelques *loups* à poil plus épais et tirant sur le jaune. Ces *loups* sont plus sauvages et moins nuisibles que les autres, n'approchent jamais des maisons, vivent de chasse et non de rapine. Dans les pays du Nord on en trouve de tout blancs et de tout noirs ; ces différences ne sont que des variétés très-peu considérables. La différence la plus sensible est celle de la grandeur ; mais on a observé en général que dans les animaux communs aux deux Continens, ceux de l'Amérique sont plus petits que ceux d'Europe. Nos *loups* ordinaires sont aussi plus petits et moins communs en Canada qu'en Europe, et les Sauvages en estiment fort la peau. L'espece commune est très-généralement répandue dans l'un et dans l'autre Continent : on l'a trouvée en Asie, en Afrique et en Amérique comme en Europe. Le *loup* en Afrique, sur-tout celui du Sénégal, est, dit-on, beaucoup plus grand, plus gros et plus cruel qu'en Europe ; il est d'un poil argenté et presque blanc. Il y en a une quantité prodigieuse parce que personne ne leur fait la guerre, et que les Negres ne veulent point se brouiller avec eux, dans

la crainte que s'ils en tuoient un, les autres ne se chargeassent de venger sa mort.

En Orient, et sur-tout en Perse, on fait servir les *loups* à amuser le peuple dans les spectacles publics : on les exerce de jeunesse à la danse ou plutôt à une espece de lutte contre un grand nombre d'hommes ; on achete jusqu'à cinq cents écus, dit *Chardin*, un *loup* bien dressé à la danse. Ce fait prouve au moins qu'à force de temps et de contrainte ces animaux sont susceptibles de quelques especes d'éducation. M. *de Buffon* en a fait élever et nourrir quelques-uns chez lui. Tant qu'ils sont jeunes, c'est-à-dire dans la premiere et la seconde année, ils sont assez dociles, ils sont même caressans ; et s'ils sont bien nourris, ils ne se jettent ni sur la volaille ni sur d'autres animaux ; mais à dix-huit mois ou deux ans ils reviennent à leur naturel ; ils retournent, s'ils le peuvent, à leur état sauvage. On est forcé de les enchaîner pour les empêcher de s'enfuir et de faire du mal. Voici un fait qui peut en quelque sorte servir de preuve à ce que dit M. *de Buffon*. En 1762, herborisant dans le bois de Monthoron près de Poitiers, j'y trouvai six petits *loups* qui étoient au gîte, ils n'avoient pas plus de huit jours ; j'en pris un et le mis dans un petit lit convenable que je lui fis faire dans ma voiture ; je le nourris d'abord de lait, ensuite de pain et de lait, puis de soupe. Il prenoit des forces comme s'il eût été nourri par sa mere ; ni la fatigue du voyage, ni le changement de nourriture ne l'altérerent pas sensiblement ; je le caressois beaucoup et le mettois coucher avec moi ; il me léchoit, venoit quand je l'appelois, et commençoit déjà à rapporter ce que je lui jetois à une certaine distance. J'essayai de lui faire manger les entrailles d'un poulet qu'on venoit de vider ; jamais il n'eut si bon appétit, ses caresses redoublerent : mais je manquai d'être la victime de ma tentative qui probablement developpa en lui le goût naturel de son espece, qui est carnivore et même anthropophage dans certains cas ; car la nuit suivante rêvant que j'étois en proie à des *loups*, je me réveillai par l'effet de la peur ou de la douleur ; mon *louveteau*

étoit parvenu à me mordre les cuisses et suçoit le sang qui en sortoit. Je ne tardai pas à me défaire de cet animal, et j'ai appris depuis qu'on avoit été obligé de le tuer, tant il étoit disposé à mordre les enfans dans la maison où je l'avois laissé.

On prétend que le *loup* fournit lui-même un remede très-efficace contre sa voracité. Il suffit de détremper sa fiente dans de l'eau et d'en frotter les brebis à la gorge, au dos et sur les côtes. Ce mélange qui s'attache fortement à leur laine y reste long-temps et exhale une odeur pour laquelle les *loups* ont beaucoup d'antipathie. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie de Suede, année 1753.*

On fait avec la peau du *loup* des fourrures grossieres qui sont chaudes et durables, même des manchons : on en double la chaussure des goutteux et de ceux qui redoutent le froid aux extrémités : on assure même que les puces craignent l'odeur de cette peau et qu'elles s'en éloignent. On a vu dans notre Cabinet, pendant trente ans, un *loup* empaillé parmi plusieurs autres quadrupedes, et les scarabées disséqueurs qui ont mangé entiérement la peau des autres animaux, n'ont nullement touché à celle du *loup*. Les dents de *loup* servent quelquefois à faire des hochets d'enfans, et à polir les ouvrages des Relieurs et Doreurs.

Les Naturalistes font mention de plusieurs autres sortes de *loups* que ceux dont nous avons parlé : tels que le *loup doré* (*Voyez* ADIL *et* CHACAL); le *loup tigre*, le *loup cervier*, etc. Nous avons donné l'histoire abrégée de ce dernier au *mot* LYNX.

LOUP. M. *Cestoni* donne ce nom à une espece de fausse chenille, qui est l'ennemie des petites brebis. Cet insecte se métamorphose en moucheron.

Les paysans appellent aussi du nom de *loup* d'autres petites especes de chenilles qui rongent les boutons des arbres, particuliérement des poiriers, cerisiers et pommiers. Ces mêmes chenilles causent de très-grands dommages aux rejetons : elles n'en peuvent être chassées que par une longue pluie, car elles endurent sans peine le froid et le chaud. Pour conserver la bonté du suc aux boutons qu'elles rongent elles les

enveloppent d'une matiere soyeuse et les renforcent de feuilles : c'est le soir et le matin qu'elles prennent leur nourriture. Elles doivent leur origine à des papillons gris qui vont déposer leurs œufs sur les feuilles des arbres fruitiers. Le matin ils en sucent l'humidité et la rosée : dans l'hiver, ils se tiennent dans les étables et dans les granges. *Voyez* CHENILLE *et* PAPILLON.

LOUP CERVIER, *Lupus cervarius* de Pline. *Voyez* LYNX.

LOUP DE CANARIE, *Lupus Canarius* de *Gaza*. C'est le *chacal*. Voyez *ce mot*.

LOUP DES EAUX. On donne ce nom au *brochet* et à la *loutre*, parce qu'ils détruisent beaucoup de poisson. *Voyez* BROCHET *et* LOUTRE.

LOUP DORÉ, *Lupus aureus* de plusieurs Auteurs. *Voyez* CHACAL.

LOUP MARIN ou LOUP DE MER. Tous les Voyageurs disent que c'est un animal amphibie qui ne se nourrit, pour ainsi dire, que de poisson. Les uns lui donnent quatre pattes onglées ; les autres, deux, avec deux mains palmées placées près de la queue. Dans leurs descriptions on reconnoît des caracteres qui conviennent fort au *phocas* ou veau marin (et quelquefois aussi à l'*ours marin*) : ils sont également velus ; même maniere de marcher ou plutôt de ramper, de ronfler, de gronder, et de mourir avec effusion de sang dès qu'on les touche fortement sur le nez : leur chair n'est pas d'un très-bon goût et se fond presque toute en huile.

Quoique plusieurs Naturalistes modernes tendent à croire que le *loup marin* est différent du *phoque*, nous croyons cependant que l'un et l'autre sont de la même espece ; mais que selon leur âge, leur sexe ou la mer qu'ils habitent, ils sont sujets à varier : on en distingue différentes races ou especes. Telle est la conséquence que nous avons cru pouvoir tirer de la comparaison de quantité de ces animaux empaillés, dont les uns avoient été pris dans la mer du Sud et les autres dans la mer du Nord.

Les Indiens de Chiloé en font sécher la chair pour se nourrir ; des Navigateurs François en tirent de

l'huile pour leurs besoins. On convient généralement que la chair du *loup marin* n'est pas mauvaise, mais on gagne davantage à en extraire l'huile ; il suffit pour cela de la mettre sur le feu dans un vase de cuivre ou de terre ; elle n'a point d'odeur, ne laisse point de lie et s'emploie à brûler ou bien à préparer les cuirs. La pêche de ces animaux est assez facile. Dans le Nord ils sont grands comme de forts mâtins ; ceux du Pérou ont à peu près deux pieds de long : leur peau sert à faire des ballons qu'on remplit d'air et dont les Américains se servent pour s'aider à nager. On emploie aussi la peau des *loups marins* à faire des souliers, des bottines, à couvrir des malles. Lorsqu'elle est bien tannée, elle a presque le même grain que le marroquin. Si d'une part elle est moins fine, de l'autre elle ne s'écorche pas si facilement et conserve long-temps toute sa fraîcheur.

Les Groënlandois donnoient autrefois le nom de *loup marin* ou de *hayfisch* au *tiburon* : les Hollandois appellent *lion marin* l'animal que nous appelons ainsi que les Espagnols *loup marin ;* d'autres l'ont appelé *chien marin* à cause de la figure de sa tête. *Voyez* chacun de ces *mots* et les *articles* PHOQUE et OURS MARIN.

Outre ces *loups marins* amphibies, les Voyageurs et les Naturalistes font mention de deux especes différentes de poissons, connues aussi sous le nom de *loup de mer :* le premier s'appelle simplement *loup marin*, et l'autre *loup de mer vulgaire.* Voyez leur description ci-après.

LOUP MARIN surnommé LA CRAPAUDINE, parce qu'on a cru que la pierre de ce nom (*bufonites* ou *crapaudine*) n'étoit autre chose qu'une dent molaire de ce poisson. Le *loup marin*, *Lupus marinus piscis nostras*, *etc.* Willughby ; *Anarrhichas lupus*, Linn. ; est un poisson seul de son genre : il a la tête plus grande et d'une forme plus arrondie que celle du chien de mer, comme enflée à l'endroit des joues ; sa peau est lisse, sans écailles, et presque semblable à celle des anguilles ; elle est bleuâtre ou azurée sur le dos, sur les côtés et sur les nageoires ; la

couleur, sur la partie inférieure, devient blanchâtre ; le bord de la mâchoire inférieure est garni d'un double rang de dix dents aiguës et arrondies ; à côté de ces dents sont de part et d'autre douze molaires pareillement doubles ; la mâchoire supérieure a sous le museau douze dents arrondies et aiguës comme celles du bas ; il y a aussi au milieu du palais trois doubles rangées de molaires ; la rangée du milieu, qui est composée de douze dents plus grandes que celles d'un homme, descend jusqu'au gosier. On voit encore à l'entrée même du gosier deux os chargés d'aspérités, et près de la racine de la langue un assemblage de petites dents courtes et aiguës. Toutes ces dents, sur-tout celles qui garnissent le bord des mâchoires, sont chez cet animal vorace autant d'armes redoutables : les nageoires pectorales ressemblent à de petites ailes et sont à peu près longues de deux palmes ; elles ont chacune vingt rayons : la dorsale qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'origine de la queue, est haute de quatre ou cinq pouces, et a soixante et treize rayons ; celle de l'anus se termine à la queue qui est d'une forme carrée, elle a quarante-cinq rayons, et la queue en a dix-huit. On pêche ces poissons dans l'Océan Germanique, assez près de l'embouchure de l'Elbe et des côtes voisines du Comté d'Yorck. On en a vu de trois pieds de longueur, et qui avoient sur les côtés des traces noirâtres transversales ; le corps est alongé, un peu comprimé, et la chair est blanche. On donne aussi le nom de *loup marin* au *grand chien de mer* ou *lamie*. Voyez *ces mots*.

Loup de Mer vulgaire ou Lubin, *Perca labrax*, Linn. ; *Perca pinnis dorsalibus distinctis, secundæ radiis quatuordecim*, Gronov. Act. Ups. 1750 ; *Lupus marinus vulgaris*, Auctor. ; à Rome, *Spigola* ; à Venise, *Bronchini* ; en Toscane, *Araneo* ; en Angleterre, *Basse* ; en Espagne, *Lupo*. Poisson du genre du *Persègue* ; il se trouve dans les mers et les fleuves des parties méridionales de l'Europe.

Les Anciens, tels qu'*Horace*, *Ovide*, *Varron*, *Pline*, *Macrobe*, *Saint Ambroise*, etc. avoient donné à ce poisson le nom de *loup* à cause de sa voracité : sa

chair étoit un des alimens qu'ils estimoient le plus ; mais, selon *Willughby*, ils consultoient plutôt leur sensualité que leur santé, dans le jugement qu'ils portoient de ce poisson. Cet Auteur préfere ceux de cette espece qui ont été pris en pleine mer ; il met au second rang ceux qui ont séjourné dans les étangs marins ; au troisieme, ceux qu'on a pêchés à l'embouchure des fleuves ; il fait encore moins de cas de ceux qui ont été trouvés dans le lit même des fleuves, parce qu'ils y ont vécu de nourritures fangeuses, ainsi que de petits poissons nourris eux-mêmes dans la fange. Il paroît cependant que ces derniers flattoient davantage le goût des Romains, puisque au rapport de *Pline* (*Histoire Naturelle, l. 9, c. 54*), les meilleurs *loups marins* étoient ceux qu'on avoit pris dans le Tibre, entre les ponts. Les plus sensuels même, parmi cette Nation, se vantoient de reconnoître au seul goût si un *loup marin* avoit été pêché en pleine mer, ou à l'embouchure du Tibre, ou entre les ponts, comme il paroît par un passage de la seconde Satire du second livre d'*Horace*, où ce Poëte, sous le nom d'un certain *Osellus*, se moque de ce prétendu discernement des Romains de son temps. (*Encyclop. Méth.*)

Le *loup de mer*, dit *Willughby*, parvient quelquefois jusqu'à la longueur de quatre pieds et demi : sa forme est assez semblable à celle du saumon ou de la truite : son dos est d'un bleu-noirâtre ; au-dessus des lignes latérales on voit une multitude de points noirs, mais qui s'effacent à mesure que le poisson prend de l'accroissement ou qu'il vieillit ; le ventre est d'un blanc-argentin, et quelquefois dans l'âge moyen moucheté aussi de noir : ces seules différences ont fait distinguer par quelques-uns l'espece du *loup marin tacheté*, d'avec le *loup marin sans tache* ; les écailles sont d'une grandeur médiocre, très-serrées entre elles et très-adhérentes à la peau : l'ouverture de la gueule est grande ; les mâchoires sont hérissées de petites dents ; le palais et le fond de la gueule sont chargés d'aspérités ; l'ouverture de chaque narine est double : les yeux sont assez grands ; les iris, de couleur argentée et offusquée par une teinte nébu-

leuse ; les prunelles, cerclées de jaune : la premiere nageoire dorsale a neuf rayons, dont celui du milieu est le plus long ; la seconde dorsale en a treize, dont le premier épineux ; les pectorales en ont chacune quinze, flexibles ; les abdominales, six ; celle de l'anus en a quatorze, dont les trois premiers épineux, les autres flexibles ; celle de la queue, qui est un peu fourchue, en a dix-huit : on voit de chaque côté, auprès des nageoires de la poitrine, deux aiguillons, dont l'un situé à l'angle des ouïes est plus fort et plus long que l'autre. Les Languedociens appellent *lupassons* les poissons de cette espece encore petits.

On se sert pour la pêche du *loup de mer* d'un filet en nappe, dont le milieu forme une espece de poche et que l'on tend verticalement sur trois perches disposées en triangle, dont deux maintiennent le filet par les extrémités, et la troisieme par le milieu : on oppose l'ouverture du filet au courant de l'eau.

Loup du Mexique. Ce quadrupede ne paroît être qu'une variété du *loup* de notre Continent. L'influence du climat seule paroît y avoir apporté quelque différence ; même figure, mêmes appétits, mêmes habitudes ; on y reconnoît le naturel du *loup* de nos climats : leur fourrure est grise, et une des plus belles dont on puisse faire usage, sur-tout quand elle est de couleur uniforme. On voit quelquefois de ces *loups* tout blancs : on les trouve au Mexique et plus communément encore à la Nouvelle-Espagne. *Voyez l'article* Loup.

Loup-Tigre de *Kolbe*. C'est, à ce qu'il paroît, le même animal que celui que les Fourreurs nomment *guépard*. C'est un animal carnassier d'environ trois pieds et demi de longueur : sa robe est belle, elle ressemble à celle du *lynx* ou *loup cervier* par la longueur du poil ; elle est d'un fauve très-pâle, parsemée comme celle du léopard de taches noires, mais plus voisines les unes des autres et plus petites, car elles n'ont que deux à trois lignes de diametre. Le *guépard* a aussi la queue à proportion plus courte que le léopard et les animaux du même genre ; mais ce qui le distingue de tous et d'une maniere très-remarquable, c'est une espece de criniere de quatre à cinq

pouces de longueur qu'il porte sur le cou et entre les épaules, et une autre touffe de poils longs de trois à quatre pouces qu'il a sous le ventre.

On voit communément le *loup-tigre* dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Pendant le jour il reste caché dans quelque creux de rochers ou dans des trous qu'il se creuse en terre, et ne va chasser que pendant la nuit. L'ardeur avec laquelle il cherche sa proie est apparemment cause de ses hurlemens pendant la nuit ; mais son cri fait fuir souvent les animaux, et donne lieu au chasseur de l'attendre pour le tuer au passage. Il y a quelques variétés dans cette espece, pour le fond du poil et pour la couleur des taches.

LOUPS-GAROUX. Nom donné à des *loups* qui, s'étant accoutumés à dévorer des cadavres humains, attaquent ensuite les hommes. *Voyez l'article* LOUP. Dans l'acception populaire, le nom de *loup-garou* (*Vespertilis*) est devenu celui d'un fantôme ou épouvantail dont on fait peur aux enfans. *Voyez l'article* LILITH.

LOUTRE, en Latin *Lutra* ou *Lytra*, et quelquefois *Lutris* ou *Lutrix*. La *loutre* est à peu près de la grosseur du blaireau, mais ses jambes sont plus courtes. Cet animal a la tête plate ; le museau est fort large, et garni de chaque côté de moustaches composées de gros crins blancs et bruns ; la mâchoire inférieure moins longue et plus étroite que celle de dessus : son cou est court et si gros qu'il semble faire partie du corps ; sa queue est grosse à l'origine et pointue à l'extrémité, couverte de poils : le dessus du corps est de couleur brune, luisante, et le dessous de couleur blanchâtre et lustrée ; les pieds sont d'un brun-roussâtre. La *loutre* a deux sortes de poils, les uns plus longs et plus fermes, les autres plus fins, qui sont une sorte de duvet soyeux, de couleur grise-blanchâtre. Les poils les plus longs font paroître en général l'animal de couleur brune.

La *loutre*, dit M. *de Buffon*, est un animal vorace, plus avide de poisson que de chair, qui ne quitte guere le bord des rivieres ou des lacs, et qui dé-

peuple quelquefois les étangs. Elle a plus de facilité qu'un autre pour nager, plus même que le castor, qui n'a des membranes qu'aux pieds de derriere, et dont les doigts sont séparés dans les pieds de devant; tandis que la *loutre* a des membranes à tous les pieds, qui sont composés de cinq doigts onguiculés : elle nage aussi vîte qu'elle marche; elle ne va point à la mer comme le castor, mais elle parcourt les eaux douces, et remonte ou descend les rivieres à des distances considérables. Souvent elle nage entre deux eaux, et y demeure assez long-temps : elle vient ensuite à la surface de l'eau afin de respirer.

A parler exactement, la *loutre* n'est point animal amphibie, c'est-à-dire animal qui peut vivre également sur la terre et dans l'eau : elle n'est pas conformée pour demeurer dans ce dernier élément, et elle a besoin de respirer à peu près comme tous les animaux terrestres. Si même il arrive qu'elle s'engage dans une nasse à la poursuite d'un poisson, on la trouve noyée, et l'on voit qu'elle n'a pas eu le temps d'en couper tous les osiers pour en sortir. D'après l'examen anatomique que MM. de l'Académie ont fait d'une *loutre*, ils n'ont pu découvrir aucune apparence qu'il y eût jamais eu un trou qui pût donner passage au sang pour aller d'un ventricule à l'autre sans passer par les poumons; au lieu qu'il paroît que cette ouverture (le trou ovale) subsiste un peu dans le castor, ce qui le rend vraiment un peu amphibie, et lui donne une bien plus grande facilité de se passer long-temps de respiration. La *loutre* a des poumons spacieux; par une grande inspiration elle absorbe une grande quantité d'air, qui lui donne seulement la facilité de rester long-temps sous l'eau. La femelle de la *loutre* a la matrice faite de même que celle des femmes, et a des nymphes et un clitoris comme elles : elle a dix petits reins séparés les uns des autres, ayant chacun leur parenchyme, leurs veines et leur artere émulgente à part.

La *loutre* a six dents incisives à chaque mâchoire; les dents sont comme celles de la fouine, mais plus grosses et plus fortes relativement au volume de son corps; les jeunes *loutres* sont encore plus laides que

les vieilles ; une tête mal faite, des oreilles placées bas, des yeux trop petits et couverts, les mouvemens gauches, l'air obscur, la figure ignoble, informe, un cri qui paroît machinal et qu'elle répete à tout moment, sembleroient annoncer un animal stupide : cependant la *loutre* devient industrieuse avec l'âge, au moins assez pour faire la guerre avec avantage aux poissons, qui pour l'instinct et le sentiment sont très-inférieurs aux autres animaux : on dit que la *loutre* lorsqu'elle veut prendre du poisson, commence à agiter les eaux pour faire fuir sa proie sur les bords de l'étang, etc. entre les pierres et les cailloux, où elle s'en empare alors facilement. Au défaut de poisson, même d'écrevisses, de grenouilles, de rats d'eau, ou d'autre nourriture, elle coupe les jeunes rameaux et mange l'écorce des arbres aquatiques ; elle mange aussi de l'herbe nouvelle au printemps. Elle ne craint pas plus le froid que l'humidité : elle devient en chaleur en hiver et met bas au mois de Mars ; les portées sont de trois ou quatre petits. Comme la *loutre* change souvent de lieu, elle emmene ou disperse ses petits au bout de six semaines ou de deux mois.

Il seroit sans doute très-avantageux de pouvoir tirer parti de ces animaux voraces, et qui sont de si excellens pêcheurs ; c'est ce qui est indiqué dans le *Journal Etranger* du mois de *Juin 1755*, où l'on trouve un *Mémoire sur la maniere de prendre les* loutres *en vie, et de les dresser pour apporter du poisson, par M.* Jean Lots, *de l'université de Lund en Scanie, et Membre de l'Académie de Stockholm.*

Chaque animal a des habitudes qui lui sont particulieres, et dont tout bon chasseur peut tirer avantage. Par exemple, on prétend avoir observé qu'une *loutre* ne passe pas une seule grande pierre qui se rencontre sur le bord des rivages qu'elle habite, sans y monter et sans y déposer quelque épreinte (fiente) que l'on reconnoît aisément être celle de cet animal, parce qu'elle est entremêlée d'arêtes. Cette marque qu'on rencontre sur les pierres fait aisément connoître la demeure de ces animaux, et ne donne pas moins de facilité à leur dresser des

embûches pour les prendre. Lorsqu'on veut en avoir une vivante on dresse sur ces pierres des tenailles, construites de maniere que la *loutre* se prend sans se blesser lorsqu'elle va pour saisir le poisson qu'on lui a mis pour appât.

A-t-on une jeune *loutre* vivante, car les jeunes se dressent mieux que les vieilles, on l'attache d'abord avec soin, et on la nourrit pendant quelques jours avec du poisson et de l'eau; ensuite on mêle de plus en plus dans cette eau du lait, de la soupe, des choux et des herbes; et dès qu'on s'apperçoit que l'animal s'habitue à cette espece d'aliment, on lui retranche presque entiérement les poissons, et en leur place on substitue du pain dont il se nourrit très-bien. Enfin il ne faut plus lui donner ni poissons entiers, ni intestins, mais seulement des têtes; on dresse ensuite l'animal à rapporter comme l'on dresse un chien. Lorsqu'il rapporte tout ce qu'on veut, on le mene sur le bord d'un ruisseau clair : on lui jette du poisson qu'il a bientôt joint et qu'on lui fait rapporter, et on lui donne la tête pour récompense. Un homme de la Scanie, par le secours d'une *loutre* ainsi dressée, prenoit journellement autant de poisson qu'il lui en falloit pour nourrir toute sa famille. Au reste, cette maniere de chasser n'est pas nouvelle en Suede et doit avoir été beaucoup plus commune autrefois qu'aujourd'hui; puisque *Jonston*, dans son *Histoire des animaux*, rapporte que les Cuisiniers en Suede avoient l'usage d'envoyer des *loutres* dans les viviers pour leur apporter du poisson.

Quoi qu'il en soit, il paroît que ce n'est pas une loi commune que toutes les *loutres* soient ainsi susceptibles d'éducation; sans cela on verroit certainement davantage de ces pourvoyeurs, et elles nous serviroient pour la pêche comme nos chiens nous servent pour la chasse. Toutes les jeunes *loutres* que M. *de Buffon* a voulu priver, cherchoient à mordre, même en prenant du lait, et avant que d'être assez fortes pour mâcher du poisson : au bout de quelques jours elles devenoient plus douces; mais ce n'étoit peut-être que parce qu'elles étoient malades et foibles : loin de s'accoutumer à la vie domestique, toutes

celles qu'il a voulu faire élever sont mortes dans le premier âge. La *loutre* en général est de son naturel sauvage et cruelle ; quand elle peut entrer dans une riviere ou dans un vivier, elle y fait ce que le putois fait dans un poulailler ; elle tue beaucoup plus de poissons qu'elle ne peut en manger, et ensuite elle en emporte dans sa gueule.

Les *loutres* ne se creusent point de domicile, mais elles se gîtent dans les premiers trous qui se présentent, sous les racines des peupliers, des saules, dans les fentes des rochers et même dans les piles de bois à flotter : c'est dans ces *terriers d'endroit* qu'elles se retirent soit pour dormir, soit pour se mettre à l'abri de leurs ennemis. Elles y font aussi leurs petits sur un lit de bûchettes et d'herbes. La retraite de ces maraudeurs aquatiques est infectée de la mauvaise odeur du débris des poissons qu'ils y laissent pourrir.

Le poil de la *loutre* ne mue guere ; sa peau d'hiver est cependant plus brune, et se vend plus cher que celle d'été : elle fait une très-bonne fourrure ; on en fait pour l'hiver des manteaux que l'eau ne peut traverser. Les Sauvages du Canada se servent de peaux de *loutre* d'une grandeur extraordinaire pour en faire des robes, lesquelles étant portées et engraissées de leur sueur et des graisses qu'ils manient, sont propres à faire de meilleurs chapeaux (disent les Anglois) que ceux que l'on fait du seul poil de castor, trop sec et trop difficile à mettre en œuvre sans aucun mélange.

La chair de la *loutre* se mange en maigre, et a en effet un mauvais goût de poisson ou plutôt de marais. Les chiens chassent la *loutre* volontiers, et l'atteignent aisément lorsqu'elle est éloignée de son gîte ou de l'eau : mais quand ils la saisissent, elle se défend courageusement, les mord cruellement, et quelquefois avec tant de force et d'acharnement qu'elle leur fend le nez et les oreilles, leur brise les os des jambes, et qu'il faut la tuer pour lui faire lâcher prise. Le castor cependant, qui n'est pas un animal bien fort, la chasse et ne lui permet pas d'habiter sur les bords qu'il fréquente.

On chasse la *loutre*, non-seulement pour avoir sa fourrure,

fourrure ; mais aussi pour se défaire d'un animal destructeur du poisson dans toutes les eaux qu'il fréquente. On la chasse différemment, selon qu'elle se trouve dans les petites ou les grandes eaux. Dans les petites eaux, telles que les ruisseaux et les petites rivieres, il faut au moins quatre ou cinq hommes tous armés de longs bâtons avec des fourches de fer au bout. On se partage des deux côtés de l'eau ; on se fait accompagner par des chiens ; on remonte l'eau, on quête sous les racines et les souches. On reconnoît la voie ou les traces des pieds imprimés sur la boue, on fait flairer aux chiens les *épreintes*. La *loutre* est-elle lancée, on appuie les chiens, et on assomme la *loutre ;* dans les grandes rivieres, on tend deux grands et forts filets contre-maillés, l'un au-dessus de la brise ou repaire de la *loutre*, l'autre au-dessous ; les chasseurs sont armés de fusils chargés à postes ou à chevrotines. Les chiens lancent et forcent la *loutre* à donner dans les filets.

La *loutre* est une espece d'animal, qui sans être très-nombreuse, est généralement répandue en Europe, depuis la Suede jusqu'à Naples ; la *loutre* se trouve dans l'Amérique Septentrionale, et elle y ressemble tout-à-fait à celle d'Europe, si ce n'est que sa fourrure est encore plus noire et plus belle que celle de la *loutre* de Suede, de Moscovie et de Pologne. Elle se rencontre vraisemblablement dans tous les climats tempérés, sur-tout dans les lieux où il y a beaucoup d'eau ; car elle ne peut habiter ni les sables brûlans, ni les déserts arides : elles fuit également les rivieres stériles et les fleuves trop fréquentés.

Le *carigueibeju* ou *loutre du Brésil* de Marcgrave, paroît être d'une espece voisine, mais néanmoins différente, et on la rapporte à la *saricovienne*. Voyez *ce mot*.

La graisse de la *loutre*, de même que celle des poissons, ne se coagule point par le froid et reste toujours fluide : elle est résolutive, digestive ; on l'emploie pour la douleur des jointures et pour fortifier les nerfs.

M. le Docteur *de la Borde* nous a dit avoir observé dans la Guiane trois especes de *loutre* : 1.° La plus

grosse qui pese de quarante à cinquante livres, et dont le poil est noir, presque ras; elle se tient dans les rivieres.

2.° Celle dont la robe est jaunâtre, couleur de gomme-gutte, et qui pese vingt à vingt-cinq livres; elle habite aussi les rivieres.

3.° Celle qui est grisâtre, peu commune, et qui ne pese guere que trois ou quatre livres; elle se tient dans les trous près des rivieres, et est assez dangereuse pour les chiens.

Toutes fuient les eaux où la marée monte et ne se tiennent que dans les eaux douces, dans les lacs ou au haut des rivieres; elles vont en troupes dans les savannes noyées; on les chasse pour avoir leur dépouille, pour cela on se met en embuscade au bord des eaux; elles sont farouches, et si on les tire pendant qu'elles nagent, elles coulent à fond et sont perdues pour le chasseur. Les femelles ne mettent bas qu'un petit, rarement deux; elles sont moins fécondes qu'en Europe. C'est dans des trous qu'elles creusent au bord des eaux qu'elles mettent bas. Dans les maisons du pays on éleve souvent de ces petits animaux. MM. *Aublet* et *Olivier* assurent même qu'il y a à Cayenne et dans le pays d'Oyapock, des *loutres* si grosses qu'elles pesent jusqu'à quatre-vingt-dix et cent livres, et que leur poil est fort doux, mais plus court que celui du castor; leur couleur ordinaire d'un brun-minime.

LOUTRE DU BRÉSIL, c'est la *saricovienne*. Voyez *ce mot*.

LOUTRE MARINE ou CASTOR DE MER, *Lutra marina*. Suivant *Steller*, cet animal marin a le poil du castor ordinaire; il est de la grosseur du chat de mer; il a la figure du veau marin, et la tête faite comme celle de l'ours. Il est assez doux. Cette grande *loutre marine* est la *saricovienne* des Kamtschadales. *Voyez* SARICOVIENNE.

LOUVE, femelle du *loup*: elle porte deux mois, et fait cinq, six, et même jusqu'à sept *louveteaux* à la fois. *Voyez* LOUP.

LOUVETTE DES PIQUEURS. *Voyez* TIQUE DES CHIENS *à l'article* TIQUE. On donne aussi le nom

de *louvette* à un papillon de la quatorzieme famille de la premiere classe des *Phalenes*.

LOWA ou OISEAU PÊCHEUR. *Voyez* CORMORAN.

LOWANDO. Nom d'un singe de la famille des *Babouins ;* ce quadrumane se trouve dans le même climat que l'*ouanderou*, et n'en differe qu'en ce qu'il a le corps couvert de poils blanchâtres, avec la chevelure et la barbe noires, en sorte qu'il doit être considéré comme une variété dans cette espece. On dit qu'il y a encore dans le même pays une troisieme race ou variété qui pourroit bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme et entiérement blanche, corps, chevelure et barbe. Les Voyageurs assurent que ces singes tout blancs sont les plus forts et les plus méchans de tous ; ils sont très-ardens pour les femmes, et assez vigoureux pour les forcer lorsqu'ils les trouvent seules ; souvent ils les outragent ou les excedent jusqu'à les faire mourir: dans leur état de liberté, les *lowandos* vivent dans les bois et se nourrissent de feuilles et de bourgeons ; mais pris et captifs, ils mangent de tout. *Voyez* OUANDEROU.

LUAMBONGOS. Les Negres de Congo donnent ce nom aux *loups* de leur pays. *Voyez* LOUP.

LUBIN. *Voyez* LOUP DE MER VULGAIRE.

LUCET. M. *de Bougainville* désigne sous ce nom une plante rampante qu'il a trouvée aux isles Malouines, qui porte des fruits le long de ses branches qui sont garnies de petites feuilles parfaitement lisses, rondes et de couleur de myrte ; ces fruits sont blancs, colorés de rouge du côté exposé au Midi ; ils ont un goût aromatique et l'odeur de la fleur d'orange, ainsi que les feuilles, qui mises en infusion dans le lait en font une boisson des plus agréables.

LUCHARAN, est le nom qu'*Albin* a donné à la *chouette blanche*. Voyez CHOUETTE.

LUCZI ou LUEZ, est le nom que les Bordelois donnent au *brochet*.

LUDUS HELMONTII. Nom donné à une pierre pesante, ordinairement calcaire, plus ou moins large et longue, remarquable par des cloisons communément pyriteuses ou spatheuses, ornée sur sa surface

de compartimens polygones qui forment toutes sortes d'angles. L'on voit de ces pierres formées aussi d'un assemblage de colonnes polygones serrées les unes contre les autres. Les Naturalistes ont donné le nom de *Ludus Helmontii stellatus* à une espece de sélénite très-rare, globulaire, de la nature des *fleurs de gypse*, et composée d'un amas de stries qui divergent du centre à la circonférence. La pierre qui leur sert de matrice est calcaire. On la trouve dans le Comté de Kent et dans l'isle de Shépy.

LUEN. *Voyez* ARGUS.

LULU ou PETITE ALOUETTE HUPPÉE de M. *Brisson*, pl. enl. 503, fig. 2. Elle se trouve en Italie, en Autriche, dans les parties Septentrionales de l'Angleterre et dans plusieurs contrées du Nord de l'Europe. Le *lulu* vole par troupes qu'on trouve ordinairement dans les bois fourrés, dans les bruyeres et dans les bois, il y niche; en temps de neige il s'approche volontiers des lieux habités pour y trouver des vivres: on prétend qu'il a l'habitude de contrefaire le cri des autres oiseaux, mais d'une façon ridicule; son cri naturel est *lulu*: son plumage est d'un brun uniforme en dessus sur le corps; mais sous le corps il est blanc, les pieds sont rougeâtres. *Voyez* ALOUETTE.

LUMBRICITES. Lorsqu'une pierre contient des fossiles appelés *pierres fromentaires*, et qu'elles sont disposées de façon que les sections imitent les vers, on lui donne le nom de *lumbricite*.

LUMIERE, *Lumen*. Rien ne nous frappe plus que la *lumiere;* c'est par le moyen de ses rayons plus ou moins réfléchis, plus ou moins absorbés, que paroissent les couleurs et les différentes nuances (car la Physique moderne a démontré que les couleurs ne sont pas dans les objets colorés); la superficie et la structure des corps modifient ces réflexions, et sont par conséquent les causes occasionnelles des couleurs. Ainsi la *lumiere*, en passant d'un milieu plus dense dans un milieu plus rare, ou d'un milieu plus rare dans un milieu plus dense, éprouve des réfractions et forme des couleurs.

L'art de voir est l'art d'appercevoir les rapports, et tout s'enchaîne aux yeux du génie. C'est ainsi

que *Newton* s'élevoit de la contemplation d'une bulle de savon à la théorie de la *lumiere*. C'est par le moyen des rayons de la *lumiere* que nous apercevons la magnificence et la beauté de ce vaste Univers, et que nous distinguons les nuances intermédiaires des couleurs primitives, *jaune*, *rouge*, *vert*, *bleu*, *etc.* On voit que le noir s'alliant au blanc donne la *couleur cendrée*; le blanc avec le bleu donne l'*opale*; le rouge avec le blanc donne le *rose*; le rouge et le bleu forment le *pourpre*; le noir et le bleu font le *violet*; le jaune et le bleu donnent le *vert*, etc. etc. C'est sur ce principe qu'est fondé l'art du Peintre, du Teinturier, des pierreries factices et de tout ce qui doit subir les effets de la *lumiere*. Les corps organisés reçoivent aussi des influences notables par l'effet de la *lumiere*; Voyez l'*article* PLANTE. Comme le soleil est la source de cette matiere précieuse et naturelle, Voyez *le mot* PLANETE, où l'on a présenté d'après M. *de Maupertuis*, le beau spectacle du système planétaire. *Voyez* aussi à l'*article des* sens, *au mot* HOMME, quel est le mécanisme de la vision. *Consultez* encore *l'article* FEU. Au reste on peut, dit M. *de Marivetz*, établir des rapports entre la *lumiere* et le son. On peut comparer les corps qui brillent de leur propre *lumiere* aux corps sonores, et ceux qui réfléchissent la *lumiere* aux corps qui répercutent le son; les échos servent d'objet de comparaison.

LUMIERE SEPTENTRIONALE. Phénomene naturel que l'on ne doit pas confondre avec celui de la *lumiere Zodiacale* ou *aurore Boréale*; ce dernier ne paroît que de temps en temps : *Voyez* AURORE BORÉALE. La *lumiere Septentrionale* au contraire est un phénomene journalier. On lit en effet dans une Relation du Groënland, que dans ces contrées, le Spitzberg, etc. il se leve pendant tout l'hiver, à la tombée de la nuit, une *lumiere* qui éclaire tout le pays, comme si la lune étoit dans son plein. Plus la nuit est obscure, plus cette *lumiere* luit; elle fait son cours du côté du Nord; elle ressemble à un feu volant et s'étend en l'air comme une haute et longue palissade; elle passe d'un lieu à un autre avec une promptitude inconcevable. Elle dure toute la nuit et s'évanouit avec le

soleil levant. M. *de Mairan* prétend que l'air grossier que l'on respire dans les pays situés près du Pôle arctique, et les glaces qui se trouvent dans ces contrées, sont très-propres à réfléchir les rayons de *lumiere* et à causer cette clarté que les habitans du pays nomment *lumiere Septentrionale*.

LUMIERE ZODIACALE. Phénomene lumineux qu'on observe dans le voisinage de l'Équateur, et que les Physiciens et les Astronomes regardent comme un effet de l'atmosphere solaire et la cause de l'aurore Boréale vers les Pôles. Ce météore qui excite souvent la curiosité, l'admiration, ou même la terreur des hommes, est assez rare à cause de sa position oblique et peu éloignée du plan de l'Ecliptique, qui ne nous permet guere de le voir distinctement et assez élevé sur l'horison, que quelque temps après le coucher du soleil, vers la fin de l'hiver et dans le printemps, ou avant son lever en automne et vers le commencement de l'hiver; on ne peut guere le voir en d'autres temps, et il est plus rare encore qu'on puisse l'observer le soir et le matin en un même jour. Un crépuscule trop fort l'empêche de se montrer, et un trop grand clair de lune le fait disparoître comme il arrive à la voie lactée, pour laquelle on pourroit aussi quelquefois le prendre par sa clarté et blancheur, si on ne connoissoit pas exactement le lieu que l'une et l'autre doivent occuper dans le ciel, et la situation actuelle où elles doivent être sur l'horizon. La *lumiere Zodiacale* fut découverte et ainsi nommée par M. *Cassini*, en 1683; il l'observa jusqu'en 1688. Ses observations furent continuées par ses contemporains jusqu'en 1694. Plus de trente ans après cette époque elles furent reprises par M. *de Mairan*, qui a traité de ce phénomene de la maniere la plus savante et la plus étendue. M. *Cassini* croyoit que ce météore est le même que les Anciens appeloient *Trabes* ou *Poutre*. M. *de Mairan* prétend qu'ils l'ont mieux désigné par les noms de *cône de lumiere* et de *pyramide*. A la vérité cette *lumiere* prend quelquefois des formes un peu différentes de celles qu'ont décrites les Anciens. Ne peut-on pas conjecturer par ce que dit *Descartes* de la queue des cometes, que ce Philosophe connoissoit

le phénomene de l'aurore Boréale ? *Journal de Physique ; Nature considérée.* Consultez aussi les *Cahiers sur la* lumiere Zodiacale *par M.* Ducarla, *et Voyez* dans ce Dictionnaire *l'article* AURORE BORÉALE.

LUMME ou PETIT PLONGEON de la mer du Nord, *Mergus arcticus*, Klein. C'est le *plongeon à gorge noire* de M. *Brisson ;* le *liomen* des Danois. *Lumme* ou *loom* dans la langue des Lapons signifie *boiteux ;* et ce nom peint la démarche chancelante de cet oiseau lorsqu'il se trouve à terre, où néanmoins il ne s'expose guere, nageant presque toujours. Le *lumme* est de la taille d'un canard ; le bec et les pieds sont noirs, avec une teinte rougeâtre en dedans des doigts ; le devant de la tête et la gorge sont noirs ; le dessous de la tête et le dessus du cou d'une couleur cendrée ; les côtés du cou blancs ; la base du cou en devant est d'un noir changeant, nué de violet et de vert ; le dos et le croupion sont d'un noir lustré ainsi que les plumes scapulaires, mais celles-ci tachetées de points blancs, oblongs et carrés ; la poitrine et le ventre sont blancs ; les côtés noirs, ainsi que la queue qui est étagée ; les ailes noires, tachetées de blanc : sa femelle est le *plongeon à gorge rouge* de Sibérie, *pl. enl. 308.*

Ces oiseaux habitent sur les mers du Nord des deux Continens ; leur principal domicile est sur les côtes de Norwége, d'Islande et de Groënland ; ils les fréquentent pendant tout l'été et y font leurs petits. À l'approche de l'hiver, les *lummes* s'éloignent et disparoissent jusqu'au retour du printemps. *Anderson* conjecture que déclinant entre le Sud et l'Ouest, ils se retirent vers les côtes de l'Amérique, on peut ajouter celles de l'Asie. Il rapporte encore que la ponte du *lumme* n'est que de deux œufs ; que le pere et la mere élevent leurs petits avec les soins les plus tendres et les attentions les plus marquées. Lorsqu'ils sont assez forts pour quitter le nid, le pere et la mere les conduisent à l'eau et leur apprennent à trouver leur sureté et leur nourriture en plongeant à propos ; mais leur façon de les y conduire est tout-à-fait singuliere : l'un des *lummes* vole toujours au-dessous du petit pour le recevoir en cas de chute, et pour qu'il ne

devienne pas la proie des renards qui ne manquent jamais de guetter ces occasions ; un autre *lumme* se tient toujours au-dessus du petit pendant la route, pour faire face, en cas de besoin, aux oiseaux de proie. Si malheureusement un petit tombe à terre, le pere et la mere s'y précipitent aussi-tôt, et placés à ses côtés le défendent si vigoureusement qu'ils se laissent manger eux-mêmes par les renards ou prendre par les hommes plutôt que de l'abandonner. On prétend que la peau du *lumme* est dure ; que les Lapons en font une sorte de coiffure et de cordons de chapeau, et que les Kamtschadales portent plusieurs becs de ces oiseaux pendus au cou avec une courroie, et que pour se conformer à leur superstition leurs Prêtres les leur attachent avec certaines cérémonies. Cette amulette, disent-ils, assure leur bonheur. Les naturels du pays croient prédire les changemens de temps par le vol et le cri de ces sortes d'oiseaux, mais c'est souvent un baromètre trompeur.

LUNAIRE. *Voyez* BULBONACH.

LUND. *Voyez* MACAREUX.

LUNE, *Luna*. L'un des corps célestes que l'on met ordinairement au nombre des planetes secondaires. *Voyez à l'article* PLANETE.

LUNE DE MER, *Tetraodon mola*, Linn. ; *Ostracion cathetoplateus, subcompressus, brevis, latus, scaber ; pinnis dorsi anique lanceolatis, caudæ proximis*, Gronov.

LUNE DE MER ou POISSON D'ARGENT, *Hist. génér. des Voy. ; Mola*, Salv. Poisson du genre du *Quatre-dents*. Suivant *Willughby*, en voyant pour la premiere fois un poisson de cette espece, on seroit tenté de croire qu'il a été tronqué et qu'il lui manque la partie de derriere. *Salvien* désigne ce poisson sous le nom de *mole*, et *Rondelet* sous celui d'*Orthragoriscus sive Luna piscis*. Il est assez commun dans la Méditerranée ; on le pêche sur les côtes de Provence, où il porte le nom de *mole* ou *meule*, comme d'une forme approchante de celle d'une meule de moulin. Les Espagnols l'appellent *bout*, et dans quelques ports, réunissant ces deux noms, on l'appelle *mole-bout*. Suivant les Auteurs cités, son nom de *lune* lui vient ou de la figure de l'extrémité de son corps

entre les nageoires qui représente assez bien la lune dans son croissant, ou plutôt de ce que quelques parties de son corps brillent d'une maniere éclatante durant la nuit. Les Anglois qui lui trouvent peut-être plus d'analogie avec le soleil le nomment *sunfish*, c'est-à-dire *poisson-soleil*. Enfin, le surnom d'*orthragoriscus*, qui en Grec signifie le *grognement* d'un cochon et que *Rondelet* lui a donné, a rapport au bruit qu'il fait lorsqu'on le prend.

La *lune* dont *Redi* a donné la description, pesoit cent livres; elle lui avoit été donnée en 1674 par le Grand-Duc *Cosme III.* Ce poisson étoit tout couvert d'une peau inégale, sans écailles, épaisse et rude comme celle des poissons cartilagineux; il n'avoit que quatre nageoires, mais revêtues de cette même peau rude; (les deux premieres nageoires sont petites, placées derriere les ouïes et composées de douze rayons; les deux autres nageoires sont grandes, alongées; l'une placée à l'angle du sommet du dos, et l'autre à l'angle du ventre:) la tête non proéminente en avant; la gueule étoit, ainsi que les yeux, d'une petitesse extrême à proportion de la grandeur énorme du corps, et de forme ronde étant ouverte: les trous des ouïes étoient au nombre de deux; au fond de chacun de ces trous étoient quatre grandes lames et une petite: on remarquoit sur le devant de la mâchoire supérieure un os tranchant fait en demi-cercle, auquel répondoit un os semblable placé dans la mâchoire inférieure; ces deux os lui tenoient lieu de dents: l'entrée de la gorge étoit tapissée d'un grand nombre de piquans longs, aigus, recourbés et très-durs. *Redi* ajoute qu'il trouva tout l'estomac et les intestins remplis d'une espece de bouillie blanche, qui contenoit des vers brunâtres et à queue fourchue. Consultez *Collect. Académ., Tom. IV, Part. Etrang., p. 527.*

Cette espece de *lune*, décrite par *Redi*, et plus exactement encore par *Willughby*, a le corps large, mais court; sa partie postérieure est terminée par une nageoire demi-circulaire qui lui sert de queue, de façon que le tout a plutôt la figure d'une moitié de poisson que d'un poisson entier. La *lune* dont *Willughby* parle

avoit deux pieds de longueur, la couleur du dos noirâtre, celle du ventre d'un blanc-argenté; les côtés tiennent de ces deux couleurs : ses narines sont doubles et placées entre les yeux et la gueule : un cercle brillant et argenté environne la pupille ; le reste de l'œil est jaune : le milieu du dos et la partie la plus basse du ventre sont en carène aiguë : la tête n'est point saillante en avant ; il y a vers les mâchoires, outre les narines, quatre ouvertures dont deux, suivant *Willughby*, servent de conduits auditifs, et les deux autres reçoivent l'eau que le poisson rejette ensuite par ses ouïes ; les ouïes ont un opercule : auprès des ouïes sont les nageoires pectorales ; elles sont arrondies et ont chacune quatorze rayons : vers l'extrémité du corps sont deux autres nageoires très-hautes et opposées entre elles, l'une sur le sommet du dos, l'autre au bas du ventre. Nous avons dit que le corps est terminé par une espece de nageoire demi-circulaire, qui est la queue du poisson; cette nageoire est garnie intérieurement d'un petit nombre de rayons que l'on n'apperçoit bien que lorsque l'animal est desséché : la peau forme à l'extérieur comme une bande transversale à l'endroit où le corps commence à s'amincir pour se terminer par la queue. La chair de ce poisson est blanche et molle : tous ses os sont tendres et cartilagineux ; il n'a point de côtes sur le ventre, mais seulement au-dessous de l'abdomen : sa peau, qui est rude au toucher, adhere fortement à la chair et s'en détache difficilement.

Willughby ayant disséqué ce poisson déjà si singulier par sa configuration extérieure, lui a trouvé le foie très-gros, presque rond, blanchâtre, placé au côté gauche, et sans division des lobes : la vésicule du fiel y adhéroit, elle étoit fort ample ; son ouverture s'inséroit dans le ventricule même, près de son orifice supérieur (ce qu'il n'avoit trouvé dans aucun autre poisson) : la rate étoit petite, molle, noirâtre, reposant sur le ventricule droit de l'hypocondre : les reins très-gros, situés vers la partie supérieure de la cavité de l'abdomen, commençoient à l'occiput près des yeux, et se terminoient dans l'endroit où les côtés s'articulent avec l'abdomen ; ils avoient

deux uréteres se réunissant dans un seul tronc pour entrer dans le fond de la vessie, qui étoit très-longue et très-large : l'uretre ne s'ouvroit pas dans l'anus, il avoit son ouverture un peu au-dessous : les intestins étoient épais comme dans les quadrupedes, et formoient différentes circonvolutions ; les testicules étoient petits, longs et près de l'anus : le péricarde ferme et plein d'eau ; l'aorte se divisoit à droite et à gauche en quatre branches ; chaque branche aboutissant à une grande lame des ouïes la pénétroit vers le milieu, et distribuoit de tous côtés une infinité de rameaux. Dans les autres poissons, c'est par l'extrémité que les branches de l'aorte entrent dans les ouïes : pareillement les veines partant de ces mêmes lames rapportoient le sang, en ne formant plus qu'un seul tronc de chaque côté, au lieu que dans les autres poissons le tronc est unique par les deux côtés.

LUNE des Antilles, de *du Tertre*. Voyez GAL.

LUNULE, *Diodon mola*, Pallas. Poisson du genre du *Deux-dents ;* il se trouve dans la Guinée. Son corps est noirâtre vers le dos, argenté sur les parties inférieures ; le corps est aplati par les côtés et d'une forme demi-ovale, la partie postérieure étant comme tronquée. Il paroît que sa grandeur n'excede guere celle de la paume de la main, à laquelle on peut le comparer encore pour la figure. Son museau, garni d'osselets mous et crochus, ressemble à celui de la seche : la gueule est terminée par deux lobes aigus, et armée intérieurement de deux dents ; il y a trois especes d'aiguillons sur la tête, trois sur le dos, neuf sous le corps : les nageoires pectorales ont quatorze rayons ; la dorsale est d'une substance charnue, garnie de cils ; celle de la queue est un appendice charnu et pendant.

LUNULÉ, *Pleuronectes lunatus*, Linn. ; *Solea lunata et punctata*, Catesb. Poisson du genre du *Pleuronecte ;* il se trouve, mais rarement, dans la mer de l'Amérique Septentrionale. Il est long de dix pouces sur cinq de large : ses deux yeux sont placés, dit *Linnæus*, sur le côté gauche de la tête : la nageoire dorsale est garnie de quatre-vingt-cinq rayons ; les pectorales en ont chacune douze ; les abdominales, six ; celle

de l'anus qui est presque aussi longue que celle du dos, en a soixante et dix-neuf. La robe de ce poisson est brune, avec des taches d'un bleu vif, demi-circulaires, disposées deux à deux, de maniere que leurs concavités seroient tournées les unes vers les autres; entre ces taches il y en a de petites qui sont circulaires; il se trouve de ces dernieres sur la queue : la forme de la queue est en losange.

LUPASSON. *Voyez à l'article* LOUP DE MER VULGAIRE.

LUPERE, *Luperus*. Insecte *coléoptere*, dont les antennes filiformes ont les articles alongés et d'une égale grosseur tant à leur base qu'à leur extrémité : son corselet est un peu aplati et garni d'un rebord : sa démarche est lourde et lente : sa larve qui mange les feuilles de l'orme, est assez grosse et ovale.

LUPIN, *Lupinus*. Genre de plantes à fleur légumineuse. M. *de Tournefort* en compte dix-sept especes, toutes agréables par la variété de leurs fleurs et de leurs graines. Nous ne décrirons ici que l'espece la plus commune, celle dont on fait usage et dont les fleurs sont blanches, *Lupinus sativus*, *flore albo*, C. B. Pin. 347; Linn.; Tourn. On l'appelle en Allemand, *feig-bohnen*, *wolfs-bohnen*, *wild-bohnen*, et *lupinen*; en Anglois *lupine*; en Italien, *lupino domestico*; en Espagnol, *entramocos*. C'est une plante que l'on cultive dans les pays Méridionaux de la France : sa racine est ordinairement unique, ligneuse et fibrée; elle pousse une tige haute de deux pieds, ronde, droite, velue, rameuse, de couleur verte, jaunâtre et moëlleuse : après que les fleurs placées au sommet de cette tige sont séchées, il s'éleve trois rameaux au-dessous : ses feuilles sont en éventail ou en main ouverte, digitées, c'est-à-dire réunies à l'extrémité d'un pédicule commun au nombre de sept ou huit, oblongues, plus larges à leur extrémité, verdâtres en dessus, blanchâtres et velues en dessous : les segmens de la feuille s'approchent et se resserrent au coucher du soleil, et de plus ils s'inclinent vers la queue et se réfléchissent vers la terre : les fleurs sont légumineuses et rangées en épi au sommet des tiges; il leur succede des gousses épaisses,

larges, aplaties, longues de trois pouces environ, jointes plusieurs ensemble, renfermant cinq ou six graines assez grandes, orbiculaires, un peu anguleuses et aplaties, lesquelles renferment une plantule fort apparente, et sont un peu creusées en nombril du côté qu'elles tiennent à la gousse; elles sont blanchâtres en dehors, jaunâtres en dedans et fort ameres.

On cultive aussi les *lupins* en Espagne, en Portugal et notamment en Toscane; la graine sert de nourriture au peuple, et la plante verte et entiere s'emploie pour engrais. On l'employoit déjà au même usage du temps de *Pline*, qui la vante comme un excellent fumier pour engraisser les champs et les vignobles. M. *Bourgeois* rapporte que les Savoyards ne cultivent les *lupins* uniquement que pour fertiliser leur terrain: dès que cette plante est parvenue à la hauteur d'un pied, on la fauche et on l'enterre avec la charrue pour la faire pourrir. Cet engrais procure, dit-on, de très-bonnes récoltes. On seme en Angleterre les *lupins* parmi les *panais* pour la nourriture du bétail. A l'égard des graines seches, on les fait tremper dans l'eau chaude pour leur ôter leur amertume qui est répugnante.

Du temps de *Galien*, la graine de *lupins* étoit une nourriture habituelle sur les tables; après leur avoir fait perdre leur saveur amere on les mangeoit au sel et au vinaigre; mais les Médecins modernes depuis *Hoffman*, regardent l'usage interne des *lupins* comme dangereux, parce qu'ils font une nourriture d'un suc grossier, très-difficile à digérer, etc.: cependant s'il y a tant de danger à user des *lupins*, comment se peut-il faire que les Grecs en mangeassent si souvent? *Protogene*, travaillant à ce chef-d'œuvre du *Jalyse*, pour l'amour duquel *Démétrius* manqua depuis de prendre Rhodes, ne voulut pendant longtemps se nourrir que de *lupins* simplement apprêtés, afin d'être maître de son imagination et de donner de la vivacité à ses ouvrages. On ne conseilleroit pas le régime du *lupin* aux Artistes de nos jours, mais on doit louer le principe qui guidoit le rival d'*Apelles* et l'ami d'*Aristote*. Ainsi

les *lupins* sont, au jugement de la Medecine actuelle, dans le même cas que les *lentilles*. Voyez *cet article*.

Quoi qu'il en soit, les *lupins* sont du nombre des excellens remedes emplastiques : leur décoction convient pour fomenter la peau lorsqu'elle est attaquée de dartres, de la teigne, de la gale, gratelle, etc. Quelques-uns ont tenté de faire au moyen de sa graine une poudre à poudrer ; elle est une des quatre farines résolutives, qui sont celles d'*orge*, de *fèves*, d'*orobe*, et de *lupins*, auxquelles cependant on substitue, selon la volonté, celles de *froment*, de *seigle*, de *fenugrec* et de *lin*. Voyez *ces mots*.

On distingue : Un *lupin* à fleurs jaunes, *lupinus luteus*, Linn. 1015. Le *lupin* velu, *Lupinus hirsutus*, Linn. ; ses fleurs sont bleues et forment un verticille de huit à dix fleurs : il nous vient d'Italie. Le *lupin* varié et sauvage, *Lupinus varius*, Linn. ; les fleurs sont en épi et rougeâtres.

LUPOGE de Belon ; *Voyez* HUPPE.

LUSTRE D'EAU ; *Voyez* GIRANDOLLE D'EAU.

LUTH, *Testudo pedibus pinniformibus muticis, testâ coriaceâ, caudâ angulis septem exaratis*, Linn. Amph. Rept. ; *Testudo coriacea seu Mercurii*, Rond.

Rondelet (*liv. XVI. chap. IV. Hist. des Poiss.*) a donné à cette espece le nom de *tortue de Mercure*, à cause de la ressemblance particuliere qu'il trouvoit entre l'écaille supérieure de cette tortue et l'instrument appelé luth, dont plusieurs ont regardé *Mercure* comme l'inventeur. Ce même Auteur cite une tortue de cette espece, prise à Frontignan, qui étoit longue de sept pieds et demi, et large de deux pieds. (Il est probable que ces dimensions sont fautives.) Il ajoute que cette tortue étant restée pendant long-temps suspendue au soleil, il en couloit tous les jours environ une livre de graisse, dont on se servoit comme d'huile pour la lampe. On voit dans l'un des *Cabinets de Chantilly*, une très-grande tortue de cette espece ; elle a été prise dans les parages de l'isle de Rodrigue et a été envoyée sous le nom de *tortue à cuir* ou *mercurial*. L'ensemble de sa carapace supérieure est convexe et ressemble assez à un luth ou à une mandoline retournée ;

elle est arrondie en son contour, excepté par la partie postérieure, c'est-à-dire vers la queue qui se termine en pointe : elle est comme tronquée vers la tête ; le dessous du corps est aplati : la couverture supérieure est formée de six lames longitudinales, et de sept arêtes (en y comprenant les deux bords latéraux) pareillement longitudinales ; chaque arête est protubérancée d'espace en espace : cette couverture est semblable, par sa couleur et par sa consistance, à du cuir déjà corroyé, c'est-à-dire dur et noir : on distingue, sous cette couverture coriacée, la véritable carapace osseuse. Cette tortue, y compris la tête, a cinq pieds et huit pouces de longueur ; le diametre de la seule carapace, vers la tête, est de plus de trois pieds ; et avec les pieds antérieurs, étant étendus, la largeur ou envergure est de près de sept pieds. Cet animal vu par dessous ressemble un peu au crapaud ; l'on n'y distingue point un plastron marqué comme dans les autres especes de tortues ; on diroit d'un cuir un peu souple, assez liant, qui se confond d'une part avec l'enveloppe des pieds, et de l'autre avec l'écaille coriacée des bords de la carapace : les pieds sont en forme de nageoires et sans ongles ; ceux de devant sont bien plus longs que ceux de derriere, mais ceux-ci sont bien plus larges : tous les pieds offrent dans leur épaisseur des rayons proéminens, sinon osseux, au moins cartilagineux : la tête est très-grosse ; les yeux fort grands et ronds ainsi que les deux trous de ses narines : la partie inférieure du museau est recourbée de bas en haut ; la partie supérieure est fendue en deux, de maniere à recevoir la partie inférieure : le cou est aussi fort gros ; vers la base du cou est une espece d'os pointu, large et saillant, et cette partie qui paroît tenir lieu de sternum va de la nageoire ou pied antérieur droit au gauche.

On a pris, le 3 Juin 1777, dans les parages de Cette en Languedoc, une tortue de cette espece ; elle a été décrite par M. *Amoureux* fils, Docteur en Médecine.

LUTHEUX ; c'est le *cujelier*. Voyez *ce mot*.

LUTRIX, *Coluber lutrix*, Linn. Serpent du troi-

sieme genre ; il se trouve dans les Indes. La couleur du dos et de l'abdomen est jaune ; les côtés sont bleuâtres. L'abdomen est recouvert par cent trente-quatre grandes plaques ; le dessous de la queue est garni de vingt-sept paires de petites plaques.

LUZERNE, *Medica*. Il y a plusieurs especes de *luzerne ;* elles nous viennent toutes des provinces Méridionales ; mais nous allons parler préférablement de celle que l'on cultive pour le bétail et que l'on appelle quelquefois *trefle* ou *foin de Bourgogne*. Elle est originaire de Médie, *Medica major, erectior, floribus purpurascentibus*, J. B. 2, 382 ; *Medicago sativa*, Linn. 1096. (De Médie elle fut apportée en Grece, de là en Italie, en Espagne et en France, où elle est particuliérement cultivée en Bourgogne.) Cette espece produit de grosses et vigoureuses racines qui pivotent profondément en terre et qui sont très-vivaces. Ces racines donnent naissance à une tête d'où partent plusieurs tiges hautes de deux pieds et demi ou trois pieds, droites, rameuses, et qui deviennent plus ou moins grosses, et nombreuses suivant la nature du terrain ; les rameaux soutiennent plusieurs feuilles composées de trois folioles disposées en trefle, ovales, lancéolées, dentées vers le sommet : ses fleurs sont légumineuses, violettes ou purpurines, disposées en épis ou en grappes ; il leur succede des siliques contournées en spirale qui contiennent des semences qui ont la figure d'un rein. Toute la plante a un léger goût de cresson. Sa racine est composée de fibres très-fines qui se séparent lorsqu'on les fait bouillir dans l'eau ; l'on peut en faire des brosses très-douces pour nettoyer les dents. L'eau chaude et le miel font perdre le mauvais goût de la racine.

La *luzerne* est une des plantes avec lesquelles on peut former des prairies artificielles : sa verdure fraîche et riante décore nos campagnes ; elle est d'une grande utilité par l'abondance de la nourriture qu'elle fournit aux bestiaux. Cette plante se reproduit uniquement de semence ; on choisit celle qui a bien mûri soit sur pied, soit au sec dans ses siliques ; il faut qu'elle n'ait pas plus d'un an lorsqu'on la seme.

On

On doit la semer dans une terre bien préparée par les labours, et bien hersée, pour la débarrasser de toutes les herbes étrangeres qui pourroient lui nuire. Les lieux dans lesquels elle se plaît davantage sont les terrains gras, légers, et qui ont beaucoup de fond; elle ne réussit pas dans les terres seches et arides. Dans les provinces Méridionales du Royaume on peut semer la *luzerne* en automne, parce que comme on n'y a point à craindre de grandes gelées d'hiver, cette plante profite de l'humidité de cette saison pour étendre ses racines; mais dans nos provinces il vaut mieux ne la semer que dans le mois de Mars. On répand une livre de graine de *luzerne* et même moins, par perche carrée, la perche étant de vingt-deux pieds de longueur. Il y a des cantons où l'on seme la semence de *luzerne* avec moitié de semence d'avoine. Lorsque l'avoine qu'on a semée avec la *luzerne* est parvenue à maturité, on la fauche tout près de terre : les pieds de *luzerne* que l'on coupe en même temps ne manquent pas de repousser. Si néanmoins la saison avoit été assez favorable pour que l'avoine eût prodigieusement tallé, comme elle pourroit étouffer la *luzerne*, il faudroit la faire couper encore verte et la faire consommer tout de suite par le bétail; car il est plus à propos de sacrifier la récolte de ce grain que de risquer de perdre la *luzerne* nouvellement semée. (M. *Bourgeois* observe qu'il est préjudiciable de semer aucun grain avec la *luzerne*, parce qu'elle demande beaucoup de nourriture, et qu'elle s'étend beaucoup : le produit de l'avoine ne sauroit, dit-il, compenser le dommage qu'elle y cause. M. *de Haller* ajoute que dans des années de sécheresse il a fait avec succès des arrosemens dans les champs de *luzerne* flétris par la chaleur.) Ce n'est qu'à la seconde et même à la troisieme année qu'on peut avoir une ample moisson de *luzerne*; c'est alors qu'elle a toute sa hauteur : on peut la faucher dans nos provinces trois ou quatre fois l'année, et dans les provinces Méridionales jusqu'à six fois. La premiere année on ne doit la faucher qu'une fois, et deux fois la seconde.

Comme le suc de cette herbe est visqueux, elle se desseche difficilement à son véritable point. Lors-

qu'il fait très-chaud, il ne faut pas attendre que l'herbe soit tout-à-fait seche pour l'enlever, parce que la plus grande partie des feuilles se détacheroit et resteroit sur le champ. D'ailleurs, s'il survient quelques jours de pluie lorsqu'elle est fauchée, elle se noircit, et ses feuilles tombent en la remuant avec la fourche pour la sécher, ce qui fournit un mauvais fourrage. Une excellente méthode est de mettre la *luzerne*, avant qu'elle soit entiérement seche, dans le grenier, par couches alternatives avec la paille; celle-ci empêche la *luzerne* de s'échauffer, et contracte un parfum si suave que les chevaux sont fort friands de ce mélange de paille et de *luzerne*. Lorsqu'on veut recueillir la graine on coupe légérement avec des faucilles les sommets des tiges, lorsqu'ils sont mûrs et chargés de graines; on les étend sur un drap pour sécher, et on fauche ensuite l'herbe dont on a coupé les tiges. Un champ de *luzerne* dure jusqu'à huit ou dix ans.

La *luzerne* engraisse en fort peu de temps les bestiaux, mais on doit y mêler moitié de paille. Ce fourrage encore vert et coupé avant la fleur est beaucoup plus utile: il a rétabli de jeunes chevaux qui maigrissoient sans qu'on en sût la cause; les vaches qui en sont nourries donnent quantité d'excellent lait, mais il faut les empêcher d'en manger trop; car on prétend que l'excès de cette nourriture les fait enfler et périr. Quelques personnes sont parvenues à supprimer l'avoine à leurs chevaux, en leur donnant de la *luzerne* hachée en place de leur ration d'avoine.

Dans certaines années on voit se multiplier dans les *luzernes* des chenilles noires qui en font périr l'herbe. Aussi-tôt qu'on s'en apperçoit il faut couper les *luzernes*; par ce moyen on fait périr les chenilles, et l'herbe qui repousse ensuite ne se trouve pas endommagée.

LYCAON des Anciens; c'est l'*hyene*. Voyez *ce mot*.

LYCION ou LYCIUM. *Voyez* CATÉ INDIEN.

LYCOPERDITES. On appelle ainsi des *fongites*, especes de productions de polypiers en forme de vesse de loup. *Voyez* FONGITE.

LYCOPODE, *Lycopodium*. Genre de plantes de l'ordre des *Mousses*. On en distingue plusieurs sortes, notamment l'espece *à massue*. Voyez *son article* à la suite du *mot* MOUSSE.

LYNX. Le *lynx*, dit M. *de Buffon*, dont les Anciens ont dit que la vue étoit assez perçante pour pénétrer les corps opaques, et dont l'urine, suivant leur opinion, avoit la merveilleuse propriété de devenir un corps solide, une pierre précieuse appelée *Lapis lyncurius*, est un animal fabuleux, aussi bien que toutes les propriétés qu'on lui attribue. Ce *lynx* imaginaire n'a d'autre rapport avec le vrai *lynx* que celui du nom; il ne faut donc pas, comme l'ont fait plusieurs Naturalistes, attribuer à celui-ci, qui est un être réel, les propriétés de cet animal imaginaire.

Notre *lynx*, continue M. *de Buffon*, ne voit pas à travers les murailles; mais il est vrai qu'il a les yeux brillans, le regard doux, l'air agréable et gai: son urine ne fait pas des pierres précieuses, mais seulement il la recouvre de terre, comme font les chats auxquels ils ressemble beaucoup, et dont il a les mœurs et même la propriété. Il n'a rien du loup qu'une espece de hurlement qui, se faisant entendre de loin, a dû tromper en effet les chasseurs, et leur faire croire qu'ils entendoient un loup. Cela seul a peut-être suffi pour lui faire donner le nom de *loup*, auquel, pour le distinguer du vrai loup, les chasseurs auront ajouté l'épithete de *cervier* (*Lupus cervarius*), parce qu'il attaque les cerfs ou plutôt parce que sa peau est variée de taches, à peu près comme celles des jeunes cerfs, lorsqu'ils ont la livrée.

MM. *Linnæus* et *Brisson*, ont placé le *lynx* dans l'ordre des *Chats*. Le *lynx* est moins gros que le loup, et proportionnément plus haut sur ses jambes; il est communément de la grandeur d'un renard. Il differe de la panthere et de l'once par les caracteres suivans: il a le poil plus long, les taches moins vives et mal terminées; les oreilles bien plus grandes et surmontées à leur extrémité d'un pinceau de poils noirs; la queue beaucoup plus courte et noire

à l'extrémité ; le tour des yeux blanc, et l'air de la face plus agréable et moins féroce. La robe du mâle est mieux marquée que celle de la femelle : il a les pieds divisés comme le lion, et la langue couverte de pointes : il ne court pas de suite comme le loup ; il marche et saute comme le chat ; il vit de chasse et poursuit sa proie jusqu'à la cime des arbres. Les chats sauvages, les martes, les hermines, les écureuils ne peuvent lui échapper ; il saisit aussi les oiseaux ; il attend les cerfs, les chevreuils, les lievres au passage, et s'élance dessus ; il les prend à la gorge, et lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime il lui suce le sang et lui ouvre la tête pour manger la cervelle ; après quoi souvent il l'abandonne pour chercher une autre proie. Tel est le *lynx* qui se voyoit vivant, en 1775, dans la Ménagerie de Chantilly, et qui est actuellement conservé dans le Cabinet de Mgr. le Prince *de Condé*. Tel est aussi le *lynx* que M. le Vicomte *de Carbonnieres* a présenté au Roi, le 25 Juillet 1777. Cet animal, dont on croyoit l'espece perdue en Europe, a été trouvé dans les Pyrenées à la suite de sa mere, à laquelle un paysan avoit tiré un coup de fusil, il la manqua, et elle prit la fuite, laissant son petit qui paroissoit n'avoir que huit à dix jours : Sa Majesté l'a fait mettre dans sa Ménagerie.

Les *lynx*, appelés *loups-cerviers du Nord*, à peau tachetée, se trouvent dans le Nord de l'Allemagne, en Moscovie, en Sibérie, au Canada, et dans les autres parties Septentrionales de l'un et de l'autre Continent. On fait, avec les peaux de *loups-cerviers*, de très-belles fourrures qui sont fort usitées dans le Commerce. Les plus belles peaux de *lynx* viennent de Sibérie, sous le nom de *loup-cervier*, et de Canada sous celui de *chat-cervier*, parce que ces animaux étant, comme les autres, plus petits dans le nouveau que dans l'ancien Continent, on les a comparés au loup pour la grandeur en Europe, et au chat sauvage en Amérique. Cet animal qui comme l'on voit habite les climats froids de préférence et y multiplie davantage que dans les pays tempérés, est du nombre de ceux qui ont pu passer

d'un Continent à l'autre par les terres du Nord ; aussi l'a-t-on trouvé dans l'Amérique Septentrionale : c'est la même figure, le même naturel ; il ne differe que pour la grandeur et la couleur : il se tient ordinairement dans les forêts et sur les montagnes. Le poil des *loups-cerviers* change de couleur suivant les climats et la saison ; les fourrures d'hiver sont plus belles, meilleures et mieux fournies que celles d'été ; leur chair, comme celle de tous les animaux de proie, n'est pas bonne à manger.

Pontoppidan décrit un *lynx* de Norwége blanc ou d'un gris clair semé de taches foncées : ses griffes, ainsi que celles des autres *lynx*, sont comme celles des chats ; il voûte son dos et saute comme eux avec beaucoup de vîtesse sur sa proie ; lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos, et se défend avec les griffes au point de le rebuter bien vîte. Cet animal ne court pas les champs, il se cache dans les bois et les cavernes ; il fait sa retraite tortueuse et profonde, et on l'en fait sortir à l'aide du feu et de la fumée : il voit de très-loin sa proie ; il ne mange souvent d'une brebis ou d'une chevre, que la cervelle, le foie et les intestins : il creuse la terre sous les portes pour entrer dans les bergeries.

Par cette description du *loup-cervier*, autrement dit *lynx*, il semble que cet animal n'est point le *chaus* ni le *thos* dont les Anciens ont parlé et qui sont des animaux foibles, timides et de la classe des petites bêtes. Cependant on veut que le *lynx* soit désigné dans *Pline*, par les noms de *chaus*, *lupus-cervarius*, et *rhaphius*.

M. *Perrault* a donné la description anatomique du *loup-cervier*. Consultez *le Tome III des Mémoires de l'Académie des Sciences, Part. I.*

LYRE (poisson). *Voyez* GRONEAU.

LYRE DE DAVID, *Lyra Davidis*. Coquillage univalve de la famille des *Tonnes* : c'est une espece de *harpe*. Voyez *ces mots*.

LYS ou LIS, *Lilium*. C'est un genre de plante, qui ne differe des joncs qu'en ce que leur racine n'est point traçante, et que les feuilles de leur calice

qui est fermé en forme de cloche, ont communément à leur origine intérieure un sillon : tous les *lis* ont trois stigmates. *Tournefort* donne quarante-six especes à ce genre de plantes.

Le Lis BLANC, *Lilium album vulgare*, J. B. 2, 685 ; *Lilium candidum*, Linn. 433 : est une de ces plantes que l'on cultive dans nos jardins, et qui en font, dans le mois de Juin, un des plus beaux ornemens par la beauté et par l'odeur exquise de ses fleurs, dont l'éclat et la blancheur sont le symbole de l'innocence. On dit que cette fleur est originaire de Syrie. Il s'éleve de sa racine bulbeuse une tige droite, simple, cylindrique, qui croît à la hauteur de deux, trois et quatre pieds, garnie de feuilles entieres, éparses, oblongues, ondulées, pointues, glabres, diminuant à mesure qu'elles approchent du sommet de la tige, laquelle porte à son sommet plusieurs fleurs pédunculées, grandes, d'une blancheur admirable, odorantes, composées de six pétales. La fleur s'éleve avec grace et avec noblesse ; elle paroît dans une saison où la rose, l'œillet, le chevre-feuille, semblent lui disputer le prix de la beauté et la douceur du parfum. Aux fleurs succedent des fruits oblongs, à trois angles, remplis de semences. On emploie ses fleurs et ses oignons pour l'usage de la Médecine. On a observé que les fleurs et les feuilles du *lis* commun étant passées, le bas des tiges de cette plante se charge de petits oignons qui mis en terre deviennent semblables aux oignons primitifs de cette plante. Le *lis* ne porte pas toujours des fruits ; pour en avoir, il faut quelquefois couper les tiges lorsque les fleurs commencent à passer, et suspendre ces tiges au plancher dans un lieu un peu frais.

Il y a encore plusieurs autres especes de *lis* ; savoir : Les *lis blancs à fleurs doubles*, qui sont en quelque sorte inférieurs aux *lis* simples, dont la fleur est toujours parfaite, au lieu que celles de *lis* à fleurs doubles ne sont qu'à demi-formées. Le *lis blanc panaché*, originaire de l'Asie, est remarquable par ses feuilles joliment bordées de cramoisi : il n'y a guere de fleurs qui le surpassent pour la beauté. Les *lis orangers*,

mêlés avec les blancs, font un bel effet dans les parterres. Le *lis rouge*, surnommé *de Saint-Jean*, est admirable par sa belle couleur de feu. Le *lis de Genesé* ou *de Saint-Jacques*, est d'un beau pourpre nuancé, de l'éclat de l'or : on le regarde comme la reine des fleurs ; ces *lis* tiennent aux narcisses, *Voyez* LYS DE SAINT-JACQUES. On recherche aussi le *lis à fleur rayée de pourpre*, et le *lis nain* d'Acadie *à fleur rouge pointillée*, et ces especes de *lis à corolle retournée* appelés *martagons ;* Voyez *ce mot*.

Il y a encore : Le *lis* bulbifere, *Lilium bulbiferum*, Linn. 433. Ses feuilles sont assez étroites, garnies de nervures fines à leur surface inférieure ; les fleurs, grandes, terminales, couleur de safran, parsemées intérieurement de petites taches noires : on observe des petites bulbes aux aisselles des feuilles supérieures. On voit beaucoup de cette sorte de *lis* en Alsace.

Les fleurs du *lis* ont une vertu anodine : on ne les emploie qu'à l'extérieur et très-rarement à l'intérieur ; on s'en sert dans les décoctions émollientes. On prépare une huile de *lis*, *Oleum lirinum aut liliorum*, en faisant infuser des fleurs du *lis*, que l'on n'y laisse que deux ou trois jours, et ensuite on en substitue d'autres, parce qu'elles se pourriroient si on les y laissoit plus long-temps. Cette huile, ainsi préparée au soleil, a une odeur très-agréable, et est d'usage dans les douleurs et les tumeurs : elle est bonne dans les cas où il faut faire digerer ou mûrir, et peut être ajoutée aux cataplasmes émolliens et maturatifs. Les fleurs du *lis* conservées dans de l'eau-de-vie et appliquées sur les plaies enflammées, produisent aussi de très-bons effets.

L'eau odorante que l'on retire des fleurs du *lis* à la chaleur du bain-marie, est d'usage pour embellir la peau, relever le teint tendre et délicat des jeunes filles, et leur enlever les taches du visage, sur-tout si on y mêle un peu de sel de tartre. M. *Bourgeois* a observé que l'eau distillée des fleurs du *lis* est un spécifique dont on ne sauroit assez vanter la vertu dans la suppression des lochies des femmes en couche.

L'oignon de *lis* appliqué à l'extérieur, est un des principaux remedes pour amollir, conduire à matu-

rité et faire suppurer. M. *Bourgeois* dit qu'il est aussi très-efficace dans les lavemens : c'est selon lui un des plus grands anodins et adoucissans dans les coliques de toute espece.

Lys-asphodele, *Lilio-asphodelus*. Plante dont les fleurs sont jaunes, mais semblables pour la figure et l'odeur à celles du *lis*. Ses racines sont glanduleuses ou en petits navets, comme celles de l'*asphodele*. Voyez *ce mot*. Ce *lis* est émollient. C'est une *hémérocalle*. Voyez *ce mot*.

Lys de Calcédoine. *Voyez* Hémérocalle.

Lys-d'Étang. *Voyez* Nénuphar.

Lys-jacinthe, *Lilio-hyacinthus vulgaris*, Tourn. ; Linn. 442. Sa racine est écailleuse ; sa tige (hampe) est haute de huit à dix pouces, et soutient plusieurs fleurs bleues ou violettes qui approchent de celles de la jacinthe : ses feuilles sont toutes radicales et ressemblent à celles qui naissent du *lis blanc*. On cultive cette plante dans les jardins. C'est une *scille* originaire d'Anjou.

Lys de Kamtschatka. *Voyez à l'article* Saranne.

Lys-martagon. *Voyez* Martagon.

Lys-narcisse ou Colchique jaune, ou Narcisse d'automne, *Lilio-narcissus, luteus, autumnalis, major*, Tourn. 386 ; *Colchicum luteum majus*, C. B. ; *Amaryllis lutea*, Linn. Ses feuilles sont répandues à terre, vertes et lisses ; ses fleurs sont jaunes et ressemblent à celles des colchiques et des safrans ; sa racine est bulbeuse et noirâtre. Cette plante qui tient du *lis* et du *narcisse*, croît aux pays chauds, sur les montagnes et dans les prés.

Les Curieux recherchent l'espece de *lis-narcisse* du Japon, *rutilo flore ;* c'est l'*amaryllis Grénésienne*. Elle s'est naturalisée dans l'isle de Guernesey.

Le Lys-narcisse de Virginie, et qui se trouve aussi dans les prés à la Caroline, est une *amaryllis* uniflore ; sa fleur est blanche étant parfaite, mais avant son entier développement elle est nuée de pourpre ; c'est l'*Amaryllis atamasco*, Linn.

Le Lys-narcisse de Indes Orientales, *Amaryllis Orientalis*, Linn., vulgairement *la girandole*. La bulbe

est écailleuse, arrondie, presque aussi grosse que la tête d'un enfant, et pousse vers le commencement de Septembre deux ou quatre feuilles opposées, linguiformes, larges de trois pouces et longues d'environ un pied; les feuilles durent tout l'hiver et se fanent au printemps. Dans les années où cette belle plante fleurit, elle pousse vers le commencement de l'automne une hampe nue, aplatie d'un côté, convexe de l'autre, haute d'un pied, et d'un vert nué de rouge; elle porte à son sommet une magnifique ombelle de petites fleurs rouges, qui naît d'un spathe bivalve, et forme, lorsqu'elle est étendue, un bouquet arrondi, bien garni et très-large.

Le LYS-NARCISSE JAUNE d'Afrique, est la *belle-dame jaune* d'Afrique.

LYS ORANGÉ. *Voyez* HÉMÉROCALLE.

LYS ou LIS DE PIERRE. *Voyez* LILIUM LAPIDEUM.

LYS DE SAINT-BRUNO, *Anthericum liliastrum*, Linn. 445. Ses feuilles sont presque aussi longues que la tige, étroites et creuses; la tige (hampe) est haute d'un pied, garnie de fleurs assez blanches, grandes et odorantes, semblables à celles du *lis* ordinaire, presque campanulées et disposées d'un seul côté sur la hampe: ses racines sont glanduleuses et fibreuses. Cette plante croît sur les Alpes et à la grande Chartreuse, près la chapelle de Saint-Bruno. Ce *lis* est carminatif et diurétique; il est de l'ordre des *Scilles*.

LYS DE SAINT-JACQUES, *Amaryllis formosissima*, Linn. 420. Il a été apporté de l'Amérique Méridionale (du Mexique), en 1593: sa hampe est haute d'environ un pied, et soutient une grande et superbe fleur garnie d'un spathe; sa corolle est d'un rouge-cramoisi, velouté, brillant; les pétales sont au nombre de six, inégaux; les trois supérieurs étalés, et les trois inférieurs plus raprochés, représentant par leur position la *fleur de lis* des armoiries de France; le pistil et les étamines sont inclinés et presque engainés par un des pétales inférieurs. On l'appelle aussi *Croix de Saint-Jacques*.

LYS DE SUZE. C'est la *fritillaire* de Perse.

LYS DES VALLÉES, *Lilium convallium album*. Voyez MUGUET.

LYSARDE ou LISARDE. On donne souvent ce nom au *lézard-gris* et plus particuliérement à sa femelle.

LYSIMACHIE JAUNE, *Lysimachia lutea major*. C'est la *chassebosse*. Voyez CHASSEBOSSE.

La LYSIMACHIE JAUNE CORNUE est une espece d'*onagra*. Voyez HERBE AUX ANES.

La LYSIMACHIE ROUGE est une espece de *salicaire*. Voyez SALICAIRE.

La LYSIMACHIE BLEUE est la *centaurée bleue*. Voyez TOQUE.

La LYSIMACHIE RAMPANTE ÉTALÉE est la *nummulaire*. Voyez NUMMULAIRE.

On trouve parmi les roseaux, en Hollande et à Gand, une *lysimachie* dont la fleur jaune est parsemée de points noirs, *Lysimachia punctata*, Linn. 210.

M

MABOUJA ou MABOUYA, *Scincus maximus fuscus*, Klein et Sloan. C'est une espece de lézard que l'on rencontre assez fréquemment aux Antilles : on lui donne aussi les noms de *brochet de terre*, de *cucitz du Pérou*, et de *scinque brun* de la Jamaïque : ce sont les Sauvages de l'Amérique Septentrionale qui l'ont appelé *mabouya*, nom qu'ils donnent aux animaux les plus laids, les plus hideux, et à tout ce qui leur fait horreur. Le lézard dont il est question a environ un pied de long et un bon pouce de grosseur : si on lui retranche la queue il ressemble à un crapaud ; il a cinq doigts à chaque patte, et les doigts sont plats, larges et arrondis par leur bout ; ses griffes sont semblables à l'aiguillon d'une guêpe : sa peau de différentes couleurs semble enduite d'huile. Cet animal se plaît ou sur les branches d'arbres, ou sur les chevrons des cases : ceux qui habitent dans des troncs d'arbres pourris ou dans des lieux marécageux où le soleil ne donne pas, sont noirs et affreux, dit *Ray ;* pendant la nuit ils poussent un cri effroyable, qui présage infailliblement le changement de temps. Ils s'élancent hardiment sur ceux qui les agacent, et quoiqu'ils s'y attachent de maniere qu'il est difficile de les retirer, on a pourtant remarqué qu'ils n'ont jamais mordu, ou du moins que la blessure qu'ils peuvent faire n'est pas dangereuse. Les Sauvages vouent leurs ennemis aux griffes de cet animal.

M. *de Badier* dit que les œufs du *mabouya-colant* sont d'un blanc sale, presque ronds, dont la coquille est semblable à celle des œufs d'une poule, différens en cela des œufs des autres lézards, qui sont mous et élastiques ; les pieds de ce *mabouya* ont chacun cinq doigts, plats et larges par le bout, avec une ligne saillante sur leur longueur ; le dessous du pied

est partagé par une ligne longitudinale, plissé et très-serré transversalement, ce qui donne à l'animal la facilité de se tenir et marcher le long des corps les plus polis.

Il paroît que les Voyageurs ont étendu le nom de *mabouya* à d'autres lézards du même ordre.

MABOUJA. On donne aussi ce nom à une racine de l'Amérique dont les Sauvages font des massues qui leur servent d'armes. Cette racine est noire, longue, grosse, compacte, noueuse, plus dure et plus pesante que le bois de fer. L'arbre d'où l'on tire cette racine n'est pas commun : on en trouve sur le haut de la montagne de la Soufriere à la Guadeloupe. Cette racine est fort estimée quand elle a une figure de massue, qu'elle a au moins trois pieds de long et la grosseur du poignet d'un homme. *Mabouja* signifie chez ces peuples le *Diable* : ils ont donné ce nom à cette racine, parce que quand ils en sont armés ils croient avoir une force plus redoutable que celle du Diable même. Cette racine appartient sans doute à la plante qui porte dans le pays le nom de *pois mabouja*. Voyez *cet article*.

MABOUYA. *Voyez* MABOUJA.

MABY. *Voyez à l'article* BATTATE.

MACACO ; à Congo c'est le *macaque*. Voyez *ce mot*.

MACAHALEF. *Voyez* CALAF.

MACAME ou MAZAME. *Voyez ce dernier mot*.

MACAO ou MACAOW. Nom que les Voyageurs ont donné à un grand *perroquet* du Brésil, dont le plumage est un mélange de bleu, de rouge et de vert ; il est quatre fois plus gros que les perroquets ordinaires ; les Brasiliens l'appellent *ararauna*. Les *macaos* sont des *aras* de la grande espece. *Voyez ce mot*.

MACAQUE. C'est le *Cercopithecus Angolensis major* ; le *macaque* de Marcgrave ; le *cynamolgos* de Linnæus ; le *cercopitheque cynocéphale* de M. Brisson. De toutes les *guenons* ou singes à longue queue, le *macaque*, dit M. *de Buffon*, est celui qui approche le plus des *babouins* ; il a, comme eux, le corps court et ramassé, la tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées, et en même temps il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons ; il est aussi

d'une laideur hideuse, en sorte qu'on pourroit le regarder comme une petite espece de babouin, s'il n'en différoit par la queue qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue; au lieu que celle des babouins est en général fort courte. Le *macaque* a la face nue et livide, les oreilles velues, les jambes courtes et grosses, le poil des parties supérieures d'un cendré-verdâtre, et sur la poitrine et le ventre d'un gris-jaunâtre; il marche à quatre et quelquefois à deux pieds : la longueur de son corps, y compris celle de sa tête, est d'environ dix-huit à vingt pouces. Cette espece est originaire de Congo et des autres parties de l'Afrique Méridionale; on prétend qu'elle se trouve aujourd'hui répandue dans plusieurs parties de l'Amérique Méridionale, dans la Guiane; au reste, il paroît qu'il y a dans cette race plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs et la disposition du poil.

L'espece appelé l'*aigrette* ne paroît être qu'une variété du *macaque;* elle est plus petite d'environ un tiers, dans toutes les dimensions : au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du *macaque*, l'*aigrette* porte un épi droit et pointu : elle semble différer encore du *macaque* par le poil du front qui est noir, au lieu que sur le front du *macaque* il est verdâtre; il paroît aussi que l'*aigrette* a la queue plus longue, à proportion de la longueur du corps.

Ces deux especes de guenons habitent le même climat, ont toutes deux les mœurs douces, et sont assez dociles; mais indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux musc qu'elles répandent autour d'elles, elles sont si mal-propres, si laides et même si affreuses lorsqu'elles font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et sans dégoût; elles vont souvent par troupes, et se rassemblent communément pour voler des fruits et des légumes. *Besman* raconte qu'elles prennent dans chaque patte un ou deux pieds de mil, autant sous leurs bras et autant dans leur bouche; qu'elles s'en retournent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pattes de derriere; et que quand on les poursuit elles jettent les tiges de mil qu'elles tenoient dans les mains et sous les bras, ne

gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vîte sur leurs quatre pieds : elles examinent avec la derniere exactitude chaque tige de mil qu'elles arrachent, et si elle ne leur plaît pas, elles la rejettent à terre et en arrachent d'autres ; en sorte que par leur bizarre délicatesse elles causent plus de dommages encore que par leurs vols.

On distingue à la Guiane le *macaque cornu ;* il a sur les parties latérales du front deux touffes de poil rondes, longues d'un pouce et noires comme le reste du poil : il pese environ vingt-cinq livres et est très-commun dans les grands bois ; la queue, quoique longue, n'est pas prenante ; la portée n'est que d'un petit. Ces *macaques* marchent en troupes de quarante à cinquante et courent après les chiens.

MACARET ou MASCARET. Nom donné à un flot impétueux qui remonte de la mer dans la Dordogne et dans la Garonne, en faisant refluer la riviere vers sa source. C'est la premiere pointe du flot qui s'éleve au-dessus de l'eau douce ; en passant par-dessus l'eau qui descend il forme une lame d'eau élevée quelquefois de cinq à six pieds, qui roule avec bruit en se brisant sur tous les endroits où il y a peu d'eau, et le long des bords de la riviere où elle fracasse tous les bateaux qui s'y trouvent, si on n'y prend garde, en se mettant à l'abri des pointes qui la détournent ou en tenant le milieu de la riviere. Il y a des *macarets* dont le bruit se fait entendre de trois lieues, et qui, lorsque les eaux sont basses, font chasser les ancres des vaisseaux et rompent quelquefois les câbles. Nous avons vu plusieurs fois ce *macaret* dans la Garonne et dans la Seine : *Voyez à l'article* MER. Le fameux *makkrea* des Indes Orientales, appelé par quelques-uns *macrée* ou *maquerée*, sur le fleuve du Gange qui coule au Bengale, est le *macaret* de la Garonne ; c'est ce qu'on appelle *barre* dans la riviere de Seine.

MACAREUX, *pl. enl.* 275 ; en latin *Alca*, *anas arctica*, *plautus*, *fratercula*. C'est le *lunda* des habitans de l'isle de Feroé. Genre d'oiseau des mers Septentrionales, dont les caracteres sont d'avoir trois doigts devant, tous joints ensemble par des membranes en-

tieres, et point de doigt de derriere; les cuisses placées tout-à-fait derriere et cachées dans l'abdomen : le bec est aussi épais que long, aplati par les côtés, d'une forme presque triangulaire, pointu, d'un bleu terne à sa base, rougeâtre à son extrémité : la mandibule ou mâchoire supérieure est élevée en forme de hache, ce qui a fait appeler cet oiseau par *Anderson*, mais très-improprement, *perroquet de mer* : sur chaque côté du bec sont pratiquées des stries, ou plutôt trois rainures ou rigoles creuses. M. *de Buffon* donne une idée très-juste de la forme de ce bec, en le comparant à deux lames de couteau très-courtes appliquées l'une contre l'autre par le tranchant. Le dedans de sa bouche est de couleur jaune; ses yeux sont noirs et l'iris est cendré; les pieds, les doigts et les membranes sont orangés dans quelques individus et rouges dans d'autres; les ongles sont d'un noir-bleuâtre; les parties supérieures de la tête et du cou sont d'un cendré foncé : tout le dos ainsi que le croupion sont noirâtres; il en est de même de la queue et des ailes; le plumage inférieur est plus ou moins blanc : sur le devant du cou est un collier noir d'environ un pouce de large. Le mâle a les couleurs un peu plus sombres que la femelle. Cet oiseau est à peu près de la grosseur de la sarcelle, mais plus court et plus ramassé; sa longueur est d'un pied, du bout du bec à celui de la queue; son envergure est d'un pied sept pouces : la queue est longue d'un pouce et demi à deux pouces. Ces oiseaux ne viennent que très-rarement sur nos côtes; ils fréquentent habituellement les Isles et les pointes les plus septentrionales de l'Europe et de l'Asie : leur départ des Orcades et autres Isles voisines de l'Ecosse se fait régulièrement au mois d'Août pour revenir au commencement de Mai. Leur nourriture consiste en langoustes, chevrettes de mer, araignées de mer, étoiles de mer, coquillages et petits poissons qu'ils saisissent en plongeant; ils ne marchent qu'en chancelant et avec difficulté; aussi se tiennent-ils presque toujours à la mer, vers ses bords; et lorsqu'elle est trop agitée ils se réfugient dans des cavernes et des trous de rochers; ils ne peuvent donc tenir la mer dans

la tempête, et il périt beaucoup de ceux qui en sont surpris au large. La femelle du *macareux* ne fait point de nid, elle pond sur la terre nue dans un trou de rocher; la ponte est ordinairement d'un œuf, quelquefois deux, fort gros et de couleur roussâtre. Au départ d'automne, les jeunes les plus robustes remontent avec le gros de la troupe jusqu'aux pointes les plus avancées vers le Nord; mais les plus foibles forment de petites troupes qui restent le long des côtes d'Angleterre.

On distingue le *macareux* de Kamtschatka : il est un peu plus gros que le *macareux* vulgaire; le bec et les pieds sont jaunâtres; les côtés de la tête sont blancs, et cette couleur s'étend sur deux touffes de plumes longues, soyeuses, étroites, effilées, qui des coins de la tête tombent le long du cou et s'étendent à peu près à la moitié de sa longueur; tout le reste du plumage est noir.

MACATLCHICHILTIC ou TEMAMACAME, au Mexique et à la Nouvelle-Espagne. *Voyez* CHEVREUIL *et* MAZAMES.

MACER ou MACIR ou MACRE. Sorte d'écorce très-rare dont les Anciens ont parlé; elle est jaunâtre, à peu près semblable à celle du simarouba : on l'apporte du fond de l'Orient ou de Barbarie. On ne peut guere douter qu'une écorce, dont quelques Relations des Indes Orientales font mention, en lui attribuant la forme, la couleur et les vertus du simarouba, ne soit cette même écorce; d'autant plus qu'en quelques lieux des Indes l'écorce du simarouba a le nom de *macre* : il ne faut donc pas confondre le *macer* avec le *macis*, comme quelques Auteurs; *Voyez l'article* MUSCADE. Si l'écorce du *macer* est un peu plus épaisse, plus aromatique que celle du simarouba, peut-être que cette différence n'est due qu'à la culture ou au climat. *Voyez* SIMAROUBA. *Christophe d'Acosta* dit que l'arbre qui porte le *macer* étoit appelé par les Portugais *Arbore de las camaras aut arbore sancto*, arbre pour les dyssenteries ou arbre saint; *Arbore de sancto Thoma*, arbre de Saint-Thomas par les Chrétiens; *macruyre* par les gens du pays, et *macre* par les Médecins Brachmanes.

MACERON

MACERON ou Gros Persil de Macédoine, *Smyrnium Matthioli et Dioscoridis, seu Hipposelinum Theophrasti*, C. B. Pin. 154; *Smyrnium olusatrum*, Linn. 376. Plante bisannuelle qui croît dans les lieux marécageux, nous l'avons trouvée sur les rochers proche de la mer entre Cujes et Cassis en Provence. Sa racine est d'une moyenne longueur, grosse, blanche, empreinte d'un suc âcre et amer, qui a l'odeur et le goût de la myrrhe. Elle pousse des tiges hautes de deux à trois pieds, rameuses, cannelées, un peu rougeâtres; ses feuilles sont semblables à celles de l'ache, mais plus grandes, un peu découpées, d'une odeur aromatique et d'un goût approchant de celui du persil; toutes ses branches sont terminées par des ombelles ou parasols qui soutiennent de petites fleurs ou blanchâtres ou d'un jaune pâle, composées chacune de cinq feuilles, disposées en rose; à ces fleurs succedent des semences jointes deux à deux, grosses, arrondies ou taillées en croissant, cannelées sur le dos, noires et d'une saveur amere.

On cultive aussi cette plante dans les jardins : elle se multiplie aisément de graine; elle fleurit au commencement du printemps, et sa semence est mûre en Juillet. Elle dure deux ans et reste verte tout l'hiver; la premiere année elle ne produit point de tige, et elle périt la seconde année, après avoir poussé sa tige et amené sa graine à maturité. Quelques personnes retirent de terre sa racine en automne et la conservent dans le sable pendant l'hiver, afin de l'attendrir et de la rendre plus propre à entrer dans les salades : c'étoit autrefois un légume d'un grand usage en plusieurs endroits : on mangeoit ses jeunes pousses comme le céleri; mais ce dernier a pris le dessus et l'a chassé de nos potagers.

On se sert en Médecine principalement de la racine et de la graine de cette plante : la premiere, qui peut être substituée à la racine d'ache, convient dans les apozemes et les bouillons propres à purifier le sang; mais sa semence est plus en usage : elle est propre pour la colique venteuse, pour l'asthme; elle entre dans plusieurs compositions cordiales et carminatives à la place de la graine du persil vulgaire de

Macédoine. La graine du *maceron* abonde en huile essentielle.

MACHAN, est une espece de *léopard*. Voyez *ce mot* à la suite de l'*article* PANTHERE.

MACHE, *Valerianella arvensis, præcox, humilis, semine compresso*, Moris. Umb.; *Valerianella locusta et olitoria*, Linn. 47. Cette plante annuelle qu'on appelle aussi *boursette* et *doucette, accroupie, salade de Chanoine, clairette, planchette* et *poule grasse*, croît par-tout dans les blés et dans les vignes. Sa racine est menue, fibreuse, blanche, annuelle, d'une saveur presque insipide; elle pousse une tige haute d'environ un demi-pied, foible, ronde, se courbant souvent vers la terre, cannelée, creuse, nouée et se divisant par bifurcations divergentes : ses feuilles sont oblongues, assez épaisses, glabres, molles, tendres, délicates, conjuguées, de couleur herbeuse, les unes crénelées et les autres entieres, mais sans queue et d'une saveur douceâtre : ses fleurs qui naissent aux sommets des branches sont petites, ramassées en bouquets, d'une couleur blanchâtre-purpurine et sans odeur; elles sont monopétales, en tube évasé, divisé en cinq pieces inégales; elles ont trois étamines et un pistil : il leur succede des fruits arrondis, ridés, blanchâtres, lesquels tombent après leur parfaite maturité.

On cultive aussi la *mâche* dans les potagers : on la seme en terre grasse au mois de Septembre pour en avoir durant l'hiver et pendant le Carême : on en mange les jeunes feuilles en salade, seules ou mêlées avec les raiponces et le pissenlit; ce qui dure jusqu'au mois d'Avril, temps où elle pousse ses tiges et ses fleurs.

La *mâche* est rafraîchissante et détersive; ses qualités approchent de celles de la laitue : elle est propre à corriger l'âcreté des humeurs et la trop grande salure du sang. Les agneaux l'aiment beaucoup.

MACHEFER, *Scoria aut recrementa ferri*. Se dit du laitier qui se forme sur la forge des Ouvriers qui travaillent le fer. Voyez l'*article* FER.

MACHETTE de *Belon*. C'est la *chouette*.

MACHLIS de *Pline*. Quadrupede fort commun dans la Scandinavie, et un peu semblable à l'*alcé*. Les des-

criptions qu'on en a données offrent une caricature de l'*élan*. Voyez *ce mot*.

MACHOQUET. Espece de *criquet* qui se trouve aux Isles : cet insecte dont la superficie des ailes paroît en partie gravée ou comme gaufrée, habite dans des trous ou dans des creux d'arbres. Il entre très-rarement dans les maisons. Son cri qui se fait entendre la nuit n'est point discordant ni désagréable comme celui de nos criquets. Le bruit qu'il fait est précisément comme un son métallique répété trois fois de suite, et entiérement semblable au bruit que feroient de loin trois coups de marteau frappés sur une enclume l'un après l'autre et avec mesure. C'est de là qu'est venu le nom de *machoquet* qu'on a donné à cette espece de *grillon*, parce qu'un Forgeron s'appelle aux Isles *machoquet*.

MACIR ou MACRE. *Voyez* MACER.

MACIS. *Voyez au mot* MUSCADE.

MACLE. On donne ce nom à une pierre figurée en prisme quadrangulaire, et que l'on trouve en Bretagne à trois lieues de Rennes et près de Vannes. Elle ressemble parfaitement aux armes de Rohan, qui sont aussi des *mâcles;* quelques-uns soupçonnent, mais sans fondement, que les pierres de *mâcle* sont des pyrites spatheuses d'étain. Ne seroit-ce pas une espece particuliere de *schorl?* On en trouve aussi en croix de Saint-André, parce qu'elles sont formées de deux prismes qui se coupent. Elles ressemblent extérieurement et souvent intérieurement à ces pierres en croix que les Pélerins nous rapportent de Saint-Jacques de Compostelle en Espagne. Ces pierres sont renfermées dans une pierre schisteuse et comme talqueuse ou minacée. *Consultez* le *Mémoire sur les* mâcles, *par M. le Président* de Robien. *Voyez* maintenant l'*article* PIERRE DE CROIX.

MACLOU. *Voyez* ANTHORE.

MACOCQWER ou MACOCKS, *Pepo Virginianus*. C'est un *giraumon*. Voyez *à la suite de l'article* COURGE à limbe droit. Les Indiens vident adroitement toute la substance de ce fruit par un petit trou qu'ils font à l'écorce, puis l'ayant rempli à demi de petits cailloux, ils le bouchent et s'en servent comme d'un instrument de musique dans les temps de réjouissance.

MACKREL. C'est le *maquereau*.

MAÇON. *Voyez* SITTELLE.

MACRE FLOTTANTE. *Voyez à l'article* TRIBULE AQUATIQUE.

MACREUSE, *Anas nigra*. Oiseau aquatique et du genre du *Canard* dont on distingue plusieurs especes. Sur l'origine du demi-bec supérieur de la *macreuse* ordinaire, *pl. enlum.* 978, s'éleve un tubercule gros comme une cerise, d'une substance membraneuse et d'un beau rouge, partagé par une raie jaune; le reste du demi-bec supérieur est noir sur les bords et jaune dans son milieu; l'inférieur est entiérement noir: la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles sont d'un brun obscur. La *macreuse* est un peu moins grosse que le canard domestique; sa longueur est de vingt pouces, son envergure est de deux pieds six pouces; tout le plumage supérieur est d'un noir luisant, l'inférieur est d'un noir terne. Le plumage de la femelle est d'un noir-cendré; on l'appelle *bisette*: les paupieres sont jaunes.

La *macreuse* n'habite que les côtes et les Isles les plus Septentrionales pendant l'été; elle y niche, et vient en hiver sur les côtes d'Angleterre et de France. M. *Baillon* a observé que les vents du Nord et du Nord-Ouest amenent les *macreuses* depuis le mois de Novembre jusqu'en Mars, en troupes si nombreuses que la mer en est pour ainsi dire couverte; elles s'éloignent aussi-tôt que les vents passent au Sud ou au Sud-Est, et ces mêmes vents les font disparoître tout-à-fait au printemps. Ces oiseaux se nourrissent de petits coquillages et d'insectes ou vers marins qu'ils saisissent en plongeant fort avant; on profite de cette habitude pour en prendre un grand nombre: les pêcheurs de nos côtes tendent dessus les bancs de coquilles, à marée basse, des filets qu'ils tiennent lâches et dans une position horizontale; la mer les couvre en remontant, et les *macreuses* qui plongent s'embarrassent par les pieds ou le cou dans les mailles de ces filets et se noient; il n'est pas rare d'en prendre vingt à trente douzaines par ce moyen en une seule marée, à l'aide d'un

filet de cinquante toises de long sur une et demie de large. Cet oiseau peut s'apprivoiser, il marche mal et avec peu d'aisance, mais il nage avec un grand avantage : il y a peu d'oiseaux qui fendent l'eau avec autant de vîtesse et de facilité. On a raconté long-temps des fables absurdes sur l'origine des *macreuses ;* les Anciens croyoient qu'elles naissoient de la pourriture. M. *Graindorge*, Médecin de Caen, n'a pas dédaigné de réfuter ces erreurs trop accréditées ; il a démontré que cette espece de canard est produite par des œufs couvés comme les autres oiseaux.

La chair de la *macreuse* passe pour être dure, coriace, d'un suc grossier et d'un goût sauvage : mais d'habiles cuisiniers ont trouvé l'art de corriger, par le moyen de l'assaisonnement, une bonne partie de ces défauts ; il est permis d'en manger en Carême.

La *double macreuse*, qui est la *grande macreuse*, pl. enl. 956, est beaucoup plus grande que la *macreuse ordinaire ;* derriere chaque œil est une tache blanche ; ses ailes sont bordées de blanc ; le tubercule sur le bec est charnu, jaune sur les côtés, noir dans son milieu, et l'onglet est rouge ; la partie nue des jambes, les pieds et les doigts sont rouges en dehors et d'un jaune-citron en dedans ; leurs membranes et les ongles sont noirs. Le plumage de l'espece mâle est semblable à celui de notre *macreuse ;* chez la femelle il est brun.

La *macreuse à bec rouge ;* c'est la *grande macreuse* de la baie d'Hudson de M. *Brisson*, et le *canard du Nord* appelé *marchand*, pl. enl. 995. On la trouve à la baie d'Hudson, et il paroît, dit *Edwards*, qu'elle arrive en hiver sur les côtes d'Angleterre, où elle s'abat sur les prairies dont elle paît l'herbe ; elle est un peu plus grosse que la *grande macreuse* qu'on voit sur nos côtes ; M. *Mauduyt* dit qu'on la distingue facilement à deux taches blanches et triangulaires, l'une placée sur le sommet de la tête et l'autre au-dessous de l'occiput ; le reste du plumage est noir : le bec est orangé, rouge dans son milieu, avec un espace noir sur chaque côté du demi-bec supérieur ;

la partie nue des jambes, les pieds et les doigts sont rouges; les membranes et les ongles, noirâtres.

MACROULE ou GRANDE FOULQUE de M. *Brisson.* (Autre espece de *poule d'eau* autrement nommée *macroule* ou *diable de mer* de Belon.) Elle ne differe de la *foulque* ou *morelle* que parce qu'elle est un peu plus grande, que la membrane qui couvre le front est blanche, et que le cercle qui environne le bas des jambes est rouge. *Voyez* FOULQUE.

MACUCAGUA des Brasiliens; *Voyez à l'article* TINAMOU de Cayenne.

MADRÉPORE, *Madrepora.* C'est le nom qu'on donne à des productions calcaires à polypier; *Voyez* POLYPES. La substance pierreuse des *madrépores* est en forme d'arbre rameux ou d'arbrisseau, moins compacte que celle des coraux et sans écorce; elle est composée de cavités séparées par des cloisons: ces cavités en forme d'étoiles sont très-distinctes, d'une forme réguliere, qui est toujours la même dans chaque espece. Cette ruche *madrépore* dont on distingue plusieurs especes, les pores dans quelques-uns étant éloignés et saillans, fort rapprochés et rentrans dans d'autres; cette ruche, dis-je, dont les branches sont plus ou moins longues et plus ou moins subdivisées, n'a été formée que pour servir d'habitation ou de domicile à l'animal qui y vit en famille, et qui est une espece de méduse: cette demeure a été produite par la liqueur glutino-calcaire qui sort du corps de l'animal. On trouve abondamment des *madrépores* dans l'Océan Oriental, quelques-uns dans la Méditerranée, rarement y en a-t-il dans la mer Baltique. Il est des endroits si féconds en *madrépores* que le fond de la mer ressemble à une forêt des plus épaisses. Pour avoir ces pieces d'histoire naturelle bien entieres, il faut les faire pêcher par des plongeurs; car le drague ne les donne que par fragmens, excepté les *fungipores* qui sont d'une figure ramassée, tels que les *champignons* et *cerveaux marins*, les *œillets de mer*, etc. Quelques Auteurs comptent parmi les *madrépores* l'*alcyonium* mou et rameux; c'est une espece de zoophyte en forme de main ou de doigts parsemés de petits trous; on l'appelle *main de mer*;

Voyez *ce mot et celui de* ZOOPHYTE. Nous avons donné *aux mots* CORAIL *et* CORALLINE, des détails curieux sur la formation et la nature de toutes ces diverses productions que l'on admire dans les Cabinets des Naturalistes. Les *madréporites* ne sont que les fossiles de ces mêmes corps, dont les trous paroissent moins en étoiles. Nous avons trouvé au pied des Alpes de la Suisse, plusieurs sortes de ces fossiles qui n'ont point encore de nom. On en rencontre de toutes les especes en France et en Italie : quantité de marbres en sont remplis.

MAFUTILIQUI ou MAFUTILIQUE. Nom donné par les Américains de l'Amazone au *zorille*, appelé par quelques-uns *puant* d'Amérique. *Voyez* ZORILLE.

MAGALAISE ou MANGANESE. Espece de mine de fer qui contient du zinc. *Voyez à l'article* FER, et *Consultez notre Minér. Tom. II.*

MAGALEP ou MAHALEP. Nom que l'on donne à l'amande du fruit d'une espece de cerisier appelé *mahalep*. Voyez *ce mot à l'article* CERISIER.

MAGJON. *Voyez à l'article* VESCE SAUVAGE.

MAGNÉTISME. *Voyez à l'article* AIMANT.

MAGNIFIQUE (Le). C'est l'*oiseau de Paradis* de la Nouvelle Guinée ; *Voyez à l'article* OISEAU DE PARADIS.

MAGNOC. *Voyez* MANIHOT.

MAGNOLIER, *Magnolia*, Plum. ; Catesb. 1, t. 39 ; 2, t. 15 ; 61, 80 ; Dill. Elt. t. 168. Arbre d'Amérique garni depuis le bas jusqu'au haut du tronc de branches et de feuilles qui prennent une forme conique très-agréable ; il est long-temps vert : ses racines sont branchues et fournies de fibres ; la tige est cylindrique, et son bois fort dur ; les bourgeons sont coniques et aplatis ; les feuilles, alternes et simples : deux stipules fort grandes sont attachées aux branches près de l'origine du pédicule des feuilles ; ces stipules tombent peu de temps après le développement des feuilles : les fleurs sont hermaphrodites, solitaires et terminales ; le calice est à trois divisions ; la corolle est à douze pétales sur deux rangs, et les intérieurs sont plus petits que les extérieurs : il y a cent étamines, autant d'ovaires, et autant de cap-

sules à une loge légérement réunies en cône ; les capsules s'ouvrent en deux valves par le dos ; la graine est ovoïde et portée par un long filet. On cultive avec soin le *magnolier*. Il produit un bel effet dans les bosquets.

MAGOT ou TARTARIN, ou MOMENET ou SINGE CYNOCÉPHALE. Cette espece de singe qui fait la nuance entre les *singes* proprement dits ou singes sans queue et les *babouins*, peut avoir, lorsqu'il est debout, deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur : il marche sur ses pieds de derriere et plus souvent à quatre pattes ; lorsqu'il est en repos, il est presque toujours assis, et le corps dans une attitude inclinée : il n'a point de queue, quoiqu'il ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence : de même que les babouins il a des abajoues, de grosses callosités proéminentes sur les fesses, des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme : la face relevée par le bas, en forme de museau semblable à celui du dogue ; il a du duvet sur la face, du poil brun-verdâtre sur le corps et jaune-blanchâtre sous le ventre. Cette espece de singe qui varie pour la taille et la couleur paroît généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien Continent, en Asie, en Afrique ; on le trouve aussi en Tartarie, en Arabie, en Ethiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie et jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance. Le *magot* est le *singe cynocéphale* de M. Brisson ; le *Cynocephalos* d'Aristote.

Ce quadrumane est d'une figure hideuse, d'un tempérament assez robuste : de tous les *singes* sans queue c'est celui qui s'accommode le mieux à la température de notre climat pendant l'été ; il passe très-bien l'hiver dans un appartement. On a vu quelques-uns de ces individus doux, dociles, susceptibles d'éducation et capables de faire plusieurs tours, danser en cadence, gesticuler, se laisser tranquillement vêtir et coiffer, etc. ; d'autres, d'un naturel plus sauvage, sont brusques, désobéissans, tristes, maussades, impatiens et toujours grimaçans. Les femelles sont plus petites que les mâles. Tous ces animaux remplissent les poches de leurs joues des choses qu'on

leur donne à manger. Ils mangent de tout, à l'exception de la chair crue et des choses fermentées, comme le fromage, etc. Impudens par tempérament, ils affectent de montrer leur derriere nu et calleux; ce n'est qu'à coups de fouet qu'on les rend modestes.

MAGOUA ou MACUCAGUA. C'est le plus gros des *tinamous*. Voyez *ce mot*.

MAGUARI. *Voyez à l'article* CIGOGNE.

MAGUEY. *Voyez* AGAVE.

MAHALEP. *Voyez* MAGALEP.

MAHOT ou COTONNIER DE MAHOT. Sous ce nom on désigne deux arbres de l'ordre des *Mauves*, ainsi que le *cotonnier* proprement dit : ils croissent aux isles Antilles et aux environs.

Le premier s'appelle simplement *cotonnier de mahot*, *cotonnier blanc*, *cotonnier colorade*, *Xilon album*. C'est un arbre, dit *Nicolson*, fort grand et fort gros : son écorce est grisâtre, épaisse d'un pouce, fort adhérente au bois qui est gris, spongieux, tendre, léger, facile à travailler : sa feuille est ronde, dentelée, pointue, d'un vert obscur : ses fleurs sont jaunes, en cloche, découpées et assez grandes; il leur succede des fruits longs de dix à douze pouces, de douze à quinze lignes de diametre, cannelés, qui s'ouvrent d'eux-mêmes et laissent échapper le coton dont ils sont garnis : c'est un duvet fin, court, roussâtre, que le vent emporte çà et là, et qui n'est employé à aucun usage. Cet arbre se trouve dans les mornes; son tronc sert à faire des pirogues.

La seconde espece s'appelle *cotonnier siffleux*, *cotonnier flos*, *cotonnier de fléau* ou *bois de flot*, *liége* ou *bois de liége des Isles*, *cotonnier de mahot* à grandes feuilles; *Xilon siliquâ longâ; Ketmia amplissimo folio cordiformi, flore vario*, Plum. C'est l'*oüagneu* des Caraïbes; le *mahot franc* de la Guiane. Sa tige est assez droite, d'une grandeur médiocre; son écorce, d'un gris-rougeâtre, mince, peu adhérente; son bois, blanc, léger, tendre, fendant : ses feuilles sont très-grandes, en forme de cœur, d'un beau vert en dessus, pâle en dessous, d'environ un pied de diametre, cotonneuses, couvertes d'un duvet fin, roussâtre, accompagnées de nervures très-apparentes : ses fleurs, grandes, mono-

pétales, découpées jusqu'à la base en cinq quartiers; d'abord blanches, ensuite jaunes, rabattues en dehors; elles sont portées sur un calice membraneux, du fond duquel s'éleve un pistil gros comme le doigt, qui devient un fruit cylindrique de huit à neuf pouces de longueur sur un pouce et demi de diametre, partagé dans sa longueur par dix cannelures : l'écorce de ce fruit est d'abord verte et cotonneuse, ensuite rousse, et enfin jaune; elle renferme plusieurs petites graines unies, lisses, blanchâtres, environnées d'un duvet très-fin de couleur gris-de-perle, doux au toucher, très-léger, aussi court que celui du fromager; il est impossible de le filer. Ce *coton mahot* pourroit être transporté dans les climats froids pour en ouater les vêtemens : il reste dans le pays, où on ne l'emploie qu'aux mêmes usages que celui du *fromager*; Voyez *ce mot*. Voyez *aussi*, pour les diverses productions de ce genre, *le mot* COTONNIER. Le cotonnier de *mahot à grandes feuilles* se trouve au bord des rivieres, dans les montagnes et dans les terrains frais. M. *de Préfontaine* dit que cet arbre est commun en Guiane; son bois, quoique peu dur, est un de ceux qu'on emploie à faire du feu par le frottement : son écorce est fibreuse; étant coupée en aiguillettes elle est propre à faire d'excellentes cordes, meilleures que celles d'écorce de bouleau; on s'en sert pour lier le tabac et pour attacher les roseaux sur les toits des cabanes : les femmes Caraïbes levent ces aiguillettes larges et longues qu'elles posent sur leur front, et elles les entortillent des deux côtés de leurs *catoli* ou hottes, pour les porter; les hommes s'en servent au lieu d'étoupes pour calfater leurs pirogues. Les Sauvages de l'Orénoque frabriquent des hamacs et des filets de pêcheurs avec le liber du *mahot*; son bois coupé par tronçons est employé au lieu de liége pour soutenir sur l'eau les filets avec lesquels on pêche.

Il y a une espece de *mahot* sauvage appelé par les Caraïbes *materebé*, et dont on enleve l'écorce : on en tire un suc qu'on boit pour arrêter le flux de ventre : cet arbre est toujours chargé de certaines graines qui s'attachent aux cheveux et aux habits, et qu'on

appelle *cousins*. Le *choucourou* des Caraïbes est encore une espece de *mahot* sauvage, dont on presse les feuilles pour en tirer aussi le jus qu'on distille dans la bouche des enfans pour les guérir des tranchées. Le *mahot* des Antilles est encore connu, mais improprement, sous le nom de *mangle blanc* : il croît sur le bord des rivieres.

MAJA ou MAIA. Nom Mexiquain donné à deux especes de jolis petits oiseaux du genre du *Moineau*, et qui se trouvent, l'un en Chine, et l'autre dans l'isle de Cuba en Amérique. Celui de Cuba, représenté *pl. enl.* 209, *fig.* 2, est plus petit que le *bengali*; la tête, le cou et tout le plumage inférieur sont noirâtres, excepté la poitrine qui est coupée par une large bande transversale de couleur pourprée : le reste du plumage est d'un marron-pourpre ; le bec et les ongles sont gris ; les pieds, d'un noir-bleuâtre : la femelle a tout le plumage supérieur et les jambes de couleur fauve ; le plumage inférieur est d'un blanc sale et jaunâtre ; la gorge, d'un marron-pourpre ; une tache de la même couleur est placée sur chaque côté de la poitrine.

Le *maïa* de la Chine, *pl. enl.* 109, *fig.* 1, et que l'on appelle *maïan*, est plus gros que celui de Cuba : la tête, la gorge et le dessus du cou sont blancs ; le devant du cou est d'un brun-blanchâtre ; le dessous du corps, noirâtre ; le dessus, d'un brun-marron clair ; le bec, grisâtre, quelquefois nué de rouge ; les pieds sont d'un gris-noirâtre. Cet oiseau se trouve aussi dans différentes parties de l'Inde Orientale.

Ces oiseaux de l'une et l'autre espece volent en troupes et font de grands ravages dans les campagnes ensemencées de riz. Leur chair est d'un excellent goût.

MAJAGUÉ. *Voyez* PUFFIN DU BRÉSIL.

MAJAUFE. Nom d'une race de *fraisiers*. Voyez *ce mot*.

MAIGRE. *Voyez* OMBRE.

MAIHARI. En Barbarie c'est le *dromadaire*. Voyez *à l'article* CHAMEAU.

MAILLÉ. *Voyez à l'article* MANIHOT.

MAIMON. Cet animal fait la nuance entre les babouins et les guenons, comme le magot la fait

entre les singes et les babouins. Le *maimon* ressemble encore aux babouins par son gros et large museau, par sa queue courte et arquée ; mais il en differe, et se rapproche des guenons par la petitesse de sa taille et par la douceur de son naturel. Il a un caractere qui le fait aisément distinguer des babouins et des guenons, c'est sa queue nue, menue, et tournée comme celle du cochon, caractere qui lui a fait donner le nom de *singe à queue de cochon*. Cette queue du *maimon* n'a que cinq à six pouces de longueur. Le *maimon* a des abajoues, des callosités sur les fesses, les yeux châtains avec les orbites fort saillantes au dessus ; la face, les oreilles, les mains et les pieds sont nus et de couleur de chair basanée ; les paupieres noires ; le nez est plat ; les levres sont minces, avec quelques poils roides et courts ; les dents canines ne sont pas plus longues à proportion que celles de l'homme ; le poil est d'un noir d'olive sur le corps et d'un jaune-roussâtre sous le ventre. Le *maimon* a deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout ; il marche tantôt sur deux pieds, tantôt sur quatre ; il n'a pas, comme les singes et les babouins, les bourses à l'extérieur et la verge saillante ; le tout est caché sous la peau. Quoique très-vif et plein de feu, il n'a rien de la pétulance impudente des babouins ; il est doux, traitable et même caressant. Il se trouve à Sumatra et vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde Méridionale ; aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat.

MAIN DÉCOUPÉE. *Voyez* PLATANE.

MAIN DE MER, MAIN DE LARRON OU DE JUDAS, *Manus marina*. Espece de *zoophyte* mou et rameux, d'un blanc-jaunâtre, et que l'on met au nombre des especes de *polypiers*. Voyez *ce mot* et *celui de* ZOOPHYTE.

MAIN DE SYRENE OU D'HOMME MARIN. *Voyez à l'article* BALEINE.

MAINATE, *Mainatus*. Oiseau des Indes Orientales et du genre du *Merle*. On en distingue plusieurs especes et qui ne sont peut-être que des variétés de la même espece et des races produites par l'influence des climats.

Le MAINATE des Indes Orientales, *pl. enl.* 268. C'est le *grand mainate* de M. *Brisson*, le *grand minor* ou *mino* d'*Edwards*. Il est de la grandeur du choucas ; il a le bec à proportion plus fort que les merles ; le bec et les pieds sont jaunes ; la base du bec est rougeâtre, et une teinte de cette couleur regne sur les pieds ; une partie de la tête est nue et couverte par une expansion membraneuse d'un jaune d'orpin ; tout le plumage est d'un noir brillant, plus vif sur le dessus que sur le dessous du corps, changeant et à reflets violets ou verdâtres sur différentes parties ; il y a vers la base de l'aile une tache blanche, oblongue, formée par les barbes d'une partie des grandes pennes. Le *mainate* est un des oiseaux qui retiennent et qui imitent les sons avec le plus de facilité : il est parmi les oiseaux des Indes Orientales ce que le *moqueur* est parmi les oiseaux d'Amérique ; en un mot, le *mainate* est un oiseau mime et un excellent parleur.

Le PETIT MAINATE de M. *Brisson* est le *petit minor* ou *mino* d'*Edwards*. Il est un peu plus gros que le merle ; il n'a point de blanc aux ailes.

Le MAINATE de l'isle de Hainan. Il n'a pas de rouge à la base du bec ni sur les pieds.

Le MAINATE de *Bontius*. Il a le plumage d'un bleu de plusieurs teintes, à reflets verts et violets, pointillé de gris-cendré.

MAINS ou VRILLES. *Voyez* à l'Alphabet secondaire de l'*article* PLANTE.

MAÏPOURI. A la Guiane c'est le *tapir*. Voyez *ce mot*.

MAIPOURI. C'est la *petite perruche maïpouri* de Cayenne, *pl. enl.* 527 ; le *perroquet à poitrine blanche* de MM. *Brisson* et *Edwards*. M. *de Buffon* place ce perroquet du nouveau Monde dans une section à part avec le *caïca*, entre les *papegais* et les *perriches*. Voici les caracteres du *maïpouri*. Il est de la grosseur d'une tourterelle, mais d'une forme plus pleine, plus ramassée ; sa longueur totale est de neuf pouces et demi ; la tête est fort grosse ; le cou, très-court, ainsi que la queue ; ses plumes serrées et courtes sont fortement appliquées sur le corps, sur-tout sur la

poitrine et le ventre. Cet oiseau doit son nom à son cri ou plutôt à son sifflement, qui est si semblable à celui du *tapir*, quadrupede nommé aussi *maïpouri* à Cayenne, qu'on s'y méprendroit. Le dessus de la tête de l'oiseau *maïpouri* est noir : les joues, la gorge et le devant du cou sont jaunes ; au bas des joues est une bande transversale verte : le dessus du cou est orangé, et le dessus du corps d'un vert fort brillant ; la poitrine et le haut du ventre sont d'un blanc sale ; le bas ventre, les côtés et les cuisses, d'un jaune-orangé : les ailes offrent à l'extérieur du vert, du bleu et du jaune : la queue est verte ; les pennes du milieu sont un peu plus longues ; l'iris est d'un gris foncé ; les paupieres nuées d'un rouge pâle ; le bec est rougeâtre, mais rembruni à sa pointe ; les pieds sont cendrés ; les ongles, noirs. Le *maïpouri* se trouve au Mexique, à la Guiane, dans les pays des Caraques ; il habite les bois humides et entourés d'eau ; il se plaît même sur les arbres des savannes noyées. Ces oiseaux vont par petites troupes, et cependant ils se battent entre eux, et souvent et cruellement ; ils sont très-sauvages, et il est presque impossible d'apprivoiser ceux qui ont été pris jeunes. Au reste, ces perroquets n'offrent aucune des gentillesses qui font rechercher les oiseaux de cet ordre.

MAIRE-SIOUVO. Nom que l'on donne, en Provence, au *chevre-feuille*. Voyez *ce mot*.

MAÏS. *Voyez* BLÉ DE TURQUIE.

MAITEN. Arbre du Chili. Il croît à la hauteur de quinze à vingt pieds : son bois est dur et rougeâtre ; ses branches sont très-rameuses, verdâtres, garnies de feuilles, tantôt alternes, tantôt opposées, dentelées et pointues par les deux bouts. La décoction de ces feuilles et des rameaux est le contre-poison du *lithi ;* Voyez *ce mot*. Il ne s'agit que de s'en frotter pour faire disparoître l'enflure. On ne connoît pas bien les fleurs ni les fruits du *maiten*.

MAK. C'est le nom que l'on donne, à Cayenne, au *cousin*. Voyez *ce mot*.

MAKAKOUNAN. Nom Indien donné, à ce que nous a dit M. le Docteur *de la Borde*, à un animal très-rare, très-peu connu dans la Guiane ; il soup-

çonne que c'est une espece de *furet*, qui se trouve toujours seul sur les arbres du côté du Cap-Nord. Il est de la grandeur du chat et pese environ quatre livres ; son poil est grisâtre ; il fait deux à trois petits dans des tas de feuilles, au haut des arbres ; il poursuit les *paks* et les *agoutis* dans leurs trous, les tue et les mange pendant la nuit. Cet animal paroît être le *margay*. Voyez *ce mot*.

MAKAQUE, *Makkakos*. Espece de *guenon* ou de *singe*, du nombre de ceux qui ont la queue longue et courbée en arc ; *Voyez* MACAQUE. Il y a aussi le *ver makaque* ; Voyez *ce mot*.

MAKI, *Prosimia*. Famille de quadrumanes d'une grande beauté, lesquels ne se trouvent guere qu'à Madagascar. M. *Brisson*, pag. 219, en fait un genre dont il établit quatre especes. Leur caractere distinctif est d'avoir à la mâchoire supérieure quatre dents incisives, qui sont séparées par paires et convergentes ; et six à l'inférieure, très-étroites, toutes contiguës, couchées obliquement et avançant en dehors : plus, douze dents canines, trois de chaque côté à chaque mâchoire, lesquelles sont larges, plates et pointues ; quatre dents molaires de chaque côté à la mâchoire supérieure et trois à l'inférieure ; en tout trente-six dents ; les cinq doigts sont armés d'ongles plats, terminés par une pointe obtuse ; les pieds de devant font l'office de mains : la queue de ce genre d'animaux est fort longue, et la grosseur de leur corps, qui est effilé, est la même que celle des singes ordinaires. Comme ces animaux sont fort jolis, fort caressans, qu'ils jouent avec gaieté et avec grace, et qu'on en voit même chez quelques Particuliers, nous allons en faire connoître les diverses especes, d'après M. *de Buffon*.

On a donné le nom de *maki* à plusieurs animaux d'especes différentes. Nous ne pouvons l'employer, dit M. *de Buffon*, que comme un terme générique sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui different aussi par un nombre de caracteres suffisans pour constituer des especes évidemment différentes. Ces trois animaux ont tous les pieds conformés

comme les singes, une longue queue et le museau alongé comme celui d'une fouine: ils ont à la mâchoire inférieure six dents incisives, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le *mocock* ou *mococo*, que l'on connoît vulgairement sous le nom de *maki à queue annelée;* c'est le *catta*, *Lemur caudâ annulatâ* de *Linnæus*. Le second est le *mongons* ou *mongous*, appelé *maki brun;* mais ceux de cette espece ne sont pas tous bruns, car il y en a qui ont les joues et les pieds blancs, et d'autres qui ont les joues noires et les pieds jaunes. Le troisieme est le *vari*, appelé par quelques-uns *maki pie* ou *grand maki;* mais cette dénomination a été mal appliquée, car dans cette espece, outre ceux qui sont pies, c'est-à-dire blancs et noirs, il y en a de tout blancs et de tout noirs.

Ces animaux, dit M. *de Buffon* dans un autre endroit, semblent faire la nuance entre les singes à longue queue et les animaux fissipedes; car ils ont quatre mains et une longue queue comme ces singes, et en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les fouines: cependant ils tiennent plus des singes par les habitudes essentielles; car quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair et qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux, ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, et ils préferent même, dans l'état de domesticité, les fruits, les racines et le pain, à la chair cuite ou crue.

Le *mococo*, dit le même Auteur, est un joli animal d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré. Il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derriere, qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, et par sa belle et grande queue qui est toujours relevée, toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement blancs et noirs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres. Le *mococo* a les mœurs douces, et quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté il vit en société, et on le trouve à Madagascar par troupes de trente et quarante: dans celui de captivité,

tivité, il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne : c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne, car quoique très-vif, très-pétulant et très-éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage ; il s'apprivoise assez pour aller à la promenade et revenir au logis, sans craindre qu'il s'enfuie : sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds ; il saute de meilleure grace et plus légérement qu'il ne marche ; il est assez silencieux, et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu, qu'il laisse, pour ainsi dire, échapper lorsqu'on le saisit à l'improviste ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné et appuyé sur sa poitrine ; il n'a pas le corps plus gros qu'un chat, mais il l'a plus long, et il paroît plus grand parce qu'il est plus élevé sur ses jambes ; son poil, quoique très-doux au toucher, n'est pas couché et se tient assez fermement droit.

Le *mongons* ou *mongous* présente plusieurs variétés, non-seulement par le poil, mais aussi par la grandeur ; en général, il est plus petit que le *mococo*, il a le poil plus soyeux et un peu frisé. J'ai eu chez moi pendant plusieurs années, dit M. *de Buffon*, un de ces *mongous* qui étoit tout brun ; il avoit l'œil jaune, le nez noir et les oreilles courtes ; il s'amusoit à manger sa queue, et en avoit ainsi détruit les quatre ou cinq dernieres vertebres. C'étoit un animal fort sale et assez incommode : on étoit obligé de le tenir à la chaîne ; et quand il pouvoit s'échapper, il entroit dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre et sur-tout des bombons, des confitures dont il ouvroit les boîtes. On avoit bien de la peine à le reprendre, et il mordoit cruellement alors ceux même qu'il connoissoit le mieux : il avoit un petit grognement presque continuel, et lorsqu'il s'ennuyoit ou qu'on le laissoit seul, il se faisoit entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui de la grenouille. C'étoit un mâle, et il avoit les testicules extrêmement gros pour sa taille ; il cherchoit les chattes, et même se satisfaisoit avec elles, mais sans accouplement intime et

sans production. Frileux par nature, il craignoit le froid et l'humidité; il ne s'éloignoit jamais du feu et se tenoit debout pour se chauffer. On le nourrissoit avec du pain et des fruits; sa langue étoit rude comme celle d'un chat, et si on le laissoit faire il léchoit la main jusqu'à la faire rougir, et finissoit souvent par l'entamer avec les dents : le froid de l'hiver de 1756 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu. Il étoit très-brusque dans ses mouvemens et fort pétulant par instans, par boutades; cependant il dormoit souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompoit. Le *mongous* est le *Simia sciurus* de Petiver; le *maki*, *maki aux pieds blancs*, et *maki aux pieds jaunes* de M. *Brisson*.

Le *vari* differe du *mococo* par le naturel et par la conformation : il a le museau plus gros et plus long; les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils; les yeux d'un jaune-orangé si foncé qu'ils paroissent rouges; il est aussi plus grand, plus fort et plus sauvage; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. On le distingue aisément du *mococo* par la longueur de son poil, et encore par de plus longs poils qui environnent son cou et qui lui forment comme une espece de cravate. Nous avons dit que ce poil varie du blanc au noir et au pie; et ce poil, quoique long et très-doux, n'est pas couché en arriere, mais s'éleve presque perpendiculairement sur la peau. Le *vari* est le *blak maucoco* ou *mococo noir* d'*Edwards*. Ces animaux, au rapport des Voyageurs, sont méchans comme des *tigres*, et quand ils sont ou en amour ou en fureur, ils varient tellement leurs accens et font un tel bruit dans les bois, que s'il y en a deux il sembleroit qu'il y en a un cent. En effet la voix du *vari* tient un peu du rugissement du lion, et elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la premiere fois. Cette force étonnante de voix, dans un animal qui n'est que de médiocre grandeur, dépend d'une structure singuliere de la trachée artere, dont les deux branches s'elargissent et forment une grande concavité avant d'arriver aux bronches du poumon.

Ces animaux sont tous originaires de l'Afrique Orientale, et notamment de Madagascar où on les trouve en grand nombre, ainsi qu'au Mozambique et autres terres voisines de ces Isles.

MAKI-FÉTIDE. *Voyez* SIN.

MAL, en Suede, *Silurus glanis*, Linn.; *Silurus cirris duobus ad maxillam superiorem, quatuor in mento*, Gronov.; *Solin*, Rondel. Willughb.; en Allemagne, *Scheiden*, *waller*; en Angleterre, *Sheat-fish*; en Pologne, *Sum*; à Byzance, *Glano*; en quelques endroits, *Salut*. Poisson du genre du *Silure*; on assure qu'il est très-vorace et que sa rencontre est dangereuse. On le trouve dans l'Elbe, la Vistule, le Danube, et quelquefois dans le Rhin; il n'est pas rare de le pêcher dans plusieurs lacs de la Suisse, de la Baviere, de la Hongrie, sur-tout, dit *Gesner*, dans ceux qui ont peu d'étendue et dont les eaux sont fangeuses. Il paroît aussi qu'il se tient pour l'ordinaire au fond de l'eau; car *Willughby* a observé que le ventre de celui qu'il a décrit étoit comme usé par le frottement.

Ce poisson, suivant ce dernier Auteur, prend un accroissement considérable. Il y a des individus qui pesent quatre-vingts livres, d'autres cent vingt, cent cinquante et même au-delà : (En 1761, on en prit un à Writzen sur l'Oder, qui pesoit près de huit cents livres :) son corps est glissant et enduit de mucosité; sa couleur est la même que celle de l'anguille; mais il est marqué, sur les côtés et sous le ventre, de raies, les unes noirâtres, les autres un peu blanchâtres : sa peau est dure et paroît dénuée d'écailles : la tête est plate, large, très-émoussée à son extrémité antérieure; les yeux sont saillans, petits, ronds et recouverts d'une membrane; l'ouverture de la gueule est fort ample : la mâchoire supérieure est garnie entre les yeux et le museau de deux especes de longs barbillons que le poisson a la faculté de diriger en avant; quatre autres barbillons minces et plus courts pendent de la mâchoire inférieure. *Stuibius* parle d'un poisson de cette espece, dont les barbillons tomboient tous les ans, et auquel il en repoussoit de nouveaux : la mâchoire de dessus a deux rangées de dents; il n'y en a qu'un rang

dans celle de dessous : le palais et le fond de la gueule offrent deux paires de tubercules qui se correspondent ; ils sont chargés d'aspérités : le corps est épais, un peu arrondi jusqu'à l'anus, cependant plat sous le ventre ; de l'anus à la queue il est large et comprimé : il y a quatre ouïes de chaque côté ; les deux antérieures n'ont qu'un seul rang d'osselets ; les autres en ont chacune un double rang : la nageoire dorsale est petite et n'a que trois rayons ; les pectorales sont près des ouïes et garnies chacune de seize rayons, dont le premier est d'une forte consistance, et le dernier est denté comme le rayon de la nageoire dorsale de la carpe. *Kentman* observe que chacune de ces deux nageoires est armée d'un aiguillon dur et osseux, dont le *mal* fait usage pour écarter les autres poissons qui veulent l'attaquer. On prétend que quelquefois il blesse les chevaux qui nagent dans le Meyn et le Danube, et que les barbillons de la mâchoire supérieure lui servent pour tendre un piége aux petits poissons qu'il veut prendre et avaler : les nageoires abdominales ont chacune onze rayons ; celle de l'anus, qui se prolonge presque jusqu'à la queue, en a quatre-vingt-dix ; celle de la queue, qui n'est pas fourchue, en a dix-sept : la chair de ce poisson est généralement estimée ; elle se prépare comme celle de l'anguille.

On a reconnu que la vessie aérienne n'est point divisée transversalement comme celle des autres poissons ; sa capacité est partagée longitudinalement en deux loges par une membrane épaisse ; sa partie antérieure forme comme deux mamelons, et elle se termine insensiblement en pointe vers l'extrémité opposée, ce qui lui donne à peu près la figure d'une lyre ; elle est très-blanche et enveloppée d'une membrane noire, dont il est facile de la retirer comme d'un sac.

MALABATRE, *Malabathrum*. Voyez FEUILLE INDIENNE.

MALACHITE, *Malachites*. Les Naturalistes et les Joailliers donnent ce nom à une *stalagmite* cuivreuse, plus verte que bleuâtre, solide et susceptible de poli : on la trouve dans les cavités des filons de cuivre,

en morceaux protubérancés, plus ou moins compactes et par couches, particuliérement dans les mines de cuivre de la Saxe, de Hongrie, de la Suede, de la Sibérie et de la Chine. Il y a des *malachites* qui offrent dans les fractures des stries régulieres, symétriques, disposées en rayons divergens et qui ressemblent par cette cristallisation, à la couleur près, à la zéolite ; il y en a d'autres qui paroissent formées par couches successives ; mais les unes et les autres sont formées des mêmes principes, et elles ne different entre elles que par leur apparence extérieure. M. *Sage* prétend que la *malachite* est composée de cuivre et de matiere grasse : il paroît penser que l'alkali volatil, qui dissout le cuivre, perd son principe odorant, et que la matiere grasse qui reste de ce sel, forme la *malachite* et en devient le minéralisateur. M. *Parmentier* prétend, au contraire, que l'air fixe est le minéralisateur de la *malachite*, qu'il prétend d'ailleurs composée de cuivre et d'une substance saline autre que l'alkali volatil. Cette concrétion de chaux salino-cuivreuse, dont on retire plus de cinq gros de métal pur par once, est une des especes de *vert de montagne* solide, ou une sorte de *chrysocolle verte* dont plusieurs Auteurs ont fait mention. *Voyez l'article* VERT DE MONTAGNE, *et celui de* CUIVRE. Quoique la *malachite* contienne beaucoup de cuivre, elle perd une quantité considérable de son propre poids lorsqu'on l'expose au feu.

Quelques Lithographes ont rangé la *malachite*, mal-à-propos, parmi les *jaspes*.

On distingue plusieurs sortes de *malachites*, par rapport aux couleurs et aux parties homogenes. La premiere, la plus belle et la plus rare, est d'un beau vert de mauve ou de prairie. La seconde a un fond vert, entremêlé de quelques veines blanches de spath ou de quartz, ou de parties terreuses noirâtres : elle ressemble un peu à la pierre Arménienne. La troisieme tire sur la couleur du *lapis lazuli ;* ce n'est souvent qu'une espece de bleu de montagne. La quatrieme enfin est d'un vert uniforme, approchant de celui de la turquoise, et d'une dureté moyenne.

Les Anciens étoient dans l'usage de tailler les morceaux de *malachite* qui étoient d'un certain volume, et d'en faire des vases à boire, des manches de couteaux, même des bijoux, des tabatieres: et comme de tout temps les Empiriques ont cru que ce qui étoit propre à la parure convenoit également au corps humain, ils n'ont pas manqué d'employer cette substance comme un remede propre à fortifier le cœur; mais c'est un vert-de-gris naturel, qui par conséquent est plus que suspect pour l'usage intérieur.

MALAGUETTE ou MANIGUETTE. *Voyez à l'article* CARDAMOME.

MALAKAIA de *Barrere;* c'est le *margay*, petite espece de *chat-tigre*. Voyez MARGAY.

MALARD; *Voyez à l'article* CANARD.

MALARMAT, *Trigla cataphractus*, Linn.; *Trigla cirris plurimis, corpore octogono*, Arted., Gronov.; *Lyra altera* (*cornuta*), Rond., Willughb.; *Cataphractus totus horridus, ore rostrato, mandibulis quasi forcipatis*, Klein; *Ikan seythan merah, rode duyvols vesch, seu Piscis rubri diaboli*, Valent.; à Rome, *Pesce capone, pesce forca*, Salv. Poisson du genre du *Trigle*. Il est rare sur les côtes de l'Océan et dans le canal de la Manche, mais assez commun sur les bords Européens de la Méditerranée; on le prend pendant le temps du Carême, sur les côtes d'Espagne et de Provence, dans les grands fonds, particulièrement avec le filet de la Tartane. On ne fait cas de ce poisson que quand il est d'un volume un peu considérable, environ dix à douze pouces de longueur, sur un pouce et demi d'épaisseur près des ouïes: quand il est petit, il fournit peu à manger.

Le *malarmat*, ainsi nommé à Marseille et à Gênes, a, suivant *Willughby*, la tête fort grande, le museau terminé par deux especes de cornes alongées, comprimées, dont chacune est garnie d'une épine perpendiculaire; une troisieme épine est à la bifurcation du museau: l'ouverture de la gueule est ample et dépourvue de dents, mais le fond du palais et la partie correspondante offrent chacune une paire de tubercules chargés d'aspérités: la mâchoire inférieure

est garnie de plusieurs barbillons, dont deux plus grands et rameux : les yeux ont leurs prunelles grandes et leurs iris d'une couleur d'or ; l'endroit des sourcils offre une double rangée de petites épines : le corps, dont la forme imite celle d'une pyramide anguleuse, est couvert de cent quatre-vingt-huit grandes écailles osseuses et comme rhomboïdales, disposées sur six lignes longitudinales ; ces écailles forment une espece de parquet, de maniere que celles d'une rangée sont situées dans les angles rentrans que font celles des deux rangées voisines. On observe que la rangée d'écailles du milieu du dos et celle qui est sur la partie opposée ont plus de largeur que les intermédiaires, et portent chacune deux fortes épines recourbées vers la queue et situées transversalement l'une auprès de l'autre : les écailles des quatre autres rangées n'ont qu'une seule épine recourbée aussi en arriere ; chaque écaille formant un renflement à l'endroit où elle est chargée d'une épine, tous ces renflemens donnent au corps une forme anguleuse qui est à six pans. Le corps de ce poisson a paru octogone à la plupart des Auteurs, parce que les deux rangées d'écailles, supérieure et inférieure, plus larges que les autres, et les épines qui les garnissent étant doubles, chacune de ces rangées paroît former deux pans au premier aspect : la nageoire dorsale, qui s'insere dans une espece de sillon qui divise les écailles de la rangée supérieure, dans toute la longueur de cette partie, est d'une couleur de minium, et est garnie de vingt-six rayons ; les pectorales en ont chacune douze ; (près de cette derniere partie sont deux barbillons cartilagineux et articulés, semblables à des doigts) : les nageoires abdominales ont six rayons ; celle de l'anus qui est engagée dans un sillon comme celle du dos, en a dix-neuf ; celle de la queue en a dix : la couleur du corps est d'un rouge clair. Suivant M. *Duhamel*, le ventre est presque blanc, et la couleur rouge des autres parties disparoît peu de temps après que ce poisson a été tiré de la mer. D'après cette description on pourroit demander le motif qui a fait nommer ce poisson *malarmat* (mal-armé) ; il semble, au

contraire, qu'on auroit pu l'appeler *ben-armat* (bien-armé).

MALBROUCK. C'est le *Cercopithecus primus* de Clusius; le *Faunus* de Linnæus. Le *malbrouck* et le *bonnet Chinois* paroissent à M. *de Buffon* être des guenons de la même espece, et très-voisines de celles du *macaque* et de l'*aigrette*. Le *malbrouck* a des abajoues et des callosités sur les fesses, les paupieres couleur de chair, la face d'un gris-cendré, les yeux grands, le museau large et relevé, les oreilles grandes, minces et de couleur de chair; il porte un bandeau de poil gris, comme la *mone;* mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune-brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris-jaunâtre sur celles du dessous; il marche à quatre pieds; il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la queue à peu près longue comme la tête et le corps pris ensemble. Le *bonnet Chinois* n'en differe que parce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de *bonnet plat*, et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Ces animaux se réunissent en troupes, vont dérober les cannes à sucre, etc.; on les voit dans le Bengale; il paroît même, par le témoignage des Voyageurs, que le *malbrouck* n'est pas la seule espece ou race de ces singes qui s'y trouve, et qu'il y en a quatre variétés; savoir, des blancs, des noirs, des rouges et des gris; et ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser. *Voyez* SINGE de Bengale.

MALCOT. On nomme ainsi en quelques endroits le *tacaud*. Voyez *ce mot*.

MALESTROM ou MAELSTROM, ou MAHLSTROOM ou MOSKOESTROM. Nom d'une espece d'abyme marin ou de gouffre de l'Océan Septentrional sur la côte de Norwége. Quelques-uns l'appellent *Umbilicus maris*, d'autres, *courant qui moud*. C'est un tournant d'eau. *Voyez* à la fin des *mots* MER *et* VENT; *Voyez* aussi les *articles* COURANS *et* GOUFFRE.

MALETTE A BERGER ou TABOURET. *Voyez* BOURSE A PASTEUR.

MALFAISANTE. Espece de *millepieds* d'Amérique. *Voyez ce mot* et l'*article* SCOLOPENDRE.

MALHERBE. Espece de *thymelée* qui croît en Provence et dans le Languedoc, et qui sert en teinture : il en est mention sous les noms de *malherbe* et de *trentanel*, dans les Réglemens pour la teinture de M. Colbert : *Voyez* THYMELÉE *et* BOIS GENTIL. On donne aussi le nom de *malherbe* à la *dentelaire* d'Europe.

MALI-MALI. *Voyez* HERBE A DARTRES.

MALIRA. *Voyez à l'article* GAYAC.

MALLEAMOTHE. C'est un arbrisseau très-utile dans le Malabar : ses feuilles ressemblent à celles de l'oranger, et le fruit à celui du lentisque ; ses racines servent à faire des manches de couteau, et ses feuilles à fumer la terre ; frites dans de l'huile de palmier, elles font un bon liniment pour les pustules de la petite vérole. Cette description du *malleamothe* est insuffisante. C'est le *pavate* de *Parkinson*.

MALLEMUK. Nom que les pêcheurs des baleines de Groenland donnent aux *Goilands*, oiseaux qui avalent fort avidement l'espece de graisse qui nage sur la mer, et que rend la baleine lorsqu'elle s'agite, après avoir été harponnée. *Voyez* GOILAND.

MALMAISON. *Voyez à l'article* RÉGLISSE SAUVAGE.

MAL-NOMMÉE, *Tithymalus humifusus*. Plante estimée détersive, et qui croît dans les savannes, sur le bord des chemins et dans les lieux incultes, à Saint-Domingue. Les Caraïbes l'appellent *araoue-bara*, *caatia*. Ses tiges, dit *Nicolson*, sont velues, roussâtres : ses feuilles sont conjuguées, dentelées, assez semblables à celles de la nummulaire, d'un vert-roussâtre : ses fleurs sont blanches, rassemblées en bouquet.

MALPOLE, *Coluber sibilans*, Linn. Ce serpent est du troisieme genre et se trouve en Amérique. Il est un des plus grands de son genre. Le *malpole* a la tête ovale, un peu alongée, anguleuse au-dessous des yeux, d'une couleur pâle, panachée de taches oblongues, bleuâtres, d'une figure irréguliere avec une bordure noire : les bords des mâchoires sont marquées de six lignes blanches : les narines sont très-petites et situées vers l'extrémité du museau : les dents très-courtes, mais redoutables, dit-on, par leur morsure empoisonnée. Le tronc est d'une teinte

bleuâtre, relevée par des bandes longitudinales, dont celle qui s'étend sur le milieu du dos est noire, ainsi que les deux collatérales ; au-delà de ces dernieres il y en a une blanche de part et d'autre, puis une noire sur les côtés de l'abdomen qui est d'une teinte blanche ; ces différentes couleurs font un bel effet par leur assortiment : les écailles du dos sont oblongues, bleuâtres en leur disque, et entourées d'une bordure noire qui prend une teinte très-foncée vers le sommet de chaque écaille : l'abdomen est recouvert par cent soixante grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cent paires de petites plaques : la queue est d'une forme très-déliée et est fort longue ; le dessus de cette derniere partie est d'une couleur bleue, diversifiée par une espece de réseau noir, avec des bandes blanches longitudinales vers les côtés de cette partie.

MALT ou GRAIN GERMÉ. *Voyez à l'article* ORGE.

MALTA. Espece de *requin*. Voyez *ce mot*.

MALTHA. *Voyez* POIX MINÉRALE.

On donne aussi le nom de *maltha* ou *sorat* au *milandre*, espece de requin dont les dents sont fort semblables à celles de la lamie. *Voyez* MILANDRE.

MALVACÉES, *Malvæ aut Malvaceæ*, (*Columniferæ quorumdam.*) On appelle ainsi les plantes de la famille des *Mauves* : on voit dans cette famille des herbes annuelles, des arbrisseaux et des arbres : leurs racines sont extrêmement longues et s'étendent pour l'ordinaire horizontalement : leurs tiges ainsi que les jeunes branches sont arrondies dans le plus grand nombre et anguleuses dans les autres ; leur écorce, quoique épaisse, est fort souple et très-liante ; le bois est mou et léger : les feuilles sont alternes, simples, palmées ou digitées, et quelques-unes ont sur la base de leurs nervures des especes de rigoles qui sont comme autant de vaisseaux secrétoires dont les bords sont souvent renflés en maniere de tubercules, d'où il sort une liqueur sirupeuse : le pédicule qui porte les feuilles est ordinairement cylindrique, renflé à son origine, et comme articulé avec les branches : la plupart ont des fleurs hermaphrodites ; elles ne s'épanouissent communément que depuis neuf heures

du matin jusqu'à une heure du soir, et elles changent de couleur en se flétrissant ; les rouges deviennent violettes ou pourpres ; les blanches, couleur de chair, et les jaunes blanchissent : leur poussiere fécondante est composée de globules jaunâtres, opaques et hérissés de pointes coniques. Ces fleurs, dit M. *Deleuze*, naissent de l'aisselle des feuilles ; elles sont completes : leur calice est souvent double : la corolle est à cinq lobes profondément divisés, adhérens entre eux par l'onglet, et qui, lorsque la fleur se ferme, s'enveloppent mutuellement en recouvrement de droite à gauche : les étamines sont réunies par leur base en un seul corps adhérent à la corolle, sous la forme d'un tuyau cylindrique ou conique, qui entoure les pistils, dont le nombre égale celui des loges du fruit : la fleur tombe tout d'une piece ; ce qui, joint à ce qu'elle porte les étamines, a pu la faire regarder par quelques Auteurs comme monopétale : le fruit est une baie ou capsule ligneuse ou membraneuse. Les plantes *malvacées* abondent en mucilage, aussi rendent-elles l'eau visqueuse et même gélatineuse : en général elles sont émollientes, rafraîchissantes et apéritives. La tige des especes herbacées fournit, par le rouissage, des fibres propres à la filature. Maintenant *Voyez les articles* GUIMAUVE, BAOBAB, CEYBA, MAUVE, KETMIE, COTON, etc.

MALVOISIE. Nom qu'on donne proprement au vin de l'isle de Candie. *Voyez l'article* VIN *au mot* VIGNE.

MAMANT, ou MAMMOTOVAKOST, ou MAMMOTH, ou MAMMOUTH. On prétend que ces noms sont synonymes, et servent à désigner, d'après les voyageurs et les chasseurs Russes et Cosaques, un animal dont l'histoire, de quelque maniere qu'on l'ait rendue, porte néanmoins sur un des plus grands faits et des plus importans de l'histoire de la Nature. C'est un animal dont on trouve des ossemens et des dents énormes dans le Nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. M. *P. de la Coudreniere* a consigné dans le *Journal de Physique*, *Mai 1782*, un Mémoire à ce sujet dont voici le précis.

Les fossiles répandus à la surface de la terre ou à une certaine profondeur ont beaucoup fixé l'at-

tention des Naturalistes : les dépouilles d'animaux monstrueux que l'on trouve assez fréquemment en Europe et dans les contrées Septentrionales de l'Asie et de l'Amérique, n'ont pas moins exercé leur imagination. M. *de Buffon* pense que les éléphans, les rhinocéros, les hippopotames et les autres animaux du Midi ont primitivement habité le Nord des deux Continens ; que depuis, cette partie du globe s'étant considérablement refroidie, ils se sont répandus dans les pays chauds de l'Asie et de l'Afrique. Mais, dit M. *de la Coudreniere*, si ces animaux ont habité le Canada, les bords de l'Ohio et ceux du Mississipi, pourquoi, après le refroidissement de ces contrées, ne se sont-ils point retirés dans l'Amérique Méridionale, en franchissant l'isthme de Panama qui a au moins quinze lieues de large ? —Quand on supposeroit que l'isthme de Panama eût toujours formé obstacle au passage des éléphans, ne devroit-on pas en trouver dans la province de Guatimala, dans le Iutacan et par tout l'empire du vieux Mexique, contrées de la même latitude que celles où vivent aujourd'hui les éléphans, dans l'ancien Continent. M. *de Lamanon* a démontré que les dépouilles trouvées près de l'*Ohio*, n'ont pu appartenir à des éléphans. M. *Collinson* l'avoit déjà dit à M. *de Buffon*, qui s'exprime ainsi dans ses notes justificatives : « Tout ce » que dit ici M. *Collinson* est très-vrai ; ces grosses » dents molaires different absolument des dents mâ» chelieres de l'éléphant.... » Malgré cet aveu, M. *de Buffon* dit encore que les défenses mêlées parmi ces dents sont des défenses d'éléphant. Par quelle singularité ces défenses ne se trouvent-elles pas avec les dents mâchelieres de l'éléphant et sont-elles mêlées avec celles d'un animal inconnu ?

M. *de Lamanon* soupçonne que l'espece de l'animal d'où proviennent ces os fossiles existe encore dans quelques coins de la Sibérie et de l'Amérique Septentrionale, et il pense que c'est un cétacée qui vit dans l'eau de la mer et non un animal terrestre. M. *de la Coudreniere* prétend que les lacs salés de la Sibérie ne sont point assez vastes pour nourrir des cétacées de cette grosseur ; en un mot, pour être habités par des

especes aussi monstrueuses que le *mammouth*. Les cétacées, dit-il, ne pouvant guere s'éloigner de l'eau salée, comment ces animaux auroient-ils pu quitter leur élément naturel et faire assez de chemin pour aller périr dans des lieux où l'on a trouvé des dépouilles de *mammouth* encore fraîches et même saignantes? Ces indications tendent à prouver que ces dents et ces ossemens énormes ont appartenu à des animaux terrestres.

M. *Collinson*, dans son Mémoire lu à la *Société Royale*, le 10 Décembre 1767, dit que ces dépouilles trouvées près de l'Ohio, sont les restes d'un animal énorme et inconnu, qui avoit les défenses de l'éléphant et des dents particulieres à son espece. M. *de la Coudreniere* rapporte que cet animal n'est pas plus ignoré des Sauvages du Canada qu'il ne l'est des Russes, dont quelques-uns assurent en avoir vu de vivans. — Mais quelle figure a cet animal? quelle est sa nourriture? quelle contrée en produit le plus? L'Auteur de ce Mémoire répond ainsi à ces questions: Sa forme approche de celle de l'*ours*; il doit être *omnivore*, (c'est-à-dire manger de tout, se nourrir indifféremment de végétaux, de poissons, de coquillages et d'animaux terrestres): enfin c'est au Groenland qu'on en voit le plus. (On sait que le Groenland est ce vaste pays qui est situé entre l'Europe, l'Asie et l'Amérique). On lit dans le dix-neuvieme Volume de l'*Histoire générale des Voyages*, pag. 39, que cet animal est très-connu des Groenlandois, qu'ils disent qu'il a le poil noir, la forme d'un ours et six brasses de hauteur. La peur a peut-être fait exagérer la hauteur de cet animal; mais on ne doit pas moins en conclure que sa taille doit être bien extraordinaire, puisqu'elle épouvante toutes les nations qui prétendent avoir vu ce quadrupede monstrueux.

Il semble, dit M. *de la Coudreniere*, qu'on ne doit plus douter de l'existence d'un animal terrestre dans le Nord, beaucoup plus gros que l'éléphant, ni se refuser à croire que le *mammouth* des Russes, le *pere aux bœufs* des Sauvages du Canada, et le *grand ours noir* des Groenlandois, sont un même animal. Mais

pourquoi seroit-il plus rare en Asie et en Amérique qu'il ne l'est au Groenland ? M. *de la Coudreniere* prétend avoir les plus fortes raisons de soupçonner que le Groenland tient à l'Asie et à l'Amérique par deux Isthmes. Lorsque les *mammouths* se trouvent pressés par la faim au Groenland, il en passe en Amérique et en Asie par celui du Nord de la Sibérie : alors se trouvant isolés sous un climat étranger et peut-être trop chaud pour leur espece, ces animaux ne peuvent s'y multiplier, et ils périssent loin de leur pays natal. Peut-être aussi cette espece se trouve-t-elle depuis bien des siecles sur son déclin ; cela posé, elle ne peut maintenant se perpétuer sous notre zone. Cette conjecture paroît d'autant plus probable à notre Observateur, que plusieurs faits, dit-il, semblent prouver que les especes ont leur accroissement et leur décadence comme un simple individu. C'est ainsi que M. *de la Coudreniere* constate l'existence du *mammouth*.

Il seroit à désirer que les Savans de Copenhague fissent prendre des informations plus détaillées sur le physique et le moral de ce prodigieux animal si vorace. Ainsi la Nature n'est point expirante sous les Zones glaciales, puisque les plus gros animaux terrestres et marins, le *mommouth* et la *baleine*, se trouvent au Groenland. Il en est de même de plusieurs autres especes qui peuplent ces mers et ce Continent glacial. L'aigle, par exemple, y est si gros et si fort qu'il enleve quelquefois de jeunes veaux marins ; et les moutons que les Danois ont transportés dans ce pays sont devenus plus gros et plus forts qu'en Europe. Ces faits nous étonneront moins si nous réfléchissons que le *condor*, le plus gros de tous les oiseaux carnivores, ne se trouve point dans les lieux chauds et bas du nouveau Monde et de l'Afrique, mais dans les plus hautes montagnes où l'on sait que l'air est très-froid. Le *laemmer-geyer* des Alpes, qui est une espece de *condor*, en est encore un exemple.

Ne pourroit-on pas soupçonner aussi que parmi les grandes dents arquées, prises par quelques-uns pour des défenses d'éléphant, et qui se trouvent pêle-mêle avec les dents mâchelieres qu'on suppose du *mam-*

mouth, répandues dans les parties froides de l'Asie, de l'Amérique et de l'Europe, il y en ait plusieurs qui ont pu appartenir à de très-grands phoques, tels que la *bête à la grande dent* ou *morse*, que l'on sait vivre en famille, marcher par hordes et habiter la Zone glacée du Groenland, celle du Kamtschatka. *Voyez* VACHE MARINE.

Au reste, il nous paroît, d'après la grande quantité des os fossiles trouvés dans le Nord des deux Continens, qu'il y en a qui appartiennent à l'éléphant, d'autres au rhinocéros, d'autres à la grande vache marine, et d'autres à un animal inconnu et qui peut être le *mammouth*. En effet, parmi tous les os fossiles déposés à Pétersbourg par ordre de *Pierre-le-Grand*, on distingua des têtes et des os qui, confrontés avec des os d'éléphant, offrirent un rapport exact et complet avec le squelette de ce grand quadrupede. M. *Pallas*, dans son voyage en Sibérie, découvrit il y a quelques années, une grande quantité d'os d'éléphant avec un squelette entier de rhinocéros, qui n'étoient enfoncés en terre qu'à quelques pieds de profondeur. M. *Collinson* dit, que parmi les six squelettes monstrueux trouvés près l'Ohio enterrés debout, portant des défenses coniques et arquées de cinq à six pieds de long, de la forme et de la substance des défenses de l'éléphant, et qui avoient deux pieds et demi de circonférence à la base, il y avoit un fémur du même animal, du poids de cent livres, et de quatre pieds et demi de longueur. (M. *Fabri* en a vu qui avoient six pieds de longueur.) On y a trouvé encore de grosses dents qui paroissent être d'hippopotame, et d'autres dents vraiment énormes, dont chacune porte cinq ou six pointes mousses, et qui ne peuvent appartenir qu'à quelque animal d'une prodigieuse grandeur; car ces grosses dents carrées n'ont point de ressemblance avec les dents mâchelieres de l'éléphant qui sont applaties et quatre ou cinq fois aussi longues qu'épaisses, non plus qu'avec les dents de l'hippopotame dont la face supérieure est formée en trefle, au lieu qu'ici elle est sillonnée d'un double rang de grosses pointes mousses: il paroît donc que ces grosses dents molaires ne ressemblent à celles d'aucun

animal connu ou décrit jusqu'en 1770. M. le Comte *de Vergennes* en a placé une au Cabinet du Roi, qui pesoit onze livres quatre onces : elle a été trouvée dans la petite Tartarie. Tout confirme, qu'indépendamment de l'éléphant, de l'hippopotame (même du rhinocéros), dont on trouve les dépouilles dans les parties Septentrionales des deux Continens où ces especes n'existent plus, il y a eu un autre animal d'une grandeur supérieure à celle même des plus grands éléphans, et qui est sans doute le *mammouth*. Cette ancienne espece qui, selon quelques-uns, n'est pas parvenue jusqu'à nous ou qui peut-être n'a existé que dans les premiers temps, doit être regardée comme la premiere et la plus grande de tous les animaux terrestres. Mais M. *de la Coudreniere* prétend qu'elle n'a point péri sur tout le globe, et qu'elle existe encore, notamment dans le Groenland. *Voyez* maintenant YVOIRE FOSSILE *et* UNICORNE FOSSILE.

MAMBRINE. *Voyez à l'article* CHEVRE.

MAMBU. *Voyez à l'article* BAMBOU.

MAMELLE, *Mamma*. Partie charnue et glanduleuse du sein de la *femme* et même de l'*homme ;* toutes les femelles d'animaux vivipares ont des *mamelles* dont la forme et notamment le nombre varient suivant les especes. Le *chamois* en a quatre : le *bouquetin* n'en a que deux. Le nombre varie quelquefois dans la même espece, comme le *rat*, qui en a dix ou huit ; le *furet*, qui en a trois à droite et quatre à gauche ; le *sarigue*, qui en a cinq ou sept, etc.

MAMELON. Se dit du bout de la mamelle de l'homme et de la femme ; la même partie dans certains animaux prend le nom de *pis*, *tette* ou *tetine*. On donne encore le nom de *mamelon* aux excroissances qui se trouvent sur les corps des fruits ou des animaux.

MAMELONS D'OURSINS, *Echinorum acetabula*. On donne ce nom aux parties pentagones ou hexagones qui se détachent d'une espece d'*oursin à mamelons*, et sur chacune desquelles il se trouve une espece d'excroissance appelée *mamelon*, qui servoit pendant la vie de l'animal à emboîter l'un des piquans dont il étoit armé. *Voyez* OURSIN.

MAMELUK

MAMELUK ou MAMELUS. *Voyez à l'article* MÉTIS.

MAMITHSA DES ARABES. Plante dont parle *Rhases* dans le chapitre VII de son Traité de la petite vérole, et que *Paulet* dit ressembler au pavot cornu. *Histoire de la petite vérole, Tom. 2, note sur* Rases, *page* 63.

MAMMAROU. *Voyez* LIANE A PERSIL.

MAMMELONÉ, *Balistes papillosus*, Linn. Poisson du genre du *Baliste*. On ignore son lieu natal : il a le corps couvert de petits mamelons : la premiere nageoire dorsale a deux rayons, dont le premier épineux ; la seconde dorsale en a vingt-neuf, tous mous et flexibles ; les pectorales en ont treize ; les abdominales, nulles ; celle de l'anus en a vingt-un ; celle de la queue, douze. *Encycl. Méthod.*

MAMMEY. C'est l'*abricot de Saint-Domingue*. Voyez *ce mot*.

MAMMON. C'est le plus beau *chat* des Indes Orientales. *Voyez* CHAT.

MAMMOTOVAKOST ou MAMMOUTH. *Voyez* MAMANT.

MAMONET. Espece de *singe* qui paroît être le même que le *maimon*. Voyez *ce mot*.

MANAGURREL. Espece de *porc-épic* de la Nouvelle Espagne ; sa chair est réputée exquise. C'est le *coendou*. Voyez *ce mot*.

MANAQUIN ou MANAKIN, *Manacus*. Genre d'oiseaux étrangers fort petits ; les plus grands n'ont que la taille du serin, et il y en a de la grosseur du roitelet ; leur caractere est d'avoir une forme courte et ramassée ; quatre doigts, trois devant et un derriere ; le doigt du milieu est étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisieme articulation, et au doigt intérieur jusqu'à la premiere : le bec est conique, court et comprimé latéralement vers la pointe ; la queue et les ailes sont courtes. Tous les *manakins* connus jusqu'à présent appartiennent aux climats chauds du nouveau Monde ; ils se tiennent dans les grands bois, se nourrissent d'insectes et de baies ; leur vol est rapide, mais court ; ils se perchent à une hauteur moyenne ; ils vont communément le matin par petites bandes de huit à dix de la même espece,

ils font alors entendre un gazouillement assez agréable ; ils se séparent sur les neuf à dix heures du matin, passent la journée dans le silence et se tiennent à l'abri de la chaleur dans les endroits les plus fourrés des forêts. On distingue plusieurs espèces de ces charmans oiseaux.

Il y a : Le *manakin* grand. *Voyez* TIJÉ.

Le *manakin* de M. *Brisson*. Voyez *à l'article* CASSE-NOISETTE.

Le *manakin à collier* de M. *Brisson*. Sa longueur totale est d'un peu plus de trois pouces ; il a la tête d'un rouge vif, le haut du cou et la gorge entourés d'une bande de couleur d'or qui forme une sorte de collier ; le reste du plumage est noir, mais les ailes sont d'un bleu foncé ; le bec, les ongles et les pieds sont jaunâtres. M. *Brisson* décrit trois autres oiseaux qu'il regarde comme des *manakins huppés*, et que M. *Mauduyt* a réunis dans cet article ; savoir : Le *manakin roux huppé ;* sa tête offre une huppe jaunâtre ; le plumage du corps est jaune-roux, ainsi que les petites pennes des ailes ; la queue et les grandes pennes des ailes sont d'un bleu brillant ; la gorge est brune ; le bec jaune. Le *manakin rouge huppé* du Brésil ; le bec et la queue sont rouges ; tout le reste du plumage est d'un pourpre plus ou moins foncé, mais sa huppe est jaune. Le *manakin gris huppé ;* le front, le dessous du corps et le bec sont jaunes ; les grandes couvertures des ailes sont rouges ; tout le reste du plumage, y compris la huppe, est gris.

Le *manakin à tête d'or* de Cayenne, *pl. enl.* 34, *fig.* 1 ; toute la tête est revêtue de plumes brillantes d'un jaune d'or, avec un trait d'un rouge très-vif près le dessus du cou ; les jambes sont blanches, avec une tache du même rouge à leur extrémité extérieure : le bec est blanchâtre ; les pieds et les ongles sont jaunes ; tout le reste du plumage est d'un noir lustré : ce *manakin* est de la grandeur de celui à *collier*. On distingue deux autres *manakins* que M. *de Buffon* regarde comme des individus de la même espece : l'un a la tête couverte de plumes d'un *rouge fort vif ;* son bec est d'un jaune obscur ; les pieds et les ongles sont cendrés : l'autre est le *manakin* à tête blanche, *pl. enl.*

34, *fig.* 2 : tous deux ont le reste du plumage d'un noir brillant. M. *Mauduyt* pense comme M. *de Buffon*, que le mâle adulte est le *manakin à tête d'or ;* la femelle, le *manakin à tête blanche*, et celui *à tête rouge* un jeune mâle. Le *manakin à gorge blanche* paroît n'être qu'une variété des trois précédens ; le demi-bec supérieur est noirâtre, l'inférieur est blanc ; les pieds et les ongles sont rouges, *pl. enl.* 324, *fig.* 1.

Le *manakin à tête noire* de Cayenne. *Voyez à l'article* CASSE-NOISETTE, ainsi que pour le *manakin* du Brésil.

Le *manakin bleu à poitrine rouge* d'Edwards, est le *cordon bleu*. Voyez *ce mot*.

Le *manakin cendré* de Cayenne. *Voyez* OISEAU CENDRÉ de la Guiane.

Le *manakin noir huppé* de Cayenne. *Voyez* TIJÉ.

Le *manakin orangé* de Cayenne, *pl. enl.* 302, *fig.* 2. C'est le *manakin jaune et noir* d'Edwards. Il est de la grandeur du *manakin rouge ;* il en diffère, dit M. *Mauduyt*, en ce qu'il n'a de noir que sur le dos, le croupion, les ailes et la queue, et que ce qui est d'un rouge vif dans le premier est orangé dans celui-ci, et en ce que cette couleur s'étend sur tout le dessous du corps : son bec est blanc, ses pieds bruns : ce n'est peut-être qu'une variété du *manakin rouge*.

Le *manakin rouge*, pl. enl. 34, fig. 3. C'est un des plus grands oiseaux de ce genre, et il paroît être le plus commun de tous à la Guiane ; sa longueur totale est de trois pouces neuf lignes ; son envergure est de sept pouces et demi ; la tête, le cou, le dos et la poitrine sont d'un très-beau rouge : le reste du plumage est d'un noir lustré ; cependant la base du bec est entourée de petites plumes d'un jaune - orangé ; ainsi le pli de l'aile a un trait de cette dernière couleur ; le bec est noir : les pieds et les ongles sont rouges. Le plumage noir dans la femelle est sur un fond gris-verdâtre.

Le *manakin varié* de Cayenne ; c'est le *manakin à front blanc*, pl. enl. 324, fig. 2. Il a sur le sommet de la tête une plaque d'un blanc mat, entourée de couleur d'aigue-marine : le croupion et le dessus de la queue sont d'un bleu très - éclatant ; le ventre est orangé ; les côtés sont variés d'orangé et de noir ; le

dessous de la queue est d'un vert d'olive ; tout le reste du plumage est d'un noir de velours ou plus ou moins lustré : le bec, les ongles et les pieds sont noirs.

Le *manakin vert à huppe rouge*. Voyez TIJÉ.

MANATI. Dans la langue Galibi ou Caraïbe que parlent les naturels des environs de Cayenne et de toute la Guiane, on donne le nom de *manati* au *lamentin ;* Voyez LAMENTIN. Quelques-uns ont donné aussi le nom de *manati* au *dugon ;* Voyez *ce mot* à la suite de l'*article* VACHE MARINE.

MANCANDRITES. Nom donné à l'une des especes de *champignons de mer* ou *fongites*. Voyez *ce mot*.

MANCELINIER ou MANCHENILIER, ou MANCENILLIER, *Mancanilla*, Plum. ; *Arbor toxica et lactea ; fructu suavi, pomi-formi, quo Indiani sagittas inficiunt*. C'est l'*Hippomane foliis ovatis serratis* de *Linnæus*. Le P. *Plumier* dit qu'en Amérique l'on donne ce nom à un arbre qui est assez beau, mais bien dangereux : cet Auteur en distingue trois especes, par la forme des feuilles ; savoir : Le *mancenillier* semblable au poirier, *Mançanilla piri facie*. Le *mancenillier* à feuilles de houx, *Mançanilla aquifolii foliis*. Le *mancenillier* à feuilles oblongues de laurier, *Mançanilla lauri foliis oblongis*. Cette derniere espece est le *gluttier* des Oiseleurs, *Sæpium aucuparium*, Jacq. Amer. 249. Les habitans de l'Amérique Méridionale coupent son tronc et ramassent le jour suivant le suc qui s'en est écoulé et qui s'est épaissi ; ils s'en servent comme nous de la *glu* pour prendre les perroquets et autres oiseaux. La plupart des habitans ne distinguent que deux sortes de *mancenillier*, celui de montagne et celui du bord de la mer. M. *Adanson* range cet arbre parmi les tithymales. Le *mancelinier* est un arbre d'une moyenne grosseur, dit *Nicolson ;* il y en a de la hauteur de nos noyers, et dont le tronc a jusqu'à deux pieds de diametre : son écorce est épaisse, assez unie et grisâtre : pour peu qu'on y fasse une incision il en sort une substance laiteuse ; c'est une séve caustique, un poison très-âcre, brûlant et mortel : les Indiens y trempent le bout de leurs fleches lorsqu'ils veulent les empoisonner pour s'en servir dans les combats.

Le bois de cet arbre est très-beau, dur, compacte

comme celui du noyer, parsemé en quelques endroits de veines grisâtres et noirâtres, susceptible de poli; on en fait de très-beaux meubles : ce bois est très-dangereux pour les ouvriers qui le scient, sur-tout lorsqu'il n'est pas bien sec. Lorsqu'on le travaille vert on se masque le visage, de peur que la séve ne rejaillisse dans les yeux et ne les endommage; on prétend qu'autrefois, lorsqu'on vouloit abattre un *mancelinier*, on commençoit par allumer tout autour un grand feu de bois sec : il falloit en éviter la fumée, crainte d'en être incommodé; et quand on jugeoit que l'humidité en étoit consumée, on y mettoit la hache avec moins de danger. Les feuilles qui sont annuelles sont presque rondes, d'environ deux pouces de diametre, crénelées dans leur contour, arrondies par la base, pointues au sommet, épaisses, d'un vert foncé et luisantes en dessus, pâles en dessous, remplies d'un suc laiteux, portées sur des pétioles de douze à quinze lignes de longueur et dont le prolongement forme une côte qui divise la feuille en deux parties égales : des nervures presque droites et paralleles entre elles aboutissent à cette côte. Les fleurs sont des chatons qui ont la forme d'un épi long d'environ demi-pied, couverts de plusieurs petits sommets charnus et d'un fort beau rouge : ces fleurs croissent le long d'une tige, par bouquet, elles sont stériles. Dans des endroits séparés des chatons naissent des embryons qui deviennent des fruits sphériques, d'un vert-jaunâtre et rougeâtre, d'une odeur suave, lisses, sans couronne ou ombilic : ce sont des especes de pommes qui s'annoncent sous une apparence trompeuse; elles ressemblent beaucoup extérieurement, en grosseur, en figure et en couleur, à nos pommes d'api; leur odeur agréable invite à les manger : leur chair spongieuse, mollasse, est empreinte d'un suc laiteux et perfide, d'abord d'un goût fade, mais bientôt très-caustique et brûlant : au milieu de cette chair on trouve un noyau osseux, gros comme une châtaigne, dur, profondément sillonné, et qui renferme cinq petites amandes triangulaires, couvertes d'une pellicule argentée, d'un goût d'aveline, logées séparément dans autant de

cellules qui sont séparées par des cloisons. On nomme ces fruits *mancenilles* ou *manzanilles*.

Le *mancelinier* croît dans la plupart des isles Antilles, aux bords de la mer : le suc du corps de cet arbre, comme celui de ses feuilles et de ses fruits, est un poison fort violent, étant introduit immédiatement dans le sang, à l'aide d'un instrument tel que la fleche : il paroît moins actif pris intérieurement, si l'on en croit *Nicolson*. *Lémeri* dit que si le voyageur excédé de fatigue est assez hardi pour se reposer à l'ombre de cet arbre, à son réveil il a lieu de s'en repentir, car les yeux ne tardent pas à s'enflammer, et le corps devient enflé : la rosée et la pluie qui ont coulé sur les feuilles, en tombant sur la peau y font l'effet de vésicatoires : la feuille fait un ulcere à la peau à l'endroit où elle la touche. Les Sauvages Caraïbes qui vont à cet arbre pour y empoisonner leurs fleches détournent la tête en coupant l'écorce, pour en éviter la vapeur et pour que le suc ne leur rejaillisse pas dans les yeux. Il tombe quelquefois des pommes du *mancelinier* dans les eaux : la chair des poissons et des animaux testacées et crustacées qui en mangent devient un vrai poison : enfin cet arbre contient en toutes ses parties un poison corrosif et redoutable aux Américains. » Le Pere *Nicolson* prétend qu'on a exagéré les mauvaises qualités du *mancelinier ;* il s'est assis plusieurs fois sous cet arbre ; il a reçu sur sa *chair nue* les gouttes de rosée et de pluie qui en tomboient, et il n'a jamais rien éprouvé d'extraordinaire. Il a fait plus encore, il s'est frotté les mains avec le suc de ses feuilles et de ses fruits, quelquefois même le visage, et il n'a jamais vu paroître la moindre ampoule, pas la plus légere inflammation. Comment après cela, dit le Pere *Nicolson*, ajouter foi au Pere *du Tertre* qui rapporte : Que *la viande cuite au feu du bois de mancenillier* contracte *je ne sais quoi de malin qui brûle la bouche et le gosier*. On reconnoît ici la contradiction de deux Moines voyageurs. *Nicolson* est l'Apôtre du *mancenillier ; du Tertre* en a été le Martyr. *Nicolson*, après être convenu que le suc du corps du *mancenillier* et celui de ses feuilles et de ses fruits, *est un poison fort*

violent, dit dans la même page 268 (*Essai sur l'Hist. Natur. de Saint-Domingue*), que ce suc est à la vérité mal-faisant, comme celui de quantité d'autres plantes, et qu'il pourroit causer la mort si on n'avoit recours aux remedes. Je sais par ma propre expérience, dit-il, que ses fruits mâchés causent dans la bouche une irritation et une chaleur assez violente; mais je sais aussi, continue-t-il, que ces mêmes accidens ne durent pas long-temps, qu'ils disparoissent d'eux-mêmes, et qu'ils n'ont jamais de mauvaises suites. Il ajoute qu'on ne doit pas beaucoup appréhender que les nouveaux débarqués s'incommodent en mangeant des fruits du *mancenillier*, ils ne flattent que la vue; il y a peu de substance dans chaque fruit; on ne la détache qu'avec peine de son noyau; elle est d'abord d'une grande fadeur qui n'engage pas à y revenir; l'irritation subite qui affecte bientôt la langue, les levres et le palais, en éloignent pour toujours. Tel est le dire de *Nicolson*. Toujours est-il vrai qu'il y a peu d'habitans d'entre les Tropiques qui n'évitent de se coucher sous cet arbre, et qui ne sachent combien il est dangereux d'en manger les fruits. On prétend que quand on en a mangé inopinément et en petite quantité, ce poison terrible porte le feu jusque dans les entrailles. Au reste, on assure qu'on peut se guérir en buvant à longs traits un grand gobelet d'eau de la mer; comme cet arbre ne croît guere que sur les bords de cet élément, on trouve aussi-tôt le remede contre son poison.

Les armes et les fleches que l'on a trempées dans le suc du *mancenillier*, en conservent très-long-temps la qualité venimeuse. Nous en avons vu l'effet à l'arsenal de Bruxelles, où l'on lança, en présence d'un de nos Généraux, une de ces fleches dans les fesses d'un chien. Quoique la fleche eût été empoisonnée plus de cent quarante ans avant l'expérience, le malheureux animal ne confirma pas moins, par une prompte mort, que le poison n'étoit pas encore éteint. On voit de ces sortes d'armes des Sauvages dans tous les Cabinets des Curieux, et l'on ne peut trop blâmer l'imprudence qu'ont certaines personnes d'en sucer la pointe, dans l'idée qu'elles sont trop

anciennes pour pouvoir nuire. Nous avons vu, en 1759, dans l'un des Cabinets du Stathouder, une armoire remplie de divers instrumens, empoisonnés sans doute de ce même suc. On y voit aussi des pointes de petites fleches faites d'un bois de palmier, que les Indiens Ticoumas lancent avec le souffle par le moyen d'une sarbacane; ces armes ne secondent que trop bien leur ardeur pour la vengeance. Heureusement le poison n'agit alors qu'étant mêlé immédiatement avec le sang.

MANCHE DE COUTEAU. *Voyez* COUTELIER.

MANCHE DE VELOURS. Oiseau de mer très-répandu dans l'ancien Continent. On en voit sur les côtes de Bretagne, mais notamment sur celles d'Afrique; il s'en trouve un très-grand nombre sur le banc des Aiguilles, près le cap de Bonne-Espérance. On rencontre toujours cet oiseau à peu de distance de terre, sur les bancs ou hauts-fonds, où le poisson se trouve en plus grande quantité. Le *manche de velours* est de la grosseur d'une oie; son bec est long, et son plumage est extrêmement blanc. Les Portugais le nomment *mangas de velludo*, parce qu'il a les ailes toutes picotées de noir, et qu'il les remue incessamment comme les pigeons. Cet oiseau est une espece de messager qui annonce au nautonnier l'approche de la terre; aussi les matelots aiment-ils à le voir. Il voltige sur les flots pendant tout le jour, et retourne la nuit au rivage.

MANCHETTE DE NEPTUNE ou DENTELLE DE MER. Nom donné à une espece de madrépore nommée *eschare*. Ce corps marin et pierreux est fort fragile, élégamment et aussi délicatement travaillé que la *dentelle*: on diroit d'un point d'Angleterre. *Voyez à l'article* CORALLINE.

MANCHIBOUI. *Voyez à l'article* ABRICOT DE SAINT-DOMINGUE.

MANCHOT, *Spheniscus*. Genre d'oiseau aquatique qui ne se trouve que sur les mers du Sud, mais dans une étendue très-considérable, depuis les terres qui avoisinent le détroit de Magellan jusque sur les mers qui baignent la pointe d'Afrique au cap de Bonne-Espérance. Ces oiseaux de mer sont absolu-

ment privés de la faculté de voler ; présque continuellement à l'eau, ils ne viennent sur terre que pour se reposer ou faire leur nid : leurs ailes sont sans pennes, fort courtes ; elles ressemblent à deux nageoires cartilagineuses, étroites, pendantes du bas du cou à l'origine de la queue, le long de chaque côté du corps ; elles sont couvertes de plumes courtes, serrées, étroites, roides, disposées comme des écailles de poisson dont elles ont l'apparence : les plumes qui couvrent le corps sont un peu moins courtes que celles des ailes, très-serrées, étroites, à tuyau très-gros, et elles ont le lustre de celles des *grèbes*. Les Navigateurs confondent souvent les *manchots* avec les *pingouins ;* ce qui vient, dit M. *Mauduyt*, de ce que ces oiseaux se tiennent également presque toujours en mer, que plusieurs especes de *pingouins* habitent les mêmes parages que les *manchots*, et que, comme ces derniers, plusieurs *pingouins* n'ont aucunement la faculté de voler : mais il est aisé de les distinguer à la forme du bec, à celle des ailes et à celle de leurs pieds. Les *pingouins* ont des ailes bien moins courtes et sont revêtues de pennes ; ils peuvent voler : le bec de ces derniers est comprimé latéralement et cannelé transversalement ; celui des *manchots* est droit, cylindrique, effilé ; le bout de la mandibule supérieure est renflé, crochu et terminé en pointe ; la mandibule inférieure est tronquée par le bout : le *pingouin* n'a en tout que trois doigts, le *manchot* en a quatre ; les trois antérieurs sont joints ensemble par des membranes entieres, et le postérieur est séparé. *Voyez* maintenant *l'article* PENGUIN. On distingue plusieurs sortes de *manchots*.

Le *grand manchot :* c'est le *manchot des isles Malouines*, pl. enl. 975. Sa longueur est de trois pieds ; il est un peu plus gros que l'oie : sa forme est très-alongée ; la tête, le devant du cou, le haut de la poitrine sont d'un gris-noirâtre ; le dos d'un gris-bleuâtre ; les ailes rayées longitudinalement et alternativement de lignes d'un gris-noirâtre foncé et d'un gris plus clair ; une raie plus ou moins jaune encadre la gorge et le devant du cou : le dessous du corps est blanc ; le bec est noir de sa base aux deux tiers de sa lon-

gueur, et d'un rouge-jaunâtre dans le reste : les pieds sont fort courts, le tarse est très-gros; il est, ainsi que les doigts, couvert d'écailles noires fort serrées et pressées les unes contre les autres. Les Hollandois, dans leur navigation dans les mers du Sud en 1598, observerent les premiers les *manchots;* M. *de Bougainville* a vu aux isles Malouines l'espece dont il est question dans cet *article*, et l'en a rapportée ; M. *Sonnerat* l'a trouvée à la Nouvelle-Guinée, et M. *Forster* l'a observée sur les côtes de la Nouvelle-Georgie. A voir cet oiseau de loin sur les bords de la mer, on le prendroit pour un enfant soulevé au milieu des eaux et qui porteroit un tablier blanc. Plus l'Observateur seroit frappé de cette idée, plus il la croiroit vraie; il seroit touché de la mort ou du danger de ce prétendu infortuné, mais le Naturaliste se hâteroit de lui dire : Vous gémissez pour un enfant qui se noyoit; vous vous êtes trompé, c'est un oiseau qui faisoit le plongeon.

Le *moyen manchot :* c'est le *manchot du cap de Bonne-Espérance*, pl. enl. 1005, le *manchot* de M. *Brisson.* Il n'est pas plus gros qu'un canard, mais d'une forme bien plus alongée ; le dessus de la tête et de toute la partie supérieure est noirâtre; toute l'inférieure est blanche, mais d'un gris sale à la gorge et aux joues; les ailes sont bordées de blanc; le bec est noirâtre, excepté au milieu où il y a une bande transversale jaunâtre ; les pieds sont noirs.

Le *manchot tacheté* de M. Brisson, *Spheniscus nævius.* La partie supérieure est en partie pointillée de gris-blanc : on distingue une bande blanche qui cercle la tête, et sur la poitrine une bande noirâtre qui s'étend tout le long des côtés jusqu'aux pieds. L'animal est d'ailleurs semblable pour la couleur et les dimensions au *moyen manchot;* tous deux sont fort abondans dans les parages qu'ils habitent. Ces deux oiseaux sont-ils le mâle et la femelle d'une même espece ? forment-ils une variété ou deux especes distinctes ?

Le *manchot à bec tronqué :* c'est le *gorfou cataractes* de M. *Brisson;* il ne differe des *manchots* que par l'extrémité de la mandibule inférieure qui est arrondie au lieu d'être tronquée. Le *gorfou* est à peu près

de la grosseur de l'oie domestique ; le devant de la tête et la gorge sont de couleur brune ; le plumage supérieur est d'un brun-pourpré, l'inférieur est blanc : les ailes sont brunes et bordées de blanc en avant ; la queue est noire ; le bec rouge : les pieds, les doigts, leurs membranes sont d'un rouge terne ; les ongles bruns.

Le *manchot sauteur :* c'est le *manchot huppé* de Sibérie, *pl. enl.* 984. M. *de Buffon* ne le regarde point comme étant de Sibérie, mais des mers du Sud, et il lui donne la dénomination de *pingouin sauteur*, sous laquelle M. *de Bougainville*, qui a observé cet oiseau sur les terres Magellaniques, en a parlé. —Voici ce qu'il en dit : — Les *manchots pingouins* habitent par familles sur de hauts rochers où ils pondent ; ils sont plus petits que les autres *pingouins :* ils sont de couleur fauve, et ont un toupet de plumes de couleur d'or, plus courtes que celles des *aigrettes*, et qu'ils relevent quand ils sont irrités ; de plus petites plumes de même couleur leur servent de sourcils : ils ne se transportent que par bonds et par sauts. Cette espece a dans sa contenance plus de vivacité que les autres. Sa longueur est d'un pied et demi ; le bec et l'iris sont rouges, tout le devant du corps est blanc ; le reste est d'un cendré-noirâtre très-foncé.

MANCHOT, *Pleuronectes trichodactylus*, Linn. ; *Pleuronectes oculis à dextrâ, corpore aspero canescente, pinnis lateribus vix conspicuis*, Arted. Poisson du genre du *Pleuronecte ;* il se trouve dans la mer des Indes, auprès de l'isle d'Amboine. Il ressemble à une sole qui n'auroit que deux pouces et demi de longueur sur un pouce à l'endroit de sa plus grande largeur ; il a aussi les côtés garnis de petites écailles hérissées d'aspérités ; les yeux situés sur la droite de la tête, avec plusieurs aspérités entre ces organes ; la couleur du corps sur le côté où sont les yeux est d'un gris sombre, avec des taches d'une teinte encore plus foncée ; la partie opposée est blanchâtre : la nageoire dorsale a environ cinquante-trois rayons, ceux du milieu sont les plus longs et sont légérement bifurqués ; les nageoires pectorales sont imparfaites ou à peine sensibles, de là le nom de *manchot* adopté par M. *Dau-*

benton ; les abdominales ont chacune cinq rayons ; celle de l'anus en a quarante-trois ; celle de la queue qui est en pointe obtuse en a seize, et ceux du milieu sont rameux.

MANCIENNE. *Voyez* VIORNE.

MANDELINE. *Voyez* ÉRINE.

MANDIBULITE, *Mandibulites.* Nom donné aux mâchoires des poissons fossiles ou pétrifiés.

MANDRAGORE, *Mandragora.* Plante du genre des *Belladones ;* elle est sans tiges, et l'on en distingue deux especes ou variétés ; savoir, la *blanche* ou mâle et la *noire* ou femelle.

La MANDRAGORE MALE, *Mandragora fructu rotundo*, C. B. Pin. 169 ; Tourn. ; *Mandragora mas*, J. B. 3, 617 ; *Mandragora*, Dod. Pempt. 457 ; *Atropa mandragora*, Linn. 259 ; a une racine vivace, longue, grosse, quelquefois simple et unique, souvent partagée en deux ou trois parties, entourée de fibres menues ; elle est blanchâtre en dehors, cendrée et grisâtre intérieurement : ses feuilles sortent immédiatement du collet de la racine ; elles sont longues de plus d'un pied, plus larges que la main en leur milieu, pointues des deux bouts, glabres, de couleur verte-brune et d'une odeur désagréable : il sort d'entre ces feuilles beaucoup de péduncules (de petites hampes) longs d'un pouce et demi ou environ, soutenant chacun une fleur en cloche, fendue ordinairement en cinq parties, un peu velue, blanchâtre, tirant sur le purpurin : son calice est formé en entonnoir, feuillu, découpé, velu ; il lui succede une petite pomme ronde, grosse comme une nefle, charnue, molle, verte d'abord, ensuite jaunâtre, d'une odeur forte et puante, et dont la pulpe contient quelques semences blanches qui ont souvent la figure d'un petit rein : elles sont disposées sur un seul rang.

La MANDRAGORE FEMELLE, *Mandragora fœmina*, J. B. 3, 618 ; Clus. Hist. 87 ; *Mandragora flore subcæruleo purpurascente*, C. B. Pin. 169 ; Tourn. 76 ; a une racine longue d'un pied, souvent divisée en deux branches, brune en dehors, blanche en dedans et garnie de quelques fibres : ses feuilles sont semblables à celles de la *mandragore mâle*, mais plus étroites et

plus noires : ses fleurs sont de couleur purpurine, tirant sur le bleu ; ses fruits sont plus pâles, plus petits et en forme de poire, de la figure de ceux du sorbier ou du poirier, mais d'une odeur aussi forte que celle de la *mandragore mâle ;* ses graines sont plus petites et plus noires.

L'une et l'autre *mandragores* viennent naturellement dans les pays chauds, dans le Levant, dans l'Italie, l'Espagne, dans les lieux ombragés et humides : on ne les trouve guere chez nous que dans les jardins où on les cultive.

Leurs feuilles et l'écorce des racines sont d'usage ; elles répandent cependant une odeur puante : l'écorce de la racine desséchée a une saveur âcre, un peu gluante, amere, qui cause des nausées ; on nous l'apporte communément de l'Italie. On a coutume de placer la *mandragore* parmi les remedes stupéfians ou narcotiques et assoupissans ; et on conclut qu'elle a cette vertu par son odeur désagréable et puante qui porte à la tête. On a des preuves qu'elle purge par haut et par bas, en donnant des convulsions ; cependant on la recommande pour les mouvemens convulsifs. Il faut espérer que ce remede redoutable ou incertain jusqu'à présent, sera quelque jour mieux examiné par l'illustre M. *Storck*, et que ce savant Médecin, reconnoissant dans cette plante tant de propriétés analogues à celles du napel, de la pomme épineuse, de la ciguë et de la jusquiame dont il a essayé l'usage interne, fera les mêmes expériences sur la *mandragore.*

J. Terentius et *Linceus*, Professeurs de Botanique à Rome, ont déjà commencé ces expériences ; ils ont avalé à jeun et en public le fruit de la *mandragore* avec les graines, sans éprouver le moindre symptôme d'assoupissement ou de quelque autre mal.

En attendant la décision de M. *Storck*, nous conseillons aux femmes enceintes de ne point se servir de cette plante comme d'un spécifique pour la matrice ; elle produit souvent des symptômes spasmodiques, et quelquefois l'avortement. Les anciens Médecins donnoient du vin dans lequel on avoit fait infuser de la racine de *mandragore*, pour procurer l'en-

gourdissement quand il falloit couper quelque membre au malade : on dit que cette plante appliquée en cataplasme amollit et résout les tumeurs dures, squirreuses et scrofuleuses.

Les Anciens et quelques Modernes ont avancé bien des choses singulieres sur la *mandragore ;* ce sont ou des propriétés superstitieuses ou des fables ridicules qui ne méritent pas qu'on s'y arrête. La racine de *mandragore* représente souvent d'une maniere grossiere, par ses deux divisions ou parties qui se plongent dans la terre, les cuisses de l'homme : elle ne lui ressemble point du tout par sa partie supérieure. On vient aisément à bout par artifice de rendre les racines non-seulement de cette plante, mais encore de beaucoup d'autres, fort semblables au corps humain. Les Imposteurs ou les Charlatans qui persuadent facilement au vulgaire crédule que les *mandragores* ne se trouvent que dans un petit canton inaccessible de la Chine, impriment sur les racines des roseaux, de la bryone et de beaucoup d'autres plantes encore vertes, des figures d'homme ou de femme. Pour représenter les poils, ils implantent dans les endroits convenables des grains d'orge, d'avoine ou de millet; ensuite ils remettent ces racines dans des fosses qu'ils remplissent de sable fin, où ils les laissent jusqu'à ce que ces graines aient poussé des racines, qu'ils divisent ensuite en filamens très-menus ; ils les ajustent de sorte qu'ils représentent les cheveux, la barbe et les autres poils du corps. En cet état ils les vendent comme vraies racines de *mandragore* et qui ont des propriétés merveilleuses.

MANDRILL. Cette espece de grand singe est de la famille des *Babouins ;* il se trouve à la Côte d'Or et dans les autres provinces Méridionales de l'Afrique où les Negres l'appellent *boggo*. Le *mandrill* a des abajoues, des callosités sur les fesses, la queue de deux ou trois pouces de longueur, et est d'une laideur désagréable et dégoûtante ; indépendamment de son nez tout plat ou plutôt de deux naseaux d'où découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue ; indépendamment encore de son très-gros et très-long museau, de ses dents canines beau-

coup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme, de son corps trappu, de ses fesses couleur de sang et de son anus apparent et placé pour ainsi dire dans les lombes, il a encore la face nue, violette ou bleuâtre et sillonnée des deux côtés de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité ; il a les oreilles nues aussi bien que le dedans des mains et des pieds ; le poil long, d'un brun-roussâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre : il paroît qu'après l'orang-outang, c'est le plus grand de tous les singes et de tous les babouins ; il a quatre pieds et demi à peu près de hauteur lorsqu'il est debout ; on assure qu'il y en a de plus grands : il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre.

Le nom de *mandrill* semble composé de deux mots ; 1.° *man* qui signifie *homme*, 2.° et *drill* qui signifie *vigoureux*, libertin. On dit trivialement : *Un tel est un maître drille.*

On dit que les *mandrills* pleurent et gémissent comme des enfans ; qu'ils ont une violente passion pour les femmes, et qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec succès lorsqu'ils les trouvent à l'écart. Au reste, quoique plus grand et peut-être plus fort que le papion, le *mandrill* paroît néanmoins être plus traitable et moins impudent.

MANEQUE. Voyez *Muscade mâle* à l'*article* MUSCADE.

MANGABEY. Nom donné à un singe qui est de la famille des *Guenons*. C'est l'*Æthyops*, *simia caudata*, *imberbis*, etc. de *Linnæus*. Voyez *Singe de Madagascar*, à la suite de l'*article* SINGE.

MANGAIBA. C'est un bel arbre du Brésil, de la grandeur d'un de nos pruniers. Ses feuilles sont petites et opposées, verdâtres et sinuées : ses fleurs sont petites, blanches, disposées en étoiles comme celles du jasmin, fort odorantes : son fruit ressemble à un abricot pour la figure, la couleur et le goût ; il contient une pulpe moëlleuse, succulente, laiteuse, d'un goût exquis et renfermant six petits noyaux : ce fruit qui naît en abondance, ne mûrit que quand il est tombé de l'arbre ; il humecte et rafraîchit les en-

trailles, il lâche le ventre. L'arbre du *mangaïba* multiplie tellement qu'il remplit des forêts du pays : il est en fleur pendant neuf mois de l'année.

MANGANAISE ou MAGNÉSIE DES VERRIERS. *Voyez* la description de cette substance métallique et particuliere *à la suite de l'article* FER.

MANGE-BOUILLON ou les SOUFFRETEUSES. *Goëdard* dit que la plante appelée *bouillon-blanc* nourrit de petits vers, de petites araignées, et un autre petit animal qui a des pincettes au front qu'il ouvre et referme quand il veut. Ces animaux qui naissent sur la feuille du *bouillon-blanc*, se détruisent singuliérement. Le ver devient la proie de l'araignée, et l'insecte à pincettes qui se nourrit de l'un et de l'autre attend volontiers que l'araignée soit remplie de vers, puis il la coupe par le milieu du corps et l'avale aussi-tôt.

MANGE-FROMENT. C'est la *chenille* qui est si pernicieuse aux blés quand ils sont sur pied. *Voyez* PAPILLON DES BLÉS.

MANGE-ŒUFS DE GRILLONS. *Voyez* DESTRUCTEUR DE CHENILLES. Le *mange-œufs de poule*, de *Marcgrave*, est le *guimpe*.

MANGE-SERPENT. Nom que les Egyptiens donnent à l'*ibis ;* Voyez *ce mot*.

MANGEUR D'ABEILLES. *Voyez* GUÊPIER (oiseau).

MANGEUR DE CHEVRES, *Boa scytale*, Linn. Ce serpent se trouve en Amérique ; il est du deuxieme genre. On assure qu'il serre si étroitement dans ses replis les chevres, les brebis et autres animaux, qu'il les étouffe pour les engloutir ensuite.

La couleur de ce serpent est d'un gris-cendré et verdâtre, marqué sur le dos de taches rondes et noires ; sur les côtés on voit d'autres taches qui représentent des anneaux noirs autour d'un disque blanc : le ventre est parsemé de petites taches de la même couleur, qui forment des suites de points contigus entre eux : la tête de ce reptile est oblongue, étroite, d'une forme presque cylindrique, arrondie par devant, convexe en dessus et couverte d'écailles de diverses figures : entre le museau et les yeux il y en a quatre qui sont carrées et disposées par paires ; ces écailles sont suivies d'une autre qui occupe le

centre

centré et qui a la figure d'un cœur dont la pointe seroit tournée en arriere, elle est accompagnée de chaque côté d'une autre petite écaille sous laquelle est situé l'œil; cet assemblage est terminé par deux autres grandes écailles d'une forme à peu près triangulaire, qui garnissent toute la partie postérieure de la tête; celle-ci a ses côtés convexes dans le sens vertical, et rectilignes dans le sens horizontal : la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que celle de dessus : les yeux sont très-petits, un peu arrondis et situés sur les côtés de la tête : le tronc est alongé, très-effilé, sans aucun enfoncement à l'endroit de sa jonction avec la tête, ayant une largeur uniforme presque jusqu'à l'anus, et recouvert inférieurement de deux cents cinquante lames : la queue est très-courte, un peu épaisse, mais moins que le tronc, et terminée par une pointe déliée et garnie en dessous de vingt-six lames, selon *Gronovius*. Le nombre de ces lames est bien différent, suivant *Linnæus*, qui en a compté jusqu'à soixante et dix.

MANGEUR DE FOURMIS ou MANGE-FOURMIS, ou MYRMÉCOPHAGE. *Voyez à l'article* FOURMILLIER. On donne aussi le nom de *mange-fourmis* au cochon de terre; *Voyez* COCHON DE TERRE.

MANGEUR D'HOMMES ou ANTHROPOPHAGE. *Voyez* AROMPO et MANTICHORE.

MANGEUR DE LOIRS. *Voyez* MANGEUR DE RATS.

MANGEUR DE MILLET. Dans l'isle de Cayenne on donne ce nom ainsi que celui d'ortolan au *cocot-zin* qui détruit les plantations de mil.

MANGEUR DE NOYAUX : c'est le *gros-bec;* Voyez *ce mot.*

MANGEUR DE PIERRES. *Voyez* LITHOPHAGE.

MANGEUR DE PLOMB. *Voyez à l'article* PLONGEON.

MANGEUR DE POIRES. On donne ce nom à la larve qui mange l'espece de poire nommée la *sucrée;* elle se métamorphose en une sorte de *teigne;* Voyez *ce mot.*

MANGEUR DE POIVRE. *Voyez* TOUCAN.

MANGEUR DE POULES. Espece de *faucon* passager ou plutôt de buse cendrée nommée *pagani* dans l'isle de Cayenne.

MANGEUR DE RATS, *Boa murina*, Linn. Serpent du deuxieme genre. Selon *Seba*, ce reptile habite plus les eaux que les rochers. Il se nourrit d'une espece de rats dont le même Auteur donne la description à la suite de celle du serpent dont il s'agit.

Ce reptile a la tête oblongue, aplatie et terminée antérieurement par une pointe obtuse ; la partie supérieure est convexe et relevée en bosse de part et d'autre derriere les yeux ; les côtés sont planes ainsi que la partie inférieure : les écailles qui couvrent la tête ont diverses figures et vont en décroissant vers la partie postérieure où elles vont en recouvrement : le tronc est comprimé par les côtés, garni en dessus et sur les côtés de très-petites écailles tuilées aussi ; le dessous est recouvert par deux cents cinquante-quatre grandes plaques transversales et très-étroites : la queue est courte, un peu épaisse et garnie en dessous de soixante-cinq plaques, selon *Linnæus*, et de soixante-neuf, suivant *Gronovius* : le dessus du corps est d'une couleur bleuâtre, moucheté sur le dos de grandes taches rondes, et sur les côtés de taches noires, plus petites que les précédentes : l'abdomen est blanchâtre et également panaché de petites taches noires, éparses sans ordre.

MANGEUR DE VERS d'*Edwards*. Voyez DEMI-FIN (mangeur de vers).

MANGLE ou MANGLIER, *Mangue*. Cet arbre est l'un des plus communs qui croissent aux lieux maritimes sous la Zone torride dans les Indes Occidentales, principalement le long des côtes de la Nouvelle-Espagne, aux isles Antilles vers l'embouchure des rivieres et au bord de la mer, où ils se multiplient prodigieusement. *Lémeri* dit qu'il y en a trois especes.

La premiere est appelée *cereiba* : c'est le *manglier blanc* ou le *mangle bobo*, ou le *mangle fou*, *Conocarpus procumbens*, Linn. Il ressemble à un petit saule. Ses feuilles qui sont opposées reluisent au soleil, parce qu'elles sont poudrées à leur superficie d'un sel fort blanc, qui vient des vapeurs de la mer desséchées par la chaleur du soleil ; mais quand le

temps est humide, ce sel se fond. (Ce phénomene mérite quelque attention de la part des Chimistes, en ce qu'il prouveroit que le sel marin monte avec son eau dans l'atmosphere jusqu'à une certaine hauteur.) Si cette propriété étoit particuliere au *cereiba* et qu'elle fût bien réelle, cet arbrisseau seroit suffisamment désigné; mais toutes les plantes d'un autre genre qui sont aussi voisines de la mer, en sont presque toujours également couvertes : au reste, les fleurs du *cereiba blanc* sont jaunâtres et d'une odeur de miel. (Le *manglier gris* est le *Conocarpus erecta* de *Linnæus*.)

La seconde espece de *mangle* se nomme *cereibuna*. C'est un petit arbrisseau dont la feuille est ronde et épaisse, d'un beau vert; sa fleur est blanche; son fruit est gros comme une aveline et fort amer.

La troisieme est appelée par les Indiens *guaparaiba*, et par les Portugais *mangue verdadeiro*, *manglier noir* véritable ou salé. Cet arbre est beaucoup plus élevé et plus ample que les précédens; il n'excede pas vingt-cinq pieds de hauteur et vingt pouces de diametre; son écorce est grise-brunâtre. Sa maniere de croître est singuliere et admirable; car de ses rameaux flexibles, élevés et étendus, partent des paquets de filamens qui descendent jusqu'à terre, s'y couchent, y prennent racine et croissent de nouveau en arbres aussi gros que celui d'où ils sortent. Ceux-ci se multiplient de la même maniere : un seul arbre peut devenir la souche d'une forêt entiere. M. *Froger*, dans la relation de ses voyages, dit que dans l'isle de Cayenne les marais sont couverts de *mangles*, et que les huîtres s'attachent aux pieds et aux branches qui pendent de ces arbres. Les huîtres y déposent leur frai; la petite postérité s'y trouve adhérente, grossit, et à la marée montante et descendante est alternativement dans l'eau ou suspendue en l'air. Selon *Nicolson*, le *Candela Americana*, *mangue guaparaiba* de *Pison*, est le *Mangles aquatica* de *Plumier*; le *Rhizophora* de *Linnæus*. Cet arbre est le *manglier rouge*, et croît dans les endroits marécageux du bord de la mer : son écorce est fébrifuge. *Voyez* BLATTI.

Le bois de ce *mangle* est solide, pesant, ayant les fibres longues et serrées ; sa couleur est brune-rougeâtre : les charpentiers s'en servent pour les petits bâtimens. Ses feuilles ressemblent à celles du poirier : ses fleurs sont petites ; elles sont remplacées par des gousses qui ressemblent extérieurement à des bâtons de casse, remplies d'une pulpe semblable à la moëlle des os et d'un goût amer. Quelques Indiens en mangent faute d'autre nourriture. Sa racine est fort tendre : les pêcheurs s'en servent pour guérir les piqûres des bêtes venimeuses et des poissons. La décoction de son écorce teint en couleur de rouille. Cette espece de *mangle* est un *paletuvier ;* Voyez *ce mot.* Ces arbres sont si épais et leurs racines, sortant la plupart de la terre, remontent, dit M. *Froger*, et s'entrelacent si bien qu'on peut en certains endroits marcher dessus pendant vingt lieues sans que le pied touchât à terre. La disposition des racines du *manglier* empêche l'abordage à ceux qui naviguent, et forme un asile aux poissons contre les pêcheurs.

L'on voit dans les Cabinets des parties de branches ou de racines de *mangliers* toutes chargées d'huîtres.

MANGLE BLANC. Ce nom se donne à une espece de *manglier* dont il est mention ci-dessus, et au *mahot ;* Voyez *ce mot.*

MANGLE BOBO ou MANGLE FOU : c'est le *manglier blanc.*

MANGLE ROUGE. C'est le *raisinier* du bord de la mer ; *Voyez cet article.*

MANGO. *Voyez* MANGUIER.

MANGO, *Polynemus Virginicus*, Linn. Poisson du genre du *Polyneme.* Il se trouve dans les mers voisines de l'Amérique. Il est distingué de l'espece appelée *pentadactyle*, en ce qu'il a sept rayons distincts près des nageoires de la poitrine, au lieu que l'autre n'en a que cinq ; il differe de l'espece appelée *poisson de paradis*, en ce que la nageoire de sa queue n'est point échancrée, mais entiere, large et terminée en pointe aiguë ; *Linnæus* dit que le *mango* a les opercules des ouïes dentelées comme une lame de scie : la premiere nageoire dorsale a sept rayons ;

la seconde en a treize, dont le premier épineux; les pectorales en ont chacune quinze; les abdominales, six, dont un épineux; celle de l'anus en a seize, dont les deux premiers épineux; celle de la queue, quinze. *Encycl. méthod.*

MANGOUSTAN ou MANGOSTAN, *Garcinia mangostana*, Linn. n.° 594. Arbre pomifere originaire des isles Moluques, connu depuis long-temps, mais qu'on a transporté avec succès dans l'isle de Java, et dont on cultive aussi quelques pieds à Malaca, à Siam et aux Manilles. Cet arbre utile, qu'on devroit essayer de naturaliser dans nos Isles, parce qu'il est probable qu'il y viendroit avec la même facilité et qu'il s'y multiplieroit aussi abondamment que dans son pays natal; cet arbre, dis-je, qui a été très-exactement décrit par le Docteur *Garcin* dans le 38.e *Volume* des *Transactions Philosophiques*, s'éleve à la hauteur de dix-sept à dix-huit pieds; il porte une tige droite comme le sapin et une touffe si belle, si réguliere, si égale, en forme de cône alongé, qu'on le regarde aujourd'hui à Batavia comme plus propre à orner un jardin que le marronnier d'Inde même; il procure aussi une ombre très-agréable. Le *mangoustan* nommé *panitsjica-maram* par les Malabarois ressemble beaucoup au citronnier. Ses feuilles sont beaucoup plus longues et opposées, unies, d'un vert luisant en dessus et d'un vert d'olive en dessous. La fleur est jaune et aurore, composée de quatre pétales arrondis et concaves; les étamines offrent seize filamens séparés, droits et disposés en forme de cylindre; le pistil offre un stigmate plat, divisé en huit rayons émoussés; le calice est d'une seule piece, ouvert et divisé en quatre lobes; les deux supérieurs sont un peu plus grands que les deux autres, tous sont verdâtres en dehors et d'un beau rouge foncé en dedans. Le fruit est de la grosseur d'une petite orange, et renfermé dans une espece de boîte ou capsule d'une seule cavité, solide, brune, grise par dehors et rouge en dedans, épaisse d'un demi-doigt, dont l'épiderme est un peu semblable à celui de la grenade, mais moins amer: cette sorte de brout ou de capsule qui contient un jus de couleur pourpre, n'adhere point au fruit qu'elle

renferme : l'œil ou l'ombilic de la pomme offre une sorte de couronne à plusieurs rayons ou pointes mousses, qui imitent de petits triangles disposés circulairement : le dedans du fruit est un globe sillonné, divisé en segmens tout-à-fait semblables à ceux d'une orange, mais inégaux et détachés les uns des autres : le nombre des segmens est toujours égal à celui des rayons de l'œil ; moins il y a de ces segmens plus ils sont épais ; souvent dans le même fruit il y en a d'une fois aussi gros que ceux qui sont à côté : ils sont blancs, un peu transparens, charnus, membraneux, remplis de suc comme les cerises ou les framboises, réunissant le goût suave et flatteur de la fraise et du raisin ; (quelques-uns y trouvent le goût rafraîchissant et non moins agréable de la cerise et de l'orange) : chaque segment renferme une semence de la figure et de la grosseur d'une amande dépouillée de sa coque, avec une excroissance sur l'un de ses côtés ; les semences sont couvertes de deux petites peaux, dont l'extérieure sert de base aux filamens et aux membranes qui forment la pulpe : la substance de ces semences approche beaucoup de celle des châtaignes pour la consistance, la couleur et la qualité astringente. *Garcin* observe que peu de ces semences sont bonnes à planter, qu'elles avortent pour la plupart ; ce même Observateur ajoute qu'on peut manger beaucoup de ce fruit sans en être incommodé, et qu'il est le seul qu'on puisse donner aux malades sans le moindre inconvénient. *Rumphius* observe que le fruit du *mangostan* est universellement reconnu pour le meilleur et le plus délicieux fruit qui soit dans l'Inde : il ajoute que quand les malades n'ont plus de goût pour aucune autre nourriture, ils mangent généralement ce fruit avec grande sensualité ; mais que, s'ils le refusent, il ne faut plus compter sur leur rétablissement. Le Docteur *Solander* étant dans le dernier période d'une fievre putride dont il fut attaqué à Batavia, recouvra par degrés sa santé, en suçant ce fruit rafraîchissant et délicieux. On y remarque une singularité digne d'attention, c'est que la chair est laxative et l'écorce styptique et astringente. On fait de celle-ci séchée une tisane très-bonne pour le

tenesme, et notamment pour la dyssenterie qui est une maladie fort commune aux Indes. Son infusion est un bon gargarisme pour les maux de bouche ou les ulceres à la gorge. Les Teinturiers Chinois font de cette écorce la base et le fondement d'une couleur noire pour lui donner plus de consistance. Quant au bois du *mangostan*, il n'est bon qu'à brûler. *Hist. de l'Acad. année* 1730, *page* 66; *Hist. Nat. de Siam* et *Transact. philosoph. Vol XXXVIII*, et *Description du* mangoustan *et du fruit à pain, traduite de l'Anglois de* John Ellis, 1779.

MANGOUSTE ou MANGOUSE, ou RAT D'EGYPTE. *Voyez* ICHNEUMON.

MANGROVE. Les Anglois donnent ce nom au *pareturier* ou *paletuvier* des Africains. *Voyez l'article* PALETUVIER.

MANGUIER ou MANGO, *Mangas Arab.*; *Arbor mangifera*. Arbre grand et rameux qui croît dans les pays d'Ormus, de Malabar, de Goa, du Guzarate, de Bengale, de Pégu et de Malaca; il y en a de deux especes; l'un est *domestique* et cultivé, l'autre est *sauvage*.

Le *manguier domestique* est très-gros, toujours vert, et a jusqu'à quarante pieds de haut: il étend ses branches au loin à la ronde et porte du fruit deux fois par an, depuis six ou sept ans jusqu'à cent ans: on le multiplie soit en le greffant, soit en le semant: il a de grandes feuilles. Son fruit, qui approche assez de la forme d'un cœur, pese quelquefois deux livres: on en trouve de diverses couleurs sur un même arbre, les uns verdâtres, les autres rouges, jaunes; tous sont très-bons et d'une odeur agréable; le goût de térébenthine dont ils sont imprégnés déplaît néanmoins à beaucoup de personnes. Ces fruits contiennent un noyau large et aplati dans lequel est une amande d'un goût d'amande amere; le noyau est recouvert de la chair ou pulpe du fruit, qui est jaune et plus ou moins filamenteuse. On préfere les especes qui n'ont point de fibres ou qui en ont peu, parce que ces filamens sont sujets à rester entre les dents, ce qui est fort incommode. Cette chair fibreuse est enveloppée d'une peau assez forte, quoique peu épaisse;

elle contient un suc amer et résineux dont l'odeur est très-pénétrante, mais assez agréable au goût, selon quelques-uns ; ce suc est laiteux et caustique avant la maturité du fruit : plus le noyau est petit, meilleure est la *mangue :* on préfere même celle qui n'a point de noyau ; mais cet accident est rare. On coupe la *mangue* par morceaux, et on la mange crue ou macérée dans le vin. Les Indiens en confisent beaucoup au vinaigre ; c'est ce qu'on appelle *achars de mangue.* (Le mot *achar* s'emploie pour tous les fruits qu'ils confisent ainsi : c'est pourquoi l'on dit *achars de bambou*, qui sont les plus estimés ; *achars de bilembi*, *achars de papaye*, *achars de cornichons*, *de limons*, *de citrons*, *de carambole*, etc.) La *mangue* s'appelle en Perse et au Malabar, *ambo ;* en Turquie, *amba ;* en Malaye, *mangka* et *manga ;* et par les Javans *po.* Son noyau étant rôti est employé intérieurement pour arrêter le cours de ventre et pour tuer les vers. On fait un cas particulier de l'espece qui croît près de Guzarate. On en cultive présentement à Cayenne, et l'on espere l'y acclimater ; on en a obtenu du fruit au bout de cinq ans.

Le *manguier sauvage* est plus petit que le *cultivé :* il croît abondamment dans tout le Malabar. Ses feuilles sont plus courtes ; son fruit est gros comme celui du coignassier, de couleur verte luisante, peu charnu, empreint d'un suc laiteux ; son noyau est fort gros et dur : on appelle ce fruit *mangas bravas.* Il passe pour être un grand poison, et l'on dit que tous ceux qui en mangent meurent en peu de momens.

MANI. *Voyez* MANIL.

MANICOU ou MANITOU. Animal très-joli qui se trouve dans l'isle de la Grenade : on le nomme *opassum* dans la Virginie ; *mariataca* et *coriguayra* dans d'autres endroits de ce Continent. C'est le *sarigue* des Naturalistes, le *manitou* du Pere *du Tertre.* Voyez SARIGUE.

On donne aussi le nom de *manicou* à une espece de *crabe* de la Grenade, etc. *Voyez à l'article* CRABE.

MANIGUETTE ou GRAINE DE PARADIS. *Voyez* CARDAMOME.

MANIHOT ou MAGNOC, ou MANIOQUE ou MANIOC, *Ricinoïdes ex quâ paratur magnoc, aut Yuca foliis cannabinis, Manihot Theveti, yuca et cassavi*, J. B. ;

Mandihoca, Pison. Linnæus, *Sp. Pl. edit.* 1764, pag. 1429, caractérise ainsi cette plante : *Jatropha manihot, foliis palmatis, lobis lanceolatis, integerrimis, lævibus;* (*Jussievia*, Houst.) Les Negres prononcent *magnoc;* les Portugais du Brésil disent *mandioca;* et les Naturels Brasiliens l'appellent *maniiba* ou *maniiva*. C'est le *juka* des Caraïbes. Cette plante croît en Amérique; ses racines fournissent une farine avec laquelle on fait une sorte de pain appelé *cassave*. Les peuples de l'Amérique, depuis la Floride jusqu'au Magellan, la cultivent avec soin et usent de la cassave par préférence au maïs qu'ils ont en abondance.

On distingue plusieurs especes de *manioc*, qui se rapportent à deux principales qui sont le *blanc* et le *rouge*.

Le *manioc blanc* s'éleve depuis trois pieds jusqu'à huit à neuf pieds de hauteur : ses racines qui sont charnues, tubéreuses, sont aussi grosses que le bras, terminées par quelques fibres chevelues; leur écorce est brune, peu adhérente; l'intérieur est tendre, blanc, rempli d'un suc très-caustique; c'est un poison mortel très-violent. La râpure toute fraîche de cette racine est résolutive et propre à guérir les ulceres. Sa tige est verdâtre extérieurement, parsemée de rugosités ou de nœuds, ligneuse, tendre, cassante, semblable à celle du sureau, partagée en plusieurs branches tortueuses et longues de cinq à six pieds. Ses feuilles croissent par bouquets au sommet de la tige et des branches; elles sont portées sur de longs pétioles verdâtres, et elles sont palmées à peu près comme celles du ricin, ou digitées comme celles du chanvre en cinq, sept ou neuf parties; chaque division est oblongue, pointue au sommet et à la base; elles sont longues de quatre pouces, larges de quinze à dix-huit lignes, sans dentelures, verdâtres en dessus, blanchâtres et comme veloutées en dessous. Les fleurs sont en forme de cloche évasée; la corolle d'une seule piece, mais divisée en cinq segmens pointus et oblongs; les fleurs mâles sont separées des fleurs femelles; celles-ci sont portées dans la même grappe ou touffe de fleurs : la fleur mâle est blanche, composée de dix étamines, (la culture fait

quelquefois varier ce nombre;) le filet de l'étamine est plus court que la corolle : les fleurs femelles sont de couleur rose ; elles contiennent un pistil divisé en trois à son sommet, et formant trois especes de feuilles très-petites ; ce pistil se change en une capsule presque ronde, dont les côtes, au nombre de trois, sont marquées par des nervures saillantes ; cette capsule est à trois loges, et chaque loge renferme une seule semence presque ronde ; cette graine n'est bonne qu'à semer. Le *manioc*, ainsi que toutes les plantes à moëlle, prend très-facilement de bouture : il vient assez bien dans toutes sortes de terrains ; à quinze ou dix-huit mois il a atteint sa parfaite maturité.

M. *de Préfontaine* dit qu'on connoît trois sortes de *maniocs* à Cayenne ; savoir : 1.° Le *maillé*, qui est originaire de chez les Indiens appelés *Maillés ;* sa racine est bonne à arracher au bout de huit ou neuf mois ; elle a la figure d'une betterave, et elle en a aussi la couleur quand on en a enlevé la premiere peau. 2.° Le *manioc rouge* qui a plus de goût que le précédent ; il doit rester en terre un an : ses feuilles sont digitées en cinq parties, quelquefois en six ; chaque division est pointue au sommet, large de trois à quatre lignes, longue de trois à quatre pouces : les feuilles sont portées sur des queues qui sont rougeâtres ainsi que les tiges : dans tout le reste cette plante ressemble à celle du *manioc blanc*. 3.° Le *manioc baccacova ;* il n'est en usage que chez les Indiens. Ces racines sont presque toujours attachées trois ou quatre ensemble.

Il y a : Le *manioc bâtard ;* c'est une petite plante dont la racine est fibreuse : sa tige, dit *Nicolson*, est mince et grisâtre ; elle ne s'éleve guere au-dessus d'un pied et se divise en plusieurs rameaux : sa feuille est découpée jusqu'à moitié en cinq ou six parties d'environ six lignes de largeur et autant de longueur, d'un vert sombre, sans dentelures : ses fleurs croissent par bouquets au haut des branches ; elles sont très-petites, pourprées sur les bords, jaunâtres au milieu : les fruits sont assez semblables à ceux du *manioc blanc*. Cette plante croît au bord de la mer, dans le sable. On pré-

tend que ses feuilles pilées et appliquées sur les vieux ulceres, les détergent et les guérissent en peu de temps.

A l'égard du *manioc doux*, Voyez CAMAGNOC.

Dans la Guiane on plante le *manioc* quand il commence à pleuvoir de temps en temps : ce plant se multiplie de branches bien formées, prises sur un jet vigoureux et coupées de huit à dix pouces de longueur. Les Caraïbes ou Sauvages des Isles entendent bien cette culture qui exige beaucoup de soins et de travail. Consultez les *Observations de* M. Brunelli *sur la culture du* manioc *dans le Journal de M. l'Abbé* Rozier, *Décembre*, 1772.

Dans les Indes et en Amérique, on mange en guise d'épinards les feuilles du *manioc* hachées et cuites dans l'huile.

La racine de cette plante mangée crue seroit un poison mortel ; lorsqu'elle est desséchée ou préparée, on en peut faire du pain si bon, qu'on rapporte que des Européens même le préferent par goût au pain de froment. De quelque maniere qu'on s'y prenne, l'essentiel est d'enlever à cette racine un suc laiteux qui est un vrai poison ; voici la méthode simple des Indiens et des Sauvages. Après avoir arraché les racines du *manioc* qui ressemblent assez à des navets, ils les lavent et en enlevent la peau ou écorce avec un couteau, comme on ratisse des navets ; ensuite ils frottent cette racine sur des râpes de cuivre rouge ou de fer-blanc. Les Sauvages construisent leurs râpes avec de petits cailloux pointus ou tranchans, implantés symétriquement par leur base dans une planche de bois, par le moyen d'une résine fondue, et mettent la râpure dans un sac ou de jonc ou tissu d'une maniere lâche avec de l'écorce de latanier ; ils disposent sous ce sac qu'ils appellent *couleuvre*, un vase très-pesant, qui faisant l'office de poids exprime le suc du *manioc* et le reçoit en même temps. On rejette ce suc qui est mortel pour les hommes et même pour les animaux, quoiqu'ils en soient très-friands. On fait sécher sur des plaques de fer, à l'aide du feu, la substance farineuse qui reste, et on acheve par-là de dissiper toutes les parties volatiles et venimeuses. Les

grumeaux de *manioc* desséchés et divisés par le moyen d'un hébichet (espece de crible un peu gros), sont la farine de *manioc* appelée au Brésil et au Pérou *farina de palo* : on en fait du *couac* et de la *cassave* pour la nourriture de quelques habitans et des esclaves. La *cassave* est d'un goût fade, de facile digestion, et ne charge point l'estomac.

Les Indiens de la côte de Cayenne préferent le *couac* ou *couan* à la cassave ; il est connu à la Martinique sous le nom de *farine de manioc* : on en fait au moins autant d'usage que de la cassave. Pour faire le *couac*, on jette dans une poêle large et peu profonde, de la farine de *manioc* ; on remue sur un feu lent et modéré cette farine durant huit heures de suite, prenant garde qu'elle ne se grumelle pendant que l'humidité de la farine s'évapore doucement : l'opération est finie lorsque la fumée diminue, et que le *couac* en rougissant se réunit en petits grains.

La *cassave* se fait en desséchant la farine de *manioc*, jusqu'à ce qu'elle soit compacte : on la casse pour la passer dans un espece de tamis appelé *manaret* : pendant cette opération on fait chauffer une platine qui est ou de terre cuite ou de fer : on y étend la farine jusqu'au bord de tous les côtés ; lorsqu'elle se couvre de petites élévations, c'est une marque que la *cassave* est cuite du côté où elle touche la platine ; on la retourne pour la cuire également de l'autre côté : on l'expose ensuite au soleil afin qu'elle se conserve longtemps, et on la garde dans un lieu chaud au défaut d'étuves. Ces especes de galettes, larges et minces à peu près comme du croquet, s'appellent *pain de cassave* ou *pain de Madagascar* : les Sauvages les font plus épaisses. Pour faire usage du *couac* ou de la *cassave*, il ne s'agit que de les humecter avec un peu d'eau pure ou de bouillon.

Le lait exprimé de la racine du *manioc* a la blancheur et l'odeur du lait d'amande. Quoique ce soit un poison, en le laissant déposer on en obtient une substance blanche et nourrissante que l'on trouve dans le fond du vase, et qu'on lave bien avec de l'eau : cette fécule a l'apparence de l'amidon le plus blanc. On l'appelle *moussache* : on l'emploie au même usage que

notre amidon; mais cette poudre brûle les cheveux à la longue : on en fait aussi des espaces d'échaudés et des massepains, etc. en y mêlant du sucre. Les Sauvages écrasent la *moussache* sur les dessins qu'ils gravent sur leurs ouvrages en bois, de façon que les hachures paroissent blanches sur un fond noir ou brun, selon la couleur du bois qu'ils ont mis en œuvre. Cette troisieme préparation de la farine de *manioc* porte le nom de *cipipa*. On donne le nom de *capiou* à la préparation suivante : On prend l'eau de *manioc* toute simple et celle qui surnage le cipipa; on les fait réduire à moitié sur le feu en les écumant à mesure; ou y ajoute alors une cuillerée de cipipa, et on fait rebouillir le tout jusqu'à ce qu'il ait acquis une certaine consistance; on y met du sel et du piment : voilà le *cabiou*. On fait aussi le *langou* avec de la cassave qu'on trempe un peu dans de l'eau froide et qu'on jette ensuite dans de l'eau bouillante : on remue le tout, et il en résulte une sorte de pâte ou de bouillie qui est la nourriture la plus ordinaire des esclaves noirs : elle est saine et légere. Le *mateté* est du langou dans lequel on mêle du sucre ou du sirop : les Negres s'en nourrissent quand ils sont malades.

On prétend que le suc du *roucou* est un contre-poison pour ceux qui auroient avalé du *manihot* ou *manioc* non préparé, pourvu qu'on en fasse usage sur le champ; car ce remede n'auroit aucun effet si on laissoit passer plus d'une demi-heure. On a lu à l'Académie de Berlin, le 17 Mai 1764, quelques expériences curieuses que M. *Ph. Fermin*, Médecin, a faites à Surinam sur le suc exprimé de la racine de la cassave amere ou du *manioc* : (car il y a la cassave douce dont le suc n'est presque point dangereux.) Ce Docteur a fait périr dans l'intervalle de vingt-quatre minutes des chiens et des chats auxquels il a donné ce suc à une dose médiocre, (comme à celle d'une once et demie pour un chien d'une taille moyenne.) Les symptômes qui précédoient une mort si prompte étoient des envies de vomir, des anxiétés, des mouvemens convulsifs, la salivation et une évacuation abondante d'urine et d'excrémens. Ayant ouvert le corps de ces animaux, M. *Fermin* trouva

dans leur estomac la même quantité de suc qu'ils avoient avalée, sans aucun vestige soit d'inflammation soit d'altération dans les visceres, ou de coagulation dans le sang, d'où il conclut que ce poison n'est ni âcre ni corrosif, et qu'il n'agit que sur le genre nerveux. M. *Fermin* dit avoir guéri un chat, qu'il avoit empoisonné ainsi, en le faisant vomir avec de l'huile chaude de navette : il ajoute qu'ayant distillé à un feu gradué cinquante livres de suc récent de *manioc*, la vertu du poison n'a passé que dans les trois premieres onces de l'esprit qu'il a retiré et dont l'odeur étoit insupportable. Il a eu occasion d'essayer sur un Esclave empoisonneur la force terrible de cet esprit : il en donna à ce malheureux trente-cinq gouttes qui furent à peine descendues dans son estomac, qu'il poussa des hurlemens affreux, et donna le spectacle des contorsions les plus violentes ; ce qui fut suivi d'évacuations et de mouvemens convulsifs, dans lesquels il expira au bout de six minutes. Trois heures après on ouvrit le cadavre, et on ne trouva aucune partie offensée ni enflammée, mais l'estomac s'étoit rétréci de plus de la moitié.

MANIKIN. Espece de *guenon* qui se trouve à la Côte-d'Or. Son poil est gris, mêlé de noir, et de la longueur du doigt : ce singe a la barbe blanche et si longue qu'on lui a donné le nom de *monkey*, qui signifie *petit moine*. Les Negres emploient sa peau à faire des *fetis*, especes de bonnets dont ils se couvrent la tête. *Voyez* MONKIS.

MANIKOR, *pl. enl.* 707, *fig.* 2. Nom d'un très-petit oiseau rapporté de la Nouvelle-Guinée par M. *Sonnerat*, et qui doit être exclus du genre des *Manakins*, parce que son bec est plus long et un peu convexe en dessus ; ses ailes sont aussi plus longues ; son bec et ses pieds sont noirs : tout le dessus du corps est noir avec des reflets verdâtres ; le dessous du corps est d'un blanc sale, mais la poitrine offre une tache orangée, oblongue.

MANIKUP de Cayenne. *Voyez* PLUMET BLANC.

MANIL ou MANI, *Mani resinifera, folio mucronato, introrsùm incurvo*, Barr. Ess. 76. Arbre assez commun dans la Guiane : on trouve ordinairement sur ses

vieilles branches une résine qui sert de brai aux habitans pour calfater leurs canots ; elle conserve assez bien le bois qu'on en frotte. Pour l'avoir il faut quelquefois abattre l'arbre qui heureusement sert à d'autres usages. On le coupe de longueur ; on le refend pour en faire des douves de barriques ; le bardeau qu'on en fait dure dix ans. *Mais. Rust. de Cayenne.* Les Caraïbes donnent le nom de *many* à un mastic d'un violet foncé, fait avec la cire molle que fournissent leurs abeilles. *Voyez à l'art.* ABEILLES ÉTRANGERES.

MANIOQUE ou MANIOC. *Voyez* MANIHOT.

MANIPOURIS ou TAPIRETTE. *Voyez* TAPIR.

MANIS. Quelques Auteurs donnent ce nom au *lézard écailleux* dit le *pangolin :* Voyez *ce mot.* Les Agriculteurs de la Bretagne appellent aussi *manis* les fumiers composés en partie de goëmon ou varec : ils estiment beaucoup le *manis* désigné sous le nom de *petit chêne de mer à pois* ou *à boutons.*

MANITAMBOU : *Voyez* SAPOTILLIER.

MANITOU. *Voyez les articles* TONNE *et* MANICOU.

MANNE ou MANNE SOLUTIVE, *Manna.* C'est un suc mielleux, concret, qui tient beaucoup de la nature du sucre ou du miel, qui se fond et se dissout facilement dans l'eau, d'un goût doux, mielleux, d'une odeur foible et fade, et de la classe des corps muqueux. On en distingue de plusieurs sortes : il y en a de couleur blanche ou jaunâtre ; il y en a de visqueuse ou solide et seche, en larmes ou en grains, ou en marrons ; enfin, selon la forme, le lieu où on la récolte, et les arbres d'où elle sort. La *manne* est à proprement parler une espece de *mielat :* Voyez *ce mot.*

La MANNE DE CALABRE, *Manna Calabra*, est communément en larmes grassettes, d'un blanc-blond, d'une odeur de drogue, jaunissant par la suite, et devenant plus glutineuse et un peu âcre. On choisit celle qui est la plus légere, pure, d'un jaune clair et assez agréable au goût : elle purge mieux que celle qui est très-pure et en larmes.

Dans la Calabre et la Sicile la *manne* découle d'elle-même ou par incision de deux sortes de frêne : *Voyez à l'article* FRÊNE. C'est pendant les chaleurs de l'été

que cet écoulement se fait sous la forme d'une liqueur claire : la *manne* sort des branches et des feuilles de cet arbre ; et s'il ne pleut pas elle se durcit, par la chaleur du soleil, en grains ou en grumeaux. Les habitans de la Calabre appellent la *manne* qui coule d'elle-même *Manna di spontana*, et celle qui sort par une incision faite à l'écorce de l'arbre *manna forzatella* : on appelle *manna di fronde* celle que l'on recueille sur les feuilles, et *manna di corpo* celle que l'on tire du tronc de l'arbre.

M. *Geoffroy*, (*Mat. Medic.*) dit que dans la Calabre la *manne* coule d'elle-même par un temps serein, depuis le vingt Juin jusqu'à la fin de Juillet, du tronc et des grosses branches des frênes : elle commence à couler vers le midi, et elle continue jusqu'au soir, sous la forme d'une liqueur très-claire : elle s'épaissit ensuite peu à peu et se forme en grumeaux qui durcissent et deviennent blancs : on ne les ramasse que le lendemain matin, en les détachant avec des couteaux de bois, pourvu que le temps ait été serein pendant la nuit, c'est-à-dire sec et frais : car s'il survient de la pluie ou du brouillard, la *manne* se fond et se perd entiérement. Après que l'on a ramassé les grumeaux, on les met dans des vases de terre non vernissés, ensuite on les étend sur du papier blanc et on les expose au soleil jusqu'à ce qu'ils ne s'attachent plus aux mains : c'est là ce que l'on appelle la *manne choisie* du tronc de l'arbre, ou la *manne en sorte* des boutiques.

Sur la fin de Juillet, lorsque cette liqueur cesse de couler, les paysans font des incisions dans l'écorce des deux sortes de frêne, alors il en découle encore une semblable liqueur depuis le midi jusqu'au soir, qui se coagule en grumeaux plus gros. Quelquefois ce suc est si abondant qu'il coule jusqu'au pied de l'arbre, et s'y amasse en grandes masses qui ressemblent à de la cire ou à de la résine. On les y laisse pendant un ou deux jours afin qu'elles se durcissent, ensuite on les coupe par petits morceaux et on les fait sécher au soleil : c'est là ce que l'on appelle la *manne par incision*, *Manna forzatella* : sa couleur est moins blanche, elle devient bientôt jaunâtre,

jaunâtre, puis brunâtre ; elle est toujours remplie d'impuretés.

La troisieme espece de *manne* est celle que l'on recueille sur les feuilles du petit frêne, *Fraxinus humilior ;* c'est la *manna di fronde.* Aux mois de Juillet et d'Août vers le midi, on la voit paroître d'elle-même, en forme de petites gouttes d'une liqueur très-claire, sur les fibres nerveuses des grandes feuilles et sur les veines des petites ; par la chaleur ces gouttes se coagulent bientôt en petits grains blancs, de la grosseur du froment. Cette *manne* est difficile à ramasser ; aussi la trouve-t-on rarement dans les boutiques, même en Italie : on l'appelle *manne mastichine* ou *en grains.*

Les habitans de la Calabre mettent de la différence entre la *manne* tirée par incision des arbres qui en ont déjà donné d'eux-mêmes, et celle qui est tirée des frênes sauvages qui n'en donnent jamais d'eux-mêmes ; on prétend que cette derniere est meilleure que la premiere, de même que la *manne* qui coule d'elle-même du tronc est préférable à toute autre. Quelquefois après que l'on a fait l'incision dans l'écorce de certains frênes, qui ne sont qu'une variété de notre *Fraxinus excelsior*, et ne croissent qu'à la hauteur de quinze pieds, on y insere des pailles ou de petites branches ; et par ce moyen le suc qui coule le long de ces corps prend en s'épaississant la forme de stalactites pendantes, que l'on enleve quand elles sont assez grandes. Telle est la *manne en larmes* de nos boutiques, qui est légere, blanchâtre, pure, d'un assez bon goût, mais qui purge moins que les autres : on la tient bien enfermée dans des boîtes, car le contact de l'air la ramollit ou la fait jaunir.

Après la *manne en larmes* celle qu'on prise le plus dans nos boutiques est la *manne seche*, et en *sorte* sous le nom de *manne de Marême.* On place après celle-là la *manne de Cinesy*, qui est blanche, seche et en petites larmes. Vient ensuite la *manne romagne* qui est en larmes assez grosses, mêlées de marrons ou grumeaux, et de couleur jaunâtre. Puis la *manne de Calabre*, et celle qu'on récolte dans la Pouille

vers Gallipoli près du mont Garganus, appelé aujourd'hui *le mont Saint-Ange*; quoiqu'elle ne soit pas fort seche et que sa couleur soit un peu jaune, elle n'est pas moins estimée. Enfin la moins recherchée est celle qui vient dans le territoire de Rome, appelée la *tolfa*, près de Civita-Vecchia; cette *manne*, quoique seche, est opaque et pesante.

Outre ces sortes de *mannes* de l'Italie, nous avons encore celle de France, nommée *manne de Briançon* ou du *mélèze*, *Manna laricea*, parce qu'elle découle près de Briançon en Dauphiné de l'arbre qui porte le nom de *mélèze* : Voyez *ce mot*. Cette *manne* est blanche, en petits grains alongés et de la grosseur du poivre : elle est douce et agréable, d'un goût de sucre et un peu résineux : on en fait rarement usage à Paris, car elle purge beaucoup moins que celle d'Italie. La *manne de Briançon* paroît sur les feuilles du mélèze en différens temps, depuis le vingt de Juin jusqu'à la fin d'Août. On n'en peut faire la récolte que dans des années chaudes et seches : car il ne paroît point de *manne* quand la saison est pluvieuse : on a de la peine à la séparer de la feuille du mélèze où elle est attachée fortement. Les paysans vont le matin abattre, à coups de hache, les branches de cet arbre, et les ayant mises par monceaux ils les gardent à l'ombre sous les arbres. Le suc qui est encore alors trop mou s'épaissit et se durcit dans l'intervalle de vingt-quatre heures : alors on le ramasse et on l'expose au soleil pour le sécher entiérement.

On fait usage en Orient d'une autre espece de *manne*, formée par l'extravasation de la séve d'un petit arbrisseau épineux, espece de genêt nommé *alhagi Maurorum* ou *agul*, et qui croît abondamment en Egypte, en Arménie, en Géorgie, autour du mont Ararat et d'Ecbatanes, et dans quelques Isles de l'Archipel, même en Perse, où les peuples appellent cette *manne*, *trunschibin*, de même que les Arabes la nomment *thereniabin* et *trungibin*. Voyez *au mot* AGUL.

On trouve encore une sorte de *manne* sur le pin, le sapin, le chêne, le genévrier, l'érable, l'olivier, le saule, le figuier et sur plusieurs autres arbres.

Les diverses especes de *mannes* sont désignées dans les Auteurs sous quantité de noms assez différens. On a appelé la *manne*, dans les premiers temps, *miel de l'air* ou *rosée céleste*, parce qu'on croyoit qu'elle tomboit la nuit sur les feuilles du frêne, de la même maniere que *Dieu* fit autrefois pleuvoir dans le Désert la *manne* des Israélites : on a encore appelé *manne* des sucs concrets qui se trouvent sur les feuilles du cédre, de l'apocyn de Syrie, etc. Ces sucs sont connus sous les noms d'*huile mielleuse* ou *éléomeli*, ou *saccharalhuzar*, ou *alhasser*, ou *siracon*, *miel-cédrin* ou du *Mont-Liban*, etc.

Toutes les espèces de *mannes* purgatives proviennent de l'extravasation du suc nourricier des arbres sur lesquels on les trouve. Il y a des frênes qui en donnent sans discontinuer, dans la saison, pendant trente ou quarante ans.

La *manne* est un purgatif très-bon et très-doux, propre à chasser les matieres visqueuses des premieres voies ; elle convient aux enfans, à tous les malades, aux femmes enceintes et aux vieillards : elle est très-utile dans les maladies de la poitrine, bilieuses, inflammatoires ; elle dissipe la tension du bas-ventre et évacue par les selles toutes les humeurs grossieres. Les Médecins praticiens savent dans quels cas il faut joindre à la *manne* le tamarin, le séné, quelque sel, etc. mais dans tous il faut toujours faire bouillir un peu la *manne*, et avoir soin, quand on en achete, de sentir si elle n'a pas une odeur aigre ou de levain ; ce qui annonce une vieille *manne* et qui est d'une qualité bien inférieure, pour ne pas dire défectueuse.

MANNE D'ALAGIE OU D'ALHAGI OU DE PERSE. *Voyez* AGUL.

MANNE OU SUCRE D'ALHUSAR OU ALHASSER. *Voyez les articles* APOCIN et MANNE.

MANNE DE BRIANÇON. *Voyez* MÉLEZE *et l'art.* MANNE.

MANNE D'ENCENS. *Voyez au mot* OLIBAN.

MANNE DE POLOGNE. On donne ce nom à la graine d'une plante graminée très-commune en France et même aux environs de Paris : c'est le *Gramen dactylon*, *etc.* ou chiendent pied de poule. *Voyez* ce mot.

MANNE DE PRUSSE ou HERBE A LA MANNE. C'est la graine d'une autre plante graminée, la *fétuque flottante*, qui n'est guere moins commune que la précédente et qui a le nom de *chiendent flottant*, *Festuca fluitans*, Linn. 111; *Gramen paniculatum, aquaticum fluitans*, Tourn. 521; Bauh. Pin. 3; parce qu'il vient dans les ruisseaux et dans les fossés aquatiques. Sa tige est haute d'un à trois pieds, droite : ses feuilles sont glabres, molles, rudes en leurs bords; le panicule est long, resserré en épi; les épillets sont grêles, alongés, cylindriques, d'un vert-blanchâtre; leurs écailles sont émoussées. M. *Guettard* dit que les Prussiens ramassent les grains de ce *chiendent*, comme les Polonois le font de ceux du chiendent *pied de poule*, avec des tamis qu'ils passent sous leurs épis, en secouant ces épis. Les uns et les autres font avec ces grains des especes de gruaux très-délicats, et dont les soupes sont agréables à manger; l'herbe de la plante est un bon fourrage pour les chevaux.

MANNE DE RIVIERE OU D'ÉPHÉMERES. *Voyez à l'article* ÉPHÉMERE.

MANNE LIQUIDE. C'est la *manne thereniabin*, qui est tombée en une sorte de *deliquium*. Voyez *le mot* AGUL *et l'article* MANNE.

MANNE MASTICHINE. *Voyez au mot* CÉDRIA.

MANOUSE. C'est une sorte de *lin* qu'on apporte du Levant à Marseille. *Voyez* LIN.

MANS. C'est la *larve* du hanneton.

MANSARD ou MANSEAU. Nom qu'on donne au *pigeon ramier*. Voyez *à l'article* PIGEON.

MANTE ou L'ITALIENNE, *Italica*, *Mantis dicta*. Genre d'insecte coléoptere, (dermaptere, suivant M. *de Géer*, et orthoptere, suivant M. *Olivier*;) d'une belle couleur verte, souvent nuée de brun, qui se trouve particuliérement dans les provinces Méridionales de la France, et qui approche beaucoup du genre des *Sauterelles*, mais dont le corps est infiniment plus effilé : ses tarses ont chacun cinq articles; ses antennes sont simples, courtes et filiformes; sa tête est penchée, petite et aplatie, d'une forme triangulaire; la bouche garnie de dents et de barbillons; deux mâchoires latérales mobiles : aux

deux côtés de la tête sont deux gros yeux à réseau, et en dessus deux petits yeux lisses, ce qui fait quatre en tout : son corselet est long, étroit, bordé et orné d'une espece de croix saillante : les étuis membrano-coriacés qui couvrent les deux tiers de l'insecte sont veinés, à réseau, croisés l'un sur l'autre et couvrent des ailes transparentes et veinées ; les pattes postérieures sont fort longues et les antérieures très-larges. Comme cet insecte a des jambes fort longues, qu'il plie et pose quelquefois les deux premieres l'une contre l'autre en se tenant presque droit sur les quatre pattes de derriere, cette attitude singuliere et qui imite celle de quelqu'un qui joindroit les mains, a suffi pour en faire un insecte dévot, dit M. *de Réaumur*, *Mém. Tom. I, pag. 19*, on lui a fait prier Dieu ; le peuple de Provence l'appelle même *prego-Diou*, *prie-Dieu*, et croit que cet insecte devine les choses et indique les chemins qu'on lui demande, parce qu'il étend souvent ses pattes de devant tantôt à droite, tantôt à gauche. Aussi le regarde-t-on comme un animal presque sacré, auquel il ne faut faire aucun mal. Le paquet d'œufs que la femelle dépose est très-remarquable par leur forme et par leur position. M. *de Haller* dit qu'on a aussi trouvé des *mantes* en Suisse.

On voit diverses sortes de *mantes* au Cabinet du Jardin du Roi, l'une appelée la *fraise de Saint-Domingue*, l'autre le *spectre*, etc. La *mante* s'attache, au temps de sa métamorphose, aux extrémités des branches de quelques arbres ; il n'en a pas fallu davantage à ceux qui les ont vu sortir de leurs chrysalides ainsi situées et qui sont à peu près du même vert que la branche à laquelle elles sont attachées, pour assurer que ces insectes naissoient effectivement d'un arbre. *Voyez* maintenant *l'article* FEUILLE AMBULANTE. M. *Poiret* dit (*Journ. de Phys. Novembre 1784*) que la *mante* ne vit que de sang et de carnage : la Nature lui a donné des armes conformes à ses inclinations cruelles. Ses deux premieres pattes, attachées au haut du corselet, sont composées de muscles très-vigoureux ; le long des cuisses et des jambes il regne deux rangs de fortes

épines, terminées aux tarses par un ergot fort aigu. C'est avec des armes aussi terribles qu'elle déclare la guerre aux autres insectes, qu'elle les saisit vigoureusement, pour leur manger cruellement et à discrétion le cœur et la tête; elle ne fait pas même grace à ses semblables : ainsi tout l'extérieur de la *mante* est hypocrite; elle trompe ceux qui ne la connoissent pas.

MANTEAU DUCAL, *Cochlea trabea, Ducalis dicta.* Espece de coquillage bivalve du genre des *Peignes* et à oreilles inégales : ses deux valves sont également belles; elles sont rouges, bariolées par zones de blanc, de jaune et de noir; le travail en est grené, à côtes longitudinales et chargées de stries en forme de tuiles; les bords des oreilles sont orangés et ses contours sont chantournés : cette coquille est fort recherchée dans les Cabinets de curiosités. Le *manteau ducal blanc* s'appelle la *gibeciere* ou la *bourse.*

MANTEAU ROYAL. *Voyez* CHENILLE A MANTEAU ROYAL.

MANTEQUE. *Voyez à l'article* AUTRUCHE.

MANTICHORE, *Mantichora* ou *Martichora* ou *Martiora.* Nom d'un quadrupede cruel et terrible, et dont on trouve des descriptions pleines de merveilleux dans *Ctésias*, *Aristote*, *Élien* et *Pline.* Les Grecs l'ont nommé *andropophage*, mangeur d'hommes. *Pausanias* qui rapporte tous les contes qu'on a débités sur cet animal, croit que le *mantichore* n'est autre chose qu'un tigre; peut-être n'est-ce qu'une caricature du chacal, le même animal que l'*arompo.* Voyez ces *mots.*

MANTIRA. *Voyez à l'article* GAYAC.

MANUCODE, *Manucodiata.* Nom que les Indiens ont donné à un genre d'oiseau que nous nommons *oiseau de paradis.* Voyez *ce mot.*

MANZAO ou MANZO. A Congo, c'est l'*éléphant.* Voyez *ce mot.*

MAOKA. *Voyez à l'article* COTONNIER.

MAPACH. Nom donné dans quelques endroits de l'Amérique au *raton.* Voyez *ce mot.*

MAPAS. Arbre laiteux de la Guiane, qui vient très-haut et très-gros, sans être fort branchu : son

écorce est lisse. Le suc de cet arbre, mêlé avec une égale quantité de suc de *figuier sauvage*, produit une substance impénétrable à l'eau, une espèce de cuir non élastique, qui s'amollit pourtant au feu ou exposé à la grande ardeur du soleil : les Negres emploient le lait qu'ils en tirent pour détruire les *pians* des enfans qui ont souvent bien de la peine à guérir de cette maladie ; mais, comme le dit M. *de Préfontaine*, il ne faut s'en servir qu'après que la *mere* (le signe diagnostique) des pians a disparu ; on lave alors les enfans avec la feuille et la racine de *mapas* bouilli. Cette attention épargne aux enfans les suites funestes des pians.

Cet arbre, au défaut d'autres, peut servir à faire des planches propres à couvrir les vases ou les canots qui servent au roucou ou aux différentes boissons. C'est le *mapa* ou l'*amapa* du Para. *Maison Rustique de Cayenne.*

MAPOU. Nom que l'on donne assez généralement dans nos Isles en Amérique aux bois légers, mous, tels que le *fromager* ou *cotonnier mapou.* Voyez FROMAGER.

MAPURITA. Nom du *zorille* dans quelques provinces de l'Orénoque. *Voyez à l'article* MOUFFETTES.

MAQUEREAU, *Scombrus*, *Scomber*, Linn., Ovid., Plin., Rondel., Wughb.; en Suede et en Danemarck, *Makrill*; en Allemagne, *Makrel*; en Espagne, *Carâllo*; à Naples, *Lacerto*; à Venise, *Scombro*; à Rome, *Macarello*; en Angleterre, *Macarel*; à Marseille, *Auriol.* Poisson de mer du genre du *Scombre.* Il est très-connu dans nos poissonneries en Avril, Mai et Juin : il est peu d'aliment plus généralement accueilli sur nos tables que le *maquereau*; on sert ce poisson parmi les viandes grasses les plus délicates ; et comme il n'est que de passage, cette raison le fait accueillir avec plus d'empressement ; car, et il faut en convenir par des principes de santé, sa chair est compacte, un peu visqueuse ; elle se digere difficilement et peut occasionner des pesanteurs et des insomnies. Mais décrivons ce poisson.

La longueur du *maquereau* varie depuis dix jusqu'à quinze pouces : son corps est arrondi, épais et charnu,

excepté vers la queue où il est mince et étroit ; sa peau est couverte d'écailles si fines et si peu sensibles que plusieurs Auteurs ont dit qu'il n'en avoit point : les mâchoires sont d'égale longueur et garnies de petites dents aiguës ; le haut du palais offre des osselets rudes ; la langue est pointue ; les narines sont petites, arrondies ; les yeux très-couverts et de couleur dorée mêlée de pourpre : la partie inférieure aux lignes latérales est d'une couleur argentée ; la partie supérieure a des teintes de bleu et de verdâtre, avec des traits noirâtres, les uns droits, les autres courbes et tortueux : la premiere nageoire dorsale commence près de la tête ; elle a dix à douze rayons épineux, mais sans être roides : la seconde dorsale en a douze flexibles ; les pectorales en ont chacune vingt ; les abdominales, six ; celle de l'anus en a douze ou treize, dont le premier est court, roide et épineux. A la suite des nageoires dont il vient d'être mention, il y en a de part et d'autre cinq petites disposées par intervalles égaux et semblables à celles que l'on voit sur le thon aux mêmes endroits. *Voyez à l'article* THON. La nageoire de la queue est profondément échancrée, et vers sa naissance la peau du poisson forme sur le milieu des côtés une espece de saillie semblable à une nageoire.

Willughby n'a point trouvé de vessie aérienne dans le corps du *maquereau :* en l'ouvrant, on a trouvé l'estomac rempli de petits poissons ; car il est vorace et avale indistinctement tout ce qui s'offre à lui ; aussi se jette-t-il assez indifféremment sur toute sorte d'appât. On en prend avec les haims, les filets, les manets. Les temps orageux sont les plus favorables pour cette pêche, à la superficie de l'eau : la pêche en est aussi plus abondante de nuit que de jour.

Le *maquereau* est parmi les poissons celui qui a à un degré plus marqué la propriété de répandre une lumiere phosphorique dans l'obscurité, sur-tout quand il n'est pas très-frais. Il est mention dans les *Actes Philosophiques de Londres, année 1666, page 116,* qu'un Cuisinier, en agitant fortement et par un mouvement circulaire de l'eau dans laquelle il avoit fait cuire des *maquereaux* avec du sel et des herbes, cette

eau parut à l'instant très-lumineuse, et les poissons qui se laissoient distinguer à travers jetoient eux-mêmes un vif éclat ; par-tout où il tomboit des gouttes de cette eau, on voyoit une lueur phosphorique : la même eau agitée le lendemain offrit encore le même phénomene et d'une maniere plus brillante encore.

Lémeri dit que l'on a donné le nom de *maquereau* à ce poisson, parce que dès l'arrivée du printemps il suit les petites aloses, qui sont appelées *pucelles* ou *vierges*, et les conduit à leurs mâles. Quoi qu'il en soit, le *maquereau* est de l'espece des poissons qui se rassemblent par troupes pour faire annuellement de grands voyages ; ils semblent, ainsi que les harengs, s'offrir à la plupart des peuples de l'Europe. M. *Anderson* (*Histoire Naturelle de l'Islande*, *page 197*) dit qu'on lui a assuré que ce poisson passe l'hiver dans le Nord. Vers le printemps il côtoie l'Islande, le Hittland, l'Écosse et l'Irlande, en se jetant de là dans l'Océan Atlantique, où une colonne (qui paroît composée d'individus de taille médiocre) en passant devant le Portugal et l'Espagne, va se rendre dans la Méditerranée, pendant que l'autre rentre dans la Manche, où elle paroît en Mai sur les côtes de France et d'Angleterre, et passe de là, en Juin, devant les côtes de Hollande et de Frise. Cette colonne étant arrivée, en Juillet, sur la côte de Jutland, détache une division qui, faisant le tour de la pointe, se jette dans la mer Baltique, pendant que le reste, en côtoyant la Norwége, retourne au Nord. Le même Auteur dit qu'il lui a été impossible de parvenir à une certitude positive à l'égard de la marche de ce poisson, et il a été obligé de se contenter du témoignage de deux pêcheurs expérimentés de Hilgeland ; les insectes et les petits vers de mer qui se trouvent en différens temps dans les parages, sont vraisemblablement les boussoles qui les dirigent dans cette marche.

Les *maquereaux* fréquentent nos côtes depuis la fin d'Avril jusqu'en Mai ; ils sont alors à leur point de perfection : ceux qu'on prend à la fin de Juillet et en Août ont jeté leurs œufs et leur laite, et sont

chevillés, selon le langage des pêcheurs. En France, ce sont les Picards, les Normands et les Bretons qui font cette pêche. Ce poisson pris sur nos côtes est préférable à celui qui se trouve sur les côtes d'Angleterre; c'est le contraire pour les harengs : ces derniers pêchés sur les côtes d'Angleterre, sont préférables à ceux que l'on prend sur les nôtres. Il y a une variété du *maquereau* qui n'est ni tachetée ni rayée, les François lui donnent le nom de *marchais*; cette variété, quoique assez rare, est peu estimée pour l'usage des tables. On commence à saler le *maquereau* comme le hareng : nous en avons mangé d'ainsi préparés en 1766, en Écosse, et ils étoient très-bons : on choisit les plus gros pour cette opération. Il paroît que les Anciens connoissoient cette pratique; ils faisoient de la liqueur des *maquereaux salés*, leur *garum*, saumure fort estimée et alors d'un grand prix.

MAQUEREAU BATARD ou SIEUREL. Poisson que *Rondelet* nomme *gascanet* et *chicarou*. Voyez GASCON.

MAQUEREAU de Surinam. C'est, selon *Ray*, le *trachurus* du Brésil, auquel les habitans du pays donnent le nom de *guara tereba*. Voyez *l'article* GUARE.

MARACAXAO. *Voyez* CHARDONNERET VERT.

MARACOANI. Petit *cancre* carré et velu du Brésil : il se promene dans les endroits qui se trouvent à sec après le reflux de la mer; dans tout autre temps il ne sort pas de son trou : sa couleur est rousse. Les habitans du pays en mangent la chair.

MARACOC ou MURUCUJA. *Voyez* GRENADILLE.

MARAGUA ou MARAGAIA. Au Brésil on donne ces noms au *margay*; Voyez *ce mot*. Le *maraguao* ou *maracaia* de *Marcgrave*, est encore le *margay*.

MARAIL et YACOU. *Faisan verdâtre* de Cayenne, *pl. enl.* 338. M. *de Buffon* ayant comparé les descriptions que les Auteurs avoient données de l'*yacou* et du *marail*, a conjecturé que le *marail* ne devoit être que la *femelle* de l'*yacou* ou une *variété* dans l'espece. Les observations de M. *Bajon*, faites sur les lieux (à la Guiane) où se trouvent ces deux oiseaux, et données au public depuis l'impression de l'Ouvrage de M. *de Buffon*, nous ont appris que la seconde

conjecture de M. *de Buffon* étoit fondée ; et l'*yacou* et le *marail* paroissent n'être en effet, dit M. *Mauduyt*, qu'une variété de la même espece.

Le *marail* que les Sauvages appellent *maraye* doit, suivant les principes de la méthode, être placé entre les *faisans* et les *hoccos* : il a le bec et les pieds des gallinacées, leurs ailes courtes, leur vol pesant, la queue longue, ample et pendante des *hoccos* : elle n'est point étagée ni pointue comme celle des *faisans ;* il a au contraire les pennes de la queue égales, larges, arrondies par l'extrémité comme celles de la queue des *hoccos ;* comme ces derniers, le *marail* a des plumes alongées sur la tête qu'il tient ordinairement couchées, mais qu'il releve et qu'il hérisse en forme de huppe quand il est agité : une membrane rouge, nue, couverte de quelques poils noirs, pendante sous la gorge, peu apparente dans l'état de repos, mais qui se distend, s'alonge, se tuméfie et devient d'un rouge très-vif quand l'oiseau est animé, offre le caractere qui distingue le *marail* du *hocco ;* et cette membrane perd au contraire sa couleur, se retire et s'efface presque entiérement après la mort du *marail*, qui semble n'avoir eu sur la gorge qu'un espace brun, noirâtre, de deux pouces d'étendue et dénué de plumes.

M. *Brisson*, d'après les descriptions et les figures de cet oiseau, publiées par les Auteurs, crut y reconnoître un *dindon ;* une membrane charnue pendante sous la gorge lui en imposa ; il nomma le *marail*, *Dindon du Brésil sans caroncule au front.*

Le *marail* est de la grosseur d'une poule ; sa longueur est de près de deux pieds ; sa queue seule a dix pouces de long ; son bec est noirâtre, long d'un pouce, un peu moins courbé que celui des gallinacées : tout le plumage est d'un vert d'olive-noirâtre à reflets rougeâtres ; les plumes qui couvrent la partie antérieure de la tête, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre ont chacune deux traits blancs longitudinaux ; le ventre, les cuisses et le dessous de la queue sont mêlés de quelques plumes grisâtres qui traversent les plumes ; celles du bas-ventre et du dessous de la queue sont à barbes désunies et sem-

blables à du duvet : les grandes pennes des ailes ont une nuance brunâtre ; le dessous de la queue est d'un vert-brun pâle et décoloré : les pieds sont d'un assez beau rouge lorsque l'animal est en pleine vie ; les ongles, noirs : l'iris est jaune.

Le *marail* a dans son état naturel un cri qui n'est ni aigu ni fort, mais qui devient l'un et l'autre lorsque l'oiseau est effrayé ou blessé. M. *Sonnini de Manoncour*, Officier de Marine, dit que le cri du *marail* se fait entendre au lever et au coucher du soleil, et qu'il exprime assez les mots *guan* ou *quan, quan ; yacou, yacou ;* et M. *Sonnini* observe que les Indiens ne donnent presque généralement pour nom aux oiseaux que leurs cris mêmes. M. *Bajon* a reconnu que la trachée-artere du *marail*, avant de se plonger dans la poitrine, passe d'un côté à l'autre du sternum et revient du côté dont elle s'étoit d'abord écartée pour entrer dans la cavité thorachique ; cette disposition est la même dans les *marails* mâles et femelles, au lieu que la trachée ne fait une longue circonvolution externe que dans le *paraqua* mâle et suit son cours ordinaire dans la femelle ; dans l'*yacou* (ou *hyacou*) la trachée ne fait point de circonvolution avant de pénétrer dans la poitrine.

Les *marails* habitent les grands bois, à quelque distance de la mer ; ils préferent les lieux secs et élevés aux terrains bas et humides ; ils vont par bandes de six à huit ; mais lorsqu'ils sont appariés, on ne les trouve que deux ensemble : ils couvent deux fois par an, au commencement et à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire en Décembre ou Janvier, Mai ou Juin ; ils placent leur nid sur les arbres les plus touffus, près du tronc : la ponte est de quatre à six œufs. M. *Bajon* dit que les petits ne descendent du nid qu'à l'âge de douze à quinze jours, et que la mere les nourrit jusqu'à cette époque : lorsque les petits sont descendus, ils suivent la mere à la maniere des *poussins ;* elle les réclame et les réchauffe de même de temps en temps sous ses ailes, et gratte la terre comme la *poule*, pour découvrir en faveur de ses petits des vers, des œufs d'insectes et des grains : les *marails* ne restent à terre que pour con-

duire la couvée ; le reste de l'année ils se tiennent perchés sur des arbres touffus, et principalement sur ceux dont les baies, les fruits ou les semences leur servent de nourriture ; le matin ils s'approchent des sommités des branches d'où pendent les fruits, et pendant la forte chaleur du jour ils se serrent à l'ombre près du tronc sur les branches les plus touffues, ce qui les fait découvrir difficilement par les chasseurs. Ces oiseaux pris jeunes s'apprivoisent aisément. M. *Sonnini* dit en avoir vu un dont la familiarité étoit importune ; il étoit sensible aux caresses ; et lorsqu'on répondoit aux siennes, il témoignoit la joie la plus vive par ses mouvemens et par ses cris semblables à ceux d'une poule qui rassemble ses poussins autour d'elle. Il est à présumer que ces oiseaux du nouveau Monde seroient très-propres à peupler les basses-cours, et qu'avec quelques soins ils réussiroient en Europe, où leur chair devenue meilleure par l'éducation fourniroit une nourriture saine et succulente ; car dans l'état de liberté leur chair, même celle des jeunes, n'est pas un manger recherché : les femelles pondent dans l'état de domesticité, mais sans construire de nid et sans prendre soin de leurs œufs ; n'oublions pas de dire que dans l'état de liberté, dès que les petits peuvent se sevrer des soins paternels qui leur ont été prodigués avec la tendresse la plus vive, ils prennent leur essor et choisissent les lieux qui leur conviennent le plus par l'abondance de la nourriture qui leur est propre : constans dans leur goût, dans leur demeure, autant que dans leurs amours quand la saison en est venue, ils donnent à leur tour l'existence à des êtres aussi doux, aussi paisibles qu'eux, et dont ils partagent l'éducation. Si leur vol est pesant, bruyant, peu élevé et de courte durée, en revanche lorsque le besoin les amene à terre ils y courent rapidement, les ailes un peu déployées. En un mot, leurs mouvemens progressifs sont les mêmes que ceux des gallinacées.

L'*yacou* ne paroît pas différer du *marail* à l'extérieur ; il a les mêmes caractères. M. *Bajon* dit qu'il est un peu plus gros, qu'il a plus de blanc sur le

devant du cou, que ses yeux sont entourés d'une peau bleue dont la couleur s'étend jusque sur la moitié du bec, et que l'autre moitié est noirâtre; que les pieds sont rouges, mais que la peau nue et pendante sous le cou est noire, et ne change pas de couleur suivant les affections de l'oiseau, comme on l'observe dans le *marail* : les habitudes de ces deux oiseaux soit en liberté, soit en domesticité, sont absolument les mêmes : tous deux ont des mœurs douces, un caractère tranquille; tous deux redressent les plumes lisses et longues qui couvrent la tête : leurs ailes étant pliées ne dépassent pas de plus de deux pouces l'origine de la queue; ils relevent aussi et épanouissent les plumes de leur queue; mais ces mouvemens sont plus ordinaires à l'*yacou* qu'au *marail*. L'*yacou* est beaucoup plus rare à Cayenne que le *marail*, car on n'y voit cet oiseau que quand il y est apporté des bords de l'Amazone ou de ceux de l'Oyapoc.

MARAIS, *Palus*. Nom donné à un terrain plus bas que les lieux environnans, où les eaux s'assemblent et croupissent parce qu'elles n'ont point de sortie. On appelle aussi *marais* certains lieux humides et bas où l'eau vient quand on creuse un pied ou deux dans la terre. Un tel sol est noirâtre, poreux, mou et fangeux, rempli de débris de corps organiques, comme détrempé par de l'eau dormante, qui s'y corrompt, et putréfie en même temps la plupart des roseaux et des autres plantes qui y végetent. Les *marais* et les étangs different des lacs en ce qu'ils peuvent être desséchés : le terrain d'un lac est toujours noyé ou couvert d'eau.

Les *marais* sont souvent en pure perte entre les mains des particuliers, (sinon dans les endroits voisins de la mer, où l'on construit des *marais* salans entourés de digues; *Voyez* SEL MARIN). On pourroit cependant en tirer bon parti, soit en les desséchant par des fossés capables de recevoir l'eau et de relever le terrain, ou par des canaux et saignées qui la feroient écouler lorsqu'il y a de la pente, ou par des moulins, ou par quelque autre artifice semblable. Ces opérations si naturelles, si faciles, mais si né-

gligées, seroient une source de richesses pour un grand nombre de pays où l'on a besoin de pâturages ou de tourbieres, ou de terrain habitable, même labourable, etc. Les Provinces-Unies des Pays-Bas et les environs de Bergues-Saint-Vinoc, peuvent bien servir de modele à cet égard. *Voyez les mots* TERRE et TOURBE, etc.

Les *marais* les plus vastes que l'on connoisse sont à Surinam ; ils ont plus de cent lieues d'étendue : en Asie les *marais* de l'Euphrate et le *Palus Méotide* sont très-renommés : les plus fameux *marais* de l'Europe sont ceux de Moscovie à la source du Tanaïs, ceux de Finlande, de Hollande et de Westphalie : l'Amérique, sur-tout la contrée de la Guiane, n'est presque qu'un *marais* continu dans toutes ses plaines. Le voyageur y est rafraîchi par les vapeurs humides qui s'en élevent : il voit à travers les *mangles* jetées en massifs sur la vase la trace des longs et tortueux replis des reptiles qui y ont serpenté, l'impression des doigts des caïmans, etc. qui l'ont foulée. La terre et la mer semblent se disputer la possession de ces vastes marécages.

MARE, *Palus domesticus*. Est une très-grande citerne, souvent aussi profonde que large, que l'on pratique dans une cour ou dans les champs pour l'usage des bestiaux : son eau est toujours trouble et d'un goût terreux ou bourbeux, ainsi que toutes les eaux stagnantes ; le sol en est argileux. Les eaux des *mares* et des marais recouvrent communément des buissons et des mousses, et servent de retraite à une infinité de petits animaux aquatiques.

M. *Alexandre Volta* a reconnu que l'air qui bouillonne à travers l'eau des *marais* et s'éleve à sa surface, est inflammable : les fossés, même les rivieres et les ruisseaux, dans certains endroits dont les fonds sont composés de détrimens de végétaux, d'herbes pourries, d'animaux macérés, corrrompus, le tout amoncelé, mêlé confusément avec un limon léger et visqueux, donnent aussi de l'air inflammable. Il suffit de remuer, d'agiter le fond de semblables eaux, pour que les bulles se dégagent et s'élevent, ou bouillonnent d'une maniere singuliere. Cet air

inflammable brûle lentement : sa flamme est belle et bleue. M. *Volta* a observé encore que les terrains fangeux qui environnent de semblables eaux croupies, puantes, contiennent aussi de l'air inflammable : il suffit d'y faire des trous avec un bâton qu'on retire précipitamment, et de présenter aussi-tôt une bougie allumée. Quelquefois il faut verser un peu d'eau dans ces trous faits les uns près des autres, et en agiter le fonds, piétiner sur le terrain, présenter la bougie allumée à l'un des trous ; alors on voit la flamme courir lentement de l'un à l'autre et les allumer successivement, ce qui forme un spectacle très-curieux. Cet air inflammable peut être allumé aussi par le feu électrique seul.

Nombre d'observations funestes ont prouvé que les terrains marécageux n'engendroient point de maladies endémiques pendant les saisons seches, ou après avoir été bien desséchés ; et l'on a remarqué que dans nos Colonies les plus mal-saines, en Afrique et dans les Indes Occidentales, les habitans jouissent d'une bonne santé pendant ces saisons : mais lorsque les saisons humides viennent, la scene change, l'air atmosphérique est immédiatement vicié et devient nuisible, les fievres putrides se déclarent, et la mort se répand sur tout le pays. M. *Ives* nous en rapporte un exemple terrible, ainsi que de la vengeance cruelle des Arabes, quand ils se croient lésés par les Turcs de Bassora. Ils inondent tous les environs en détruisant les bords de la riviere près de cette ville : lorsque l'eau se trouve à peu près évaporée, la fange et les autres immondices infectent l'air à un tel degré, qu'il en résulte une fievre mortelle dans cette ville dont la population est considérable : cela eut lieu pendant que M. *Ives* se trouva à Bassora. Quatorze mille personnes y périrent de cette fievre, et de tous les Européens qui s'y trouvoient il n'en échappa que trois : cette affreuse maniere de se venger présente un exemple des effets mortels de l'effluve des *marais* et des eaux stagnantes dans les climats chauds ; exemple qui confirme et éclaircit les effets de l'humidité, lorsque des terrains mal-sains concourent à les rendre pernicieux. L'humidité est,

jusqu'à

jusqu'à un certain degré, nécessaire dans toutes les especes de fermentation ; quand il tombe une certaine quantité de pluie sur des terrains marécageux, le sol plus ou moins putride commence tout de suite à fermenter, et une certaine quantité de particules corrompues sont mises en liberté et infectent l'air : le degré de cette fermentation est déterminé par le degré de chaleur et la plus ou moins grande humidité du sol. On doit considérer aussi que les miasmes, comme les médicamens, n'agissent pas sur les cadavres ; comme toutes les impressions sur notre corps se font par le moyen des nerfs, aucuns mouvemens ne peuvent être excités, ni l'inertie du fluide nerveux ne peut être produite dans des individus privés du jeu des nerfs. Des expériences faites à York par M. *Guillaume With*, ont prouvé que les exhalaisons des *marais* sont dangereuses pour tout animal vivant, quoique peut-être elles peuvent agir comme un antiseptique sur la matiere morte ; l'air fixe est un puissant antiseptique pour l'une, tandis qu'il est mortel pour l'autre. L'air nitreux, dit-il, préserve de corruption toute espece de viande lorsqu'elle est morte ; mais il suffit que l'animal vivant y respire un instant pour qu'il soit frappé de mort.

MARALIS. Espece de *cerfs* jaunes que l'on a amenés quelquefois à Pétersbourg du pays des Yacoutes, à ce que dit *Gmelin*.

MARANGOUIN. *Voyez* MARINGOUIN *et le mot* COUSIN.

MARAPUTE. Au Malabar c'est le *serval*. Voyez *ce mot*.

MARASAKKI. *Voyez à l'article* BASELLE.

MARBRE, *Marmor*. Pierre dure, compacte, susceptible de poli, blanche, ou de différentes couleurs, d'un grain plus ou moins fin, opaque, quelquefois demi-transparente, se divisant en morceaux irréguliers. Il y en a de différente dureté ; mais toutes les especes produisent au feu, à l'air et dans les acides les mêmes effets que la pierre à chaux : elles sont plus pesantes que la pierre à chaux vulgaire. La propriété qu'ont quelques-uns d'entrer en fusion au feu ordinaire ne dépend que des mélanges de matieres

hétérogenes qui s'y trouvent interposées. Les *marbres* variant à chaque couche on conçoit pourquoi ils n'ont pas la même dureté et ne prennent point un poli également brillant.

Le *marbre*, quel qu'il soit, est formé pour la plus grande partie, de *coquilles marines*, de *madrépores*, d'*entroques*, de *belemnites*, d'*orthocératites*, et d'autres semblables productions à *polypier* ou *zoophytes* également calcaires. Dans les *marbres* grossiers et à taches de différentes couleurs on reconnoît toujours ces corps organisés, sur-tout dans les parties blanches; dans ceux qui sont plus fins on ne les rencontre pas toujours, parce qu'ils sont composés de parties plus atténuées. L'espece de transparence et le grain brillant cristallisé de plusieurs sortes de *marbres* appuient cette conjecture, ainsi que celle des albâtres qui ne sont que des *marbres* parasites, plus atténués ou plus épurés. Plus les *marbres* sont fins, plus ils sont susceptibles d'être bien travaillés, sculptés, tournés et polis, ce qui rend en même temps leurs couleurs plus belles et plus brillantes, ainsi qu'on peut l'observer sur les colonnes, les vases et les statues qui en sont faites. Les ouvriers appellent *marbres revêches* ou *fiers* ceux dont le travail est difficile, parce qu'ils résistent trop aux outils, et qu'ils ne leur cedent qu'en éclatant : ils appellent *filandreux* les *marbres* qui sont traversés par un très-grand nombre de fils d'un spath tendre.

La partie liante des grains du *marbre* est la même que le gluten argileux ou schisteux de la marne. Les pierres de ce genre, quoique dures dans leurs carrieres, acquierent encore plus de cette propriété étant sorties sur le champ; mais par leur nature qui donne prise aux impressions de l'air, les *marbres* exposés dans des lieux publics jaunissent, perdent leur poli, se crevassent ou se détruisent plus ou moins promptement, selon le plus ou moins de parties glutineuses qui masquent et cimentent les molécules calcaires qui constituent cette pierre.

Les couches ou les masses de *marbre* sont quelquefois très-épaisses et très-considérables : elles suivent dans leur carriere la même position de lits ou bancs

que les autres pierres calcaires. Lorsqu'on est sûr du degré de perfection de cette pierre, on suit la veine, disons la couche de la carriere, et à l'aide de la poudre et du levier, on en divise les masses ; ensuite on les scie, on les taille avec l'acier, et on les polit avec le sable, la ponce, etc. : on en orne les édifices et les lieux destinés à annoncer la richesse et la magnificence.

Les Lithologistes ont décrit une infinité de diverses especes de *marbres*, qui ne varient entre elles que par la dureté, l'éclat, la couleur et la grandeur des bigarrures (1). Les veines et les couleurs qui ternissent ou relevent l'éclat du *marbre*, sont dues aux infiltrations des substances bitumineuses ou à des ochres et des chaux métalliques (quelquefois à des matieres végétales), qui y sont plus ou moins bien combinées et comme fondues.

Nous ne distinguerons que trois especes générales de *marbre* ; savoir :

1.° Le MARBRE PROPREMENT DIT OU D'UNE SEULE COULEUR, *Marmor unicolor*. Il y en a de blanc, tels sont ceux de Loubie, de Saligno, de Carrare, de Padoue, de Gênes, de Filabre en Espagne et de Bayonne ; celui du Mont-Caputo près de Palerme, que l'on appelle *il marino*

(1) M. *Bayen* dit avec raison que les pierres appelées par les Grecs μαρμαρος, étoient en très-grand nombre ; ce mot qui signifioit dans leur langue une pierre que le poli rend luisante, resplendissante, fut adopté par les Romains qui en le latinisant y attacherent la même idée. L'architecture recherche dans les matieres qu'elle emploie la solidité et la beauté, et s'embarrasse fort peu de nos divisions en genres ou especes ; on donna donc indistinctement chez ces deux Peuples, et on donneroit encore parmi nous le nom de *marbre* à des pierres agréablement colorées, dont les propriétés physiques seroient d'ailleurs fort différentes. *Caryophillus* dans son Traité *De marmoribus antiquis* publié en 1743, en compte jusqu'à soixante et quinze, dont les Auteurs Grecs ou Latins ont fait mention ; mais de ce nombre sont la *pierre obsidienne*, les *basaltes*, l'*ophite*, les *porphyres*, les *granites*, etc. Des Auteurs modernes ont augmenté cette confusion déjà trop grande dans la Lithologie, en rangeant parmi les *marbres* les *pierres à plâtre*, la *pierre de touche*, la *pierre d'azur* ; on ne doit placer parmi les *marbres* que les pierres qui outre la propriété de prendre un beau poli ont encore celle de pouvoir être converties en chaux vive par le feu.

corallino bianco ; l'*imboscate* du mont Sinaï ; ceux de Paros et d'Antiparos ou de Grece, qui sont aussi fins que certaines especes d'albâtres, mais trop tendres pour prendre un beau poli. La demi-transparence qu'ils offrent est due à la finesse de la pâte et à l'espece de cristallisation qu'elle a éprouvée dans l'eau. Ces sortes de *marbres blancs* et purs, parasites et de second dépôt, sont après le noir les plus légers de tous : d'ailleurs ils sont très-propres à la sculpture : ils ont fourni la matiere des plus belles statues de l'antiquité et contribué à former ces édifices pompeux qui ont échappé aux injures des temps et de la barbarie : aussi cette espece prend-elle le nom de *marbre statuaire.*

En 1760 on a cherché et trouvé dans le Bourbonnois des carrieres de *marbre blanc* et coloré en grisâtre, exploitées autrefois par les Romains, et qu'ils avoient employé dans la construction des bains de Bourbon-Lancy. On en a pavé tout récemment la Cathédrale de Paris.

On compte encore parmi les *marbres* d'une seule couleur, mais antiques, le *marbre gris* de Lesbos (1), le *marbre bleu turquin* de Siti et le *bardille bleu*, le *marbre jaune* de Numidie, le *marbre rouge* du Mont Golzim, celui qui est appelé le *verdello* d'Italie, le *noir* brillant ou *tusebe* d'Assouan. Les *marbres noirs* de Dinant, de Namur (2), de Barbançon, de Laval, de Pons, sont encore très-renommés, ainsi que celui que l'on appelle le *porte-or.*

2.° Le Marbre panaché ou mélangé, *Marmor variegatum.* On y distingue toutes les couleurs précédentes, mais distribuées par veines ou par zones, de maniere à en former des variétés très-agréables ; telle est la différence qu'on remarque dans les *marbres* appelés le *jaune*, le *rouge*, celui appelé *griotte* et le

(1) On prétend que le *pont d'Arc* est de *marbre gris*, d'une seule piece, haut de 180 pieds, et large de 60, ayant deux montagnes pour fondement : cette merveille, dit-on, dépend de la zone calcaire du Vivarais.

(2) Les Hollandois se servent très-avantageusement pour leurs moulins à huile de ces pierres de *marbre* de Namur.

vert-antique, la *brocatelle d'Espagne*, le *cerf fontaine*, le *serancolin*, l'*Africain jaspé* : le *marbre amandolin* (*Amandola*) qu'on trouve fréquemment dans les Pyrenées, sur-tout dans le Couserans, est composé de petites portions de *marbre* blanc qui sont comme encastrées dans la partie verte et schisteuse, de même que les amandes le sont dans ces gâteaux vulgairement appelés *nougat*.

Le *marbre vert-antique* qui présente des couleurs très-variées, a produit toujours un grand effet partout où on l'a employé. Le fond qui est d'un vert tendre se trouve parsemé de taches noires, blanches, d'un vert foncé, d'un vert obscur, et quelquefois on y remarque du pourpre ; ces morceaux colorés sont comme enclavés dans une sorte de talcite qui en forme le fond, et n'y tiennent ou n'y adhérent que par juxta-position. On pourroit dire de ces *marbres*, particuliérement des *amandolins* et des *breches*, qu'ils sont composés de corps solides enfermés dans un autre corps solide, *Solida intrà solidum nata*.

Le *marbre breche* n'est autre chose qu'un amas de petits cailloux de *marbre* de différentes couleurs, fortement unis ensemble (c'est un *poudingue calcaire*) ; de maniere que lorsqu'il se casse, il s'en forme autant de *breches* qui lui ont fait donner ce nom. La *breche d'Alep* est un mélange de petits morceaux ou gris, ou rougeâtres, ou bruns, ou noirâtres, mais où le jaune domine. La *breche violette* est un composé de fragmens blancs, violets et quelquefois bruns. La *breche grise* est composée de morceaux gris, noirs, blancs, bruns. Il y a quantité d'autres variétés de *marbres breches* ; celles de Memphis, de Florence, de Carrare, d'Arabie, de Sauveterre, etc.

Le *marbre* si connu dans les ateliers et dans les appartemens, sous le nom de *vert-campan*, nous est apporté de la partie des hautes Pyrenées, dépendantes du pays de Bigorre. La couleur verte fait le fond de la masse de ce *marbre*. Il y a aussi le *marbre rouge-campan*, nommé ainsi parce que la couleur rouge y domine. Le *marbre cipolin* (*Cipolino*) est le *polizones* de quelques Naturalistes ; il se fait distinguer par de larges bandes blanches et vertes : et

parmi les zones vertes on apperçoit de petites lames de talcite, verdâtres, parsemées de points blancs qui ainsi que certaines parties des zones blanches de ce même *marbre* donnent quelquefois des étincelles ; ces parties blanches scintillantes sont du quartz. Ce qui démontre qu'un tel *marbre* est mélangé et de transport, c'est le produit d'un amas confus dû au hasard ; ou si l'on veut, ce sera l'ouvrage des alluvions qui ont amoncelé des grains de sable quartzeux, de la terre calcaire, et de l'argile ou du schiste, sans aucun ordre et sans aucune proportion constante ; tout paroît devoir être attribué à la nature des dépôts qui se sont faits successivement sous l'eau qui en étoit le véhicule et dont chaque terre étoit imbibée ; n'omettons pas de dire que les bandes du *marbre cipolin* sont ou larges ou étroites, et que leur direction est quelquefois en zigzag, à peu près comme ces bandes différemment colorées qu'on voit sur les tapisseries appelées *point de Hongrie*.

3.° Le MARBRE FIGURÉ, *Marmor opacum figuratum*. Tels sont les *marbres* de Hesse et de Florence, sur lesquels on remarque des apparences d'arbrisseaux (*Pietra emboscata*), des esquisses de villes, de châteaux, de montagnes, de lointains, des ruines (*Pietra citadina*) etc. On range avec cette espece de *marbre figuré* ceux dans lesquels on reconnoît encore des coralloïdes, de petites coquilles, des pierres lenticulaires ; les Italiens nomment *lumachella* cette derniere sorte de *marbre ;* il est d'un gris-jaunâtre : c'est le *marbre coquillier* des François, ou le *marbre conchyte* des Naturalistes. On vient d'en découvrir une carriere en Champagne ; *Voyez* PIERRE LUMACHELLE. La France offre beaucoup de *marbres ;* il y en a de couleurs variées et de très-bonne qualité, même du blanc entre Philippeville et Givet, dans l'espace de six lieues.

Le *marbre oolite* est composé de petits graviers calcaires, arrondis, semblables à des œufs de poissons : le *marbre pisolite* ressemble à un *poudingue ;* Voyez *ce mot*. Le *marbre ammonite* d'Altorf est nommé ainsi, parce qu'il est rempli de *cornes d'Ammon* spatheuses : on en a trouvé près de Bareith.

Les *marbres purs*, dit M. *Bayen*, sont les *marbres blancs*, quelles que soient leur dureté et leur forme ainsi que leur grain ; ils sont sans mélange de matieres étrangeres ; les acides les dissolvent presque entiérement, et l'on en obtient alors des sels à base calcaire. Ces *marbres* sans mélange, étant calcinés, forment une poudre de chaux blanche et pure. Les *marbres colorés* different des précédens qui sont simples et purs, par les matieres colorantes qui leur sont unies. Deux onces de l'espece de marbre noir qu'on emploie à Paris contiennent soixante grains de matiere colorante ; le même poids en *marbre gris* peu foncé n'en contient qu'environ cinq grains ; plus foncé, il y en a environ dix grains : les morceaux de *marbre jaune* qui se trouvent dans certaines *breches* sont colorés par une petite quantité d'ochre de fer. Les *marbres* colorés par les métaux fournissent par la calcination une bonne chaux, quand leur terre est pure ; mais quelque blanche qu'elle paroisse alors, si on l'emploie au blanchiment de nos maisons, elle ne tarde pas à prendre une nuance rousse à cause du fer qui s'y trouve. Les *marbres* qui outre la matiere colorante contiennent beaucoup de terre d'une nature absolument différente de la pierre calcaire, feroient une très-mauvaise chaux. Ainsi tous les *marbres* connus peuvent être rangés ainsi chimiquement : *Marbres purs* ou *blancs ; marbres purs*, mais *colorés ; marbres mixtes* ou *mélangés de diverses terres*. Les *marbres de Florence* sont un mélange de terre calcaire et de terre argileuse, l'une et l'autre diversement colorées par un peu de fer. La terre calcaire domine dans ce qui sert comme de toile au tableau ou en fait le fond ; et la terre argileuse ou schisteuse domine dans la partie qui forme les ruines ; le fer y est aussi plus abondant.

Lorsqu'on travaille le *marbre noir* il s'en exhale une odeur de bitume assez désagréable. Cette couleur noire (matiere inflammable) ne tient pas au feu, elle est chassée par la calcination et laisse la pierre d'un gris-blanchâtre : les *marbres rouges* et tous ceux qui sont colorés par les métaux y acquierent au contraire de l'intensité.

Depuis long-temps l'industrie est parvenue à colorer aussi très-facilement des *marbres blancs*, soit à froid, soit à chaud ; c'est à l'aide des teintures des végétaux, de la cire, des huiles, ou des dissolutions métalliques. (Cette pénétrabilité à une grande profondeur démontre que le *marbre* est infiniment poreux.) On en trouve le procédé dans tous les livres de Physique, ainsi que la maniere de faire le *stuc*, ce *faux marbre* dont on fait aujourd'hui tant d'usage dans la nouvelle architecture : on en fait aussi des tables, des consoles, des chambranles de cheminées, etc. *Voyez* MOSAÏQUE. Plusieurs *marbres* sont sujets à un très-grand défaut ; ils sont *terrasseux*, c'est-à-dire parsemés de plus ou moins grandes cavités remplies d'une matiere terreuse qui ne peut recevoir le poli ; les ouvriers masquent ce défaut, en remplissant d'un mastic dur ces cavités ou terrasses ; mais le remede est peut-être pire que le mal, car ce mastic s'use au frottement et se fond à la chaleur du feu ; il n'est pas rare de le voir couler par gouttes contre les bandes et les consoles des cheminées.

MARBRÉE. *Voyez* LAMPROIE.

MARCASSIN, *Nefrens aper*. Nom du *sanglier* jeune et avant que ses défenses n'aient poussé. *Voyez* SANGLIER.

MARCASSITE, *Marchassita*. Ce mot est une expression vague et non déterminée dans tous les Auteurs. Selon quelques Minéralogistes la *marcassite* est un corps minéral cristallisé à facettes et sous différentes formes régulieres, opaque, d'une couleur pâle, blanchâtre intérieurement, qui tient autant aux pyrites qu'aux métaux, et qui differe essentiellement des pyrites en ce qu'il n'est pas susceptible de tomber en efflorescence à l'air ni de se réduire facilement au feu : ce n'est qu'à force de combustions qu'on parvient à réduire son minéralisateur qui a la propriété de rendre réfractaires la plupart des substances métalliques auxquelles il se trouve souvent uni. En se détruisant dans le feu la *marcassite* exhale une fumée d'une odeur d'ail lorsqu'elle est blanche, ou de soufre lorsqu'elle est jaunâtre ; sa couleur ordinaire tire sur celle du laiton. On peut dire en général que la

marcassite, cette matiere brillante, relevée de toute la splendeur éclatante des métaux les plus riches, promet en apparence des morceaux d'or et d'argent massif; mais, comme nous venons de le dire, exposée au feu, elle frustre l'attente du possesseur; ce n'est qu'une espece de *pyrite*, qui étant taillée en facettes reçoit plus d'éclat. On en fait des bagues et d'autres ornemens. *Voyez au mot* PYRITE.

MARCHAIS. *Voyez les articles* HARENG *et* MAQUEREAU.

MARCHAND. *Voyez* MACREUSE *à bec rouge*, et l'*article* URUBU.

MARE. *Voyez à l'article* MARAIS.

MAREC et MARECA. Ce sont deux especes de *canards* indiqués par *Marcgrave*, qui tous deux se trouvent au Brésil et qui ont beaucoup de rapport l'un avec l'autre.

Le *marec* est le *canard de Bahama* de M. Brisson, *Anas Bahamensis*; il est un peu moins gros que le canard domestique; le plumage supérieur est d'un brun-roussâtre, mais clair sur la tête; les joues, la gorge et le devant du cou sont blancs; le dessous du corps est d'un gris-noirâtre tacheté de roussâtre; on voit sur les ailes trois bandes transversales, une verte assez large entre une jaunâtre et une noire; la queue est grise; le bec de couleur plombée, avec une tache triangulaire orangée sur chacun de ses côtés et vers son origine; les jambes, les pieds et leurs membranes sont de couleur plombée. Ce canard est aussi rare aux Isles de Bahama qu'il est commun au Brésil.

Le *mareca* est le *canard du Brésil* de M. *Brisson*, Tom. VI, p. 360 : la queue et le bec sont noirs; les jambes, les doigts, leurs membranes sont d'un rouge fort vif : de chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil, se trouve une tache ronde d'un blanc-jaunâtre; le reste comme dans le précédent. On prétend que leur chair rôtie ou grillée teint les mains ou le linge d'une couleur de vermillon-sanguin.

MARÉCAGE, *Locus paludosus*. Est un lieu plat, bourbeux ou humide, où l'on trouve beaucoup d'*humus* formée par la destruction de divers végétaux

et de petits animaux de divers ordres. De pareils terrains sont rarement assez fermes pour qu'on puisse passer dessus. Dans tous les terrains où les eaux ne peuvent trouver d'écoulement, elles forment des marais et des *marécages*. Il y a de très-grands *marécages* en Angleterre, dans le Lincolnshire près de la mer : on y trouve, lorsqu'on les fouille, une très-grande quantité d'arbres. On en trouve aussi en Ecosse et près de Bruges en Flandres : Consultez *Philosophical Transactions abridg. pag. 218, vol. IV.* Voyez aussi MARAIS.

MARÉCHAL ou RESSORT. Genre de *scarabée* dont il y a plusieurs especes. *Voyez* ESCARBOT *et* TAUPIN.

MARÉE. *Voyez à l'article* MER.

MARENGE de *Belon*. Voyez MÉSANGE BLEUE.

MARGAIGNON. *Voyez à l'article* ANGUILLE.

MARGARZAHOC. Plusieurs Relations indiquent sous ce nom un grand quadrupede de Madagascar, qui paroît être un *onagre* ou *âne sauvage*. Voyez *cet article*.

MARGATSCH. *Voyez* SAÏGA.

MARGAY, *Feles fera tigrina malakia*, Barrere. C'est le *chat sauvage tigré* de M. *Brisson*. Espece d'animal qui se trouve communément dans la Guiane, au Brésil et dans les autres Provinces de l'Amérique Méridionale ; il ressemble beaucoup au *chat sauvage* par la grandeur et par la figure du corps ; il a seulement la tête plus carrée, le museau moins court, les oreilles plus arrondies et la queue plus longue. Il est de couleur fauve et marqué de bandes, de raies et de taches noires ; son poil est plus court que celui du chat sauvage. Cet animal est nommé à Cayenne *chat tigre* : il a les mœurs et le naturel du chat sauvage ; il se nourrit ainsi que lui de volaille et de petit gibier qu'il sait surprendre avec beaucoup d'adresse ; il est fort leste pour grimper sur les arbres où il se tient caché ; il ne court pas vîte et marche toujours en sautant. Il est très-difficile à apprivoiser, et ne perd même jamais son naturel féroce. Les *margays* produisent en toutes saisons, et font deux petits à la fois dans des creux d'arbres pourris.

Le *pichou* de la Louisiane paroît être le même

animal que le *margay*; mais l'espece en est moins commune dans les pays tempérés que dans les climats chauds.

Si nous faisons, dit M. *de Buffon*, la revision de ces animaux cruels dont la robe est si belle et le naturel si perfide, nous trouverons dans l'ancien Continent le *tigre*, la *panthere*, le *léopard*, l'*once*, le *serval*; et dans le nouveau, le *jaguar*, l'*ocelot*, le *margay*, qui tous trois ne paroissent être que des diminutifs des premiers, et qui n'en ayant ni la taille ni la force, sont aussi timides, aussi lâches que les autres sont intrépides et fiers. Le *margay* paroît être l'espece voisine de celle de l'*once*.

MARGOT. Nom donné vulgairement à la *pie*.

MARGOUSIER. *Voyez* AZÉDARACH *et* NIMBO.

MARGUERITE, *Bellis*. Plante dont on distingue deux sortes; savoir, la *grande* et la *petite*. Ces deux plantes, dit M. *Deleuze*, sont de différent genre.

La MARGUERITE GRANDE, *Leucanthemum vulgare*; Tourn. 492; *Bellis major*, Dod. Pempt. 265; J. B. 3, 114; *Bellis sylvestris, caule folioso, major*, C. B. Pin. 261, que l'on nomme aussi *grande pâquerette* ou *œil de bouc*: a une racine fibreuse et rampante; elle pousse des tiges hautes d'un à deux pieds, droites, simples, anguleuses ou striées, velues: ses feuilles sont oblongues, crénelées et naissent alternativement sur les tiges; il y a aussi des feuilles qui partent de la racine et qui ont un peu la forme d'une spatule: ses fleurs sont sans odeur, solitaires, belles, radiées; leur disque est composé de plusieurs fleurons de couleur d'or, et la couronne de demi-fleurons blancs; ces fleurons sont soutenus par des calices qui sont des especes de calottes écailleuses et noirâtres; leur forme leur a fait donner le nom d'*œil de bouc*: à ces fleurs succedent des semences oblongues, cannelées et sans aigrettes, sur un placenta ras. On plante cette *marguerite*, qui est le *Chrysantemum leucanthemum*, Linn. 1251, pour l'ornement des parterres, pendant l'automne, et elle tient son rang parmi les fleurs de la grande espece: on en distingue de toutes les couleurs; les plus belles nous viennent de Sicile. Cette plante vivace se multiplie de semences et de racines écla-

tées : elle croît aussi sans culture le long des chemins et dans les prés : les feuilles ont une odeur d'herbe et rougissent légérement le papier bleu.

La MARGUERITE PETITE ou PAQUERETTE, *Bellis minor sylvestris*, C. B. Pin. 261; *Bellis perennis*, Linn. 1248. Cette petite plante vivace croît également par-tout dans les prés et sur les pelouses : ses racines sont fibrées; ses feuilles qui partent de la racine sont en grand nombre, couchées sur terre, un peu épaisses, velues, arrondies ou en forme de spatule et légérement dentelées. Elle n'a point de tiges, mais elle a beaucoup de pédicules, longs de trois à quatre pouces, (ce sont des hampes,) grêles, qui sortent d'entre les feuilles et soutiennent de petites fleurs uniques, qui different des précédentes par le calice qui est formé de lanieres oblongues et point imbriqué : le dessous des rayons ou demi-fleurons est un peu rougeâtre. *Miller* distingue huit especes de *páquerettes*.

Les feuilles, les fleurs et les racines de cette plante sont d'usage : elles sont vulnéraires, détersives et diurétiques, très-recommandables en boisson dans le crachement purulent et pour résoudre le sang coagulé : les Allemands se servent de la *petite marguerite* pour lâcher le ventre des enfans. Cette belle plante fleurit au printemps vers Pâques : elle se multiplie aisément de graines et de plants enracinés : elle orne très-joliment les gazons champêtres; on fait avec la variété de la petite espece à fleurs doubles, des bordures et des rampes d'escaliers dans les jardins. Nous avons dit que la grande espece de *marguerite* orne très-bien les grands parterres.

La *marguerite jaune* appelée par quelques-uns *souci des champs et des blés*, si abondante en Allemagne, est le *Chrysanthemum segetum vulgare, folio glauco*, Linn. 1254. Elle est commune dans les terres à blé et dans les prés : elle donne par la culture des fleurs belles, grandes, doubles et radiées, propres à teindre en jaune. C'est alors la *fleur dorée* des Jardiniers, *Chrysanthemum coronarium*, Linn. 1254. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1724.*

MARIBONSES. Nom que les habitans de Surinam

donnent à des *guêpes* brunâtres et fort incommodes : elles attaquent et piquent toutes les especes d'animaux qui les troublent dans leur travail. Mademoiselle *Mérian* dit que ces guêpes féroces sont la peste du pays : elles font de petits nids dont la construction est admirable, soit pour loger leurs vers, soit pour se mettre à l'abri de la pluie et du vent : elles ont à peu près le talent des guêpes cartonnieres.

MARICOUPY. Cette plante qui croît à la Guiane n'a point de tiges ; les feuilles sortent de terre. Ce sont les meilleures de toutes pour couvrir les cases quand on n'a point d'*ouaye* ni de *tourloury*. Voyez *ce dernier mot*.

MARIGNONS. *Voyez* MARINGOUINS.

MARIGOT. Dans les Isles de l'Amérique on donne ce nom aux lieux où les eaux de pluie se rassemblent et se conservent. Voyez MARAIS.

MARIGOUIA ou MERCOIA. C'est la LIANE A CALÇON. *Voyez cet article.*

MARIKINA. C'est le *Cercopithecus acarima* de *Barrere*, le petit *singe-lion* de M. *Brisson*. A Cayenne on l'appelle *acarima*. Cette espece de singe qui n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses, est de la famille des *Sagouins ;* la queue du *marikina* est presque une fois aussi longue que la tête et le corps pris ensemble ; il a la tête ronde, les oreilles rondes et nues, de longs poils d'un roux doré autour de la face qui est nue et brune, du poil presque aussi long, doux, soyeux, d'un blanc-jaunâtre et luisant sur tout le reste du corps, avec un flocon d'un blanc jaunâtre à l'extrémité de la queue ; ses jambes sont rousses ; il y a un peu de noirâtre aux pieds de devant : ses yeux sont roux. Ce singe originaire du Brésil a été apporté en 1754 à Madame la Marquise *de Pompadour*. Il marche à quatre pieds et n'a qu'environ huit à neuf pouces de longueur. Il a les mêmes manieres, la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres sagouins ; mais il paroît être d'un tempérament plus robuste, car il peut subsister pendant plusieurs années dans notre climat, pourvu qu'on le garde pendant l'hiver dans une chambre

à feu. Sa femelle n'est point sujette à l'écoulement périodique. *Voyez l'article* SINGE.

MARINGOUINS. Sorte de *moucherons* redoutables par leur excessive multiplication, et qui se trouvent dans les Isles de l'Amérique : on prétend qu'il s'en rencontre aussi en Afrique, en Asie et en Laponie : la Guiane sous un ciel toujours échauffé, couverte d'eaux stagnantes dans lesquelles les *maringouins* se multiplient et vivent long-temps avant de se répandre dans l'air, est un des climats le plus convenable à leur propagation : aussi n'est-il point de pays où l'on en trouve des nuages plus fréquens, plus épais, plus incommodes. Les *maringouins* volent par légions et s'annoncent par un bourdonnement fort importun et qui cause toujours de l'inquiétude. C'est un insecte fort approchant de celui qu'on nomme *cousin* en France : il pique fort cruellement, sur-tout après le soleil couché et avant le soleil levant. Dès qu'il trouve quelque partie du corps découverte il ajuste son petit bec sur un des pores de la peau, et aussi-tôt qu'il a rencontré la veine il serre ses ailes, roidit ses jarrets, suce le sang, et s'en emplit au point de ne pouvoir voler ensuite que difficilement. Cette piqûre met souvent le corps en feu, sur-tout lorsqu'elle est multipliée, et lorsque quelque circonstance en effrayant l'insecte lui a fait retirer promptement sa trompe ; car il est très-ordinaire qu'étant très-composée, elle se rompe et qu'il en reste une portion engagée dans la plaie ; ce sont ces corps étrangers qui causent des points inflammatoires, des mouvemens fébriles locaux, et enfin des symptômes qui peuvent devenir fâcheux : les habitans, pour se garantir de l'atteinte de ces insectes sont quelquefois obligés de s'enduire la peau d'huile ou d'un vernis de roucou, d'allumer du feu dans un climat brûlant sur les terrains secs où l'homme s'arrête, ou de suspendre son hamac le plus haut qu'il lui est possible, si c'est au-dessus des eaux, parce que ces insectes ne s'élevent qu'à une hauteur médiocre : d'autres fois on est obligé de se renfermer dans des tentes tissues de lin, d'écorces d'arbres, etc. Mais ce fléau n'est pas particulier à la Guiane et aux

Isles de l'Amérique ; nous l'avons dit, on l'éprouve dans tous les climats couverts d'eaux, de forêts, ou de terrains non défrichés et que l'homme habite rarement ; dans ceux même qui, condamnés par la Nature à un froid et à une stérilité perpétuelle, n'offrent au voyageur aucun avantage en dédommagement. Il paroît qu'il y a beaucoup de rapport entre les *maringouins*, les *mousquites* d'Afrique et des Indes Orientales, et les *moustiques* d'Amérique. *Voyez ces mots* et ensuite l'*article* COUSIN.

MARJOLAINE, *Majorana*. Plante ligneuse, dont on distingue deux especes principales, la *vulgaire* et celle à *petites feuilles*.

La MARJOLAINE VULGAIRE, *Majorana major*, *Majorana vulgaris*, C. B. Pin. ; *Sampsucus sive Amaracus*, *Latinis Majorana*, Cord. ; *Origanum Majorana*, Linn. 825. Elle a des racines menues et fibrées : ses tiges ou rejetons sont hauts de près d'un pied, droits, ligneux, rameux, menus, un peu velus et rougeâtres : autour des tiges naissent des feuilles opposées, petites, ovales, obtuses, lanugineuses, d'une saveur et d'une odeur pénétrantes, mais agréables : ses fleurs qui naissent aux sommités forment des épis composés de quatre rangs de feuilles velues : à ces fleurs succedent des semences menues, arrondies, roussâtres et fort aromatiques. Cette plante est annuelle et croît dans les pays chauds de la France. On la cultive dans nos jardins.

La MARJOLAINE A PETITES FEUILLES, *Majorana minor aut nobilis*, *Majorana tenuifolia*, C. B. Pin. 224 ; *Majorana tenuior et lignosior*, J. B. 3, part. 2, 241. elle ne differe de la précédente que par ses feuilles, qui sont plus petites et plus odorantes ; c'est l'espece de *marjolaine* que l'on cultive par préférence dans les jardins, sous le nom de *marjolaine gentille*.

On fait usage des sommités fleuries de ces plantes huileuses et aromatiques : on en mêle dans les alimens non-seulement pour les rendre plus agréables, mais encore pour corriger ce qu'ils ont de flatueux ou pour en faciliter la digestion. Cette sorte de plante est excellente pour les maladies de nerfs, pour l'estomac et pour chasser les vents. Selon M. *Bour-*

geois, c'est un spécifique dans les maladies apoplectiques et paralytiques ; on la prend en infusion théiforme : on l'emploie avec le vin en fomentation pour fortifier les membres paralysés. *Hartman* assure que la *marjolaine* rétablit l'odorat quand on l'a perdu ; on la prend en sternutatoire, quelquefois on la mêle avec de la bétoine.

Cette plante n'est point sujette à se pourrir ni même à se faner, étant naturellement seche.

La MARJOLAINE D'ANGLETERRE n'est qu'une espece de *thymbre* ou *sarriette d'Espagne* à feuilles de *marjolaine*. Voyez SARRIETTE *et l'article* ORIGAN.

La MARJOLAINE A COQUILLE, *Majorana rotundifolia, scutellata, exotica*, Hort. Reg. Paris. ; *Origanum Ægyptiacum :* est de pure curiosité.

La MARJOLAINE DE CRETE est le vrai *marum*. Voyez *ce mot.*

A l'égard de la *marjolaine sauvage*, on propose d'essayer s'il ne seroit pas possible de tirer de cette plante une teinture rouge dont les Suédois font, dit-on, usage.

MARIPA, *Palma dactylifera, caudice perdulci edulî*, Barr. Ess. 88 ; *Tucum*, Pison, 1658, p. 128. Nom que les Negres de Surinam et les habitans de la Guiane donnent à une espece de *dattier* qui croît dans ces pays. Son port est remarquable par la façon dont il soutient ses feuilles. Une avenue de ces palmistes feroit un très-bel effet, dit M. *de Préfontaine*. Ses feuilles s'emploient pour la couverture des cases ; elles doivent être posées en travers, à cause de la fumée : on doit les renouveler d'une année à l'autre ; il n'y a aucun risque aux habitans d'avoir provision de ces feuilles, pourvu qu'on les fende et qu'on les mette à couvert : elles en sont même meilleures à être employées et durent plus long-temps. On mange beaucoup de fruit du *maripa* dans la saison qui le produit. Les agoutis en sont aussi fort friands. (*Maison Rust. de Cayenne.*)

MARIPOSA. *Voyez à l'article* BENGALI.

MARITAMBOUR. Les Caraïbes lui donnent les noms suivans, *merecoy, marigouia, murucuia, mercoia ;* c'est le *passiflora* de *Plumier*, Liane du pays de Cayenne.

Son

Son fruit est jaune et gros comme un abricot : sa feuille est large et forte ; sa tige, fine et déliée comme une ficelle, a de petites vrilles qui retiennent fortement toutes ses parties et forment un couvert très-épais ; sa fleur enchante par sa forme, par son odeur et par la variété de ses couleurs : c'est la *granadille*, (*Maison Rustique de Cayenne*). On lui donne aussi le nom de *liane à calçon*. Voyez *cet article*.

MARITATACA. C'est une espece de *sarigue*. Voyez *ce mot*.

MARME. *Voyez* MORME.

MARMONTAIN, MARMOTAINE, MARMOTAN en vieux françois. C'est la *marmotte*. Voyez *ce mot*.

MARMOSE, au Brésil, *Marmosa*. C'est le *Philandre d'Amérique* de M. *Brisson ;* le *Didelphis marina* de *Linnæus ;* le *Mus sylvestris Americanus*, *Scalopes dictus* de *Seba ;* le *rat manicou* des Negres de nos Isles. Petite espece d'animal du Nouveau Monde, très-voisine de celle du *sarigue*, auquel il ressemble pour la plus grande partie de l'organisation, tant par les parties de la génération, dans le mâle et dans la femelle, que par la forme du corps, par la configuration des pieds, par la forme singuliere de la queue qui est prenante, couverte d'écailles dans la plus grande partie de sa longueur et qui n'est revêtue de poil qu'à son origine, et enfin par l'ordre des dents qui sont au nombre de cinquante dans l'un et dans l'autre : le gland de la verge du mâle est fourchu ; il est placé dans l'anus, et cet orifice dans la femelle paroît être aussi l'orifice de la vulve, caracteres également propres au *sarigue :* mais la *marmose* est bien plus petite que le *sarigue ;* elle a le museau encore plus pointu : la femelle de la *marmose* n'a pas sous le ventre une poche comme celle du *sarigue*, il y a seulement deux plis longitudinaux près des cuisses, entre lesquels les petits se placent pour s'attacher aux mamelles.

La naissance des petits semble plus précoce dans l'espece de la *marmose* que dans celle du *sarigue ;* ils sont à peine aussi gros que de petites fèves lorsqu'ils naissent et qu'ils vont s'attacher aux mamelles : les portées sont aussi plus nombreuses. Il semble que

ces petits, au moment de l'exclusion, ne soient encore que des fœtus, qui même comme fœtus n'ont pas pris le quart de leur accroissement; l'accouchement de la mere est donc toujours une fausse couche prématurée, et les fœtus ne sauvent leur vie naissante qu'en s'attachant aux mamelles sans jamais les quitter jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroissement et de force qu'ils auroient pris naturellement dans la matrice.

La *marmose* a les mêmes inclinations et les mêmes mœurs que le *sarigue;* tous deux se creusent des terriers pour se réfugier; tous deux s'accrochent aux branches des arbres par l'extrémité de leur queue, et s'élancent de là sur les oiseaux et sur les petits animaux. Ils mangent aussi des fruits, des graines et des racines; ils sont tous les deux friands de poisson et d'écrevisses qu'ils pêchent, dit-on, avec leur queue. Ces animaux habitent les contrées Méridionales et tempérées de l'Amérique.

MARMOT. *Voyez* DENTALE, poisson.

MARMOTTE. C'est le *Mus Alpinus* de *Pline* et de *Gesner;* le *Mus caudâ elongatâ, nudâ, corpore rufo,* de *Linnæus;* le *Glis pilis è fusco et flavicante mixtis,* de M. *Brisson.* C'est un petit quadrupede, moins grand qu'un lievre, mais bien plus trapu, et qui joint beaucoup de force à beaucoup de souplesse. La *marmotte,* dit M. *de Buffon*, a le nez, les levres et la forme de la tête comme le lievre; le poil et les ongles du blaireau; les dents du castor; la moustache du chat; les yeux du loir; les pieds de l'ours; la queue courte et les oreilles tronquées. La couleur de son poil sur le dos est d'un roux-brun, plus ou moins foncé; ce poil est assez rude, mais celui du ventre est roussâtre, doux et touffu. Elle a la voix et le murmure d'un petit chien lorsqu'elle joue ou quand on la caresse; mais lorsqu'on l'irrite ou qu'on l'effraie, elle fait entendre un sifflet si perçant et si aigu qu'il blesse le tympan. Elle aime la propreté, et se met à l'écart pour faire ses besoins; mais elle a, comme le rat, sur-tout en été, une odeur forte qui la rend très-désagréable. En automne, elle est très-grasse sur le dos et les reins, et sa chair seroit très-bonne à

manger, si elle n'avoit pas toujours un peu d'odeur, un goût fade et désagréable qu'on ne peut masquer que par des assaisonnemens très-forts. En disséquant la *marmotte*, on a observé qu'au lieu d'un épiploon qui est unique dans les autres animaux, elle en a trois ou quatre les uns sur les autres.

La *marmotte* prise jeune s'apprivoise plus qu'aucun animal sauvage, et presque autant que nos animaux domestiques; elle apprend aisément à saisir un bâton, à gesticuler, à danser, à obéir en tout à la voix de son maître : elle est, comme le chat, antipathique avec le chien; lorsqu'elle commence à être familiere dans la maison et qu'elle se croit appuyée par son maître, elle attaque et mord en sa présence les chiens même les plus redoutables. Telle est la *marmotte* que des Savoyards indigens promenent par toute l'Europe pour gagner leur vie en la montrant au peuple. Cet animal se plaît à ronger tout ce qu'il trouve, meubles, étoffes; il perce même le bois lorsqu'il est renfermé.

Comme la *marmotte* a les cuisses très-courtes et les doigts des pieds faits à peu près comme ceux de l'ours, elle se tient souvent assise et marche aisément comme lui sur les deux pieds de derriere; ainsi placée elle porte à sa gueule ce qu'elle saisit avec ceux de devant; elle mange debout comme l'écureuil. Elle court assez vîte en montant, mais assez lentement en plaine; elle grimpe sur les arbres, elle monte même entre deux parois de rochers, entre deux murailles voisines, et on prétend que c'est des *marmottes* que le menu peuple de Savoie a appris à grimper pour ramoner les cheminées. Apprivoisées, elles mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, fruit, légumes, insectes; mais elles sont plus avides de lait et de beurre que de tout autre aliment; elles refusent assez constamment la viande. Quoique moins enclines que le chat à dérober, continue M. *de Buffon*, elles cherchent à entrer dans les endroits où l'on enferme le lait, et elles le boivent en grande quantité en marmottant, c'est-à-dire en faisant, comme le chat, un murmure de contentement : au reste, le lait est la seule liqueur qui leur plaise, elles ne boivent que

très-rarement de l'eau et refusent le vin : en buvant elle levent la tête à chaque bouchée à peu près comme font les poules, et elles se tournent en même temps de tous les côtés ; est-ce par timidité ? Dans l'état de nature, la *marmotte* se nourrit d'herbes et de racines. M. le Docteur *Amstein*, qui a observé l'économie de cet animal, a reconnu que les plantes qu'il préfere sont, le *Plantago Alpina*, le *Phellandrium mutellina*, l'*Alchimilla Alpina*, le *Rumex digynus*, l'*Antirrhinum Alpinum*, le *Trifolium Alpinum* et l'*Aster Alpinus*.

La *marmotte* qui se plaît dans la région de la neige et des glaces, et qu'on ne trouve que sur les montagnes les plus hautes et les plus inaccessibles, est cependant sujette, plus que tout autre animal, à s'engourdir par le froid. Elle choisit préférablement les petites vallées étroites que laissent entre elles des montagnes escarpées et des pointes de rochers taillés à pic. Elle préfere toujours la partie Occidentale et Méridionale de la montagne comme la plus exposée au soleil, et elle évite soigneusement pour former son habitation tous les endroits humides : c'est aux approches de l'hiver qu'elle se retire dans une bauge faite sous terre. On a débité plusieurs récits de la maniere ingénieuse dont ces animaux faisoient leurs provisions de foin pour se former un lit pendant la saison rigoureuse. On assure même que ce travail se fait à frais ou travaux communs ; que les unes coupent les herbes les plus fines, que d'autres les ramassent, et que tour à tour elles servent de voitures pour les transporter au gîte : l'une, dit-on, se couche sur le dos, se laisse charger de foin, étend ses pattes en haut pour servir de ridelles, et ensuite se laisse traîner par les autres, qui la tirent par la queue et prennent garde en même temps que la voiture ne verse. C'est, à ce qu'on prétend, par ce frottement trop souvent réitéré qu'elles ont presque toutes le poil rongé sur le dos. On pourroit cependant en donner une autre raison : c'est qu'habitant sous la terre et s'occupant sans cesse à la creuser, cela seul suffit pour leur peler le dos. Mais voici ce qu'en dit M. *Amstein*. Au retour du printemps, quand

elles sortent de leur retraite où elles étoient engourdies pendant l'hiver, elles descendent dans la région moyenne pour y chercher leur nourriture; mais pendant l'été, elles remontent pour trouver la solitude et le voisinage des amas de pierres ou des cavernes qui peuvent leur servir de retraite contre tous les dangers imprévus. A l'aube du jour les vieilles *marmottes* sortent de leurs trous et commencent à brouter après le lever du soleil; et pendant le reste du jour, qu'il fait beau et passablement chaud, elles font sortir aussi les jeunes : celles-ci courent de tous côtés, se font la chasse, s'asseyent sur leurs pieds de derriere et restent en cette position tournées contre le soleil, avec un air de très-grande satisfaction. En général les *marmottes* aiment la chaleur, et elles se couchent au soleil quelquefois des heures entieres quand elles se croient en sureté. Toujours avant de commencer à découper des herbes ou pour leur nourriture ou pour leur provision d'hiver, elles s'asseyent toutes sur leurs jambes de derriere, en formant un cercle, et tournent leur tête de tout côté. La premiere qui croit appercevoir quelque chose de suspect, soit un homme, soit un chien, soit un aigle, etc. en avertit toute la bande par un sifflement très-aigu; les autres répondent l'une après l'autre, et alors elles prennent la fuite sans répéter ce cri davantage : les chasseurs, en comptant le nombre de ces sifflemens successifs, peuvent savoir au juste le nombre des *marmottes* réunies dans l'endroit. M. *Amstein* compare ce sifflement à l'aboiement d'un chien, mais M. le Docteur *Girtanner* prétend qu'il imite plutôt au naturel le coup d'un sifflet ordinaire. C'est à cause de leur méfiance qu'il est très-difficile de les approcher sans en être apperçu, parce qu'il y en a toujours une en sentinelle sur un rocher ou sur une pierre élevée. La vue de la *marmotte* d'ailleurs est très-perçante, et elle apperçoit à une grande distance les objets qui peuvent lui nuire ou qui approchent de son habitation. Quand la gent *marmotte* se sauve et se retire dans sa retraite, la sentinelle n'y rentre, dit-on, que la derniere.

La *marmotte*, dit M. *Amstein*, ne fait du mal à

aucun animal. Elle fuit quand on la poursuit, et quitte même une partie de la montagne pour chercher une autre habitation, si on y revient souvent troubler sa tranquillité. On a vu des familles entieres de *marmottes* quitter l'habitation qu'elles s'étoient construite et se transporter d'une montagne à une autre, où elles se croyoient plus à l'abri de la poursuite des hommes, quoique obligées à y recommencer leurs travaux. On peut donc dire qu'en général la *marmotte* préfere la fuite à la défense : cependant, poussée à l'extrémité dans un endroit où la fuite lui devient impossible, elle se défend contre ses adversaires en mordant et en égratignant tout ce qui l'approche.

Les *marmottes* vivent en société, et il y en a toujours un nombre plus ou moins grand ensemble qui forment entre elles une espece de famille. Dans le voisinage de leur habitation, on remarque plusieurs trous plus ou moins grands et plusieurs cavernes formées sous des pierres ou de petites collines ; mais chaque famille rassemblée n'a qu'une seule habitation d'hiver ; tous les autres trous ne sont que des retraites où elles se mettent à l'abri du mauvais temps et des poursuites de leurs ennemis. Dans ces *habitations d'été* (c'est le nom, dit M. *Amstein*, que les chasseurs donnent à ces trous), on ne trouve jamais du foin, et d'ailleurs il est facile de les distinguer des *habitations d'hiver*, parce qu'il y a toujours beaucoup plus de terre rejetée au dehors de celles-ci, et parce que la quantité de cette terre augmente d'année en année par l'agrandissement des habitations à mesure que les familles s'augmentent. Dans quelques-uns des trous ou *habitations d'été*, on trouve des excrémens en très-grande quantité, pendant qu'il n'y en a point dans les autres ni dans les *habitations d'hiver* ; ce qui semble prouver que la *marmotte* aime la propreté, et que ces trous sont destinés uniquement à lui servir d'aisances. On distingue aussi les *habitations d'hiver* de celles d'été par le foin qu'on voit répandu devant l'entrée des premieres, sur-tout aux mois d'Août et de Septembre, pendant qu'il n'y en a point devant les dernieres : d'ailleurs au mois d'Octobre les *habitations d'hiver* sont ordinairement bouchées ; ce qui

est une marque certaine que les *marmottes* s'y sont retirées pour y passer l'hiver, au lieu que les *habitations d'été* restent ouvertes toute l'année.

Les *marmottes*, dont les pieds et les ongles paroissent faits pour fouiller la terre, la creusent en effet avec une célérité étonnante et avec un art merveilleux. Elles ne rejettent au dehors qu'une très-petite quantité de la terre qu'elles remuent, et selon M. *Amstein*, elles se servent de leurs pattes qui sont assez larges pour appliquer le reste aux parois de la galerie qui par-là devient plus ferme, plus solide et moins sujette à s'écrouler : l'entrée de la galerie est très-étroite, elle n'a que six à sept pouces de diametre. Si en creusant la *marmotte* trouve une pierre qui l'empêche de continuer son travail en ligne droite, elle fait le tour de cet obstacle ou creuse dans un autre sens, ce qui rend quelquefois la galerie tortueuse, mais ordinairement et le plus souvent elle est droite. La longueur de cette galerie est de huit à vingt pieds ; à cinq ou six pieds de l'entrée elle se partage en deux branches, dont l'une aboutit à la grande caverne dont il sera mention bientôt, et l'autre à un cul-de-sac qui va plus ou moins en avant : ce qui donne à la galerie la forme d'un *Y* grec. La grande caverne est ronde ou ovale et voûtée, elle ressemble à l'intérieur d'un four, et elle est plus ou moins grande selon les besoins de la famille, de sorte qu'elle a de trois jusqu'à sept pieds de diametre. Cette caverne ou ce clapier est jonché et matelassé d'une grande quantité de foin, sur lequel en hiver les *marmottes* sont couchées à côté l'une de l'autre, resserrées en boule, ayant la tête près de la queue, engourdies comme les loirs, assez froides et ne donnant pas le moindre signe de vie. (Voyez *au mot* Loir ce que nous avons dit au sujet de l'engourdissement commun à quelques especes d'animaux, surtout à ceux dont le ventre est rempli de graisse.) On les trouve sur ces couchettes, de cinq à quinze ensemble ; elles y reposent avec mollesse : elles ne sont pas souvent distantes l'une de l'autre de quatre pouces. M. *Amstein* dit qu'on a quelquefois trouvé dans la même caverne deux nids et deux familles,

Après qu'elles se sont retirées dans ce domicile, elles en bouchent soigneusement l'ouverture avec de la terre mêlée de pierres et de foin, du dedans en dehors, de sorte qu'elles sont absolument privées d'air pendant tout le temps qu'elles y séjournent.

En ouvrant leur retraite avec précaution, au moins trois semaines ou un mois après qu'elles en ont bouché l'ouverture, on les trouve comme il est dit ci-dessus engourdies, et on peut les emporter facilement. Dès qu'elles sentent la chaleur, elles se réveillent en très-peu de temps, c'est-à-dire qu'une chaleur graduée les ranime et les retire de l'état de torpeur ou d'engourdissement. Celles qu'on garde dans les maisons ne s'engourdissent dans aucune saison, quoique à l'approche de l'hiver elles suivent leur instinct en ramassant tout ce qu'elles trouvent pour se faire un nid ou bauge.

Elles entrent dans leurs retraites dès le commencement d'Octobre et n'en sortent qu'au commencement du printemps : elles y séjournent donc pendant six mois entiers. En sortant elles ne poussent pas au dehors la porte ou le bouchon qui ferme l'entrée de la galerie, ce qui, selon M. *Amstein*, seroit impossible ; mais elles le retirent et mettent de côté les matériaux dont il est formé. Il est probable que la seconde branche de la galerie en forme d'Y leur sert pour y pousser les débris du bouchon, qui sans cela les empêcheroient pendant l'été d'entrer et de sortir librement. Ainsi la seule et même porte ou ouverture leur sert pour entrer et sortir de leur manoir d'hiver.

Les *marmottes* s'accouplent peu de temps après leur sortie ; il paroît que la durée de la gestation n'est que de quelques semaines, parce qu'aux mois de Juin et de Juillet on trouve déjà des petits de la grandeur des rats. Les portées ordinaires sont de deux petits, quelquefois de trois ou de quatre ; leur accroissement est prompt, et la durée de leur vie n'est que de neuf ou dix ans. On trouve dans leurs retraites au printemps la même quantité de foin qu'on y trouve en automne, ce qui prouve que pendant tout l'hiver elles ne mangent rien. Dans celles qui ont été tirées

de leur caverne et disséquées au milieu de l'hiver, on a trouvé l'estomac et les intestins absolument vides. Sur la fin de l'hiver elles sont très-maigres, au commencement de l'automne elles sont très-grasses ; on en a vu en cette saison, dans le pays de Glaris, qui pesoient jusqu'à vingt livres. Les *marmottes*, dont l'espece n'est ni nombreuse ni bien répandue, sont des animaux qui paroissent particuliérement attachés à la chaîne des Alpes, (ce qui lui a fait donner par quelques-uns le nom de *rat des Alpes*) ; cependant il s'en trouve dans les Apennins, dans les Pyrenées, dans les plus hautes montagnes de l'Allemagne et dans tout le pays de Kamtschatka. Les Kurilles s'habillent de leurs peaux, qui sont fort chaudes et très-légeres. En Suisse, les habitans des montagnes se servent de la graisse fondue de cet animal, comme d'un remede contre plusieurs maladies.

Le caractere de la *marmotte* (animal que M. *Brisson* met dans le genre du *loir*, et M. *Linnæus* dans celui du *rat*) est d'avoir deux dents incisives à chaque mâchoire, point de dents canines, les doigts onguiculés, la queue longue et couverte de poils rangés de façon qu'elle paroît ronde. M. *Brisson* rapporte à ce caractere générique et spécifique le *cavia* ou la *marmotte* de Bahama, ou *lapin* de Bahama de *Catesby ;* le *monax* du Maryland ou *marmotte* du Canada ; celle de Pologne (*boubaque*), dont nous avons parlé au *mot* BOBAK ; le *cuicet* (*Cricetus*) ou *marmotte* de Strasbourg, qui est l'*arctomys* de la Palestine ; le *chomir* des Polonois et le *hamster* des Allemands ; enfin la *marmotte* ordinaire des Alpes dont nous avons parlé ci-dessus. Mais ces *marmottes* ne doivent pas être confondues ensemble ; ce sont autant d'especes différentes.

MARMOTTE BATARDE ou MARMOTTE DU CAP, ou DAMAN DU CAP. Petit quadrupede connu au cap de Bonne-Espérance sous le nom de *klipdaas*, c'est-à-dire *blaireau des rochers*, et dont M. *Vosmaër*, Directeur des Cabinets du Prince Stathouder, vient de donner la description. Cet animal, qui est le *Cavia Capensis* de M. *Pallas*, n'a aucune ressemblance avec le blaireau ; il n'en a ni la taille, ni la forme, ni les qualités intrinseques, ni l'économie ; il ressemble

mieux à une *marmotte*. (Cependant il ne se creuse point de trous en terre comme notre *marmotte* ou notre *blaireau*.) Il a la taille d'un fort lapin, mais il est plus gros et plus ramassé : ses oreilles sont obrondes, peu élevées, presque rases à leurs bords, couvertes d'un poil court et doux, et ces poils deviennent plus longs à mesure qu'ils approchent de ceux de la tête ; les yeux sont médiocrement grands, les paupieres assez distinctes et bien disposées, ainsi que les six poils qui composent chaque moustache : son nez est noir, nu, et la levre supérieure comme divisée en deux, sans l'être effectivement. On remarque en différentes parties de la peau des especes de verrues d'où sortent quelques poils noirs, roides et plus ou moins longs. Sa langue est fort épaisse et garnie de petits mamelons : le palais de la bouche a huit cannelures ou sillons profonds : de la mâchoire supérieure sortent deux dents assez longues, très-écartées l'une de l'autre, fortes et effilées ; elles ont la forme d'un triangle alongé et aplati : la mâchoire inférieure est armée de quatre dents incisives : les dents molaires sont assez grosses et placées au fond de la bouche ; il y en a quatre de chaque côté, tant en haut qu'en bas. Les pieds antérieurs sont fort courts et cachés en partie sous la peau du corps : une grande partie de ces pieds et de ceux de derriere est sans poil et comme recouverte d'une pellicule noire : les pattes antérieures sont divisées en quatre doigts et les postérieures en trois ; ces doigts sont arrondis et armés par le bout d'onglets courts et ronds.

La *marmotte bâtarde* n'a point de queue : l'anus paroît fort long, et le prépuce en bourrelet rond découvre visiblement un peu le membre de la génération. La couleur du poil qui est comme laineux et doux, ressemble à celui des lapins de garenne, un peu plus foncé sur la tête et sur le dos, et blanchâtre au devant de la poitrine et du ventre : entre le cou et le dos paroît une bande blanchâtre qui se termine à la naissance des pieds antérieurs.

Cet animal mene un genre de vie fort triste, il vit communément sous terre et dort souvent dans la

journée. Son allure paroît peu lente et s'exécute par bonds : en effet il saute comme les lapins sur les pieds de derriere dont la plante fort alongée est toute calleuse. Il pousse fréquemment des cris de courte durée, mais aigus et perçans. Il est fort vraisemblable, dit M. *Vosmaër*, que ces animaux mettent bas souvent et en grand nombre à la fois, et qu'en cela, comme à d'autres égards, ils ressemblent aux lapins. *Kolbe* dit que sa chair est bonne à manger, et qu'étuvée et épicée elle devient une nourriture aussi appétissante que saine.

Le *daman du Cap* a plus de rondeur dans la taille que le *daman-israël ;* il n'a pas sur le corps autant de poils saillans ni aussi longs. M. *Allamand* dit que le *daman du Cap* dans l'état de nature est assez preste dans ses mouvemens, qu'il saute avec facilité de haut en bas et tombe toujours sur ses quatre pattes, il aime à être sur des endroits élevés ; il ne dort point pendant le jour. Quand la nuit arrive, il se retire dans sa bauge, dans les fentes des rochers ; son lit est fait de mousse et de feuilles d'épines qui lui servent aussi de nourriture, de même que les autres feuilles qui sont peu charnues. Sa tête est petite à proportion de son corps ; sa mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus ; quand il mâche, cette mâchoire se meut comme celle des animaux ruminans, quoiqu'il n'appartienne point à cette classe : son cou est plus haut que large. Ses pieds de devant sont sans poil en dessous et partagés en lobes ; en dessus ils sont couverts de poils jusqu'à la racine des ongles : les pieds de derriere n'ont que trois doigts, dont deux sont toujours appliqués contre terre, mais le troisieme ou l'intérieur est plus court et séparé des deux autres : quelque mouvement que l'animal fasse, il le tient toujours élevé ; ce doigt intérieur est armé d'un grand ongle courbe, creusé en gouttiere dont les bords sont fort minces. L'animal s'en sert pour se gratter le corps et se délivrer des insectes ou des ordures qui se trouvent sur lui.... La femelle de cet animal n'a que quatre mamelles, deux de chaque côté.

Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de

remede que les Hollandois nomment *pissat de blaireau*: c'est une substance noirâtre, seche et d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers et des cavernes où ces animaux vont pisser d'habitude. *Voyez maintenant* DAMAN-ISRAEL.

MARMOTTE VOLANTE. *Voyez à l'article* CHAUVE-SOURIS, douzieme espece.

MARMOTTE de Canada. *Voyez* MONAX.

MARMOTTE de Jakusk. *Voyez* JEVRASCHKA.

MARMOTTE de Pologne. *Voyez* BOBAK.

MARMOTTE de Strasbourg. *Voyez* HAMSTER.

MARNE, *Marga*. Est une terre communément blanchâtre, grisâtre, composée de craie, de glaise et souvent d'un peu de sable fin. Selon qu'il entre plus ou moins d'une de ces terres dans une quantité donnée de *marne*, alors elle est ou plus ou moins pesante, ou moins compacte, ou moins absorbante, ou plus vitrifiable, ou moins dissoluble aux acides, ou plus ou moins colorée et friable; mais elle est toujours plus solide que la craie. En général une bonne *marne* fait effervescence dans les acides, ce qui décele une partie calcaire; mais lorsqu'elle en est dépouillée, elle paroît tenace, s'endurcit au feu; étant détrempée avec de l'eau, on en peut faire des vases sur le tour: ceci décele aussi sa partie argileuse. Enfin on peut séparer la partie sableuse par le lavage; mais si on laisse la glaise et qu'on la pousse au feu, on en obtiendra une sorte de verre laiteux ou une porcelaine. C'est dans les ouvrages de *Minéralogie*, de *Lithogéognosie* et dans le *Dictionnaire de Chimie*, qu'on trouvera ces sortes de détails.

Quant aux différentes couleurs des *marnes*, elles paroissent dues aux parties moins végétales que métalliques qui y ont été déposées dans l'état de guhr avec les autres parties constituantes de cette sorte de terre, ce qui se reconnoît quand après la calcination de la *marne*, sa couleur a augmenté d'intensité; car si elle avoit disparu, la teinte seroit due à des matieres végétales.

On appelle *marne pure* celle qui ne contient que de la craie ou une terre très-calcaire et de la glaise très-fine, à doses à peu près égales; quand la craie

y domine, on l'appelle *marne crétacée ;* lorsque l'argile s'y trouve en plus grande quantité, on l'appelle *marne à foulon.*

La *marne* qui pompe l'humidité ou qui se décompose dans l'eau ou à l'air et qui s'exfolie, c'est-à-dire qui se fend en lames, est réputée *marne* de bonne qualité ; elle est excellente pour fertiliser les terrains sableux ou arides ; si elle contient trop peu d'argile, elle tombe en poussiere. Plus la *marne* est argileuse, mieux elle convient par sa partie grasse et liante sur les terres maigres, pulvérulentes et épuisées par les ensemencemens : plus la *marne* est calcaire et sableuse, meilleure elle est pour les terrains humides et tenaces, ou pour les landes écobuées des bas-fonds ; car dans les landes de haut terrain la *marne* argileuse est préférable. *Voyez le mot* TERRE *et l'article* FALUNIERES. On appelle *marne solide feuilletée* ou *chiste marneux*, celle qui est en lames, qui fait peu d'effervescence avec les acides, qui se gonfle à l'humidité, s'exfolie à l'air et se fond au feu assez vîte en se boursouflant.

La *marne pétrifiable* est dans le même cas que l'argile pétrifiable, un sable très-atténué domine dans sa composition et acquiert par la suite du temps, avec le gluten argileux, une extrême dureté, comme il arrive à la plupart des pierres. *Voyez* CAILLOU.

Enfin la *marne grasse* ou *à foulon* est celle qui est surchargée de terre bolaire et savonneuse ; elle s'étend dans l'eau au point d'y éprouver une sorte de dissolution : elle est rarement feuilletée, mais en masse elle se laisse couper, et se durcit peu à peu au feu ; on s'en sert pour fouler les étoffes en laine au défaut de la véritable *argile à foulon.* Voyez *ce mot* et l'*article* TERRE A FOULON.

On donne encore le nom de *marne* à plusieurs autres sortes de terres dont on fait usage dans les arts ; mais ce sont pour la plupart des especes d'argiles blanches : on les emploie pour faire des creusets, des moules, etc. *Voyez* ARGILE.

A l'égard de la *marne fétide*, on doit la regarder comme une espece de pierre puante calcaire qui se trouve dans les environs des charbonnieres. *Voyez* PIERRE PUANTE.

La *marne* se trouve communément en Normandie, en Champagne, à la profondeur de trente, quarante et même de cent pieds, quelquefois assez près du sol, en pleine campagne ; d'autrefois au pied des collines, d'où communément il découle un petit filet d'eau. Elle forme des lits plus ou moins réguliers, quelquefois ces couches sont assez horizontales ; on y trouve souvent des cailloux, mais peu de coquilles, sinon en Suisse, dans la Bourgogne, et en quelques autres pays. Les premiers et derniers bancs de *marne* sont les plus graveleux ; il semble que cette terre ne soit qu'un dépôt vaseux de la mer qui dans certains endroits est composé d'un *tritus* de coquilles et d'un limon provenant de la destruction et du récrément des animaux de la mer, etc.

Observations sur la MARNE.

On peut regarder la *marne* comme une composition préparée par la Nature, pour servir l'industrie de l'homme ; elle est formée d'une terre calcaire, telle que celle qui résulte des coquilles réduites en poussiere, et ses molécules terreuses ont été unies et cimentées pour ainsi dire par les parties glutineuses des animaux qui habitoient ces testacées. M. *Quatremere Dijonval* prétend d'après les seules propriétés extérieures de la *marne*, que cette même substance est le résultat fortuit des diverses terres entraînées par les eaux pluviales et les orages ; dans ces derniers accidens sur-tout l'eau passant avec rapidité, et en suivant le seul ordre des pentes sur des terrains calcaires, argileux, magnésiens, siliceux, entraîne confusément ces quatre principes, jusqu'à ce que de grandes cavités, des fonds, souvent un terrain plat, mais placé plus bas que ceux qui l'environnent, lui facilitent les moyens de former un dépôt et d'achever assez précipitamment la combinaison des diverses especes de terres que notre Observateur dit avoir reconnues dans la *marne ;* il faut convenir que cette combinaison des matériaux qui constituent la *marne*, est imparfaite, même dans celle qui se décompose dans l'eau et à l'air.

L'usage de *marner* les terres pour les amender est très-ancien ; mais la nature de la *marne*, l'espece de terrain où on l'emploie, sa situation et ce qu'il doit produire sont quatre choses qui doivent faire varier la maniere d'y procéder. Il ne suffit pas d'examiner cette terre en Naturaliste et en Physicien, il importe bien plus de l'envisager en Econome. *Adolphe Kulbel* qui a écrit sur les *causes de la fertilité* des terres, prétend que l'alkali mêlé dans une juste proportion avec la terre est la vraie cause de sa fertilité, et que la *marne* est sans contredit de toutes les terres celle qui contient le plus et qui retient le mieux les alkalis : et c'est à cette propriété qu'il faut, suivant son opinion, attribuer les grands effets de cette terre. La *marne* est à peine répandue à la surface de la terre, que l'action de l'air et de l'eau la décompose et rend ses parties constituantes miscibles à celles qu'on veut fertiliser.

Bernard Palissy dit qu'on trouve la bonne *marne* au-dessous de la premiere terre ou de quelques couches mêlées, et qu'on la distingue par sa couleur jaunâtre ou bleuâtre, par sa solidité, par sa qualité grasse et par son poids.

Quantité de laboureurs se persuadent trop aisément qu'il n'y a point de *marne* dans leur canton, fondés sur ce que l'on ne découvre pas cette terre à la superficie du sol : mais la main dispensatrice de tout ce qui est relatif à nos plus pressans besoins a voulu que dans tous les pays où il y a de la craie et de la pierre à chaux, il s'y rencontre assez généralement de la *marne ;* pour la trouver il ne s'agit que de fouiller à une certaine profondeur.

Nous avons eu l'honneur de représenter au Gouvernement combien il seroit utile d'avoir dans chaque district de ce Royaume une grande tariere bannale pour sonder la terre. En perçant le terrain par le moyen de cet instrument on ameneroit à la superficie du sol des échantillons des différentes couches de terre, et l'on seroit en état de faire, à coup sûr, des fouilles et des puits pour en retirer ou de la *marne*, ou du sable, ou de la pierre à chaux, ou de la mine, ou du charbon de terre, etc. Par-là on connoîtroit

à peu près les productions souterraines de la France. La dépense de cet instrument est peu considérable et l'utilité en seroit très-grande.

Au reste, il ne suffiroit pas de fouiller ainsi la terre : si d'ailleurs l'on n'est point assez instruit pour en distinguer les différentes especes, on les confondra facilement, et l'on prendra du quartz blanc pour une *marne* blanche, dure, ainsi qu'il est arrivé il y a quelques années dans une contrée de ce Royaume, où l'on crut devoir récompenser la sagacité et la découverte du Citoyen qui faisoit un si beau présent à sa province. Il faut espérer que dans ce moment de paix le Ministere, qui a ci-devant fait de si grands frais pour mesurer toute la France, s'occupera sérieusement d'un point aussi important que celui de l'agriculture, et fera voyager dans les provinces des gens éclairés et dont les talens en ce genre se seront déjà fait connoître. Ils apprendront aux laboureurs qu'au défaut d'une *marne* naturelle l'on en peut faire une artificielle avec de la craie et un peu d'argile sablonneuse, ayant soin de bien unir le mélange. Ils leur montreront à en diminuer ou à en augmenter les proportions pour former le mélange qu'il convient de porter sur une terre dont la nature est actuellement opposée à celle de l'engrais ; ils leur feront voir que l'argile ne convient point à une terre tenace, que la craie n'amende pas non plus une terre calcaire, que la *marne* convient toujours dans un terrain pierreux, léger, sablonneux ou graveleux, ainsi que dans un terroir trop meuble, c'est-à-dire trop divisé ou pulvérulent, etc.

Quand on veut engraisser un terrain par la *marne*, il faut exposer cette terre à l'air par monceaux avant l'hiver ; le soleil, la neige, les pluies, les gelées l'attendrissent et épargnent la plus grande partie de la main-d'œuvre qui effraie si souvent l'agriculteur, lorsqu'il s'agit de changer toute la superficie d'un terrain : au printemps il faut écraser au maillet cette *marne*, puis la distribuer également et en petite quantité sur le terrain. Il faut encore laisser ces surfaces, ainsi multipliées, quelque temps exposées à l'air, c'est-à-dire aux effluves atmosphériques,

ensuite

ensuite labourer plusieurs fois à quinze jours d'intervalle, sur-tout quand il a plu. Un tel engrais est très-actif, très-puissant; et amalgamé convenablement avec le terrain, il peut servir pour vingt et même trente ans. La terre produit peu la premiere année, elle rapporte davantage la seconde, la récolte est déjà bonne à la troisieme année, et ainsi de suite. Il ne faut donc pas se rebuter d'abord ni s'exempter pour cela de porter toutes les huit à dix années de bon fumier sur son terrain; et afin de ne pas perdre de temps on doit dans la premiere année mêler avec la *marne* une certaine quantité de fumier. Tout démontre que les terres blanches conservent les amendemens plus long-temps que celles qui sont colorées: les plantes s'y soutiennent très-bien et souvent elles y grenent davantage. *Consultez* pour la maniere de *marner* les terres ce qui est dit dans le *Corps complet d'Agriculture d'Angleterre*, et dans celui de France; le *Dictionnaire des engrais*, inséré dans le *Journal économique* de Leipzig, *Tom. I. et III.* On trouve aussi dans le *Journal économique* de Saxe la police du Roi de Prusse pour la maniere de *marner* les terres.

MAROLY. Oiseau que les Persans appellent *Pac*. C'est l'*orfraie*; Voyez *ce mot.*

MAROUCHIN. C'est le *pastel* ou *vouede* de la plus mauvaise qualité.

MAROUETTE, *pl. enl.* 751. C'est le petit *râle d'eau* de M. Brisson; le *girardin* des Anglois: *girardine* en Picardie; *cocuan* dans quelques-unes de nos provinces. La *marouette* est la plus petite des trois especes de *râles* qu'on trouve en Europe; il paroît qu'elle se trouve aussi à la Guiane et à la Louisiane. Elle est de la grosseur d'un cailleteau, mais plus haute sur ses jambes et d'une forme plus alongée; sa longueur totale est d'environ neuf pouces, et son envergure d'un pied et six lignes. Tout le fond de son plumage, dit M. *Mauduyt*, est un brun-olivâtre, tacheté de blanchâtre, et plus ou moins rembruni sur différentes parties; la gorge, le devant du cou, le haut du ventre et les cuisses sont cendrés; le pli de l'aile est blanc; le bec et les ongles sont d'un jaune-olivâtre;

la partie nue des cuisses, les jambes et les pieds, d'un brun teint de jaunâtre.

La *marouette* est comme les autres *râles*, un oiseau de passage ; elle arrive dans nos contrées dès la fin de Février ou le commencement de Mars ; elle habite les prairies basses et humides sur le bord des rivieres ou près des étangs : elle fait son nid parmi les roseaux ; elle le compose de joncs entrelacés et elle lui donne une forme ovale ; elle l'attache à quelque tige de roseau de maniere qu'il peut être soulevé par l'eau qui vient à croître, se hausser et se baisser avec elle : la ponte est de six à huit œufs ; dès que les petits sont nés, ils courent, entrent dans l'eau, nagent, plongent et cherchent leur pâture ; ils restent très-peu de temps avec leur mere, et se séparent les uns des autres très-promptement. M. *Mauduyt* observe que la *marouette* est un oiseau si solitaire que le mâle et la femelle ne forment point de société ensemble, leur accouplement n'est qu'une rencontre : ils sont cependant dans l'habitude de se rappeler par un cri aigu, auquel ils ne manquent pas de répondre aussi-tôt qu'ils l'entendent ; mais c'est tout le commerce qu'ils ont ensemble. Ces oiseaux solitaires, toujours cachés parmi les joncs et les roseaux, sont extrêmement farouches, on ne peut les apprivoiser ; ils font de longues courses dans les prairies et le long des rivages ; ils entrent aussi dans l'eau, et quoiqu'ils aient les doigts séparés, ils nagent et ils plongent très-facilement. On ne peut guere les découvrir qu'à l'aide d'un chien, devant lequel ils tiennent si obstinément qu'on peut quelquefois les prendre à la main, et souvent les tuer d'un coup de baguette ; ils s'enlevent rarement ; ils volent beaucoup moins qu'ils ne marchent, et c'est de cette maniere que des plages maritimes ils pénetrent très-avant au printemps dans les pays du Nord, qu'ils en reviennent aux mois de Septembre et d'Octobre, et retournent sur les bords de la Méditerranée, dont, malgré le peu d'étendue de leurs ailes, ils franchissent, dit M. *Mauduyt*, l'espace d'Isles en Isles, à la faveur d'un vent favorable.

MAROUTE. *Voyez à l'article* CAMOMILLE.

MARQUIS D'ENCRE. Nom que quelques Modernes ont donné à un scarabée noir qu'on trouve sur les fleurs : ses fourreaux qui ne sont point velus sont marqués de deux bandes jaunes-noires sur un fond jaune ou rouge, ce qui lui a fait donner le surnom de *livrée d'encre* : le bout du ventre de l'insecte n'est pas recouvert par les étuis.

MARRON, *Sparus chromis*. Linn., Willughb. ; *Sparus ossiculo secundo pinnarum ventralium in longam setam quasi producto*, Arted. ; en Sicile, *Monachelle* ; en Toscane et à Gênes, *Castagnoles*. Poisson du genre du *Spare*. Il est commun dans plusieurs parties de la Méditerranée, principalement auprès de la ville de Catane en Sicile. *Willughby* dit que ce poisson a environ quatre pouces de longueur sur une épaisseur assez considérable : sa couleur est brune, avec des lignes longitudinales d'une teinte moins foncée, la tête est petite ; le museau court et la gueule étroite ; les dents sont à peine sensibles ; les iris des yeux dorés ou argentés ; les écailles assez grandes : les lignes latérales se terminent à la nageoire du dos qui est garnie d'environ vingt-trois rayons dont les quatorze premiers sont épineux, les autres flexibles ; les nageoires pectorales ont chacune environ dix-sept rayons ; les abdominales en ont six dont le second s'étend en forme de long filament ; celle de l'anus en a douze dont les deux premiers épineux ; celle de la queue est échancrée ; il y a vers la naissance de chaque nageoire de la poitrine une tache noire.

MARRON ou SIMARRON. Nom donné aux Isles sous le vent en Amérique à un Negre esclave et fuyard, qui se trouvant accablé de travaux et de punitions, s'échappe par-tout où il peut, dans les bois, dans les montagnes, dans les falaises et autres lieux peu fréquentés, où il préfere la vie la plus misérable à l'esclavage. *Voyez à l'article* NEGRE. On désigne aussi aux Isles, par le nom de *marron*, les animaux fugitifs et les plantes sauvages.

MARRONIER. Espece de *châtaignier* cultivé. *Voyez à l'article* CHATAIGNIER.

MARRONIER A FLEURS ROUGES, *Pavia*. Arbre originaire de la Caroline ; il s'éleve à la hauteur de

quinze pieds : ses fleurs sont rouges ; son fruit est brun et le brout n'en est point épineux.

Le MARRONIER D'INDE, *Hippocastanum vulgare*, Tourn. Inst. 612 ; *castanea equina*, Dod. Pempt. 814 ; *Æsculus hippocastanum*, Linn. 488. Grand et bel arbre originaire d'Asie, actuellement cultivé dans toute l'Europe depuis cent soixante ans, non pas à cause du fruit qu'il rapporte, mais à cause de l'ombre délicieuse qu'il produit, parce qu'il se cultive aisément dans tous les terrains, et qu'il s'éleve en peu d'années. Cet arbre répand ses rameaux fort au large ; sa tige est droite et fort grosse. Dans la jeunesse de l'arbre son écorce est lisse et cendrée, lorsqu'il est dans sa force elle devient brune et gercée : ses feuilles sont disposées en main ouverte, cinq à cinq ou sept à sept sur une queue longue, étroite par la base, dentelées en leurs bords, vertes et d'une saveur amere : de l'extrémité des branches naissent plusieurs rameaux qui portent chacun, dès la fin d'Avril, plusieurs fleurs blanches ou purpurines à quatre ou cinq pétales, et accompagnées de sept étamines jaunes : à ces fleurs qui forment une belle grappe pyramidale succedent des fruits arrondis, épineux, qui s'ouvrent en deux ou trois parties, et qui renferment sous leur brout une ou plusieurs châtaignes oblongues, assez grosses, mais qui n'ont point la pointe qu'on observe dans les châtaignes ordinaires et dans les *marrons*.

Les amandes ou châtaignes du *marronier d'Inde* ne valent rien à manger ; elles sont ameres, âcres, astringentes. M. *Bon*, Président de Montpellier, a cependant trouvé le moyen de rendre ces *marrons* utiles pour la nourriture des bestiaux et des volailles ; il suffit de les préparer à la maniere des olives pour les rendre bons à manger. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie* et le *Journal économique, mois d'Octobre 1751 et mois de Septembre 1757*. Plusieurs Maréchaux en font avaler en poudre aux chevaux poussifs, et cet usage est fort ancien, ainsi que le prouve le mot *hippocastanum*. On a assayé d'en tirer parti pour la composition de certaines especes de bougies, mais sans un grand succès ; la lumiere en étoit triste.

et sombre. On en a tiré aussi de l'amidon, de l'huile à brûler, de la poudre savonneuse. Diverses expériences, dit M. *Deleuze*, paroissent prouver que ce fruit pilé pourroit s'employer utilement pour le blanchissage du linge, pour le roui du chanvre, et dans les manufactures comme un bon décrassant : il contient un principe salin et savonneux. Les *marrons d'Inde* servent au chauffage des pauvres gens ; les enfans s'amusent quelquefois à faire avec ce fruit des reliefs et des sculptures. L'illustre *Jacques Zanichelli*, Apothicaire de Venise, publia un petit Ouvrage en 1733, où il recommande l'écorce des jeunes branches de ce végétal, comme un fébrifuge comparable au quinquina ; mais on doit beaucoup rabattre des éloges et de la confiance qu'on lui avoit accordés ; *Consultez* les *Observations* publiées à ce sujet par le Docteur *Zulatti*, *Journal de Physique*, *Avril 1784*. Le bois du *marronier d'Inde* brûle difficilement, mais sa cendre fait une très-bonne lessive.

Ce bois n'est pas sujet à la vermoulure ; il est blanc, tendre, mollasse et filandreux ; il est de meilleur service que le tilleul pour la gravure. On multiplie ce *marronier* en semant son marron. Il faut avoir soin de le tailler sur les côtés dans la force de son âge ; il acquiert assez facilement cette forme agréable, cet air de grandeur, qui se font remarquer dans la grande allée des Tuileries à Paris. Quel beau spectacle que cet arbre chargé de ses girandoles de fleurs!

MARROQUIN. Nom qu'on donne à la peau de bouc et de chevre préparée d'une maniere particuliere. *Voyez à la fin du mot* BOUC.

MARRUBE, *Marrubium*. Plante qui a une odeur forte et dont on distingue trois especes principales ; savoir, le *marrube blanc*, le *marrube noir* et le *marrube aquatique ;* mais qui sont d'autant de genres différens.

1.° Le MARRUBE BLANC, *Marrubium album vulgare*, C. B. Pin. 230 ; *Marrubium album*, J. B. 3, 316 ; *Marrubium sive prassium album*, Tabern. Icon. 539 ; *Marrubium vulgare*, Linn. 616 : a la racine fibreuse ; ses tiges sont nombreuses, hautes d'un pied et plus, droites, carrées, velues et cotonneuses à leur sommet, branchues, garnies de feuilles pétiolées, opposées deux

à deux à chaque nœud, ridées, ovales, arrondies, blanchâtres et crénelées inégalement : ses fleurs qui naissent en grand nombre autour de chaque nœud sont petites, blanches, sessiles et verticillées : leur calice est cylindrique, terminé par dix dents pointues et recourbées : il leur succede quatre semences oblongues.

Cette plante, qui est toute d'usage, vient abondamment sur le bord des grands chemins et des champs, dans des terres incultes et dans les décombres. Les feuilles sont ameres, astringentes, et ont une odeur fort pénétrante : c'est un des principaux remedes dans l'asthme humoral, dans les maladies chroniques, et dans la suppression des regles et des lochies.

2.° Le MARRUBE NOIR ou BALLOTE ou MARRUBE PUANT, *Marrubium nigrum, fœtidum ; Ballote Dioscoridis*, C. B. Pin. 230 ; J. B. 3, 318 ; *Marrubiastrum*, Riv. ; *Prassium nigrum, fœtidum ; Ballota fœtida*, Linn. 814. Sa racine est vivace, ligneuse et fibrée ; il en sort plusieurs tiges hautes d'un pied et demi et plus, fermes, carrées, velues, branchues, vertes, un peu rougeâtres, garnies de feuilles opposées, pétiolées, velues, semblables à celles de l'ortie rouge, de couleur verte-brunâtre, de différentes grandeurs, et d'une odeur très-désagréable : ses fleurs sont incomplétement verticillées, axillaires, de couleur rougeâtre, avec quelques traits blancs à la base de leur levre inférieure, (il y en a une variété tout-à-fait blanche) : leur levre supérieure est velue ; leur calice est une campane à cinq angles, évasée et plissée : il leur succede à chacune quatre semences oblongues, noirâtres et contenues dans une espece de cornet qui a servi de calice à la fleur. Cette plante a l'odeur de l'ortie puante, elle naît sur les décombres et le long des haies. On ne se sert guere du *marrube noir* qu'extérieurement, à cause de son odeur fétide et de sa saveur désagréable. On l'emploie pour déterger et résoudre les tumeurs, pour guérir toutes les gales d'une mauvaise qualité, les dartres et les boutons.

On distingue plusieurs autres sortes de *ballotes*. 1.° La *ballote* laineuse, *Ballota*, Linn. ; ses fleurs sont

d'un blanc-jaunâtre ; elle croît dans la Sibérie. 2.° La *ballote* odorante, *Ballota suaveolens*, Linn. ; ses fleurs sont bleues et ont une odeur de nard : on emploie cette plante dans les bains chauds à Saint-Domingue. 3.° La *ballote* de l'Inde, *Ballota disticha*, Linn. ; ses fleurs sont rougeâtres.

3.° Le MARRUBE AQUATIQUE, *Marrubium palustre ; Lycopus Europæus*, Linn. 30 ; *Lycopus palustris*. On en distingue deux sortes principales ; l'une a les feuilles non velues (*Glaber*), mais rudes et noirâtres ; l'autre a les feuilles velues (*Villosus*), blanches, rudes, crénelées, quelquefois laciniées. Toutes les deux ont les feuilles profondément découpées, ovales, oblongues et opposées ; leur tige est carrée, dure, ridée, et croît à la hauteur d'un pied et demi : les fleurs sont petites, en gueule et verticillées, blanches, ne contenant que deux étamines et succédées de semences menues et arrondies. Ces *marrubes* croissent le long des ruisseaux et dans les lieux aquatiques. On les estime propres pour arrêter les dyssenteries. Cette plante employée avec de la couperose est, dit-on, propre à donner une aussi belle teinture noire que les noix de galle.

Le *marrube* d'Espagne, dont il est mention dans les *Institutes* de Tournefort 192, est l'*Alysson verticillatum*, *foliis profundè incisis*, C. B. Pin. 232.

Le *faux marrube* est la *crapaudine de montagne* de Linnæus. Ses feuilles sont terminées par une spinule, et marquées de trois à cinq nervures. On le trouve en Provence.

MARS. Nom donné à des papillons de jour dont on connoît plusieurs especes et de famille différente. Il y a : Le papillon *mars* simplement dit, qui ne marche que sur quatre pattes, *Voyez* VULCAIN *à l'article* AMIRAL (papillon) ; les autres emploient quelquefois, mais très-rarement, leurs six pattes pour marcher, les deux antérieures étant trop courtes. Ces papillons proviennent de chenilles lisses, qui se métamorphosent en chrysalides nues, suspendues horizontalement par la queue et par un lien au milieu du corps. Il y a : Le *grand* et le *petit mars changeans*. Le *grand* et le *petit*

mars orangés. Le *grand mars non changeant*. Le *mars bleu foncé changeant*. Ce sont de superbes papillons et d'une belle grandeur.

1.° Le *grand mars changeant* se trouve dans la forêt de Villers-Coterets, dans la Franche-Comté et dans l'Alsace. Dans son vol il n'agite presque point ses ailes, il plane plutôt qu'il ne voltige : il se retire après le coucher du soleil sur le sommet des chênes les plus élevés ; il est probable que sa chenille habite la cime de ces arbres et qu'elle y éprouve sa métamorphose. Ce papillon est un des plus beaux de ceux qu'on trouve en Europe, par l'élégance de sa taille et la beauté de ses couleurs ; il paroît vers la mi-Juin, fait sa résidence ordinaire dans les bois et le long des rivieres : il recherche sur-tout les endroits fréquentés par les bestiaux et se pose volontiers sur leurs excrémens. Il n'est point farouche, on l'approche aisément ; il ne faut pas le poursuivre quand on l'a manqué, il ne s'écarte point et revient souvent se poser sur le filet ou sur le chasseur même. Le mâle a le dessus des ailes d'un brun foncé, mais chatoyant le violet foncé ou le bleu d'outremer. Ce changement de couleur qui produit le plus bel effet, provient, dit le R. P. *Engramelle*, de ce que les petites écailles qui recouvrent ses ailes sont noires d'un côté et violettes foncées de l'autre, en sorte que si un côté est plus frappé de la lumiere que l'autre, on ne voit que sa couleur ; si au contraire ils le sont également il en résulte une couleur mélangée qui forme une teinte brune : le dessus des ailes supérieures offre sur chacune dix taches blanches de différentes figures : au milieu des ailes inférieures il y a une bande blanche transversale, entrecoupée par les nervures, et près de l'angle inférieur un œil noir, cerclé de couleur aurore : les quatre ailes sont bordées d'un large trait noir, au-dessous duquel il y en a un second brun-clair coupé par les nervures ; les ailes inférieures ont une petite frange blanche ; le dessous des ailes est comme marbré de fauve, de brun et de verdâtre ; le dessous de l'aile supérieure offre une grande tache aurore chargée d'un œil noir à prunelle violette. On y retrouve les mêmes taches blanches qu'au-dessus, mais un peu plus grandes : il

y en a même une de plus vers la naissance de l'aile ; elle est chargée d'un point ou de taches noires : l'œil de l'aile inférieure est violet et son cercle orangé est peu sensible : les antennes de ce papillon sont noires, unies et terminées par une masse alongée. Le dessus des ailes dans l'espece femelle n'est point changeant ; sa couleur est moins foncée : les ailes supérieures offrent tant en dessus qu'en dessous un point noir cerclé d'aurore et quatre points noirs formant un carré long ; enfin vers les bords de l'aile inférieure, tant en dessus qu'en dessous, cinq taches blanches : le fond de couleur, sous les ailes, est un isabelle nué de brun, avec deux rangées de taches blanches et grises, de différentes grandeurs et figures. Dans les deux sexes les ailes supérieures sont anguleuses, et les inférieures dentelées.

2.° Le *petit mars changeant* differe du précédent par la taille ; dans celui-ci le trait brun du bord est composé de petites taches aurores placées entre chaque nervure ; le dessous des ailes est glacé de fauve et veiné de différentes teintes. La couleur de la femelle est changeante comme dans le mâle ; excepté deux taches blanches qui sont vers l'angle supérieur, toutes les autres sont jaunâtres : il y a une tache aurore vers la naissance de l'aile, chargée de deux gros points noirs qui correspondent à deux des quatre du dessous. Il y en a une espece dont la bande transversale sur les ailes est aurore. La chenille du *petit mars changeant* est connue ; sa tête est d'une structure singuliere : elle est comme fendue en deux et porte deux especes de cornes jaunes chargées de tubercules d'un vert foncé : son corps est d'un beau vert velouté sur le dos, clair sur les côtés ; son ventre est jaune : cinq petites bandes de la même couleur traversent les anneaux obliquement depuis le cinquieme jusqu'au dixieme ; deux autres s'étendent parallélement au milieu du dos. La couleur de la chrysalide est semblable à celle de la chenille : on la trouve attachée sous des feuilles avec deux liens de soie blanche ; l'un, qui est le plus fort, la tient vers le cou, l'autre l'attache au dernier anneau ; au bout de la quinzaine qui suit le premier jour de son état de chrysalide, elle donne son papillon.

3.° Le *grand mars orangé*. Son fond de couleur est jaune-orangé, sursemé de différentes taches brunes-noirâtres : sur chaque aile supérieure, tant au-dessus qu'au-dessous, il y a quatre points noirs formant le carré ; plus loin un autre point noir plus grand et quatre taches blanches. On y distingue aussi une bande transversale et d'un jaune clair ; une petite bande brune suit le contour des ailes : le fond du dessous des ailes est fauve-paille ; on y voit deux bandes plus foncées.

4.° Le *petit Mars orangé* ressemble beaucoup au précédent ; mais toutes les taches noires sont dans celui-ci d'une teinte brune, et pour la plupart se perdent dans le fond de couleur : vers l'angle de l'aile inférieure on voit l'œil qui se trouve constamment dans tous les *mars* : le dessous des ailes est infiniment plus clair.

5.° Le *grand mars non changeant*. Son fond de couleur est un brun foncé. Ce papillon est plus grand que le grand *mars changeant*, mais il lui ressemble pour la forme et la disposition des taches blanches qui sont sur ses quatre ailes ; même œil à l'angle de chaque aile inférieure, même configuration sous les ailes. Ce papillon s'est trouvé aux environs de Strasbourg et de Rouen ; il se pose communément sur les saules qui sont près des jardins ; on le voit en Juin et Juillet. On connoît une belle variété de ce papillon dont les taches blanches sont petites et qui a une bande obscure : le dessous offre un assemblage de diverses couleurs, violet, aurore, rouge, bleu, noir, etc.

6.° Le *mars bleu foncé changeant*. Ce papillon est presque noir, changeant en bleu-turquin, fort brillant lorsqu'il est avantageusement frappé par la lumiere : ses nervures se détachent du fond par une couleur plus claire. On y distingue des apparences de taches blanchâtres : les bords des ailes inférieures près le corps offrent un trait fauve-rouge : le dessous des ailes supérieures présente des couleurs aussi vives et aussi diversifiées que dans la belle variété du *grand mars non changeant ;* mais leur disposition est des plus bizarres : le fond des ailes inférieures est jaune-citron avec une bande grise près du bord extérieur et

une autre au milieu accompagnée des deux côtés d'une bande rouge. Ce papillon s'est trouvé, dit *Esper*, à Haibron.

M. *de Villers* prétend que ces papillons ne forment pas autant d'especes ; que plusieurs varient en grandeur suivant les différentes températures de l'air, lors de leur accroissement. Il dit aussi que les chenilles de ces papillons se nourrissent du saule, du peuplier et du tremble.

MARS. *Voyez le mot* PLANETE ; *Voyez* aussi *l'article* FER.

MARSEAU ou SAULE OSIER ou SAUSSELANGE. *Voyez à l'article* SAULE-MARSAUT.

MARSOUIN. *Voyez son article* à la suite *du mot* BALEINE. Les Chinois donnent le nom de *chiang-chu* ou de *porc de riviere* à une espece de poisson qui ressemble assez au *marsouin*.

MARTAGON, *Lilium floribus reflexis*. Espece de *lis* à petites fleurs qui vient d'un oignon jaune : il y a cependant des *martagons* de différentes couleurs ; il y en a de blancs, orangés, pourprés, etc : on les distingue, dit M. *Deleuze*, des autres lis par leurs fleurs penchantes dont les pétales sont roulés en dehors. Le *Martagon* de montagne ou commun, *Lilium montanum*, a ses feuilles disposées par verticilles ; sa tige est quelquefois tachée : il acquiert par la culture des fleurs doubles, tachées de points noirâtres et à trois rangs ; il demande la culture du lis, peu de soleil, et veut être replanté aussi-tôt que ses caïeux sont détachés.

On distingue : Le *martagon* du Canada à fleur jaune tachetée. Le *martagon pomponien*, *Lilium pomponium*, Linn. 434 ; il est d'un rouge vif : il est originaire de Provence. Le *martagon* superbe, *Lilium superbum*, Linn. 434 : on le dit originaire du Canada : ses fleurs sont terminales, en pyramide, jaunes et pointillées de noir. *Voyez* maintenant *l'article* LYS.

MARTE ou MARTRE, *Martes abietum ; Marta*. Cet animal ressemble beaucoup à la fouine, cependant il est un peu plus gros ; il a la tête plus courte, les jambes plus longues et par conséquent il court

plus aisément qu'elle. Une marque distinctive des plus sensibles c'est que la gorge de la *marte* est jaune, au lieu que celle de la fouine est blanche ; le poil de la *marte* est aussi bien plus fin, bien plus fourni et moins sujet à tomber que celui de la fouine. Quelques personnes ont avancé que ces deux animaux étoient de la même espece, et qu'ils se mêloient dans l'accouplement : mais ce fait ne paroît pas prouvé, car on ne trouve point de métis qui viennent de leur accouplement.

La *marte*, originaire du Nord, est naturelle à ce climat et s'y trouve en si grand nombre que l'on est étonné de la quantité de fourrures de cette espece que l'on y consomme et que l'on en tire. Elle est au contraire en très-petit nombre dans les pays tempérés, et ne se trouve point dans les pays chauds ; elle est aussi rare en France que la fouine y est commune. La *marte* fuit également les pays habités et les lieux découverts ; elle demeure au fond des forêts, ne se cache point dans les rochers, mais parcourt les bois et grimpe au dessus des arbres : elle vit de chasse, et détruit une prodigieuse quantité d'oiseaux dont elle cherche les nids pour en sucer les œufs ; elle prend les écureuils, les lérots, les mulots, etc. ; elle mange aussi du miel comme la fouine et le putois. Elle differe beaucoup de la fouine par la maniere dont elle se fait chasser : dès que celle-ci se sent poursuivie par un chien, elle s'enfuit promptement dans son grenier ou dans son trou. La *marte*, au contraire, se fait suivre long-temps par les chiens avant de grimper sur un arbre ; elle ne se donne pas la peine de monter jusqu'au dessus des branches, elle se tient sur la tige, et de là les regarde passer. La trace qu'elle laisse sur la neige paroît être celle d'une grande bête, parce qu'elle ne va qu'en sautant et qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois.

La *marte* s'empare, pour mettre bas ses petits, des nids que les écureuils font pour eux avec tant d'art, et elle se contente d'en élargir l'ouverture. Elle se sert aussi des anciens nids de ducs, de buses, et des trous des vieux arbres dont elle déniche les pies et les autres oiseaux. Elle met bas au printemps ; sa

portée n'est que de deux ou trois petits ; ils naissent les yeux fermés, et cependant grandissent en peu de temps ; elle leur apporte bientôt des oiseaux, des œufs, et les mene ensuite à la chasse avec elle. Les oiseaux connoissent si bien leurs ennemis qu'ils font pour la *marte* comme pour le renard, le même petit cri d'avertissement. Une preuve que c'est la haine qui les anime plutôt que la crainte, dit M. *de Buffon*, c'est qu'ils les suivent assez loin, et qu'ils font ce cri contre tous les animaux voraces et carnassiers, tels que le loup, le chat sauvage, la belette, et jamais contre le cerf, le chevreuil et le lievre.

Les *martes* sont aussi communes dans le nord de l'Amérique que dans le nord de l'Europe et de l'Asie : on en apporte beaucoup de fourrures du Canada ; mais les plus magnifiques viennent du pays de Kamtschatka, où les Naturels mangent la chair de cet animal qu'ils trouvent délicieuse.

Il ne faut pas confondre la *marte* dont nous parlons avec la *marte zibeline*, qui est un autre animal dont la fourrure est bien plus précieuse. La *zibeline* est noire, la *marte* n'est que brune et jaune. *Voyez* ZIBELINE. La partie de la peau qui est la plus estimée dans la *marte*, est celle qui est la plus brune et qui s'étend tout le long du dos jusqu'au bout de la queue.

MARTE DOMESTIQUE. C'est le nom que l'on donne souvent à la *fouine*. Voyez *ce mot*.

MARTE ZIBELINE. *Voyez* ZIBELINE.

MARTEAU, *Ostreum malleiforme*. Nom donné à une coquille bivalve du genre des *Huîtres*, et dont les replis, la longue queue et les deux parties d'en haut ont la figure d'un vrai marteau ou d'une petite enclume ou d'un T. L'extension de ses bras un peu pliés et contournés l'a fait appeler *crucifix* chez les Hollandois : sa couleur brune ou noire, qui tire sur le violet, est assez distinguée sur sa robe : l'intérieur de cette coquille est brillant et nacré. Malgré la bizarrerie des contours de ses deux valves, on est étonné de la justesse avec laquelle elles s'adaptent l'une à l'autre ; elle a cela de commun avec toutes les huîtres : sa charniere se trouve au milieu de la

valve inférieure, c'est une large dent triangulaire aplatie, chargée elle-même d'autres dents très-fines qui s'engrenent dans les petites cavités de la valve opposée : il y a encore une profonde échancrure dans les deux valves destinées à recevoir le ligament. Cette coquille nous vient des Indes. On voit dans le *Cabinet de Chantilly* un très-grand *marteau* tout blanc.

MARTEAU ou ZYGÈNE, *Libella piscis*, Salvian.; Willughb.; *Squalus* (*Zygæna*) *capite latissimo, transverso, malleiformi*, Linn., Arted.; *Zygæna*, Rondel.; à Rome, *Ciambetta;* en Angleterre, *Balance-fish.* Espece de *chien de mer* de la section de ceux qui ont une nageoire derriere l'anus et des trous aux tempes. La forme singuliere de la tête distingue essentiellement ce *chien de mer* de tous les autres. Le *marteau* ne doit pas être confondu avec le *pantouflier*, Voyez *ce mot.* Ce dernier ne se trouve que dans les mers de l'Amérique Méridionale; le *marteau* se pêche dans l'Océan et la Méditerranée, on le trouve aussi dans la mer des Indes : il parvient quelquefois à une grosseur considérable; il se plaît sur les fonds vaseux; il est d'une difformité effrayante, et se rend redoutable aux Mariniers; il attaque les plus gros poissons, même les *raies.* C'est, au rapport de *Forskal*, l'espece la plus vorace de ce genre; il fait dix ou douze petits à la fois : la couleur du dos est cendrée, celle du ventre est blanche.

La tête de ce *chien de mer* est plate et difforme, elle s'étend des deux côtés comme celle d'un marteau par rapport au manche : ses yeux, qui se trouvent placés aux deux extrémités sur le milieu, sont ronds, grands, rouges, étincelans; leur mouvement a quelque chose d'effrayant : sa large gueule est armée de plusieurs rangées de dents aiguës fort tranchantes et disposées comme le sont les dents d'une scie; cette gueule est placée de maniere qu'elle n'est point embarrassée par la longueur du museau, comme elle l'est dans plusieurs especes de *chiens de mer :* la langue est large et assez semblable à celle de l'homme : le corps qui est arrondi se termine par une grosse et forte queue divisée en deux lobes, dont l'inférieur

à peu d'étendue : sa peau est presque lisse, assez épaisse, grise et sans taches ; on distingue cinq évents ou boutonnieres de chaque côté : les nageoires sont grandes, fortes et cartilagineuses. Ce *chien de mer* s'élance sur sa proie avec une avidité extrême ; tout convient à sa voracité, sur-tout la chair humaine. Malgré sa vîtesse, sa force et la crainte du danger, les Negres l'attaquent volontiers ; ils le tuent fort adroitement, et avec encore plus de facilité lorsqu'il est très-grand, parce qu'il se remue alors bien plus difficilement. On en voit de la grandeur des cétacées moyens : on l'appelle à Marseille *pesce jouzou*, *poisson juif*, à cause de sa ressemblance avec l'ornement de tête que les Juifs de Provence portoient anciennement. La chair du *marteau* est dure et d'un goût désagréable. On la mange quelquefois après avoir été salée.

MARTEAU ou NIVEAU D'EAU DOUCE, *Libella fluviatilis*. On donne ce nom à une sorte d'insecte qui a quelque ressemblance avec le poisson de mer dont il est mention ci-dessus. Ce petit insecte est de la forme d'un T ou d'un niveau ; il a trois pieds de chaque côté ; sa queue finit en trois pointes vertes : cette queue, ainsi que ses pieds, lui servent à nager.

MARTELET. C'est le *martinet noir*.

MARTIN. C'est le *merle des Philippines*, de M. *Brisson*, pl. enl. 219. M. le Vicomte *de Querhoent* nous a mandé (en 1779) qu'on a donné ce nom, à l'isle de France, à un oiseau originaire du Bengale. Le *martin* est de la grosseur de notre merle, et il en a les caracteres génériques ; il a le bec et les pieds jaunes ; le bec arrondi et renflé à environ deux lignes de sa base, la partie supérieure un peu recourbée dans toute sa longueur ; l'œil jaune et noir, entouré d'une peau jaune de quelques lignes de largeur ; la tête et le cou d'un noir changeant : le dessus de la tête est plus foncé, et les plumes sont longues et étroites ; le dessus du corps est brun : les grandes pennes des ailes et de la queue sont noires, avec une grande tache ou bande blanche dans chaque aile ; celles de la queue sont bordées de blanc : la poitrine est d'un noir-

grisâtre ; le ventre, les côtés et les petites plumes du dessous de la queue sont blanches.

Ces oiseaux se sont prodigieusement multipliés à l'isle de France, depuis quinze ans qu'on les a apportés du Bengale. On a transporté aussi plusieurs fois quelques paires de ces oiseaux des Philippines à l'isle de Bourbon, et ils ont détruit presque entièrement les œufs des sauterelles qui, parvenues à l'état parfait, ravageoient les moissons avant leur arrivée. Les insectes font la principale nourriture du *martin*; il monte sur le dos des cochons et des bœufs pour y chercher la vermine, notammant les *karapacs*. Quelques voyageurs ont prétendu, mais à tort, que le *martin* se nourrit aussi de grains, de pois verts, et qu'il mange même les petits oiseaux au nid, qu'il s'établit quelquefois dans les colombiers où il fait du dégât. Cet oiseau est très-gai, chante souvent; son chant est varié et très-agréable : il a différens cris pour exprimer la colere, la crainte, etc. Élevé jeune dans l'état de domesticité, il s'apprivoise facilement : il apprend aisément à parler et en peu de temps; il contrefait le cri des animaux qu'il est à portée d'entendre; il est gesticulateur, mais il est assez difficile à élever. On voit quelquefois les *martins* se battre les uns contre les autres avec acharnement; la querelle n'est d'abord qu'un duel, mais bientôt toute la troupe se partage et prend part à la querelle : ils ont un endroit de prédilection dans chaque quartier, où ils se retirent tous les soirs dans des bambous touffus, à leur défaut dans des tamariniers : à mesure qu'ils arrivent à la couchée ils se mettent à chanter, ce qu'ils continuent tous ensemble jusqu'à la nuit fermée : ils recommencent même encore à diverses reprises, sur-tout lorsqu'il y a clair de lune, et ils ne partent point du gîte le matin sans avoir dit une petite chanson. Le mâle et la femelle sont toujours appariés et ne s'écartent point l'un de l'autre; leur plumage est à peu près le même : ils font deux couvées par an, dans des creux d'arbres, de rochers, communément sur le palmier *latanier*, sous les toits des maisons, dans les greniers et dans les colombiers, quand ils y trouvent accès; ce nid est

composé de paille et de quelques plumes, ils y pondent quatre à cinq œufs verts. Les petits ont dans le premier âge les couleurs qu'ils auront étant adultes, et les peres et meres ont pour eux l'attachement le plus vif.

Il est mention dans le *Voyage aux Indes et à la Chine, Tome II*, de trois autres *martins* : 1.° Le *martin brame*, nommé ainsi parce qu'il se tient sur les tours des Pagodes ; il se trouve à la côte de Coromandel et à celle de Malabar ; il est un peu plus gros que le moineau-franc. 2.° Le *petit martin* de Gingi ; on le trouve à la côte de Coromandel ; sa grosseur est à peu près celle de la grive commune ; il a, comme le précédent, une espece de huppe noire qu'il peut redresser à volonté. 3.° Le *martin-vieillard* de la côte de Malabar ; il n'est pas tout-à-fait si grand que le merle de Surate : l'espece de huppe est d'un gris-cendré, avec une raie longitudinale blanche dans le milieu.

Martin-pêcheur ou Alcyon des Modernes. Nom donné à un genre d'oiseaux très-beaux par leur plumage ; en voici les caracteres. Ces oiseaux sont assez mal proportionnés ; ils ont la tête fort grosse ; le bec très-long, très-gros et pointu ; les pieds petits et courts ; quatre doigts, celui du milieu des trois antérieurs étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisieme articulation, et au doigt intérieur jusqu'à la premiere ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon ; les ailes peu longues : beaucoup d'especes ont la queue fort courte, et les différentes nuances du bleu sont les couleurs dominantes de la plupart : ils habitent plus communément près des eaux douces et dans l'intérieur des terres que sur le rivage de la mer : leur nourriture consiste en poissons qu'ils enlevent au vol à l'instant où ils paroissent à la surface de l'eau. Ces oiseaux appartiennent en général aux pays chauds, et ne paroissent pas s'étendre au-delà des régions tempérées : on en connoît beaucoup d'especes différentes qui se trouvent en Asie, en Afrique et en Amérique, et il n'y a dans les différens pays de l'Europe que la même espece qui se

trouve dans nos contrées, et que nous décrirons la première.

Le MARTIN-PÊCHEUR, *pl. enl.* 77, ou MARTINET-PÊCHEUR, en latin *Ispida nostrâs aut Alcedo fluviatilis.* M. *de Buffon* dit que c'est le plus bel oiseau de nos climats, et qu'il n'y en a aucun en Europe qu'on puisse lui comparer pour la netteté, la richesse et l'éclat des couleurs; elles ont les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant de l'émail, le lustre de la soie : tout le milieu du dos, avec le dessus de la queue, est d'un bleu clair et brillant qui, aux rayons du soleil, a le jeu du saphir et l'œil de la turquoise; le vert se mêle sur les ailes au bleu, et la plupart des plumes y sont terminées et ponctuées par une teinte d'aigue-marine : la tête et le dessus du cou sont pointillés de même de taches plus claires sur un fond d'azur : la gorge est d'un blanc mêlé d'une légere teinte de roux; le devant du cou et le dessous du corps sont d'un marron-pourpre, plus clair et blanchâtre sur le milieu du ventre; il y a de chaque côté de la tête, entre l'œil et le bec, une tache rousse, et derriere l'œil deux bandes longitudinales, l'une rousse, l'autre d'un blanc-roussâtre : le bec est noir ainsi que les ongles; les pieds sont rouges; l'intérieur de la bouche de couleur safranée : la queue n'a que quinze lignes de longueur, le bec a près de deux pouces. Le *martin-pêcheur* n'est pas plus gros qu'une alouette; sa longueur totale est de six pouces et demi, et son envergure de dix.

Cet oiseau a le vol rapide et filé, mais il ne franchit ordinairement que des espaces de peu d'étendue; il aime à se percher à l'extrémité des branches qui pendent au-dessus des eaux : il se pose sur quelque terre où il attend patiemment dans sa station que le poisson se présente à la surface de l'eau, alors il part comme un trait, pousse un cri aigu de même que quand il poursuit sa femelle, et fond, en rasant la surface de l'eau, sur sa proie qu'il enleve et emporte aussi rapidement qu'il s'est abaissé : tantôt il saisit le poisson en travers, et tantôt de la tête à la queue; si la proie est petite, légere, il va se percher sur une branche près du rivage; si elle est plus volu-

mineuse, il va se poser à terre pour la retourner plus à son aise, en être maître plus facilement, et la meurtrir à coups de bec s'il est nécessaire.

Lorsque cet oiseau trouve un lieu commode, le long des berges qui sont à pic, sur le bord de quelque riviere, d'un canal, d'un vivier, où il se trouve des trous creusés de plus de deux pieds de profondeur, soit par des *rats d'eau* ou par les *écrevisses*, ou par les *hirondelles de rivage*, ou par des racines d'aune, ou par l'eau même, il s'y établit et y loge sa couvée; il ne quitte pas même ce lieu abrité quand on lui déniche ses petits : au besoin il rend ce trou plus profond au moyen de son bec; il en agrandit ou en diminue l'entrée en enlevant ou en y appliquant de la terre; il donne à son nid une figure ronde. Ces oiseaux, naturellement sauvages et qui cherchent les lieux peu fréquentés, s'apparient dès le mois de Mars; la ponte est de six à neuf œufs : on soupçonne qu'il y a une seconde ponte; c'est, dit-on, au commencement d'Août. Au reste, ces oiseaux ont fort à souffrir et des risques à courir, lorsque les grands froids sont de durée et que les eaux tant stagnantes que coulantes sont gelées à leur surface; le poisson ne paroît pas, et l'oiseau en quête se trouve souvent engagé entre deux glaçons flottans au point d'en être écrasé ou noyé. On prétend que la Nature lui a donné un avantage singulier : quand il a digéré la chair de sa proie, les arêtes, les écailles, les épines, les nageoires demeurent entieres et en pelotte dans son estomac, et il les revomit en une petite masse ronde, comme un oiseau de proie rend la curée des os et des plumes de l'oiseau qu'il a mangé.

Quoique cet *alcyon* se nourrisse de bon poisson, cependant on ne mange point sa chair, elle a un goût désagréable : lorsque les paysans le dénichent, ils le font sécher, moins à cause de la beauté ravissante de son plumage, que parce qu'ils prétendent que cet oiseau conservé et suspendu dans un garde-meuble en éloigne les teignes et toutes sortes d'insectes nuisibles. Sa chair, disent-ils, est incorruptible; je n'ai eu que trop fréquemment des preuves du

contraire, car tous ceux que j'avois fait préparer et que j'avois distribués dans ma collection d'oiseaux, ont été attaqués par les teignes et par les scarabées. Quelques personnes font sécher le cœur de cet oiseau, l'enferment dans un sachet et le suspendent au cou des enfans, dans l'intention de les préserver de l'épilepsie. Toutes les autres propriétés qu'on assigne à cet oiseau ne sont pas moins fabuleuses.

Il y a peu d'oiseaux à qui on ait donné autant de noms qu'à celui-ci : on l'a nommé *alcyon*, *tartarî* ou *tartarin*, *oiseau de glace*, *oiseau de Saint-Martin*, *pêcheur du Roi*, *drapier* ou *artre*, *meûnier*, *bleuet*, *pivert d'eau*, *pivert bleu*, *garde-boutique*, *pêche-véron*, *merle bleu* et *d'eau* ou *merlet-pêcheret*, *virevent* ou le *puant* des Matelots.

Le GRAND MARTIN-PÊCHEUR de la Nouvelle Guinée, *pl. enl.* 663. C'est l'oiseau le plus grand de son genre : il est long de seize pouces, et gros comme un choucas ; tout son plumage, excepté la queue, paroît lavé de bistre, bruni sur le dos et sur les ailes, légérement ondé de noirâtre sur le devant du corps et autour du cou qui est à fond blanchâtre ; la queue est d'un fauve-roux ondé de noir et blanche à l'extrémité ; le bec, légérement fléchi à la pointe, est orangé en dessous et noir en dessus.

M. *Sonnerat* a observé dans la même contrée un autre *martin-pêcheur* aussi gros que le précédent, mais dont l'iris, le bec et les pieds sont noirâtres ; le plumage est noir et pointillé de blanc. *Voyage à la Nouvelle Guinée*, pl. 107.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à bec blanc*. C'est le *martin-pêcheur bleu* d'Amérique, de M. *Brisson*. D'après *Seba*, la tête, le dessus du cou et les côtés sont d'un rouge-bai teint de pourpre ; les pennes de l'aile sont cendrées ; leurs couvertures et le dos sont d'un très-beau bleu ; la queue est d'un bleu-violet en dessus, cendrée en dessous : tout le reste du plumage inférieur est d'un jaune clair ; le bec blanchâtre ; sa taille est petite.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à coiffe noire*. C'est le *martin-pêcheur* de la Chine, *pl. enl.* 673. Il est un peu plus gros que le *martin-pêcheur-pie*. La tête est d'un noir

foncé ; le plumage supérieur, d'un bleu d'azur ; les ailes sont terminées de noir bordé de blanchâtre, et leurs couvertures offrent une large plaque de noir ; le plumage inférieur est sur le devant d'un beau blanc, et cette couleur fait au bas du cou un large demi-collier entre le noir de la tête et le bleu du dos ; tout le reste du dessous du corps est d'un fauve lavé de roussâtre : le bec est rouge ; les pieds sont d'un brun-jaunâtre.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à collier blanc*, des Philippines. M. *Sonnerat* dit (*Voyage à la Nouvelle Guinée*) qu'il est un peu moins gros qu'un merle ; le plumage supérieur est d'un bleu-verdâtre ; l'inférieur est d'un beau blanc ; au bas du dessus du cou est un demi-collier blanc ; le bec et les pieds sont noirâtres.

M. *Brisson* fait mention d'un *martin-pêcheur à collier*, des Indes, *Ispida Indica torquata*, dont la tête, le dessus du cou, le dos et les plumes scapulaires sont d'un blanc éclatant ; le croupion et les couvertures du dessus de la queue, d'un vert brillant ; une bande blanche et une roussâtre sur chaque côté de la tête ; le reste du plumage inférieur est plus ou moins roux : les ailes et la queue sont bleues en dessus, noirâtres en dessous ; le haut du cou offre un collier blanc ; le bec est gris, noirâtre à son extrémité ; les ongles sont noirâtres ; les pieds, gris.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à front jaune*. C'est le *martin-pêcheur à collier* de Bengale, de M. *Brisson*, d'après *Albin*. Il est de la grandeur de notre *martin-pêcheur*. La tête offre sur le devant une tache jaune, le reste de cette partie est d'un rouge sombre ; une bande noire et une d'un bleu terne sur chaque joue : le plumage supérieur est en partie bleu et en partie d'un rouge foible ; la gorge est blanche ; il y a un demi-collier de cette couleur, mais étroit, sur le cou ; le dessous du corps est d'un beau jaune ; les ailes sont grises ; le bec, les pieds et les ongles d'un beau rouge.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à gros bec*. C'est le *martin-pêcheur* du cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 590. Il est de la grosseur d'un merle. Le bec est rouge, mais noirâtre à la pointe ; les pieds et les ongles sont

rouges : sa longueur totale est de quatorze pouces ; le bec seul est long de près de trois pouces et demi, et il a près d'un pouce d'épaisseur à sa base : le dessus de la tête est d'un cendré nué de fauve : le plumage supérieur est d'un bleu-verdâtre ou d'aigue-marine, mais plus clair et plus brillant sur la queue ; l'inférieur est fauve.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à longs brins*. C'est le *martin-pêcheur* de Ternate, *pl. enl.* 116. Il est non-seulement remarquable par l'éclat de ses couleurs, mais encore par deux plumes ou brins qui dépassent de quatre pouces le reste de sa queue : cet oiseau est à peu près de la grosseur de l'étourneau. La tête, le dessus du cou, le haut du dos, les plumes scapulaires et l'extérieur des pennes des ailes sont d'un bleu éclatant ; tout le reste du plumage est d'un blanc légèrement nué de rose : la queue est étagée et composée de dix plumes ; les deux brins longs sont terminés par de longues barbes qui forment à leur extrémité un épanouissement en forme de spatule ; ces brins sont marqués de bleu et de blanc : le bec est d'un rouge-orangé ; les pieds et les ongles sont rougeâtres. Il y a des variétés dans cette espece, car il y en a dont les plumes latérales de la queue et les scapulaires sont bordées de brun ; cette différence n'indiqueroit-elle pas le sexe ou l'âge ?

Le MARTIN-PÊCHEUR *à tête bleue*. C'est le *martin-pêcheur* du Sénégal, *pl. enl.* 356. Il n'a guere, dit M. *de Buffon*, que quatre pouces de longueur : tout le plumage inférieur est d'un beau roux, excepté la gorge qui est blanche ; le supérieur est d'un beau bleu d'outremer, mais plus clair et verdoyant sur la tête ; les grandes pennes sont noirâtres : le bec a treize lignes de longueur. Ce *martin-pêcheur* se trouve aussi à Madagascar.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à tête et cou couleur de paille*. C'est le *martin-pêcheur* de Java, *pl. enl.* 557. Sa longueur est d'un pied : tout le dessous du corps est, ainsi que la tête et le cou, d'une couleur de chamois claire ; il y a quelques mouchetures d'un brun-noirâtre au bout des plumes de la tête ; tout le reste du plumage supérieur est d'un bleu-verdâtre, mais presque

blanchâtre au dos et au croupion ; au bas du cou est un demi-collier d'un bleu-vert : il a le bec rouge, les pieds bruns, les ongles noirs.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à tête grise*, du Sénégal, *pl. enl.* 594. C'est le *grand martin-pêcheur* du Sénégal, de M. *Brisson*. Il est un peu plus petit que l'étourneau : sur chaque joue est une raie noire ; le plumage supérieur est d'un bleu d'aigue-marine ; l'inférieur est blanc, les couvertures et le bout des ailes sont noirs ; le bec est rouge en dessus, mais le dessous est noir, ainsi que les ongles et les pieds.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à tête verte*, du cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 783, *fig.* 2. C'est à l'isle de Borneo, l'une des Moluques, et non au cap de Bonne-Espérance, que M. *Commerson* a observé cet oiseau. Le dessus de sa tête offre une calotte verte bordée de noir : le dos est vert ; les ailes et la queue sont couleur d'aigue-marine : tout le plumage inférieur est blanc, excepté le dessous de la queue qui est noirâtre, ainsi que le bec et les pieds.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à trois doigts*, de l'isle de Luçon. M. *Sonnerat* (*Voyage à la Nouvelle Guinée*) dit qu'il n'a que trois doigts, deux en avant, un en arriere : (on connoît aussi un *pic* et une *caille* à trois doigts. M. *Vosmaer* avoit déjà fait connoître un *alcyon* des Indes à trois doigts, et dont le plumage se rapporte un peu à celui du *martin-pêcheur* dont il est ici question) : le plumage supérieur est couleur de lilas foncé, l'inférieur est plus ou moins blanc ; le bec est d'un rouge de carmin affoibli, les pieds sont rougeâtres. M. *Sonnerat* fait mention d'un *grand martin-pêcheur* de l'isle de Luçon ; il est de la grosseur du merle, brun sur le corps, bleu aux ailes et à la queue ; les pennes sont terminées de noir ; tout le reste est blanc, varié de traits bruns.

Le MARTIN-PÊCHEUR *à queue d'hirondelle*, d'Edwards. *Voyez* JACAMAR A LONGUE QUEUE.

Le MARTIN-PÊCHEUR *bleu et noir*, du Sénégal ; *pl. enl.* 356. Ce sont les grandes pennes et les couvertures du dessus des ailes et les plumes scapulaires qui ont la couleur noire ; le reste du plumage supérieur est d'un bleu plus ou moins foncé : la gorge

est d'un gris-blanc ; le reste du dessous du corps est roussâtre : le bec et les pieds sont d'un rouge terne.

Le MARTIN-PÊCHEUR *bleu et roux*. C'est le *grand martin-pêcheur* de Madagascar, *pl. enlum.* 232. Il est moins fort que le *martin-pêcheur* de la Nouvelle Guinée. La gorge est d'un blanc-jaunâtre ; le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les ailes et les couvertures du dessus de la queue sont d'un bleu d'aigue-marine brillant ; les couvertures du dessus des ailes sont d'un noir-violet : tout le reste du plumage est de couleur marron plus ou moins foncé ; les ongles sont bruns ; le bec et les pieds, rouges. On distingue deux variétés de ce *martin-pêcheur* : L'une représentée, *pl. enl.* 894, sous le nom de *martin pêcheur de la côte de Malabar* ; c'est le *grand martin-pêcheur de Bengale*, de M. *Brisson* : le devant du cou et de la poitrine sont d'un blanc pur ; le reste du plumage comme ci-dessus, ainsi que la taille. L'autre est le *martin-pêcheur de Smyrne*, de M. *Brisson*, d'après *Albin* ; il est seulement plus petit.

Le MARTIN-PÊCHEUR du Sénégal, appelé *crabier*, pl. enl. 334. Il paroît que c'est le même oiseau dont parle le Capitaine *Cook* ; il dit qu'il vit aux isles du Cap-Vert, et se nourrit de crabes de terre. Sa longueur est d'un pied ; le plumage supérieur est d'un bleu d'aigue-marine, mais les couvertures des ailes et le bout des pennes sont noirs : la queue est bleue ; tout le plumage inférieur est d'un fauve clair ; il y a un trait blanc au-dessus de l'œil, et un noir au-dessous ; le bec et les pieds sont rouges. Le *martin-pêcheur du Sénégal*, de M. *Brisson*, est le *baboucard*. Voyez *ce mot*.

Le MARTIN-PÊCHEUR de Bengale (petit), de M. *Brisson*. C'est le *martin-pêcheur des Indes*, d'Edwards : il n'est pas plus gros qu'un todier. Le plumage supérieur est d'un bleu d'aigue-marine ; l'inférieur est d'un brun sombre ; le bec et les pieds sont d'un rouge-brun ; l'œil a une tache rousse en avant et une autre en arriere. Le mâle est un peu plus grand, et ses couleurs bleues sont verdâtres.

Le MARTIN-PÊCHEUR de Cayenne. C'est le *taparara*. Voyez *ce mot*.

Le MARTIN-PÊCHEUR de l'Amérique, d'*Edwards*. Voyez JAGUACATI.

Le MARTIN-PÊCHEUR des Indes, de M. *Brisson*. Le dessus de la tête, des ailes et de la queue sont ainsi que la gorge d'un bleu éclatant; tout le plumage supérieur du corps est d'un vert brillant; l'inférieur est roux : il y a une tache blanche au-dessus de l'œil, et une rousse au-dessous : le bec, les pieds et les ongles sont rouges.

Le MARTIN-PÊCHEUR du Brésil. C'est le *gip-gip*. Voyez *ce mot*.

Le MARTIN-PÊCHEUR *huppé*, du cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 679. Tout le plumage supérieur est varié de mouchetures blanches sur un fond gris-noirâtre; l'inférieur est d'un blanc-gris et plus ou moins tacheté de brun; les côtés sont roussâtres : le bec est noirâtre, les pieds sont d'un brun-jaunâtre. On trouvera au *mot* JAGUACATI ce qui concerne les *martins-pêcheurs huppés* de la Caroline, de la Louisiane, de Saint-Domingue et du Brésil : Voyez l'*art.* VINTSI, pour ceux de l'isle de Luçon, des Indes et des Philippines; et l'*article* ALATLI, pour celui du Mexique. On a encore représenté, *pl. enl.* 716, un autre *martin-pêcheur huppé*, du cap de Bonne-Espérance; c'est le *martin-pêcheur-pie*, ou le *martin-pêcheur blanc et noir* de MM. *Brisson* et *Edwards*. Il est moins gros que le précédent, même un peu moins qu'un merle : tout le plumage inférieur est d'un blanc pur et sans taches; tout le supérieur et les côtés sont variés de noir sur un fond blanc; le bec, les pieds, les ongles, noirs. Cette espece se trouve dans plusieurs pays très-éloignés les uns des autres : elle a été observée au Sénégal, à Smyrne, en Chine, et enfin à la Jamaïque : c'est l'*Ispida ex atro et albo varia*, de *Ray*.

Le MARTIN-PÊCHEUR *pourpré*. C'est le *martin-pêcheur* de Pondichéry, *pl. enl.* 778. Ce charmant oiseau n'a que cinq pouces de longueur; la tête, le croupion et le dessus de la queue sont d'un jaune-aurore, changeant et nué de pourpre et de bleu : tout le reste du plumage supérieur est glacé d'un bleu d'azur sur un fond d'un noir velouté; l'inférieur est d'un roux-doré, mais la gorge est blanche : il y a derriere l'œil deux

taches, l'une lilas et l'autre d'un bleu d'émail; le bec et les pieds sont rouges.

Le MARTIN-PÊCHEUR *roux*, de Madagascar, *pl. enl.* 778. La longueur totale de cet oiseau, la couleur du bec, des ongles et des pieds, comme dans le précédent; tout le plumage supérieur est roux, l'inférieur est blanc, mais nué de roux au ventre; les pennes de la queue et des ailes sont noirâtres.

Le MARTIN-PÊCHEUR *tacheté*, du Brésil. *Voyez* MATUITUI.

Le MARTIN-PÊCHEUR *vert et blanc* de Cayenne, *pl. enl.* 591. Il est un peu moins gros que notre *martin-pêcheur*, mais sa queue est un peu plus longue: la tête et le haut du cou sont d'un vert foncé, le reste du plumage supérieur est d'un vert-noirâtre: il y a au bas du cou un filet blanc en forme de demi-collier, et sur les ailes quelques mouchetures blanches: la gorge est d'un blanc sale, d'un roux-doré dans le mâle; le reste du dessous du corps est d'un beau blanc, varié de mouchetures vertes, surtout sous la queue et à la poitrine; le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

Le MARTIN-PÊCHEUR *vert et orangé*, d'Edwards. C'est le *petit martin-pêcheur vert* de Cayenne, *pl. enl.* 756. C'est le plus petit des oiseaux de ce genre en Amérique; il n'a pas cinq pouces de longueur: son bec est noirâtre, mais rougeâtre à la base inférieure; les pieds le sont aussi; les ongles sont noirs: tout le plumage supérieur est d'un vert foncé, mais pointillé de quelques traits roussâtres sur les pennes des ailes: au bas du cou, dans le mâle, regne un demi-collier étroit, d'un roux-doré; la gorge, le devant du cou et les côtés sont roussâtres; sur la poitrine est une bande verte; le reste du plumage inférieur est blanc: la femelle a la poitrine d'un roux-orangé.

Le MARTIN-PÊCHEUR *vert et roux* de Cayenne, *pl. enl.* 592. Il est très-commun à la Guiane et est à peu près de la grosseur de notre *martin-pêcheur*, mais il a le bec et la queue plus longs: le bec est noir et touché de blanc; les pieds sont grisâtres; les ongles, noirs: le plumage supérieur est d'un vert

sombre, pointillé de blanc sur les ailes, sur la queue et entre l'œil et le bec; le dessous du corps est d'un roux foncé : le mâle a sur le haut de la poitrine une bande demi-circulaire, blanche, variée de vert, et sur le bas du cou un demi-collier très-étroit, d'un roux-doré.

Le MARTIN-PÊCHEUR *violet* des Indes. M. *Sonnerat* (*Voyage aux Indes et à la Chine*,) dit qu'il se trouve à la côte de Coromandel. Il est de la grosseur du merle : le plumage supérieur est couleur de lilas-rougeâtre changeant en violet; une bande d'un blanc-bleuâtre coupe le croupion; le dessous du corps est d'un roux clair; la gorge, blanche : l'iris, le bec et les pieds sont rougeâtres.

MARTINET. Nom donné à plusieurs especes d'*hirondelles*. Le *grand martinet* des *pl. enl.* ou *martinet noir* est notre *grande hirondelle;* le *petit martinet* ou *martinet à cul blanc* est l'*hirondelle de fenêtre à cul ou croupion blanc;* le *martinet couleur de pourpre* de la Caroline est une variété de l'*hirondelle bleue* de la Louisiane. *Voyez à l'article* HIRONDELLE. Voici la description des autres *martinets :*

MARTINET (grand) *à ventre blanc*. C'est la *grande hirondelle* d'Espagne de M. *Brisson;* le *grand martinet* ou *hirondelle* d'*Edwards*. Il s'est trouvé à Gibraltar; mais il est connu dans plusieurs autres pays, et en particulier en Savoie où il arrive au commencement d'Avril : il vole d'abord, et pendant près de trois semaines, au-dessus des rivieres et des marais, puis il gagne les hautes montagnes : il se tient à une hauteur encore plus grande que le *martinet noir;* l'espece n'en est pas nombreuse : l'instant de son départ dépend de la température de la saison dans le climat. Cet oiseau est plus gros du double que le *martinet noir;* le plumage supérieur est d'un brun sombre, mais moins foncé sur le dos et le croupion; l'inférieur est blanc avec des taches brunes sur les côtés : la poitrine est divisée par une zone de cette derniere couleur, variée de quelques taches noires : la queue est peu fourchue; le bec, les doigts et les ongles sont noirs; le duvet qui couvre les pieds est d'un gris-brun.

MARTINET *à collier blanc* de Cayenne, *pl. enl.* 725, *fig.* 2. Il est de la grosseur de l'*hirondelle de fenêtre* : tout son plumage est d'un noir de velours sur le corps, et d'un noir foncé, mais sans lustre, sur les ailes et la queue ; un petit trait blanc regne sur chaque côté de la tête ; la gorge et le cou sont d'un beau blanc, et cette derniere couleur en s'étendant sur le bas des joues et sur le haut du cou, forme un collier étroit : la queue est fourchue ; le duvet des pieds et des doigts est noir, ainsi que le bec et les ongles : ce *martinet* niche dans l'intérieur des maisons. M. *de Montbeillard* décrit son nid dans les termes suivans : « Ce nid a la forme d'un cône tronqué ; l'une des » bases a cinq pouces de diametre et l'autre trois » pouces ; sa longueur est de neuf pouces ; il adhere » par sa grande base ; la cavité est partagée oblique- » ment, depuis la moitié de sa longueur, par une » cloison qui s'étend sur l'endroit où reposent les » œufs, c'est-à-dire près de la base : près de cet » endroit est un petit amas d'ouate d'apocin bien » molle, qui forme une espece de soupape, et semble » destiné à garantir les petits de l'air extérieur ».

MARTINET (grand) de la Chine. Il a presque un pied de longueur : le sommet de la tête est d'un roux clair ; la gorge, blanche ; le reste du plumage supérieur, brun ; celui de l'inférieur est d'un gris-roussâtre fort clair : chaque joue est marquée d'un trait longitudinal brun ; le bec, les pieds et l'iris sont d'un gris-bleuâtre. *Voyage aux Indes et à la Chine.*

MARTINET NOIR (petit). C'est le *martinet de Saint-Domingue*, de M. *Brisson* ; le *martinet de la Louisiane*, pl. enlum. 725, fig. 1 ; et l'*hirondelle de la Guiane*, (*Mémoires sur Cayenne*). Ce *martinet* est à peu près de la grosseur de l'*hirondelle de cheminée* ; sa longueur est de près d'un demi-pied ; son envergure est de quinze pouces et demi ; les ailes pliées dépassent la queue d'un pouce deux lignes : tout son plumage est noirâtre ; la queue, très-peu fourchue ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs. Dans la Guiane, il n'habite que les savannes seches et arides qui sont dans l'intérieur des terres ; il est souvent perché sur les arbres secs ; il creuse dans la terre un trou d'un

demi-pied de longueur, dont l'entrée est étroite ; sa femelle y pond, et ils y élevent en commun leurs petits. Ce *petit martinet noir* n'est que de passage à la Louisiane ; il habite constamment les deux autres contrées dont la température lui fournit toujours la nourriture convenable.

MARTINET NOIR (le grand) *à ventre blanc.* C'est l'*hirondelle d'Amérique* des *pl. enl.* 545, *fig.* 1 ; l'*hirondelle* de Saint-Domingue, de M. *Brisson.* Sa grosseur est celle de l'*hirondelle de cheminée :* sa longueur est de sept pouces et son envergure de plus de quatorze pouces ; ses ailes pliées égalent la longueur de sa queue : tout son plumage, dit M. *Mauduyt*, est d'un noir qui tire sur la couleur de l'acier poli, excepté le ventre et les couvertures du dessous des ailes, qui sont blancs ; le bec, les ongles et les pieds sont bruns ; la queue est très-peu fourchue. Le Pere *Feuillée* dit que cette espece de *martinet* est commune aux Antilles, dans les mois de Mai, Juin et Juillet ; il compare son chant à celui de l'alouette.

MARTINET NOIR ET BLANC *à ceinture grise.* C'est la *grande hirondelle* du Pérou, de M. *Brisson.* Il est à peu près de la grosseur de l'*hirondelle de cheminée :* la tête, la gorge et le cou sont d'un gris clair ; le reste du plumage supérieur est noir ; celui de l'inférieur est d'un blanc éclatant, il y a cependant une bande ou ceinture transversale sur le ventre d'un cendré clair ; cette derniere couleur est aussi celle des pennes des ailes et de la queue ; elles sont bordées de gris-jaunâtre ; le bec et les pieds sont fort courts et noirs.

MARTINET-PÊCHEUR. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MARUM, *Marum.* Est le nom que l'on donne à deux genres de plantes, dont l'une est le vrai *marum* ou *marum de Cortusus*, et l'autre est le *marum-mastic.*

Le VRAI MARUM ou MARJOLAINE DE CRÈTE, *Marum Cortusi*, est une plante aromatique de la famille des *Chamædris* ou *Germandrées* : c'est le *Chamædris maritima, incana, frutescens, foliis lanceolatis*, Tourn. Inst. 205 ; J. B. 3, 242 ; *Marum Syriacum vel Creticum*, Park. Theatr. 13 ; *Teucrium maritimum, Teucrium Marum*, Linn. 788. Nous l'avons rencontrée en abondance dans la Provence, notamment aux isles

d'Hieres, dans celle qui est appelée *Porte-Croix*, autour de Toulon et dans les environs de Grasse; elle croît aussi en Espagne, dans le royaume de Valence : elle est de la hauteur d'un pied; sa racine est fibreuse; ses tiges sont ligneuses, rameuses, grêles, blanches et velues comme celles du thym : ses feuilles sont pétiolées, petites, semblables à un fer de lance, approchantes de celles du serpolet, blanchâtres ou un peu cotonneuses en dessous, d'une saveur fort âcre et d'une odeur fort aromatique; étant froissées, elles font souvent éternuer : ses fleurs, qui sont entiérement semblables à celles de la germandrée, naissent des aisselles des feuilles; elles sont purpurines, tournées toutes d'un même côté; leur calice est très-cotonneux; il leur succede à chacune quatre semences arrondies, renfermées dans une capsule qui servoit de calice à la fleur.

On cultive aussi cette plante vivace dans nos jardins; mais quand on en a en petite quantité, on est obligé de l'entourer d'une cage ou d'un treillage fermé, à cause de son odeur qui attire les chats de toutes parts : elle les rend comme insensés et leur donne les ardeurs de la lubricité la plus forte; ils mordent le *marum*, ils s'y frottent, passent, repassent et se roulent dessus, l'humectent de leur salive et même de leur semence, et détruisent la plante en peu de temps. On a remarqué que dans les climats tempérés, même froids, cette plante n'attire pas autant ou n'agace pas aussi vivement les nerfs de ces animaux. M. le Vicomte *de Querhoent*, habitant du Croisic en Bretagne, a une bordure très-longue de *marum* dans un de ses jardins très-fréquenté par les chats, et ils ne l'endommagent aucunement.

Ce *marum* qui croît dans les pays Méridionaux ne nous parvient qu'entiérement desséché. Cette plante étant distillée avec de l'eau comme les plantes aromatiques, fournit abondamment une huile essentielle qui tient en Hollande un des premiers rangs parmi les céphaliques, les carminatifs, les antiscorbutiques, les antiparalytiques et les remedes hystériques. La poudre ou l'infusion du *marum* produit, quoique plus lentement, ces mêmes effets; elle excite prodigieusement

à l'amour et convient singuliérement dans les maladies de nerfs : nous avons l'expérience de cette derniere propriété sur nous-mêmes.

La poudre de feuilles du *marum* mêlée et prise par le nez avec le tabac, fortifie et purge le cerveau, et rétablit l'odorat.

Le MARUM MASTIC ou MARJOLAINE d'Angleterre, *Sampsucus sive marum mastichen redolens*, C. B. Pin. 244 ; *Thymbra Hispanica, Majoranæ folio*, Tourn. Inst. 197 : est doué d'une odeur assez désagréable ; il vient de lui-même dans les pays chauds : nous l'avons rencontré dans une terre seche et pierreuse à l'adossement Sud du Canigou dans les Pyrenées. Plusieurs Particuliers en Espagne le cultivent volontiers dans leurs jardins. Cette espece de *marum* est une petite plante ligneuse comme la marjolaine, très-ramifiée et haute de deux pieds : ses racines sont ligneuses et fibrées : ses feuilles sont assez semblables à celles du serpolet, d'une saveur âcre, d'une odeur de mastic ; près du sommet des rameaux sont de petites têtes cotonneuses, qui les embrassent en maniere d'anneaux : il en sort de petites fleurs blanchâtres, semblables, ainsi que les graines, à celles du thym.

On attribue à cette sorte de *marum* les mêmes vertus qu'au précédent, mais on en fait plus rarement usage : on préfere même la premiere espece dans la dispensation des trochisques d'*Hédicroi*, qui entrent dans la grande thériaque.

MASCARET ou BARRE. Se dit du reflux ou de la premiere pointe du flot, qui, près de l'embouchure des rivieres, fait monter le courant et le repousse vers sa source. *Voyez à l'article* MER.

MASCARIN, *pl. enl.* 35. C'est le *perroquet mascarin* de M. Brisson, *Psittacus mascarinus*. Il est naturel à l'Isle-Bourbon, et un peu plus gros que le *perroquet cendré* de Guinée appelé *jaco*. Son nom lui vient, dit M. *de Buffon*, de ce qu'il porte autour du bec une sorte de masque noir qui engage le front, la gorge et le tour de sa face. Son bec est rouge ; une coiffe grise couvre le derriere de la tête et du cou ; tout le corps est brun : les pennes de la queue,

brunes aux deux tiers de leur longueur, sont blanches à l'origine ; celle des ailes sont entiérement brunes : la peau nue qui entoure les yeux et s'étend jusqu'à la base du demi-bec supérieur, est d'un beau rouge : les pieds sont couleur de chair-pâle ; les ongles, gris-bruns.

M. *Brisson* fait mention d'un *perroquet tout brun*, y compris la membrane qui entoure les yeux. Il est un peu moins grand que le *jaco ;* il paroît être une espece intermédiaire entre le *vaza* et le *mascarin.*

MASLAC. *Voyez* BANGUE.

MASQUAPENNE. C'est une racine de Virginie, qui est rouge comme du sang et dont le suc sert aux habitans pour peindre leurs armes et leurs meubles. Nous ne savons à quelle sorte d'arbre cette racine appartient.

MASSE AU BEDEAU. *Voyez* ROQUETTE DES CHAMPS.

MASSE D'EAU ou MASSETTE. *Voyez* ROSEAU appelé *masse d'eau.*

MASSICOT. C'est une chaux de plomb d'une couleur plus ou moins jaune ; elle est d'usage en peinture. *Voyez* PLOMB.

MASSUE DES SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE. *Voyez* MABOUJA.

MASTIC. *Voyez au mot* LENTISQUE. On trouve chez les Epiciers une matiere pierreuse que l'on appelle *colle à pierre* ou *gros mastic :* c'est un composé de brique réduite en poudre et incorporée dans de la poix résine et de la cire ou de la colle-forte liquéfiées. On joint à ce mélange quelque couleur qui convienne à l'usage que l'on veut en faire. Ce *mastic* sert à rejoindre les marbres cassés ou écorchés : on l'emploie aussi pour remplir les crevasses des gouttieres. Les Lapidaires s'en servent pour assujetir les pierres quand ils les taillent.

MATAGESSE. C'est la *pie-grieche.* Voyez *ce mot.*

MATELOT. C'est l'*hirondelle à croupion blanc.*

MATETÉ. *Voyez à l'article* MANIHOT.

MATGACH. Nom que les Tartares donnent au *saïga* mâle. Voyez *ce mot.*

MATIN, *Canis villaticus.* Nom d'une grande et forte race de chiens. *Voyez à l'article* CHIEN.

MATO,

MATO. Espece de *mangoustan* sauvage de l'Amérique, moins beau que celui des Indes Orientales. *Voyez* MANGOUSTAN.

MATOU, *Silurus catus*, Linn.; *Bagre secunda species*, Marcgr. Poisson du genre du *Silure*. Selon *Catesby*, il vit également dans l'eau douce et dans l'eau salée, et on le trouve dans presque toutes les rivieres de l'Amérique Septentrionale; cet Auteur ajoute qu'il mange les poissons, même ceux de son espece. Sa chair est assez estimée, et elle a le goût de celle de l'anguille. Ce poisson a quelquefois jusqu'à deux pieds de long : les yeux sont petits, d'un jaune d'or : l'ouverture de la gueule est très-ample et capable, dit *Catesby*, de recevoir un poisson aussi gros que lui : il a huit barbillons, dont deux, très-alongés et charnus, sont situés auprès des yeux; deux autres, moins grands, sont au-dessous de ces organes, et les quatre autres sont attachés à la levre inférieure : la premiere nageoire dorsale est terminée en pointe et garnie de six rayons, dont le premier épineux; la seconde dorsale est d'une substance charnue : les pectorales ont chacune onze rayons, dont le premier épineux; les abdominales en ont huit; (*Linnæus* n'en a observé que six sur un individu qu'on lui avoit apporté des mers d'Asie;) celle de l'anus en a vingt; celle de la queue, qui est petite et fourchue, en a dix-sept : le corps est dénué d'écailles, d'un brun-noir sur le dos, et d'une couleur de chair pâle sur le ventre.

MATOU, *Felis mas*. C'est le nom du *chat* mâle. *Voyez ce mot*.

MATRICAIRE ou ESPARGOUTTE, *Matricaria vulgaris seu sativa*, C. B. Pin. 133; *Matricaria vulgò minus Parthenium*, J. B. 3, 129; Linn. 1255; *Arthemisia tenuifolia*, Tabern. Icon. 8. Plante qui croît en terre grasse dans les jardins et dans les terres fortes des champs, même dans les décombres. Sa racine est vivace, blanche et fibreuse; elle pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux pieds, grosses, droites, roides, cannelées, branchues, remplies d'une moëlle fongueuse : ses feuilles sont nombreuses, d'un vert gai, d'une odeur forte, ailées, placées sans

ordre, composées de pinnules ou découpures un peu obtuses : ses fleurs naissent par bouquets aux sommités des branches, et sont radiées comme celles de la camomille ; les rayons sont blancs et le disque est jaune : ces fleurs sont portées sur des pédicules rameux, disposés en corymbe : le calice est hémisphérique, formé de plusieurs rangs d'écailles à rebord membraneux ; le placenta est ras : il succede à ces fleurs des semences oblongues, cannelées et sans aigrettes.

Toute cette plante a une odeur forte, désagréable, et tient un rang distingué parmi les hystériques ; elle est sur-tout recommandée pour les lochies retardées et les regles douloureuses : elle produit utilement tout ce que les amers et les carminatifs peuvent procurer : son suc exprimé chasse les vers. La *matricaire*, ainsi que la maroute, est un bon préservatif contre l'approche des abeilles et des cousins ; car ces insectes n'en peuvent supporter l'odeur : ainsi les personnes pléthoriques, qui sont sujettes à la visite de ces importuns, feront très-bien de se munir d'un bouquet de cette plante lorsqu'elles se promeneront dans les jardins. La *matricaire* est une des quatre fleurs carminatives. L'infusion de cette plante paroît être très-salutaire dans les maladies des bêtes à cornes et lorsqu'elles ont de la disposition à être attaquées de pourriture.

Il y a la *matricaire* à fleurs doubles et fistuleuses que l'on cultive dans les jardins des Fleuristes ; elle fleurit deux fois l'an, si l'on a l'attention de la tondre lorsque sa premiere fleur est passée : *an Matricariæ vulgaris, petalis marginalibus planis, discoïdibus fistulosis ?* H. L. B. 493.

MATRICE, *Matrix*. On donne ce nom aux enveloppes des cristaux et d'autres pierres, et à celles des minéraux et des métaux : on le donne aussi à cette partie charnue des femelles des animaux vivipares, destinée par la Nature à recevoir, à élaborer, à perfectionner, ou tout au moins à retenir et à loger la matiere séminale et l'embryon. *Voyez* ces détails sur la conception, et de quelle maniere l'enfant se nourrit dans la *matrice* jusqu'au temps de la délivrance, *à la suite du mot* HOMME.

Les *matrices métalliques* qui renferment les minieres des métaux, sont ordinairement des corps pierreux ou solides, et qui paroissent être le laboratoire souterrain où se combinent les métaux, tant purs que minéralisés. *Hoffmann* prétend que ces *matrices* existoient avant la formation des métaux qui s'y sont préparés et logés. *Stahl* doute de cette préexistence, parce que ces *matrices*, selon lui, sont trop compactes pour pouvoir être pénétrées par les exhalaisons ou vapeurs minérales, qui doivent les féconder en les pénétrant. Peut-être étoient-elles plus poreuses et moins dures avant d'avoir été pénétrées par les vapeurs et remplies des filtrations minérales. M. *Bertrand* dit que les *matrices* les plus ordinaires des métaux sont des fossiles et des minéraux qui ont déjà des parties élémentaires des métaux : il y a, dit-il, des *matrices* générales comme il y en a de particulieres.

Les générales sont les fentes et les filons qui croisent les couches de roche des montagnes. *Voyez les mots* FENTES *et* FILONS.

Les salbandes ou lisieres qui soutiennent les filons doivent encore être envisagées comme autant de *matrices*. Là se déposent peu à peu les molécules métalliques qui circulent avec les vapeurs humides, ou qui s'élevent par les exhalaisons souterraines. Les lisieres les plus molles, comme le spath, dit toujours M. *Bertrand*, étant les plus pénétrables, deviennent aussi ordinairement les plus riches en métaux. Si les lisieres sont dures, comme le quartz, la pierre de corne, les cristaux de montagne, alors les particules métalliques sont entraînées ailleurs, ou bien elles s'attachent à la surface des corps moins pénétrables. Peut-être y a-t-il certaines terres ou pierres qui sont plus disposées à recevoir telle ou telle espece de métal, ce qui produiroit alors des *matrices* particulieres. Ces *matrices* sont souvent molles et peu compactes avant de recevoir les exhalaisons : elles se durcissent concurremment avec les particules métalliques. Ces *matrices* paroissent aux Minéralogistes très-utiles pour la formation et la conservation des métaux, parce qu'elles les retiennent dans leur sein et les préservent de l'action de l'air, de l'eau et de

la chaleur ; moyens suffisans pour décomposer, altérer et enlever la mine. Enfin ces *matrices* servent souvent d'intermede pour la fonte et la purification des métaux mêmes. Sur la formation des mines ou métaux on peut consulter *Stahl* dans son *Specimen Beccherianum ; Neumann*, dans sa *Chimie pharmaceutique ; Henckel*, dans plusieurs Ecrits ; *Hoffmann*, dans sa *Dissertation sur les* matrices *des métaux ; Lehmann*, dans ses *Traités de Physique*, *d'Histoire Naturelle*, etc. *Agricola* et *Kœnig* ont encore dit quelque chose de satisfaisant sur cette matiere.

MATTE. *Voyez* THÉ DU PARAGUAY. Les Métallurgistes donnent aussi le nom de *matte* à la substance métallique encore chargée de soufre, demi-minéralisée, etc. qu'on retire des premieres fontes d'une mine qui a été traitée dans le fourneau de fusion. La *matte crue* est le *roh stein* des Allemands. Le travail de la mine de cuivre et de plomb en fournit des exemples. *Voyez* CUIVRE *et l'article* MINES.

MATUITUI. Nom Brasilien qui sert à désigner deux oiseaux très-différens. Le premier *matuitui* est un *martin-pêcheur* du Brésil, de la grosseur d'un étourneau, et dont le plumage supérieur est d'un brun tacheté de jaune pâle : la gorge est jaune et tout le dessous du corps est blanc, pointillé de brun ; les pieds et les ongles sont d'un cendré obscur ; le bec est rouge.

L'autre oiseau s'appelle *matuitui des rivages ;* c'est le *petit courly* d'Amérique de M. *Brisson ;* il est cependant de la grosseur d'une poule : le bec est d'un brun-rougeâtre ; le bas des cuisses, les jambes et les pieds sont d'un rouge pâle ; les ongles, noirs : le sinciput est nu et couvert d'une peau noire ; l'occiput et le cou sont gris : le haut du dos et le plumage inférieur sont blanchâtres ; le reste du plumage est d'un noir-verdâtre en dessus.

MAUBÊCHE, *Callydris*. Oiseau de rivage, de passage et du genre du *Bécasseau*. On en distingue quatre especes ; mais toutes sont plus basses sur jambes que le bécasseau ; elles ont le corps plus plein, la forme plus raccourcie et plus grosse ; elles composent en quelque sorte une famille à part qu'on peut reconnoître à son extérieur.

La *maubêche vulgaire* ou commune est de la grosseur du chevalier : elle a le dessus du corps d'un brun-noir, violet, bordé de marron clair et plus éclairci encore, presque blanc au croupion et à la queue ; le reste du plumage est d'un marron clair : le bec et les ongles sont noirâtres ; le bas des cuisses, les jambes et les pieds, bruns.

La *maubêche tachetée* est un peu moins grosse que la précédente ; elle est en dessus d'un cendré-brun tacheté de noir et de roux, avec des bords blancs au croupion : la gorge et le devant du cou sont d'un blanc-roussâtre pointillé de brun : tout le reste du dessous du corps est brun : les cuisses sont grises ; le bec et les ongles, noirs ; le bas des cuisses, les jambes et les pieds, verdâtres, *pl. enl.* 365.

La grande *maubêche grise*, pl. enl. 366, est d'une grosseur moyenne entre les deux précédentes : le bec, les ongles, les pieds, les jambes et le bas des cuisses sont noirs ; tout le plumage supérieur est gris et bordé ou varié de blanchâtre, excepté au dos : la gorge, le haut des cuisses et le dessous de la queue sont blancs ; le reste du dessous du corps est varié de traits bruns sur un fond blanc.

La petite *maubêche grise*. Voyez SANDERLING.

Ces oiseaux vivent en troupe et habitent ou fréquentent très-souvent les rivages, sur-tout le bord des lacs et des marais ; ils courent avec beaucoup de vîtesse sur le sable. On en apporte quelquefois au marché de Paris au printemps et en automne.

MAUCOCO. *Voyez* MOCOCO.

MAURE. *Voyez à l'article* HOMME.

MAURELLE. *Voyez à l'article* TOURNESOL.

MAURET ou MORET ou MYRTILLE. *Voyez* AIRELLE.

MAUVE, *Malva*. Plante dont on distingue entre autres cinq especes ; savoir, la *grande mauve vulgaire*, la *petite mauve*, la *mauve de jardin* ou la *rose d'outre-mer*, la *mauve de mer* ou *en arbre*, et la *mauve sauvage*.

Ce genre de plantes, dit M. *Deleuze*, se distingue des autres genres de l'ordre des *Malvacées* en ce que la fleur a deux calices, dont l'intérieur est simple et un peu refendu en cinq pointes, et l'extérieur composé de trois petites feuilles étroites : le fruit est formé

de plusieurs capsules monospermes, réunies en disque autour d'un pivot.

La GRANDE MAUVE, *Malva vulgaris, flore majore, folio sinuato*, J. B. 2, 949; *Malva sylvestris, folio sinuato*, C. B. Pin. 314; *Malva sylvestris*, Linn. 969, et *major*, Tabern. Icon. 768. Plante qui vient d'elle-même le long des haies et des chemins, dans les lieux incultes et sur les décombres : sa racine est vivace, simple, blanche, peu fibreuse, plongée si profondément dans la terre qu'on a peine à l'en arracher, d'une saveur douce et visqueuse : elle pousse plusieurs tiges hautes d'un pied et demi ou environ, rondes, velues, remplies de moëlle, branchues, et de la grosseur du petit doigt; la plupart sont couchées à terre : ses feuilles sont presque rondes, un peu lobées, couvertes d'un petit duvet, crénelées à leur bord, et verdâtres : le matin, la surface supérieure de ces feuilles regarde le Levant; vers le milieu du jour, c'est le Midi; et sur le soir elle regarde le Couchant : les fleurs sortent des aisselles des feuilles, formées en cloche (en bassin), d'une couleur blanchâtre mêlée de purpurin : à cette fleur succede un fruit aplati, orbiculaire, d'un goût fade et visqueux; il renferme des semences menues, qui ont la figure d'un petit rein.

La PETITE MAUVE, *Malva vulgaris, flore minore, folio rotundo*, J. B. 2, 949; *Malva rotundifolia*, Linn. 969. Toutes les parties de cette plante sont plus petites que celles de la précédente; elle rampe davantage à terre : ses feuilles sont moins découpées et plus rondes : elle croît communément en terre grasse, dans les mêmes endroits que l'autre *mauve*. Toutes les deux sont d'usage en Médecine : elles contiennent un suc mucilagineux, d'où dépend leur principale vertu adoucissante.

La *mauve* étoit autrefois d'un grand usage parmi les alimens : elle tenoit presque le premier rang dans les tables; mais aujourd'hui elle est bannie des cuisines et reléguée dans les boutiques des Apothicaires. Il y a cependant encore quelques personnes qui, au printemps, mangent au commencement de leur repas les têtes et les jeunes pousses de la *mauve* avec de l'huile

et du vinaigre, comme les asperges, afin d'avoir le ventre libre. L'une et l'autre *mauve* sont humectantes, calmantes, diurétiques. La *mauve* est la premiere des *quatre plantes émollientes*, qui sont la *mauve*, la *guimauve*, la *violette noire* et l'*acanthe* : toutes sont également utiles en cataplasme et en lavement. La décoction des feuilles de *mauve* calme les inflammations des reins, de la vessie, de la matrice et des conduits urinaires.

La MAUVE DE JARDIN, ou MAUVE-ROSE, ou ROSE D'OUTRE-MER, ou PASSE-ROSE, ou ROSE TREMIERE, *Malva rosea*, *folio subrotundo*, C. B. 315 ; Tourn. 94 ; *Malva hortensis*, Dod. pempt. 652. C'est l'*Alcea rosea*, Linn. 966. M. *Deleuze* dit qu'on en fait un genre différent de celui de la *mauve*, parce que son calice extérieur est formé de six feuilles, c'est-à-dire partagé en six découpures ; elle est bisannuelle et originaire d'Orient. On la cultive dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur qui paroît vers la fin de l'été, et dure pendant une partie de l'automne. On en orne les bosquets en la plaçant dans l'intervalle des allées ou au pied de chaque arbre, ce qui produit un effet charmant. Sa racine est longue, blanche et mucilagineuse : sa tige s'éleve à la hauteur d'un arbrisseau ; elle est simple, grosse, droite, ferme, cylindrique, velue et feuillée : ses feuilles sont alternes, larges, arrondies ou un peu cordiformes, velues, dentelées, vertes en dessus, blanchâtres en dessous : ses fleurs sont belles, amples, faites comme celles de la *mauve* commune, mais grandes et ouvertes en rose, tantôt simples, tantôt doubles, communément d'un rouge-incarnat mêlé de blanc : il y en a aussi de blanches, de jaunes, d'orangées, de couleur de lilas, de rose et de couleur paille : elles sont disposées sur de courts pédoncules dans les aisselles supérieures des feuilles, formant par leur aggrégation un épi lâche et alongé qui termine la tige, elles laissent après elles un fruit aplati comme une pastille.

On distingue la *passe-rose* de la Chine ; c'est même la plus belle : sa fleur est d'un pourpre bordé de blanc. Elle croît à une moindre hauteur que la *passe-*

rose commune ; et elle a l'avantage de fleurir la même année qu'elle est semée.

Les fleurs de cette plante, bouillies dans le lait, font un excellent gargarisme anodin, pour les maladies des amygdales et de la gorge : le reste de la plante est vulnéraire et astringent.

La MAUVE EN ARBRE ou MAUVE DE MER, *Malva arborea*, J. B. 2, 952 ; *Althæa maritima, arborea, Veneta*, Tourn. Inst. 97. C'est une espece d'arbrisseau que *Linnæus* nomme *Lavatera arborea*, et qu'on cultive aussi dans les jardins. M. *Deleuze* dit qu'on le sépare aussi du genre des *Mauves*, principalement parce que le calice extérieur est d'une seule piece à trois lobes. Sa tige est grosse, droite, cylindrique, forte, affermie dans la terre par plusieurs grosses fibres : ses feuilles sont grandes, arrondies, alternes, pétiolées, semblables à celles de la *mauve* commune, un peu blanchâtres, molles au toucher comme celles de la *guimauve* : ses fleurs sont axillaires, d'une belle couleur rouge, ou purpurine ou violette, pareilles à celles des *mauves* ordinaires ; il leur succede de grands fruits aplatis, comme dans les autres especes de *mauves*. Ses feuilles et ses fleurs sont adoucissantes et émollientes.

La *mauve en arbre* craint le froid et passe difficilement l'hiver en pleine terre.

La MAUVE SAUVAGE ou ALCÉE, *Alcea vulgaris major, flore ex rubro roseo*, C. B. Pin. 316. Cette plante qui croît communément dans les champs, differe de la guimauve et de la *mauve vulgaire* par la découpure de ses feuilles. Sa racine est vivace, blanche et ligneuse : ses tiges sont nombreuses, hautes de deux pieds et demi, droites, rameuses et velues ; ses feuilles sont arrondies, à cinq lobes et crénelées, de couleur verte-brune et velues sur le revers : les fleurs naissent solitaires, semblables à celles de la *mauve*, de couleur de chair ; il leur succede des graines noires et velues.

On n'emploie les feuilles et la racine de cette plante qu'au défaut de la *mauve ;* ses vertus sont à peu près les mêmes. La *mauve sauvage* convient cependant mieux dans les dyssenteries épidémiques.

M. *de Haller* dit qu'elle passe à la campagne pour un remede ophtalmique, capable de retarder l'accroissement de la cataracte.

Il y a aussi la MAUVE A FEUILLES FRISÉES, *Malva foliis crispis*, C. B. Pin. 315; *Malva crispa*, Linn. 970. Elle est annuelle et originaire de Syrie; sa tige est haute de trois à quatre pieds. Quant à la *mauve* jaune des Indes, *Voyez* FAUSSE GUIMAUVE. On distingue encore: La *mauve* à feuilles de bétoine, *Malope malacoïdes*. La *mauve* à feuilles de lierre, *Malva viscus*.

La MAUVE DES JUIFS est le *corchore*. Voyez *ce mot*.

MAUVE (oiseau). *Voyez* MOUETTE.

MAUVIS et MAUVIETTE. On donne ce dernier nom à une espece d'*alouette* grasse, et celui de *mauvis* à la plus petite espece de *grive* que tout le monde connoît à cause du goût délicieux de sa chair. *Voyez* GRIVE et ALOUETTE. A l'égard du *mauvis de la Caroline* de M. *Brisson*, Voyez GRIVETTE D'AMÉRIQUE.

MAYENNE. *Voyez* MÉLONGENE.

MAYPOURI ou MANIPOURIS. *Voyez* TAPIR.

MAZAMES. M. *de Buffon* dit que dans la langue Mexicaine c'étoit le nom du genre entier des *cerfs*, des *daims* et des *chevreuils*. *Hernandez*, *Recchi* et *Fernandez* nous ont transmis le nom de *mazames*, et nous l'employons ici pour désigner et distinguer d'après eux, deux especes de *mazames*, toutes deux communes au Mexique et dans la Nouvelle-Espagne. Ils donnent le nom simple de *mazame* à l'espece qui est la plus grande et dont le mâle seul porte un bois semblable à celui du *chevreuil* d'Europe, c'est-à-dire un bois de six à sept pouces de longueur, dont l'extrémité est divisée en deux pointes, et qui n'a qu'un seul andouiller à la partie moyenne du merrain. La seconde espece est bien plus petite, elle est appelée *temamaçame*; elle a le ventre plus blanc, et ne porte qu'un bois simple et sans andouillers, comme celui d'un *daguet*.

Le *mazame* paroît à M. *de Buffon* un chevreuil semblable au chevreuil roux d'Europe, et la seconde espece n'en être qu'une variété. Il prétend encore que ces deux animaux du Mexique sont les mêmes que le *caguacu-apara* et le *cuguacu-été* du Brésil, et

qu'à Cayenne le premier se nomme grand *cariacou* ou *biche de bois ;* et le second, *petit cariacou* ou *biche des marais* ou *des palétuviers*. C'est à tort que *Seba* a indiqué sous ces deux noms des animaux du genre des *Gazelles*.

MÉANDRITE, *Meandrites aut Corallites undulatus*. C'est une sorte de *polypier* dur, ordinairement orbiculaire, et qui est marqué par des tortuosités vermiculaires et des concavités irrégulieres. Il y en a qui ressemblent à des éponges, d'autres à un cerveau humain. Le *méandrite* se distingue facilement de tout autre polypier soit par sa forme singuliere, soit parce qu'il n'est ni lisse, ni étoilé, ni poreux, ni composé de tubulaires ; il est profondément sillonné de différentes manieres. Ses anfractuosités plus ou moins multipliées sur la surface et aux extrémités, et qui imitent les vagues de la mer, lui sont propres, c'est-à-dire qu'elles tiennent à la continuité de sa charpente. On appelle particuliérement *méandrite* celui qui est formé de tortuosités, en forme de vermisseaux où d'ondes, ou de vagues : on appelle *mancandrite* celui dont les tortuosités sont pointues, dont les côtés et les interstices sont profondément rayés et sillonnés. Celui qui est avec des tortuosités et des sinuosités plus petites, mais en forme de feuilles de jonc, s'appelle *jonc coralloïde ;* celui à qui les tortuosités ou anfractuosités tuberculeuses donnent la figure d'un cerveau, s'appelle *cérébrite :* le polype vivant occupe la superficie comme dans les madrépores : *Voyez* CORAIL et MADRÉPORE. Il n'est cependant pas rare de trouver des *méandrites* lisses et unis, leurs pores ayant été remplis par une matiére pierreuse accidentelle pendant leur séjour en terre. On trouve des *méandrites* pétrifiés.

MEBBIA à Congo, MEBBIO en Éthyopie. Noms du *chacal*. Voyez CHACAL.

MÉCHOACHAN, *Polygonum scandens*, *vulgò Mechoacanna*. On donne ce nom et ceux de *rhubarbe blanche* ou de *scammonnée d'Amérique*, à une racine blanchâtre qui se carie facilement et qui a de la peine à conserver sa vertu pendant trois ans. Dans le Commerce, cette racine est en morceaux ou tranches

seches, blanchâtres, d'une substance un peu mollasse, un peu fibrée, d'un goût douceâtre, avec une certaine âcreté qui ne se fait pas sentir d'abord, mais qui excite quelquefois le vomissement. Elle est différente de la racine de bryone avec laquelle on l'a quelquefois confondue, en ce qu'elle est compacte et qu'elle n'est ni fongueuse, ni amere, ni puante. On l'appelle *méchoachan*, du nom d'une province de l'Amérique Méridionale, où les Espagnols l'ont d'abord trouvée : on en apporte aussi de plusieurs autres pays circonvoisins, comme de Nicaragua, de Quito et du Brésil où elle naît.

M. *Geoffroy* (*Mat. Méd.*) dit que cette racine n'est connue que depuis l'année 1524, où *Nicolas Monard* la mit en usage. *Marcgrave* a été le premier qui a reconnu que la plante du *méchoachan* est une espece de *liseron d'Amérique*, appelé en latin *Convolvulus Americanus*, *Mechoanna dictus ;* chez les Indiens du Para, *Jonqui*, et chez les Brasiliens, *Jetucu*. Cette racine est souvent branchue : étant verte, elle est fort grosse et a un pied de longueur ; elle est brune en dehors, blanche en dedans, laiteuse et résineuse ; elle pousse des tiges sarmenteuses et rampantes, anguleuses, laiteuses et garnies de feuilles alternes, vertes et de la figure d'un cœur : les fleurs sont d'une seule piece en forme de cloche, de couleur de chair pâle, purpurines intérieurement ; les fruits sont noirâtres, triangulaires et de la grosseur d'un pois.

Les habitans du Brésil ramassent ces racines au printemps, les coupent en tranches ou circulaires ou oblongues, puis les enfilent pour les faire sécher. Ayant ôté l'écorce de cette racine, ils l'expriment dans une étoffe et ils font sécher ce qui se précipite au fond de la liqueur après quelques heures : c'est ce qu'on appelle *lait* ou *fécule de méchoachan*.

Avant que l'on sût que la vertu purgative de cette racine se perd par l'ébullition, on l'estimoit fort ; mais on lui a substitué le *jalap*, qui est aussi une espece de *liseron d'Amérique*, qui agit moins lentement et à plus petite dose. *Voyez* JALAP *à l'article* BELLE-DE-NUIT. Ainsi la réputation du *méchoachan* a beaucoup diminué, au reste il n'est point désagréable ; il purge doucement et sans danger les humeurs épaisses, vis-

queuses et séreuses de la tête, de la poitrine et des articulations ; il convient en substance dans la goutte, les écrouelles, les maladies vénériennes et dans l'hydropisie : on le prend soit en substance (en poudre), soit infusé dans du vin ou dans quelque autre liqueur convenable que l'on évite de faire bouillir. Le *méchoachan* qu'on récolte quelquefois en Provence a beaucoup moins de vertu que celui d'Amérique.

Il paroît que le *méchuacanica*, dont *Hernandez* a parlé sous le nom de *tacuache*, est différent de notre *méchoachan* ordinaire, en ce que cette racine brûle aussi-tôt la gorge, et que le *méchoachan* est presque insipide.

MÉCHOACHAN DU CANADA. *Voyez* MORELLE A GRAPPES.

MÉCONITES. On donne ce nom à une pierre calcaire ordinairement grisâtre ou blanchâtre, qui semble formée de l'assemblage de petites pierres arrondies, grosses comme des œufs de poisson ou des graines de pavot : on la nomme quelquefois *pierre ovaire*.

MÉCONIUM ou MŒCONIUM. On donne ce nom à deux substances différentes : L'une est l'*opium d'Angleterre* que l'on fait dans ce pays, en faisant bouillir les têtes de pavot : (en Turquie le *méconium* est un extrait tiré par expression de toutes les parties de la plante pilées ensemble : *Voyez à l'article* PAVOT). L'autre est une substance excrémenteuse, sans mauvaise odeur, que rend l'enfant immédiatement après sa naissance.

MÉDAILLE. *Voyez* BULBONACH.

MÉDAILLES, *Numismata*. Les Cabinets de quantité d'Amateurs offrent aux Curieux des collections de *médailles* et de *monnoies*.

Les *médailles* méritent l'attention de ceux qui veulent connoître les fastes, les époques, les événemens, en un mot, approfondir ce que l'Histoire, la Chronologie et la Géographie renferment de plus curieux et de plus intéressant. Dans les siecles d'ignorance où il n'étoit pour ainsi dire pas permis de savoir lire et écrire, il n'y avoit ni Prince ni Grand qui ne se piquât d'avoir des *médailles*. On comptoit dans les Pays-

Bas prés de deux cents Cabinets de *médailles*, cent soixante-quinze en Allemagne, plus de trois cents quatre-vingts en Italie, et environ deux cents en France. On sait qu'*Alphonse*, Roi d'Arragon et de Naples en 1450, en forma une suite, qu'il faisoit porter par-tout avec lui dans une caisse d'ivoire. Ce Monarque avouoit que la vue de ces monumens étoit pour lui un puissant aiguillon qui l'excitoit à imiter les vertus de ceux dont il possédoit l'image. Le goût et la connoissance des *médailles* se sont bien perfectionnées depuis la naissance des lettres et des sciences: cette connoissance s'étendra encore plus chez nos neveux, parce que dans le laps du temps, dans la suite des siecles, les faits mémorables se multiplieront; et il faut convenir que si l'Histoire tire des *médailles* tant de lumieres et de certitude, quelquefois aussi les *médailles* tirent de l'Histoire leur explication, en sorte qu'elles se prêtent un mutuel secours. L'Histoire est le commentaire des *médailles*, comme les *médailles* sont le flambeau de l'Histoire. L'Egypte, la Grece et Rome n'ont rien fait de considérable soit dans la paix, soit dans la guerre, dont les *médailles* ne nous retracent le souvenir. Ce sont les *médailles* qui nous représentent si exactement les Divinités que les Egyptiens, les Grecs et les Romains adoroient, les cérémonies mystérieuses de leur Religion, les statues, les autels, les temples et tous les instrumens dont ils se servoient dans leurs sacrifices. On y voit les arcs de triomphe, les portiques, les théâtres, les amphithéâtres, les cirques, les colisées, les obélisques, les colonnes historiques, et tant d'autres édifices dont la beauté nous seroit inconnue, sans la représentation que l'on en trouve sur les *médailles*. On y découvre ce que les Anciens faisoient pour gagner le cœur des peuples, comme sont l'établissement des colonies, l'adnumération des tribus, l'abolition des impôts, les spectacles, les combats des animaux, les jeux séculaires, les ports de mer, les aqueducs, les ponts, les marchés, les congiaires et les autres libéralités des Empereurs; elles indiquent le commencement de leur regne, la naissance de leurs enfans, les adoptions, les créations des Césars, les funérailles,

les apothéoses ; et enfin une infinité de choses que l'on y apprend plus surement que dans les livres. Enfin, quand il n'y auroit sur ces monumens que les portraits des Augustes et des Césars, c'est toujours beaucoup d'avoir, d'après nature, l'effigie de ces Maîtres du Monde. Toutes les *médailles* en général sont ou d'or, ou d'argent, ou de bronze, ou d'étain, ou de plomb. La suite des *médailles* d'or est très-belle et très-précieuse ; on peut la pousser jusqu'au nombre de trois mille ; la suite en argent peut aller jusqu'à mille. Il a été un temps où l'on se contentoit de frapper les *médailles* sur le cuivre et de les couvrir d'une feuille d'étain. Les anciennes *médailles* de plomb sont reconnoissables, parce que le plomb antique est plus blanc, plus dur et moins flexible que le moderne qui est plus épuré. La suite des *médailles* de bronze est la plus complete de toutes. On distingue celles-ci en grand, moyen et petit bronze : on en compte au-delà de trois mille. Enfin quelques Auteurs prétendent que le nombre des *médailles* connues, de toutes les grandeurs et en tous métaux, peut aller au-delà de trente mille. Il y a deux choses importantes à observer pour ceux qui étudient les *médailles* ou qui veulent s'en faire une collection. D'abord il faut se mettre au fait des types dont les légendes sont l'ame et la langue : ce n'est que l'habitude et le travail qui peuvent donner la facilité de lire ces légendes, souvent frustes et la plupart composées de lettres initiales ou d'abréviations. En second lieu, un Curieux ne sauroit apporter trop d'attention contre la fraude et la supercherie dans la falsification des *médailles :* il y en a de toute espece : souvent les plus savans y sont pris. Le plus sûr moyen de discerner les véritables *médailles* antiques d'avec les fausses, c'est de manier souvent les unes et les autres, et de s'accoutumer à en faire la différence sous les yeux de quelque connoisseur capable d'en faire apprécier le degré de falsification. Outre les *médailles* Grecques, Romaines et Latines, les *médailles* Impériales du haut et du bas Empire tiennent un rang dans les collections ; elles sont pour la plupart assez rares. Les Curieux font grand cas de celles qui sont chargées

de plusieurs têtes, soit que ces têtes soient affrontées, soit qu'elles soient accolées. Les plus anciennes *médailles* sont du neuvieme siecle.

Les Romains avoient une vénération outrée et même superstitieuse pour l'effigie de leurs Empereurs. C'étoit un crime de lese-Majesté de frapper un esclave qui portoit sur lui quelque *monnoie* marquée au coin de *Tibere*. C'étoit également un crime de lese-Majesté d'entrer dans un endroit mal-propre ou dans un lieu de débauche avec de la monnoie. Les Empereurs Romains étoient si jaloux du droit de battre exclusivement la monnoie d'or, que *Justinien* accorda comme une faveur singuliere aux Rois de France la permission de frapper à leurs coins la monnoie d'or, leur promettant qu'elle seroit reçue par tout l'Empire dans le commerce comme celle où sa propre image étoit empreinte. Les temps sont changés ; aujourd'hui chaque Souverain, chaque Souveraineté a le droit de battre monnoie, d'y apposer son effigie, ses armes, sa légende. On frappe aussi des pieces d'or ou d'argent, ou de cuivre, à l'occasion des événemens, et ces pieces deviendront autant de *médailles* précieuses pour nos descendans dans quelques siecles. On voit déjà les Amateurs recueillir les pieces frappées à l'occasion de la plupart des événemens de notre Monarchie. L'habile *Warin* a fait en or et en argent la collection des Rois de France ; on distingue aussi déjà la suite des *médailles* qui portent l'empreinte des fastes et des événemens de ce Royaume sous *Louis XIII*, *Louis XIV* et *Louis XV*. On voit ces différentes collections dans l'un des Cabinets du Château de Chantilly, ainsi que les *médailles* frappées à la gloire des grands Héros, des Monarques, etc. Nous y avons rangé, dans un ordre convenable, sous des glaces, ces monumens, ainsi que ceux des Empereurs de Rome et la Mythologie imitée d'après les plus belles pierres gravées.

MÉDICINIER D'ESPAGNE. *Voyez au mot* RICIN.

MÉDUSE. *Voyez au mot* PALMIER MARIN.

MÉEAREL. C'est le nom que *Nieuhoff* donne au poisson *ubirre* de *Laët* : c'est la *ceinture d'argent*, Voyez ce mot.

MÉLAMPITE. *Voyez* à la suite de l'*article* SARRASIN.

MÉLANTERIE, *Melanteria.* Nom donné à une terre noire vitriolique, tendre, qui se dissout dans l'eau, la colore et lui donne une saveur styptique: c'est une espece de pierre atramentaire, qui se trouve en Egypte et dans l'Asie Mineure. *Consultez* ce que nous en avons dit dans notre *Minéralogie*, *Tome I*, *page 555 et suiv.*

MÉLASSE. *Voyez l'article* SUCRE, *au mot* CANNE A SUCRE.

MÉLÉAGRIDE. *Voyez* PINTADE.

MÉLEZE, *Larix.* Les *mélezes* sont des arbres de forêts très-précieux et qui different peu des sapins: on pourroit même confondre ces deux genres d'arbres; mais si on veut les distinguer, il faut avoir recours aux feuilles qui, dans les *mélezes*, sortent en grand nombre et par houppes d'une espece de tubercule. Ces arbres portent des fleurs mâles et des fleurs femelles, mais placées dans des endroits différens du même arbre: les fleurs mâles sont de petits chatons écailleux; les fleurs femelles paroissent sous la forme d'une petite pomme de pin, longuette ou plus ovale que pointue, et écailleuse, d'une belle couleur pourpre-violette; le pignon contient les semences sous ses écailles, et reste sur l'arbre même après que la graine s'en est envolée et souvent jusqu'à l'année suivante. Le *mélezе* porte des pommes dès l'âge de quinze ans; mais ces jeunes fruits souffrent beaucoup des froids printanniers qui alterent ordinairement les semences. La graine du *mélezе* a la figure d'un cœur, elle se trouve par paire dans chaque écaille; sa couleur est d'un brun clair: elle mûrit au mois d'Octobre et s'envole au printemps. On cueille les pommes dans le mois de Septembre, et après les avoir exposées au soleil pendant quelque temps, on les secoue pour en faire sortir la graine.

On distingue deux principales especes de *mélezе*; savoir: le *mélezе* qui quitte ses feuilles l'hiver, qu'on nomme aussi *épinette rouge du Canada*; et le *mélezе* du Levant, à gros fruit rond et obtus, ou *cedre du Liban*, dont

dont nous avons parlé au *mot* CEDRE ou PIN DU LIBAN. Voyez *ce mot*.

Le *mélèze* qui quitte ses feuilles l'hiver, *Larix*, Dod. Pempt. 868; *Larix folio deciduo, conifera*, J. B. 1, 265; *Larix Europœa; Pinus larix*, Linn. 1420. C'est un arbre qui devient très-grand et très-beau, lorsqu'au printemps il se revêt de la plus belle verdure. Son écorce est lisse : ses feuilles sont molles, longues et non-piquantes; elles ont une odeur si agréable qu'en Hongrie on en place des branches dans les appartemens comme nous y mettons de l'aubépine; elles sont d'un vert tendre et ramassées en plus de cinq faisceaux. Dans le Dauphiné et en général dans les Alpes de France, de Savoie et des Grisons, même sur le mont Apennin, il y a de grandes forêts de *mélèzes*. C'est sur-tout dans les cantons les plus froids de la Silésie, de l'Autriche, de la Moravie, de la Transilvanie, de la Souabe, dans la Moscovie et sur les revers des montagnes du côté du Nord, que se plaisent les *mélèzes*. Ces arbres poussent très-près les uns des autres et acquierent jusqu'à quatre-vingts pieds de hauteur. *Pline, Liv. 16, Chap. 40 de son Histoire Naturelle*, cite un *mélèze* de cent vingt pieds de tige, de deux pieds de diametre par-tout, sans compter le faîte garni de ses branches, qui avoient encore cent pieds de longueur sur un demi-pied de diametre. Pour élever ces arbres de graine, il faut avoir soin de les préserver de la grande ardeur du soleil, recouvrir de terre très-légérement la graine : au bout d'un an, la jeune tige a déjà trois pouces de hauteur; elle grandit la seconde année de dix à douze pouces : au bout de trois ans, la tige est haute de quatre à cinq pieds; et au bout de vingt ans, elle est quelquefois élevée de plus de cinquante pieds : elle vient très-droite.

Le bois de *mélèze* est dur et très-bon : le cœur en est quelquefois rougeâtre, ce qui peut dépendre de l'âge de l'arbre; car on prétend avoir observé que les jeunes *mélèzes* ont un bois rougeâtre qui blanchit par la suite, de même que leur écorce qui après avoir été dans le principe rougeâtre et unie, devient avec le temps plus épaisse et pleine de crevasses.

Les Menuisiers préferent ce bois au pin et au sapin ; cependant il se tourmente à l'air, et ne peut guere, dit M. *de Haller*, servir de boisage, parce que la térébenthine en transsude pendant plusieurs années. Le bois de *méleze* est précieux dans la construction des bâtimens de mer, et forme des gouttieres excellentes pour la durée. C'est dans les chantiers d'Archangel qu'on fait avec ce bois ces beaux mâts qui étonnent par leur élévation.

Dans le Briançonnois et dans le Valais, quand les *mélezes* sont dans la vigueur de leur âge, on en tire une résine (*resina larigua*) que l'on fait couler par de petites gouttieres ou canules de bois ajustées à des trous de tariere que l'on fait aux troncs de ces arbres, environ à deux pieds au-dessus de la terre. Cette térébenthine de *méleze* ne découle pas seulement de l'écorce, elle est répandue dans le corps ligneux de l'arbre, et contenue dans des especes de réservoirs qui ont jusqu'à un pouce d'épaisseur dans les vieux *mélezes* : dans les jeunes, c'est tout le bois qui est gras et résineux. C'est depuis la fin de Juin jusqu'au commencement de Septembre que l'on va ramasser la térébenthine qui se trouve dans les baquets le soir et le matin : un *méleze* bien vigoureux peut fournir tous les ans sept à huit livres de térébenthine pendant quarante ou cinquante ans : cette térébenthine reste toujours coulante et de la consistance d'un sirop bien cuit. On retire, par la distillation de la térébenthine du *méleze*, une huile essentielle employée au même usage que celle que l'on retire de la térébenthine du sapin, mais qui n'est cependant pas si estimée. Il reste au fond de la cucurbite une résine épaisse dont on peut faire du brai gras.

M. *Duhamel* pense qu'on pourroit tirer des *mélezes* du goudron fort gras, en suivant les procédés que nous décrivons au *mot* PIN.

Dans le Briançonnois où l'on bâtit avec ce bois, les maisons nouvellement bâties sont blanches ; mais au bout de deux ou trois ans elles deviennent noires comme du charbon, et toutes les jointures sont fermées par la résine que la chaleur du soleil a fait suer et a attirée hors des pores du bois. Cette résine

qui se durcit à l'air, forme un vernis luisant et poli qui est fort propre. Ce vernis rend ces maisons impénétrables à l'eau et au vent, mais aussi elles sont très-combustibles ; c'est ce qui a obligé les Magistrats d'ordonner, par un Réglement de Police, qu'elles fussent bâties à une certaine distance les unes des autres. On n'emploie pour construire les maisons que les arbres dont on a retiré la résine.

La térébenthine du *mélèze*, que M. *Duhamel* croit être celle qu'on appelle à Paris la *térébenthine de Venise* (nom qui est dû, selon M. *de Haller*, à la térébenthine de Chio, qui se répandoit autrefois en Europe par les commerçans de Venise), pour être bonne, doit être transparente, de consistance de sirop épais, d'un goût amer et d'une odeur forte, assez désagréable. On l'emploie comme celle du sapin, qu'on nomme *térébenthine claire*, pour les maladies des reins et de la vessie, et pour déterger les ulceres intérieurs ; mais elle est plus âcre, et elle est irritante : elle entre dans la composition de beaucoup d'emplâtres et dans celle de plusieurs vernis.

De toutes les térébenthines que nous tirons du dehors la plus douce est celle qu'on nous apporte quelquefois de l'Amérique Septentrionale, et qu'on nomme le *baume blanc de Canada*. Voyez *ce mot*.

Après elle vient la *térébenthine claire* du sapin, puis celle du *mélèze ;* la plus âcre est celle que l'on retire des pins. L'écorce des jeunes *mélèzes* sert, ainsi que celle du chêne, à tanner les cuirs. Les fruits et les feuilles du *mélèze* sont astringens.

Les *mélèzes* des Alpes portent vers la fin de Mai, sur leurs grosses branches et lorsque les arbres sont dans le fort de leur séve, de petits grains blancs de la grosseur des semences de coriandre ; c'est ce qu'on appelle la *manne de Briançon :* si on ne la ramasse avant le soleil levant, la chaleur dissipe bientôt tous ces grains. *Voyez* MANNE DE BRIANÇON, *à l'article* MANNE.

C'est encore sur le *mélèze* que se trouve le meilleur agaric qu'on emploie en Médecine : on réduit aussi cet arbre résineux en charbon dont on se sert autour de Bresce et de Trente pour la réduction des mines de fer.

MÉLIANTE ou Fleur miellée, ou Pimprenelle d'Afrique, *Melianthus Africanus*, H. L. Bat.; *Pimpinella spicata maxima, Africana*, Barth. Act. Hafn. Tom. 2, 58. C'est une plante qui croît aux lieux humides et montagneux : elle est rare en Europe; elle tire son origine d'Afrique; on la cultive dans quelques jardins, sur-tout en Angleterre. Consultez *Miller*. M. *Hermans*, ci-devant Professeur à Leyde, a été le premier qui en ait fait mention. Le *méliante* croît à la hauteur de six pieds : sa racine est longue, grosse, ligneuse, branchue et très-rampante; sa tige qui est toujours verte est de la grosseur du pouce, cannelée, nouée, ligneuse en sa base, solide et rougeâtre; ses feuilles sont semblables à celles de la pimprenelle, mais cinq ou six fois aussi grandes, rudes au toucher, d'une odeur narcotique très-forte, d'un goût herbeux et assez vertes : ses fleurs naissent en ses sommités, disposées en épi, purpurines, à quatre étamines inégales et à quatre feuilles soutenues par un calice rempli d'une liqueur mielleuse, rouge, d'un goût vineux et fort agréable; à cette fleur succede un fruit en vessie comme celui de la nielle, membraneux, anguleux et renfermant dans quatre loges des semences oblongues, noires, luisantes comme celles de la pivoine.

La liqueur mielleuse est cordiale, stomacale et nourrissante.

MELIBÉE (Le). *Voyez* la description de ce petit papillon de jour à la suite de l'*article* Céphale.

MÉLILOT, *Melilotus*. Plante à fleurs papilionacées, et dont M. *de Tournefort* cite quinze especes, indépendamment de celle dont il est parlé dans les *Mémoires de l'Académie de Pétersbourg, Tome VIII, page 279 :* elle y est nommée *Melilotus siliquâ membranaceâ compressâ;* elle est venue de graines envoyées de Sibérie.

Nous ne décrirons ici que notre *mélilot* commun à fleurs jaunes, *Melilotus vulgaris officinarum Germaniæ*, C. B. Pin. 331; Lob. Icon. 43; Linn. 1078; *Trifolium odoratum, sive Melilotus vulgaris flore luteo*, J. B. 2, 370. C'est l'espece qu'on appelle aussi *Mirlirot;* (en Allemand, *Stein-klee, honig-klee, meliloten;* en

Anglois, *Melilot;* en Italien, *Melilotò, tribolo.*) C'est une plante bisannuelle qui vient en abondance presque par toute l'Europe, dans les prés, dans les haies, les buissons, parmi les blés, aux bords des rivieres, même aux lieux rudes et pierreux. Sa racine est blanche, pliante et fibrée; elle pénetre profondément dans la terre, et pousse une ou plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, rondes, cannelées, creuses, foibles et rameuses : ses feuilles naissent par intervalles, portées au nombre de trois sur une même queue, oblongues, peu dentelées, lisses et d'un vert foncé : ses fleurs sont petites, légumineuses, disposées en épis longs, pendantes, jaunâtres et d'une odeur douce assez agréable; il leur succede des capsules noirâtres, courtes, qui renferment chacune une ou deux semences menues, arrondies et pâles.

Cette plante verte n'a presque point d'odeur; mais quand elle est seche, elle en a une beaucoup plus exaltée, et pour peu qu'on en mette dans le corps d'un lapin clapier ou domestique nouvellement tué et vidé, sa chair contractera le goût agréable des meilleurs lapins de garenne. Le *mélilot* est légérement résolutif et carminatif : on l'emploie rarement à l'intérieur, mais quelquefois à l'extérieur, à cause de sa vertu anodine et émolliente. On fait avec ses sommités fleuries des fomentations utiles pour les douleurs de la matrice qui viennent après l'accouchement. M. *de Haller* a observé que la graine de *mélilot* contracte une âcreté considérable avec le temps, et qu'alors elle est plutôt irritante qu'émolliente. Il en a vu de très-mauvais effets dans les maux de gorge; les gargarismes de *mélilot* augmentoient la douleur au lieu de la calmer.

On prépare dans les boutiques un emplâtre de *mélilot* et une eau odorante de fleurs de *mélilot :* elle est assez bonne pour développer et exalter par ses parties subtiles les odeurs des autres parfums. Les fleurs de *mélilot* sont une des quatre fleurs carminatives. Le meilleur est celui du royaume de Naples.

M. *Clouet* rapporte dans son *Mémoire sur diverses especes de plantes propres à servir de fourrage aux bes-*

tiaux, que les Anciens qui donnoient à notre *mélilot* vulgaire ou commun le nom de *trefle odorant*, en avoient déjà parlé comme d'un bon aliment pour le bétail et particuliérement pour les chevaux. On l'a aussi nommé *lotier odorant* et *mélilot odorant ;* ce dernier nom lui convient singuliérement à cause de son odeur de miel. (*Mélilot* est composé de *lotus*, lotier, et de mel, *miel*, et signifie *lotier qui sent le miel.*) On a encore désigné sous les mêmes noms de *trefle odorant*, *lotier odorant*, *mélilot odorant*, une autre espece de *mélilot*, auquel cette épithete convient encore mieux qu'au *mélilot* vulgaire ; c'est le *lotier odorant ;* Voyez *ce mot.* Les chevaux ont en aversion ce dernier, tandis qu'ils sont assez friands d'un trefle odorant, dont l'odeur est bien moins forte et moins pénétrante que celle du lotier odorant. Quelques Auteurs ont désigné ce trefle odorant dont les chevaux sont avides, sous le nom de *trefle cabalin* ou *trefle de cheval*, *Trifolium caballinum*, Camerar. ; en Italien, *Trifoglio caballino.*

MÉLILOT BLEU. *Voyez* LOTIER ODORANT.

MÉLILOT EGYPTIEN OU ALCHIMELECH. Petite plante rampante, serpentante, ayant la feuille du trefle, les fleurs petites, oblongues, de couleur de safran et d'une odeur fort douce : à ces fleurs succedent des gousses obliques, qui contiennent de petites semences arrondies, brunâtres, d'une saveur amere et astringente.

MÉLINET, *Cerinthe major*, Linn. 195. C'est une plante annuelle des Alpes et de l'ordre des *Borraginées ;* on la trouve aussi en Provence. Sa racine est blanche ; ses tiges sont hautes d'un pied et demi, succulentes, garnies d'un grand nombre de feuilles oblongues, un peu velues, vertes-bleuâtres, tiquetées de blanc, rudes au toucher : il s'éleve d'entre les aisselles plusieurs petits rameaux, contournés comme ceux du grand héliotrope, garnis tout du long de fleurs longuettes et creuses, de couleur diversifiée de jaune, de rouge et de pourpre : à cette fleur succedent deux coques divisées en deux loges, qui renferment chacune une semence grosse comme celle de l'ers.

Les abeilles recherchent la fleur de cette plante, parce qu'elles y trouvent beaucoup de cire.

MÉLIQUE, *Melica*, Linn. Genre de plantes de l'ordre des *Graminées*. Les fleurs sont en panicule alongé, resserré et médiocrement garni ; les balles servent de calice et contiennent deux fleurs entre lesquelles on remarque un corpuscule qui, selon M. *Lestiboudois fils*, paroît être le rudiment d'une troisieme.

On distingue deux *méliques*. 1.° La *canfe* bleue ; *Melica cærulea*, Murr. 97 : elle croît dans les bois taillis : son chaume ou tige est haut de trois ou quatre pieds et n'offre qu'une seule articulation vers sa base, (*Gramen e node*) : les balles sont cylindriques, pointues, droites, panachées de bleu et de vert ou de violet-noirâtre. 2.° La *mélique* penchée, *Melica nutans*, Linn. 98 : elle croît dans les bois : sa tige est grêle, foible, longue d'un pied et demi : ses feuilles sont planes, nerveuses, rudes ; le panicule est rétréci presque en épi, penché ordinairement sous le poids des fleurs. Ces deux *méliques* sont vivaces par les racines.

MÉLISSE, *Melissa*. Les Botanistes distinguent plusieurs especes de *mélisse ;* mais nous n'en citerons dans cet article que trois especes d'usage en Médecine ; savoir, la *mélisse cultivée*, la *mélisse sauvage* et la *mélisse de Moldavie*.

La MÉLISSE CULTIVÉE OU DES JARDINS, ou HERBE DE CITRON, ou CITRONNELLE, ou PONCIRADE, ou PIMENT DES MOUCHES A MIEL, *Melissa hortensis*, C. B. Pin. 229 ; *Melissa vulgaris, odore citri*, J. B. 3, part. 2, 232 ; *Melissa*, Dod. pempt. 91 ; *Melissa officinalis*, Linn. 827. Plante que l'on trouve quelquefois dans les haies aux environs de Paris, en Provence et en Suisse, mais que l'on cultive volontiers dans les jardins. Sa racine est vivace, ligneuse, longue, ronde et fibreuse ; elle pousse des tiges à la hauteur de deux pieds, carrées, presque lisses, rameuses, dures et fragiles : ses feuilles sont oblongues, d'un vert-brun, assez semblables à celles du baume des jardins, luisantes, velues, dentelées en leurs bords, pétiolées, opposées, d'une odeur de

citron-poncire fort agréable, mais d'un goût âcre : ses fleurs naissent en Juin, Juillet et Août, dans les aisselles des feuilles ; elles sont petites, comme verticillées, blanches ou d'un rouge pâle ; elles sont recherchées par les abeilles : il succede à cette fleur quatre semences arrondies, jointes ensemble, et enfermées dans le calice de la fleur.

Cette plante se seche pendant l'hiver, mais sa racine ne périt point. Il faut avoir soin de ramasser la *mélisse* pour les boutiques dans le printemps avant la fleur ; car dès qu'elle vient à fleurir elle sent la punaise. Elle est cordiale, stomachique, et tellement propre à exciter les regles que, du temps de *Simon Paulli*, les femmes du Nord en faisoient continuellement usage en infusion théiforme pour se procurer leurs menstrues ; il prétend même qu'il leur suffisoit souvent d'en mettre dans leur chaussure. On s'en sert dans l'apoplexie, et avec succès dans la mélancolie et les fievres malignes. On tire de cette plante desséchée une huile essentielle, très-utile, dit-on, dans la peste ; mais M. *Bourgeois* observe que tous les remedes échauffans sont pernicieux dans cette maladie. Les Apothicaires sont dans l'usage de conserver de l'eau distillée de *mélisse* pour les potions cordiales et hystériques. Il ne faut pas confondre cette eau de *mélisse* simple avec l'eau de *mélisse* composée nommée *eau des Carmes ;* cette derniere est spiritueuse et composée de plusieurs aromates.

On fait avec les jeunes pousses de la *mélisse* pilées et incorporées dans des œufs et du sucre, des especes de gâteaux que l'on fait manger aux femmes dont les lochies ne coulent pas suffisamment ; et l'on fait prendre sa décoction mêlée avec du nitre, pour remédier aux indigestions ou suffocations qui arrivent pour avoir mangé trop de champignons.

La MÉLISSE SAUVAGE ou BATARDE, ou MÉLISSE DE MONTAGNE ou DES BOIS, nommée aussi MÉLISSE PUANTE ou DE PUNAISE, *Melissa fœtida, Melissa humilis, sylvestris, latifolia, maximo flore purpurascente*, Tourn. Inst. 193 ; *Melissophyllum*, Rivin. Elle croît par-tout aux environs de Paris et dans les bois : elle differe de la précédente, non-seulement par ses tiges

qui sont beaucoup plus basses, moins rameuses; par ses feuilles plus velues, plus longues; par ses fleurs plus grandes, blanches, avec une tache purpurine à la levre inférieure, et par son odeur qui n'est point agréable; mais encore par ses racines qui sont très-semblables à celles de l'aristoloche menue. Cette plante que les Caraïbes appellent *kouyiary* est vulnéraire, et selon M. *de Tournefort*, un très-bon remede contre la suppression d'urine; elle passe aussi pour hystérique.

La Mélisse de Moldavie, *Dracocephalum Moldavica*, Linn.; *Melissa Moldavica, flore cæruleo*, Eyst.; *Moldavica, betonicæ folio, floro cæruleo-albescens*, Tourn. Inst. 184; *Melissa peregrina, folio oblongo*, Bauh. Pin. 229; *Melissa Turcica multis dicta*, J. B. 3. C'est une plante annuelle qui croît naturellement en Moldavie, en Turquie, en Sibérie, mais que l'on cultive chez nous dans les jardins: elle s'éleve à la hauteur de deux pieds. Ses propriétés sont ainsi que sa saveur et son odeur, à peu près les mêmes que celles de la *mélisse* ordinaire: ses feuilles ressemblent un peu à celles de la bétoine: ses fleurs sont verticillées, de couleur bleue mêlée de blanc, elles paroissent en Juillet. M. *de Tournefort* fait mention de plusieurs autres especes de *moldaviques;* il nomme la plus curieuse, *Moldavica Americana, trifolia, odore gravi*, 184; *Dracocephallum Canariense*, Linn.; elle se trouve dans les Canaries et en Amérique: elle est permanente et on peut la multiplier de bouture. Nous l'avons vue dans plusieurs jardins en Angleterre, où on la cultive sous le nom de *The balm of gilead*. Ses fleurs sont d'un blanc-rougeâtre ou pourpré, avec des lignes blanches; elle a une odeur de camphre, ou qui approche de celle de la térébenthine, et qui est assez agréable. C'est le *Camphorosma*, Moris. Hist. 3, p. 336; *Voyez l'article* Dracocéphale. On fait un ratafia très-stomachique avec la *mélisse de Moldavie*.

On trouve dans les savannes à Saint-Domingue une plante que l'on appelle *mélisse à bouton*, *Melissa globularis*, c'est le *sousouraytin* des Caraïbes. Elle est estimée pectorale.

Mélisse des Moluques. *Voyez* Moluque.

MELOCHITE. *Voyez* PIERRE-ARMÉNIENNE.

MELOE. *Voyez* PROSCARABÉE.

MELOLONTE, *Melolontha*. M. *Geoffroy*, dans son *Histoire des Insectes des environs de Paris*, donne ce nom à un ordre d'insectes *coléopteres*, qui ont quatre articles à toutes les pattes, les antennes en scie, posées au devant des yeux. Ces insectes ressemblent à beaucoup d'égards au genre des *Chrysomeles* : ils ont les bouts des pattes garnis de brosses ou éponges sur lesquelles ils posent et s'appuient en marchant.

MELON, *Melo*. *Tournefort* en distingue de sept sortes.

Le *melon* le plus ordinaire ou vulgaire, *Melo vulgaris*, C. B. Pin. 310 ; *Cucumis melo*, Linn. 1346. C'est une plante annuelle et cultivée, qui pousse des tiges épaisses, longues, couchées, sarmenteuses, presque rampantes, rudes au toucher, ainsi que ses feuilles qui sont plus petites et moins anguleuses que celles du concombre, lobées, à découpures arrondies : la tige est garnie de vrilles : des aisselles des feuilles naissent des fleurs jaunes, semblables à celles du concombre, un peu plus grandes que celles de la pomme d'amour, nombreuses, dont les unes sont stériles et les autres fertiles : à ces dernieres succedent des fruits d'abord un peu velus, mais qui cessent de l'être en grandissant : leur figure et leur grosseur sont différentes, car les uns sont gros comme la tête, d'autres plus petits ; les uns sont ovales et à écorce lisse ; les autres presque ronds, et à écorce cordelée ou brodée, réticulée et cannelée ou par côtes : l'écorce des uns et des autres est assez dure et épaisse, de couleur verte et cendrée ; elle recouvre une chair blanche-jaunâtre ou d'un jaune-rougeâtre dans la maturité, tendre, fondante, glutineuse, coulante quand le fruit est trop mûr, d'une saveur agréable, douce comme du sucre, et qui sent quelquefois le musc. Ce fruit offre en son centre une moëlle très-aqueuse, fibreuse, comme frangée, rougeâtre et de bon goût : les semences sont enchâssées dans autant de loges ; elles sont nombreuses, presque ovales et aplaties, médiocres, blanches, revêtues d'une écorce dure comme du parchemin, et contenant une amande douce, huileuse et savonneuse.

La chair du *melon* qui est un fruit d'été, et l'une des productions les plus délicieuses de nos potagers, flatte le goût, est humectante et tempere les ardeurs du sang; en un mot, elle fournit un aliment agréable et aisé à digérer, sur-tout quand on le mange avec un peu de poivre et de sel ou avec du sucre, et qu'on boit de bon vin par-dessus; mais l'excès en est dangereux, il produit des fievres, des vents et des coliques fâcheuses, suivies quelquefois de dyssenteries difficiles à guérir. Les vieillards et ceux qui sont d'un tempérament mélançolique, doivent s'en abstenir. M. *Bourgeois* dit qu'on confit la chair du *melon* au sucre et au vinaigre après en avoir enlevé l'écorce extérieure, et l'avoir piquée de cannelle et de clous de girofle; on fait de cette maniere une compote qui est fort estimée et fort saine, qu'on mange avec le bouilli: elle peut se conserver plusieurs années. La semence du *melon* est une des quatre grandes semences froides majeures, et sert également à faire des émulsions rafraîchissantes, utiles dans les chaleurs d'entrailles et dans les difficultés d'uriner. On tire de son amande une huile par expression, fort anodine, propre pour les âcretés de la poitrine et des reins, ainsi que pour effacer les taches de la peau.

Nous avons dit qu'il y a des *melons* de plusieurs sortes, tant par rapport à la couleur de l'écorce et de la pulpe, que par rapport à la figure, au volume, au goût, à l'odeur, et à d'autres particularités semblables. Le premier est d'une forme ronde, un peu alongée; il est bien cordelé: sa chair est fondante, relevée et délicate; c'est une espece de *melon sucrin*. Le second est de la même forme, mais il a les côtes marquées par des enfoncemens: sa chair est plus ferme et n'est pas si délicate. Le troisieme est l'espece la plus grosse et la plus alongée; les côtes en sont plus relevées, l'écorce plus épaisse, la chair ferme et moins exquise que celle des précédens. On en a vu qui pesoient jusqu'à trente-cinq livres. En général les meilleurs *melons* sont ceux dont on tire la graine des pays chauds. Ceux qui réussissent le mieux dans les climats tempérés sont le *melon*

François ; le *maraîger* ou *maréché* , celui-ci devient très-gros ; le *melon des Carmes ;* le *langeais ;* le *sucrin de Tours ;* le *melon d'Espagne* dont la chair est blanche n'est d'usage que dans les provinces Méridionales. On lit dans l'*Encyclopédie* que ce qu'on vend si communément sous le nom d'*écorce verte de citron* , est l'écorce préparée d'une espece de gros *melon* (c'est le *melon d'eau*) qui croît en Italie. Le *petit melon de Florence* ou *cantalupi* (cantaloupe) , dont on distingue quatre sortes , le vert , le noir , l'orangé , le blanc , qui tous sont délicieux. On confit au vinaigre de très-jeunes *melons* , à la maniere des cornichons : ils sont excellens.

Culture du MELON.

Le *melon* , qui appartient à la famille des *Cucurbitacées* , est originaire d'Asie , du pays des Calmouks, suivant *Linnæus.*

En Italie et dans les climats chauds son fruit est d'un goût plus exquis ; on l'éleve en pleine terre , tandis que le *melon* ne se cultive que sur couche dans ce pays-ci. Vers la fin de Janvier on seme la graine de *melon* sur une couche un peu chaude , et dans une melonniere très-exposée au Midi ; car il faut nécessairement qu'elle soit à l'abri des vents froids , soit par des murs hauts , soit par des brisemens faits de paille avec des perches. On doit faire tremper la graine quelques heures avant de la semer , et n'en mettre que trois sous chaque cloche. La plante étant devenue un peu forte , on la transplante sur une autre couche ; on l'arrose de temps en temps , sur-tout dans les chaleurs , et on lui découvre un peu la cloche dans les beaux jours pour renouveler l'air. Dès qu'on n'a plus rien à craindre du froid on ôte la cloche ; on arrose légérement la plante jusqu'à ce qu'elle soit en fleur , puis on coupe les branches à un nœud au-dessus de la fleur. Quand le *melon* est gros comme le poing on réduit les arrosemens à un seul en trois jours ; et lorsqu'il est parvenu à sa grosseur on ne l'arrose plus. On connoît que le *melon* est mûr , quand la queue veut se détacher du fruit , qu'il commence à jaunir du côté de la queue ,

et qu'il a une pesanteur considérable à proportion de son volume. On donne aussi à sa maturité d'autres caracteres, qu'on désigne par ces trois mots latins, *Pondus*, *odor*, *scabies*, (le poids, l'odeur et les côtes raboteuses). Etant cueilli on doit le mettre sur de la paille fraîche dans un lieu sec, et l'y laisser jusqu'à parfaite maturité. Le temps de le manger est lorsque son eau ne coule pas trop abondamment en le coupant, que sa chair est médiocrement ferme, demi-transparente, son écorce verte en-dedans, sa queue amere au goût : s'il est trop odoriférant, c'est une marque qu'il est passé : s'il rend un son creux ou qu'il soit léger, c'est une marque qu'il n'est pas mûr ou qu'il n'a pas d'eau. Il y a des Jardiniers qui prétendent que la graine la plus vieille est la meilleure, et qu'il la faut mettre tremper dix à douze heures dans du fort vinaigre, où l'on a délayé un peu de suie de cheminée, afin que les souris ou les mulots ne l'aillent point manger ; ils ajoutent qu'il faut mettre ces graines dans le fumier dont on aura garni chaque trou, deux par deux, à trois pouces de profondeur, et à six de distance les unes des autres ; puis recouvrir la graine avec le fumier, et le fumier avec du terreau sablonneux, observant de ne pas mêler ensemble les différentes couches. A l'égard des liqueurs préparées, que certains Jardiniers vendent pour macérer et arroser la graine de *melon* afin de la rendre sucrée, etc. il faut un peu s'en méfier.

La culture du *melon* exige encore qu'on remue la terre qui est entre les trous, tous les quinze jours : il faut aussi avoir soin de supprimer les petites tiges et de tailler les autres avant la fleur ; arroser souvent le jeune plant avec une eau qui ne soit pas croupie. La plante étant fleurie il ne faut retrancher d'autres feuilles que celles qui commencent à jaunir, ou celles qui tiennent aux branches supprimées par la taille et non celles qui semblent presque couvrir le *melon*. Il faut aussi disposer la taille des tiges de maniere qu'il ne reste à la plante que le moyen de donner quatre fruits : c'est là le moment de la seconde taille. La troisieme se fait sur toutes les fleurs, lorsque le fruit est aux trois quarts formé. On con-

serve au plus deux ou trois des fleurs à fruit, qui ont la plus belle apparence. Dans toutes les tailles on doit sarcler et remuer la terre, et prendre garde qu'il n'y ait des concombres ou potirons auprès, de crainte que la poussiere des étamines du concombre n'aille dans le pistil du *melon*, ce qui lui donneroit un goût de potiron.

Les couches des melonnieres doivent avoir les deux bouts exposés, l'un au Midi et l'autre au Nord; on les fait au cordeau, on leur donne un pied et demi de haut sur trois pieds de large par le bas, et deux pieds et demi par le haut; il faut couvrir le fumier de terreau et distribuer les cloches en quinconce, sur trois rangs en lignes égales.

Il y a des Jardiniers qui sement maintenant les *melons* en pépiniere : pour cela il suffit d'avoir beaucoup de petites corbeilles d'osier fin ou de jonc à claire-voie, de la forme d'un grand gobelet de trois pouces de diametre; remplir ces corbeilles de terreau bien comprimé, et mettre dans chacune deux ou trois graines de *melon;* ensuite en ranger une douzaine sous chaque cloche, remplir les intervalles de terreau, et garantir ces cloches des gelées, avec de grands paillassons, placés en pente du côté du Nord. De cette maniere, sur une couche de six pieds de long et de deux pieds de large, il peut tenir quinze cloches de quatorze pouces de diametre, ce qui donnera une quantité de cent quatre-vingts corbeilles, qui seront en état de fournir à un pareil nombre de cloches sur les secondes couches. On a l'art de réchauffer les couches où le plant semble languir et se dessécher, en y mettant de nouveau fumier de cheval le plus chaud qu'on peut trouver, et le recouvrant de l'ancien fumier sec, afin d'en conserver la chaleur.

Nous avons dit que les fleurs du *melon* étoient, ainsi que celles du concombre, en partie stériles et en partie fertiles. Les Jardiniers appellent *véritables fleurs* celles qui contiennent le fruit, et ils donnent le nom de *fausses fleurs* à celles qui contiennent les poussieres dans les sommets de plusieurs étamines adossées et élevées au milieu de la fleur. Les Jardi-

niers arrachent très-communément ces prétendues fausses fleurs ; ce qui peut être à propos, quand les *melons* sont tous formés ; mais ils se trompent beaucoup, quand ils font trop tôt main basse sur les fausses fleurs, car ce sont elles qui fécondent les fleurs à fruit. On a des exemples que des Jardiniers, à force de retrancher d'abord avec soin toutes les fausses fleurs, étoient enfin parvenus à n'avoir aucun *melon*.

MELON-CARDON HÉRISSÉ de l'Amérique, par quelques-uns *chardon des Indes Occidentales* ou *melon épineux*. Voyez *à l'article* CACTIER MÉLONIFORME.

MELON D'EAU, *Anguria*, *Citrullus dicta*, C. Bauh. Pin. 312 ; Tourn. 106. Espece de *courge* à feuilles laciniées, qui mûrit très-bien en Italie, sur-tout en Sicile, et difficilement dans notre climat. On en distingue plusieurs sortes ; la chair en est rougeâtre, et peut-être la plus aqueuse de toutes les substances végétales. Dans les pays chauds on boit avec plaisir le suc aqueux de ce fruit, il n'incommode pas et rafraîchit beaucoup. Les Confiseurs préparent le *melon d'eau* et lui font prendre le goût de cédrat et de bergamote ou tel autre qu'ils désirent. Sa graine est tantôt verte, tantôt noire, et tantôt rouge. Les Provençaux nomment cette espece de courge *pasteque*. Voyez *ce mot* à la suite de l'*article* COURGE à limbe droit.

MELON-PÉTRIFIÉ ou MELON DU MONT-CARMEL, *Melo Montis Carmel aut Melopeponites*. Nom donné par plusieurs Naturalistes à des cailloux caverneux, chambrés, et dont les cavités sont remplies ou tapissées de cristallisations. Ces cailloux qu'on trouve particuliérement au Mont-Carmel, dans la Palestine, quelquefois en Egypte et en Allemagne, sont une sorte d'agate ou de pétro-silex, en masses arrondies, oblongues et de la forme d'un *melon* qui seroit uni en sa surface, et dont la croûte seroit grisâtre ou brune, susceptible de poli : on en trouve aussi une espece semblable en France, dans le Dauphiné près de Rémusat, dans un torrent qu'on nomme l'*Aigue* ; mais la base en est argileuse, grise-cendrée, et l'intérieur contient de très-beaux cristaux qu'on appelle *diamans du Dauphiné*. Ceux des environs d'Honfleur

en Normandie ont une forme sphéroïdale et des mamelons intérieurs de calcédoine ou de sardoine, revêtus de petits cristaux blancs-bleuâtres.

MELONGENE ou MAYENNE ou MERANGENE ou AUBERGINE ou BERINGENE ou BREHEME, *Melongena*. Plante dont *Tournefort* distingue douze sortes. Nous ne décrirons que les especes les plus usitées, soit en cuisine, soit en Médecine.

La MELONGENE VULGAIRE, *Melongena fructu oblongo, violaceo*, Tourn. Inst. 151; *Mala insana*, Dod. Pempt. 458; *Solanum melongena*, Linn. 266. Elle a la racine fibreuse, et pousse communément une tige simple et d'environ un pied et demi de haut, grosse comme le doigt, ronde, rougeâtre, rameuse, couverte d'un duvet peu adhérent : ses feuilles sont amples, ovales, entieres, vertes, plissées sur leurs bords et couvertes d'une poudre farineuse, comme cotonneuse: ses fleurs sont des rosettes à cinq pointes, blanches ou purpurines, soutenues par des calices hérissés de petites épines rougeâtres, et divisés en cinq segmens pointus : à ces fleurs succedent des fruits oblongs, plus gros que des œufs, solides, lisses, de couleur purpurine-verdâtre, doux au toucher, et remplis d'une chair blanche, empreinte de suc, et qui contient des semences blanchâtres, aplaties, qui ont le plus souvent la figure d'un petit rein.

Aujourd'hui on cultive beaucoup dans les environs de Paris une espece de *mélongene à fruit blanc;* c'est l'*albergaine* des environs de Montpellier : sa graine est petite et a la forme d'une lentille; sa chair est assez insipide.

Il y a une autre espece de *mélongene* dont le fruit naît bossu, courbé, et ayant à peu près la figure d'un concombre, de couleur jaune ou cendrée, ou purpurine.

M. *Tournefort* distingue ce genre de plantes de la morelle, par le fruit qui est solide, charnu et sans cavité; au lieu que celui de la morelle est mou et plein de suc.

Dans les pays chauds et particuliérement dans nos provinces Méridionales de France (à Montpellier), on mange les fruits de la *mélongene* en salade ou cuits comme

comme des concombres. Les habitans des Antilles les font aussi bouillir après les avoir pelés ; quelquefois ils les font cuire sur le gril, ensuite ils les coupent par quartiers et les mangent avec de l'huile ou du beurre, du sel et du poivre. Ailleurs on les confit au vinaigre pour les manger en salade de même que nos cornichons. En Egypte, dit *Belon*, on les fait cuire sous la cendre ou dans l'eau, et on les sert journellement sur les tables. On en mange beaucoup aussi aux Indes Orientales. Ainsi cette plante se trouve aujourd'hui dans les quatre parties du Monde.

Quoique l'usage de la *mélongene* ne paroisse pas pernicieux, cependant on ne se sert guere dans nos climats de sa plante en Médecine qu'extérieurement, dans des cataplasmes anodins et résolutifs, pour les hémorroïdes, les cancers, les brûlures et les inflammations ; et plusieurs Médecins conseillent à quiconque aime sa santé d'en faire peu d'usage, disant que c'est un aliment non-seulement froid et insipide, mais aussi mauvais que les champignons : il excite des vents, des indigestions et des fievres. C'est peut-être ce qui a porté *Ray* et *Marcgrave* à soutenir, contre *Jean de Laët*, que notre *mélongene*, celle *fructu incurvo*, est la même que le *belingela* des Portugais, le *bedingian* des Arabes, le *tongu* des habitans d'Angola, et le *mecumba* de ceux de Congo ; et ils ajoutent que comme ces fruits approchent des mandragores, quelques Modernes ont soupçonné que c'étoit une mandragore mâle, et que s'imaginant qu'ils étoient mortels, ils les ont appelés *Mala insana*. Mais nous avons dit ci-dessus qu'on en mange par-tout et beaucoup sans qu'il en résulte d'incommodité.

MELOPE, *Labrus Melops*, Linn. Poisson du genre du *Labre*. Il se trouve dans les mers de la partie Méridionale de l'Europe. Une tache brune en forme de croissant, dont il est marqué derriere les yeux, forme son principal caractere : la nageoire dorsale a vingt-cinq rayons, dont les seize premiers épineux ; les pectorales en ont chacune treize, mous et flexibles ; les abdominales, six, dont le premier épineux ; celle de l'anus, treize, dont les trois premiers épineux ;

cette même nageoire est panachée de diverses teintes.

MELOPÉPONITE. *Voyez* MELON PÉTRIFIÉ.

MEMBRE MARIN ou PRIAPE DE MER, ou VERGE MARINE, en latin *Mentula marina* ou *Genitale marinum*. Espece de *zoophyte* que les Naturalistes ont nommé ainsi à cause de sa ressemblance en quelque sorte avec le membre viril (*Mentula humana*). *Gesner*, *Aldrovande*, *Ray*, etc. en distinguent deux especes. On prétend que ces zoophytes ne deviennent la nourriture d'aucun poisson, et selon *Belon* et *Rondelet*, on n'en trouve sur le bord des rivages que dans les lieux où il y a des patelles et des oursins. Ils ont une forme cylindrique et sont quelquefois longs d'un pied et même davantage, leur grosseur est alors celle d'un poignet médiocre : leur couleur est cendrée, mais nuée de blanchâtre sous le ventre, et de brun sur les côtés et le dos ; leur corps est sans os. Ils s'alongent, s'enflent ou se raccourcissent comme les sangsues. Leurs mouvemens sont lents, et dans leur marche serpentante ils paroissent couverts de petites tumeurs ; communément ils rampent sur la fange ou sur le sable de la mer. J'en ai trouvé d'attachés à des pierres sous le grand bastion de Brest ; ils étoient tellement ramassés ou raccourcis, qu'ils n'étoient pas plus gros qu'un œuf de poule : leur peau étoit dure comme de la corne ou du cuir, elle me parut semblable à un opercule cartilagineux, transparent et ridé ; la pointe de mon couteau glissoit dessus plutôt que de le percer ; cependant avec la patience je vins à bout de le pénétrer, mais sans pouvoir faire étendre l'animal.

Lorsque ce zoophyte se remue de son plein gré, sa peau se ramollit ; elle est flasque quand il est mort. Il a deux especes de trompes d'un pied de longueur, mais qui ont à peine six doigts quand il les retire : à la partie antérieure de sa tête il fait sortir environ vingt suçoirs capillaires disposés en cercle ; chacun de ces cylindres musculaires a sa cime ornée de quatre feuillets dentés, ce qui le fait ressembler à une fleur : sa bouche est au centre de ce cercle. Cet animal est couvert d'une étonnante quantité de papilles : celles du ventre sortent immédiatement du

corps ; et celles du dos sortent de petites tumeurs en entonnoir. M. l'Abbé *Spallanzani* dit que ces cylindres et ces papilles que l'animal sort quand il est dans l'eau lui servent pour s'attacher où il lui plaît, au moyen d'une glu qu'il en laisse échapper ; ces mêmes papilles, notamment celles du ventre, lui servent pour aller en avant : sa bouche paroît garnie de petits osselets qui sont autant de dents ; elle est assez ample pour y faire entrer entiers d'assez gros coquillages : ses excrémens sont mucilagineux, blancs, et deviennent aussi durs que des cordes à boyau. Des Auteurs disent que ce zoophyte a deux trous ouverts, un à chaque bout, par lesquels il tire l'eau et la fait jaillir très-haut quand on le touche. *Voyez* JET D'EAU MARIN.

Il y a de ces sortes de zoophytes qui ont la figure d'une masse informe, inégale, tubéreuse, percée de plusieurs trous ; d'autres qui sont ramassés et ont la figure du gland. *Voyez* ZOOPHYTE.

MEMINA. A Ceylan et aux grandes Indes on donne ce nom au *chevrotain*. Voyez *ce mot*.

MEMPHITE ou CAMÉE. *Voyez* ONIX.

MENDOLE. *Sparus mæna*, Linn. ; *Sparus varius ; maculâ nigricante in medio latere, dentibus quatuor majoribus*, Arted. ; *Mæna*, Plin., Willughb. ; *Mænas*, Rondel. ; à Venise, *Menelo* ; à Rome, *Menote* ou *Menola* ; à Narbonne, *Jusele* ; à Marseille, *Cagarel* ; sur les côtes de la mer Adriatique, *Sclave*. Poisson du genre du *Spare*. Il se trouve dans la Méditerranée ; on le vend par monceaux comme le goujon ; sa chair est assez agréable et de bon suc, elle est meilleure frite que bouillie ; on conserve souvent ce poisson dans de la saumure.

Suivant *Willughby*, la *mendole* ressemble à la perche ; mais elle a le corps plus mince et plus élargi : sa longueur est d'un demi-pied et va quelquefois jusqu'à neuf pouces : sa couleur est d'un vert très-clair ou d'un jaune sale, marqué de petites bandes d'une teinte plus obscure, et de plusieurs lignes bleuâtres longitudinales. *Rondelet* observe que ce poisson est blanc en hiver et dans le printemps, et que pendant l'été le corps est parsemé de taches et de raies bleuâtres. La *mendole* est sur-tout remarquable par une grande

tache noirâtre et presque ronde, qu'elle a vers le milieu de chaque côté : les yeux sont oblongs, et leurs iris argentés : les deux mâchoires, garnies d'une multitude de petites dents aiguës ; mais la mâchoire inférieure en offre quatre plus grandes et plus longues que les autres : le palais est garni de deux tubercules âpres au toucher ; la gueule étant fermée paroît petite, mais elle devient très-ample quand le poisson l'ouvre, alors la levre supérieure s'alonge en forme de canal : la nageoire dorsale a vingt-trois rayons dont les onze premiers épineux ; les pectorales en ont chacune seize ; les abdominales six, dont un épineux ; celle de l'anus en a douze dont les trois premiers épineux ; celle de la queue est un peu échancrée. *Rondelet* dit que l'on donne le nom de *bouc* au mâle de ce poisson dans le temps du frai, parce qu'alors sa chair est mauvaise et d'une odeur désagréable.

MENEKOUY. *Voyez* Bois de couille.

MÉNIANTE ou Trefle de Marais ou Trefle aquatique ou Trefle de Castor, *Menianthes palustre, latifolium et tryphillum*, Tourn. Inst. 117 ; *Trifolium fibrinum Germanorum*, Raij Hist. 1090 ; *Menianthes trifoliata*, Linn. 208. C'est une plante qui croît dans les marais et autres lieux aquatiques, en terre maigre. Sa racine est vivace, genouillée, longue, blanche et fibrée : ses feuilles sont composées de trois folioles très-glabres, attachées sur de larges et longues queues qui partent de la racine, un peu semblables à celles des féves pour la figure et la grandeur, quelquefois arrondies, d'autrefois pointues ; il s'éleve d'entre elles une tige à la hauteur d'un pied et demi, lisse, menue, verte, qui porte un bouquet de fleurs en entonnoir, d'une blancheur purpurine ; leur pavillon est découpé en cinq lobes ; elles ont cinq étamines et un pistil, et sont bordées dans leur contour d'une frange de poils : à ces fleurs succedent des fruits ordinairement oblongs, qui renferment des semences ovales, rousses ou jaunâtres et d'un goût amer. Cette plante hors de l'eau ne dure pas long-temps ; elle fleurit en Mai et Juin ; elle varie pour la grandeur, suivant les lieux. La décoction dont le goût est désagréable, est très-propre contre le scorbut de terre,

la goutte et l'hydropisie. On la recommande encore dans les pâles couleurs, les suppressions des regles et les obstructions invétérées. Quant aux usages économiques, *Voyez au mot* BUCK-BEAN. Le *méniante* est en très-grande répuration en Allemagne, même pour la néphrétique et le crachement de sang. On l'y regarde comme une panacée dans presque toutes les maladies désespérées. Cette plante est au plus une variété du *buck-bean*, dont les feuilles sont moins larges que celles du *méniante* vulgaire.

On distingue encore : Le *méniante flottant*, *Menianthes natans ; Menianthes Nymphoïdes*, Linn. 208. Plante à racine vivace et qui se trouve dans les étangs. Ses feuilles sont arrondies, cordiformes, très-entieres et flottantes sur l'eau : les fleurs sont réunies par leurs pédunculés au-dessus de l'eau et forment une sorte d'ombelle ; la corolle est jaune et ciliée. *Linnæus* regarde cette plante comme une race croisée, et prétend qu'elle a eu pour pere le *méniante* et pour mere le *nénuphar*.

MENON. Quelques Voyageurs désignent sous ce nom l'espece de *chevre* dont la peau est fabriquée en marroquin dans le Levant. *Voyez l'article* CHEVRE.

MENSTRUES. Évacuation périodique de *sang*, connue sous le nom de *regles*, *ordinaires*, *flux menstruel*, *etc.* ; c'est le *Catamenia* des Médecins Latins. Cet écoulement est l'effet de la pléthore, dit le Docteur *Freind*. Voyez à l'*article* HOMME de ce Dictionnaire.

MENTHE, *Mentha*. Quelques Botanistes rangent sous ce nom beaucoup de plantes, savoir : 1.° La *menthe commune* ou *domestique* ou *herbe du cœur*, dont nous avons parlé sous le nom de *baume des jardins* ; Voyez *ce mot*. 2.° La *menthe frisée* ou *crépue*. 3.° La *menthe à épi* et à feuille étroite. 4.° La *menthe poivrée*. 5.° La *menthe aquatique* ou le *baume d'eau* à feuille ronde. 6.° La *menthe sauvage* ou le *menthastre*. 7.° Les especes de *pouliot*, le *calament des marais*, même l'*herbe du coq*, etc. Mais cette derniere est une plante corymbifere qui, selon M. *Deleuze*, est du genre de la *Tanaisie*.

Toutes les especes de *menthe* sont vermifuges, carminatives, hystériques, et arrêtent cependant les fleurs

blanches et le cours des regles immodérées ; elles facilitent la digestion, arrêtent le vomissement et corrigent les vices de l'estomac : on préfere la *menthe* des jardins. Leur odeur tient du baume et du citron ; elles ont une ressemblance générale : vivaces par leur racine, elles abondent en huile essentielle.

La MENTHE FRISÉE ou MENTHE CRÊPUE, porte aussi le nom de *baume frisé*, *Mentha rotundifolia, crispa, spicata*, C. B. Pin. 227 ; *Mentha crispa, verticillata et folio rotundiore*, J. B. 3, part. 2, 215 ; *Mentha prima*, Dod. Pempt. 95 ; *Mentha crispa*, Linn. 851. Sa tige est haute de deux à trois pieds, droite et branchue ; ses feuilles sont cordiformes, ondulées, dentées et sessiles ; ses fleurs sont verticillées et terminées en tête ; les étamines sont de la longueur de la corolle. Les feuilles de cette *menthe* sont plus grandes que celles du baume des jardins, d'un vert-noirâtre, plus gaudronnées et comme crêpues. Cette plante que nous cultivons dans nos jardins est très-commune dans la Sibérie ; elle a particuliérement la vertu de résoudre le lait coagulé, et de faire passer le lait aux femmes en l'appliquant en cataplasme sur les mamelles. En Afrique on en tire par distillation une huile limpide peu colorée qui, prise à la dose de huit gouttes dans de l'eau, excite singuliérement l'appétit vénérien : quand on porte une goutte de cette huile essentielle sur la langue, il semble qu'on a d'abord la bouche enflammée, mais bientôt après l'on ressent une fraîcheur singuliere qui se distribue par tout le corps, et qui produit à peu près l'effet que l'on ressent quand l'on avale un morceau de sucre imbibé d'éther acéteux : autant cette essence excite à l'amour, autant elle empêche la fécondité. L'huile essentielle de la *menthe frisée* de notre pays ne paroît pas produire le même effet que celle de la *menthe frisée* de Guinée.

La MENTHE A ÉPI et à feuilles étroites, ou MENTHE VERTE, ou MENTHE d'Angleterre, *Mentha angustifolia spicata*, C. B. Pin. 227 ; s'appelle aussi la *menthe Romaine* ou de *Notre-Dame*. Sa tige est haute de deux pieds et plus, droite, carrée et glabre ; ses feuilles sont lancéolées, un peu étroites ; la position de ses

rameaux inférieurs et celle des feuilles est en forme de croix, par rapport aux supérieurs : ses fleurs sont petites, rougeâtres, en épi, fort grêles et pointues ; les étamines sont plus grandes que la corolle. Le suc de cette plante bu dans le vinaigre arrête le hoquet ; ses feuilles trempées dans le lait l'empêchent de se cailler promptement dans l'estomac.

La MENTHE POIVRÉE ou citronnée, *Mentha spicis brevibus et habitioribus, foliis menthæ fuscæ, sapore fervido piperis*, Raij Synops. 124 ; *Mentha piperita*, Linn. 805. On la dit originaire d'Angleterre. Sa tige est haute d'un pied et plus, branchue et droite : ses feuilles sont ovales, lancéolées et découpées en scie, d'un vert obscur, pétiolées et d'un goût très-piquant, poivré et agréable : les fleurs sont en épi terminé en tête ; les étamines sont plus courtes que la corolle.

La MENTHE AQUATIQUE ou BAUME D'EAU à feuilles rondes et rouges, *Mentha aquatica*, Linn. 805 ; *Mentha rotundifolia palustris seu aquatica major*, C. B. Pin. 227 ; *Mentha aquatica sive Sysimbrium*, J. B. 3, 228. Sa tige est haute d'un pied et demi, carrée, velue et rougeâtre : ses feuilles sont pétiolées, ovales, dentées en scie ; ses fleurs sont nombreuses, verticillées et terminées en tête sphérique ; les étamines sont plus longues que la corolle. Cette plante croît dans les fossés. On applique ses feuilles sur le front dans la douleur de tête, et on s'en sert contre les piqûres des guêpes et des mouches à miel. La *menthe aquatique* à larges feuilles est le *pouliot* royal, *Pulegium regium*. Voyez POULIOT.

La MENTHE SAUVAGE ou le MENTHASTRE, ou le BAUME D'EAU à feuilles ridées, *Menthastrum folio rugoso rotundiore, spontaneum, flore spicato, odore gravi*, J. B. 3, part. 2, 219 ; *Menthastrum*, Dod. Pempt. 96 ; *Mentha sylvestris, rotundiore folio*, C. B. Pin. 227 ; Linn. 804 et 805. On en distingue deux variétés dont l'une vient sur le bord des chemins, et l'autre dans les lieux humides. La tige est haute de deux pieds, droite, quelquefois carrée, branchue et cotonneuse ; ses feuilles sont plus ou moins ovales et ridées, dentées, d'un vert-blanchâtre en dessus et cotonneuses en dessous : les fleurs sont rougeâtres,

en épis grêles, cylindriques ; les étamines sont plus longues que la corolle. M. *de Tournefort* assure que la tisane de cette *menthe* est bonne pour les vapeurs ; elle est encore excellente pour les vers : elle entre aussi dans les bains hystériques et nervins. M. *Bourgeois* prétend que les sommités de cette plante broyées entre les doigts et mises dans les oreilles, dissipent les bruissemens causés par un dépôt d'humeurs séreuses et froides, de même que la surdité qui provient à la suite de ces dépôts.

On cultive dans la plupart des jardins ces différentes sortes de *menthes*, qui croissent naturellement dans les environs de Paris.

La MENTHE-COQ est une espece de *tanaisie* connue sous le nom vulgaire de *coq de jardins* (ou *herbe du coq*). Voyez *ce mot*.

MENUISE ou MONNAT. *Voyez à l'article* POISSON.

MENUISIERES. Nom que les paysans donnent aux *abeilles perce-bois*. Voyez *au mot* ABEILLE.

MER, *Mare*. C'est cet assemblage immense d'eau salée qui environne de tous côtés les Continens, et qui pénetre en plusieurs endroits dans l'intérieur des terres tantôt par des ouvertures assez larges, tantôt par des détroits, ce qui forme de petites *mers* méditerranées, dont les unes participent immédiatement au mouvement du flux et du reflux, et dont les autres semblent n'avoir rien de commun avec la grande *mer* que leur continuité avec elle. L'eau de la *mer* est la plus abondamment répandue dans le monde, *Voyez* ABYME : elle est ordinairement peu limpide, sur-tout aux bords du rivage ; étant vue en masse elle paroît d'un bleu-verdâtre fort léger ; elle est d'une saveur âcre, amere, salée, d'une odeur marécageuse et comme bitumineuse, qui provoque quelquefois des nausées.

L'eau marine est très-pesante ; sa pesanteur spécifique est à l'égard des eaux simples dans le rapport de soixante-treize à soixante-dix, c'est-à-dire qu'un pied cube d'eau de la *mer* pese soixante-treize livres tandis qu'un pareil volume d'eau de riviere ne pese que soixante-dix livres : c'est à cause de cet excès de pesanteur due aux parties de sel marin, etc. dont

elle est chargée, qu'elle gele difficilement et qu'elle s'évapore à l'air moins promptement que les eaux douces; c'est encore par la même raison qu'un vaisseau déplace une moindre quantité d'eau dans la *mer* que dans un fleuve. *Consultez* sur la pesanteur différente des eaux de diverses *mers* le *Journal des Observations physiques*, etc. *du Pere* Feuillée, *Tomes I, II et III.*

L'eau des différentes *mers* est plus ou moins chargée de sel; les Navigateurs attestent que dans la *mer* du Sud sous l'Equateur et dans les pays Méridionaux il y a plus de sel en pleine *mer* et que l'eau y est plus froide que vers le pays du Nord et vers les pôles de la terre. La *mer* des côtes de Hollande contient un neuvieme de sel; sur les côtes d'Espagne et de la Méditerranée elle en porte bien davantage; en Suede, près de Carlscron, l'eau de la *mer* ne contient qu'un trentieme de sel; plus loin, elle est si peu chargée de sel qu'elle gele en grandes masses. Voilà pourquoi la *mer* du fond du Groenland ou du Spitzberg est presque toute couverte de glaces, ce qui l'a fait nommer *mer Glaciale;* Voyez *ce mot.* La *mer* étant plus salée en certains endroits que dans d'autres, on peut aussi attribuer ce phénomene à la différence de l'évaporation de ses eaux. On sait que dans la *mer* du Sud dont les vagues sont rapides et tumultueuses, surtout entre les Tropiques où le soleil agit plus ou moins perpendiculairement, l'évaporation est certainement plus forte que dans nos climats, aussi la *mer* y est-elle plus salée. (Le Pere *Feuillée* prétend avoir observé que l'eau de la *mer* est plus légere sous l'Equateur qu'entre les Tropiques et dans les *mers* qui sont avant les Tropiques. Des Savans ont objecté que cette différence de pesanteur dans l'eau de la *mer* pouvoit avoir pour cause la dilatation de ses eaux et celle de son aréometre même dans des régions aussi chaudes que celles qui sont placées sous l'Equateur.) L'évaporation et la salure sont peu considérables dans les *mers* du Nord, parce que le soleil est moins vertical et moins actif dans ces climats glacés; et il est de fait qu'il y pleut bien moins communément, tandis que les pluies causées par l'évaporation des eaux des pays Méridionaux tombent

abondamment et fréquemment dans la Zone torride. On peut encore ajouter que l'abondance d'eau douce que les fleuves portent dans la *mer* du Nord en temperent la salure dans un grand espace ; c'est ainsi que la *mer Blanche* n'est nullement salée à l'embouchure de la grande riviere d'Oby en Sibérie. Quant à la salure propre de la *mer*, elle est due à des bancs inépuisables de sel qui se trouvent, selon quelques Auteurs, dans le fond de cet élément, ou à des amas immenses de sel gemme qui sont répandus sur la terre et que les pluies qui se rendent à la *mer* dissolvent continuellement. *Voyez à l'article* SEL GEMME.

La couleur foncée qu'ont les eaux de la *mer* en certains endroits n'est qu'une suite de la profondeur de cette masse d'eau qui absorbe les rayons de la lumiere. L'eau de la *mer Rouge* ou du golfe Arabique roule sur un sable rougeâtre ; la *mer Verte* des côtes d'Afrique abonde en fucus et autres plantes marines verdâtres qui réfléchissent cette couleur ; la *mer Bleue* est le lac Aral. Vers le pôle du Nord la *mer* paroît être de couleur noire, brune sous la Zone torride, blanchâtre dans les détroits. Lorsque le soleil se couche la *mer* paroît souvent tout en feu à sa superficie, parce que la lumiere de cet astre est portée horizontalement sur tous les flots qui la renvoient et la réfléchissent en cent façons, ce qui produit le plus bel éclat et les plus riches couleurs. Si la *mer* est agitée, on voit alors sur les ondes le blanc succéder à la couleur cendrée, le pourpre au blanc, puis le vert faire place au plus bel azur. Le Comte *de Marsigli* a observé que les flots ou vagues de la Méditerranée s'élevent pendant les tempêtes à environ huit pieds au-dessus de leur hauteur ordinaire, et l'on a éprouvé que ceux de la *mer* Baltique s'élevent encore plus haut. (*a*)

(*a*) On a inséré dans la *Gazette de Littérature* et dans le *Journal de Physique et d'Histoire Naturelle*, *etc.* une découverte qui mérite d'être examinée par son importance. *Pline*, et après lui divers Auteurs anciens, tels que *Plutarque*, *Aristote*, ont avancé que l'*huile calme les flots de la mer*, et que les plongeurs de leur temps en prenoient dans leur bouche pour la répandre : mais ce

On appelle la grande *mer*, *Océan* et on le distingue, par rapport aux quatre points du Monde, en *Océan Septentrional* ou *Glacial*, *Océan Occidental* ou *Atlantique*, *Océan Méridional* ou *Éthiopien*, *Océan Oriental* ou *Indien*.

On subdivise encore l'*Océan* en plusieurs *mers*, qui portent les noms des pays dont elles baignent les côtes; ainsi l'on dit la *mer d'Irlande*, la *mer de*

---

moyen de calmer les vagues de l'eau paroissoit absurde et étoit mis au rang des fables de l'Antiquité; rien ne paroît cependant plus vrai, si nous devons nous en rapporter aux témoignages les plus respectables et les plus multipliés. Les preuves de ce phénomene si étrange au premier coup d'œil viennent d'être produites en Angleterre, selon une lettre adressée à la Société Royale par le célebre M. *Franklin*, l'un des meilleurs Observateurs et l'un des plus sages Philosophes de ce siecle, et précédée d'une autre lettre sur le sujet dont il est question, à un ami de ce grand Physicien. Voici l'extrait de ces deux lettres. On lit dans la derniere : « Tout ce qu'on m'a rapporté de l'expérience de M. *Franklin* me paroît un peu exagéré; *Pline* dit à la vérité que cette propriété de l'huile étoit connue des plongeurs de son temps, qui s'en servoient afin de voir plus clair au fond de l'eau. M. *Gilfred Lawson*, qui a servi long-temps dans les troupes de Gibraltar, m'assure que les pêcheurs de cet établissement sont dans l'usage de verser un peu d'huile sur la *mer*, afin qu'en calmant son agitation ils puissent voir les huîtres qui sont au fond : cette pratique s'observe de même sur les autres parties de la côte d'Espagne. Les Marins ont aussi observé de nos jours que le sillage d'un vaisseau nouvellement espalmé agite beaucoup moins l'eau que celui d'un vaisseau auquel on n'a pu donner le suif depuis long-temps. M. *Pennant* rapporte une autre observation faite par ceux qui font la pêche du veau marin en Ecosse (*British Zoology, vol. IV*, art. *Scal.*) : Lorsque ces animaux dévorent un poisson très-huileux, ce qu'ils font facilement au fond de la *mer*, étant parfaitement amphibies, on remarque que la *mer* à la surface est d'une tranquillité singuliere, ce qui apprend à ces pêcheurs que c'est en ces endroits qu'ils doivent chercher les veaux marins. *Pline* sera donc encore une fois justifié : si les expériences annoncées sont exactes et authentiques, on pourra ajouter foi à un autre phénomene bien plus surprenant et dont *Pline* a parlé : cet Auteur assure qu'*on calme une tempête en jetant un peu de vinaigre dans l'air.* »

Au reste plus on étudie la Nature, plus on apprend à suspendre son jugement sur ce qui est faux ou vrai, possible ou impossible. La Philosophie a détruit bien des erreurs accréditées par le long témoignage des nations et des siecles; mais elle a aussi quelquefois rejeté trop légérement des opinions qui lui paroissoient ab-

Danemarck, la *mer Baltique*, etc. L'*Océan Septentrional* ou *Hyperboréen* comprend la *mer d'Allemagne* ou *du Nord*, une partie de la *mer d'Angleterre*, celle *d'Écosse*, la *mer de Danemarck*, la *mer Baltique*, celle *de Norwége*, la *mer de Moscovie*, et tout ce qui environne le Continent Arctique. L'*Océan Oriental* comprend les *mers de la Chine*, *des Indes*, *de l'Arabie* et *de l'Archipel*. L'*Océan Méridional* comprend les *mers de Zamguabar*,

---

surdes, et dont le temps ou le hasard ont prouvé la vérité. On ne sauroit trop répéter que le doute est le commencement de toute bonne philosophie, et que trop souvent il en est le terme. Mais revenons à notre sujet. Les pêcheurs de Saint-Malo sur le grand banc et sur l'isle de Terre-Neuve, sont dans l'usage de retirer des foies de morues une assez grande quantité d'huile. A leur retour pour l'Europe, lorsqu'ils sont battus par de violentes tempêtes, il est arrivé souvent qu'ils ont jeté à la mer quelques tonneaux de cette huile, à laquelle ils prétendent reconnoître par expérience et depuis long-temps la propriété de calmer les flots et de les empêcher de se briser trop violemment contre les vaisseaux. Voici maintenant l'extrait de la lettre du Docteur *Flanklin* au Docteur *Brownrigg* :

« Les Modernes méprisent quelquefois trop légérement les Anciens, et les Savans ne font pas toujours assez d'attention aux connoissances du vulgaire. En 1757 je me trouvai en mer au milieu d'une flotte de quatre-vingt-dix vaisseaux destinés contre Louisbourg, et je remarquai que le remoût au-dessous de deux vaisseaux étoit uni et tranquille, pendant que sous les autres l'eau étoit très-agitée par le vent qui souffloit grand frais. Ne pouvant me rendre compte à moi-même de cette différence, j'en parlai au Capitaine, et lui demandai là-dessus son avis. *Les Cuisiniers ont sans doute*, me répondit-il, *vidé par les dalots leur eau grasse, ce qui aura un peu graissé les côtés de ces bâtimens.* Sa solution ne me satisfit pas d'abord, mais en réfléchissant je me rappelai ce que *Pline* a dit sur le même sujet, et je résolus de chercher à vérifier à la premiere occasion par expérience les effets de l'huile sur l'eau. En 1762 je fis encore un voyage sur mer, et j'observai pour la premiere fois le calme que produisoit l'huile sur l'eau agitée dans une lampe de verre que j'avois suspendue au plancher de la chambre du Capitaine. J'examinois sans cesse ce phénomene, et je cherchois à en découvrir la raison. Un vieux Capitaine de Marine me dit que c'étoit un effet de la propriété de l'huile qui rend unie l'eau lors qu'on en verse dessus ; et il ajouta que les *Bermudiens* employoient cet expédient pour harponner le poisson qu'ils ne pouvoient pas voir quand la surface de la mer étoit agitée par le vent. Il m'apprit encore que lorsque les pêcheurs de Lisbonne veulent rentrer dans le Tage, si la houle trop forte sur la barre leur fait appréhender qu'elle ne remplisse leurs bateaux, ils

des Caffres et *de Congo* : et l'*Océan Occidental* contient les *mers de Guinée*, *du Cap-Vert*, *des Canaries*. La *mer Méditerranée*, les *mers d'Espagne*, *de France* et *des isles Britanniques*. La *mer du nouveau Continent* se divise en *mer du Sud* ou *Pacifique* et en *mer du Nord* ; celle-ci comprend les *mers du Canada*, *du Mexique*, *du Brésil*, *du Paraguay* et *de la Magellanique* : celle *du Sud* que l'on appelle aussi *Océan pacifique* contient la *mer du*

---

vident dans la *mer* une bouteille ou deux d'huile, ce qui calme les brisans et leur permet de passer en sureté. J'ai appris aussi que lorsque les plongeurs de la Méditerranée travaillent sous l'eau, la lumiere du soleil qui est interrompue par la réfraction d'une multitude de petites vagues, n'arrive à eux que brisée et très-foible ; que de temps en temps ils vomissent de leur bouche une petite quantité d'huile qui en montant à la surface la rend unie, et permet à la lumiere d'arriver plus directement à eux. J'ai fait un jour cette expérience sur l'étang de Clapham : le vent élevoit alors de grosses rides sur la surface, j'y répandis une partie d'une petite bouteille d'huile ; je vis cette huile s'étendre avec une rapidité étonnante sur la surface, mais elle n'aplanit pas les vagues, parce que je l'avois d'abord jetée au côté sous le vent de l'étang où les vagues étoient plus grandes et où le vent rejetoit l'huile sur le bord. J'allai ensuite au côté du vent où les vagues commençoient à se former : une cuillerée d'huile que j'y répandis produisit à l'instant sur l'espace de plusieurs verges en carré un calme qui s'étendit par degrés jusqu'à ce qu'il eût gagné la côte sous le vent, et bientôt l'on vit toute cette partie de l'étang, qui étoit d'environ un demi-acre, aussi unie qu'une glace ».

« Une goutte d'huile qu'on fait tomber sur une table de marbre ou sur une glace, toutes deux placées horizontalement, reste au même endroit et s'étend très-peu ; mais lorsqu'on la jette sur l'eau, elle s'étend à l'instant de tous côtés à une distance considérable et avec une célérité extraordinaire ; elle devient même assez mince pour y produire les couleurs prismatiques, et au-delà de ce premier cercle elle s'amincit insensiblement jusqu'à n'être plus sensible que par les vagues qu'elle calme et qu'elle rend unies. Il semble que dès qu'elle a touché l'eau, il s'exerce entre les particules qui la composent une répulsion mutuelle et si forte qu'elle agit sur les autres corps légers qui nagent à la surface comme les pailles, les feuilles, etc. et les force à s'éloigner des environs de la goutte, en laissant tout-autour de ce centre un grand espace dégagé de tout corps étranger ».

« Le Chevalier *Pringle* se trouvant en Ecosse, apprit que ceux qui vont à la pêche de la baleine découvrent de loin les colonnes de harengs, parce que l'eau est tranquille et unie dans les endroits où elles se trouvent, peut être à cause de quelque huile ou corps graisseux qui s'échappe ou s'exhale du corps de ces poissons ».

nouveau Mexique où *de Californie*, celle *du Pérou* et *du Chili*. Il y a des *mers* qui n'ont point de communication visible avec les autres *mers ;* telle est la *mer Caspienne* qui se voit en Asie entre la Tartarie, le royaume de Perse, la Géorgie et la Moscovie : on soupçonne cependant qu'elle a une communication souterraine avec le golfe de Perse. Ses eaux

---

« Un habitant de Rhode-Island en Amérique, m'a dit avoir observé que le havre de Newport est toujours calme et tranquille pendant que les bâtimens de la pêche de la baleine y mouillent. Les orties de mer (*blubbers*) qu'on y entasse à fond de cale et les barils d'où distille à travers les douves une huile qui tombe sur l'eau qu'on pompe de temps en temps pour nettoyer le bâtiment, fournissent sans doute l'huile qui s'étend sur toute la surface de l'eau dans le havre et qui empêche qu'il ne s'y forme des vagues. M. *de Tenguagel* a mandé de Batavia (le 15 Janvier 1770) à M. le Comte *de Bentink*, que la Compagnie Hollandoise doit le salut d'un de ses vaisseaux à une quantité d'huile versée contre la haute mer, près des isles Paulus et Amsterdam ».

« D'après cela, on viendroit sans doute à bout d'appaiser partout les vagues, si on pouvoit se placer à l'endroit où elles commencent à se former. Il est rare et souvent impossible de prendre cette position dans l'Océan ; mais il seroit peut-être aisé, dans des cas particuliers, de modérer la violence des vagues lorsqu'on se trouve au milieu des eaux, et de prévenir des brisans lorsqu'ils sont dangereux ».

« Rien n'empêche l'air et l'eau de se toucher : la machine pneumatique démontre qu'il n'y a point de répulsion entre ces deux élémens. Le vent qui n'est qu'un air en mouvement, en frappant la surface unie de l'eau, la frotte et y forme des rides, qui servent à produire bientôt d'autres vagues si le vent continue. La plus petite vague une fois formée, ne se calme pas sur le champ et ne laisse pas en repos l'eau qui l'avoisine ; ainsi une pierre qu'on laisse tomber dans un étang excite d'abord autour d'elle des ondulations orbiculaires, c'est-à-dire un cercle qui en forme un second ; le second un troisieme, et ainsi de suite dans un espace d'une fort grande étendue, tant et aussi loin que peut s'étendre la communication du mouvement imprimé par la premiere impulsion. Une petite puissance qui agit sans cesse produit une grande action ; le vent agissant continuellement sur les petites vagues formées les premieres, elles augmentent toujours en grandeur, quoique la force du vent ne devienne pas plus grande ; elles s'élevent peu à peu, et elles étendent leurs bases jusqu'à ce que chaque vague contienne une grosse masse d'eau qui, étant en mouvement, agit avec une grande force. Lorsque le vent est si fort que les vagues ne peuvent pas obéir assez promptement à son impulsion, le sommet de ces vagues étant plus mince et

sont plus salées vers le milieu que vers les côtes. On donne le nom de *golfe* aux bras de *mer* qui s'avancent dans la terre, comme le *golfe de Venise* qu'on nomme *mer Adriatique*, le *golfe de Lépante de la Morée*, le *golfe d'Engia*, et le *golfe Arabique*. Les *mers* intérieures ou qui entrent dans les Continens sont la *mer Vermeille* en Amérique, la *mer Caspienne*,

---

plus léger, elles sont poussées en avant, brisées et converties en écume blanche; le vulgaire appelle ces sommets hérissés et écumans *chapeaux blancs*. Mais s'il y a une répulsion mutuelle entre les particules d'huile, et qu'il n'y ait point d'attraction entre l'huile et l'eau, l'huile une fois étendue à une grande distance s'oppose à tout contact immédiat, à tout frottement; le vent en soufflant sur l'eau, au lieu d'y produire les premieres rides qui sont les élémens des vagues, ne fait que glisser dessus. Par la même raison, lorsque les lames ou les vagues sont huilées en leur surface, le vent en passant dessus les comprime, et contribue plutôt à les abaisser qu'à les agrandir. C'est ainsi qu'on explique le phénomene en question ».

Nous ne pouvons disconvenir de l'authenticité de ces faits, et nous croyons bien que l'huile peut empêcher que le vent ne commence les grandes rides et ne forme de nouvelles vagues, qu'elle diminue même la force de celles qui se sont élevées les premieres: mais l'huile ayant une extension déterminée, elle n'empêchera pas que les vagues produites au loin ne procurent un refoulement ondulatoire et assez relatif même sur les endroits où l'on aura versé de l'huile, parce que le fluide de l'eau est homogene, que la puissance des premieres vagues formées au loin se communique à celles qui sont sous la pellicule d'huile, ces dernieres subissent une impulsion mécanique, un soulévement à la surface, qui est préparé de loin, dont l'action oscillatoire est imprimée à toute la masse; et comme il y a infiniment trop de distance entre l'effet et la cause, le mouvement des vagues ne cessera, à l'endroit où l'huile se sera étendue, qu'après un certain temps. Nous convenons encore que la surface du vaisseau qui mouille peut s'oindre d'huile, et réprimer par ce moyen une grande partie des secousses rudes des vagues que ressentent ceux qui sont sur le vaisseau. De l'huile versée sur les houles fortes, près d'une côte, ne produira aucun effet, et l'on sait que lorsque le vent cesse tout-à-coup, les vagues qu'il a excitées ne retombent pas subitement; elles s'appaisent graduellement et sont long-temps à se mettre de niveau. Ainsi *le moyen de calmer les vagues avec de l'huile* ne peut au plus avoir quelque effet qu'en *pleine mer*, pour le moment et dans un petit espace, encore faut-il être à l'ancre ou faire des bordées au-dessus du vent, jeter l'huile un peu abondamment et en avant du sillage. Le vaisseau marche mieux sur cette traînée grasse, il semble même la préférer.

le *golfe Persique*, les *mers de Corse* et *de Kamtschatka* en Asie : les *mers* extérieures sont celles qui environnent les Continens. Enfin on donne le nom de *détroit* ou *pas* à un canal entre les deux terres par où deux *mers* se communiquent, comme le *détroit de Gibraltar*, le *pas de Calais*, et le *fare de Messine*. Ce qu'on appelle *baie de mer*, est un lieu le long de la côte, où il y a assez de fond pour s'y retirer et se mettre à couvert de la tempête. Le milieu intérieur d'une baie a plus d'étendue que son embouchure, telle est la *baie d'Hudson* et la *baie de tous les Saints* en Amérique.

C'est par une suite de la dépendance des configurations du bassin de la *mer* avec le prolongement et le gissement des montagnes, que la profondeur à la côte est proportionnée à la hauteur de cette même côte ; et que si la plage est basse et le terrain plat, la profondeur est petite ; tandis qu'un promontoire élevé s'abaisse sous les flots par une pente rapide.

Ainsi le bassin de la *mer* est plus ou moins creusé par les mains de la Nature, et ce vaste bassin est irrégulier : il offre des éminences ou isles, des élévations ou bancs de sables, des endroits d'une profondeur brusquée, mais d'une étendue peu considérable ; l'Océan entre les côtes de France et d'Irlande a quatre-vingts brasses de profondeur moyenne ; mais un peu au-delà, en pleine *mer*, la sonde descend jusqu'à cent, cent vingt, cent quarante brasses. La profondeur des *mers* et l'élévation des montagnes sont infiniment plus grandes vers l'Equateur que dans nos Zones tempérées. La Manche, excepté au pas de Calais, a depuis soixante-deux brasses jusqu'à vingt-cinq et trente : le détroit ou pas, qui est l'endroit le moins large, n'a que seize brasses de profondeur moyenne. La profondeur de la *mer*, le long des côtes de France et d'Angleterre, est indiquée dans le *Neptune François* et sur la carte du Docteur *Halley*, à treize et quatorze. Il paroît, d'après l'examen, que le fond du détroit le plus resserré, appelé *pas de Calais*, est comme le sommet aplati d'une montagne soumarine et élevée de six cents vingt pieds

de

de hauteur perpendiculaire, à partir du niveau de la pleine *mer*.

Des Physiciens laborieux ont calculé la quantité d'eau que renferme l'Océan : en ne lui donnant qu'une profondeur de six cents pieds, on a trouvé que sa masse réunie formoit un globe de soixante lieues de diametre.

Nous avons dit que l'eau de la *mer* est de toutes les eaux la moins évaporable à l'air ; cependant c'est de la vaste étendue de l'Océan que s'élevent dans l'atmosphere ces vapeurs qui étant condensées, forment les nuages destinés à rafraîchir l'air et à porter la fertilité dans les pays les plus éloignés.

On sait que la *mer* est un autre monde peuplé d'animaux dont la durée, le génie et les talens nous sont bien inconnus. Parmi ses habitans si nombreux et si différens, les petits poissons ne viennent sur les bords de la *mer* que dans un temps calme ; les gros poissons qui présentent une plus grande masse à l'effort des eaux agitées, sont souvent jetés involontairement sur ses parages.

On croiroit, à voir la *mer* agitée et toute écumante, qu'elle va ensévelir les vaisseaux dans ses vagues profondément entr'ouvertes, ou qu'elle va quitter son lit et inonder les terres ; mais elle est sujette à des lois, qui en la resserrant vers son milieu garantissent la terre de son invasion. Ce mouvement des eaux de la *mer* agitée par les vents s'appelle *ondulation* ou *fluctuation*.

La *mer* présente un autre phénomene bien digne de l'admiration et de l'étude des Philosophes. Ses eaux ont deux mouvemens contraires et périodiques par lesquels la *mer* s'éleve et s'abaisse alternativement deux fois par jour en coulant de l'Équateur vers les Pôles, et refluant des Pôles vers l'Équateur. Tous les jours l'eau de l'Océan est entraînée pendant six heures de suite du Midi au Septentrion, et s'éleve tantôt plus, tantôt moins sur les côtes ; c'est ce gonflement qu'on appelle le *flux de la mer* : elle conserve environ quinze minutes la même hauteur, après quoi elle se retire et continue six heures durant à s'abaisser. Ce retour des eaux du Nord au Midi,

et de nos côtes vers la *haute mer*; est cet affaissement qu'on appelle le *reflux* : l'eau demeure aussi environ quinze minutes dans son plus grand abaissement et se retire à plus d'une demi-lieue de certaines côtes, après quoi le flux recommence vers les terres. Cette inaction de deux fois quinze minutes par vingt-quatre heures, fait que le *flux de la mer* suit le cours de la lune. On prétend que c'est particuliérement la gravitation de cet astre qui opere ce phénomene sur la *mer*; aussi a-t-on tout à la fois pleine lune et grande et forte marée dans le même temps, tandis que la plus basse et la plus lente marée est dans le dernier quartier de la lune. L'illustre *Newton* attribue cet effet à l'attraction que le soleil et la lune exercent sur les eaux de l'Océan. C'est dans l'ouvrage de ce grand homme qu'il faut voir la démonstration et l'explication des phénomenes innombrables que présente ce point de Physique. On trouve aussi dans l'Histoire Naturelle de M. *de Buffon* (*Théorie de la Terre*), une explication ingénieuse et brillante du même phénomene. On peut encore consulter les savantes recherches de MM. *Euler*, *Mac-Laurin* et *Daniel Bernoulli*, sur les causes du *flux* et *reflux*, couronnées par l'*Académie Royale des Sciences de Paris* en 1740; ainsi que le *Nouveau Traité de Navigation*, publié par M. *Bouguer* en 1753. C'est à regret que nous ne pouvons suivre ici ces Auteurs : nous nous contenterons de dire que *Newton* a calculé que la force attractive du soleil pouvoit élever les eaux de la *mer* de deux pieds, que l'action de la lune pouvoit être évaluée à dix, et qu'ainsi les forces combinées de ces astres avoient assez d'activité pour les faire monter au moins de douze pieds. La plus grande hauteur des marées n'est que deux ou trois heures après que la lune a passé au méridien : l'on a remarqué qu'en *pleine mer* l'eau ne s'éleve jamais que d'un ou deux pieds; il n'en est pas de même sur les côtes; car l'eau dans les flux monte sur les côtes de France, par exemple, depuis douze jusqu'à quarante-cinq pieds. Les Marins ont observé que la marée de la nuit monte plus que celle du jour. En général les marées retardent

tous les jours d'environ trois quarts d'heure, c'est-à-dire de la même quantité dont la lune par son mouvement propre d'Occident en Orient arrive chaque jour plus tard au méridien ; elles sont aussi plus fortes ou plus foibles, selon que ce satellite est plus loin ou plus près de la terre : elles augmentent à proportion que les cubes des distances diminuent ; et si la lune se trouvoit à une distance de moitié moindre, le flux qu'elle occasionneroit seroit huit fois plus grand. Les marées sont plus grandes, plus rapides, dans le même mois, aux environs de la nouvelle et de la pleine lune, que dans les quadratures. Elles sont en général plus grandes en hiver qu'en été ; au temps des équinoxes qu'aux temps des solstices : ces fortes marées précedent l'équinoxe du printemps et succedent à celui d'automne (1). Les bancs de sable, les détroits, les golfes, la profondeur et la largeur des *mers*, les vents, les courans irréguliers ; en un mot, les inégalités des côtes, la

(1) M. *Beaupied du Menil* rapporte dans son Mémoire *sur les marais salans*, imprimé à la Rochelle en 1765, qu'entre les deux tours du port de cette ville, il a observé qu'à l'*équinoxe* du printemps, à celui d'automne et au *solstice* d'été, la *mer* monte de douze pieds ; que dans les *syzygies* ou nouvelles et pleines lunes de chaque mois, elle s'éleve de dix à dix pieds et demi ; enfin que dans les *quadratures* ou *morte-mer* en termes de Marine, elle monte seulement de sept à huit pieds, parce que les marées vont en décroissant des *syzygies* aux *quadratures* et en croissant des *quadratures* aux *syzygies*. Notre Observateur ajoute que les plus hautes marées de chaque lunaison sont quand la lune est environ à dix-huit degrés au-delà des pleines et des nouvelles lunes, et les plus basses quand elle est environ à dix-huit degrés au-delà du premier et du dernier quartier.

Des personnes prétendent qu'on peut tirer un grand avantage de l'indication des heures des marées. Car on croit que les orages et les mauvais temps se forment lorsque l'eau tourne, c'est-à-dire au commencement de la haute ou de la basse marée ; mais avec cette différence, qu'ils durent plus long-temps si la marée monte, et qu'ils se dissipent plutôt si la marée baisse ; les nuages et les vents suivent en quelque sorte les mouvemens de l'eau de la mer : on croit encore que ces mêmes heures sont critiques pour les malades, c'est ce qu'il faudroit vérifier, ainsi que cet axiome d'*Aristote* qui dit que tous les animaux naissent dans les heures où la marée monte, *æstu ascendente*, et qu'ils meurent dans le temps où elle baisse, *æstu recedente*.

position des terres, les distances de l'Équateur, etc. peuvent occasionner dans les marées des retards, et notamment des variations qui ne sont soumises ni à l'action du soleil ni à celle de la lune. Les lieux situés au méridien n'éprouvent point le flux qui dépend du passage de la lune au méridien, mais celui qui est occasionné par la révolution périodique de cette planete. On ne connoît point de flux régulier dans la Méditerranée, excepté au fond du golfe de Venise. Le *Pont-Euxin*, la *mer Baltique*, la *mer Morte* et la *mer Caspienne* n'en ont point; mais il est sensible dans la *mer Rouge* et dans le *golfe Persique*.

Les Marins et les habitans des Côtes maritimes donnent le nom de *marée* à ces mouvemens de *flux* et *reflux*; ils nomment *morte-eau* le temps où la marée est stationnaire, c'est-à-dire qu'elle monte le moins et s'abaisse le moins. Ils donnent le nom de *flot* au flux de la *mer* qui vient couvrir les plages. C'est le *macaret* de la Garonne, et le *prororoca* des Indiens des bords de Guama près Para.

Peu de personnes sont encore d'accord sur le mécanisme qui opere si constamment ces alternatives régulieres du flux et reflux, ainsi que les *ras de marée*. Ces derniers, qu'on éprouve dans nos Isles en Amérique, et qui se font ressentir depuis le commencement de Novembre jusqu'à la mi-Avril, particuliérement en Décembre et en Janvier, seroient-ils dus à une sorte d'ouragan ou de tempête à laquelle le vent local n'auroit aucune part? ou ne seroit-ce pas plutôt la suite d'une tempête qui a régné ailleurs? Seroit-ce enfin des *contre-marées*, c'est-à-dire des *marées* qui se rencontrent en venant chacune d'un côté, et qui forment souvent en certains endroits des courans rapides et dangereux? Les *ras-de-marées* sont des especes de *lames houleuses* qui se font sentir avec violence seulement près des rivages ou des côtes: c'est alors que les vaisseaux qui sont en rade sont quelquefois submergés, et que les malheureux qui sont à bord se trouvent abandonnés à ces vagues impétueuses. Ces lames sont plus terribles sur les bords des rivages, parce qu'en se recourbant sur elles-mêmes et se brisant avec fracas, elles engloutissent

les canots, etc. Au reste, ces ravages n'embrassent guere qu'une petite étendue de côtes.

On ne connoît guere mieux ce que l'on appelle les *courans de mer*, ces torrens cachés qui entraînent trop fréquemment les vaisseaux, et dont les effets sont souvent funestes. L'Auteur des *Réflexions sur la cause générale des vents* (imprimées à Paris en 1746), paroît porté à croire que les *courans* considérables peuvent être attribués à l'action du soleil et de la lune; il ajoute qu'on pourroit expliquer par le plus ou moins de hauteur des eaux, et par la disposition des côtes, les différens *courans* réglés et constans que les Navigateurs observent; et que les oscillations horizontales de la pleine *mer* dans le flux et reflux pourroient être l'effet de plusieurs *courans* contraires. C'est sur-tout aux inégalités du fond de la *mer* que M. *de Buffon* attribue les *courans* qui varient à l'infini dans leurs différens degrés de vîtesse ainsi que dans leur direction, dans leur force, leur largeur et leur étendue: ceux qui sont produits par les vents changent de direction avec les vents. C'est encore à l'action des *courans* que M. *de Buffon* attribue la cause des angles correspondans des montagnes. M. *Mead* croit qu'il faut chercher la cause du phénomene dont il s'agit dans un mouvement de la *mer*, tendant de l'Équateur aux Pôles ou au moins le long des côtes. Son système est fondé sur l'opinion où il est que le *malestrom* et autres gouffres de l'Océan Septentrional sont des embouchures de canaux intérieurs qui communiquent à des endroits placés sous l'Équateur: cependant, par la relation que l'Evêque *Pontoppidam* donne du *malestrom* (dans son *Histoire Naturelle de la Norwége*), il y a lieu de croire que ce gouffre ou abyme n'est pas un passage souterrain; et M. *Schelderup* Conseiller d'État en Norwége prétend que le *malestrom* est un courant d'eau opposé au mouvement de la *mer*. Les principaux *courans*, les plus larges et les plus rapides, sont: 1.° Près de Guinée, depuis le Cap-Vert jusqu'à la Baie de Fernandopo, d'Occident en Orient, faisant faire aux vaisseaux cent cinquante lieues en deux jours. 2.° Auprès de Sumatra, du Midi vers le Nord. 3.° Entre l'isle de

Java et la Terre de Magellan. 4.° Entre le Cap de Bonne-Espérance et l'isle de Madagascar. 5.° Entre la Terre de Natal et le même Cap. 6.° Sur la Côte du Pérou dans la *mer du Sud*, du Midi au Nord. 7.° Dans la *mer* voisine des Maldives, pendant six mois, d'Orient en Occident, et pendant six autres mois en sens contraire. Les *courans* sont si violens sous l'Équateur qu'ils portent les vaisseaux très-promptement d'Afrique en Amérique, mais aussi ils les empêchent absolument de revenir par ce même chemin; de sorte que les vaisseaux, pour retourner en Europe, sont forcés d'aller chercher le cinquantieme degré de latitude. En général les eaux de la *mer* sont continuellement entraînées d'Orient vers l'Occident. Le mouvement en est plus fort vers l'Équateur que vers les Pôles : tout ceci prouve évidemment que le mouvement de la terre sur son axe se fait d'Occident vers l'Orient.

L'observation et la connoissance des *courans* est un des points principaux de l'art de naviguer; mais ce qui rend la détermination de leur cours et de leur direction si difficile, c'est la difficulté de trouver un point fixe en pleine *mer*. L'Académie Royale des Sciences avoit proposé ce sujet pour le prix de l'année 1751, et les méthodes proposées par les Auteurs ont encore laissé beaucoup à désirer. Qu'il nous soit permis d'ajouter quelques observations importantes sur la théorie des *courans*.

M. *Mead* paroît convaincu qu'abstraction faite des mouvemens que causent à la *mer* les vents et les marées, ce fluide n'est pas dans un état de repos, et que conséquemment la terre n'est pas par-tout d'une densité uniforme, comme le suppose le Chevalier *Newton;* mais que les *courans* du Golfe de la Floride, ainsi que ceux de la Côte du Brésil et ceux qui sur la Côte du Sud tendent au Nord, sont des *courans* de circulation entretenus par les densités différentes de la terre et par son mouvement diurne ou de rotation sur son axe. M. *Waitz* dans la Dissertation où il examine pourquoi l'eau de la *mer Atlantique* passe toujours dans la *mer Méditerranée* par le Détroit de Gibraltar, prétend que deux *courans* dont

la direction est opposée, coulent par ce Détroit; le *courant* supérieur passe constamment dans la *mer Méditerranée*, et l'inférieur sort toujours de cette même *mer* et se dégorge dans l'Océan. M. *Halley* a toujours regardé comme fort vraisemblable ces *sous-courans* marins, ainsi que les *courans* qui se font à la surface. Toutes ces opinions sont appuyées d'observations : nous ne rapporterons qu'une expérience faite dans la *mer Baltique*, qui confirme le sentiment de ces Auteurs. Un habile marin étant dans une des frégates du Roi, ce vaisseau fut tout d'un coup porté au milieu d'un courant et poussé par les eaux avec beaucoup de violence. Aussi-tôt on descendit dans la *mer* une corbeille où on mit un gros boulet de canon; la corbeille étant descendue à une certaine profondeur, le mouvement du vaisseau fut arrêté : mais quand elle fut descendue plus bas, le vaisseau fut porté contre le vent et dans une direction contraire à celle du *courant* supérieur, qui n'avoit qu'environ quatre ou cinq brasses de profondeur. M. *Halley* ajoute que plus on descendoit la corbeille, plus on trouvoit que le courant inférieur étoit fort. Par ce principe il est aisé d'expliquer comment il se peut faire qu'au Détroit de Gibraltar dont la largeur n'est que d'environ vingt milles, il passe une si grande quantité d'eau de la *mer Atlantique* dans la *Méditerranée* par le moyen des *courans*, qui y poussent presque toujours les vaisseaux à l'Est.

Quoi qu'il en soit, les grandes marées nous procurent des avantages très-certains; elles repoussent l'eau des fleuves, la font remonter bien avant dans les terres, et en rendent le lit assez profond pour qu'un vaisseau puisse arriver dans les ports des grandes villes. Les navires attendent ces crues d'eau si commodes; ils en profitent pour arriver ou pour sortir de la rade, sans toucher le fond et sans courir le risque de s'ensabler. Les alternatives du flux et reflux font que les côtes sont battues sans cesse par les vagues, qui en enlevent de petites parties qu'elles emportent et qu'elles déposent au fond : de même les vagues portent sur les côtes différentes productions, comme des coquilles, des sables, qui s'accumulant

peu à peu, produisent des éminences. Dans la principale des Isles Orcades où les rochers sont coupés à pic deux cents pieds au-dessus de la *mer*, la marée s'éleve quelquefois jusqu'à cette hauteur, lorsque le vent est fort ou qu'on éprouve une grande tempête. Dans ces violentes agitations la *mer* rejette quelquefois sur les côtes des matieres qu'elle apporte de fort loin. La *mer*, par son mouvement général et constant d'Orient en Occident, doit porter sur les côtes d'Amérique les productions de nos côtes, et ce ne peut être que par des mouvemens fort irréguliers, et probablement par des vents, qu'elle porte sur nos côtes les productions des Indes et de l'Amérique. Quant à son sol, rien ne ressemble mieux à un limon huileux : les bords de la *mer* sont si glissans qu'on a de la peine à s'y soutenir, et ce gluten ne provient peut-être que des plantes molles, des coquillages, des poissons, des cadavres, en un mot de cette quantité de matieres organiques et putrescibles que la *mer* en montant porte et entraîne avec elle, et qu'elle laisse en descendant sur la greve et les rivages. Ce sont peut-être ces mêmes substances qui concourent à rendre l'eau de la *mer* si insupportable au goût; toujours est-il vrai que l'odeur qu'elles exhalent sur le rivage et qui dure souvent d'une marée à l'autre, est très-désagréable et mal-saine. Nous donnerons au *mot* SEL MARIN, l'art de retirer le sel de la *mer* ou des fontaines salées ou marais salans. Il seroit à désirer qu'on eût aussi l'art de dessaler par des voies commodes et non dispendieuses l'eau de la *mer* au point de la rendre potable. Quelle ressource ne seroit-ce pas pour les vaisseaux qui entreprennent de longs voyages ! M. *Deslandes* a prétendu, d'après *Pline*, que si l'on forme avec de la cire vierge des vases, et qu'on les remplisse d'eau de *mer*, cette eau filtrée à travers la cire sera dessalée par ce moyen. Le célebre *Hales* a beaucoup travaillé sur cette matiere, mais bien différemment : on voit ses recherches dans un Ouvrage intitulé *Instructions pour les Mariniers, contenant la maniere de rendre l'eau de la* mer *potable.* L'Angleterre, pour manifester à tout l'Univers la reconnoissance d'un si grand bienfait, a érigé à ce

même *Hales*, mort en 1761, âgé de quatre-vingt-sept ans, à Westminster, un superbe mausolée parmi les tombeaux de ses Rois. Plusieurs autres personnes se sont servi, dans les mêmes vues, de la poudre à canon, des cendres de bois, de la craie, de la chaux d'os calcinés, et de la pierre à cautere, etc. Mais de tous ces moyens le seul par lequel on puisse parvenir à la dessaler, à la dépouiller de son goût bitumineux, et à la rendre potable et saine, c'est la voie de la distillation. Un célebre Médecin de la Faculté de Paris (M. *Poissonnier l'aîné*), s'est occupé aussi à travailler sur cet objet par ordre du Gouvernement. *Consultez* la *Gazette de France*, N.° 55, *année 1764* (*).

A ce détail nous ajouterons une singularité rapportée par *Linschot;* il dit que dans la *mer Rouge*, près de l'isle de Bareyn, des plongeurs puisent de l'eau douce à la profondeur de quatre à cinq brasses; de même, dit *Gemelli*, *Tome II*, *page 453*, aux environs de l'isle de Baharan dans le Golfe Persique, on prend de l'eau douce au fond. Les hommes plongent avec des vases bouchés, qu'ils débouchent au fond, et qu'ils rapportent en remontant pleins d'eau douce. Il y a encore beaucoup d'autres endroits où il y a sous la *mer* des fontaines d'eau douce. Le fond de la *mer* laissé à sec près de Naples, dans les éruptions

(*) La méthode de M. *Poissonnier* est la distillation, avec un appareil à tuyaux d'étain placé à l'orifice de l'alambic; il mêle du sel alkali à l'eau marine avant de la distiller.

La méthode proposée par le Docteur *Irving* consiste en un seul large tube, en place des tuyaux dans l'alambic, sans chapiteau et sans aucun ingrédient. Ce tube qui est en entonnoir doit, par sa construction, s'appliquer à la chaudiere de tous les vaisseaux.

M. *Chervain* prétend qu'on dépouillera plus surement l'eau de la *mer* de son goût bitumineux, en versant dessus un peu d'huile d'olive, avant de la mettre dans l'alambic.

Enfin, la Nature nous propose dans la saison de l'hiver, un moyen facile pour faire perdre à l'eau de la *mer* son sel, c'est en la faisant geler. On nous assure que ce fait est tellement avéré et connu à Amsterdam, que les brasseurs de cette ville emploient l'eau de la *mer* lorsqu'elle a été gelée et dégelée, à la place d'eau douce, pour faire leur biere. Les morceaux de glace d'eau de *mer*, dit M. *Reyher*, sont parfaitement doux.

du Vésuve, fait voir une infinité de ces petites sources jaillissantes.

MER GLACIALE, *Congelatum Mare*. On appelle ainsi cette partie de l'Océan Septentrional, entre le Groënland à l'Ouest et le Cap Glacé à l'Est. Il y a long-temps que les Anglois et les Hollandois cherchent, peut-être vainement, un passage par cette *mer*, pour aller à la Chine et au Japon; cependant la Nation Angloise n'a point encore abandonné ce projet, et suivant les Navigateurs Russes, etc. on peut tenter de découvrir un passage au Septentrion, entre les *Océans Atlantique et Pacifique*, et on pourroit approcher de très-près du Pôle; mais la quantité d'especes de montagnes de glace qu'on rencontre presque en tout temps dans cette *mer*, met au succès d'une si grande entreprise des obstacles difficiles à vaincre.

Plusieurs Anciens n'ont pas cru que la *mer* pût se geler; cependant la *mer Baltique* et la *mer Blanche* se gelent presque tous les ans, et les *mers* plus Septentrionales se gelent presque tous les hivers. On sait que le *Zuydersée* se gele souvent en Hollande; mais on sait aussi que l'eau salée se gele plus difficilement que l'eau pure, parce qu'il faut, pour la glacer, un froid supérieur au degré de la congélation, et qui excede d'autant plus ce degré que l'eau est en plus grande masse, qu'elle est violemment agitée et plus chargée de sel. On dit que la glace d'eau salée est moins dure que la glace ordinaire, qu'elle est plus chargée de sel au centre qu'à l'extérieur, et que ce milieu même trop chargé de sel, ou ne se gele point, ou ne prend que peu de consistance. Mais, suivant les expériences de M. *Reyher*, l'eau qui provient des morceaux de glace marine est très-douce; l'eau voisine et sur laquelle la glace est portée, n'est point salée; enfin, l'eau tirée de dessous la glace marine, au moyen d'un syphon, et à un pied et demi de profondeur, est médiocrement salée, tandis que quatre livres tirées de la profondeur de cinq pieds, donnent par évaporation sur le feu huit gros et demi de sel. Le Capitaine *Cook*, dans son dernier voyage jusqu'au soixante-onzieme degré vers le Pôle Antarctique, affirme avoir trouvé des plaines de glace

formées par les eaux de la *mer* même, et que ces glaçons se sont fondus en eaux douces et bonnes à boire, lesquelles lui ont été d'une grande ressource. Ces glaçons trouvés tout formés en pleine *mer* ne contenoient donc point de sel, et l'eau, pour se congeler ainsi, avoit dû l'abandonner, c'est-à-dire s'en dépouiller.

Les fleuves du Nord transportent dans les latitudes polaires une prodigieuse quantité de glaçons qui, venant à s'accumuler, forment ces masses énormes de glaces si funestes aux Navigateurs. Un grand nombre de ces glaces proviennent d'eaux douces retenues dans les golfes et les embouchures des grands fleuves, par la répercussion des marées. Un des endroits de la *mer Glaciale* où elles sont les plus abondantes est le Détroit de Waigat qui est gelé en entier pendant la plus grande partie de l'année : ces glaces sont formées des glaçons que le fleuve Oby transporte presque continuellement. Elles s'attachent le long des côtes et s'élevent à une hauteur considérable des deux côtés du Détroit : le milieu du Détroit est l'endroit qui gele le dernier et où la glace est la moins élevée ; les vaisseaux qui vont au Spitzberg pour la pêche de la baleine, y arrivent au mois de Juillet et en partent le 15 d'Août : croiroit-on que dans cette saison ils rencontrent quelquefois par centaines d'énormes quartiers de glace épais de soixante, soixante-dix et quatre-vingts brasses, qui se sont détachés des côtes de glace et qui voyagent dans la haute *mer ?* Il y a des endroits où il semble que la *mer* soit glacée jusqu'au fond ; ces glaces qui sont élevées au-dessus du niveau de la *mer* sont claires et luisantes comme du verre. Au rapport des Voyageurs, les vastes amas de glaces du Nord sont d'un beau bleu, un peu tirant sur le vert comme le vitriol de Chypre. Mais presque toutes celles que nous y avons observées étoient de la couleur des glaces de notre pays, les autres, en très-petit nombre, n'avoient qu'une teinte foible, et cette teinte paroissoit due à la réfraction des rayons du soleil.

Tous les Navigateurs attestent qu'il y a aussi beaucoup de glaces dans les mers du Nord, de l'Ame-

rique, etc. *Robert Lade* nous assure que les montagnes de Frisland sont entiérement couvertes de neige, et toutes les côtes revêtues de glaces qui forment un boulevard qui ne permet pas d'en approcher. On trouve dans cette *mer* des Isles de glace douce de plus d'une demi-lieue de tour, dont la superficie au-dessus de l'eau surpasse l'extrémité des mâts des plus gros navires, et qui ont soixante et dix ou ou quatre-vingts brasses de profondeur dans la *mer*. Ces Isles ou montagnes de glace sont si mobiles que dans les temps orageux celles qui présentent une grande surface hors de l'eau suivent la course du vaisseau. Lorsque ces masses énormes de glaces viennent à se rompre ou à se détacher des *glaces côtieres*, cette séparation se fait avec un bruit si terrible qu'il n'est pas possible de l'exprimer. Si l'on trouve beaucoup de bancs de glace dans la Nouvelle Zemble, il n'est pas rare d'en rencontrer près de la Terre de Feu; *Wafer* dit y avoir vu quelques-unes de ces Isles de glace flottantes, dont quelques-unes lui paroissoient avoir une à deux lieues de long, et la plus grosse de toutes lui parut avoir quatre ou cinq cents pieds de haut. D'autres Voyageurs assurent en avoir rencontré de si monstrueuses qu'il y en a de douze à quinze cents pieds d'épaisseur; plusieurs Auteurs ont tâché d'expliquer la cause des amas de glaces dans la baie de Baffin et le détroit d'Hudson, etc. Voici ce que dit le Capitaine *Middleton*, Anglois: Le pays est fort élevé tout le long de la côte de la baie de Baffin et du détroit d'Hudson, etc., et il l'est de plus de cent brasses tout près de la côte où se trouvent quantité de golfes dont les cavités sont remplies de glaces et de neiges gelées jusqu'au fond, à cause de l'hiver presque continuel qui regne dans ces endroits. Ces masses se détachent et sont entraînées dans le Détroit, où elles augmentent en masse: l'eau et l'air étant toujours extrêmement froids pendant l'été, tout ce qui tombe de l'atmosphere, joint à l'élévation des vagues de la *mer*, produit un accroissement continuel aux montagnes de glaces. Le vent souffle du côté du Nord-Ouest pendant presque neuf mois de l'année. A l'égard

des amas de glaces qu'on voit près du Groënland, ils ont commencé par se détacher des grandes rivieres de Moscovie.

Nous avons dit ci-dessus, que depuis long-temps l'on ne cesse de chercher un passage aux Indes par les *mers* du Nord; mais dans la crainte d'un trop grand froid si on s'approchoit trop du Pôle, on ne s'est pas assez éloigné des terres et on a trouvé les *mers* fermées par les glaces. Cependant il paroît vraisemblable qu'il y a moins de glaces en pleine *mer* que près des côtes où les fleuves se déchargent avec leurs glaces : d'ailleurs, on sait que quelques Hollandois s'étant fort approchés du Pôle, y avoient trouvé une *mer* ouverte et tranquille et un air tempéré, ce qui n'est peut-être pas impossible en été, à cause de la présence continuelle du soleil au Pôle boréal pendant six mois; et il est probable que dans les hautes latitudes Septentrionales et à une distance considérable des côtes, la *mer* est tout-à-fait libre. *Voyez les articles* GLACE, GLACIER, FROID, GELÉE. Nous le répétons; ce n'est que vers les côtes, dans les parages tranquilles, dans les golfes ou détroits des Zones glaciales et dans tous les endroits où les fleuves versent une grande quantité d'eau douce et de glaçons, que la *mer* gele; et les glaces continues ne s'étendent pas à une vingtaine de lieues des côtes.

MER LUMINEUSE, *Noctilucum Mare*. C'est un phénomene des plus brillans et des plus intéressans, qui est commun pendant la nuit dans certaines *mers*, et que le plus beau clair de lune n'absorbe pas totalement : la proue du navire qui vogue sur les eaux les fait bouillonner, et semble, pendant les plus épaisses ténebres de la nuit, les mettre en feu : le vaisseau vogue dans un cercle lumineux, d'où s'échappe, dans les rides des ondes que forme le sillage, un long trait de lumiere. La *mer* est beaucoup plus lumineuse aux environs des isles Maldives, Laquedives, et de la côte de Malabar, que dans tout autre endroit de l'Océan : aussi M. *Godeheu* se trouvant sur ces *mers*, en profita-t-il pour observer la véritable cause de cet éclat lumineux, ainsi qu'il l'a détaillé dans un Mémoire imprimé dans le *troisieme*

Tome de ceux qui ont été présentés à l'*Académie*. La *mer* dont la surface étoit foiblement agitée, lui parut couverte de petites étoiles ; chaque lame qui se brisoit répandoit une lumiere très-vive et semblable par la couleur à celle d'une étoffe d'argent électrisée dans l'obscurité ; le sillage du vaisseau étoit d'un blanc vif et lumineux parsemé de points brillans et azurés. Ce même Navigateur a découvert, par des observations réitérées, que la *mer*, dans les endroits où elle étoit la plus riche en lueurs phosphoriques, étoit parsemée de petits animaux vivans, non-seulement lumineux, mais qui laissoient échapper de leur corps une liqueur huileuse qui surnageoit sur l'eau de la *mer*, et qui répandoit cette lumiere vive et azurée ou à queue de paon. Ces animaux ne sont visibles qu'à l'aide d'une forte loupe, et la liqueur qu'ils répandent reste sur le filtre par lequel on a passé l'eau de la *mer* qui demeure par-là privée de toute lumiere. Cette observation rentre dans le sentiment de MM. *Viannelli*, *Grisellini* et *Nollet*, qui attribuoient cette lumiere à des insectes lumineux : elle n'est point contraire non plus au Mémoire de M. *le Roi*, imprimé dans le même volume, qui attribuoit cette lumiere à une matiere phosphorique huileuse, que l'air ou même d'autres liqueurs (telle que de l'esprit de vin versé sur une petite quantité d'eau de *mer* récente et contenue dans une bouteille), peuvent mettre en déflagration. Les huiles de plusieurs poissons, celle de la *bonite* par exemple, paroissent avoir la propriété d'être lumineuses, surtout lorsqu'on les agite.

Le Capitaine *Newland* a donné, dans les *Transactions Philosophiques de Londres*, *1772*, des observations sur les apparences laiteuses de l'eau de la *mer*, pendant la nuit : il fait observer que l'apparition subite sur l'eau, de ce phénomene, a alarmé plus d'une fois l'esprit foible et timide des gens de l'équipage. Ces apparitions blanches ou laiteuses, quelquefois entremêlées de petites raies noires qui vont en serpentant ont été remarquées dans les *mers* près de Surate, mais rarement sur les rivages ou le long des côtes : on prit de cette eau qu'on porta dans un réduit

obscur, et l'on a cru y distinguer des animalcules vivans, luisans, et qui peuvent, dit-on, provenir du frai des poissons : ils flottent à la surface des eaux agitées, et sont plus nombreux en certains endroits que dans d'autres. M. *d'Apres de Mannevilette*, commandant le vaisseau *le Montaran*, dit que l'apparence de torrent de flammes que la *mer*, entre les Maldives et les Laquedives, offroit quand il y passa (c'étoit en 1754), jeta une alarme considérable, non entre les Marins, pour lesquels elle n'étoit pas nouvelle, mais parmi les Officiers et les Soldats des troupes, qui croyoient aller passer dans le feu. *Voyez* VER LUISANT et SCOLOPENDRE MARINE.

J'ajouterai aux exemples que je viens de citer le récit de ce que j'observai le 19 Juillet 1762, étant au port de Cette en Languedoc. Il avoit fait ce jour-là une chaleur excessive. J'avois depuis long-temps projeté de faire quelques observations sur la plus ou moins grande facilité de nager dans la *mer* ou dans l'eau douce, et de découvrir si l'eau qui touche au sol de la *mer* est plus dense ou plus fraîche que la superficie de cet élément. Instruit d'ailleurs que la *mer* Méditerranée offroit dans plusieurs de ses parages, toutes les nuits et dans presque tous les temps, la même apparence lumineuse qu'on voit aux Indes, dans nos Isles et sur les côtes d'Afrique, j'engageai M. *Ortez*, Espagnol, alors mon compagnon de voyage, à faire ces observations en commun. Nous fûmes au rivage sur les dix heures du soir ; puis étant déshabillés, nous nous mîmes à l'eau jusqu'au cou : on essaya de plonger entièrement ; ensuite on sonda avec les jambes et les bras, laquelle des deux surfaces étoit plus tempérée, et l'on reconnut sensiblement qu'autant la superficie de la *mer* étoit froide, autant le fond en étoit chaud. Quant à la densité et à la différence de pesanteur, je ne pus en faire l'expérience ; d'ailleurs, M. le Comte *de Marsigli* a déterminé que l'eau de la superficie de cette *mer* étoit d'une quatre-cent-sixieme partie moins pesante que celle qui étoit à cent cinquante brasses au-dessous, et que l'eau de cette même *mer* contient en sel à sa superficie la trente-deuxieme partie de son propre poids, et dans

le fond une vingt-neuvieme partie ; c'est la proportion que montre la balance, mais l'aréometre fait voir qu'il doit y en avoir une partie de plus. L'eau de la Méditerranée pese plus que celle de l'Océan, selon le Pere *Feuillée*. Notre principale observation se porta aussi-tôt sur un autre phénomene que voici : Toutes les lames d'eau nous sembloient étinceler à mesure que nous les brisions en nageant : je frottai mes mains et mes cuisses hors de l'eau, et je crus en tirer aussi des especes d'étincelles : j'agitai fortement les cheveux de M. *Ortez*, qui parurent aussi-tôt comme autant de vergettes lumineuses. Je fis déshabiller mon domestique, et lui dis de se frotter aussi avant de se baigner dans la *mer*, mais il ne put produire sur lui le même effet qu'il produisoit sur moi. Je m'avisai de le tirer par le bras : quelle fut notre surprise et notre admiration, lorsque je vis l'image de ma main mouillée entiérement tracée sur son bras, comme si c'eût été un crayon phosphorique qui l'y eût tracée ; enfin il se mit à l'eau et je le fis nager pour l'examiner à mon aise ; l'on auroit dit d'un homme de feu qui se débattoit dans l'eau : nous prîmes du sable et des *fucus* dans le fond de la *mer*, et en frottant ces corps, ils parurent également chargés de particules phosphoriques. Bientôt les ondes de la *mer* nous parurent plus lumineuses encore, on auroit pu dire au premier coup d'œil que les étoiles fixes réfléchissoient leur brillante image dans cet élément. Curieux d'examiner plus attentivement la cause de ce phénomene et les objets scintillans, regrettant de n'avoir point un vase pour le remplir d'eau marine, je pris un autre parti, je plongeai un mouchoir blanc dans l'eau, et le retirai tout couvert de petites étoiles ou de points brillans et azurés, qui sembloient s'écraser, s'étendre par le frottement et former des plaques lumineuses. De retour au logis, je me fis apporter une bougie allumée ; mais je ne pus distinguer sur ce mouchoir que des corpuscules que leur extrême petitesse et l'affoiblissement phosphorique déroberent peu à peu à mes yeux. Le lendemain de grand matin je fus tremper dans la *mer* un second mouchoir, que je

repliai

repliai bien soigneusement, et quand le jour fut favorable, je pris ma loupe (un microscope m'eût été plus utile), et je crus reconnoître sur la toile du mouchoir des atomes informes, immobiles et bleuâtres; je les descendis à la cave pour éprouver s'ils n'y reluiroient pas mieux qu'au jour, mais toute apparence lumineuse avoit disparu. Ainsi j'attribuai l'effet d'un tel spectacle tantôt à des feux phosphoriques et tantôt à des vers marins. Nous disons que le corps lumineux s'affoiblit et cesse de remuer dès qu'il est sorti de l'eau, de même que si l'on enferme de l'eau de la *mer* pendant vingt-quatre heures dans une bouteille, l'eau commence à se corrompre et ne jette plus d'étincelles.

En 1766, naviguant dans la Manche par un temps fort chaud qui menaçoit d'un grand orage et au milieu de la nuit la plus obscure, je fus frappé de voir les feux dont cette *mer* étinceloit de toutes parts, se répéter, se mêler et se confondre, pour ainsi dire, avec les éclairs qui sillonnoient le ciel et l'horizon : je me rappelois l'observation que j'avois faite ci-devant sur la Méditerranée, dans un moment où le vaisseau dans lequel j'étois se trouvoit entouré de quantité de barques. Rien de plus intéressant ni de plus agréable que le spectacle dont j'avois été témoin. La côte où je me trouvois étoit habitée par des pêcheurs; les approches de la tempête les obligeoient à rentrer dans le port; il sembloit que toutes les barques étoient portées sur des flots en quelque sorte enflammés et environnés de longues lames de feu que sembloit produire chaque coup de rame. Je fis puiser un seau d'eau dans la *mer*, à l'endroit qui me parut le plus lumineux; je pris un godet de terre rempli aux deux tiers de cette eau; je me transportai au pied du mât du vaisseau sur le pont afin d'être moins ballotté par les coups de *mer* (l'oscillation étant plus grande au bout des leviers, vers la poupe, la proue et vers les bords du vaisseau) : je m'enveloppai tout le corps et notamment la tête de deux redingotes, pour intercepter toute communication avec la lumiere que réfléchissoient les éclairs et la *mer* : dans cet état, l'eau de mon godet me

parut un peu scintillante ; j'y jetai par hasard quelques gouttes d'éther vitriolique dont je faisois usage, quoique sans succès, pour me préserver du mal de *mer* : je fus étonné de voir quantité de corps animés des plus brillans, s'agiter et produire le même phénomene qui arrive quand on laisse tomber une pincée de limaille d'acier sur le disque d'une bougie allumée : tout ce brillant spectacle ne dura qu'un instant.

M. *Rigaud* a fait aussi différentes recherches en 1763 et 1764, sur la cause qui rend la *mer* lumineuse : ce Physicien a détaillé dans un Mémoire lu en 1768, à l'*Académie Royale des Sciences* de Paris, le résultat de ses observations, et il prétend que sur les côtes de France, depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'à Ostende, même dans l'Océan depuis le port de Brest jusqu'aux isles Antilles et au banc de Terre-Neuve, la *mer* doit principalement la lumiere dont on voit briller ses eaux à une immense quantité de petits polypes, à peu près sphériques, presque aussi diaphanes que l'eau, ayant environ un quart de ligne de diametre, et un seul bras d'environ un sixieme de ligne de longueur, qu'ils meuvent avec beaucoup de lenteur, ainsi que leur corps. Ces polypes deviennent lumineux dès qu'on agite l'eau de la *mer*, ou lorsqu'un petit insecte s'approche d'eux. En puisant de l'eau à la surface de la *mer*, lorsqu'elle est lumineuse, on se procure aisément une grande quantité de ces polypes. Pour parvenir à les bien voir, dit M. *Rigaud*, il faut remplir d'eau lumineuse un caraffon de verre blanc et mince, dont le col soit étroit, ensuite placer le vase sur un plan solide entre l'œil de l'Observateur et le jour d'une fenêtre, ou bien si c'est la nuit, entre l'œil et la lumiere d'une bougie : bientôt les polypes gagneront la surface de l'eau et les parois du verre ; il sera facile alors d'en prendre avec la barbe d'une plume dans le col de la bouteille, et on les placera sur un porte-objet au foyer d'un microscope. C'est ainsi que M. *Rigaud* est parvenu à découvrir leur figure, à la dessiner, et à distinguer les mouvemens de ces petits animaux. Pour s'assurer que ces polypes sont

autant de foyers lumineux qui éclairent l'eau dans laquelle ils nagent, il suffit de filtrer cette eau par un papier gris (une toile de coton suffiroit); elle ne rend plus de lumiere, et les polypes qui restent dans les pores du filtre, étant écrasés avec le doigt, deviendront aussi-tôt lumineux ainsi que le doigt. Si l'on met de l'eau marine et lumineuse dans un cristal de montre, et que l'on y verse, étant dans un lieu obscur, quelques gouttes de vinaigre un peu fort ou d'un acide minéral, vitriolique ou nitreux, mais affoibli, on voit s'agiter et briller à l'instant autant de points phosphoriques, d'un éclat lumineux très-vif, qu'il y a effectivement de polypes. Mais cet éclat est le dernier qu'on en doit attendre : un moment après ils se précipitent au fond du vase, et y meurent privés de leur lumiere. Cette expérience faite en grand doit produire un très-bel effet. Deux gros d'acide nitreux ont produit le même phénomene sur l'eau d'une barrique de la mesure de deux cents quarante pintes. L'acide vitriolique présenta le même résultat, mais l'acide marin agit moins fortement et moins promptement; il fallut une livre de vinaigre pour produire autant d'effet qu'en employant deux gros d'esprit de nitre. L'huile de tartre et l'alkali volatil éteignirent bien plus difficilement la lumiere de ces insectes que les acides minéraux. M. *Rigaud* a tenté vainement de faire reparoître ceux que les acides avoient détruits, en neutralisant les acides par les alkalis, même avant que ces insectes eussent perdu leur lumiere. L'été et l'automne sont les temps où ces polypes sont les plus nombreux et les plus agiles; ils sont plus gros et plus lumineux encore sous la Zone torride que sous la Zone tempérée. *Voyez* POLYPE.

M. l'Abbé *Dicquemare* s'est occupé long-temps du phénomene qui rend la *mer* lumineuse; il en attribue la cause à de petits animaux ronds, qu'il a reconnus au microscope; il rapporte que jamais leur nombre ne s'est trouvé si grand au Havre-de-Grace que le 20 Mai 1778. Ce jour-là ils rendoient la *mer* trouble et comme couverte d'une couche d'huile épaisse et disséminée par petits globules. Ayant pris de l'eau

de *mer* en cet état, sur les dix heures du soir, dans des vases, cette eau, lorsqu'on la transvasoit, lui parut un torrent phosphorique si lumineux, si étincelant, qu'à peine pouvoit-on voir la forme de l'eau coulante : il en répandit un peu sur le plancher, elle y brilloit et y étinceloit pendant plus de trois minutes ; le col d'une grande cruche étoit rempli de cette lumiere reflétée de toutes parts de maniere à pouvoir lire une écriture assez fine ; la lumiere d'une bougie n'anéantissoit pas celle de l'eau de *mer*, elle ne faisoit que l'affoiblir et la rendre bleuâtre.

M. *Bajon*, Médecin à Cayenne, a fait aussi pendant sa traversée de France en cette colonie, quelques observations sur les corps lumineux qui brillent souvent dans l'obscurité sur la *mer* : cette lumiere phosphorique qui forme des étincelles est un des phénomenes qui l'ont le plus affecté. Leur vivacité étoit en raison du frottement plus ou moins considérable qu'éprouvoit l'eau tant à sa surface qu'entre ses parties même diversement agitées. Les mouvemens violens et brusques sont peu favorables à la formation des *étincelles ;* elles sont plus abondantes et plus vives quand le mouvement est uniforme, et plus fortes qu'entre les parties de l'eau même lorsque les mouvemens sont produits par des corps étrangers.

Indépendamment de ces étincelles, on apperçoit dans certains temps des apparences laiteuses, d'autres fois des especes de flammes plus ou moins grandes, et de forme assez irréguliere, se former dans l'intérieur de l'eau à deux et plus de trois pieds de profondeur. On peut comparer ces especes de *flammes marines* aux éclairs qui partent d'une nuée orageuse : la couleur de leur feu est cependant plus pâle que la lumiere des étincelles dont nous avons parlé ci-dessus, et qui sont produites par le frottement ; tandis qu'on observe que les flammes sont en plus grand nombre lorsque la *mer* est tranquille et n'a qu'un simple mouvement d'ondulation : il y a plus, le frottement du navire n'en produisoit aucune. M. *Bajon* soupçonne que ces flammes pourroient bien être l'effet des frottemens qui s'exécutent dans l'intérieur de l'eau par la rencontre des courans, dont le cours est diamé-

tralement opposé. Il n'a observé ces especes de flammes qu'après avoir passé le Tropique du Cancer, et elles ne sont devenues fréquentes que vers le douzieme, le dixieme et le huitieme degré de latitude Septentrionale, qui est précisément l'endroit où il a observé les *courans* les plus forts; Voyez *ce mot*. Enfin, ces feux se multiplient de plus en plus quand on approche de la Zone torride; mais ils diminuent quand on prend fond, lorsqu'on approche de terre et surtout de l'embouchure des rivieres.

Ce Physicien prétend qu'outre ces frottemens intérieurs, il y en a encore d'autres dépendans de l'impulsion de l'atmosphere sur la surface de l'eau, qui d'ailleurs ne peut en faire mouvoir qu'une certaine masse qui presse contre la partie inférieure.

D'après cet exposé de M. *Bajon*, il paroît que le frottement est la cause de ces feux et principalement des étincelles qu'on observe sur la surface de la *mer*, puisqu'elles n'ont réellement lieu qu'aux endroits où l'on reconnoît un frottement marqué, toutes les fois sur-tout que des vagues qui sont élevées au-dessus de la surface de l'eau viennent ensuite à se partager, à s'ouvrir et à glisser sur les vagues inférieures. C'est autour et particuliérement au derriere du navire qui fait un sillage rapide, et dont la marche occasionne des bouillonnemens, des remoux, des tourbillons et autres mouvemens à l'eau de la *mer*, que les lumieres ou étincelles sont si variées, si nombreuses et si éclatantes, que la vue en est éblouie; l'écume que forment les vagues de la *mer* paroît lumineuse en tous ses points: elle ressemble, dit M. *de la Coudreniere*, à une neige argentée ou nacrée; l'éclat en est d'autant plus grand ou plus vif, que la nuit est plus obscure. Lorsque des colonnes entieres de poissons, même ceux dont la couleur est sombre, font des émigrations en nageant un peu vîte, et offrent sur la *mer*, dans le lieu de leur passage, une trace lumineuse, cette lumiere paroît encore due au frottement. M. *Bajon* ayant examiné de près ces points lumineux, leur figure lui a paru sphéroïde; il a reconnu aussi que la lumiere augmentoit en proportion de leur nombre, que plusieurs paroissent s'élever au-dessus de la sur-

face de l'eau et se perdre dans l'atmosphere : il y a aussi quelques-uns de ces points qui commencent à briller dans l'intérieur de l'eau, parcourent un certain espace et disparoissent sans parvenir jusqu'à la surface (*a*).

On ignore d'où dépendent les circonstances qui font varier si singuliérement ces feux, ces lumieres : dépendent-elles de la direction des vents et de l'état de l'atmosphere ? On a observé que les vents du Nord leur sont très-favorables, tandis que les temps humides et les vents du Sud leur sont contraires.

Telles sont les généralités que M. *Bajon* rapporte sur cette matiere lumineuse, que quelques-uns attribuent à de petits *animaux*, d'autres à une matiere *phosphorique*, et divers Physiciens, sur-tout M. *Bajon*, à une matiere qui a une analogie directe avec l'*électricité*. Ces trois opinions paroîtront vraisemblables à plusieurs de nos Lecteurs. Au commencement de cet article (*Mer lumineuse*), nous avons exposé l'opinion fondée sur l'expérience, qui démontre qu'il faut attribuer cette lumiere à de petits animaux. Les deux autres, quoique hypothétiques, sont néanmoins très-ingénieuses. M. *Bajon*, en judicieux et curieux Observateur, a déjà tenté quelques recherches particulieres à cet égard, c'est-à-dire sur les étincelles et les flammes dont il a fait mention. En voici le résultat : Notre Physicien ayant tiré de l'eau de la *mer* dans un seau, a reconnu que de tous les corps dont il s'est servi pour y produire du frottement, soit avec un morceau de bois, soit avec une

(*a*) M. *de la Coudreniere* dit qu'il y a de ces lumieres qui paroissent fixes, elles gardent entre elles les mêmes distances ; d'autres paroissent se détacher de la *mer* et voltiger sur sa surface de plusieurs manieres, mais le plus souvent en ligne droite. Ceci, suivant notre Observateur, a beaucoup plus de rapport aux météores phosphoriques qu'à de petits insectes qui ne sont lumineux que dans une partie de leur corps. Ces lumieres sont de différentes grandeurs, depuis un quart de ligne jusqu'à plus d'un pouce de diametre ; il y en a dont la durée est celle d'un éclair, d'autres celle de plusieurs secondes. Il y a des jours et même des heures où ces lumieres sont plus nombreuses et plus brillantes, et elles ne paroissent se former qu'à la surface de l'eau et au contact de l'atmosphere.

lame de couteau, soit avec les doigts de la main, soit avec le verre, les corps métalliques occasionnent le plus d'étincelles. Les parties animales en donnent moins que le fer, mais plus que le bois; le verre n'en produit presque aucune. Dès qu'on agite l'eau, sur-tout avec une lame de couteau, on voit briller à l'instant une grande quantité de points rouges qui paroissent s'élancer de la lame même du couteau, et qui disparoissent tout de suite : ce phénomene diminue et cesse si on continue ces mêmes frottemens un peu de temps dans la même eau; mais si on la laisse reposer pendant quelque temps, et qu'on y promene de nouveau la lame d'un couteau, les étincelles reparoîtront, à la vérité moins nombreuses et moins lumineuses que quand l'eau est fraîchement tirée de la *mer*; la même expérience répétée plusieurs fois, a toujours offert le même spectacle et donné le même résultat : enfin, si l'eau de la *mer* est renfermée dans une bouteille bien bouchée, ensuite agitée, même avec les excitateurs ci-dessus désignés, il ne s'y manifeste aucune étincelle; l'eau vidée de la bouteille dans un seau et exposée pendant quelques minutes à l'air libre, ensuite agitée comme ci-dessus, redevient lumineuse, étincelante.

MER MORTE, (*Mare mortuum*), ou MER DE SEL, *Voyez l'article* ASPHALTE.

MER NOIRE ou MER TERRIBLE, ou MER MAJEURE, *Pontus Euxinus*. Nom donné au Pont-Euxin qui communique avec la Méditerranée (*a*). Les tempêtes y sont plus furieuses, plus dangereuses que dans aucune autre *mer*, parce que ses eaux sont renfermées de tous côtés, et que les vagues attaquent en tout sens les vaisseaux. Indépendamment des vents, il y

(*a*) Quelques-uns regardent la *mer Noire* comme une espece de grand lac, parce que la partie du Bosphore qui la joint à la *mer de Marmara* ou *Propontide* est fort étroite. La *mer de Marmara* est un grand golfe entre la *mer Noire* et le *détroit des Dardanelles* par où elle communique avec l'*Archipel*; et il y a un endroit si resserré dans cette partie que le Détroit n'a qu'une lieue et demie de large. Le *Bosphore* n'a qu'une demi-lieue de large dans l'endroit le plus étroit.

a des courans fort singuliers dans le canal de la *mer Noire;* il y en a de petits qui permettent aux bateaux de monter, tandis que d'autres bateaux descendent à à la faveur du grand courant. L'eau de cette *mer* où l'on ne trouve aucun bon port et dont les rades sont découvertes, est si peu salée qu'elle se gele presque entiérement en hiver. Cette *mer* reçoit les plus grandes rivieres de l'Europe, (le *Danube*, le *Niéper*, le *Bog*, le *Mester*, le *Don* ou *Danais;* ce dernier se rend à la *mer Noire*, par la *mer d'Azof* ou *Palus méotide*). Son limon est, dit-on, une fange assez noirâtre. Peut-être cette couleur n'est-elle due qu'à l'ombre réfléchie des bois qui couvrent les côtes de cette mer.

MER PACIFIQUE ou MER DU SUD, *Mare Pacificum.* On l'a nommée *Pacifique* à cause des grands calmes qui y regnent en certain temps et en certains parages. On y trouve le golfe appelé *mer Vermeille.*

MER ROUGE *et* MER VERTE. *Voyez à l'article* MER. Les Anciens l'ont aussi appelée *mer du Suph* ou *mer du Jonc*, à cause de la grande quantité de joncs ou de mousses de mer qui s'y trouvent.

MER DE SABLE ou BARATRA. Les François ont appelé *mer de Sable*, des campagnes sablonneuses qui sont entre la Syrie et l'Egypte, assez près du lac Sirbon. Ces sables, qui sont très-fins, présentent souvent un piége perfide aux voyageurs. On croit marcher sur un terrain solide, et tout d'un coup on tombe dans un goufre sans fond. Des caravanes entieres ont été englouties de la sorte.

MERCURE. *Voyez au mot* PLANETE.

MERCURE ou VIF-ARGENT, *Mercurius aut Hydrargyrus.* C'est une substance métallique, particuliere, sans ténacité ni consistance, froide au toucher et inodore, et qui dans l'état de pureté paroît habituellement fluide et coulante comme du plomb tenu en fusion. Le *vif-argent* se divise au moindre effort en un grand nombre de particules sphériques, et lorsque ces molécules globuleuses de *mercure* sont rapprochées et non-imprégnées d'eau, elles se réunissent et se confondent. Lorsqu'il est pur, il coule sans faire de traînée sur le papier. Sa couleur est

blanche, brillante, argentine; il est entiérement opaque et réfléchit les objets comme une glace. Le *mercure* purifié est, après l'or et la platine, le plus pesant des métaux et des demi-métaux, il pese quatorze fois plus que l'eau; (l'eau est à l'air dans le rapport de huit cents quarante à un ou environ). Un volume d'*argent-vif*, mis dans un vase, peut supporter un volume de fer plus considérable d'un tiers, sans qu'il s'y précipite. Un pied cube de *mercure* pese neuf cents soixante et dix-sept livres. *Voyez* la pesanteur spécifique des métaux, *au mot* MÉTAUX.

Le *vif-argent* est une substance métallique particuliere, et n'est point un métal, puisqu'il est volatil, qu'il se dissipe dans le feu, même au degré de l'eau bouillante, et qu'il manque de fixité et de ductilité. On prétend que le plus grand froid de la nature ne le rend point solide lorsqu'il est très-pur. MM. *Grischow* et *Braun*, de l'Académie de Saint-Pétersbourg, ne sont parvenus en 1760, à fixer le *mercure* au point de le rendre flexible, malléable et de la consistance du plomb, qu'en joignant au froid de l'atmosphere un froid artificiel dont l'ensemble produisoit l'effet de cent quatre-vingt-six degrés et deux tiers (selon la division de M. *de Réaumur*); mais M. le Professeur *Pallas* rapporte qu'étant à Krasnojarck, le degré du froid étant à cinquante degres, suivant l'échelle de M. *de Réaumur*, du *mercure* bien dépuré exposé dans une tasse de porcelaine pendant six heures à l'air libre, devint solide au point qu'il avoit pu aplatir cette substance, comme si elle avoit été d'étain, avec un marteau qu'il avoit eu soin d'exposer au même degré de froid, *Voyez l'article* FROID. Le *mercure* n'est point un demi-métal en ce qu'il n'est point combustible. Doit-il être regardé comme une substance métallique seule de son espece, ou seroit-il un monstre dans l'ordre des demi-métaux, comme l'est la platine dans l'ordre des métaux?

Le *mercure* s'amalgame avec presque tous les métaux et demi-métaux, qu'il pénetre peu à peu et qu'il ronge: l'or et l'argent sont les substances sur lesquelles il produit ce phénomene par excellence, etc.

Le *vif-argent* se trouve dans ses mines propres et

particulieres, en Italie, dans le Frioul, en Hongrie, à Ydria en Carniole, (celles-ci furent découvertes en 1497), à Almaden en Espagne, en Chine et à Chalatiri dans le Potosi. M. l'Abbé *Sauvages* prétend qu'il y en a une mine sous la ville de Montpellier. La mine la plus fameuse qui soit dans l'Amérique Méridionale est auprès de Guancavelica au Pérou, dans l'Audience de Lima, à soixante lieues de Pisco: c'est de cette grande miniere qu'on retire le *mercure* propre à la purification et à l'exploitation de l'or et de l'argent de ces contrées. Cette mine est creusée profondément dans une montagne fort vaste, et les seules dépenses de la charpente qui la soutient sont immenses. On trouve dans cette mine des places, des rues, et une Chapelle où l'on célebre la Messe les jours de Fêtes; on y est éclairé par un grand nombre de chandelles allumées pendant qu'on y travaille. Aujourd'hui les particuliers y font volontairement travailler à leurs frais, et sont obligés de remettre au Roi d'Espagne tout le *mercure* qu'ils en tirent. On le leur paye à un certain prix fixé, et lorsqu'on en a tiré une quantité suffisante, l'entrée de la mine est fermée ou le travail en est suspendu, et personne n'en peut alors avoir que de celui des magasins. On tire communément tous les ans des mines de Guancavelica, pour un million de livres de *vif-argent*, qu'on transporte par terre à Lima, puis à Arica, et de là à Potosi.

On a observé que quand le *mercure* se rencontre sous sa forme fluide, alors il est dispersé dans des *drusens*: s'il est intercepté dans de la pierre, de quelque nature et couleur qu'elle soit, alors il forme des filons inclinés, et plonge très-profondément en terre; on en a tiré à plus de neuf cents pieds de profondeur perpendiculaire, de la mine d'Ydria en Europe. On descend dans cette mine par des bures ou puits; il y a une infinité de galeries sous terre, et si basses que l'on est obligé de se courber pour pouvoir y passer. Dans plusieurs endroits il y fait si chaud, que pour peu qu'on s'y arrête on éprouve des sueurs très-abondantes: aussi ne travaille-t-on guere dans ces souterrains que pendant l'hiver. Les mines de la

Carniole produisent un revenu très-considérable à la Maison d'Autriche, puisqu'il s'en débite quatre mille quintaux par an.

On donne le nom de *mercure vierge* au *vif-argent* fluide, coulant, sans mélange, que l'on trouve dans des matrices terreuses ou pierreuses, mais dont on peut le séparer par le moyen d'un ruisseau d'eau courante ou par des cribles, ou par des égouttoirs faits exprès, ou par le feu. Il est souvent difficile de le retirer tout fluide des entrailles de la terre, car il s'infiltre facilement et en peu de temps dans des fentes terreuses ou pierreuses, en sorte qu'on le perd souvent de vue, au moment où on croit être en état de l'atteindre. Quand le *mercure* pur est extrêmement divisé dans la masse pierreuse, on broie les masses, et on l'en retire par la simple distillation, soit *per ascensum*, soit par *descensum*. Tous les Auteurs disent que les Indiens et tous ceux qui travaillent à retirer ce minéral fluide de ses mines, ne vivent pas longtemps, et qu'ils sont bientôt paralytiques de tous leurs membres et meurent tous étiques. On en attribue la cause aux vapeurs mercurielles qui affectent le genre nerveux. On dit encore que l'on ne condamnoit autrefois aux travaux de ces sortes de mines, *in opus metalli*, que des criminels. Les ateliers où l'on distille pendant l'été la mine de *mercure* d'Ydria, sont à quelque distance de la miniere : on y respire une odeur très-désagréable; les bestiaux ne veulent guere pâturer dans les herbages voisins : les ouvriers sont relevés tous les mois, et le tour de chacun d'eux ne revient qu'une fois l'an. Ceux qui travaillent dans les souterrains à retirer le *mercure vierge*, sont changés au bout de quinze jours; ils remontent pour laver la mine à l'air libre, ce qui prolonge un peu leur vie. On assure avoir vu de ces ouvriers dans qui le *mercure vif* transsudoit par les pores de la peau, en forme de gouttes de sueur. On nous mande d'Ydria qu'il y a dans cette mine des travailleurs volontaires et peu maladifs; ils sont relevés tous les deux jours. Le *mercure* réduit en vapeur a la propriété de détruire les insectes.

L'on appelle *mercure minéralisé* celui qui est tellement atténué, divisé et dispersé, soit dans le quartz,

soit dans le schiste, etc. qu'on a quelquefois de la peine à l'y reconnoître sans le secours de la loupe, sur-tout lorsqu'il s'est combiné avec le soufre, avec lequel il forme une masse rouge nommée *cinabre*: Voyez *ce mot*. On donne à cette sorte de *vif-argent* le nom de *mine de mercure rouge*. Le *mercure* se trouve aussi uni à l'argent et forme une amalgame naturelle, grisâtre et mollasse. M. *Monnet* (*Nouveau Système de Minéralogie*) fait mention d'une mine de *mercure* tenant argent, d'une couleur grisâtre et friable. Elle contient, dit-il, une livre de *mercure* et trois à quatre onces d'argent par quintal : le reste est du cobalt, du fer, du soufre et de l'arsenic. Ce même Chimiste, M. *Monnet*, cite sous le nom de *voulst* une mine qui est du *mercure* uni aux acides marin et vitriolique. Sa couleur est ou d'un blanc brillant, ou jaune ou noire. Il y a encore la *mine de mercure cuivreuse* ou le cinabre uni au cuivre dont parle M. *Cronstedt ;* elle est grise-noirâtre, vitreuse dans sa fracture, et elle décrépite au feu.

Le Naturaliste qui voyage et qui aura lieu de soupçonner qu'il doit exister dans tel ou tel lieu une mine de *mercure*, a une expérience facile pour s'en assurer ; il lui suffira de faire rougir une brique qu'on couvrira à une demi-ligne d'épaisseur de limaille d'acier ou de pierre de chaux calcinée ; on posera la prétendue mine de *mercure* sur cette limaille et on couvrira le tout d'un verre à boire renversé. Dès que la mine aura reçu une chaleur suffisante, le *mercure*, s'il y en a, s'élevera et s'attachera au verre en vapeurs blanchâtres qui se condenseront bientôt en gouttelettes fluides, sans avoir la propriété de mouiller. Le *mercure* et ses préparations sont encore employés très-fréquemment contre les vers, comme le spécifique le plus certain. M. *Bourgeois* assure que c'est un excellent remede contre le rhumatisme, les obstructions squirreuses du mésentere et des autres visceres, et en général contre toutes les maladies de la peau. Il produit même souvent de très-bons effets dans les maladies scrofuleuses, sur-tout si on le joint à l'extrait de ciguë.

On fait avec le *mercure* des boules propres, dit-on, à purifier l'eau.

Les personnes peu instruites et même crédules risquent souvent d'être dupées par une espece d'escroquerie chimique. Des Charlatans leur font accroire qu'ils possedent une liqueur avec laquelle ils convertissent le cuivre en argent. Pour y parvenir ils plongent une lame de cuivre dans une liqueur qui est une dissolution de *mercure* saturée d'acide. L'acide s'unit au cuivre et fixe le *mercure* sur le cuivre que l'on retire aussi-tôt, et qui alors est d'un brillant argentin.

C'est par le moyen du *mercure* que l'on met les glaces au tain, qu'on applique l'or sur le cuivre, et que l'on traite certaines mines d'or et d'argent. Le *vif-argent* étant plus dense en hiver qu'en été, sert encore à faire des thermometres : c'est le fluide le plus propre à mesurer les différences de la chaleur. On en fait aussi le *cinabre factice* ou le vermillon si utile en Peinture. Il entre dans la composition dont se fait l'espece de végétation métallique appelée *arbre de Diane*. On l'emploie en Médecine pour purifier la masse du sang et pour guérir les personnes attaquées du mal vénérien. M. *Baudot*, Médecin à la Charité-sur-Loire, vient de renouveler avec succès l'usage du *mercure* comme antihydrophobique. On l'emploie en frictions camphrées pour combattre les symptômes féroces de la rage, maladie spasmodique dans tous les temps et locale dans son principe. *Consultez* l'Ouvrage intitulé : *Essais antihydrophobiques*, de l'*Imprimerie Royale*, *1770* ; Voyez aussi le détail de cette maladie et ses remedes à l'*article* CHIEN. Quelques personnes font passer le *mercure* à travers d'une peau de chamois pour reconnoître s'il n'est pas altéré : quoique allié au plomb ou au bismuth ou à l'étain, il y passe également, mais il fait alors une traînée quand on en verse sur un plan incliné. Nous avons dit que le *mercure* s'amalgame très-facilement avec l'or, l'argent, l'étain, le plomb, le bismuth, difficilement avec le cuivre, et point du tout avec le fer. Il s'unit très-promptement aussi à la graisse et au mucus animal appelé *salive*, ainsi qu'au mucus végétal appelé *gomme Arabique*. Alors il donne le *mercure gommeux* et peut s'étendre dans l'eau ; on connoît une foule d'autres préparations mercurielles.

On nous envoie le *mercure* par la voie de Hollande et de Marseille dans des sacs nommés *bouillons*, du poids de cent soixante à cent quatre-vingts livres chacun. Ces bouillons sont faits de cuirs doubles de mouton, liés et enfermés dans des barils de bois dont les interstices sont remplis de son et de sciures de bois ou de paille hachée menu. *Consultez* notre *Minéralogie* pour la maniere d'exploiter et de purifier le *mercure*, *Tom. II*, *pag. 162*, *édit. de 1774*, ainsi que pour la réduction du cinabre.

MERCURE. Nom donné, dans la *Collection des papillons d'Europe*, à un papillon des environs de Vienne. Il a beaucoup de ressemblance avec celui nommé *agreste*, Voyez *cet article*; mais par ses couleurs il en differe absolument : en dessus et en dessous il n'a qu'un point sur les ailes supérieures, et nullement sur les inférieures; la bande blanche en dessous de ses ailes inférieures est moins large.

MERCURIALE, *Mercurialis*. Plante dont M. *de Tournefort* distingue neuf especes. M. *Deleuze* observe dans chacune deux sortes d'individus; toutes les plantes de ce genre portent, dit-il, sur des pieds différens les fleurs mâles et les fleurs femelles. Nous décrirons ici les especes de *mercuriales* les plus communes et en même temps les plus usitées.

La MERCURIALE MALE ou FOIROLLE ou VIGNOBLE ou VIGNETTE, *Mercurialis mas*, Dod. Pempt. 658; J. B. 2, 977; *Mercurialis testiculata sive mas Dioscoridis et Plinii*, C. B. Pin. 121. C'est une plante qui croît par-tout le long des haies, des chemins, dans les cimetieres, dans les jardins potagers, les vignobles et autres lieux humides et ombragés. Les terres en jachere en sont souvent couvertes. Cette plante est extrêmement commune en automne. Sa racine est tendre, fibreuse et annuelle; elle pousse des tiges hautes d'un pied, anguleuses, genouillées, souples, lisses et rameuses : ses feuilles ressemblent assez à celles de la pariétaire; elles sont opposées, oblongues, lancéolées, pointues, verdâtres, très-glabres, dentelées en leur bord, d'une saveur nitreuse, ammoniacale, nauséabonde : il sort de leurs aisselles des pédicules courts et menus, auxquels sont attachées

des fleurs à simple calice de trois ou quatre feuilles et à deux pistils ; à ces fleurs succedent des fruits à deux capsules en forme de testicules, rudes et velues, contenant chacune une semence arrondie.

La MERCURIALE FEMELLE OU A ÉPI, *Mercurialis spicata sive fœmina Dioscoridis et Plinii*, C. B. Pin. 121 ; elle ne differe de la précédente que par ses fleurs qui sont ramassées en épi et qui ne sont suivies d'aucun fruit ni semences. Ainsi on devroit changer les noms de ces deux especes de *mercuriales ;* car celle en épi qui porte des fleurs à plusieurs étamines (au nombre de douze ou seize) soutenues par un calice à trois ou quatre feuilles, est précisément la fécondante, c'est-à-dire la *mercuriale mâle*, et celle qui porte la graine est la *mercuriale femelle.* On voit par-là combien étoit fausse l'idée de quelques Anciens qui croyoient que la *mercuriale* qu'ils appeloient *mâle* étoit propre à faire engendrer des garçons, et que celle qu'ils appeloient *femelle* étoit propre à faire engendrer des filles. Les Anciens prétendoient aussi que leur Dieu *Mercure* avoit mis le premier cette plante en usage.

Les fleurs de la *mercuriale* paroissent au printemps, et la plante périt ordinairement pendant l'hiver. La *mercuriale* est une des cinq plantes émollientes, elle est même purgative : elle convient dans l'hydropisie, les pâles couleurs, les rétentions d'urine, pour pousser les vidanges. M. *Bourgeois* dit qu'on la fait entrer dans un grand nombre de lavemens purgatifs : on fait cuire, dit-il, la *mercuriale* verte dans un bouillon de veau pour lâcher le ventre des personnes constipées. Il a souvent guéri avec ce remede simple des personnes attaquées du miséréré causé par un étranglement du boyau rempli d'excrémens, et qu'on ne pouvoit faire rentrer par aucun secours : on leur donnoit toutes les demi-heures un bon verre de ce bouillon jusqu'à ce que le passage des excrémens fût ouvert et rétabli. La *mercuriale* proprement dite et celle des montagnes, séchée entre deux papiers gris en certains temps, prend une couleur bleue qui semble indiquer qu'on en pourroit tirer une teinture. L'espece velue de Montpellier, appelée *phyllon* par les Grecs, d'un vert obscur, séchée de même que la

précédente, prend une couleur vineuse à ses sommités. Cette espece toute velue est vivace, et croît dans les bois.

MERCURIALE SAUVAGE OU DE MONTAGNE, ou CHOU DE CHIEN, *Cynocrambe vulgaris*; est une autre espece de *mercuriale* qu'on distingue encore en mâle et en femelle.

La MERCURIALE MALE SAUVAGE, *Mercurialis canina mas*, Colum.; *Mercurialis montana testiculata*, C. B., Tourn.; a des tiges longues d'un pied, creuses, rampantes, nouées, sans rameaux, purpurines du côté de la terre: ses feuilles sont lanugineuses et semblables à celles de la *mercuriale* précédente: il sort des aisselles des feuilles des pédicules qui portent de petites fleurs à plusieurs étamines, soutenues par un calice à trois feuilles de couleur herbeuse; ces fleurs ne laissent rien après elles. *Lémery* dit que les fruits naissent sur des pieds qui ne fleurissent pas; ils sont assez semblables à ceux de la précédente espece.

La MERCURIALE FEMELLE SAUVAGE, *Mercurialis canina fœmina*, Colum.; *Mercurialis montana spicata*, C. B., Tourn.; ses fleurs sont disposées en épi: elle differe de celle qu'on appelle *mâle* par les mêmes caracteres que nous avons exposés en parlant de la *mercuriale* ordinaire; c'est-à-dire que celle qu'on appelle vulgairement mâle est l'espece femelle, et que celle réputée femelle est l'espece mâle. *Voyez à l'article* MERCURIALE.

La *mercuriale sauvage* produit des effets presque aussi dangereux que ceux du *ricin*, appelé *palme de Christ*. Voyez *ce mot*.

MERDE. *Voyez* EXCRÉMENT.

MERDE DE CORMARIN OU ÉCUME DE MER. Quelques Auteurs ont donné ces noms à une substance poreuse et dure qui se trouve sur les rivages de certaines mers. *Dioscoride* en a décrit cinq especes, dont *Lémery* fait mention au *mot* ALCYONIUM: mais c'est un corps produit par le travail de certains insectes ou *polypes de mer*. Voyez *cet article* et *celui d'*ALCYONIUM.

MERDE DU DIABLE, *Stercus Diaboli*. On donne ce nom à l'*Assa fœtida* et au *pissasphalte*. Voyez *ces mots*.

MERE

MERE DES CAILLES. *Voyez à l'article* RALE DE TERRE.

MERE D'EAU, gros serpent. *Voyez* CORAL.

MERE OU MATRICE D'EMERAUDE. *Voyez* PRASE *et le mot* ÉMERAUDE.

MERE DE GIROFLES, *Antophylli*. Voyez GIROFLE.

MERE DE PERLES. *Voyez au mot* NACRE DE PERLES *et l'article* PINTADE.

MERE DE TURQUOISE. *Voyez* TURQUOISE.

MERE DES HARENGS. C'est un des noms que l'on a donnés à l'*alose*. Voyez *ce mot*.

MÉRIDIEN. *Voyez à l'article* GLOBE.

MÉRISIER. Espece de *cerisier* sauvage à fruit noir. *Voyez à l'article* CERISIER.

MERLAN, *Gadus merlangus*, Linn.; *Gadus dorso tripterygio, corpore albo, maxillâ superiore longiore*, Arted.; *Asellus mollis major, seu Asellus albus*, Willughb.; dans les Pays-Bas, *Molenaar;* en Angleterre, *Whiting;* en Suede, *Hwitling*. Le *merlan* est un poisson de l'Océan, du genre du *Gade*. On sait combien il est connu dans nos poissonneries. Il est long d'un pied et quelquefois davantage; il a, dit *Artedi*, la tête et le corps aplatis par les côtés; le devant de la tête est plus surbaissé quand la gueule est fermée: le dos est convexe; l'anus, très-éloigné de la nageoire de la queue: tout le corps est d'une couleur blanche-argentée, mais le dos est d'une teinte plus foncée ou grisâtre; les écailles sont petites, arrondies et blanches; la mâchoire supérieure avance au-delà de l'inférieure, de sorte que quand la gueule est fermée, les dents dont elle est garnie outre-passent la mâchoire inférieure: la mâchoire de dessus offre plusieurs rangées de dents dont les plus grandes forment la rangée extérieure, la mâchoire de dessous n'en a qu'un seul rang; toutes ces dents sont très-aiguës: le palais est tapissé de quelques osselets, les uns ronds, les autres dentelés; la langue est lisse ainsi que le milieu du palais; on trouve dans l'endroit le plus ample et le plus épais de sa tête, proche de la cervelle, deux petits os alongés, blancs, assez minces: les yeux sont grands, situés aux côtés de la tête, couverts d'une membrane lâche et trans-

parente ; leurs iris sont de couleur argentée et la prunelle est grande, bleuâtre ; les narines sont très-apparentes et ont chacune deux ouvertures : la membrane des ouïes est composée de sept arêtes ou rayons ; la mâchoire inférieure n'a point de barbillons, mais elle est marquée de neuf points (ou pores) au moins de chaque côté : les lignes latérales de ce poisson sont noirâtres, courbes, et approchent beaucoup plus du dos que du ventre : on remarque aussi une tache noirâtre à la naissance des nageoires pectorales qui sont grises et garnies chacune de vingt-un rayons, dont ceux du milieu plus longs que les autres sont fourchus à leur extrémité : les nageoires du ventre sont blanches et situées plus en avant que celles de la poitrine ; elles ont six rayons dont le second est le plus long, ceux du milieu sont fourchus : il y a trois nageoires sur le dos ; la premiere est d'une forme triangulaire et a vingt-un rayons, la seconde et la troisieme en ont chacune vingt ou environ : derriere l'anus sont deux autres nageoires blanchâtres, dont l'antérieure est longue et a trente-trois rayons ; la seconde est plus petite et en a vingt-trois : la nageoire de la queue, qui est sans échancrure et noirâtre à son extrémité, a environ trente rayons. Ce poisson a cinquante-quatre vertebres.

Le *merlan* se prend fréquemment dans la Manche et dans toute la mer Baltique : chassé de la haute mer par nombre d'ennemis redoutables, poursuivi par les morues qui cherchent à le dévorer, il approche souvent en foule des côtes, où il tombe de Carybde en Scylla ; il donne tête baissée dans les filets des pêcheurs. En lui ouvrant l'estomac on reconnoît qu'il se nourrit d'anchois, de chevrettes, de goujons de mer et d'autres petits poissons qu'il avale tout entiers ; car ses dents ne lui servent point à hacher sa proie par morceaux, mais à la retenir.

Les Auteurs de la *suite de la Matiere Médicale* disent qu'il y a des *merlans* qui sont de véritables hermaphrodites, comme il s'en trouve quelquefois parmi les carpes et les brochets ; car l'on voit distinctement dans leur intérieur les œufs d'un côté et la laite de l'autre. Mais quelques-uns prétendent que cette

espece de *laite* n'est qu'une masse considérable de foie, attendu qu'on peut en exprimer de l'huile, ce qui n'arrive pas dans la *laite*. On a observé d'ailleurs que quand les *merlans* sont gras, on trouvoit en les ouvrant que le foie avoit aussi pris un accroissement très-considérable.

Willughby dit qu'en quelques lieux d'Angleterre on fait sécher ce poisson après l'avoir vidé, et qu'on le sale : étant ainsi préparé, il fournit une nourriture très-agréable et propre pour les personnes délicates. Le même Auteur dit encore que les Allemands, les Polonois et les Flamands se servent de la racine de *curcuma* ou *terra merita*, pour assaisonner le *merlan* et lui donner de la saveur et une couleur jaune.

La chair du *merlan* est friable, molle, tendre, légere, et meilleure rôtie que bouillie : il y a peu de poissons aussi sains : sa chair ne contient presque point de sucs visqueux, elle ne charge point l'estomac, elle nourrit et est de bon suc : on en peut permettre l'usage à toutes sortes d'âges et de tempéramens, même aux malades et aux convalescens.

MERLE, *Merula*. C'est un oiseau très-commun et du même genre que les *Grives* : on en distingue un très-grand nombre d'especes et de variétés.

Le MERLE ORDINAIRE ou COMMUN, ou MERLE NOIR, *pl. enl. 2*, *Merula nigra*, *aut vulgaris*. Cette espece est connue dans toutes les contrées de l'Europe; ce *merle* pese environ quatre onces : sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui des pieds est de neuf à dix pouces, et jusqu'au bas de la queue de dix à onze pouces; son envergure est de quatorze pouces : le bec est long d'un pouce, d'un beau jaune, ainsi que le palais et les paupieres : la queue est longue de quatre pouces et demi; les pieds et les ongles sont noirs; tout son plumage est d'un noir foncé, sur-tout en été. La femelle est fort différente; tout le plumage supérieur est brun, l'inférieur est varié de brun, de roussâtre, il y a même du gris à la poitrine; le bec est noirâtre, les pieds et les ongles sont bruns. Les jeunes *merles* portent la livrée de leur mere jusqu'au temps de la premiere mue seulement;

mais les *merles* en vieillissant prennent un plumage qui approche un peu de celui de leur premier âge.

Le *merle* vit de baies, d'insectes et de vers ; il aime les bois, fréquente les jardins et les vergers ; il ne voyage point et ne s'éloigne guere des lieux où il s'est fixé ; il ne va pas par bandes, il vit assez solitaire, et l'on prétend que c'est de son amour pour la solitude, que *Varron* et *Festus* ont tiré l'étymologie de son nom latin. Les premieres influences du printemps lui font éprouver le besoin de propager.

Les *merles* font leurs nids dès le commencement de Mars. Chaque couple construit le sien avec beaucoup d'art ; il est composé extérieurement de mousse, de rameaux déliés et de menues racines liées ensemble avec de la boue qui tient lieu de colle : le dedans est garni de paille fine, de joncs, de brins d'herbe, de poils, de crins, de laine et d'autres matieres molles propres à recevoir les œufs : c'est sur des buissons ou des arbres bas, dans des fourrées, et à hauteur d'homme qu'ils placent leur nid, dont la forme ressemble assez à une écuelle. La femelle fait deux ou trois pontes par an, la premiere de cinq à six œufs et la seconde de quatre ; ils sont d'un vert-bleuâtre, tachetés confusément de couleur de rouille ; elle couve seule : le mâle apporte de la nourriture à la mere pendant l'incubation et aux petits quand ils sont nés, il veille près du nid pour avertir la couveuse de l'approche des oiseaux de proie.

Le *merle* a naturellement pour chant une sorte de sifflement court qu'il répete souvent, sur-tout le soir et le matin, et qu'il fait entendre plus fréquemment lorsque le temps est couvert, lorsqu'il fait humide et qu'il tombe une pluie douce ; il ne fait que gazouiller pendant la durée de l'hiver, mais dès le commencement du printemps il anime la Nature par son chant ; il chante aussi beaucoup pendant l'été et jusqu'au milieu de l'automne : son ramage est plus agréable quand on l'entend dans un bois ou dans une vallée où il y a un écho. Cet oiseau, pris jeune, s'accoutume aisément à l'état de domesticité ; il devient familier et apprend aisément à siffler et à parler, il n'y a que le mâle qui soit doué de cet avantage ; on le nourrit de

chenevis écrasé, mêlé avec de la mie de pain et du lait caillé; il mange aussi de la viande, soit crue, soit cuite, mais hachée : comme il est pétulant, il tourmente les autres oiseaux, si on l'enferme en commun avec eux dans une voliere; aussi ne peut-on guere le tenir qu'à part; il aime à se baigner et à s'éplucher. Dans l'état de liberté le *merle* est sauvage, il fuit l'homme d'assez loin et il est par cette raison difficile de le surprendre; mais il donne dans les piéges et on le prend au lacet, au collet, etc.

Cet oiseau est d'usage en aliment; sa chair est de bon suc, sur-tout pendant les vendanges, parce qu'il mange alors du raisin. M. *Bourgeois* a observé en Suisse que le *merle* qui s'est nourri de cerises, dont il est fort friand, est beaucoup plus délicat, plus gras et meilleur que celui qui s'est nourri de raisin : mais en hiver sa chair devient amere, très-désagréable, lorsqu'il est réduit à se nourrir de baies de genievre, de grains de lierre, etc. Dans les pays Méridionaux où il se trouve des olives, des baies de myrte, etc. sa chair est aussi estimée que celle des grives. On prétend que les pepins de pomme de grenade sont un poison pour les *merles*; il faudroit confirmer ce fait. La chair des vieux *merles* est de plus difficile digestion que celle des jeunes : on en fait des bouillons utiles dans le cours de ventre et la dyssenterie. Ceux qui sont sujets aux hémorroïdes ou qui sont affligés de quelque ulcere, doivent s'abstenir d'en manger.

Le MERLE A COLLIER, *pl. enl. 516, Merula torquata.* C'est le *merle à plastron blanc.* On l'appelle *merle terrier, merle buissonnier, merle gris, merle d'Espagne, merle de Savoie;* en différens endroits, *torcol noir.* Ce *merle*, qui est un peu plus gros que notre *merle noir* et vulgaire, est très-commun en Savoie dans le territoire de Saint-Jean-de-Maurienne, d'Embrun, et même dans le canton de Berne : il n'est pas rare en Bourgogne, dans la Lorraine, en Auvergne; on le trouve aussi sur les montagnes de Suede, d'Ecosse, de la Grece; ainsi l'espece en est très-répandue. Son plumage est couleur de suie, les plumes sont bordées de gris-blanc; sur le haut de la poitrine est une

large plaque demi-circulaire, blanche; le bec est noirâtre, mais blanchâtre à la base inférieure; le palais et les coins de l'ouverture sont jaunes; les pieds et les ongles sont bruns. La femelle ne differe du mâle qu'en ce que la plaque blanche ou le collier est très-peu apparent. Quelques Ornithologistes prétendent que la femelle est le même oiseau que le *merle de montagne*, *Merula montana*; le bec de ce dernier est entièrement noirâtre, et du reste il y a beaucoup de rapports entre ces deux oiseaux : le *merle de montagne* n'est pas bien rare aux environs de Paris, pendant l'hiver; on en voit fréquemment d'exposés au marché. Le *merle de montagne* ne formeroit-il pas une race distincte, qui descend par petites bandes dans la plaine, pendant l'hiver, et se fixe dans la belle saison sur les lieux élevés, comme le *merle à collier?* A l'égard du *merle à collier* d'Amérique, *Voyez* FER A CHEVAL; et pour le *merle à collier* du cap de Bonne-Espérance, *Voyez* PLASTRON NOIR de Ceylan.

Le MERLE BLANC, *Merula alba*. Cet oiseau, que le vulgaire promet comme une récompense dans les défis d'une exécution impraticable ou comme une chose introuvable, n'est point un oiseau imaginaire: à la vérité, il n'est pas commun; cependant on en rencontre en Afrique, dans les pays de Bambuck et de Galam; on en voit aussi en Arcadie dans la contrée de Syllène, même en Savoie et en Auvergne: on en conserve un dans le Cabinet de Chantilly. Il n'y a d'autre différence que la couleur du plumage entre le *merle blanc* et les autres especes de *merles* et sur-tout le noir, et il faut en convenir, le plumage uniforme du *merle blanc* est sale, presque grisâtre, tandis que dans les Alpes et l'Apennin, même aux Indes Orientales, on voit des *merles* bigarrés ou marquetés de blanc très-pur et de noir assez vif, *Merula varia*. Quelques autres montagnes plus ou moins élevées sont aussi remplies de *merles* très-variés.

Le MERLE A CRAVATE de Cayenne, *pl. enl. 560, fig. 2*. C'est une variété dans l'espece de *fourmilier* que M. *de Buffon* a nommé *palikour*; ainsi il faut supprimer la dénomination de *merle à queue courte* et *à longs pieds*, de *merle à cravate* de Cayenne, de *petit merle*

brun à gorge rousse de Cayenne, de *merle roux* de Cayenne, et chercher l'histoire de ces oiseaux aux *articles* FOURMILIER et PALIKOUR.

Le MERLE A CUL JAUNE du Sénégal, *pl. enl. 317.* La tête et la gorge sont noires; le reste du plumage est d'un brun plus ou moins foncé; les pieds sont d'un brun-rougeâtre; le bec est noirâtre.

Le MERLE A GORGE NOIRE de Saint-Domingue, *pl. enl. 559.* Cet oiseau est de l'ordre des *Troupiales*, il en a le bec; il se trouve aussi à la Louisiane; sa grosseur est celle du mauvis : les joues, le devant du cou, la poitrine et le dessous du corps sont d'un jaune-olivâtre, moucheté de noir; le reste du plumage est d'un brun-olivâtre, mais très-clair sur le croupion; les ailes et la queue sont d'un gris-brun et bordées de noirâtre; le bec et les pieds sont noirs.

Le MERLE A GORGE ROUGE d'*Edwards*. C'est le *tangara* appelé *bec d'argent*.

Le MERLE A LONGUE QUEUE du Sénégal, (ou *vert-doré*), *pl. enl. 220.* Il est un peu plus gros que notre *merle;* sa longueur totale est de dix-huit pouces; le bec, les pieds et les ongles sont noirs; le dessus et les côtés de la tête sont d'un noirâtre-doré, tout le reste du plumage est d'un vert de canard, changeant en violet sur le croupion et jetant des reflets dorés sur le ventre et les deux pennes du milieu de la queue qui sont plus longues que les latérales : celles-ci, dit M. *Mauduyt*, vont aussi toutes en diminuant par paires.

Le MERLE A TÊTE NOIRE du cap de Bonne-Espérance. *Voyez* CASQUE NOIR.

Le MERLE A VENTRE ORANGÉ du Sénégal. *Voyez* ORANVERT.

Le MERLE BLEU de M. Brisson et de Belon, *Merula cærulea.* C'est le *merle solitaire* d'Italie, *pl. enl. 250;* le *moineau solitaire* d'Edwards. Il est un peu plus petit que le *merle* commun; son envergure est un peu plus d'un pied : le plumage est d'un cendré-bleuâtre; sur la queue et les ailes la couleur cendrée est brune; l'iris est couleur de noisette; les paupieres sont d'un jaune foible; le bec, les ongles et les pieds, noirâtres. Cet oiseau se trouve dans les Isles de l'Archipel

et en Corse ; on le rencontre communément en Italie, sur les Alpes, et dans les provinces de la France qui en sont limitrophes : son chant est doux, flûté, et a quelque rapport avec celui du rossignol, mais il est beaucoup plus fort. En Italie on se plaît à tenir cet oiseau en cage : outre son chant naturel, il apprend à siffler et à parler, et on le nourrit avec une pâte composée de pois sans coque, de miel et de beurre cuits au four : on en râpe chaque jour une ration. Le *merle bleu*, dans l'état de liberté, se tient sur les rochers au sommet des montagnes, sur les côtes escarpées au bord de la mer, et sur le faîte des ruines et des anciens édifices ; c'est de ces lieux sauvages, dit M. *Mauduyt*, qu'il fait entendre, sur-tout au lever de l'aurore, son chant harmonieux. Ce *merle* vit seul hors la saison où l'amour le réunit à sa femelle, il se nourrit de baies et d'insectes. On trouve aussi dans l'isle de Hay-Nan, à la Chine, le *merle bleu*, mais d'un bleu-violet changeant ; il y a deux traits blancs sur chaque aile : l'iris est rouge, le bec et les pieds sont noirs ; les jambes blanches du côté intérieur, et d'un bleu foncé au dehors.

Le MERLE BRUN. On en distingue plusieurs especes. Il y a : 1.° celui observé en Abyssinie par M. le Chevalier *Bruce ;* il est de la grosseur du mauvis : le plumage supérieur et celui de la gorge sont d'un brun clair, mais foncé sur les pennes des ailes et de la queue ; le dessous du corps est d'un fauve-jaune ; les pieds sont noirs.

2.° Le *merle brun* de la Jamaïque : le plumage supérieur est d'un brun obscur ; le dessous du corps, blanchâtre ; une tache blanche au bas de la gorge ; le cou et la poitrine sont d'un brun clair ; le bec et les pieds, orangés ; les ongles, noirs ; la pointe du bec offre une tache noire. Cet oiseau habite les bois qui sont sur les montagnes et passe pour un excellent gibier.

3.° Le *merle brun* du Sénégal, *pl. enl.* 563, *fig.* 2 ; il est un peu moins gros que le mauvis : le plumage supérieur est d'un gris-brun ; l'inférieur, d'un blanc sale ; les ailes, la queue, le bec, les ongles et les pieds sont bruns.

4.° Le *merle brun* du cap de Bonne-Espérance. M. *Sonnerat* dit qu'il est à peu près de la grosseur de notre *merle*, et que presque tout son plumage est d'un brun changeant et jette des reflets d'un vert sombre; le ventre et le croupion sont blancs. M. *Brisson* fait mention d'un autre *merle brun* de la même contrée; il n'est pas plus gros qu'une alouette; on l'appelle *brunet*.

Le MERLE CENDRÉ. On en distingue plusieurs especes : 1.° Le *merle cendré* d'Amérique, de M. *Brisson*, Voyez TILLY. 2.° Le *merle cendré* de Saint-Domingue, *Voyez* MOQUEUR. 3.° Le *merle cendré* de Madagascar, *Voyez* OUROVANG. 4.° Le *merle cendré* des Indes Orientales de M. *Brisson;* il est un peu moins gros que le mauvis : le plumage supérieur est d'un cendré foncé; l'inférieur, d'un cendré plus clair; les pennes des ailes et de la queue offrent beaucoup de noir bordé de gris-blanc; le bec, les ongles et les pieds sont noirs.

Le MERLE CHAUVE des Philippines, *Merula calva Philippensis*. Voyez GOULIN.

Le MERLE COULEUR DE ROSE, *pl. enl.* 251. Il passe quelquefois en différentes provinces de France et en divers cantons de l'Europe, toujours seul ou accompagnant les *merles à plastron blanc*. Suivant *Linnæus*, ce *merle*, remarquable par la beauté de ses couleurs, habite la Laponie et les montagnes de Suisse. M. *Klein* observe que cet oiseau ayant un nom dans la langue Espagnole, il habite aussi l'Espagne; peut-être s'y retire-t-il en hiver ou y vit-il sur les montagnes. Ce *merle* est moins gros que l'espece noire; le dessus du corps, la poitrine, le ventre et les côtés sont de couleur de rose; la tête, la gorge et le cou offrent des plumes longues, étroites, flexibles et d'un noir changeant en violet; le reste du plumage est brun, mais les pennes sont bordées par-ci par-là d'un noir-violet et d'un noir-verdâtre : les couleurs de la femelle sont bien plus foibles.

Le MERLE D'AMBOINE de M. *Brisson*, d'après *Seba;* il n'est pas plus gros qu'une alouette : le plumage supérieur est d'un brun-rougeâtre, l'inférieur est d'un jaune clair; cette même couleur se trouve

sur les pennes moyennes des ailes ; le dessous de la queue est de couleur d'or, et c'est pour ce *merle* un ornement quand il est en amour ; car il la relève souvent alors et la ramene sur son dos en l'épanouissant.

Le MERLE D'EAU, *pl. enl.* 940, en latin *Merula aquatica.* Ce nom donne une très-fausse idée de cet oiseau, que M. *Brisson* place dans le genre du *Bécasseau.* Le *merle d'eau* est un peu plus petit que notre *merle* vulgaire ; le bas de ses cuisses, près du genou, est dégarni de plumes ; le bec est menu, droit, lisse et comprimé par le bout : tout le plumage supérieur et le dessous du corps sont d'un brun-noirâtre, mais moins foncé sur la tête et le cou ; la partie antérieure du ventre est roussâtre, le reste du plumage est blanc ; l'iris est d'un beau gris ; les jambes, les pieds, les ongles et le bec sont noirs. Cet oiseau n'habite que les lieux escarpés et les montagnes, il y vit au bord des ruisseaux et des torrens ; on le trouve sur les Alpes, les Vosges, et jusqu'en Suede ; il est sauvage, silencieux et solitaire ; il ne va de compagnie, même avec sa femelle, que dans la saison de la couvée. M. *Hebert* a observé que le *merle d'eau* suit le cours des eaux en marchant gravement sur le rivage ; mais souvent il plonge et il entre dans l'eau en marchant comme sur la terre : pour ce fait aussi nouveau que curieux il abaisse ses ailes, les laisse pendre des deux côtés de son corps ; il s'enfonce sous l'eau en suivant la pente de son lit, et il continue posément sa marche ; il agite alors ses ailes d'un trémoussement continuel, comme s'il trembloit, et il paroît en même temps environné de bulles d'air, comme on sait que le sont certains insectes aquatiques : cette marche sous l'eau a pour objet la recherche de petits poissons et de larves d'insectes dont l'oiseau fait sa nourriture. Cet exposé démontre que le *merle d'eau* a la faculté d'absorber l'air, qui se dégage par toute la surface de son corps, dans un degré supérieur à ce qu'on observe dans les autres oiseaux. La femelle du *merle d'eau* cache son nid avec beaucoup de soin ; elle le place souvent près des roues des usines ; la ponte est de quatre ou cinq œufs.

On donne aussi le nom de *merle d'eau* ou *merle d'aigue* au *martin-pêcheur*. Voyez *ce dernier article*.

Le MERLE DE BENGALE. *Voyez* BANIAHBOU de Bengale *et* BREVE de Bengale.

Le MERLE DE CANADA. Il est gros comme un mauvis : le plumage supérieur est noirâtre, chaque plume est terminée de roux ; le plumage inférieur est de cette derniere couleur, mais plus claire ; les ailes offrent quelques reflets d'un vert foncé et brillant ; le bec, les ongles et les pieds sont noirs.

Le MERLE DE LA CHINE, *pl. enl.* 604. Le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un brun sombre, le reste du plumage est d'un gris terne ; il y a cependant quelques traits noirs à la base du bec et sur les joues ; le bec est noirâtre ; les pieds sont d'un brun-jaunâtre.

Le MERLE DE LA GUIANE. *Voyez* AZURIN.

Le MERLE (petit) de la Côte de Malabar. M. *Sonnerat* dit qu'il n'est pas plus gros qu'un moineau franc : le front et l'iris sont d'un beau jaune, la gorge est noire ; il y a sur chaque joue une bande longitudinale d'un bleu d'outremer ; les petites couvertures des ailes sont d'un bleu clair tout nué de jaune sur le ventre ; la gorge est d'un bleu clair.

Le MERLE DE L'ISLE-BOURBON. Il est de la grosseur du cochevis ; le bec, les pieds et les ongles sont jaunâtres ; le dessus de la tête est noir, le reste du plumage est d'un cendré-olivâtre, mais d'un jaune-blanc sur le ventre ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes.

Le MERLE DE MADAGASCAR. *Voyez* TANAOMBÉ.

Le MERLE DE MINDANAO, *pl. enl.* 627, *fig.* 1. Presque tout son plumage est d'un noir à reflets d'acier poli et bleu-violet ; le ventre est blanc ; il y a sur le milieu de l'aile une large et longue bande blanche ; le bec et les pieds sont brunâtres.

Le MERLE DE MONTAGNE (grand). Ce n'est peut-être qu'une variété de l'espece indiquée plus haut sous le nom de *merle à collier*. Le Docteur *Lotinger* a observé que ce *merle* est plus gros que la draine, tacheté de blanc, mais sans plastron ; il passe en Lorraine à la fin de l'automne, mais il n'est pas

commun : son cri est aigre et triste. C'est un fort bon gibier et très-gras; il se nourrit de limaçons dont il casse la coquille contre une pierre; il mange aussi des baies.

Le MERLE DE ROCHE, *pl. enl.* 562, *Merula saxatilis.* Ce *merle*, bien moins gros que le *merle commun*, ne se trouve que dans les pays de montagnes, sur les Alpes, dans le Bugey, etc. Le plumage, sur la tête, la gorge et le cou, est d'un cendré-noirâtre tacheté de roussâtre; presque tout le reste est varié de noirâtre, de brun et de roussâtre : le bec et les ongles sont noirâtres, les pieds, d'un gris plombé : il se pose sur les rochers et les amas de pierre; il niche dans des trous et dans les fentes des rochers les plus escarpés et les plus inaccessibles; chaque ponte est de trois ou quatre œufs. Cet oiseau pris jeune peut être élevé comme le rossignol; il imite facilement le ramage des autres oiseaux, et l'on peut perfectionner le sien en le sifflant : son chant naturel est doux, varié, et tient beaucoup de celui de la fauvette.

On distingue le *petit merle de roche*. Ce qui est cendré-noirâtre dans le précédent, est cendré-bleuâtre dans celui-ci; et au lieu de taches noirâtres dans le reste, elles sont blanchâtres; ses ailes sont aussi plus longues à proportion. Ce *petit merle de roche* paroît former une race particuliere.

Le MERLE DE SURINAM, de M. *Brisson.* Il est de la grosseur de l'alouette : presque tout le plumage est d'un noir brillant; il y a une tache d'un fauve-jaunâtre sur la tête, deux sur la poitrine, une sur le croupion et une barre blanche sur les ailes; les pieds et les ongles sont bruns; le bec est noirâtre.

Le MERLE DES COLOMBIERS. Il est commun à l'Isle de France; on l'y appelle *étourneau des colombiers*; il est de la grosseur du mauvis : tout son plumage est d'un vert sombre et à reflets changeans suivant les aspects de la lumiere; il vit autour des habitations et souvent il niche dans les colombiers. M. *Sonnerat* en a observé au cap de Bonne-Espérance une espece plus petite qui a le croupion blanc ainsi que les couvertures du dessus et du dessous de la queue.

Le Merle des Indes de M. *Brisson*. Voyez Terat-Boulan.

Le Merle des Moluques. C'est le *breve de Madagascar*.

Le Merle des Philippines. *Voy.* Martin et Breve des Philippines.

Le Merle Dominicain de la Chine. Dans cette contrée on l'appelle *petite galinote*. Cet oiseau est un peu moins gros que notre *merle commun* : le plumage de tout le corps est d'un gris-cendré clair ; le haut des ailes et la queue sont d'un vert-cuivré chatoyant et changeant en violet : il y a du blanc sur quelques pennes de l'aile ; la tête et le cou offrent de longues plumes étroites, blanches, mais d'un gris foncé sur le derriere du cou ; le bec est noirâtre, nué de rouge et de jaune ; l'iris et les pieds sont jaunes. La femelle a la tête et tout le corps gris, et le cuivre des ailes moins brillant (*Voyage aux Indes et à la Chine.*)

M. *Sonnerat* a rapporté des Philippines une autre espece de *merle dominicain*, représenté *pl. enl.* 627, *fig.* 2. Tout le plumage a pour couleur un fond brun, éclairci et blanchâtre sous le corps, sur le cou et à la tête : il y a quelques taches changeantes sur le dos, les ailes et la queue ; le bec et les pieds sont d'un brun clair.

Le Merle doré de Madagascar. *Voyez* Sanijala.

Le Merle du cap de Bonne-Espérance. *Voyez* Jaunoir et Oranbleu.

Le Merle du Sénégal appelé *Podobé*. Voyez *ce dernier mot*.

Le Merle huppé. On en distingue quatre : 1.° Le *merle huppé* de la Chine, *pl. enl.* 507 : il est un peu plus gros que notre *merle commun*, mais sa queue est un peu plus courte ; le plumage est noir, et il ne semble différer de notre *merle* que par la petite touffe de plumes étroites et un peu plus longues que les autres, dont le dessus de sa tête est orné ; ajoutons qu'il y a une bande blanche sur le milieu des pennes des ailes, et que l'extrémité des pennes latérales de la queue est de cette derniere couleur. 2.° Le *petit merle huppé* de la Chine, *pl. enl.* 508 :

il n'est pas plus gros qu'un moineau ; sa huppe est étagée, assez longue et d'un brun-noirâtre ; les joues, la gorge et le devant du cou sont d'un beau blanc ; le plumage supérieur est d'un brun foncé, l'inférieur est d'un blanc-gris : au-dessus de la poitrine du mâle est un demi-collier noir ; le dessous de la queue est rougeâtre ; entre l'œil et le bec de chaque côté il y a deux traits, l'un d'un beau rouge et l'autre noir ; le bec et les pieds sont noirs. 3.° Le *merle huppé* de Surate. M. *Sonnerat* dit que les pieds, la tête, le cou, les grandes pennes des ailes et de la queue sont noirs ; le plumage inférieur est d'un gris sombre, le reste est d'un vert foncé et chatoyant ; le bec est roussâtre ; l'iris, rouge. 4.° Le *merle huppé* du cap de Bonne-Espérance, *pl. enl.* 563, *fig.* 1 : il est de la grosseur du cochevis ; la tête et la gorge sont d'un noir lustré de violet ; le plumage supérieur et des côtés est brun, bordé de gris plus ou moins foncé ; au devant du cou et à la poitrine c'est un brun mêlé d'une teinte violette : le bas du ventre et le dessous de la queue sont d'un blanc sale ; le dessus de la queue est rouge ; le dessus de cette même partie est brun à son origine, noir-violet dans son milieu, blanc à son extrémité : le bec, les ongles et les pieds sont d'un brun-noir.

Le MERLE GRIS de Gingi. Il est, dit M. *Sonnerat*, moins gros que notre *merle* ; le bec et les pieds sont d'un blanc-jaunâtre : le plumage est blanchâtre sur la tête et le cou, d'un gris léger et nué de rougeâtre sous le corps, et seulement d'un gris foncé sur le reste. Ce *merle* qui se trouve à la Côte de Coromandel perche rarement ; il est presque toujours à terre où il cherche des insectes et les vers qui vivent dans les excrémens de différens animaux.

Le MERLE JAUNE de la Chine. Il est gros comme notre *merle* ; le bec et les pieds sont rouges ; l'iris est grisâtre ; un trait noir du bec à l'œil ; la paupière est entourée de petites plumes blanches ; le reste du plumage est d'un jaune foncé sur le dos et éclairci sous le ventre (*Voyage aux Indes et à la Chine*).

Le MERLE NOIR ET BLANC d'Abyssinie. M. *de Montbeillard* dit qu'il est de la grosseur du mauvis ; tout le plumage supérieur est noir, excepté une bande

transversale blanche sur les ailes, l'inférieur est blanc; le bec et les pieds sont noirs : le cri de ce *merle* ressemble à celui du coucou; il se nourrit de fruits et de baies, et il se tient dans le plus épais des bois.

Le MERLE OLIVATRE de Barbarie. Il est un peu plus gros que la draine; le plumage supérieur est d'un jaune-olivâtre, l'inférieur est d'un blanc sale; les pennes des ailes sont noires; celles de la queue sont noirâtres, terminées de jaune : le bec est brun-rougeâtre; les pieds sont courts et plombés.

Le MERLE OLIVE. On en distingue plusieurs especes : 1.° Celui de Saint-Domingue, *pl. enl.* 273, *fig.* 1; il n'est pas plus gros qu'une fauvette : tout le plumage est d'une couleur olivâtre, mais mêlée de gris sur les parties inférieures; il y a un peu de brun sur les ailes et la queue : le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris-brun. 2.° Le *merle olive* de Cayenne, *pl. enl.* 558, *fig.* 2, est plus brun, avec une teinte verdâtre sur le corps; le plumage inférieur est d'un gris-blanc. M. *Mauduyt* soupçonne que cet oiseau est un *gobe-mouche* et non une variété du *merle* précédent, comme le pense M. *de Montbeillard.* 3.° Le *merle olive* des Indes, *pl. enl.* 564, *fig.* 1 : tout le plumage supérieur est d'un vert d'olive, l'inférieur est d'un vert-jaunâtre; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres. 4.° Le *merle olive* du cap de Bonne-Espérance; il n'est pas plus gros qu'un mauvis : le bec et les pieds sont bruns; tout le plumage supérieur est d'un brun-olivâtre, l'inférieur est brun-fauve.

Le MERLE ROUX de Cayenne. *Voyez* PALIKOUR.

Le MERLE SOLITAIRE. Ce nom a été donné à plusieurs especes de ce genre : 1.° Le *solitaire* de M. *Brisson* ou *paisse solitaire* de *Belon* : lorsqu'on compare les dimensions, la grandeur, les caracteres, les mœurs et les habitudes du *merle bleu* et du *merle solitaire*, il paroît, dit M. *Mauduyt*, que ce dernier n'est qu'une variété du premier, produite par la différence des climats : le plumage du *merle solitaire* dont il est ici question est brun, pointillé de taches blanchâtres; une légere teinte de bleu colore les côtés de la tête, la gorge, le cou et la poitrine; la queue et les ailes sont d'un brun-noirâtre. La

femelle est entiérement brune, tachetée de points jaunâtres, sans nuance bleuâtre. Ces especes de *merles* quittent au printemps les montagnes pour descendre dans les plaines et ils s'approchent alors par paires des lieux habités ; ils établissent leur nid sur le haut des cheminées, sur le sommet des anciennes tours ou sur le faîte de quelque grand arbre : la ponte est de cinq à six œufs ; tant que l'incubation dure, le mâle posé à une certaine distance, dans quelque endroit plus élevé que le nid, ne cesse presque pas de faire entendre son ramage, même après que les œufs sont éclos : le pere et la mere prennent un soin égal de la nourriture des petits ; et ceux-ci sont en état, dès le mois d'Août, de suivre les pere et mere qui retournent vers les montagnes. *Voyez* maintenant l'*article* MERLE BLEU.

2.° Le *merle solitaire* de Manille, *pl. enl.* 636. Tout le plumage supérieur est d'un brun nué de bleuâtre, sur-tout au croupion ; la gorge et la poitrine ont ce même fond de couleur, mais moucheté de jaune : le ventre est orangé, tacheté de bleuâtre et de blanc ; il y a quelques taches en partie jaunâtres, en partie blanchâtres sur le haut des ailes : les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres ; ces dernieres sont bordées de roux : le bec est brun ; les pieds sont noirâtres. La femelle, représentée *pl. enl.* 564, n.° 2, a le plumage moucheté réguliérement de deux ou trois nuances de brun.

3.° Le *merle solitaire* des Philippines. Le front est jaune-olivâtre ; les plumes supérieures sont brunes, mais terminées de blanc ou de gris (une bande étroite de noir sépare le brun et le blanc) ; les plumes inférieures, même celles des joues, sont d'un blanc salé et roussâtre, bordées de brun : le bec, les ongles et les pieds sont bruns ; la base de la mandibule inférieure est blanchâtre.

Le MERLE VERT d'Angola, *pl. enl.* 561. Ce *merle*, qui se trouve sur la partie de la côte d'Afrique où l'on fait la traite des Negres, est d'un vert de canard foncé, mais à reflets dorés et rougeâtres sur les ailes, la queue et le dos ; à reflets d'un violet foncé à la tête, et d'un violet nué de rougeâtre sur le ventre

et

et les côtés ; l'aile offre une double raie d'un noir d'acier poli ; le bec et les pieds sont noirs.

On distingue encore plusieurs autres especes de *merles verts*. Il y a : 1.° Celui de la Caroline, de M. *Brisson ;* c'est le *cul-blanc à poitrine jaune*, de *Catesby*. Ce *merle* n'est pas plus gros qu'une alouette ; il fréquente le bord des grandes rivieres ; il est très-sauvage ; il a un chant fort agréable. 2.° Le *merle vert* de l'Isle de France, *pl. enl.* 648 : tout le plumage est d'un vert-bleuâtre rembruni ; le bec et les pieds sont cendrés. 3.° Le *merle vert* des Moluques, de M. *Brisson ;* c'est le *breve* de Bengale. 4.° Le *merle vert à tête noire*, des Moluques, est le *breve* des Philippines. *Voyez* BREVE.

Le MERLE VIOLET du Royaume de Juida, *pl. enl.* 540. Il est, comme celui d'Angola, de la grosseur de notre *merle commun*. Le *merle violet* et le *merle vert* ont les mêmes couleurs, mais moins fondues, plus distinctes dans celui de Juida : l'un peut être le mâle et l'autre la femelle, peut-être sont-ce des variétés dans la même espece. On distingue : Le *merle violet à ventre blanc* de Juida, *pl. enl.* 648, fig. 1 : celui-ci n'est pas si gros qu'une alouette ; tout son plumage est d'un violet brillant, changeant et à reflets rougeâtres, excepté le ventre qui est blanc, et les grandes pennes des ailes qui sont noirâtres ; le bec l'est aussi ; les pieds sont cendrés.

MERLE ou MERLOT, ou ROCHAU, *Labrus merula*, Linn. ; *Labrus cæruleo-nigricans*, Arted. ; *Turdus niger*, *Merula Salviani et Rondeletii*, Willug. Poisson du genre du *Labre*. Il se trouve dans plusieurs mers de l'Europe ; il est beaucoup moins estimé aujourd'hui qu'il ne l'étoit chez les Anciens. Le *merlot* est par-tout d'un noir-bleuâtre : il y a dans cette espece quelques variétés pour les nuances. Sa couleur ordinaire et qui approche de celle de l'oiseau appelé *merle*, lui a fait donner le nom qu'il porte. On en fait la pêche à Antibes et à Marseille, etc. ; on dit qu'il se nourrit de moules, d'oursins et de petits poissons ; sa chair est tendre, molle, de bon suc, facile à digérer, mais elle nourrit peu.

MERLET BLEU ou MERLET-PÊCHERET. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

MERLU et MERLU-VERDIN. C'est le même poisson que le *lieu*. Voyez *ce mot*.

MERLUCHE ou MORUE SECHE. *Voyez à la suite de l'article* MORUE.

MERLUS (le grand). *Voyez à l'article* MORUE.

MEROPS *rouge et bleu*; c'est le *guêpier du Brésil* de M. *Brisson*. La tête et tout le plumage inférieur ont l'éclat du rubis avec le moëlleux de la soie, le reste du plumage supérieur est varié de noir et de brun; les pennes des ailes et de la queue sont d'un bleu clair; les petites couvertures des ailes d'un rouge foncé; le bec, les ongles et les pieds sont jaunes. *Seba* nomme ce bel oiseau du Brésil *pica Brasiliensis*; Voyez *l'article* GUÊPIER.

MERVEILLE A FLEUR JAUNE. *Voyez à la fin de l'article* BALSAMINE.

MERVEILLE DU PÉROU. *Voyez* BELLE DE NUIT.

MÉSANGE, *Parus*. Genre de petits oiseaux très-jolis, assez singuliers, et qui offrent en France six à sept especes bien connues et très-distinctes. Il y en a d'autres répandues dans les deux Continens et il paroît qu'elles préferent les régions tempérées aux climats très-chauds. Elles ont des plumes tellement prolongées sur la base du bec, que les narines en sont plus ou moins couvertes, et qu'elles paroissent en quelque sorte huppées : leur bec est fin, court, droit, pointu et très-fort : leur langue, dit M. *Deleuze*, est tronquée ou coupée carrément à l'extrémité, et frangée ou terminée par quatre cils : elles ont les ailes courtes, trois doigts devant et un derriere, tous armés d'ongles très-aigus : les jambes sont couvertes de plumes jusqu'au talon.

La Nature paroît avoir enrichi d'assez belles couleurs le plumage de ces oiseaux. Elle broie pour les vêtir, le gris-cendré, le jaune, le vert, le noir velouté et lustré, le blanc clair et obscur : ces couleurs sont parfaitement mélangées, et différemment nuancées suivant les especes. Les *mésanges* ont le crâne épais à l'excès; les muscles du cou ont beaucoup de ressort et de solidité. On observe la même chose dans

tous les *pics*. Les plumes dont le corps des *mésanges* est revêtu sur-tout au croupion sont longues, à barbes effilées et peu unies entre elles, ce qui fait paroître ces oiseaux plus gros qu'ils ne le sont et est cause qu'ils sont souvent hérissés, pour peu qu'ils soulevent leurs plumes. Les *pics*, les *grimpereaux*, les *roitelets* sont dans le même cas.

Les *mésanges* habitent communément les grands bois, les taillis, les vergers, et on les trouve assez ordinairement sur les saules qui bordent les ruisseaux et les marais. Depuis la nichée jusqu'au printemps ces oiseaux volent en troupe. Chaque société est composée des individus de la même famille, et cette famille est toujours nombreuse. D'après les apparences d'union et de fraternité que ces oiseaux gardent extérieurement entre eux, on auroit tort de croire qu'ils sont susceptibles d'attachement et d'amitié : ces sentimens sont méconnus des *mésanges* jusqu'au temps où elles partent. Alors si le mâle recherche une compagne, ce n'est que pour travailler à sa reproduction. Dans toute autre circonstance, quoique les *mésanges* de la même famille se rassemblent par un cri de ralliement, quoiqu'elles marquent un vif empressement de vivre ensemble, elles craignent cependant de s'approcher, de se voir de trop près, et paroissent se méfier des suites de leur caractere âpre et colérique. Il y a sur-tout une antipathie marquée entre les *mésanges* noires et les grises. Les noires les tuent, et lorsque les grises les apperçoivent elles jettent un cri particulier et fuient à grande hâte leur ennemi. Malgré les soins les plus assidus, il n'a pas été possible d'en réunir tranquillement plusieurs dans une même cage. Leur querelle y est perpétuelle et elles s'y battent avec acharnement. La premiere domiciliée se regarde comme le maître et le despote de l'habitation ; elle harcelle les compagnons de sa captivité et fond sans distinction sur les nouveaux venus ; mâle ou femelle, tout est indifféremment mis à mort. Aussi cruelle dans le combat que dans sa victoire, elle couronne son triomphe en ouvrant le crâne et les vertebres de son ennemi pour en dévorer la cervelle et la moëlle épiniere. Cette antipathie marquée entre

les *mésanges* grises et noires, ne paroît pas exister dans toutes les autres especes indifféremment; on a vu chez M. *Demarest* de l'Académie des Sciences, différentes especes de *mésanges* prises à la pipée, vivre ensemble dans une cage pendant plus d'une année. Ce même Physicien mit dans une autre cage où étoit une *mésange bleue*, deux petites *mésanges noires* encore dans le nid; la bleue leur tint lieu de mere, et elle les nourrit avec du chenevis qu'elle cassoit pour elles, avec du biscuit et de la pâtée faite avec le jaune d'œuf. La noire auroit-elle rendu le même service aux petits de la *mésange* bleue? Cette conduite de la bleue envers les petites noires n'étoit-elle due qu'à l'état de foiblesse et de besoin où elles se trouvoient?

La plupart des insectes qui vivent sur les écorces des arbres servent de nourriture aux *mésanges*, et le bec fin et pointu de ces oiseaux leur permet de fouiller dans les gerçures de l'écorce pour y dévorer leurs larves. Il y en a qui voltigent, ainsi que le *colibri*, de fleurs en fleurs pour prendre les petits insectes que le gluant de la fleur détient prisonniers. L'inquiete activité de ces oiseaux est étonnante; sans cesse en mouvement, ils voltigent en criant d'arbre en arbre, de branche en branche, ils s'accrochent et se suspendent indistinctement contre toutes les parties sans rester plus d'une demi-minute dans la même place. Outre les insectes, les abeilles, les chenilles et les vermisseaux qui sont leur nourriture ordinaire, quelques-unes des especes de *mésanges* comme la grosse, attaquent les noix, les châtaignes, les graines. Les *mésanges* élevées dans les cages ne sont pas absolument délicates sur ce qu'on leur offre pour les nourrir; elles aiment beaucoup le sang, les viandes qui se putréfient, la graisse, sur-tout lorsqu'elle est rance, le suif de la chandelle, principalement celui qui a déjà été fondu par l'action de la flamme de la mêche: le chenevis fait leurs délices, mais elles ne mangent ni la navette ni le millet. Plusieurs sont mortes parce qu'on ne leur avoit donné pour toute nourriture que ces deux graines; elles ne digéroient point ces graines, même cuites avec de la pâtée, elles les rendoient entieres dans leurs excrémens. Quelque nourriture

qu'elles rencontrent elles dépecent tout et n'avalent que de petites portions à la fois.

Quoiqu'on ne puisse pas précisément assigner le temps de la pariade des *mésanges*, elles se divisent par paires au printemps, les unes plutôt, les autres plus tard. Quelques especes, telle que la *grosse mésange*, commencent dès les premiers jours de Février. Elles restent long-temps appareillées avant de s'occuper de leur nid qu'elles placent et construisent avec une attention et des soins différens suivant les especes. L'incubation peut durer de dix à douze jours : le nombre des œufs varie depuis dix jusqu'à quatorze, rarement davantage ; plus l'espece est petite, plus le nombre des œufs est considérable. La *mésange* nouvellement sortie de son œuf reste plusieurs jours les yeux fermés, bientôt les paupieres se séparent, le globe de l'œil paroît, et il n'est pas affecté d'une trop vive lumiere, puisque les rayons du jour pénetrent difficilement dans le réduit où l'animal est renfermé. Bientôt sur le sommet de sa tête, et sur les parties les plus apparentes de son corps, croît un duvet très-fin et rare ; il est attaché au sommet des plumes et tombe quand elles sont venues. Les petits sortent du nid quinze à dix-huit jours après qu'ils sont éclos, de sorte que du moment où l'œuf est pondu, à celui où l'oiseau abandonne son berceau, on peut compter un mois environ. On a observé que si la saison est de temps en temps pluvieuse, son accroissement est plus rapide, parce qu'alors la nourriture que lui apportent le pere et la mere est ou plus substantielle ou du moins plus abondante. Les jeunes *mésanges* sont-elles sorties de leur nid, elles n'y rentrent plus, elles vont se percher sur les branches des arbres voisins. C'est là qu'elles apprennent à chercher leur nourriture, à essayer leurs ailes et à folâtrer avec une légéreté surprenante. Dès que toute la nichée a acquis des forces suffisantes pour suivre au vol le pere et la mere, elle abandonne sa patrie et va chercher ailleurs les alimens qui lui conviennent. Le temps de la nichée s'étend assez avant dans la saison, puisqu'on trouve des petits dans le nid jusqu'à la fin de Juin. Cet oiseau fait-il plusieurs pontes dans la même année ?

c'est ce qu'on ne sait pas encore bien, cependant on le soupçonne.

Les couleurs du plumage sont peu distinctes dans le premier âge de ces oiseaux, et on ne reconnoît guere les mâles d'avec les femelles que par leur volume, leur activité et les premiers traits de ce caractere colérique et méchant que la Nature semble lui avoir départi à un degré plus éminent qu'aux femelles. Lors de la mue, la plus grande partie des plumes du corps tombent; la fourrure de l'animal devient plus épaisse et plus en état de défendre l'oiseau des rigueurs de la saison âpre qu'il doit passer. Il s'embellit, ses nuances se distinguent et se colorent d'une maniere plus tranchante. Les jeunes *mésanges* acquierent leur accroissement total en quatre ou cinq mois, et quatre mois après la mue elles sont en état de travailler à leur reproduction. Si on juge de la durée de leur vie par le temps employé à leur accroissement ou à les former parfaitement, on pourra conclure que le terme de leur existence est à neuf ans au plus. La majeure partie ne pousse pas sa carriere aussi loin; dès l'âge de cinq ans les infirmités commencent, de fréquentes fluxions attaquent leurs yeux, les mouvemens de l'animal se ralentissent, son étonnante activité, sa pétulance cessent, et sa décrépitude prématurée, sans beaucoup diminuer son caractere colérique, répand la tristesse et la douleur sur le reste d'une vie languissante et bientôt terminée.

L'industrie humaine a inventé plusieurs piéges pour prendre les *mésanges*: la pipée est celui où cet oiseau se prend le plus aisément. C'est là que son caractere se développe, qu'il montre une hardiesse soutenue, un courage décidé; ses plumes s'enflent, ses attitudes varient à l'infini; il multiplie ses cris aigres et semble défier la *chouette* au combat; mais bientôt, victime de sa méchanceté, il devient la proie de l'oiseleur. Qui croiroit que dans cet instant où il est, pour ainsi dire, lié et garotté, il pique à coups de bec redoublés celui qui l'a pris, insulte à sa victoire, et appelle par des cris multipliés les oiseaux de son espece pour venir prendre sa défense? Ils y répondent, ils accourent en foule autour de la pipée, se

jettent inconsidérément sur l'oiseleur, et sont à leur tour les victimes de leur arrogante témérité. Lorsqu'on les met en cage, ils dédaignent ordinairement la nourriture qu'on leur présente, et préferent la mort à l'esclavage. De ces généralités passons actuellement à ce qui concerne les especes en particulier.

La GRANDE ou GROSSE MÉSANGE ou CHARBONNIERE, pl. enl. 3, fig. 1, *Parus major aut Fringillago.* C'est un oiseau dont la grosseur est presque égale à celle du pinçon ou à celle du moineau sauvage. Il est bien fait, vif, méchant, agréable dans ses mouvemens; il pese presque une once; il est long d'un demi-pied, sur huit pouces et demi d'envergure; le blanc, le noir, le jaune, le vert et le gris de lin, sont proprement nuancés dans son plumage. Il a le bec court, noir, fin, fort et bien tranchant; les pieds courts et plombés ou bleuâtres: la tête, la gorge et le devant du cou sont d'un noir brillant: au-dessous des yeux, de chaque côté sur les tempes, est une raie large et blanche; derriere la tête est quelquefois une autre tache blanche, terminée d'un côté par le noir de la tête et de l'autre par le jaune du dessus du cou. Communément le cou est cendré, le dos est d'un vert d'olive comme dans le verdier, le croupion est ou bleuâtre ou gris de lin; la poitrine, le ventre et les cuisses sont jaunes, comme celles de la bergeronnette, mais le bas-ventre est noir, gris de lin ou blanchâtre: le milieu de la poitrine et du ventre est divisé par une ligne large et noire, qui se continue depuis la gorge jusqu'à l'anus: les grandes plumes des ailes sont brunes et ont les bords en partie blanchâtres, en partie bleus, comme celles de la lavandiere, et souvent mêlés d'un peu de vert: la queue composée de douze plumes, est fourchue, longue d'environ deux pouces et demi, de couleur cendrée, bleuâtre à l'extérieur, noirâtre intérieurement et blanche aux bords; les pieds et les ongles sont d'un gris-bleu. *Belon* nomme cette grande espece *mésange nonnette;* les François la nomment *mésange-charbonniere* ou *brûlée;* on l'appelle encore *mesengle, arderelle, larderiche, lardenne, pinçonniere, cendrille, croque-abeille, borgne, creve-châssis, mésange à miroir,*

à cause de ses taches ; en Berry et en Sologne on lui donne le nom de *patron des Maréchaux ;* en Provence on l'appelle *serrurier*, etc. et en Anglois *great Titmouse*. *Derham* dit que le mâle est plus grand que la femelle, et que ses taches sont plus luisantes : l'intérieur du bec est blanc et rouge dans le fond.

Cette espece de *mésange* est assez connue ; on la rencontre par-tout, dans les montagnes, les plaines, près des marais, sur les buissons et sur-tout dans les grands bois. Cet oiseau monte et descend, dit *Belon*, à la maniere du pic-vert, se tenant au tronc et aux branches des arbres. Il ne se voit pas si communément en été qu'en automne : il paroît quand la bergeronnette s'en va et alors on en trouve en grande abondance. On prend cet oiseau aux collets ou à la pipée, en lui donnant pour appât ou du suif ou des noix entamées dont il est fort friand. Sa femelle pond ordinairement par nichée neuf à dix œufs d'un gris-cendré tiqueté de roux, sur-tout vers le gros bout ; elle fait son nid, ainsi que toutes les especes de *mésanges*, avec de la bourre, de la mousse, de l'herbe desséchée, de la laine, en un mot, avec des corps moux, doux, et par conséquent les plus propres à la conservation de ses œufs ; elle l'établit dans les trous des arbres, dans ceux des murs, sous les toits des maisons isolées et près des forêts, dans les gerçures ou les crevasses que laisse la mauvaise architecture des charbonniers, en bâtissant leurs cabanes. C'est de là qu'on lui a donné le nom de *charbonniere*. Les petits restent en famille jusqu'à la nouvelle saison, temps où ils se séparent deux à deux, pour suivre les douces impulsions de la Nature et donner la vie à de nouveaux êtres. Le chant ordinaire du mâle, celui qu'il fait entendre dans toutes les saisons de l'année, et sur-tout la veille des jours de pluie, imite à peu près le bruit produit par le frottement d'une lime contre du fer. Selon quelques-uns, son chant exprime avec monotonie ces syllabes *ti-ti-ti*. Cette singularité l'a fait appeler *serrurier*. Au printemps son chant prend une autre modulation ; il est beaucoup plus agréable, et si varié, qu'on ne croiroit pas qu'il provient du même oiseau. Ces *mésanges* vivent six à sept ans,

volent par troupes, et sont très-courageuses. Nous avons dit qu'elles grimpent autour des arbres, comme font les *pics*, et s'y nourrissent principalement d'insectes soit ailés, soit dans l'état de chenilles : elles vivent aussi de graines de chanvre ; elles attaquent les noix, les châtaignes, les faînes ou amandes du hêtre : rien de plus amusant que de voir ce petit animal tenir entre ses doigts un grain de chenevis, l'assujettir par ce moyen contre la branche qui le supporte, et à coups de bec redoublés et multipliés percer l'enveloppe coriace qui recouvre la petite amande ; en un mot, il est très-adroit dans la maniere de saisir et de manger ses alimens.

M. *Frisch* dit que quand les *mésanges* n'ont que du chenevis dans leur cage elles deviennent bientôt aveugles pour trop becqueter, ainsi il faut le leur broyer. *Aldrovande* prétend que pour les faire chanter plus agréablement il faut leur donner du suif. Nous le répétons ; quoique les *mésanges* soient granivores, elles se nourrissent ordinairement de chenilles et d'œufs ou de larves des insectes qui infestent les arbres. En cage elles mangent de presque tous nos alimens ; elles aiment particuliérement les noisettes, elles goûtent toujours leur manger avec la langue et ne l'avalent pas d'abord. On les nourrit aussi avec des limaçons, du fromage nouvellement caillé et des fourmis ; mais elles ne vivent pas long-temps en captivité.

Le petit peuple mange volontiers la chair de cet oiseau, qui n'a rien d'exquis, car elle est ordinairement amere et seche. La maigreur habituelle des *mésanges*, le peu de volume de leur corps, les soustraient à la voracité de l'homme. En Médecine on l'estime diurétique et propre contre l'épilepsie ; on la prépare en la faisant sécher, puis on la réduit en poudre, et on en donne deux scrupules dans un verre de vin blanc ou d'eau de pariétaire.

La MÉSANGE AMOUREUSE ; elle est propre à la Chine. Suivant M. *Commerson* elle est de la grandeur de notre grosse *mésange ;* sa queue est courte ; tout son plumage est d'un noir d'ardoise, mais il y a sur le milieu de l'aile une bande longitudinale, mi-partie

de jaune et de roux. Le surnom d'*amoureuse* a été donné à cette *mésange*, parce que le mâle et la femelle enfermés dans une même cage ne cessent de se livrer à des caresses qui sont uniquement les préludes de l'accouplement ; on n'a encore rien appris sur les habitudes de ces oiseaux en liberté.

La MÉSANGE A CEINTURE BLANCHE ; elle se trouve en Sibérie. M. *de Montbeillard* dit que le dessus de la tête et du cou est d'un gris de lin ; le bas du cou en devant et le haut du dos sont d'un gris cendré ; le croupion, le ventre et les côtés sont roussâtres ; la gorge et le haut du cou sont noirs ; les côtés du corps et le bas des joues, d'un gris-blanc ; les pennes des ailes et de la queue sont brunâtres et plusieurs sont bordées de gris ; les pieds sont gris-bleuâtres ; le bec est noirâtre.

La MÉSANGE A COLLIER de la Caroline, *Parus torquatus*. C'est la *mésange à capuchon noir* de Catesby ; le devant de la tête et la gorge sont d'un jaune qui s'étend sur tout le dessous du corps ; le dessus, y compris les ailes et la queue, est d'un vert d'olive ; ces deux couleurs, dit M. *Mauduyt*, sont coupées par une sorte de capuchon noir qui enveloppe le derriere de la tête et descend en forme de collier sur le cou ; le bec est noir ; les pieds et les ongles sont bruns.

La MÉSANGE A CROUPION JAUNE de Virginie ; elle est un peu moins grosse que le chardonneret : tout le plumage supérieur est d'un brun-olivâtre, mais jaune sur les couvertures du dessus de la queue ; l'inférieur est gris ; le bec, noirâtre ; les pieds et les ongles sont bruns.

La MÉSANGE A LONGUE QUEUE, pl. enl. 502, fig. 3, *Parus longicaudus*. Elle n'est guere plus grosse que le roitelet ; mais les plumes longues, effilées, presque décomposées, dont elle est couverte en grande quantité la font paroître beaucoup plus grosse qu'elle ne l'est, et lui donnent en même temps un air si singulier, que les paysans du Dauphiné la regardent comme un monstre ; ils l'appellent *meûniere*, *matérat* : sa longueur totale est de cinq pouces huit lignes, sur laquelle la queue en emporte trois pouces et demi. Cette *mésange meûniere* a un caractere qui la fait faci-

lement reconnoître, sa paupiere supérieure est d'un jaune très-beau, très-apparent, qui s'éteint à sa mort, parce qu'il ne tient qu'à la peau. Le sommet de sa tête est blanc ; elle a aux tempes une tache noire qui entoure la tête ; les parties inférieures sont blanches : le plumage du dos est d'un châtain tendre, nué de pourpre éteint et bigarré de noir ; le pennage des ailes et de la queue est blanc et brun foncé : la queue est singuliérement étagée ; les deux plumes du milieu, dit M. *Brisson*, ne sont pas aussi longues que les deux qui les suivent de chaque côté et qui sont les plus longues de toutes : les jambes et les griffes sont noires : elle ressemble d'ailleurs à la précédente espece, même pour les mœurs et la maniere de vivre.

Cette *mésange* fréquente en hiver les jardins et les vergers ; en été elle n'habite guere que les bois ; elle fait son nid à trois ou quatre pieds de terre, l'attache aux branches dans leur enfourchement, et le construit de telle maniere que l'ouvrage en entier ressemble à un œuf placé sur une de ses pointes ; il y a une et quelquefois deux ouvertures latérales, opposées l'une à l'autre, pour sortir et rentrer ; par ce moyen les œufs et les petits sont défendus de l'intempérie de l'air : le dedans du nid est doublé de duvet ; le dehors est construit de mousse, de lichens, de laine et de toiles d'araignées entrelacées avec beaucoup d'art. Selon *Ray*, elle est de tous les petits oiseaux celui qui pond à chaque couvée le plus grand nombre d'œufs. Ils sont de la grosseur d'une petite noisette, entourés d'une zone rougeâtre sur un fond gris. Elle commence à paroître dès le mois de Septembre, et on la voit pendant tout l'hiver. On voit tous les jours cette *mésange* laisser sa queue et s'échapper des mains des oiseleurs : aussi *Belon* l'a-t-il nommée *perd sa queue*. Au printemps elle se pend par les pieds aux branches des arbres, l'hiver elle vole d'arbre en arbre. Ces *mésanges* volent par petites troupes et s'appellent réciproquement, ce qui semble indiquer des habitudes plus sociables que celles des autres *mésanges ;* celle-ci suit les bûcherons dans les bois et se nourrit à la maniere des autres *mésanges*.

La MÉSANGE BLEUE, *pl. enl.* 3, *fig.* 2, ou MARENGE de Belon, *Parus cæruleus :* est grosse comme la fauvette ou presque du même volume que la *mésange* noire. Le dessus de la tête est orné de plumes longues, un peu effilées, d'une couleur bleue, azurée et luisante, et que cette *mésange* rend hérissées ou qu'elle relève à volonté, ce qui arrive fort souvent : la queue offre les mêmes teintes : le dessus du corps et le cou sont d'un vert-blanchâtre ; le bas-ventre, la poitrine, la partie inférieure de la gorge sont jaunes, avec une tache d'un bleu ou violet obscur à la naissance du cou ; les faces sont d'un blanc clair, et la tête en est généralement très-ornée. Les mâles sont plus volumineux, et la teinte de leur plumage est plus décidée que chez les femelles ; le bec est noirâtre ; les pieds et les ongles sont d'un gris-bleuâtre.

La *mésange bleue* est très-commune dans nos campagnes, dans les vergers et les jardins ; elle se réfugie pendant l'hiver dans des trous d'arbre ou de mur pour y passer la nuit, et l'été la femelle y fait son nid ; elle ne fait qu'une ponte qui est depuis douze jusqu'à quinze et vingt œufs, et qui a lieu en Avril. Cet oiseau plaît par son plumage si agréablement nué et marqué des couleurs les plus brillantes ; il plaît aussi par sa fécondité, par sa vivacité, ses mouvemens pétulans, son air d'impatience et même par la violence de son emportement ; en effet, la colere d'un être foible amuse et n'est qu'un objet plaisant. Au reste, dit M. *Mauduyt*, cette espece de *mésange* est colérique ; elle querelle tous les autres oiseaux, elle chamaille avec ses compagnes, elle crie, elle pince quand on la prend, elle mord fortement, même en expirant : elle est, parmi les *mésanges*, l'une des plus sanguinaires et des plus carnassieres ; elle ne vit guere qu'un an en cage. On dit qu'il se trouve aux Indes Orientales une *mésange bleue* plus grosse.

La MÉSANGE A TÊTE NOIRE OU DES BOIS, *Parus atricapillus aut Parus niger ;* c'est la *petite charbonniere.* Elle tient le milieu pour le volume entre la *grande mésange* et la *mésange bleue :* le dessus de la tête et du cou est de couleur noire, qui s'étend jusqu'aux

épaules et revient un peu en devant : les faces sont d'un blanc clair ; la gorge et la poitrine ont la même teinte, mais un peu salie : le bas-ventre est de couleur obscure et peu décidée, comme dans toutes les especes de *mésanges :* le plumage du dos est grisâtre, cendré ; toute la partie postérieure de son corps est d'un bleu noir, moucheté sur les côtés de quelques taches d'un blanc obscur : le bec est noirâtre ; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un gris-bleuâtre : elle habite plus volontiers les forêts et les bois taillis que les campagnes, les jardins et les vergers ; elle se plaît où il y a des arbres toujours verts et dans les bois de sapins. Elle a les mêmes habitudes que la grande *charbonniere*, mais elle est encore plus féconde et la femelle pond un plus grand nombre d'œufs : elle est commune dans quelques cantons ombragés du Vivarais, peu éloignés du Rhône ; elle se trouve aussi en Lorraine, en Allemagne et dans le nord de l'Europe ; mais on ne la voit guere aux environs de Paris : on la retrouve au Canada, seulement un peu plus forte.

La MÉSANGE BARBUE, *Parus barbatus*. Voyez MOUSTACHE.

La MÉSANGE DES MARAIS de M. Brisson, *Parus palustris :* a la tête noire, les tempes blanches, le dos cendré avec des reflets verdâtres, le cou et le ventre d'un blanc sale, et très-peu de noir sous le menton, c'est-à-dire à la gorge ; le bec est noir ; les pieds et les ongles sont couleur de plomb : elle se retire dans les genévriers, elle se plaît dans les lieux frais et marécageux, d'où lui vient le nom de *mésange des marais ;* on l'appelle aussi *nonnette cendrée*. Cet oiseau est très-commun dans le Duché et le Comté de Bourgogne, dans la Champagne, dans le Beaujolois ; il est très-rare dans le bas-Dauphiné, mais abondant dans les environs de Paris. On trouve cette même espece de *mésange* à la Louisiane.

La MÉSANGE D'AMÉRIQUE de M. *Brisson*. Voyez FIGUIER DES SAPINS.

La MÉSANGE DE LA CÔTE DE MALABAR. M. *Sonnerat* dit que la tête et le dos sont d'un gris foncé ; le croupion et le plumage inférieur, couleur d'orpin

rouge ; les ailes et la queue offrent un rouge clair et du noir ; l'iris est rouge ; le bec et les pieds sont noirs.

La MÉSANGE DE NANQUIN. Suivant M. *Sonnerat*, elle est à peu près de la grandeur de notre *grosse mésange* : le plumage supérieur est d'un gris-verdâtre, lavé de jaune sur le sommet de la tête ; une bande blanche sur chaque joue ; le devant du cou et la poitrine sont d'un jaune d'orpin : le ventre est jaunâtre ; les côtés sont brunâtres : les ailes offrent du gris, du jaune, du noir et du mordoré ; la queue offre du gris-verdâtre, du blanc et du noir.

La MÉSANGE DE POLOGNE. *Voyez* REMIZ.

La MÉSANGE (petite) *du cap de Bonne-Espérance*. Elle est bien plus petite que la *mésange bleue* : tout son plumage, dit M. *Sonnerat*, est d'un gris-cendré clair ; mais les pennes des ailes sont noires, bordées de blanc ; la queue est doublée de cette derniere couleur, et elle est noire en dessus ; le bec et les pieds sont noirs ; l'iris est rouge. Elle fait son nid dans les buissons touffus, elle le construit d'une sorte de coton et lui donne la forme d'une bouteille écrasée à col court et étroit ; le nid tient par cette partie à une branche à laquelle il est suspendu, sur le côté est une poche où le mâle se tient pendant l'incubation ; lorsque la femelle s'éloigne, le mâle, avant de la suivre, rapproche par quelques coups d'aile les orifices du cou où est l'ouverture en dessus et couvre ainsi les œufs et les petits pendant qu'il est absent avec sa femelle. (*Voyage aux Indes et à la Chine.*) C'est ainsi que par une industrie singuliere, tous les êtres cherchent à mettre leurs petits à l'abri de tout ce qui peut leur nuire.

La MÉSANGE DU LANGUEDOC. *Voyez* PENDULINE.

La MÉSANGE CENDRÉE de M. *Brisson*, se trouve en Angleterre, et *Willughby* en parle comme d'une fauvette : elle a, comme la plupart des oiseaux de cette espece, le dedans de la bouche jaune ; ses pieds sont d'un jaune plombé : le plumage supérieur est cendré, mais nué de roussâtre sur le corps ; l'inférieur est plus ou moins blanc ; le bec est noir en dessus, blanc en dessous.

La MÉSANGE GRISE *à gorge jaune*. Elle est fort commune à la Caroline : le dessus de la tête est noir ; le bas du front est jaune ; tout le reste du plumage supérieur est gris : la gorge et le devant du cou sont d'un beau jaune, avec une bande noire sur chaque côté du cou ; le reste du plumage inférieur est blanc, avec quelques mouchetures noires sur les côtés : les ailes sont d'un gris-brun, avec deux bandes blanches ; les pennes de la queue, noires ; mais les latérales sont blanches du côté intérieur : la femelle n'a ni jaune sur aucune partie, ni bandes noires au cou.

La MÉSANGE HUPPÉE, *Parus cristatus*. On en distingue plusieurs : 1.° La *mésange huppée* vulgaire, *pl. enl.* 502, *fig.* 2 ; elle est de la grandeur de notre *grosse mésange* : le sommet de sa tête est orné d'une huppe étagée, dont les plumes sont noires et bordées de gris-blanc, les plus longues de la huppe ont plus de huit lignes, elles sont placées en arriere et au centre ; les joues, blanchâtres ; un trait noir s'étend de l'œil à l'occiput ; une bande de cette derniere couleur et courbée en arc, descend de l'occiput sous la gorge, et s'étend sur le devant du cou ; le reste du plumage inférieur est blanchâtre ; les côtés sont roussâtres ; le reste du supérieur est d'un gris-roussâtre ; le bec est noirâtre ; les ongles sont gris, et les pieds d'un gris-bleuâtre. Cette *mésange*, qui ne survit guere à la perte de sa liberté, se rencontre quelquefois en Normandie et plus communément en Suede : elle se plaît dans les friches et lieux solitaires abondans en genévriers, sur lesquels elle perche de préférence ; on prétend qu'elle en contracte l'odeur. 2.° La *mésange huppée* de Cayenne, *Voyez* ROITELET-MÉSANGE. 3.° La *mésange huppée* de la Caroline ; elle se trouve aussi en Virginie ; elle est de la taille de l'espece vulgaire ; les plumes du sinciput sont noires ; tout le reste du plumage supérieur est d'un gris foncé ; les joues et tout le plumage inférieur sont d'un blanc nué de rougeâtre : le bec est noir, les pieds et les ongles sont d'un gris-bleuâtre.

La MÉSANGE JAUNE de *Catesby*. Voyez FIGUIER BRUN *et* JAUNE.

La MÉSANGE-PINÇON de *Catesby*. Voyez FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.

MESORO des Italiens. *Voyez* LIEVRE (poisson).

MESQUITE. On nomme ainsi un fort bel arbre de l'Amérique, grand et gros comme un chêne, dont la feuille est verdâtre. Ses fruits sont en gousses semblables à celles de nos haricots : on les appelle *huitzase*. On fait sécher ce fruit, et l'on s'en sert pour la composition de l'encre, comme nous nous servons de la noix de galle : on l'emploie aussi pour engraisser les bestiaux et particuliérement les chevres ; lorsqu'elles sont ainsi nourries, leur chair est très-délicate ; aussi sont-elles très-estimées et d'un grand prix dans les lieux où il y a abondance de ces arbres. Dans les temps où les Indiens manquent de blé, ils font du pain avec cette graine. *Consultez le Journ. de Trévoux*, *Nov.* 1704, *pag.* 1976.

MESSAGER ; c'est le *secrétaire*. Voy. SAGITTAIRE.

MESSE. *Voyez* MUNGO.

MESTECH ou MESTEQUE. Espece de *cochenille*. Voyez *ce mot*.

MÉTALLIQUE. Se dit d'une substance de la nature des métaux. On dit *substance métallique*, *mine métallique*, *éclat métallique ;* la *métallëité* ou *métallicité* désigne l'état d'un métal pur, ou toutes les propriétés qui le caractérisent, telles que la ductilité, la pesanteur, l'éclat, etc. *Voyez* MÉTAUX. La *métallisation* est la réduction des métaux, opération qui s'appelle *métallurgie*.

MÉTAMORPHOSE, *Metamorphosis*. Les Naturalistes expriment par ce mot figuré les changemens de forme qu'éprouvent les insectes avant d'être parfaits. Le papillon ayant d'abord été chenille, puis chrysalide, est ainsi un insecte qui par ces développemens successifs offre un phénomene qui représente l'idée qu'on s'est faite de la *métamorphose* ou qui y répond. *Voyez les mots* CHENILLE, INSECTE, PAPILLON, MOUCHE, NYMPHE.

MÉTAUX, *Metalla*. De tous les corps fossiles et minéraux, ce sont les plus pesans : ils sont ductiles, flexibles, malléables, c'est-à-dire extensibles sous le marteau en tous sens, susceptibles d'amalgame, brillans, opaques, solides, durs et assez fixes au feu,

c'est-

c'est-à-dire qu'ils ne s'y volatilisent point comme les demi-*métaux*.

Ces substances different beaucoup entre elles par leur difficulté de se fondre au feu, par leur pesanteur spécifique, leur couleur, leur son, leur abondance, leur utilité et leur valeur.

On compte vulgairement six métaux : 1.° le *plomb*, 2.° l'*étain*, 3.° le *fer*, 4.° le *cuivre*, 5.° l'*argent*, 6.° l'*or*. Voyez chacun de *ces mots*.

On appelle les quatre premiers *ignobles*, à cause de leur vil prix ; ou *imparfaits*, parce qu'on peut leur enlever leur phlogistique par la calcination au feu ou dans les acides. On distingue les *métaux* en trois sortes d'ordres différens ; savoir :

1.° Les *métaux mous* et *faciles à fondre ;* tels sont le *plomb* et l'*étain*, qui sont effectivement si mous, qu'on peut aisément les plier et les couper avec le couteau : ils se fondent dans le feu avant que d'y rougir, ensuite ils y fument, puis en perdant leur phlogistique ils se calcinent et finissent par se changer en verre ; mais il est toujours facile de les ressusciter sous leur premiere forme. Ces deux *métaux* ont leurs minieres plus communément dans les régions tempérées.

2.° Les *métaux durs* et *difficiles à fondre ;* tels sont le *fer* et le *cuivre :* ils sont très-solides et sonores ; on les travaille difficilement, même avec le marteau : ils n'entrent en fusion que long-temps après avoir été exposés à l'action d'un feu violent, et long-temps après qu'ils ont paru rouges ; ensuite ils s'y détruisent assez promptement en étincelant : on peut également les revivifier. Les minieres de ces deux *métaux* se trouvent plus abondamment dans les régions froides.

3.° Les *métaux nobles* et *fixes dans le feu ;* tels sont l'*or* et l'*argent :* ils entrent en fusion au feu, en même temps qu'ils y rougissent. Ce sont de tous les *métaux* les plus ductiles, et ceux qui résistent le plus aux impressions de l'air, de l'eau et du feu, sans perdre de leur phlogistique ou principe de métallicité ; en un mot, ils paroissent indestructibles et inaltérables. L'or a ces propriétés par excellence ; il n'a pas

besoin, comme les autres *métaux*, de perdre son phlogistique pour entrer en vitrification. Ces deux *métaux* ont leurs minieres plus abondamment placées entre les Tropiques ou dans les pays voisins.

Tous les *métaux* de même que les *demi-métaux*, excepté ceux que les Naturalistes appellent *natifs* ou *vierges*, ont besoin d'être purifiés par le feu : ils y deviennent fluides ; mais cette cause cessant, ils reprennent leur solidité en se cristallisant plus ou moins régulièrement, et en formant une surface convexe ; peut-être augmentent-ils tous de volume dès qu'ils cessent d'être tenus en fusion ; au moins le fer en est-il un exemple. L'état dans lequel les *métaux* se rencontrent le plus ordinairement, est celui des mines, c'est-à-dire de combinaison soit avec le soufre, soit avec l'arsenic et souvent avec l'une et l'autre substance à la fois, ce qui donne aux mines en filon des formes, des couleurs et des qualités très-différentes de celles que les *métaux* auroient s'ils étoient purs ; *Voyez* MINES. Une singularité ou plutôt un phénomene aussi agréable que digne de l'attention des Naturalistes, c'est que parmi les *métaux* que l'on trouve natifs, l'or, l'argent, le cuivre affectent quelquefois de prendre la figure d'une plante, et de nous présenter la forme d'une mousse, la ramification d'un branchage ou l'apparence de petits rameaux capillaires. Les autres *métaux*, quand ils sont natifs, affectent d'autres formes et présentent des cristaux assez réguliers. Les Cabinets d'Histoire Naturelle renferment plusieurs de ces végétations métalliques produites par la Nature dans ses ateliers souterrains ; faute d'observations suffisantes, il est difficile d'expliquer comment ces végétations acquierent la forme qu'elles ont, même en les comparant avec celles que les Chimistes font à l'aide du feu ou des dissolvans humides : *Consultez* à ce sujet les expériences citées dans le *Tome XVI des Mémoires de Suede*, 1754.

La dureté et la malléabilité des *métaux* sont assez différentes ; en voici l'ordre : 1.° le *fer*, 2.° le *cuivre*, 3.° l'*argent*, 4.° l'*or*, 5.° l'*étain*, 6.° le *plomb*.

La pesanteur spécifique des *métaux* n'est pas plus égale que leur dureté : on a reconnu que le pied

cubique d'étain pese 532 livres; celui de fer, 576 livres; (Suivant M. *Brisson*, le fer forgé, écroui ou non écroui ne pese que 545 à 546 livres le pied cube, et en acier 548 livres) celui de cuivre 648 livres; celui d'argent 744 livres; celui de plomb 828 livres; et enfin celui d'or 1368 livres. (Suivant M. *Brisson*, l'or fondu et non battu pese 1348 livres; étant battu il pese 1355 à 1356 livres).

On peut aussi considérer les *métaux* selon leur degré de fixité dans le feu, ils se suivent alors dans l'ordre que voici: 1.° l'*or*, 2.° l'*argent*, 3.° le *fer*, 4.° le *cuivre*, 5.° l'*étain*, 6.° le *plomb*. En mettant ici le cuivre avant le fer, on a l'ordre de leur ductilité.

M. *Margraff*, célebre Chimiste de Berlin, a donné le procédé d'un alliage métallique fusible dans l'eau. En voici les proportions. Une partie de plomb, autant d'étain, et deux parties de bismuth, le tout fondu ensemble dans un creuset; il en résulte un *régule* couleur d'étain et cassant. Si on plonge ce régule dans de l'eau bouillante, et que l'on continue à faire bouillir l'eau une ou deux minutes, il s'amollira, se fondra, et roulera comme un ou plusieurs globules de mercure au fond de l'eau.

Les anciens Chimistes ont encore divisé les *métaux* en *solaires* et en *lunaires*. Suivant eux, les *métaux solaires* ou colorés, sont l'or, le cuivre et le fer; et les *métaux lunaires* ou blancs, sont l'argent, l'étain et le plomb.

Il y a des Auteurs qui comptent huit *métaux*; ils ajoutent aux six précédens le *mercure* et la *platine*; Voyez *ces mots*. Mais ces deux derniers, et sur-tout le mercure, n'ont ni la ductilité ni la malléabilité qui caractérisent les *métaux* proprement dits.

Les Alchimistes comptoient sept *métaux*, et croyoient que chacun d'eux étoit sous l'influence d'une des planetes: c'est ce qui les a fait appeler en style énigmatique, l'*or*, (☉) Soleil; l'*argent*, (☽) Lune; le *cuivre*, (♀) Vénus; le *fer*, (♂) Mars; l'étain, (♃) Jupiter; le *plomb*, (♄) Saturne; le *vif-argent*, (☿) Mercure. *Voyez à l'article* PLANETE.

Toutes les especes de *métaux* ainsi que les *demi-métaux* se rencontrent ou en fragmens plus ou moins

considérables, ou en veines suivies; *Voyez* MINES *et* MINÉRAUX. Les *métaux* se forment tous les jours, se décomposent, et ces décompositions sont suivies de reproductions nouvelles; *Voyez* FILONS *et* OCHRES.

Quant à la maniere de les réduire, elle appartient à la métallurgie, c'est une connoissance qu'on doit puiser dans les ouvrages des Minéralogistes. *Consultez* le *Dictionnaire de Chimie* et notre *Traité de Minéralogie*.

MÉTEIL. Nom donné à du grain mêlé de *froment* et de *seigle*. Voyez *au mot* BLÉ.

MÉTEL ou METELLE. On donne ce nom au fruit de la *pomme épineuse*, *Stramonium ferox*. Voyez POMME ÉPINEUSE.

MÉTÉORES, *Meteora*. On donne ce nom à certaines especes de phénomenes qui naissent et paroissent dans l'étendue de l'atmosphere, ce grand laboratoire de la Nature, c'est-à-dire dans la sphere des vapeurs et des exhalaisons, en un mot, dans la masse d'air qui nous environne immédiatement; tels sont les *nuages*, la *pluie*, la *grêle*, la *neige*, les *brouillards*, le *serein*, la *rosée*, les *feux follets*, l'*éclair*, le *tonnerre*, les *globes de feu*, les *vents*, les *tempêtes*, les *trombes*, les *tourbillons*, les *orages*, etc. *Voyez* chacun de *ces mots*.

Les Physiciens font trois divisions des *météores*: en *ignées* ou de feu, en *aériens* ou d'air, et en *aqueux* ou d'eau. Les premiers sont le *tonnerre*, le *feu Saint-Elme*, le *prester* et d'autres phénomenes qui tiennent à l'électricité. Les *météores aériens* sont les *vents*; les *météores aqueux* sont ceux qui nous présentent l'*eau* dans ses divers états, tels que les *nuages*, la *grêle*, la *rosée*, la *neige*, la *pluie*, les *vapeurs* ou les *brouillards*, etc. Il y a aussi les *trombes* soit terrestres, soit aquatiques. Nous parlerons de chacun de ces phénomenes sous leur nom particulier: nous dirons seulement ici que presque tous les *météores* présentent, dans l'explication du mécanisme de leur formation, des difficultés considérables, que toute la sagacité des Physiciens n'a pu encore résoudre. Cette réflexion n'est qu'une suite de la lecture de *Descartes*, de *Muschembroeck*, de *Hamberger*, etc. sur les *météores*. On présume aujourd'hui que l'électricité concourt beaucoup à la formation

des *météores*. On trouve dans le *Journal de Physique* de M. l'Abbé *Rozier*, *Mai* 1775, l'analyse de la Dissertation de M. *Toaldo*, Professeur de Météorologie, etc. à Padoue, sur cette question proposée par la *Société royale* de Montpellier : *Quelle est l'influence des* météores *sur la végétation, et quelles conséquences-pratiques peut-on tirer des différentes observations Météorologiques faites jusqu'à nos jours, relativement à cet objet ?* Ce Mémoire est curieux et intéressant ; et cet essai de *météorologie* appliquée à l'agriculture, résumé d'un travail et d'observations continuées pendant quarante années, est encore mieux exposé dans le même Journal cité ci-dessus, *Octobre* 1777. M. *Toaldo* entend par *météore*, non-seulement tout ce qui s'engendre dans l'air, pluies, vents, brouillards, etc. ... mais encore l'élément de l'air avec ses qualités générales, toutes les affections, les impressions, les émanations qui peuvent lui venir du ciel, telles que la chaleur du soleil, etc. Dans ce sens, la liaison réciproque et la communication intime de la terre et de l'atmosphere est frappante. L'influence des *météores* sur la végétation est si grande, dit M. *Toaldo*, que l'on peut dire positivement, que sans les *météores* il n'y auroit point de végétation. On croit avoir reconnu que les années les plus fertiles sont celles qui abondent le plus en tonnerres, en éclairs, en étoiles tombantes, en aurores boréales et autres *météores* ignées.

MÉTIS ou MÉTIF, ou MULATRE, en latin *Hybris* pour le mâle, et *Hybrida* pour la femelle. Les *Métis* sont une espece d'hommes nés d'un Blanc (Européen) et d'une femme Mauresse : ils sont désignés dans toute l'Amérique Espagnole sous le nom de *Mestizos*, c'est-à-dire *Métis ;* et ceux qui naissent d'un Blanc et d'une Negresse se nomment *Mulatos*, et *Mulâtres* dans nos Colonies : on appelle au Brésil du nom de *Mameluks* ou *Mamelus*, les enfans issus d'Européens et d'Indiennes, les mêmes qu'on nomme *Métis* au Pérou : on nomme *Jambos* ceux qui sont nés d'un Sauvage et d'une Métive. *Voyez aux mots* NEGRE *et* HOMME.

Dans les animaux quadrupedes on remarque ordinairement, lorsqu'il y a mélange d'especes, de même genre comme de genres différens, que l'animal qui en

résulte a plus de ressemblance à la mere qu'au pere, principalement en ce qui regarde la forme et l'habitude du corps. *Voyez* MULET *et* JUMART. Il peut y avoir des *métis* dans les autres classes d'animaux. Dans les oiseaux, le *métis* est le produit de deux especes différentes, comme du *serin* et du *chardonneret*, par exemple; combien d'oiseaux réduits à des compagnes étrangeres produisent souvent des *métis*; les *métis*, excepté les humains, sont rarement féconds, et leur race ne propage peut-être jamais.

MEULE. *Voyez* LUNE et MOLE, espece de *quatre-dents*.

MEULIERE. *Voyez* PIERRE MEULIERE.

MEUM D'ATHAMANTE, *Meum*, Dod. Pempt. 305; et *Athamanticum*, Moris. Umb. 4; *Fœniculum Alpinum perenne, capillaceo folio, odore medicato*, Tourn. Elem. Bot.; *Athamantha Meum*, Linn. 353; *Meum foliis anethi*, C. B. Pin. 148; *Meum vulgare sive radix ursina*, J. B. 3, part. 2, 11; Raij Hist. Plante fort aromatique ou espece de *fenouil* qui vient de lui-même et en abondance en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne et en Angleterre. Ses racines sont longues de neuf pouces, branchues, plongées dans la terre obliquement et profondément; elles subsistent pendant l'hiver: ses feuilles sont semblables à celles du fenouil, mais plus petites, plus nombreuses et plus découpées; du milieu des feuilles s'élevent des tiges également semblables à celles du fenouil, mais moins grandes, cannelées, creuses et branchues, terminées par des bouquets de fleurs disposées en ombelle, auxquelles succedent des fruits à deux graines oblongues, cannelées, odorantes, ameres et un peu âcres. Pendant l'hiver les racines restent garnies de fibres chevelues vers l'origine des tiges: ces fibres ne sont que les queues des feuilles desséchées.

On trouve chez les Droguistes la racine seche de *méum*: elle est de la grosseur du petit doigt, grisâtre en dehors, pâle en dedans, contenant une moëlle blanchâtre, mucilagineuse, d'une odeur de panais, mais plus aromatique, d'un goût un peu désagréable: on nous l'envoyoit autrefois d'une montagne de Grece ou de Thessalie appelée *Athamante*; on nous

l'apporte aujourd'hui des montagnes d'Auvergne, des Alpes et des Pyrenées, même des Vosges, du Dauphiné et de la Bourgogne. C'est le *spignel* des Anglois.

En Médecine, on recommande cette racine dans l'asthme humoral, et pour guérir le gonflement venteux de l'estomac, les coliques des intestins, la suppression des regles et des urines. Appliquée sur l'os pubis des enfans, elle arrête aussi l'écoulement de l'urine ; elle entre dans plusieurs compositions célebres de Pharmacie, sur-tout dans le mithridate et la thériaque.

On trouve sur les Alpes et les Pyrenées, une autre espece de *méum*, dont les fleurs sont purpurines ; c'est une sorte de *Phellandrium Alpinum*, qui est très-estimé pour la nourriture du bétail : on lui attribue en grande partie la bonne qualité des laitages de certaines montagnes où elle abonde. Elle est aromatique, sans avoir le goût et l'odeur singuliere du *méum*. Les Médecins ne l'emploient pas, dit M. *de Haller*.

MEUNIER ou VILAIN ou CHEVANNE, *Cyprinus cephalus*, Linn. ; *Capito*, Auson. ; *Squalus veterum*, Aldrov. ; à Rome, *Squaglio* ; en Angleterre, *Chub*, *Chevin* ; en Allemagne, *Alet*, *Keuling* ; à Cologne, *Munne*. C'est un poisson du genre du *Cyprin*. Il se trouve dans les rivieres et les fleuves ; selon M. *Duhamel*, il se cache dans les cavités des rivages et sous les troncs des arbres ; il aime la vase et la fange, ce qui lui a fait donner le surnom de *vilain* ; on l'a appelé aussi *meunier*, soit parce qu'il est en partie d'une couleur blanchâtre, soit parce qu'on le trouve souvent auprès des moulins à eau ; on l'a encore nommé *tétard* ou *têtu*, à cause de sa tête qui est fort grosse à proportion du volume de son corps ; de là aussi les dénominations de *cephalus*, *capito*, et *chevanne* dérivé de *chef*.

La tête de ce poisson est noire ; la gueule, d'une grandeur médiocre, et arrondie lorsqu'elle s'ouvre ; il n'a aucunes dents sensibles : les narines sont grandes ; les iris des yeux, dorés avec un mélange argenté : le dos est d'un bleu mêlé de brun : le ventre et les côtés sont argentés ; mais lorsque ce poisson a pris

tout son accroissement et qu'il a de l'embonpoint; cette couleur devient d'un jaune-doré, parsemé de petits points noirs; les écailles sont grandes et anguleuses : les lignes latérales sont situées très-bas et suivent parallélement l'espece de carène qui forme le ventre : la nageoire dorsale a neuf rayons; les pectorales en ont chacune dix-sept; les abdominales, neuf; celle de l'anus en a onze : la queue est arrondie. Toutes ces nageoires sont d'un bleu-noirâtre, quelquefois rousses.

Le *meunier* a la chair blanche, un peu molle et pleine d'arêtes; on en fait peu de cas parce qu'elle est assez insipide; elle est meilleure salée que fraîche. Ce poisson fraye en Mai sur le gravier, dans les endroits où l'eau a peu de profondeur. Il est friand des insectes qui se tiennent à la surface de l'eau; il ne va guere seul; on le pêche soit à la ligne, soit aux filets : on l'attire avec du sang caillé. On en a pris qui pesoient trente et quarante livres, et même davantage; la vessie aérienne est double et bien tendue.

MEUNIER de mer, *Perca Philadelphica*, Linn. Poisson du genre du *Persègue;* il se trouve dans la mer de l'Amérique Septentrionale. Son corps est moucheté de noir et marqué de plusieurs bandes de la même teinte; le dessous est rouge : les écailles sont bordées de cils ainsi que les opercules dont la partie postérieure est terminée en pointe aiguë : les deux nageoires dorsales, réunies en une seule, offrent une tache noire vers leur milieu, et vingt-un rayons, dont les dix premiers épineux; les pectorales ont chacune seize rayons mous et flexibles; les abdominales en ont six, dont le premier épineux; celle de l'anus en a dix, dont les trois premiers épineux; il y en a onze à celle de la queue.

MEUNIER, *Scarabeolus pistinarius*. On donne ce nom à un petit *scarabée* qui naît dans la farine humide vers la meule des moulins; il est long, armé de petites cornes très-fines, et monté sur six pieds : il est noir par-tout, excepté sous le ventre où il est d'un rouge obscur.

On donne encore le nom de *meunier* au *martin-pêcheur* et au *hanneton*.

MEUNIER de Cayenne. *Voyez* CRIK POUDRÉ.

MEUNIERE. C'est la *corneille mantelée.*

MEUTE, *Canum turba.* Se dit d'un assemblage de chiens courans destinés à chasser les bêtes fauves ou carnassieres, comme cerfs, sangliers, loups, etc. *Voyez aux articles* CHIEN *et* CERF.

MEZERÉON. *Voyez à l'article* BOIS GENTIL.

MIASME, *Miasma.* Voyez *l'article* EXHALAISONS. Les *miasmes* pestilentiels, etc. n'agissent guere sur les individus sains que par le contact immédiat.

MIAULLE. *Voyez* MOUETTE CENDRÉE.

MICA. Nom donné à une espece de pierre brillante, feuilletée ou écailleuse, communément transparente, douce au toucher, réfractaire au feu ordinaire et aux acides, se divisant à l'aide d'un couteau en lames paralleles ou en feuillets très-minces, flexibles, élastiques, luisans, souvent de figure indéterminée et dont la nature est peu connue; on en distingue de plusieurs sortes, savoir :

1.° Le VERRE DE MOSCOVIE ou MICA PUR, *Glacies Mariæ.* Ses particules sont blanches, argentines ou d'un jaune clair : on le trouve en grands morceaux aux environs d'Archangel, et en petits morceaux dans les montagnes du canton d'Utoë. C'est le plus flexible, le plus divisible et le plus transparent de toutes les especes de *mica;* les Moscovites s'en servoient autrefois en place de verre, et lorsqu'il étoit sale ils le dégraissoient dans une lessive de potasse, ou bien ils l'enduisoient de cendres chaudes : si on l'eût jeté dans un feu violent, comme l'ont prétendu quelques-uns, il se seroit divisé ou gercé, de maniere que les rayons de la lumiere n'y auroient pu passer directement. C'étoit de cette pierre que se faisoient les vitres des fenêtres et les glaces des litieres couvertes des Dames Romaines. Les Religieuses appellent *pierre à Jésus*, les petits morceaux de ce beau *mica :* elles en font de petites glaces qu'elles mettent devant des images : c'est de là qu'est venu le nom de *Glacies Mariæ.* Il ne faut pas confondre cette pierre avec le *miroir d'âne*, qui est un gypse transparent. *Voyez* GYPSE.

2.° Le MICA BRILLANT. Les feuillets en sont communément petits, peu ou point transparens, peu

flexibles et de différentes couleurs : nous en avons de *blanc* du Brésil, il s'en trouve dans tous les pays graniteux ; du *noir* dans le duché de Wirtemberg ; du *vert* dans la Sibérie et dans la nouvelle Zélande ; du *cendré* à Sahlberg ; du *jaune* à Rio-Janeiro : on nomme celui qui est blanc *poudre argentée* et *argent de chat*, et celui qui est jaune *poudre dorée* et *or de chat* ; l'un et l'autre servent à mettre sur l'écriture. On les trouve ou enclavés dans les pierres de roche, ou détachés et roulant avec le sable de certaines rivieres, telles que la Loire, le Rhin, etc. Quelquefois cette sorte de *mica* est disposée en écailles, en stries, ou ondulée, ou en morceaux demi-sphériques : exposé au feu, il se pelotonne ; s'il est coloré, il devient blanc, mais il y perd sa pellucidité. Un Chimiste Allemand (M. *de Justi*) vient de découvrir une nouvelle substance métallique dans le *mica* jaune, mais qui n'est pas malléable. En donnant au *mica* l'argent pour fondant, on en tira une chaux semblable à celle de l'or, ensuite un métal aigre qui sembloit tenir le milieu entre le fer et le zinc. Il le fondit avec de l'or, qui en parut plus beau, plus fin, et qui conserva sa malléabilité. M. *de Justi* croit que ce *mica* contient un des principes de l'or.

Le crayon des Peintres ou *molybdene* contient beaucoup de matiere micacée ou talqueuse. Il y a quantité de pierres qui ne contiennent autre chose que du *mica* coloré, et que des personnes accoutumées à juger de la nature des pierres et des minéraux par la vue, prennent pour de la *blende*. Voyez *ce mot*.

MICACOULIER ou MICOCOULIER, *Lotus arbor aut Celtis fructu cerasi et nigricante*, Tournef. Arbre grand, gros et rameux, qui croît principalement aux pays chauds : ses racines sont comprimées ou aplaties par les côtés ; son écorce est unie et d'un brun-blanchâtre ; ses feuilles sont assez semblables à celles de l'orme, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, rudes au toucher : ses fleurs sont en rose, petites, de couleur herbacée et sans agrément ; il y en a de mâles et d'autres hermaphrodites : les premieres ont cinq étamines et le calice divisé en six parties ; les dernieres ont le même nombre d'étamines et deux

pistils, auxquels succedent des baies sphériques, semblables aux mérises, mais dont la chair est blanche, d'un goût agréable : le noyau est gros à proportion du fruit ; les oiseaux sont friands de ce fruit. Toutes les parties de cet arbre sont astringentes.

Le *micacoulier* s'est naturalisé dans nos climats ; il supporte assez bien l'hiver dans nos terrains gras et humides ; il devient aussi grand qu'un orme, et on peut en faire des avenues : il se multiplie aisément de semences ; et comme il pousse beaucoup de branches qui sont souples, on en peut faire des palissades, des berceaux. Cet arbre est rarement attaqué des insectes : son bois est noirâtre, dur, liant et plie sans se rompre ; cette élasticité le rend propre pour des brancards de chaise : on en fait aussi d'excellens cerceaux de cuve. On s'en sert pour les instrumens à vent, et il est très-propre à être employé dans la sculpture, parce qu'il ne contracte jamais de gerçures. Sa racine et son écorce servent en teinture. *Pline* fait mention de *lotus* qui avoient beaucoup plus de quatre cents cinquante ans d'antiquité (*liv. 16, Histoire Naturelle*). Les Provençaux appellent cet arbre *fabrecouillier* ou *falabriquier*. Indépendamment du *micacoulier* à fruit noir ou noirâtre, il y a le *micacoulier* du Levant et celui d'Amérique. Ils sont très-rares en France. M. *Astruc* a donné un Mémoire sur cet arbre, qui avec un peu de secours fournit aisément des fourches à trois branches.

MICHEN ou MUCKEN PULVER. Les Mineurs Allemands expriment vulgairement par ces deux mots l'*arsenic testacée* ou le *cobalt arsenical écailleux*, mis en poudre et mêlé avec de l'eau pour faire mourir les insectes. Ces parasites affamés et altérés sont fort avides de ce breuvage empoisonné : on en fait usage dans les cabinets d'étude, afin d'être délivré de la persécution des mouches. Cette substance n'est pas sans danger pour les hommes et pour les brutes : M. *Bourgeois* a vu périr un homme pour en avoir mangé dans sa soupe ; il eut tous les symptômes d'une personne qui auroit avalé de l'arsenic, quoique un peu moins violens. Il a vu aussi des chiens et des chats périr pour avoir avalé du lait qui contenoit

du *michen pulver*. On devroit donc prendre plus de précautions, qu'on ne fait communément, en faisant usage de cette drogue dans les maisons pour faire mourir les mouches. Le même Observateur a remarqué plus d'une fois qu'une forte dissolution de savon blanc dans l'eau commune avec un peu de sucre, attire également ces insectes et les fait périr dans quelques minutes.

MICHUACANENS. *Voyez à l'article* CHIEN.

MICO ou MICOU. Nom donné à une espece particuliere de singe. M. *de Buffon* le place dans la famille des plus petits singes qu'il appelle *sagouins*. C'est le *Cercopithecus minor*, *albicans*, *Brasiliensis*, de *Barrere*. C'est le *petit singe* de Para, de M. *Brisson*. Cette espece de *sagouin* n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines moins épaisse que les autres *sagouins*, mais leurs ouvertures situées de même à côté du nez; il est très-remarquable et très-singulier par sa face, ses oreilles nues, d'un vermillon très-vif: son museau est court, ses oreilles sont grandes, son poil est d'un beau blanc-argenté, et celui de la queue d'un brun lustré et presque noir; il marche à quatre pieds et n'a environ que sept à huit pouces de longueur. Tel étoit le petit *sagouin* qui fut donné à M. *de la Condamine* par le Gouverneur de Para: il le garda presque pendant un an après son retour; tout Paris a vu ce petit animal: mais malgré les précautions continuelles du possesseur pour le préserver du froid, la rigueur de la saison vraisemblablement le fit périr. Les femelles ne sont point sujettes à l'écoulement périodique. On trouve cet animal dans les terres de l'Orénoque; on en distingue de cinq à six variétés.

MICROSCOME, *Microscomus*. Animal de mer des plus singuliers, et qui a été décrit par *Rédi*. Cet animal ne paroît à la vue et au toucher qu'un morceau de rocher très-dur, composé de détrimens de pierres, de corail et d'autres concrétions marines. Sur cette surface qui recouvre l'animal croissent de petites plantes marines, parmi lesquelles se trouvent aussi de pe-

tits coquillages et d'autres petits animaux, tels que des scolopendres, etc.

La figure du logement qui contient l'animal est longue et se divise en deux branches, qui ont toutes deux à leur extrémité un petit trou rond, ouvert dans une membrane qui est cachée sous l'écorce pierreuse. L'animal ouvre et ferme ces trous à son gré; c'est par-là qu'il pompe l'eau et qu'il la rejette : lorsqu'on le manie, il la lance fort loin, de la même maniere que les *carnumi* ou *œufs de mer*, qui sont de faux glands de mer, qui n'ont point de coquille, mais simplement un peau calleuse. Ces faux glands marins ont deux trous comme les priapes de mer, et lancent une eau fort âcre; leur chair est rouge à l'intérieur et d'un goût excellent.

Toute la cavité intérieure de l'enveloppe pierreuse qui contient le *microscome*, est tapissée par des expansions membraneuses et molles, qui servent de peau à l'animal, et qui enveloppent le canal des alimens, les vaisseaux des fluides, le foie et le cœur. Cet animal singulier differe des œufs de mer et des priapes de mer, non-seulement par ces parties, mais encore par sa conformation, tant intérieure qu'extérieure, et par la substance de sa chair qui est fort tendre et d'un goût semblable à celui des huîtres et des palourdes.

MIEL, *Mel.* Voyez *au mot* ABEILLE ce que nous avons dit de ce suc sucré et fermentescible que ces insectes ailés ramassent avec leur trompe dans le nectaire des plantes. *Pline* a parlé d'un *miel amer* dont les Naturalistes modernes ont nié l'existence. Mais en faisant attention que le *miel* a une saveur relative à l'espece de plante sur laquelle l'abeille le récolte, le paradoxe sera détruit, et l'on reconnoîtra avec *Tournefort* la bonne foi du Prince des Naturalistes Latins, mal à propos suspectée dans ce point.

MIELLAT ou MIELLURE, ou MIELLÉE. On donne ce nom à une matiere plus ou moins liquide et savoureuse, qu'on trouve ordinairement le soir et le matin en été, sous la forme de gouttes attachées aux feuilles des plantes et sur les herbes, laquelle suinte des plantes mêmes. Il ne faut pas confondre le *miellat*

avec la rosée. Le *miellat* est ainsi nommé de sa saveur sucrée et un peu mucilagineuse : il y en a qui paroît tenir de la nature d'une gomme dissoute, et un autre qui semble participer un peu de la résine.

M. l'Abbé *Boissier de Sauvages* a donné des observations sur l'origine du miel : il a observé deux sortes de *miellées*, qui paroissent d'ailleurs de même nature, et dont les mouches à miel s'accommodent également ; elles tirent l'une et l'autre leur source des végétaux, mais d'une maniere bien différente. La premiere est celle que la plupart des agriculteurs regardent comme une sorte de rosée qui tombe sur les arbres, et qui n'est cependant autre chose qu'une transsudation ou transpiration sensible de ce suc doux et mielleux, qui après avoir circulé avec la séve dans les différentes parties de certains végétaux, s'en sépare et va se rendre tout préparé, soit au fond des fleurs (dans le nectaire), soit à la partie supérieure des feuilles, telles que les especes de mannes, et qui dans quelques plantes se porte avec plus d'abondance, tantôt dans la moëlle, ainsi qu'on l'observe dans la canne à sucre et le maïs, tantôt dans la pulpe des fruits charnus, qui dans leur maturité ont plus ou moins de saveur douce, selon que ce suc mielleux est plus ou moins contenu par d'autres principes ou plus ou moins développé. L'autre *miellée* n'est rien moins que céleste ; elle est formée par certaines especes de pucerons qui, sans nuire aux arbres, sans causer aux feuilles des difformités, telles qu'en produisent l'espece qui fait recoquiller les feuilles et celles dont la piqûre fait croître sur les bourgeons de l'orme et du térébinthe des galles creuses, restent immobiles pendant plusieurs mois de l'année sur quelques especes d'arbres, tels que le tilleul, sucent la séve dont ils se nourrissent, et rejettent par le derriere un suc mielleux qui retombe sur les feuilles qui sont au dessous et que les abeilles récoltent avec un très-grand soin : c'est dans l'estomac du puceron ou peut-être dans les dernieres voies que le suc de l'arbre, d'abord âpre et revêche sous l'écorce, prend une saveur douce, toute pareille, à en juger par le goût, à celle de la *miellée* végétale, tant celle qui transpire des feuilles,

que celle qui naît dans le nectaire des fleurs ; et si cette derniere a quelque chose de plus, c'est qu'elle se mêle avec l'huile essentielle des fleurs, ce qui donne au miel ses différens parfums : la séve de la *glaciale* mérite aussi d'être observée.

MIGNARDISE. *Voyez* Œillet frangé.

MIGRANE. Espece de *crabe de mer*, dont les premieres jambes sont dentelées comme la crête d'un coq.

MIGUEL, *Anguis maculata*, Linn. Serpent du Paraguay : il est du quatrieme genre. Ce reptile, qui se trouve plus particuliérement dans le Tucuman a, selon *Gronovius*, plusieurs caracteres communs avec l'*Anguis scytale* ou le serpent dit *le rouleau*. Tels sont ceux, dit M. *Daubenton*, qui se tirent de la forme du corps, de celle des yeux, des narines, du museau, des mâchoires, de la langue et des dents. La tête du *miguel*, qui ne paroît point être distinguée du reste du corps, se rétrécit par la partie antérieure, et s'abaisse en pente vers le museau : elle est couverte d'écailles polygones, dont celle qui occupe le centre a la figure d'un triangle à côtés inégaux : les écailles sont lisses, minces, brillantes, convexes, d'une grandeur sensible et tuilées. *Gronovius* a compté cent quatre-vingt-quinze rangées d'écailles sur l'abdomen, depuis la tête jusqu'à l'anus, et sept rangées seulement sous la queue, qui est très-courte. (Suivant *Linnæus*, le nombre des premieres est de deux cents, et celui des autres de douze.) La couleur est mélangée de brun et de blanc : le dos et les côtés sont marqués, dans toute leur longueur, d'une ligne brune, déliée et un peu ondulée ; l'extrémité supérieure des côtés est mouchetée de taches blanchâtres et un peu arrondies, disposées entre les lignes dont on a parlé ; l'intervalle d'une tache à l'autre est d'une couleur brune : enfin, l'abdomen est rayé de bandelettes transversales, les unes brunes et les autres blanchâtres.

MIL. *Voyez* Millet.

MILABRE, *Mylabris*. Nom donné à un petit insecte qui se trouve sur les fleurs. On ne connoît que peu ou point son histoire : on sait cependant que les femelles déposent leurs œufs à la surface de différentes sortes de graines dont les larves se nourrissent,

et celles-ci s'introduisent dans l'intérieur de ces mêmes substances, en les perçant à l'aide de leur mâchoire, ainsi que le font plusieurs especes de charançons.

MILAN, *Milvus*. Nom que l'on donne à plusieurs especes d'oiseaux de proie.

Le MILAN ROYAL, *pl. enl.* 422, *Milvus vulgaris aut regalis*. Quelques Auteurs, tels que *Belon*, l'ont appelé *écouffe*, *huan*, *escoufle*; c'est le *chauche-poule* des Champenois. Ce *milan* est un fort oiseau de haut vol, long de deux pieds, avec une envergure de cinq: son bec, qui est brunâtre et noir à sa pointe, a environ deux pouces de long; la partie supérieure, qui est la plus longue, est courbée comme dans les oiseaux de proie: ses yeux sont larges; l'iris est d'un beau jaune pâle: ses jambes et ses pattes sont jaunes; les ongles, noirs; la serre du milieu a un taillant aigu en dedans: sa queue est très-fourchue, et ce dernier caractere suffiroit seul pour faire reconnoître le *milan*: les plumes de la tête, de la gorge et du haut du cou sont longues et étroites: sa couleur dominante est une nuance grisâtre sur certaines parties, roussâtre sur les autres, marquée de taches brunes oblongues dans le sens des plumes; les cinq premieres grandes pennes des ailes sont noires; les autres sont brunâtres; celles de la queue sont rousses, terminées de blanchâtre. Le *milan royal*, lorsqu'il vole, étend ses longues ailes et se balance en l'air, où il demeure long-temps, pour ainsi dire immobile, sans que les ailes paroissent s'agiter; mais il dirige à son gré tous ses mouvemens par ceux de sa queue; toujours maître de son vol, il le précipite, le ralentit, s'élance ou demeure suspendu au même point suivant les circonstances: sa vue est très-perçante. Ce vigoureux oiseau ne donne la chasse qu'aux mulots et aux jeunes oiseaux: à leur défaut il se rabat sur les reptiles, les sauterelles même, le poisson mort jeté sur le rivage par le flot, et quelquefois sur la charogne; il ne craint pas d'approcher des lieux habités, et il en leve beaucoup de jeunes canards, d'oisons et de poulets; mais la seule colere de la poule suffit pour le repousser, et bientôt il s'envole: il n'y a pas

d'oiseau

d'oiseau qui ait le vol plus aisé et plus rapide. On l'a nommé *milan royal*, parce qu'il servoit au plaisir des Princes, qui lui faisoient donner la chasse et livrer combat par le faucon ou par l'épervier dressés ; mais l'épithete de *royal* n'est que flétrissante pour le *milan*. On voit en effet cet oiseau lâche et réputé ignoble parce qu'il n'est susceptible d'aucune éducation, quoique doué de toutes les facultés qui devroient lui donner du courage, ne manquant ni d'armes, ni de forces, ni de légéreté, refuser de combattre, et fuir devant l'épervier beaucoup plus petit que lui, toujours en tournoyant et s'élevant pour se cacher dans les nues, jusqu'à ce que l'épervier plus actif, plus courageux, l'atteigne, le rabatte à coups d'ailes, de serres et de bec, et le ramene à terre moins blessé que battu, et plus vaincu par la peur que par la force de son ennemi. Il faut en convenir, la serre, dit M. *Mauduyt*, est la premiere arme des oiseaux de proie; c'est celle dont ils frappent, arrêtent, saisissent, retiennent et enlevent leur proie ; c'est donc nécessairement la mesure de leur courage, parce que c'est celle de leurs facultés ; et le *milan* n'est lâche, pusillanime, que parce qu'il est mal armé. De quelle ressource peuvent être la force et la masse contre une arme très-acérée et fort adroitement maniée ? elles offrent plus de prise aux coups, sans en mettre à l'abri. En décrivant l'histoire du *milan*, nous pouvons le plaindre, mais n'en faisons pas la satire : la serre du *milan* est courte, peu flexible ; c'est le contraire dans l'*épervier*, elle se prête à tous les mouvemens : dans l'homme, le courage est l'effet de sa confiance dans les forces qu'il se connoît, et la témérité, de sa confiance vaine dans les forces qu'il n'a pas : l'animal que l'instinct conduit, sous la main de la Nature, est courageux s'il a lieu de l'être, mais il ne sauroit être téméraire ; c'est un produit de notre vanité qui est au-dessus des animaux.

Cette espece de *milan* est répandue dans toutes les contrées de l'Europe ; elle est très-commune en France, sur-tout dans les provinces de Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey, de l'Auvergne, et dans toutes les autres qui sont voisines des hautes montagnes.

Ce ne sont pas des oiseaux de passage, car ils font leur nid dans le pays, et l'établissent dans des trous de rochers, et quelquefois sur les arbres des forêts qui tombent de vétusté ; leur ponte n'est que de deux œufs ; ils sont blanchâtres, avec des taches d'un jaune sale.

Le MILAN NOIR, *pl. enl.* 472, *Milvus niger ;* c'est le *milan Étolien d'Aristote.* Ce *milan* est moins grand que le *milan royal :* sa queue n'est pas fourchue ; la teinte de son plumage est plus rembrunie, et le brun-noirâtre y domine bien davantage ; la queue est brune, et blanchâtre en dessous ; le bec est noir ; les pieds sont jaunes.

Le *milan noir* est un oiseau de passage qui quitte notre climat en automne, pour se rendre dans des pays plus chauds, cependant il niche en Allemagne. *Belon* dit qu'on les voit passer le Pont-Euxin en automne en files nombreuses, et repasser dans le même ordre au commencement d'Avril. Ils restent pendant tout l'hiver en Égypte, et sont si familiers, qu'ils viennent dans les villes, sur-tout au Caire, et se tiennent sur les fenêtres des maisons : ils ont la vue et le vol si sûrs, qu'ils saisissent en l'air les morceaux de viande qu'on leur jette. Quoique plus petit que *le milan royal*, il est plus fort et encore plus agile ; ses pieds sont moins courts et plus déliés. On prétend qu'il ne dédaigne pas les dattes sur les palmiers, et que sa hardiesse est si étrange, qu'il enleve en plein jour, au milieu des marchés, les poissons et la volaille de la main des hommes.

Le MILAN DE LA CAROLINE. C'est l'*épervier à queue d'hirondelle* de *Catesby*. Sa queue est étagée et fourchue ; elle a treize pouces de longueur ; les ailes ont quatre pieds d'étendue ; elles sont, ainsi que la queue et le croupion, d'un noir changeant et pourpré ; tout le reste du plumage est d'un blanc éclatant : le bec est noir ; les jambes sont excessivement courtes et de couleur brunâtre. Ce *milan* se nourrit d'insectes volans qu'il saisit au vol, il donne aussi la chasse aux *lézards* et aux *serpens*, ce qui lui a fait donner le nom d'*épervier à serpens*. Il paroît qu'il n'est que de passage à la Caroline.

MILAN. Nom donné à une espece de *raie* appelée *mourine*. Voyez *ce mot*.

MILAN MARIN, *Milvago aut Milago; Trigla lucerna;* Linn.; à Naples et en Sicile, *Cocco;* à Gênes, *Organo;* à Marseille, *Galline.* Poisson du genre du *Trigle;* il se trouve dans différentes mers, particuliérement dans le Nord. Il ressemble à l'hirondelle de mer, peut-être n'en est-il qu'une variété; mais ses lignes latérales sont bifurques : la premiere nageoire dorsale a dix rayons épineux; la seconde en a dix-sept mous et flexibles; les pectorales en ont chacune dix, avec des taches en partie noires et en partie bleues; les abdominales ont chacune six rayons; celle de l'anus en a quinze; celle de la queue est légérement échancrée. *Voyez* HIRONDELLE DE MER (poisson.)

MILANDRE ou CAGNOT, *Galeus canis*, Rond.; *Squalus (Galeus), naribus ori vicinis, foraminibus ad oculos*, Linn., Arted.; en Angleterre, *Tope;* à Marseille, *Pal;* à Rome, *Lamiola, Canosa;* c'est le *Canicula* de *Pline.* Espece de *chien de mer* de la section de ceux qui ont une nageore derriere l'anus et des trous aux tempes. Le *milandre* ou *cagnot* est très-connu sur les côtes de Languedoc et de Provence. On en trouve communément de très-gros, qui ont même jusqu'à cinq pieds de long : les Italiens l'appellent *Lamiola*, diminutif du mot *Lamia*, qu'ils emploient pour désigner le requin, l'un des plus grands poissons de la famille des *Chiens de mer.* Le *milandre* est d'un gris foncé, plus clair sous le ventre, il ressemble beaucoup à l'émissole, mais il en differe comme toutes les autres especes, dit M. *Broussonnet*, par ses dents qui sont à peu près triangulaires et dentelées sur un de leurs côtés. Ces dentelures sont à peine marquées dans les jeunes individus.

Le *cagnot* ou *milandre* est très-vorace; il n'est pas rare qu'il déchire les filets où le poisson est pris : on le trouve souvent enfermé dans les parcs, où il entre en poursuivant sa proie. *Rondelet* assure qu'il attaque, non-seulement les hommes qui nagent et plongent dans la mer, mais même ceux qui sont sur les bords : toujours est-il certain que les pêcheurs

le redoutent beaucoup. Sa chair est très-dure, et même de mauvaise odeur : M. *Broussonnet* dit qu'on la fait pourtant quelquefois sécher, et que l'abondance et le bon marché peuvent seuls déterminer des pêcheurs affamés à s'en nourrir.

MILEKTOK. *Voyez à l'article* PHOQUE *à croissant.*

MILLE-CANTON. Nom que l'on donne à de très-petites *perches* qui n'ont pas encore fait leur accroissement, et qui se prennent au mois de Juillet dans le lac de Geneve : elles sont beaucoup plus abondantes dans les lacs de Neufchâtel et d'Yverdon ; dans ce temps elles ne sont pas plus grosses que les plus petits fers de lacets. On en prend une grande quantité dans les années où les eaux sont basses. C'est un mets fort délicat : c'est ce qu'on nomme de la *monté* à Caen, et de la *sotteville* à Rouen. On publie quelquefois des défenses de pêcher le *mille-canton*, pour empêcher que les rivieres ne se dépeuplent.

MILLE-FEUILLE ou HERBE A LA COUPURE ou AUX VOITURIERS, *Millefolium vulgare album*, C. B. Pin. 140 ; *Millefolium stratiotes, pennatum, terrestre*, J. B. 3, 136. C'est une plante qui croît presque partout, le long des grands chemins, dans les lieux incultes, secs, dans les cimetieres, dans les pâturages ; etc. Sa racine est vivace, ligneuse, fibreuse, noirâtre ; elle pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un à deux pieds, dures, roides, cannelées, un peu velues, rougeâtres, moëlleuses et rameuses vers leurs sommités : ses feuilles sont nombreuses, alongées, à découpures fines et dentées, rangées le long d'une côte par paires : leurs parties opposées sont presque égales, et elles représentent une plume d'oiseau ; elles sont d'ailleurs toutes labourées de petits sillons, dit M. *de Haller ;* elles ont une odeur assez agréable et un goût un peu âcre : les fleurs naissent en été aux sommités des branches, en corymbe et comme en petites ombelles ; chaque fleur est petite, radiée, blanche ou un peu purpurine, odorante, soutenue par un calice cylindrique et écailleux ; elles sont suivies par des semences menues.

Cette plante est vulnéraire, résolutive et astringente : on l'emploie intérieurement et extérieurement pour arrêter toutes sortes d'hémorragies : elle est encore très-utile contre les hémorroïdes et les fleurs blanches trop abondantes ; cependant les femmes et les filles sujettes au flux hémorroïdal ne doivent pas trop en continuer l'usage, qui leur causeroit une suppression de regles plus fâcheuse que les hémorroïdes. Son suc déterge d'une maniere surprenante les ulceres vomiques du poumon. *Stahl* en tiroit une essence stomachique et vulnéraire, dont il faisoit un grand usage. M. *Bourgeois* dit que cette herbe pilée et appliquée sur les piqûres et enclouures des pieds des bestiaux et des chevaux, est le plus excellent remede qu'on puisse mettre en usage. *Voyez* la Dissertation de *Hoffman* sur la *mille-feuille*.

M. *Charmat de Lagaite*, Procureur au Parlement de Paris, nous a assuré que la feuille de cette plante est un excellent fébrifuge. Un jeune homme de vingt ans avoit la fievre depuis trois mois, il habitoit Vendôme ; arrivé à Paris, le changement d'air ne fit que la régler en double tierce : il fit usage de *mille-feuille* en forme de persil dans une omelette qu'il mangea le lendemain d'un accès, à souper ; le jour suivant il n'éprouva *qu'une légere angoisse*. Après la disparition de la fievre, le jeune homme mangea une omelette tous les soirs pendant neuf jours ; il doit y avoir assez de *mille-feuille* pour que l'omelette soit verte ; l'on assure qu'elle est de très-bon goût.

M. *de Tournefort* distingue encore huit autres especes de *mille-feuille*. Il y a : La *mille-feuille de montagne*, à fleurs pourprées, à odeur et à feuille de tanaisie, *Millefolium montanum, purpureum, tanaceti foliis*. La *petite mille-feuille* blanche, cotonneuse, odorante, de Montpellier, etc., *Millefolium odoratum minus, album, Monspeliensium*. M. *de Haller* rapporte que le *Millefolium nobile* de *Tragus*, 476, est plus rare, mais plus haut et plus odorant que le *mille-feuille* commun. On le distingue par les divisions de ses feuilles moins nombreuses et plus éloignées. C'est le *Tanacetum minus, album, odore camphoræ*,

sive Achillea Dioscoridis, C. B. Pin. 132 ; *Achillea millefolia, odorata*, J. B. 3, 140 ; *Achillea nobilis*, Linn. 1268.

MILLE-GRAINE. En Europe ce nom se donne quelquefois à la *turquette*. A Saint-Domingue on appelle *mille-graine*, *Oldenlandia*, *Lysimachia hyssopifolia*, une plante qui, suivant M. *Poupé-Desportes*, imite parfaitement l'hysope : sa fleur est monopétale, en forme de rayon ; le pistil devient un petit fruit ou coque ronde qui se partage en deux capsules remplies de petites semences très-fines. Cette plante est vermifuge ; on s'en sert aussi en qualité de résolutif dans les cataplasmes. Les Espagnols l'emploient contre l'obstruction de la rate.

MILLE-GREUX. Sur nos côtes on donne ce nom à différentes sortes de *joncs marins* qui bordent les côtes.

MILLEPEDE ou ARAIGNÉE DE MER, *Millepeda* (*cochlea*). Nom que les Conchyliologues donnent à une espece de coquillage univalve du genre des *Murex*. Il est ainsi nommé du nombre des pieds qu'on voit au pourtour de son aile qui est fort étendue : le corps est tout rempli de bosses et de tubercules ; la queue est alongée et recourbée.

On donne aussi le nom de *millepedes* aux *millepieds* et aux *cloportes*. Voyez *ces mots*.

MILLEPERTUIS, *Hypericum vulgare*, C. B. Pin. 270. Plante qui croît abondamment dans les champs, dans les bois, dans les prés secs et aux lieux incultes. Sa racine est vivace, dure, jaunâtre et fibreuse ; elle pousse à la hauteur d'un pied et demi et plus des tiges roides, ligneuses, rondes, rougeâtres et rameuses : ses feuilles naissent deux à deux à l'endroit des nœuds de la tige, opposées, sans queue, lisses, veinées et remarquables en ce qu'elles paroissent perforées en nombre d'endroits lorsqu'on les expose au soleil et qu'on regarde au travers, d'où lui vient le nom d'*Hypericum perforatum*. Ces points transparens ne sont autre chose que des vésicules remplies d'un suc huileux, d'une saveur astringente et un peu amere, et qui laisse de la sécheresse sur la langue : ses fleurs naissent en grand nombre aux

sommités des branches; elles sont jaunes et disposées en rose : il leur succede pour fruits de petites capsules à trois coins, empreintes d'un suc rouge, divisées en trois loges remplies de semences très-petites, luisantes, d'un brun-noirâtre, d'une saveur amere, résineuse et d'une odeur de poix.

Les fleurs et les sommités remplies de graines, étant pilées, répandent un suc rouge comme du sang, d'une odeur assez agréable. Cette plante contient beaucoup d'huile essentielle, semblable à l'huile de térébenthine.

Le *millepertuis* ordinaire est d'un grand usage, et sert beaucoup dans plusieurs maladies : il tient le premier rang parmi les plantes vulnéraires ; on s'en sert pour mondifier et consolider les plaies et ulceres tant internes qu'externes, et notamment pour les contusions. Il guérit le crachement et le pissement de sang, résout le sang grumelé et excite les regles. On le recommande beaucoup pour détruire les vers, pour la passion hystérique et l'aliénation de l'esprit; aussi l'appelle-t-on *Fuga dæmonum*. Cette plante est la base de la plupart des baumes par infusion et par distillation. On trouve dans les boutiques une huile de *millepertuis* faite par infusion ; elle est rougeâtre. A Montpellier on macere les fleurs de cette plante dans une liqueur résineuse, tirée des vésicules d'orme. Aujourd'hui on tire de ces mêmes fleurs une belle teinture jaune pour colorer les laines et les soies.

On donne le nom d'*ascyron* à deux autres especes de *millepertuis*. Le véritable *ascyron* a la tige carrée, les feuilles sessiles, glabres et sans points transparens, *Ascyrum vulgare*, Park. Theatr. 574 ; *Hypericum Ascyron dictum, caule quadrangulo*, J. B. 3, 382 ; *Hypericum quadrangulum*, Linn. 1104 : l'autre est un *millepertuis* rampant, *Ascyrum magno flore*, C. B. Prodr. 130. M. *de Tournefort* compte vingt-deux especes de *millepertuis*, indépendamment de celle qu'il trouva en voyageant de Sinope à Trébizonde ; il l'appelle *millepertuis Oriental à feuilles de l'herbe à éternuer*. On distingue encore le *millepertuis* d'Amérique ; il forme une grosse touffe agréable par le beau vert de ses feuilles qui ne tombent que dans

les forts hivers : ses fleurs sont grandes et ressemblent à celles du câprier ; elles durent une grande partie de l'été.

MILLEPIEDS d'Amérique ou Centipedes, *Millepedes*, sont des animaux ovipares dont le corps est fort long, à anneaux, fourni d'une très-grande quantité de pattes, vingt de chaque côté. Il y a des personnes qui les confondent mal-à-propos avec les *cloportes*, insectes auxquels on a donné autrefois ce nom. Les *millepieds* dont il est question different quant à la couleur, la grandeur et la forme. Nous avons compté vingt-une écailles supérieures d'un rouge-brun, et vingt-deux écailles inférieures d'un rouge plus clair. Près de la bouche sortent deux pinces garnies d'ongles noirs, pointus et crochus ; elles servent à l'animal pour se saisir des animaux dont il se nourrit : ce sont là les armes avec lesquelles l'animal pique violemment. *Seba* a vu un *millepieds* qui avoit deux pattes fort longues, qui sortoient de la partie postérieure de son corps ; chacun de ces pieds qui étoit formé de quatre articulations, étoit aussi muni d'un croc pointu. La tête qui semble n'être qu'une longue articulation roussâtre, couverte d'une écaille ronde, convexe en dessus, porte deux longues cornes ou antennes pointues, filiformes, composées d'environ quinze anneaux articulés, dont le dernier est terminé par une petite houppe soyeuse et noire, qui, selon M. *Arthaud*, paroît un des organes de l'animal. Ce même Observateur dit qu'à la base de ces antennes, à la partie latérale antérieure de la tête, se trouvent quatre petites élévations noires, rondes, brillantes, qui forment les yeux. Cet insecte se loge assez communément dans le bois des vaisseaux ; il se met en rond pour se reposer : toutes les écailles sont jointes par des interstices membraneux qui leur donnent la facilité d'être mues en tout sens. En considérant leur maniere de vivre, on les prendroit pour des especes de vers de mer.

Les *millepieds* d'Amboine et de la mer de Hollande, dont parle *Seba*, sont une espece particuliere de ces grands vers de mer qui se fourrent dans les vieux pilotis enfoncés dans la mer. *Voyez* Ver de Mer *et* Taret.

Les *millepieds* terrestres d'Amérique ont leur robe dure, comme crustacée. Ils se trouvent dans les bois et les lieux incultes et nuisent beaucoup aux Negres; leur piqûre est aussi dangereuse que celle du scorpion, mais par bonheur les serpens aveugles en diminuent le nombre. Les *millepieds à dard* se cramponnent sur leur proie, et ils la quittent difficilement; ils l'attaquent avec hardiesse et la mordent avec opiniâtreté. On les appelle *mal-faisans*, parce que leur piqûre cause une vive douleur suivie communément d'une enflure considérable, toujours accompagnée d'inflammation, souvent de la fièvre, mais rarement terminée par la mort. M. *Sonnini* a observé que l'usage de l'*eau de Luce*, tant intérieurement qu'appliquée sur la plaie, est un vrai spécifique. En considérant les pinces du *millepieds*, ainsi que celles des araignées, on reconnoît qu'elles sont pleines et non fistuleuses : elles ne peuvent donc point verser de liqueur empoisonnée; elles ne peuvent faire qu'une piqûre seche, et il paroît qu'elles ne blessent qu'en piquant en une partie tendineuse ou aponévrotique; on sait qu'une aiguille, une épingle, une épine, une arête peuvent produire, dans le cas indiqué, les mêmes accidens..... Les écailles des *millepieds* sont convexes et emboîtées les unes sur les autres, comme celles de la queue d'une écrevisse. Les Cabinets des Curieux en conservent qui sont d'une grosseur monstrueuse et dont la figure est hideuse. Le *millepieds* d'Amérique est plus large qu'épais, il marche avec une aisance et une agilité étonnantes; mais si par accident il perd une de ses pattes, sa course devient plus lente et sa marche plus gênée. Cet animal peut se tourner de toutes parts, et est doué d'une très-grande mobilité. Nous l'avons dit, la femelle n'a point de cornes : elle porte ses œufs, comme la salicoque, sous le ventre; dès que les petits *millepieds* en sont sortis, ils quittent aussi-tôt la mere, commencent à ramper et se répandent par-tout à la ronde.

Ces animaux se trouvent aussi abondamment aux Indes Orientales qu'en Occident, et singuliérement au cap de Bonne-Espérance où ils ont jusqu'à huit

pouces et plus de longueur ; leur couleur est fauve. *Voyez* maintenant *l'article* SCOLOPENDRE.

MILLEPIEDS A DARD. M. *de Réaumur* a donné ce nom à des insectes (*vers aquatiques*) qui n'ont que sept à huit lignes de longueur. Ils sont remarquables par une trompe ou dard charnu qu'ils portent en devant de leur tête, et qu'on ne trouve pas aux *millepieds* des autres especes : ils se soutiennent dans l'eau et y nagent au moyen des inflexions qu'ils font faire à leur corps avec vîtesse ; ils se reposent et ils rampent sur tous les corps qu'ils rencontrent. M. *Trembley* dit qu'on en trouve beaucoup sur les plantes aquatiques, et qu'ils deviennent la nourriture des polypes d'eau douce. Les *millepieds à dard* peuvent être regardés aussi comme de véritables polypes, puisqu'ils ont la propriété d'être multipliés en les coupant, c'est-à-dire que toutes les portions coupées de leur corps deviennent autant de *millepieds* complets, semblables au premier ; *Voyez* POLYPE. On diroit que cette surprenante maniere de se multiplier seroit pour eux une faculté de résister à la mort.

MILLEPORE et MILLEPORITE, *Millepora*. C'est une production à polypier : cette habitation de polypes a communément la forme d'un arbre ou d'un buisson; elle est rameuse ou feuillée, et sa superficie ou ses extrémités sont marquées de quantité de petits pores simples qui vont jusqu'au centre de la tige, en traversant tout le corps pierreux, et qui ont l'apparence d'un réseau.

Les *millepores* different des *madrépores ;* ceux-ci sont toujours étoilés ; ces étoiles s'y présentent d'une maniere très-distincte, au lieu que les *millepores* n'ont que des trous simples non étoilés ; du moins ils ne le paroissent ni à l'œil ni à la loupe.

On connoît le beau *millepore à feuilles de chou*, qui se trouve près de Curaçao ; ses feuilles sont blanches, larges, minces, étendues et piquées de petits trous ronds. Il y a aussi le *millepore* appelé la *fraise de veau ;* ses feuilles sont plus épaisses, moins éparpillées, plus serrées et imitent par les plis et replis de leurs extrémités une fraise de veau bien dentelée et bien frangée.

Parmi les *millepores* branchus sortant de la mer ou devenus fossiles *milleporites*, il y en a dont la superficie est couverte de petites cavités peu profondes en apparence ; d'autres sont couvertes de pointes épineuses et poreuses ; d'autres ont les branches comprimées en forme de cornes de daim, poreuses ou comme piquées de trous d'épingles, c'est une sorte de *frondipore ;* d'autres ont les branches composées d'écailles ou de petits tubercules ou de vésicules poreuses. Les *millepores* à forme de buisson sont également solides et à pores simples. Tous les trous des *millepores* pénetrent dans l'intérieur et ont servi de logement aux polypes qui en ont été les architectes. *Voyez à l'article* ESCARE, *au mot* CORALLINE.

MILLET ou MIL, *Milium*. Il y a quantité d'especes de *millet* qui font partie de la famille des *Graminées ;* mais nous ne parlerons ici que de celles qu'on cultive, savoir : 1.° Le *grand millet d'Afrique*, nommé aussi *sorgo* sur la Côte de Guinée, ou le *grand millet noir* ou le *millet d'outremer ;* 2.° Le *petit millet* ou *millet commun*.

Le GRAND MILLET ou SORGO, *Sorgum sive Melica*, Dod., Park. ; *Milium arundinaceum, subrotundo semine nigricante, Sorgo nominatum*, C. B., Tourn. ; *Milium Africanum :* pousse plusieurs tuyaux semblables à ceux des roseaux, ils sont hauts de huit ou dix pieds, articulés, remplis d'une moëlle blanche et douceâtre que *Matthiole* vante comme un remede contre les écrouelles. Des nœuds des tuyaux sortent des feuilles assez semblables à celles du roseau, garnies de petites dents pointues qui coupent les doigts quand en les maniant on fait descendre la main le long de la feuille : ses fleurs naissent au sommet des tiges en forme de bouquets ; elles sont sans pétales, petites, jaunes, composées de trois étamines qui sortent du milieu d'un calice à deux feuilles : il y a communément un calice mâle stérile, porté sur un pédicule à côté d'un calice hermaphrodite fertile, qui est sessile et aplati par le dos : aux fleurs succedent des semences plus grosses que celles du *millet* ordinaire ; elles sont ovales, noires. (L'espece qui a une semence blanche, aplatie, *Milium arundinaceum plano alboque semine*,

C. B. Raij Hist., se cultive à Malthe, et y est connue sous le nom de *carambasse.*) Lorsque les semences ont été secouées, car elles ne tombent point d'elles-mêmes, il reste des pédicules en forme de gros filamens, dont on se sert pour faire des brosses. La racine de ce *millet* est composée de grosses fibres : ses tiges ou tuyaux rougissent quand la semence mûrit.

Le *grand millet* ou *sorgo* aime une terre grasse, forte et humide. Il a été apporté d'Afrique en Espagne, et de là dans les autres pays chauds où on le cultive principalement. Le plus grand usage que l'on fasse de ce grain dans ce pays, est celui d'engraisser les poules, les pigeons et toute la volaille, dont il rend la chair exquise ; cependant en Italie les gens de campagne le font moudre et en font un mauvais pain, brunâtre, âpre, de difficile digestion et qui fournit moins de nourriture que le froment. Il y a peu de plantes qui produisent aussi abondamment que le *millet* d'Afrique : pour un grain qu'on a semé on en recueille au moins cent soixante. Cette espece de *millet* est rarement exposée aux insultes des oiseaux ; elle n'exige pas une culture pénible, et n'épuise pas la terre où on l'a semée à proportion du grand produit qu'elle donne. On cultive aujourd'hui le *sorgo* ou *sorgho* dans les climats chauds et même tempérés : nous en avons vu des champs entiers en Suisse. La graine qui est moins nourrie est une sorte d'*épeautre* ou de *froment locar ;* Voyez *ce mot.* L'espece, quand elle est belle, est recherchée. *Consultez* les *Mémoires de la Soc. Econom. de Berne.*

Le *petit millet* ou *millet ordinaire*, *Milium vulgare ; semine luteo aut albo*, C. B. Pin. 26 ; Tourn. ; *Milium effusum*, Linn. 90 : differe de l'autre par la petitesse de la plante et des grains qui sont blancs ou jaunâtres, et que l'on donne tant aux oiseaux de voliere que de basse-cour. Ses racines sont fibreuses, fortes, blanchâtres et vivaces ; son chaume est haut de trois pieds ou environ, grêle : ses feuilles sont assez longues, larges de trois lignes : ses fleurs sont hermaphrodites, disposées en panicule terminale, longue de près d'un pied, lâche et peu garnie, de couleur ordinairement

jaune, mais quelquefois noirâtre : ses graines sont presque rondes ou ovales, jaunes ou blanches, à coque mince, cependant solide et luisante. C'est le *millet épars ;* il croît dans les bois ; on en trouve beaucoup dans la forêt d'Orléans.

Les Botanistes ont placé pendant long-temps le *sorgo* dans la classe des *Millets ;* mais actuellement, à cause de la diversité des caracteres de sa fleur, ils en font un genre à part.

Le petit se plaît particuliérement dans une terre douce et légere, même sablonneuse ; on doit le semer fort clair et le recouvrir de terre. Le jeune *millet* craint beaucoup les gelées, c'est pourquoi on ne doit le semer qu'en Mai ; on peut même en semer encore vers la fin de Juin. Un mois après que le *millet* est levé on éclaircit les pieds, et il faut laisser sept à huit pouces d'intervalle entre chaque plante, sans quoi il produiroit peu et la tige seroit courte. Le *millet* semé en Mai se récolte ordinairement en Septembre, et celui qui a été semé en Juin se recueille vers la fin d'Octobre. On a observé que les *millets* tardifs grenent moins que ceux qui sont hâtifs. Ces sortes de plantes épuisent un peu les terres ainsi que le blé de Turquie. Lorsque les panicules du petit *millet* sont en graines, on doit garnir le champ de quelque épouvantail, autrement les oiseaux en auroient bientôt fait la récolte.

Les femmes font la récolte du *millet* en coupant les panicules ou épis près du dernier nœud. On en lie plusieurs ensemble par paquets, et on les suspend pendant quelques jours à des perches pour mieux sécher. On bat ces panicules au fléau, et lorsque le grain a été serré bien sec, il se conserve très-bien, lors même qu'on le remue rarement, et le charançon ne l'attaque pas. Les tiges étant fauchées et desséchées servent à brûler ; elles donnent un très-bon engrais, et les racines qui restent enterrées fournissent assez de nourriture pendant deux ans aux vers du froment. Si l'on vouloit garantir des vers le blé ensemencé, il n'en faudroit semer que dans des terrains qui auroient produit l'année précédente du *millet*, sur-tout de celui d'Afrique. On prépare avec

le *millet* mondé et nettoyé de sa coque, des mets qui ressemblent assez au riz. La bouillie qu'on en fait est exquise et très-alimenteuse ; cinq livres de farine de *millet* avec suffisante quantité de lait, peuvent fournir un repas à vingt-cinq personnes ; c'est l'aliment ordinaire des Maures et des Negres. M. *de Haller* dit qu'en Italie on fait avec le *millet* une décoction qu'on emploie dans la petite vérole.

Dans la Guiane le *mil* se récolte deux mois après qu'il a été semé : les Sauvages le rôtissent sur les charbons et le mangent. Les Galibis en font du *palinôt* (espece de biere.) On est obligé dans ce pays de faire garder les pieces de *mil* par de vieux Negres, parce que les singes en sont friands et s'assemblent par troupes pour l'arracher. Dans la Guiane on fait avec la farine du *mil* des *matetés* et des especes de *langous* qui valent bien les especes de cassaves faites avec la farine de *manihot*, (Voyez *ce mot* pour ce qui concerne la préparation de ces substances.) On met dans les *langous* faits de farine de *mil*, de l'huile de palmier d'Aouara ; les Negres s'en nourrissent aussi.

A l'égard du *mil petit* (ou *petit mil*) à *chandelle*, *Panicum Indicum* ; Voyez PANIZ. Le gros *millet* est le *blé de Turquie* ; Voyez *cet article*. *Lémery* dit qu'on a appelé le *millet*, *Milium*, à cause du grand nombre de graines que cette plante porte comme par milliers.

MILLOCO. Dans le Bordelois on donne ce nom au grand *millet* d'Afrique. *Voyez* MILLET.

MILLOUIN ou MILOUIN, *pl. enl.* 803. C'est la *cane à tête rousse* de Belon ; la *cane* ou l'*oiseau de Pénélope* de Jonston, *Anas Penelope*. Il est fort singulier qu'on ait donné à cet oiseau le nom de la Reine d'Itaque ; et d'après quel rapport ? Il est un peu moins gros qu'un canard domestique ; il a la tête, la gorge et la plus grande partie du cou d'un beau marron : le bas de son cou et la partie antérieure de son corps sont de couleur de suie, avec des bords de gris-blanc aux plumes de la poitrine ; le reste du dos et du plumage est rayé en zigzags, de brun et de gris-blanc : les couvertures de la queue sont noirâtres ; celles du dessus des ailes sont tachetées de gris-blanc sur un fond cendré ; le reste des ailes et les pennes de la

queue, d'un cendré-brun : il y a neuf pennes des ailes bordées de blanc : la mâchoire supérieure est d'un cendré-bleuâtre en dessus ; l'inférieure est noire : les pieds sont de couleur de plomb ; les ongles, noirâtres.

Ces oiseaux nous viennent des pays du Nord en automne, comme les canards sauvages ; on en voit tout l'hiver assez abondamment aux marchés de Paris et notamment dans ceux de Rome ; c'est l'espece de *canards* la plus nombreuse après celle du *canard sauvage ;* ils arrivent par troupes de vingt à quarante ; ils volent en formant un peloton serré ; ils sont difficiles à approcher, et ils ne fréquentent que les grands étangs, les lacs et rarement les rivieres. Le *millouin* se retrouve en Amérique et a été envoyé de la Louisiane ; c'est ce *millouin*, dit M. *Mauduyt*, que M. *Brisson* a décrit sous le nom de *millouin du Mexique*. M. *Brisson* parle, d'après *Aldrovande*, d'une variété qu'il appelle *millouin noir :* le dos, le croupion et la queue sont noirâtres ; la poitrine et le ventre sont variés de cendré et de noirâtre ; les ailes sont mêlées de noir et de blanc ; le reste, dit M. *Mauduyt*, est à peu près comme dans le *millouin vulgaire*.

MILLOUINAN, *pl. enl.* 1002. Nom d'une espece nouvelle d'oiseau trouvé en Picardie et qu'on a apporté aussi de la Louisiane. « La tête et le cou, dit » M. *de Buffon*, sont recouverts d'un grand domino » noir à reflets vert-cuivreux, coupé en rond sur la » poitrine et le haut du dos ; le manteau est joliment » ouvragé d'une petite hachure noirâtre, courant lé- » gérement dans un fond gris-de-perle ; deux pieces » du même ouvrage, mais plus serré, couvrent les » épaules ; le croupion est travaillé de même : le » ventre et l'estomac sont du plus beau blanc ; le » milieu du cou offre l'empreinte obscure d'un collier » roux : le bec est moins long et plus large que celui » du *millouin*. »

MIMEUSE ou MIMOSE. *Voyez* SENSITIVE.

MINEL DU CANADA. *Voyez* CERISIER.

MINÉRALISATEURS et MINÉRALISATION, *Mineralisatio*. La *minéralisation* est une opération par laquelle la Nature combine une substance métallique

avec du soufre ou avec de l'arsenic, ou avec l'acide marin, ou avec l'une et l'autre de ces substances à la fois. Par cette combinaison, l'aspect du métal, ainsi que ses propriétés constituantes, sont entiérement changés, déguisés ; tous les métaux prennent alors une infinité de formes et de couleurs qui les rendent méconnoissables à ceux qui n'ont point les yeux accoutumés à les voir dans l'état de mine ou minérai. C'est ainsi que l'argent qui est blanc lorsqu'il est minéralisé ou combiné avec le soufre et l'arsenic, prend la forme de cristaux rouges, quelquefois transparens. S'il n'y avoit que du soufre, la mine d'argent seroit grise et tendre. La mine de plomb minéralisée par le soufre affecte une forme cubique. Ce même métal combiné avec de l'arsenic a une figure cristalline tantôt verte et tantôt blanche, etc. L'étain minéralisé par l'arsenic est en cristaux d'un gris-brun et polygones. L'antimoine combiné avec le soufre a une forme striée. L'arsenic uni au soufre donne, suivant les proportions, l'orpiment ou le réalgal. Le soufre combiné avec le mercure donne le cinabre. Il semble que le bismuth et l'or soient les seules substances métalliques qu'on n'a point encore rencontré absolument *minéralisées*. La Chimie est parvenue à imiter la Nature dans un grand nombre de ses minéralisations. Tout prouve aux yeux instruits que les altérations qui surviennent naturellement à différentes mines métalliques dans le sein de la terre sont aussi multipliées que frappantes. Les mines métalliques et pyriteuses offrent des altérations à peu près semblables à celle qu'éprouve la pyrite elle-même. L'efflorescence spontanée des pyrites, notamment de celles qui sont martiales ou sulfureuses, est trop commune pour être ignorée. . . . . Les exhalaisons minérales et les eaux souterraines sont les principaux agens que la Nature emploie pour attaquer, dissoudre les corps métalliques, les charier en d'autres endroits, les combiner avec d'autres corps et par-là changer leur forme, leurs principes, leur essence et leur mixtion. Nous nous proposons d'exposer à l'*article* PYRITE quelles peuvent être les causes internes et cachées qui à l'aide du concours des agens, produisent les divers

phénomenes

phénomenes qu'on remarque dans la décomposition et la régénération des substances minérales.

On appelle aussi *substances minéralisées* celles dont les interstices ou les pores ont été remplis par des infiltrations ou vapeurs minérales métalliques : ce sont des opérations lentes et successives. Il y a des *minéralisateurs*, tels que les pyrites sulfureuses, qui se trouvent dans le bois devenu fossile, et le brûlent souvent en se décomposant. Les métaux minéralisés par le soufre et l'arsenic sont plus difficiles à se réduire que s'ils en étoient privés : les os minéralisés ou pénétrés par une dissolution de cuivre, forment les turquoises. Les spaths qui sont colorés et pesans, sont fusibles et presque toujours minéralisés par le fer ou par le cuivre; les quartz le sont plus rarement, mais ils sont souvent recouverts de cristaux pyriteux, qui dans leur état de fluidité n'ont pu s'y infiltrer, à cause de leur densité, et se sont attachés à la superficie extérieure. *Voyez* ci-dessous *à l'article* MINÉRAUX. Au reste, il faut l'intervention de l'air pour la destruction des corps; les *minéralisations* que quelques jours dégradent dans nos Cabinets où regne un air plus ou moins humide, et qui dans le sein des mines où l'accès de l'air est interdit, vieillissent avec la Nature, sont autant de preuves de cette vérité.

MINÉRAUX ou MINÉRAIS, *Mineralia*. Le mot *minéral* exprime et comprend ordinairement tout ce qui se tire de la terre, c'est-à-dire tout ce qui appartient au *regne minéral* : cependant, pour lui donner plus de précision ou un sens plus particulier, on ne comprend sous ce nom que les corps qui renferment ou des pyrites ou des sels, ou des bitumes et des soufres, ou des parties métalliques, soit de demi-métaux, soit de métaux. (*Voyez ces mots et l'article* MINES.) Ainsi par *minéral* on désigne une mine dans sa matrice terreuse ou pierreuse.

Les *minéraux métalliques* contiennent plus de métal que de terre non métallique, tandis que ceux qui contiennent plus de soufre, d'arsenic, etc. c'est-à-dire plus de minéralisateurs que de métal, sont des pyrites, etc. dont on ne peut retirer le métal avec

profit ; *Voyez* PYRITES. La Saxe, l'Allemagne, la Suede, le Danemarck, l'Angleterre, la Hongrie et la France fournissent des *minéraux métalliques* de la plus grande beauté.

Les *minéraux* étant privés d'organes, c'est-à-dire de parties actives, ils n'ont point de mouvement intestin ; ils sont dans un parfait repos qui assure leur durée : ils subsisteroient toujours dans le même état, séparément les uns des autres. Un *minéral* ne peut être détruit que par des causes accidentelles qui lui sont étrangeres : il est brisé par le choc d'autres corps, altéré ou dissous par l'eau et par des substances salines, calciné ou fondu par le feu. Il n'en est pas de même dans les végétaux et les animaux ; ce sont des corps organisés qui operent par eux-mêmes leur destruction : celle des corps bruts inorganiques, est indépendante de leur existence ; telle est la différence essentielle entre les productions des regnes de la Nature. *Voyez l'article* REGNE.

MINES, *Minerœ*. Ce nom se donne tantôt au lieu souterrain d'où on tire le minéral, *Fodina metallica*, et qui est proprement la *miniere*, et tantôt aux glebes de minérai ou de minéral d'où on tire le métal, *Glebœ metallicœ*. L'on entend plus particuliérement sous le terme de *mines* les mélanges que la Nature produit dans ses ateliers souterrains, en unissant avec les plus petites parties métalliques différentes matieres étrangeres, de façon que ces parties métalliques se trouvent destituées de toutes les propriétés et de tous les caracteres des métaux, jusqu'à ce que l'art venant à les dégager de leurs minéralisateurs et de tout ce qui n'est point de leur substance, elles prennent une forme véritablement métallique, et deviennent métaux ou demi-métaux. On donne aussi le nom de *mines*, quoique improprement, aux endroits d'où l'on tire du diamant ou du cristal ; on dit *mine de diamant*, *mine de cristal*. Pour avoir une idée générale du mot de *mines*, Voyez *les articles* FENTES, FILONS, MATRICES, MÉTAUX, DEMI-MÉTAUX, MINÉRAUX, etc. où l'on verra que les *mines métalliques* sont quelquefois égarées, et que les *minérais* sont d'autrefois séparés çà et là dans les

fissures des rochers. Les *mines fixes* sont les meilleures, sur-tout quand elles sont étendues en longueur et en profondeur, en ramifications, en filons, en veines, qui se suivent ; et pour l'ordinaire elles sont enfermées ou soutenues par un double têt de pierres.

La présence d'une *mine* ou d'une *miniere* de bonne qualité, riche, abondante, est ordinairement annoncée par plusieurs indices extérieurs, par l'inspection, la situation et la nature du local ; par exemple, par les sables des rivieres voisines où l'on trouve des paillettes minérales ; par des traces de terre tendre et onctueuse nommée *besteg ;* par le *guhr* qu'on rencontre dans les fentes des collines rapides ; par la situation du terrain qui est montueux et aride ; enfin ces élévations ou montagnes à *mines* ne sont point à pic ni isolées, mais d'un ordre particulier ; elles sont communément de roches solides ou schisteuses, ou graniteuses : aussi s'y trouve-t-il des pierres micacées, de quartz, de feld-spath, de spath fusible, et quelquefois de spath alkalin. (Les montagnes à *mines* qui contiennent des corps marins, de la terre calcaire, n'offrent cette terre ou les coquilles marines qui en sont les auteurs qu'en la superficie ou sur les flancs, ou dans les cavités ; mais une telle terre de craie, de même que le sable et les coquilles, accompagnent rarement les substances métalliques fixes, excepté celles par couches ; et ces dernieres sont parasites, de transport et de dépôt.) L'expérience a appris que les sommets des montagnes qui contiennent des filons métalliques, s'étendent assez horizontalement vers le Sud-Est et s'abaissent ensuite par degrés vers le Nord-Ouest. Le bas de ces montagnes est pour l'ordinaire coloré, terminé en pente douce : quelquefois, à la faveur d'éboulemens naturels, d'excavations ou de percemens faits de main d'homme, on peut appercevoir, dès la crête ou sur la croupe de la montagne, des indices de filons métalliques qui se décelent par des veines de quartz ou de spath communément vitreux, de matieres ferrugineuses ; alors on doit trouver la *miniere* dans le milieu de la colline Les bancs de la montagne à *mine* ne sont point horizontaux, mais

inclinés à l'horizon ; ou mieux encore la roche ne se distingue plus en bancs, mais forme des masses à grains fins, et est divisée fréquemment par des fentes qui la traversent en tout sens. Si le matin, avant le lever du soleil, on se couche le ventre contre terre, et qu'on apperçoive une petite vapeur sortir de terre dans une direction suivie, alors on est presque sûr qu'il existe un filon quelconque et qui court sous terre à peu de profondeur. Si les eaux qui descendent des montagnes sont thermales, c'est une marque qu'en remontant à leur source on y trouvera des pyrites, etc. L'habitude de voir des filons aide beaucoup à leur découverte. Tous ces indices pris séparément sont équivoques, mais plusieurs réunis forment une plus grande probabilité. Les montagnes qui renferment les célebres *mines* du Pérou présentent presque toutes ces indications, et on les trouve rassemblées dans plusieurs des cantons de la Suisse, de la Saxe, du Nord, etc. Les montagnes à filons, quoique de l'ordre des montagnes primitives, sont ordinairement d'une élévation médiocre, régulieres, intactes et sans dérangement.

Il y a des *mines* exploitées de temps immémorial. On travaille dans celles de Misnie depuis plusieurs siecles, et l'on y parcourt des galeries ou chemins qui s'étendent à plusieurs lieues de longueur et qui communiquent d'une montagne à l'autre. Celle de Chemnitz en Hongrie, ouverte depuis plus de deux mille ans, a été poussée jusqu'à neuf milles (d'Angleterre) de longueur, et creusée à cent soixante et dix brasses de profondeur. Celles d'Ydria ont environ neuf cents pieds de profondeur perpendiculaire.

Plusieurs Auteurs anciens font mention dans leurs Livres, de différentes *mines* que nous ne connoissons plus. La France, où elles ne sont pas actuellement communes, en comptoit autrefois de très-riches. *Strabon* dans sa Géographie nous dit que les Romains tiroient abondamment des métaux de France, au point qu'elle pouvoit à cet égard le disputer avec l'Espagne ; *Pline* nous parle de l'or qui se trouvoit dans la Gaule : nous ignorons l'emplacement de ces anciennes *mines* ; ont-elles été totalement épuisées ?

Non, elles existent probablement encore en partie ; mais la fureur des guerres, la barbarie et la révolution des temps en ont effacé jusqu'à la trace. Il seroit digne d'un Savant de s'occuper à rechercher dans les Auteurs anciens, tout ce qui peut être relatif aux *mines* des pays que nous connoissons ; il est à présumer qu'après une inspection étudiée des lieux, on viendroit peut-être à bout de faire des découvertes heureuses, et l'on trouveroit certains emplacemens de ces anciennes *mines*, dont plusieurs s'étant certainement reproduites offriroient encore de nouvelles richesses, ainsi qu'on le prouvera ci-après.

Lorsqu'on est certain de l'existence d'une *mine* dans un endroit, il faut, avant que d'en impétrer la concession, considérer s'il y a un fort ruisseau et des bois voisins de ce lieu ; ensuite faire l'essai de la *mine* ; mais sur-tout il faut se garantir de l'erreur dans les opérations et le calcul, autrement on se ruineroit bientôt, ainsi que tous les intéressés : on commence par faire des puits ou bures pour aller chercher la matiere minérale, et l'on y établit des machines pour en épuiser les eaux et y renouveler l'air, etc. *Consultez* notre *Minéralogie* et l'*Art des* Mines, *traduit par M.* Hellot, *etc.* pour les précautions à prendre dans l'exploitation d'une *mine*. Voyez aussi l'*article* EXHALAISONS de cet ouvrage.

On ne peut trop encourager l'étude des minéraux et la recherche des moyens d'économie dans l'exploitation générale de ces substances si utiles à la société civile. Forcé par le besoin ou poussé par la cupidité et la soif des richesses, l'homme a su vaincre par son industrie des obstacles qui paroissoient absolument insurmontables dans les premiers momens ; il est parvenu cependant, à force de travail, de temps et de patience, à se frayer des routes praticables dans le sein de la terre et des plus durs rochers. Dans le Nord, les Souverains encouragent les travailleurs dirigés par leur propre volonté, au moyen des franchises et des privilèges qui leur font fermer les yeux sur les dangers qui accompagnent la profession de Mineur et la dureté de ce travail. En effet, les travaux des *mines* étoient un supplice dans les temps d'esclavage et de

barbarie chez les Romains. Il faut creuser des especes d'habitations ou plutôt de véritables tombeaux dans des antres profonds et souvent mal-sains par les vapeurs qui y régnent : c'est dans ce manoir ténébreux que le pâle et triste Mineur consume la plus grande partie de sa vie ; c'est dans ces souterrains où privé de la lumiere du jour, il travaille à la sombre lueur d'un flambeau, et se trouve continuellement exposé au péril d'être noyé ou étouffé ou écrasé.

Jusqu'ici les Minéralogistes ont considéré les *mines métalliques* sous trois états différens : 1.° ou comme *fusibles* par elles-mêmes : 2.° ou comme se fondant facilement à l'aide d'un intermede : 3.° ou comme entrant en fusion difficilement, même avec des fondans. M. *Gellert* les distingue en *mines séparables* dans le lavoir ; en *mines inséparables*, mais fusibles ; et en mines *rapaces* ou presque *intraitables*.

Rarement on trouve purs les minéraux : ils sont plus communément minéralisés, c'est-à-dire masqués et comme déguisés par les substances avec lesquelles ils sont combinés ; (quelquefois ils sont dans l'état de chaux). L'or paroît être le seul des métaux qui fasse communément exception à cette regle, mais il est souvent allié. L'argent est mêlé avec du plomb ; le cuivre est souvent mêlé avec du fer, et contient outre cela une portion d'argent. *Voyez l'article* MINÉRALISATEURS. Que de moyens n'a-t-il pas fallu imaginer pour séparer et conserver certains minéraux qu'on avoit intérêt de garder ! Ils exigent souvent des traitemens différens de ceux des métaux en raison des propriétés qui les différencient. Sans être partisan des Adeptes, pourrions-nous ne pas croire que les travaux de l'Alchimie, qui ont pour objet l'*amélioration*, la *maturation*, la *transmutation* des métaux, que ces travaux, dis-je, ont jeté un grand jour sur la science de la Métallurgie ?

Chaque Empire, chaque province, presque chaque canton a des *mines* ouvertes ; il en est même où elles sont très multipliées. Il y a des métaux qui sont plus communs en quelques climats que dans d'autres ; l'or et l'argent se trouvent plus abondamment près des Tropiques, et les autres métaux vers le Septentrion ;

le fer est rare dans les climats chauds. La plupart de nos *mines* sont communément plus riches à l'horizon du bas de la montagne : celles des provinces Septentrionales de l'Asie, telles qu'en Sibérie, se trouvent à la surface de la terre, tandis que celles du Nord de l'Europe, notamment les *mines* de cuivre de Suede, pourroient être fouillées jusqu'à plus de quatre cents toises de profondeur. Les *mines d'argent* de Sainte-Marie en Lorraine, la *mine de sel* de Pologne, la *mine de charbon* d'Ingrande en Bretagne, la *mine de plomb* de Poulavoine dans la même province, la *mine de mercure* d'Ydria, celle de *cinabre* d'Almaden, la *mine d'étain* de Cornouailles, la *mine d'orpiment* de Turquie, la *mine de cobalt* en Saxe, la *mine d'or* de Chemnitz, et quantité d'autres especes, se fouillent aussi à des profondeurs considérables (1).

Il n'y a point de *mine* qui n'ait des particularités et des détails qui méritent l'attention du Physicien, du Chimiste et du Naturaliste. Chaque *mine* a sa forme ou son apparence extérieure : c'est l'usage qui apprend à les distinguer et à les reconnoître. C'est en visitant les Cabinets des Naturalistes ou les ateliers des Mineurs, qu'on peut s'instruire à cet égard, et particuliérement encore en descendant dans les galeries. Quand on réfléchit que les *mines* ou filons paroissent produits par cristallisation et par des vapeurs souterraines et chaudes qui s'attachent dans les fentes des montagnes qu'elles remplissent peu à peu, on doit convenir que ces vapeurs qui, par rapport à leur origine, peuvent être de différente nature, se mêlent entre elles de plusieurs façons très-différentes :

(1) On lit dans les *Mémoires physico-métallurgiques sur les montagnes et les mines de Hongrie*, par M. FERBER, un grand détail sur l'histoire des *mines* de ce Royaume, leurs veines, les machines qui en facilitent le travail, sur ce que chacune rapporte en or, argent, cuivre, plomb, fer et antimoine, soit au fisc, soit aux propriétaires et aux entrepreneurs. La *mine royale* de Chemnitz est fort riche, et celle de Kremnitz a fourni, depuis 1749 jusqu'en 1759, en or et en argent, la valeur de 42,498,009 florins, c'est-à-dire plus de 84 millions de notre monnoie. Depuis 1648 celle de Falsoëbania fournit par an environ 100 marcs d'or, 3000 d'argent, 3000 quintaux de plomb, et 1500 quintaux de litharge, sans compter les mines de cuivre et autres.

de ces exhalaisons différemment combinées naissent peu à peu toutes les especes de *mines* et de mélanges métalliques qui se trouvent assez souvent dans le même endroit du même filon. Ce sont de semblables exhalaisons qui incrustent des morceaux de bois, des coquilles, des ossemens et autres matieres tout-à-fait étrangeres au regne minéral. A Orbrisseau en Boheme on trouve du bois changé en *mine* de fer : en Bourgogne on trouve des coquilles dont on retire de très-bon fer. Ces faits prouvent aussi la reproduction des *mines ;* pour s'en convaincre il suffit de descendre dans une *mine* abandonnée et de jeter les yeux sur les parois des rochers des galeries. En Allemagne on a trouvé une incrustation de *mine* qui s'étoit formée en deux ans sur un morceau de bois provenu d'une échelle : elle contenoit huit marcs d'argent au quintal.

Dans une *mine* de plomb en Angleterre on a trouvé une portion de l'os de la cuisse d'un Mineur qui y avoit péri, toute incrustée de minéral de plomb. Nous avons conservé l'apophyse de cet os dans notre Cabinet qui est actuellement dans celui de Chantilly. *Henckel* cite un Mineur tué par une mouffette, et qui quelque temps après fut tout couvert de pyrites cristallisées qui l'entouroient de toutes parts, comme s'il eût été lui-même changé en pyrite.

Il y a environ quinze ans que dans l'intérieur de la montagne de l'isle d'Elbe, à l'endroit où l'on exploite la belle et curieuse *mine* de fer, l'on trouva entre deux blocs de *mine* deux ustensiles nommés *pics à roc*, qui étoient tout recouverts de *mine* cristallisée, semblables en tous points à celle de cette même *mine* si connue des Curieux (1). On sait que cette *mine* avoit été exploitée autrefois par les Romains. Ces outils y auront été abandonnés alors ; mais ce fait prouve toujours que la Nature reprend quelquefois

(1) Cette *mine* qui est en blocs n'existe point par filons réguliers ; elle paroît avoir été culbutée par quelque révolution locale. On ne peut donc pas l'exploiter par des galeries. On y marche et on y travaille à ciel ouvert. *Voyez* à l'article FER.

ses opérations, qu'elle les continue journellement, et que travaillant avec les mêmes matériaux, la même lenteur, elles fait les mêmes ouvrages.

Il est maintenant aisé de concevoir que les *mines* s'épuisent à la longue. M. *Romé de Lisle* dit qu'une substance métallique, ou se reproduit ou disparoît pour faire place à une autre, et celle-ci à son tour est remplacée par une troisieme, ainsi de suite. On peut citer pour exemple la *mine d'antimoine en plumes rouges* de Braensdorf en Saxe, la *mine de plomb rouge* de Sibérie, la *mine de plomb blanche en aiguilles capillaires* du Hartz, le *flos ferri* de Stirie, l'*azur étoilé* de Bulach, la *mine d'argent cornée* de Saxe, l'*argent vierge en végétation* de Sainte-Marie en Alsace, et beaucoup d'autres dont les veines ou filons sont taris depuis quelques années. A ces *mines* ont succédé les *marcassites en crête de coq* de l'isle d'Anglesey, les *pyrites cuivreuses et cristallisées* où brillent les couleurs les plus vives et les plus variées, de Saxe et d'Angleterre; le *mercure coulant* et le *cinabre en cristaux transparens* de Mœrschfeld dans le Palatinat, d'Ydria en Carniole; les belles *galenes* de Derbyshire; les *mines de plomb blanche en canons* et *noire tubuleuse* de la Basse-Bretagne, etc.: et ces *mines* mêmes ne tarderont pas à disparoître aussi et à être remplacées par de nouvelles especes, peut-être plus rares et plus singulieres encore, et actuellement en réserve dans les lieux où le Mineur n'a point encore pénétré.

La recherche des secrets de la Nature dans les entrailles de la terre, est sans doute aussi pénible que hardie; elle est l'objet d'une étude également curieuse et profonde. Dans ces vastes laboratoires où la Nature travaille en grand, tout est fait pour captiver notre admiration; tout y décele la main invisible qui dirige tout. *Voyez* maintenant les caracteres que nous avons assignés aux différentes especes de chaque genre de *mines*, à leurs *mots* généraux; car les métaux, dans l'état de *mine*, ont un coup d'œil tout différent de celui qu'ils ont lorsqu'ils sont purs. *Voyez* ARGENT, ANTIMOINE, BISMUTH, COBALT, OR, ÉTAIN, FER, PLOMB, CUIVRE, ZINC, ARSENIC, MERCURE.

Quant à la maniere de réduire les minérais mi-

néralisés ou alliés, nous renvoyons aux Livres de *Métallurgie*. Consultez aussi le *Dictionnaire de Chimie* et le *deuxieme volume de* notre *Minéralogie*, édition de 1774.

Mine d'Acier. Cette espece de mine dont plusieurs Auteurs ont parlé, ne doit être regardée que comme une *mine de fer* qui donne une sorte de fer dès la premiere fusion, parce qu'elle est pure et dégagée de substances étrangeres nuisibles à la perfection de ce métal. Il n'y a point, à proprement parler, d'*acier naturel*, c'est-à-dire en *mine*, dans les entrailles de la terre. Les Allemands appellent *mine d'acier* une mine de fer blanche spathique, dans laquelle M. *Bayen* prétend que le fer existe sous sa forme métallique, et qu'il suffit, dit-il, de calciner pour qu'elle soit totalement attirable par l'aimant. Quelques-uns donnent encore plus improprement le nom de *mine d'acier* à une espece de galene de plomb qui a la dureté et la couleur de l'*acier*. La mine d'argent blanche qu'on a fait bleuir par le recuit ressemble aussi à la *mine d'acier*.

Mine de Genévrier. Les ouvriers de la *mine* de Sahlberg en Suede donnent ce nom à une espece d'*asbeste* en bouquets. *Wallerius* dit qu'elle contient un peu de plomb et d'argent.

Ce que les ouvriers nomment *mine d'atlas* ou *satinée* est une mine de cuivre verdâtre ; la *mine de pois* ou de *fèves* est communément une mine de fer globuleuse ; la *mine de paysan* est la mine d'argent vierge en masse.

La *mine en marrons* ou *en rognons* ou *en sacs*, *Minera nidulans*, est celle qui se trouve par masses détachées plus ou moins grosses, et qui ont quelquefois la forme d'un rein, répandues çà et là dans les fentes et dans les intervalles qui se trouvent entre les rochers ou les bancs de pierre, au lieu de former des filons suivis et continus. On les nomme aussi *mines égarées*, *mines accumulées* ou *mines en nids*.

Cette maniere de trouver les *mines* n'est point la plus avantageuse pour l'exploitation ; mais elle annonce ou le voisinage des filons, ou un endroit propre à la formation des métaux. Il ne faut point

confondre ces *mines en marrons* avec les *mines* par fragmens qui ont été arrachées des filons par des courans d'eau, arrondies par le roulement et transportées quelquefois fort au loin. Au reste elles peuvent souvent conduire aux filons dont elles ont été arrachées. On appelle *mines dilatées*, ou plutôt *mines en nappes*, les minieres de métaux en grains qui sont étendues sur une grande surface plane, et qui souvent forment des couches qu'on peut suivre très-loin; le fer donne souvent des exemples de cette sorte de miniere, et il n'est pas rare d'y trouver de petits graviers calcaires et des débris de coquilles, même de leurs empreintes.

MINE DE LAITON. Nom d'un mélange de cuivre et de zinc en calamine, que la Nature offre quelquefois sous la forme de stalactites verdâtres, à Tchaghirshi, département de Kolyvan, en Sibérie.

MINE DE PLOMB NOIRE ou PLOMBAGINE. *Voyez* MOLYBDENE.

MINETTE DORÉE. Dans l'Ardresis on donne ce nom à la *lupuline houblonnée*, qui est le trefle noir, *Lupulina medicago*, Linn. Cette plante presque bisannuelle est excellente pour les prairies artificielles; elle convient sur-tout aux moutons.

MINEURS. *Voyez* VERS MINEURS DE FEUILLES, CHENILLE MINEUSE *et* ABEILLE MINEUSE.

MINIERE, *Fodina metallica*, est le lieu où l'on fouille le minérai. *Voyez au mot* MINES. Par *miniere* on entend aussi la terre, la pierre ou le sable dans lesquels on trouve une mine ou un métal.

MINISTRE. Nom que nos Oiseliers donnent à un oiseau du genre du *Moineau*, et qui est la *linotte bleue* de *Catesby*, et le même que le *tangara bleu* de la Caroline, de M. *Brisson*. Tout son plumage est d'un bleu-violet sur un fond noir; les grandes pennes des ailes et de la queue sont noires, bordées largement du même bleu-violet : le bec est noirâtre; les pieds sont bruns. La femelle est variée de noir, de brun et de grisâtre comme notre linotte; le mâle a deux mues par an, et dans l'un de ses deux plumages il ne differe pas de sa femelle.

MINIUM ou PLOMB ROUGE MAT. Espece de *chaux*

de plomb qui est d'un rouge vif, cependant un peu jaunâtre. *Voyez à l'article* PLOMB.

MINO d'*Edwards* ou MINOR des Indes Orientales. *Voyez* MAINATE.

MIRAILLET. *Voyez* RAIE LISSE A MIROIR, *à l'article* RAIE.

MIREBIORN. Nom de la troisieme espece d'*ours* en Norwége. *Voyez* OURS.

MIRLIROT. *Voyez* MÉLILOT.

MIRMEAU. Nom d'une plante de l'ordre des *Mousses*. Voyez *cet article*.

MIRMÉCOPHAGE. *Voyez* FOURMILLIER. Le *mirmécophage à écailles* dont parle *Hermann* est le *lézard écailleux*. Voyez *ce mot*.

MIROIR. Nom donné à un papillon de jour, espece d'*argus*, d'une grandeur médiocre : il emploie ses six pattes pour marcher. On le trouve dans beaucoup de contrées de l'Europe, et fréquemment au Bois de Boulogne près Paris. Le fond des couleurs sur les ailes est brun, comme velouté, plus foncé près du corps : on distingue vers le milieu des ailes quelques petites taches jaunâtres : le dessous des ailes supérieures est brun, coupé de quelques taches longues, jaunâtres, terminées par une bordure jaune et dentelée ; le dessous des ailes inférieures est d'un fond jaune couvert de beaucoup de grandes taches blanches, dont la plupart se touchent : la frange de ce papillon est brune en dessus, et mi-partie brune et blanche en dessous. Ce papillon ne se voit que le soir ; il commence à paroître au mois de Juillet. C'est le *stéropes* d'*Esper*.

MIROIR D'ANE ou PIERRE SPÉCULAIRE. *Voyez* son article *au mot* GYPSE.

MIROIR DE VÉNUS. *Voyez* CAMPANULE DOUCETTE.

MIRTHE ou MYRTE, *Myrthus*. C'est un arbrisseau dont on distingue plusieurs especes, entr'autres les *mirthes* à grandes feuilles, tels que : Le *mirthe Romain* et celui d'*Espagne*, *Myrthus latifolia*, *Romana*, C. B. Pin. 468. Le *mirthe à feuilles panachées*. Le *mirthe à petites feuilles*, *Myrthus communis*, Linn. 673 ; *Myrthus minor vulgaris*, C. B. Pin. 469 ; *Myrthus Tarentina*, Clus. Hist. 67 ; J. B. 1, 512 ; Tourn. ; c'est le *petit*

mirthe de Provence. Le *grand mirthe à fleurs doubles*, *Myrthus major*, *flore pleno*, celui-ci est très-agréable par le nombre de ses fleurs qui durent très-long-temps.

Les *mirthes* ont toujours les feuilles posées alternativement et dans un ordre croisé ; leur odeur est agréable : elles ne tombent point du tout pendant l'hiver. Leurs feuilles sont quelquefois petites et ovales, quelquefois plus alongées ; d'autres fois plus arrondies et pointues, suivant les especes : elles sont unies et luisantes comme celles du buis. Les fleurs sortent des aisselles des feuilles, elles sont en rose, blanches et odorantes : aux fleurs succedent des baies ovales qui contiennent plusieurs semences de la figure d'un rein.

Ces arbrisseaux font un joli effet dans les bosquets d'hiver et d'été dans nos provinces Méridionales, telles que le Languedoc, la Provence, etc. où on peut les élever en pleine terre. Ici nous ne pouvons les conserver que dans nos serres, en ayant l'attention de les tenir à portée des portes et des fenêtres, afin qu'ils jouissent de l'air dans les temps doux et humides, sans quoi ils se dépouillent de leurs feuilles. Ces arbustes sont souples, dociles, et sont propres à prendre toutes sortes de figures sous le ciseau du Jardinier industrieux. Consultez *Miller* dans la sixieme édition Angloise de son *Dictionnaire des Jardiniers*.

Les feuilles et les baies de *mirthe* qu'on nomme *mirtiles*, sont astringentes et recommandées pour affermir les dents qui ont été ébranlées par le scorbut. Les feuilles seules entrent dans la composition des sachets d'odeur et dans les pots-pourris, etc. Les baies de *mirthe* ou *mirtilles* tenoient lieu de poivre aux Anciens avant que cet aromate de l'Inde eût été découvert. On les emploie en Allemagne pour faire une teinture ardoisée, qui a cependant peu d'éclat. En Provence les oiseaux mangent beaucoup de ces baies qui les engraissent et donnent à leur chair un goût excellent. M. *de Haller* a raison de dire qu'il ne faut pas confondre les fruits astringens et aromatiques du *mirthe* avec les baies douceâtres et colorantes de l'*airelle* qu'on appelle aussi *mirtille*. Voyez AIRELLE.

On retire des fleurs du *mirthe*, en les distillant dans l'eau, une eau astringente que l'on nomme *eau d'Ange* : elle est fort recherchée pour sa bonne odeur, etc. Les Dames s'en servent pour se laver ; l'expérience leur a appris qu'elle est souveraine pour nettoyer la peau, la parfumer et affermir les chairs. On lit dans le *Dictionnaire portatif d'Histoire Naturelle* un fait qui, s'il existe, tend à démontrer la forte astriction du *mirthe*. L'Auteur le rapporte comme un trait de Morale et de Physique ; voici ses propres expressions : « Le *mirthe* est aussi la base d'une » pommade appelée *pommade de la Comtesse* connue » par un trait d'histoire singulier. Un jeune élégant, » papillon de toilette, se trouvoit seul un jour dans » l'arsenal des Graces ; sa main curieuse a bientôt » parcouru les parfums, les sachets, la poudre odo- » rante, les essences, les cosmétiques. Pour donner » à ses levres plus de vermeil, plus de souplesse et » dissiper des feux sauvages, il étend légérement avec » son doigt indiscret la pommade fatale, se regarde » au miroir, se contemple, s'admire, s'adonise. La » Dame entre, il veut parler, sa bouche se rétrécit, » le contour des levres se resserre, il balbutie. La » Dame étonnée le regarde, jette les yeux sur sa » toilette, reconnoît au petit pot découvert la cause » de l'erreur, et se met à rire à gorge déployée aux » dépens de l'indiscret confus ».

Les habitans d'Illyrie, ceux de Naples et de la Calabre, préparent et perfectionnent leurs cuirs avec les feuilles du *mirthe*, comme font les Macédoniens avec celles du sumach, les Egyptiens avec les siliques d'acacia, les Peuples de l'Asie Mineure avec les calices des glands du chêne, les François avec l'écorce moyenne de cet arbre, les Phrygiens avec l'écorce du pin sauvage. *Belon* a observé qu'on trouve sous les feuilles du *mirthe* une graine d'écarlate ou gallinsecte semblable au *kermès*, qui renferme un petit animal vivant dans sa coque. *Voyez* KERMÈS.

MIRTHE BATARD DES PAYS FROIDS, MIRTHE DU BRABANT, PIMENT ROYAL ou GALÉ ODORANT D'EUROPE, PIMENT DES MARAIS, *Myrica Gale*, Linn. 1453 ; *Rhus myrtifolia, Belgica*, Bauh. Pin. 414 ;

Myrtus Brabantica Chamæleagnus, Dod. Pempt. 780. C'est un petit arbrisseau que les Allemands appellent *gagel;* il ressemble à un petit saule. Ses tiges sont menues et branchues, hautes de deux à trois pieds, garnies de feuilles alternes, dures, oblongues, plus larges à l'extrémité supérieure, dentées, portées sur de courts pétioles, assez semblables à celles du *mirthe*, mais en quelque sorte blanchâtres, sur-tout en dessous, d'une odeur de drogue ou de baume. Ses fleurs mâles sont à chatons comme celles du bouleau; les fleurs femelles croissent sur des individus différens et sont disposées en grappes, auxquelles succedent des semences menues, d'une odeur assez forte, couvertes de petites écailles appliquées sur leur surface.

Cet arbrisseau aime les lieux incultes, pleins de bruyeres, aquatiques et marécageux : il fleurit en Mai; il croît dans le Brabant, la Hollande, et dans les parties Septentrionales de l'Europe, mais plus particuliérement dans les prairies humides de Saint-Léger au-delà de Versailles. Il étoit plus connu autrefois : on apportoit ses branches par charretées à Paris, on s'en servoit pour garnir les cheminées et les croisées des appartemens à cause de l'odeur des fleurs et des boutons, qui est forte et qui entête sans être désagréable; les femmes les mettoient dans leurs armoires parmi le linge et les hardes, pour les parfumer et pour en chasser les teignes; mais les essais qu'a faits M. *de Réaumur* ont démontré que toutes ces plantes n'étoient d'aucun effet sur les teignes, et qu'il falloit avoir recours à l'huile essentielle de térébenthine. *Voyez* TEIGNE.

Quelques personnes font bouillir les fleurs de ce *mirthe bâtard* dans la biere au lieu de houblon, mais elles la rendent très-enivrante. On prétend que ses feuilles prises en infusion théiforme sont une boisson propre à fortifier l'estomac. Quelques Auteurs ont avancé mal-à-propos que les feuilles du *galé* sont les mêmes que celles du thé préparé en Chine.

Miller compte trois especes de *galé;* savoir : Le *Gale frutex, odoratus Septentrionalium*, J. B. 1, part. 2, p. 224; c'est celui dont il vient d'être mention et dont il est parlé dans les *Mémoires de l'Académie des*

Sciences, 1706, Tom. 3. Les deux autres especes de *galé* sont étrangeres, originaires d'Amérique et bien supérieures à celles d'Europe : L'une est l'*arbre de cire* de la Louisiane, *Myrica cerifera*, Linn. (*candelberry* des Anglois) ; *Gale Caroliniensis, baccata, fructu racemoso, sessili monopyreno.* L'autre est le *Gale Caroliniensis, humilior, foliis latioribus et magis serratis :* les Anglois le cultivent beaucoup soit de graine, soit de bouture. Ces deux especes de *galé* s'élevent chez eux en buisson à la hauteur d'environ cinq pieds, et sont toujours vertes ; leurs feuilles broyées dans la main répandent une odeur suave, telle que celle de *mirthe*. Une de ces especes de *galé* a produit du fruit dans le jardin d'un Curieux de Londres en 1729, et toutes les deux donnent communément des fleurs. Les Américains préparent une cire avec les baies, dont ils font des bougies qui brûlent à merveille et qui exhalent une agréable odeur. *Voyez* ce que nous en avons dit *à l'article* ARBRE DE CIRE.

MIRTIL. Papillon de jour qui ne marche que sur quatre pattes : il se trouve au bord des bois et des prairies vers la fin de Juin et dans le courant de Juillet. Le fond de sa couleur est d'un brun plus ou moins foncé, glacé au milieu d'une teinte fauve ou jaunâtre, coupée par les nervures : vers l'angle de l'aile supérieure est un œil à prunelle blanche, cerclé de jaune foncé : le dessous des ailes est de la même couleur, mais plus claire ; il y a le même œil qu'en dessus. Cette espece de papillon offre beaucoup de variétés, l'on y trouve le *coridon*. La chenille du *mirtil* est toute verte avec une bande longitudinale blanche sur le côté ; on la trouve sur le gazon en Mai et en Juin : sa chrysalide est verdâtre, coupée de plusieurs taches brunes : sa tête est terminée par deux éminences coniques : elle se tient suspendue par la queue.

MISGURN, *Cobitis fossilis*, Linn. : *Misgurn seu Fisgurn piscis lampetriformis Norimbergæ et Ratisbonæ*, Willughb. Poisson du genre du *Cobite ;* il est très-commun en Allemagne, où on le trouve dans les eaux stagnantes et fangeuses. *Baltner* dit que lorsqu'il

reste

reste à sec sur le limon, il fait entendre une espece de sifflement. Il a environ dix pouces de longueur ; il est plus large et plus aplati que l'anguille ; sa largeur est à peu près uniforme d'un bout à l'autre ; il est remarquable par cinq especes de bandes noires qui s'étendent sur toute sa longueur, dont une sur le dos et deux sur le milieu de chaque côté, mais la supérieure de ces dernieres est la plus large ; les espaces intermédiaires et le dessous du corps sont d'un blanc sale, parsemé de points noirs ; il y aussi des taches noires sur toutes les nageoires, notamment sur celles du dos et de la queue : la gueule est petite, arrondie, et semblable à celle de la lamproie, environnée de dix barbillons, dont six sont à la mâchoire de dessus, et les quatre autres, plus courts, à celle de dessous ; on voit aussi, auprès de chaque narine, deux barbillons filamenteux : les yeux sont petits et couverts d'une membrane transparente : les ouïes, au nombre de quatre de chaque côté, avec l'apparence d'un petit trou, entre les ouvertures, au dessous de la gueule : la nageoire dorsale a sept rayons ; les pectorales, auprès des ouïes en ont chacune onze ; les abdominales, cinq ; celle de l'anus en a six ou sept ; celle de la queue, qui est arrondie, en a seize, d'une substance cartilagineuse. Ce poisson est privé de la vessie d'air.

Willughby a donné le nom de *Mustela fossilis* à une variété du *misgurn ;* c'est le *peisker* ou *beisceker* des Allemands. Le *mustele fossile* se trouve en Allemagne dans l'intérieur de la terre, où il pénetre à la faveur des petits courans d'eau formés par les rivieres qui arrosent les endroits marécageux : son dos est de couleur cendrée et marquée de quantité de points et de taches transversales, les unes noires, les autres bleues ; le ventre est jaune, avec des taches blanches et de très-petits points rouges : la gueule a deux appendices charnues, que l'animal étend lorsqu'il nage et qu'il retire lorsqu'il est hors de l'eau. Ce poisson quitte quelquefois ses retraites souterraines pour entrer dans les lacs et les marais. On a vu des Charlatans se servir des *musteles fossiles* pour tromper les spectateurs, en maniant devant eux de ces poissons

qu'ils faisoient passer pour des serpens, à la faveur de la ressemblance.

Willughby et *Artedi* présument qu'il faut encore réunir au poisson dont il s'agit ici, celui que *Schoneveld* nommé *pœcilia*, et qu'il dit se pêcher dans l'Elbe, auprès de Hambourg, et être semblable en tout à la *mustele* des fleuves et à la *mustele* vivipare, excepté par sa couleur et par ses nageoires. Le *pœcilia* a la nageoire dorsale courte et opposée aux deux abdominales qui sont au milieu du ventre; il a deux nageoires au-dessous des ouïes; une sixieme nageoire commence à l'anus : le dos est d'une couleur cendrée et marquée d'une multitude de points et de lignes transversales. (*Encycl. méth.*)

On a prétendu que le *misgurn* mériteroit d'être appelé *poisson-baromètre*, comme indiquant, par ses mouvemens rapides, l'approche d'un orage, de la pluie, du vent, et restant tranquille, au fond de l'eau, lorsqu'il doit faire beau temps. Nous avons étudié, en 1788, pendant tout le mois d'Octobre, ce poisson apporté vivant de Saint-Omer à Chantilly, et nous certifions n'avoir rien observé qui puisse justifier cette opinion.

MISIS. Papillon diurne, qui ne marche que sur quatre pattes et qu'on ne trouve guere que dans les prairies de Vienne en Allemagne. Son fond de couleur est brun, mélangé de teintes grises, et coupé de nervures presque noires : le dessus des ailes supérieures offre deux taches jaunes avec un point noir au milieu; sur les inférieures est une large bande grisâtre qui suit le contour du bord extérieur; près de ce bord, il y a des taches noires séparées par des nervures. Il faut observer que chez ce papillon les ailes inférieures sont plus grandes que les supérieures : les quatre ailes sont bordées par une petite frange grisâtre; les inférieures sont légérement dentelées; le dessous des ailes supérieures offre deux yeux noirs à prunelles blanches et correspondent à ceux de dessus.

MISPIKKEL. Espece de *pyrite* blanche et arsenicale. *Voyez* PYRITE.

MISY. Substance vitriolique, jaunâtre, brillante, d'un goût très-styptique ou atramentaire : elle est for-

semblable à l'enveloppe effleurie de ces morceaux de pierres vitrioliques appelées *calchitis*. Voyez *ce mot*.

Le *misy* nous paroît produit par la décomposition d'une pyrite ferrugineuse, ou d'un vitriol martial décomposé. Nous en avons rencontré dans les charbonnieres de Liége et dans les environs de Namur. *Consultez* la Note qui est dans notre *Minéralogie*, *Tome I*, *page* 551.

MITELENE de Provence, *pl. enl.* 656, *fig.* 2. M. *de Montbeillard* dit que c'est un *ortolan* peu commun, assez farouche et qui ne commence à chanter qu'au mois de Juin; on le nomme en Provence *chic de mitilene* ou simplement *chic*, d'après son cri. A l'approche des oiseaux de proie, ses cris répétés avertissent les autres oiseaux de se tenir en garde; aussi les habitans de Metelin, qui est l'ancienne *Lesbos*, nourrissent en cage dans les basses-cours, des *chics* dont l'instinct préserve les poules, etc. des oiseaux rapaces. Le *chic* ou *mitelene* a le plumage supérieur varié de noir et de brun : les joues jaunâtres, coupées par trois raies noirâtres, la poitrine roussâtre, le ventre blanchâtre; les ailes offrent deux bandes blanchâtres, une d'un brun-roux, elles sont bordées de noir.

MITOU ou MITOU POURANGA. *Voyez* HOCOS.

MITRE POLONOISE. *Voyez à l'article* BONNET DE NEPTUNE.

MITTEK. Oiseau dont parle M. *de Buffon*, d'après les relations du Groënland, dans lesquelles on lui donne le nom de *poule d'eau* : « Le mâle a le dos et » le cou blancs, le ventre noir et la tête tirant sur » le violet; les plumes de la femelle sont d'un jaune » mêlé et bordé de noir, de maniere à paroître grises » de loin ». Ces oiseaux sont fort nombreux dans le Groënland, sur-tout en hiver, d'où l'on peut inférer qu'ils descendent des régions les plus froides. Ils vivent des coquillages qu'ils prennent sur le rivage pendant le jour, et ils passent la nuit à l'abri des haies et des broussailles : ils ne volent sur terre que quand le vent les y pousse; mais ils suivent au vol les sinuosités et les détours de la côte et des détroits entre les Isles : on en tue beaucoup en mer.

MITTES, *Blattæ*. Ce sont des insectes ailés du genre des *Scarabées*. Les jeunes *mittes* sont blanches et deviennent noires en vieillissant; elles se dépouillent de leur peau : il n'y a que les mâles qui ont des ailes. Le froid les fait périr.

On distingue plusieurs especes de *mittes ;* savoir : Celle qui vit de chair (c'est une *blatte carnivore*) ; celle qui se trouve dans le pain et la farine, et qui attaque le biscuit ; celle qui ronge les livres ; celle qui habite sous les plumes des oiseaux élevés en cage ; celle qui glousse comme les poules ; celle qui fait du ravage dans les jardins et qui s'attache singuliérement aux porreaux ; celle qui fuit la lumiere ; celle qu'on trouve dans les moulins et aux environs des fours ; celle qui se trouve à l'entrée des latrines et des bains ; celle qui répand une mauvaise odeur par-tout où elle passe. Cette derniere est nommée *mitte puante ;* elle se retire dans les caves et dans les lieux frais, on ne la voit ordinairement que la nuit, et elle marche très-lentement. Il y a encore une espece de *mitte* qui se met entre les écailles des poissons que les Lapons font dessécher. *Consultez* les *Actes d'Upsal.*

Mademoiselle *Merian* dit aussi qu'il y a de belles *mittes* blanches à Surinam, qui se métamorphosent en de belles mouches vertes. Les *kakerlaques* sont des especes de *mittes*. Voyez KAKERLAQUE.

On voit beaucoup de *mittes* en Russie qui se cachent le jour dans les fentes du bois et qui sortent la nuit ; elles y sont connues sous le nom de *tarakan*. En général ces sortes d'insectes ressemblent assez aux grillons des champs. On dit que les *mittes* sortent de leurs œufs toutes parfaites, et qu'elles croissent peu à peu. Elles ont huit pieds, grands, pareils à ceux des faucheux, ainsi qu'on le peut observer en mettant une de ces petites bêtes dans un microscope. Pour la *mitte* qui imite le cri de la poule, qui ronge les livres et qui se nourrit de la colle dont on les enduit en les reliant, elle n'est pas plus grosse qu'une puce : elle a sur le dos une crête oblongue de couleur grise ; elle porte la tête basse et approchée de la poitrine : c'est en frappant, dit-on, des ailes l'une

contre l'autre qu'elle excite un bruit sans doute d'un son très-foible qui imite le gloussement d'une poule. Il y a quelques especes de *mittes* que des Méthodistes placent parmi les *Acarus :* elles ont huit pattes, la trompe courte, deux yeux, deux bras informes, de petites pattes articulées près de la tête.

MITU ou MUTU. *Voyez l'article* HOCOS.

MNEMOSINE. C'est le papillon appelé *demi-Apollon*; Voyez *à l'article* APOLLON.

MNIE, *Mnium*. Genre de plantes de l'ordre des *Mousses à urne chargée d'une coiffe;* qui ont deux sortes de fructifications, l'une anthériforme et l'autre en rosette : la coiffe des antheres est lisse ; les antheres sont sans apophyse ni prolongement notable.

On en distingue plusieurs especes : La *mnie à feuilles transparentes*. La *mnie androgyne*. Les *mnies* des lieux fangeux ou marécageux. La *mnie hygrometre*. La *mnie pourprée*. La *mnie sétacée*. La *mnie à vrilles*. La *mnie étoilée*. La *mnie chevelue ;* (c'est le *bryum capillare*, Linn. 1586.) La *mnie polytrichoïde*. Les *mnies à feuilles de serpolet*. La *mnie roussâtre*. La *mnie trichomane* et *globulifere*. La *mnie à feuilles fendues à leur sommet*. Voyez *l'article* MOUSSE. Consultez *Dillenius*, Tab. 31 à 55.

MOCAYA ou MONCAYA, *Palma dactylifera, fructu globoso major*, Plum. Gener. ; Barr. Ess. p. 89 ; *Airy*, Pison, 1658, 129. Espece de chou palmiste, dont l'amande fournit une huile qui fait en peinture le même effet que l'huile de noix ; on s'en sert aussi quelquefois dans la Guiane pour assaisonner les mets. Cette huile se tire comme celle de la noix du *palmier-aouara ;* Voyez *ce mot*. (*Maison Rustique de Cayenne.*)

MOCCO. *Voyez* AGATE HERBORISÉE.

MOCOCK ou MOCOCO. *Voyez à l'article* MAKI.

MOCQUEUR. *Voyez* MOQUEUR.

MODIOLUS. Les Naturalistes ont donné ce nom à différens fossiles, tels que les *caryophylloïdes*, les *troques*, etc. *Voyez ces mots*.

MOELLE, *Medulla*. Nom que l'on donne à différentes substances qui appartiennent aux trois regnes de la Nature. 1.° Le regne animal fournit la *moëlle de*

bouc, de *bœuf*, de *cerf*, de *veau* et autres animaux. *Voyez* chacun de ces *mots* et l'*article* GRAISSE. 2.° Le regne végétal produit ce qu'on appelle *moëlle* ou *pulpe de casse*, la *moëlle* ou *crême de coco*, etc. 3.° Le regne minéral donne la *moëlle des rochers*, qui est l'*agaric minéral*. Voyez *ces mots*.

La *moëlle* animale est une substance d'une saveur douce, grasse, oléagineuse, qu'on trouve en masse dans le milieu des os longs et creusés en canal; on l'appelle *suc moëlleux* et *huile médullaire* dans la portion cellulaire des os. M. *Duverney* a démontré que la *moëlle* étoit susceptible de sentiment; cela doit s'entendre des vésicules membraneuses qui contiennent la *moëlle* et qui étant parsemées de nerfs ont un sentiment très-délicat. Le même Auteur a reconnu que la *moëlle* des animaux ne souffroit aucun changement dans les divers aspects de la lune; que les os du lion et du cheval sont creux et remplis de *moëlle*, contre l'opinion populaire; enfin, que la *moëlle* dans les animaux vivans est toujours liquide et coulante.

Il convient de dire ici avec M. *Adanson*, que dans les végétaux la *moëlle* proprement dite n'est que le tissu cellulaire dont il est mention aux *articles* ÉCORCE *et* ARBRE, c'est-à-dire un composé d'utricules verdâtres et succulentes qui se voient sensiblement dans toutes les productions nouvelles des plantes annuelles ou des arbres; et ce n'est qu'au bout d'un ou deux ans, plus ou moins, que ces vésicules se vident, se dessechent, deviennent sphériques ou polyedres, et prennent enfin la consistance et la couleur de la *moëlle*, qui est blanche dans la plupart des végétaux, jaunâtre ou couleur de rouille dans quelques-uns comme dans le marronier, brune dans d'autres comme dans le noyer, et rouge dans d'autres. La *moëlle* n'étant qu'une métamorphose du tissu cellulaire qui est répandu dans le bois et l'écorce, on en devroit voir presque par-tout; mais elle n'est guere sensible que rassemblée par masses, et elle ne se réunit ainsi que dans les bois les plus tendres ou dans leur aubier. Toutes les plantes commencent par en avoir dans leur jeunesse: dans celles qui en ont beaucoup, la

moëlle réside principalement dans l'*ame* du corps ligneux où elle est renfermée comme dans un tuyau, d'où elle se répand dans la substance du bois et de l'écorce. Les herbes et les arbrisseaux en ont en général plus que les arbres. Les plantes où on en a vu le moins sont l'orme, le chêne, le noisetier, le poirier, le pommier; on n'en remarque aucunement dans l'ébene, le gayac, le bois de fer, les racines du tabac et de la pomme épineuse; mais le noyer, le houx, le frêne et le pin en ont un peu: il s'en trouve beaucoup dans le sureau, l'aubépine, le figuier, le sumac, l'absinthe, etc. Quelque épaisse que soit cette *moëlle*, elle disparoît peu à peu dans les arbres: le canal qui la contient se rétrécit insensiblement et se remplit par l'épaississement des fibres séveuses, etc. Les vésicules de la *moëlle* sont plus grandes à son centre que vers le corps ligneux, et on remarque en général que les herbes qui ont plus de *moëlle*, comme le chardon, ont aussi les vésicules plus grandes que les arbres qui en ont moins: mais il n'en est pas de même dans les arbres; le *sureau*, par exemple, a beaucoup de *moëlle* et des vésicules très-petites. *Voyez les articles* ARBRE *et* ÉCORCE.

MOFETTE. *Voyez à l'article* EXHALAISONS.

MOILON ou MOELLON, *Cementa*. Nom donné en France et sur-tout à Paris, à une pierre blanchâtre, calcaire, un peu tendre, d'un grain grossier, qui se tire en petits blocs des carrieres d'Arcueil, etc. C'est communément la moindre pierre qui provient d'une carriere: le meilleur *moilon* est celui qui est le plus dur et de bonne assiette; il faut l'équarrir et le faire passer au moins un hiver en tas, avant de l'employer. Le *moilon* est un des matériaux où l'ouvrage de maçonnerie va le plus vîte: il sert sur-tout à garnir le dedans des gros murs. Il s'emploie aussi aux fondemens et aux murs de médiocre épaisseur.

MOINE, *Monialis*. Nom donné par quelques-uns à l'espece de chien de mer appelé *Ange*. Voyez *ce mot*.

On donne encore le nom de *moine de mer* au *marsouin blanc*. Les Portugais appellent aussi *moine des Indes* le *rhinocéros*. Les François donnent encore le

nom de *moine* ou de capucin au *scarabée monocéros*. Le petit *moine* (*monkeis*) est le *manikin*. Voyez *ces mots*.

MOINEAU, *Passer*. Nom donné à un genre de petits oiseaux fort jolis, connus de tout le monde. Le genre du *moineau* paroît nombreux en especes, et l'espece très-abondante en individus; leur caractere est d'avoir quatre doigts tous séparés, trois devant, un derriere; les cuisses couvertes de plumes jusqu'au talon (jarret); le bec droit, en cône raccourci, la pointe du cône grosse et courte; les bords des mandibules très-coupans; la base du bec beaucoup moins large que la tête; le sommet de la tête plus élevé que celui des autres petits oiseaux parmi lesquels on les confond assez souvent.

MOINEAU VULGAIRE, autrement dit le MOINEAU-FRANC, *pl. enl.* 6 et 55, *fig.* 1, *Passer vulgaris aut domesticus*. Cet oiseau pese un peu plus d'une once: sa longueur depuis la pointe du bec jusqu'au bout de la queue est d'environ six pouces, et son envergure de huit pouces huit lignes : son bec est un peu gros, noirâtre dans le mâle, brun dans la femelle, long à peine d'un demi-pouce : il a l'iris couleur de noisette, les pieds presque bruns, les ongles noirs, la tête un peu cendrée ou d'un bleu sombre : la gorge et le devant du cou sont, dans le mâle d'un âge fait, noirs et bordés de cendré par le bout; le tour des yeux et l'espace compris entre l'œil et le bec sont noirs; le ventre et la poitrine, blanchâtres: les plumes qui séparent le cou et le dos sont rousses; le dos et le croupion sont de la même couleur que dans les grives, et mêlés en quelque sorte de verdâtre, de brun et de cendré : le pennage des ailes offre une bande transversale d'un blanc sale, à bords roussâtres; toutes les plumes de la queue sont d'un brun-noirâtre et à bords roussâtres. Au reste, le plumage du *moineau* varie selon l'âge de l'oiseau, le climat et la saison. Quelle différence entre un *moineau* adulte qui a subi ses mues, et le jeune *moineau* avant sa premiere mue : ce changement de couleur dans le plumage et dans les coins de l'ouverture du bec est général et constant; mais il y a dans cette

même espece des variétés particulieres et accidentelles, car on trouve quelquefois dans nos climats des *moineaux blancs*, d'autres variés de brun et de blanc, d'autres presque tout noirs, et d'autres jaunes: les couleurs de la femelle sont en général moins vives que celles du mâle; elle est aussi un peu plus petite.

En quelque contrée que ce soit, on ne trouve le *moineau* que peu ou point dans les lieux déserts ou même dans ceux qui sont éloignés du séjour de l'homme. On lit dans l'*Histoire Naturelle* de M. *de Buffon*, que les *moineaux* sont comme les rats, attachés à nos habitations : ils ne se plaisent ni dans les bois, ni dans les vastes campagnes ; on prétend même avoir observé qu'il y en a plus dans les villes que dans les villages, et qu'on n'en voit point dans les hameaux et dans les fermes qui sont au milieu des forêts. Ils semblent nés pour vivre aux dépens de la société qu'ils suivent ; et comme ils sont naturellement paresseux et gourmands, c'est sur des provisions toutes faites, c'est-à-dire sur le bien d'autrui qu'ils prennent leur subsistance : nos granges, nos greniers, nos basses-cours, nos colombiers, tous les lieux en un mot où nous rassemblons ou distribuons des grains, sont les lieux qu'ils fréquentent de préférence ; et comme ils sont aussi voraces que nombreux, ils ne laissent pas que de faire plus de tort que leur espece ne vaut ; car leur plume ne sert à rien, leur chair n'est pas bonne à manger, leur voix blesse l'oreille, leur familiarité est incommode, leur pétulance grossiere est à charge : ce sont, poursuit M. *de Buffon*, de ces gens que l'on trouve par-tout et dont on n'a que faire, si propres à donner de l'humeur, que dans certains endroits on les a frappés de proscription. C'est ainsi que dans le Brandebourg, pour détruire ou plutôt pour diminuer la quantité de ces ennemis mal-faisans et incommodes qui font beaucoup de dégât sur les fromens, leur tête est à prix : on a fait des Ordonnances qui obligent les gens de la campagne à représenter tous les ans une certaine quantité de têtes de *moineaux*. C'est ainsi encore que dans le marquisat de Bade-

Dourlach chaque paysan est obligé d'apporter toutes les années un certain nombre de têtes de *moineaux* au Receveur ou Bailli du Prince. Il y a dans chaque village des chasseurs de *moineaux*, qui font ce métier, dit M. *Bourgeois*, pour en vendre les têtes aux paysans pour payer leur tribut.

Et ce qui rendra ces oiseaux éternellement incommodes, c'est non-seulement leur extrême multiplication, mais encore leur défiance, leur finesse, leurs ruses et leur opiniâtreté à ne pas désemparer les lieux qui leur conviennent. Ils sont fins, peu craintifs, difficiles à tromper; ils s'apperçoivent bientôt ou reconnoissent aisément les piéges qu'on leur tend: c'est presque peine perdue pour les gens de la campagne qui, dans le dessein d'éloigner ces oiseaux et de leur faire peur, plantent debout dans leurs champs ensemencés des hommes de paille habillés de haillons, armés en apparence, qui tournent à tout vent, ou d'autres épouvantails: ils impatientent ceux même qui veulent se donner la peine de les prendre au trébuchet, ou les surprendre par d'autres artifices, tels que par des filets tendus d'avance: il faut attendre plusieurs heures, et souvent en vain; et il n'y a guere que dans les saisons de disette et dans les temps de neige où cette derniere chasse puisse avoir quelque succès, ce qui néanmoins ne peut faire une diminution sensible sur une espece qui, selon *Frisch*, se multiplie trois fois par an: comme ils marchent en sautillant et qu'ils volent ordinairement assez bas, le chasseur les tue difficilement à coups de fusil: si vous les tirez sur les arbres ou sur les toits, ils ne s'en recelent que mieux dans vos greniers. Des personnes qui avoient gardé des *moineaux* dans des cages, ont assuré à M. *de Buffon* que deux de ces oiseaux consommoient près de vingt livres de blé par an. Que l'on juge par leur nombre de la déprédation que ces oiseaux font de nos grains; car quoiqu'ils nourrissent d'insectes leurs petits dans le premier âge et quoiqu'ils en mangent eux-mêmes en assez grande quantité, leur principale nourriture est notre meilleur grain; ils suivent le laboureur dans le temps des semailles, les moisson-

neurs pendant celui de la récolte, les batteurs dans les granges, la fermiere lorsqu'elle jette le grain à ses volailles; ils le cherchent dans les colombiers et jusque dans le jabot des jeunes pigeons qu'ils percent avec leur bec pour l'en tirer : ils paroissent peu avides de mouches, de papillons, de vers, de scarabées, de grillons, de fourmis, de frelons, de bourdons, de guêpes; mais ils paroissent friands de mouches à miel, et détruisent ainsi les seuls insectes qui nous soient utiles; enfin ils sont si mal-faisans, si incommodes, qu'il seroit à désirer qu'on trouvât quelque moyen de les détruire. On avoit assuré à M. *de Buffon* qu'en faisant brûler du soufre sous les arbres où ils se rassemblent en certaines saisons et s'endorment le soir, la vapeur qui en résulte les suffoqueroit et les feroit tomber; l'épreuve en a été faite sans succès, et cependant notre Observateur l'avoit faite avec précaution et même avec intérêt, parce qu'on ne pouvoit leur faire quitter le voisinage de ses volieres, et qu'il s'étoit apperçu que non-seulement ils troubloient le chant de ses oiseaux par leur vilaine voix, mais que même à force de répéter leur désagréable *tui tui*, ils altéroient le chant des serins, des tarins, des linottes, etc. La fumée épaisse de terrines remplies de soufre mêlé d'un peu de charbon et de résine, ne produisit d'autre effet que d'éveiller les *moineaux*; à mesure que la fumée les gagnoit, ils s'élevoient au haut des arbres; et enfin ils les désemparerent pour gagner les toits voisins, mais aucun ne tomba : il se passa trois jours sans qu'ils se rassemblassent en nombre sur ces arbres enfumés, ensuite ils reprirent leur premiere habitude.

Comme ces oiseaux sont robustes, on les éleve facilement dans des cages; ils vivent plusieurs années (huit et dix ans), sur-tout s'ils y sont sans femelles; car on prétend que l'usage immodéré qu'ils en font abrege beaucoup leur vie : lorsqu'ils sont pris jeunes ils s'apprivoisent fort aisément, et ils ont assez de docilité pour obéir à la voix, s'instruire et retenir quelque chose du chant des oiseaux auprès desquels on les tient en cage. *Voyez à l'article* OISEAU. Naturellement familiers, ils le deviennent encore

davantage dans la captivité ; cependant ce naturel familier ne les porte pas à vivre ensemble dans l'état de liberté : ils sont assez solitaires, et c'est peut-être là l'origine de leur nom. Comme ils ne quittent jamais notre climat et qu'ils sont toujours autour de nos maisons, il est aisé de les observer et de reconnoître qu'ils vont ordinairement seuls ou par couple ; il y a cependant deux temps dans l'année où ils se rassemblent, non pas pour voler en troupes, mais pour se réunir et piailler tous ensemble, l'automne sur les saules le long des rivieres, et le printemps sur les épines et autres arbres verts ; c'est le soir qu'ils s'assemblent, et dans la bonne saison ils passent la nuit sur les arbres ; mais en hiver ils sont souvent seuls ou avec leurs femelles dans un trou de muraille ou sous les tuiles de nos toits ; et ce n'est que quand le froid est très-violent qu'on en trouve quelquefois cinq ou six dans le même gîte, où probablement ils ne se mettent ensemble que pour se tenir chauds. On pourroit cependant supposer que les *moineaux-francs* paroissent en d'autres occasions rechercher la société ou se mettre en nombre ; car si l'un d'eux vient à découvrir quelque amas de grains, il invite généralement et à grands cris ceux de son espece à en manger avec lui.

Au printemps les mâles se battent à outrance pour avoir des femelles. C'est un spectacle fort plaisant et que chacun peut avoir observé : on les voit, se tenant par le bec, former des groupes de trois, quatre et quelquefois de plus de six ; se rouler dans l'air par pelotons, s'assaillir vivement, se porter des coups précipités ; la charge est quelquefois si violente qu'on les voit tomber à terre tout étourdis du choc ; quelquefois ils se précipitent, étant aux prises, dans des chambres, par les fenêtres ou les portes qui se trouvent ouvertes ; enfin ces combats sont toujours accompagnés de piaillemens aigus, et on ne tarde pas à voir s'éloigner le vainqueur qui s'envole vers la femelle qui en étoit l'objet. En un mot, il y a peu d'oiseaux si ardens, si puissans en amour, et dont les testicules soient proportionnelle-

ment aussi gros. *Aldrovande* dit en avoir vu un qui en moins d'une heure cocha sa femelle à vingt reprises différentes ; étant prêt à continuer encore ses ébats amoureux, si elle ne se fût pas envolée : chaque reprise s'annonce avec le même empressement, les mêmes trépidations, les mêmes expressions de plaisir ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que la femelle paroît s'impatienter la premiere d'un jeu qui doit moins la fatiguer que le mâle, mais qui peut lui plaire aussi beaucoup moins, parce qu'il n'y a que peu ou point de préliminaire, point de caresses ni d'assortiment à la chose ; beaucoup de pétulance sans tendresse, toujours des mouvemens précipités qui n'indiquent que le besoin pour soi-même : comparez les amours du pigeon à celles du *moineau*, vous y verrez presque toutes les nuances du physique au moral.

Ces oiseaux nichent ordinairement sous les tuiles, sous les toits de paille, dans les chéneaux, dans les trous de muraille, rarement dans les creux des arbres, communément dans les pots de terre faits exprès qu'on leur offre et qu'on attache contre les hauts murs des maisons sous le nom de *pots à passe* ou *à moineaux*. Ils nichent aussi dans les puits à une petite profondeur, et sur les tablettes des fenêtres dont les vitrages sont défendus par des persiennes à claire-voie ; néanmoins il y en a quelques-uns qui font leur nid sur les arbres : on a apporté à M. *de Buffon* de ces nids de *moineaux* pris sur de grands noyers et sur des saules très-élevés, (nous en avons vu au haut d'un orme et d'un pommier) : ils les placent au sommet de ces arbres et les construisent, ainsi que l'a dit *Zinnani*, avec des herbes seches ou du foin en dehors et de la plume en dedans : si vous détruisez ce nid, en vingt-quatre heures ils en font un autre ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils y ajoutent une espece de calotte par-dessus qui couvre le nid, en sorte que l'eau de la pluie ne peut y pénétrer, et ils laissent une ouverture par le côté pour entrer au-dessous de cette calotte, tandis que quand ils établissent leur nid dans des trous ou dans des lieux couverts, ils se

dispensent avec raison de faire cette calotte qui devient inutile, puisqu'il est à couvert : l'instinct se manifeste donc ici par un sentiment presque raisonné, et qui suppose au moins la comparaison de deux petites idées. Il se trouve aussi des *moineaux* plus paresseux, mais en même temps plus hardis que les autres, qui ne se donnent pas la peine de construire un nid, et qui chassent du leur les hirondelles à cul-blanc, plus connues sous le nom de *petits martinets ;* mais pour s'en emparer, il se livre de rudes combats ; les locataires se battent corps à corps avec les propriétaires. *Voyez* ce qui en est dit à l'*article* HIRONDELLE A CUL-BLANC. Quelquefois aussi ils battent les pigeons, les font sortir de leur boulin, et s'y établissent à leur place : la femelle pond par chaque couvée quatre, cinq ou six œufs, quelquefois davantage ; leur coque est très-mince, de couleur cendrée et tachetée çà et là d'une teinte de détrempe d'encre et de laque : si vous jetez ces œufs, huit ou dix jours après la femelle en pond de nouveaux. Lors de la couvée, le mâle donne à manger à sa femelle, et elle lui témoigne sa reconnoissance en agitant ses ailes d'un petit battement précipité, en relevant la queue, en entr'ouvrant le bec, et en faisant entendre des accens qu'elle ne rend pas dans d'autres temps. On peut distinguer les cris de ces oiseaux quand ils s'accouplent ; quand ils avertissent leurs petits de ne pas se faire entendre, de peur d'être surpris ou découverts ; quand ils voient près d'eux quelque ennemi, comme un chat, un oiseau de proie, un hibou ; quand ils volent par troupes à la campagne ; quand ils se disputent mutuellement ou qu'ils sentent de la douleur. Il y a, comme on voit, dans ce petit peuple diversité de mœurs, et par conséquent un instinct plus varié, plus perfectionné que dans la plupart des autres oiseaux ; et cela vient sans doute de ce qu'ils fréquentent la société : ils sont à demi-domestiques, sans être assujettis ni moins indépendans ; ils en tirent tout ce qui leur convient, sans y rien mettre du leur, et ils y acquierent cette finesse, cette circonspection, cette perfection d'instinct, qui se marque

par la variété de leurs habitudes relatives aux situations, aux temps et aux circonstances.

Nous avons dit que cet oiseau n'est guere d'usage en aliment, sinon parmi le petit peuple : sa chair est ordinairement maigre, seche, peu ragoûtante et dure. Quelques personnes ne veulent point manger de *moineaux*, parce qu'elles s'imaginent que ces oiseaux tombent du mal caduc ; d'autres en mangent après leur avoir ôté la tête. Si cette maladie des *moineaux* a lieu, elle peut venir de leur excès de lubricité. On trouve cependant dans les *Éphémérides* d'Allemagne deux exemples qui prouvent que le *moineau* dispose à l'épilepsie. Le *moineau* est gras quand il est jeune, et quand il ne cherche pas encore à s'accoupler ; car alors son excessive lasciveté ne le laisse ni croître ni engraisser. Les Auteurs de la *suite de la Matiere Médicale* disent que s'il est arrivé quelquefois de gagner le mal caduc en mangeant de ces petits oiseaux, c'est parce qu'un tel aliment étant recommandé par quelques Médecins comme très-propre à exciter à l'amour et comme un remede aphrodisiaque, il peut être arrivé que des personnes, après en avoir mangé dans cette vue, et abusant ensuite de leur tempérament par un usage immodéré des femmes, soient tombées dans cette terrible maladie, qui est quelquefois la suite d'un penchant à l'acte vénérien, auquel on s'est livré sans ménagement.

La fiente du *moineau*, donnée à la dose de deux ou trois grains dans de la bouillie, lâche le ventre, comme fait celle de la souris : ce même excrément mêlé avec du sain-doux et employé en liniment sur la tête, empêche la chute des cheveux et les rend plus nombreux : si l'on en dissout dans de l'eau chaude et qu'on s'en lave les mains, elle les blanchit et adoucit la peau.

Le *moineau-franc* a plusieurs noms : chez le vulgaire on l'appelle *passe*, *paisse*, *passereau*, *passerat*, *passeron*, *passiere*, *parat*, *paisserelle*, *moucet* ou *moinet*, *moisson*, *pierrot*, *guillery* ou *gros pillery* ; c'est le *moineau de ville*, le *moineau domestique* ou *de maison*. En Provence et en Languedoc on appelle le mal

caduc, *lou mau de las passeras*, le *mal des passereaux* ou *moineaux*.

MOINEAU *à collier* de M. *Brisson*. Il est remarquable par un collier blanchâtre, ce qui le rapproche du *moineau de montagne ;* mais par les autres traits il se rapproche du *friquet*, et il n'est qu'une variété de ce dernier ou une espece voisine.

MOINEAU *à la soulcie* de *Belon*, et *au collier jaune*. Voyez SOULCIE.

MOINEAU *à tête rousse* de Cayenne. *Voyez* PASSE-VERT.

MOINEAU BLEU de Cayenne. *Voyez* PASSE-BLEU.

MOINEAU BRUN de *Catesby*. Voyez BRUNET.

MOINEAU de Bahama de *Catesby*. Voyez VERDINIERE.

MOINEAU DES BOIS de M. Brisson, *Passer sylvestris aut torquatus*. Voyez SOULCIE.

MOINEAU DE BUISSON d'Amérique, d'*Edwards*. Voyez HABIT UNI à la suite de l'*article* FAUVETTE.

MOINEAU DE CAMPAGNE ou *moineau d'arbre*, ou *moineau de noyer ;* c'est le *friquet vulgaire*. Voyez *ce mot*.

MOINEAU de Canada. *Voyez* SOULCIET.

MOINEAU de Cayenne. L'un est le *jacarini*, Voyez *ce mot*. L'autre *moineau* (surnommé *friquet huppé*) *pl. enl.* 181, *fig.* 1 : a la tête ornée d'une huppe d'un beau rouge de cramoisi ; tout le plumage inférieur est de la même couleur ; mais d'une nuance plus claire ; le reste du plumage supérieur est d'un brun foncé, uni et sans aucun mélange ; le bec est rougeâtre ; les pieds sont d'un gris-jaunâtre. Cet oiseau a les caracteres génériques et la taille du *friquet*. M. *de Buffon* soupçonne que le *moineau de la Caroline*, représenté *pl. enl. fig.* 2, est la femelle du précédent ; mais il a la taille plus forte que celui de Cayenne : il n'a point de huppe ; sa queue est moins longue ; le devant de la tête est noir ; le derriere de la tête, les côtés et le devant du cou sont rouges, ainsi que le croupion ; le plumage supérieur du corps est brun, varié de quelques lignes noirâtres ; les grandes pennes des ailes et le milieu du ventre sont d'un beau noir ; la poitrine est d'un

fauve-

fauve-rougeâtre ; au bas du devant du cou est une espece de collier noir ; les côtés sont d'un blanc nué de rouge.

MOINEAU de Guinée. C'est la *perruche à tête rouge.*

MOINEAU DE HAIE. C'est la *fauvette d'hiver.*

MOINEAU de Java, *pl. enl.* 224, *fig.* 2. C'est le *pere-noir à bec rouge* de M. *Brisson ;* il est beaucoup moins grand que le *moineau* d'Amérique appelé simplement *pere-noir*, Voyez *ce mot.* M. *Mauduyt* dit que tout son plumage est d'un noir d'acier poli ; ses yeux sont noirs, entourés d'un cercle blanc fort étroit ; le bec et les pieds sont de couleur de chair ; les ongles, noirs ; au bas du cou en devant est un demi-collier blanc très-étroit.

MOINEAU DE JONC, *Cannevarola.* C'est la *fauvette des roseaux.*

MOINEAU de la côte d'Afrique. *Voyez* BEAUMARQUET.

MOINEAU de l'isle de France. *Voyez* FOUDI.

MOINEAU de Juda. *Voyez* PERE-NOIR *à longue queue.*

MOINEAU de Macao. Il est de la grosseur du *Sénégali :* le bec est d'un rouge foncé ; les pieds sont d'un rouge clair ; le plumage du corps est noir, avec quelques taches blanches sur le milieu du ventre ; les ailes et la queue sont variées de noir et de brun.

MOINEAU de Madagascar. *Voyez* FOUDI.

MOINEAU DE MONTAGNE de M. Brisson, *Passer montanus.* C'est une variété ou une espece très-voisine du *friquet.* Sa tête est d'un beau marron ; le reste du plumage supérieur est en général d'un gris-roussâtre ; une tache de cette derniere couleur sur chaque côté de la tête, et autour du cou une sorte de collier blanc. Cet oiseau fréquente les pays montagneux, les lieux déserts et les bois.

MOINEAU DE MUR ou de muraille. C'est le *friquet.*

MOINEAU DE NEIGE de *Catesby.* Voyez *à l'article* ORTOLAN de neige.

MOINEAU DE NOYER de *Belon.* Voyez FRIQUET.

MOINEAU de Virginie ou *moineau* (petit) de *Catesby.* Voyez LINOTTE BRUNE.

MOINEAU du Brésil. *Voyez* PERRUCHE *à tête rouge.*

MOINEAU du Brésil, *planch. enlum.* 201, *fig.* 1, le

mâle ; *fig.* 2, la femelle. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du tarin, mais d'une forme plus ramassée : sa queue est fort courte ; tout le plumage est d'un noir brillant et à reflets violets ; son bec et ses pieds sont d'un blanc lustré, légérement nué de rose. La femelle a le plumage varié de brun et de noir en dessus ; le dessous du corps est grisâtre.

MOINEAU du cap de Bonne-Espérance (ou *croissant*) *pl. enl.* 230. Il est de la grosseur du *moineau-franc* : le dessus de la tête, la gorge et le bas du cou en devant sont d'un noir foncé ; le haut du cou est blanc en devant et en forme de *croissant*, ce qui lui a fait donner ce surnom ; le reste du plumage inférieur est de cette derniere couleur, le reste du supérieur est de couleur marron ; il y a sur le milieu de l'aile une petite bande transversale blanche : le bec est noir ; les pieds et les ongles sont bruns.

MOINEAU du Mexique, de M. *Brisson*. Voyez LINOTTE *à tête jaune*.

MOINEAU du Sénégal. On en distingue plusieurs ; *pl. enl.* 223, *fig.* 1, la femelle ; *fig.* 2, le mâle. Ils sont beaucoup plus petits que le *moineau ;* ils ont à proportion, dit M. *Mauduyt*, le bec plus gros, les jambes plus longues, mais les ailes et la queue plus courtes ; le plumage supérieur est varié de noir et de brun, l'inférieur est blanchâtre et tacheté de brun sur la poitrine et les côtés ; le mâle a le tour du bec, le bas des joues et le haut du devant du cou, d'un rouge sombre ; tous deux ont le bec rouge, les pieds gris, les ongles gris-blancs : leur cri est foible ; ils sont sujets à deux mues. On présume que cette espece de *moineau* se trouve aussi au cap de Bonne-Espérance.

Il y a aussi le *petit moineau* du Sénégal, *pl. enl.* 230, *fig.* 2. Celui-ci est, dit M. *Mauduyt*, d'une espece très-voisine du *sénégali ;* il en a la grosseur : le bec et les pieds sont rouges ; un cercle de cette couleur entoure l'œil ; le dessus de la tête et du dos est bleuâtre ; les plumes scapulaires et les ailes sont brunes ; la queue est noire et étagée ; le bas-ventre, rouge au milieu ; le devant et les côtés du cou sont d'un blanc-rougeâtre, et bordées de bleuâtre ainsi

que le croupion. *Merolla* parle avec enthousiasme d'une espece de *petit moineau* décrit par *Cavazzi*, et qui se trouve aux royaumes de Congo et d'Angola (c'est probablement le *petit moineau* dont il vient d'être question) : sa couleur est d'un beau bleu foncé : son ramage commence à la pointe du jour, et fait, dit-on, entendre assez distinctement le nom de *Jesus-Christ*; mais le cri naturel du *moineau* est *tui tui*.

On distingue encore un autre *moineau* du Sénégal. *Voyez* SEREVAN.

MOINEAU-FOU de M. *Brisson*. Il est aussi gros que le *moineau-franc*; le dessus du corps est d'un gris-roussâtre, varié de taches ferrugineuses; le plumage inférieur est jaunâtre. Cet oiseau se trouve en Italie, sur-tout près de Bologne : on l'appelle *Passiere-folle* en Saintonge; son caractere est pétulant, et cet oiseau est toujours en mouvement comme le *friquet*, dont il se rapproche beaucoup par ses habitudes.

MOINEAU FRISÉ *jaune et noir*, d'*Edwards*. Voyez PINSON FRISÉ.

MOINEAU NOIR *aux yeux rouges*, de *Catesby*. C'est le *pinson noir aux yeux rouges*.

MOINEAU-PAILLE. *Voyez* GUIRNEGAT.

MOINEAU SAUVAGE. C'est le *friquet*.

MOINEAU SOLITAIRE d'*Edwards*. C'est le *merle bleu*.

MOIRE. Nom que l'on donne à une espece de coquillage univalve du genre des *Volutes*. Voyez *ce mot*.

MOISISSURE, *Mucor*. Dans tous les corps qui se corrompent à l'air par le principe d'humidité qui s'y trouve, leur surface se charge d'une espece de duvet blanc appelé *moisissure*, laquelle est très-curieuse à voir au microscope. Elle ressemble à une petite prairie d'où sortent des herbes, des fleurs plus ou moins épanouies, et où on apperçoit les autres parties particulieres aux plantes. On en peut voir la figure dans la *Micrographie* de *Hoock*, et il suffit pour en juger de jeter avec attention les yeux sur les oranges, les citrons, les melons et autres fruits qui commencent à se pourrir, sur ceux dont la putréfaction avance, sur ceux chez qui elle est complete, sur les bois pourris, sur certaines feuilles, dans les pores

de plusieurs especes de fromages, tel que celui de Roquefort, quelquefois dans les pores du pain.

La *moisissure* vue au microscope ne paroît souvent qu'un parterre de mousses et de champignons dont l'humidité a fait éclore les graines. *Bradley* a observé la *moisissure* dans un melon, et il a trouvé que ces petites plantes végetent d'une maniere très-prompte. Leurs semences jettent leurs racines en moins de trois heures, et six heures après la plante est dans son dernier accroissement, les semences sont mûres et prêtes à en tomber. Quand le melon eut été couvert de *moisissure* pendant six jours, sa qualité végétative commença à diminuer, et elle passa entiérement deux jours après : alors le melon tomba en putréfaction, et ses parties charnues ne rendirent plus qu'une eau fétide qui commença à avoir assez de mouvement en sa surface. Deux jours après il y parut des vers qui en six jours de plus se changerent en nymphes, état où ils resterent pendant quatre jours, et après lequel ils en sortirent sous la forme de mouches, phénomene digne de la réflexion du Philosophe.

Les *mucors* sont de la classe des *Champignons* (*Fungi*). Leur végétation se fait avec une promptitude étonnante. La Nature descend par nuances insensibles depuis le plus grand des végétaux, depuis la baobab ou pain de singe, et le ceiba jusqu'à la plante la plus imperceptible, par des nuances infinies. La *moisissure* nous offre en quelque sorte une nouvelle Botanique qui ne peut être connue qu'à l'aide des meilleurs microscopes : nous l'avons dit ; elle présente une espece de prairie d'où sortent des herbes et des fleurs, les unes seulement en boutons, d'autres tout épanouies, et d'autres fanées, dont chacune semble avoir sa racine, sa tige, et toutes les autres parties qui forment les plantes. Quelle étonnante petitesse et quelle quantité prodigieuse de corpuscules parfaitement organisés, dont cent mille égalent à peine la quatrieme partie d'un grain de millet !

Au reste, les *mucors* ne sont que des champignons microscopiques à substance vésiculaire et brillante ; les graines sont nombreuses et enfermées dans la

substance cotonneuse de la plante ou attachées le long de ses filets ; elles sont sphériques. En considérant avec *Micheli*, les *mucors*, les *mucilago*, les *lycogala*, on reconnoît que les uns ont la figure d'une lame rampante, chagrinée, sans épiderme sensible, composée de pyramides et attachée par toute la surface inférieure qui forme une couche gélatineuse, à substance charnue, pâteuse dans le principe; chaque pyramide se développe ensuite en filets très-fins. D'autres sont en tête sphérique qui ne s'ouvre point, ou qui s'ouvre irrégulièrement en dessus, et sont sans tige : leur substance est aqueuse d'abord ou charnue, ensuite spongieuse ou cotonneuse, formée de filets très-fins.

Parmi les especes de la *moisissure* on en distingue une espece furfuracée ; elle est réputée durable, c'est-à-dire persistante ou vivace ; tandis que celle nommée la *lépreuse* ou crustacée, est fugace, c'est-à-dire très-passagere. *Voyez à l'article* CHAMPIGNON.

MOLDAVIQUE. *Voyez* MÉLISSE DE MOLDAVIE.

MOLE, *Blennius Phycis*, Linn., Arted. ; *Phuca ; Fuca*, Arist ; *Asellus callarias*, Belon ; *Blennius naribus subcristatis, cirro labii inferioris, dorso bipenni*, Gouan ; à Rome, *Tenca marina*, et *fico* ou *ficus*. Poisson du genre du *Blenne ;* il se trouve dans les mers voisines de l'Italie. Selon *Artedi*, sa longueur est depuis un pied jusqu'à un pied et demi ; l'ouverture de la gueule est ample ; les mâchoires, le palais et le gosier sont garnis de dents ; les yeux très-ouverts, et leurs iris blancs ; un petit appendice de chaque côté, près de l'ouverture extérieure des narines qui sont doubles ; un barbillon sous la mâchoire inférieure : la premiere nageoire dorsale a dix rayons ; la seconde en a soixante-deux d'une teinte noire vers leurs extrémités ; les pectorales en ont chacune douze ; les abdominales, chacune deux ; celle de l'anus en a cinquante-six ; celle de la queue est arrondie à son extrémité : la couleur du corps est noirâtre ; celle de la tête tire sur le rouge.

MOLE, *Tetraodon mola*, Linn. ; *Mola Salviani ; Ostracion oblongus*, Arted. *Linnæus* a réuni, sous la même dénomination spécifique de *Tetraodon mola* (du genre

du *Quatre-dents*) deux poissons que *Gronovius* regarde comme formant deux especes différentes ; nous avons parlé de l'un à l'*article* LUNE DE MER, et l'autre est la *mole* dont il s'agit ici. *Pennant* a distingué ces deux poissons sous ces dénominations : le premier, *Short sun-fish*, c'est-à-dire *Lune courte ;* le deuxieme, *Oblong sun-fish*, c'est-à-dire *Lune oblongue*. La *mole* a le corps moins court et moins épais que la *lune :* les nageoires du dos et de l'anus sont aussi moins élevées ; les ouvertures de ses ouïes, au lieu d'être ovales, ont la figure d'un demi-cercle. *Gronovius* (Zoophyl. n.° 185.) caractérise ainsi la *mole* de l'article présent, *Ostracion cathetoplateus, subcompressus, oblongiusculus, lævis, pinnis dorsi anique cum caudâ continuatis*. En comparant les phrases descriptives de cet Auteur, où d'une part la *lune* est caractérisée par l'épithete de *brevis*, et de l'autre, la *mole* par le mot *oblongiusculus*, on reconnoîtra que la *lune* est d'une forme raccourcie, et la *mole* d'une forme oblongue ou plus alongée. Les mêmes phrases indiquent encore que la *lune* a la surface du corps chargée d'aspérités, tandis que celle de la *mole* est lisse. Du reste ces deux poissons ont beaucoup de ressemblance l'un avec l'autre : ils se trouvent, dit M. *Pennant*, dans la mer de la côte Occidentale de l'Angleterre ; cet Auteur ajoute qu'ils sont beaucoup plus communs dans les climats plus chauds de l'Europe.

MOLE de la matrice, *Mola uteri*. Masse charnue, dure et informe, qui s'engendre quelquefois dans la matrice des femmes au lieu d'un fœtus. Une imagination ou trop vive, ou exaltée ou troublée, y trouve toujours des rapports avec la figure d'un animal connu, etc. etc. et de bonnes femmes ne manquent pas d'en accuser l'imagination de la mere. Si une femme enceinte pouvoit graver ainsi sur son fœtus l'empreinte de son envie, il lui suffiroit de désirer avec ardeur de déterminer le sexe de l'enfant qu'elle porte. La *mole* se distingue d'un embryon, en ce qu'elle n'a pas de placenta par où elle reçoive de la mere sa nourriture ; c'est de la matrice, où elle est attachée immédiatement, qu'elle en reçoit. *Lamzwerde*, Médecin de Cologne, et qui a donné en 1686

un Traité fort savant sur les *moles* (*Historia Naturalis Molarum uteri*), regarde les *moles* comme des conceptions manquées. M. *Levret* a traité des *moles* sous la dénomination de *fausse grossesse*. On prétend que le commerce excessif de l'homme avec la femme est toujours la cause occasionnelle des *moles*. Voyez *l'article* HOMME *de ce Dictionnaire*. Consultez aussi les *Pensées sur l'interprétation de la Nature*.

MOLE-BOUT ou MEULE. *Voyez* LUNE DE MER.

MOLÉCULES ORGANIQUES. Indépendamment des animaux sensibles à la vue, quelques Naturalistes font une classe à part d'une autre espece très-petite, sinon d'animaux proprement dits, au moins de corps mouvans qui se trouvent dans la semence des animaux, et qu'on ne peut voir que par le moyen du microscope ou de la loupe. C'est d'après ces observations qu'ont été proposés différens systêmes sur la génération, sur les vers spermatiques des mâles et les œufs des femelles. M. *de Buffon* a inséré des expériences dans le second Tome de son *Histoire Naturelle*, qui tendent à prouver que les corps mouvans que l'on découvre avec le microscope dans la semence des mâles ne sont pas de vrais animaux, mais seulement des *molécules organiques*, *vivaces*, *actives*, *indestructibles*, propres à composer un nouveau corps organisé d'une nature semblable à celui dont elles sont extraites. M. *de Buffon* a trouvé ces corps dans la semence des femelles comme dans celle des mâles, et il prétend que les corps mouvans qu'il a observés au microscope dans les infusions des germes des plantes, sont aussi des *molécules organiques des végétaux*. Ces observations que M. *de Buffon* a suivies avec toute la sagacité dont il étoit capable, l'ont été aussi par M. *Needham*, dans ses *observations microscopiques*, en 1750, et par plusieurs autres Animalistes. C'est dans ces illustres Auteurs qu'il faut voir le détail de ces curieuses observations : c'est là qu'on admire ce que peuvent l'observation et le génie pour tendre à écarter une partie du voile qui couvre la Nature.

Quelques-uns prétendent que ces *molécules organiques* de la semence ne servent qu'à exciter le prurit et à faire naître les désirs vénériens ; cependant les

eunuques n'ont point d'humeur séminale, et ils sont très-ardens pour le plaisir du coït. Le savant Scrutateur de la Nature, M. *Bonnet*, dit à l'occasion des belles expériences qui ont été faites au microscope sur les *molécules organiques*, qu'elles semblent nous porter aux extrémités les plus reculées de la création sensible, si la raison ne nous persuadoit que le plus petit globule visible de liqueur séminale est le commencement d'un autre univers que l'infinie petitesse de ses parties met hors de la portée de nos meilleurs microscopes. Il ne faut pas confondre les animalcules proprement dits, avec les étonnantes *molécules organiques* de M. *de Buffon*. Consultez les *Considérations sur les corps organisés*, *Vol. 1*, *chap. VII*. Consultez aussi les curieuses dissertations que MM. *Wrisberg* et *Spallanzani* ont publiées sur cette matiere. Ce sont autant d'ouvrages dignes de la méditation du sage qui veut s'instruire. *Voyez* maintenant ce que nous avons dit *au mot* ANIMALCULES, et les *articles* ŒUF, SEMENCE, SPERME, GÉNÉRATION *et* ANIMAL.

MOLÈNE. *Voyez* BOUILLON BLANC.

MOLIERE. On donne assez généralement ce nom à des terres grasses ou marécageuses, tellement molles que les chevaux et les voitures y enfoncent.

MOLLE ou POIVRIER DU PÉROU, ou LENTISQUE DU PÉROU, *Molle arbor*, Clus. in Monard. 312; *Lentiscus Peruana*, C. B. Pin. 399. C'est un grand arbre fort étendu qui croît abondamment dans le Pérou et au Chili : ses feuilles ressemblent à celles du *lentisque*; elles sont dentelées et rendent un suc laiteux et gluant, qui a l'odeur et le goût du fenouil : ses fleurs sont nombreuses et en rose, attachées à des rameaux particuliers, de couleur jaune blanchâtre : il leur succede en Juillet des baies semblables au fruit du *poivrier*, disposées en grappes, couvertes d'une pellicule rougeâtre, très-grasse, et qui contiennent chacune un petit noyau osseux. Ces fruits ont l'odeur et le goût des baies de genievre; on les fait bouillir dans de l'eau pour en préparer une boisson vineuse, très-bonne, mais qui se convertit bientôt en vinaigre. On fait des incisions à l'écorce de cet arbre, par où il découle une résine

odorante, blanche et purgative. On dit qu'elle a beaucoup de rapport avec celle que l'on appelle *élemi*.

L'écorce et les feuilles du *molle* sont employées dans le pays pour les humeurs froides, les enflures des jambes et des cuisses : les petits rameaux servent à faire des cure-dents : on fait bouillir sa résine dans du lait, pour emporter les taches des yeux et la cataracte : la poudre de son écorce sert à teindre en rouge et à mondifier les ulceres : la liqueur vineuse du fruit est utile dans les maladies des reins. Les Péruviens respectent beaucoup cet arbre, ils l'appellent *mulli ;* c'est l'*aroeira* de *Marcgrave*.

MOLLUSQUE. *Voyez au mot* MOUS.

MOLUE. C'est la MORUE.

MOLOXITA ou RELIGIEUSE d'Abyssinie. Oiseau de la grosseur du merle, il est du même genre et se nourrit aussi de baies ; il se tient dans les bois, mais il a l'habitude de se percher de préférence sur les branches qui s'étendent au-dessus des précipices ; une plaque noire, en forme de coqueluchon, qui embrasse la tête et la gorge, et qui descend en pointe sur la poitrine, a fait donner à cet oiseau le surnom de *religieuse :* le reste du plumage supérieur est d'un jaune-brun plus ou moins foncé, le reste du plumage inférieur est d'un jaune clair ; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de gris clair ; le bec est rougeâtre ; les pieds sont cendrés.

MOLUQUE, *Molucca*. Plante étrangere qui tient de la mélisse, et dont on distingue deux especes.

1.° La MOLUQUE ODORANTE, *Molucca lævis*, Dod. Pempt. 92 ; *Melissa Moluccana odorata*, C. B. Pin. 229 ; *Molucca*, J. B. 3, part. 2, 234. Sa racine est ligneuse et fibrée : ses tiges sont hautes d'un pied et demi, fortes, carrées, rougeâtres, remplies de moëlle : ses feuilles ressemblent à celles de la mélisse pour la figure et l'odeur : ses fleurs sont verticillées et de couleur blanche ; elles sont remplacées par quatre semences triangulaires, enfermées dans la capsule qui a servi de calice à la fleur.

2.° La MOLUQUE ÉPINEUSE, *Molucca spinosa*. Ses feuilles sont plus verdâtres ; ses fleurs sont soutenues

par des calices plus longs, moins larges et garnis de forts piquans : elle a une odeur désagréable.

On cultive l'une et l'autre *moluques* dans les jardins ; elles naissent naturellement aux Isles Moluques. On ne se sert que de la premiere espece ; elle est alexipharmaque, propre à fortifier le cerveau et le cœur : elle aromatise les liqueurs d'une maniere agréable.

MOLURE, *Coluber molurus*, Linn. Serpent du troisieme genre ; on le trouve dans les Indes. Ce reptile, selon M. *Linnæus*, a beaucoup de ressemblance avec ceux du genre auquel cet Auteur a donné le nom de *Boa* ; mais, ajoute-t-il, les lames de l'abdomen et les écailles qui recouvrent la tête sont plus grandes dans ce serpent, ainsi que dans les autres du genre du *Coluber*, que dans les *Boa*. L'abdomen est recouvert par deux cents quarante-huit grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cinquante-neuf paires de petites plaques.

MOLY. Nom que les Anciens ont donné à plusieurs especes d'*ail*, qu'ils distinguent de l'ail ordinaire par son peu d'odeur. *Homere* a célébré cette plante qui croît sur des montagnes, comme propre à détruire les venins et les enchantemens. C'est l'*Allium latifolium, liliflorum*, Tourn. ; *Allium aureum nonnullorum ; Allium Moly*, Linn. 432 : ses fleurs sont jaunes, assez grandes, en ombelle aplatie, et s'épanouissent en été ; on trouve cette plante aux environs de Paris. *Voyez* AIL. M. *de Haller* dit que M. *Triller* a soutenu dans une savante these, que *Circé* donnoit des philtres et que l'hellébore noir étoit le remede de ces poisons. On peut consulter à ce sujet l'*Histoire de la Médecine* par M. *le Clerc*, édit. de 1729, pag. 14, 33, 88. Le *Moly Virginianum*, Bauh. Pin. app. p. 516, est l'*éphémerine de Virginie* à fleurs bleues. *Voyez* EPHÉMERINE.

MOLYBDÈNE ou MICA NOIR DES PEINTRES, ou CRAYON, ou PLOMBAGINE, etc. *Molybdæna nigrica, fabrilis, aut Sterile nigrum, seu Plumbago scriptoria.* C'est une substance noirâtre ou d'un gris-bleu, brillante comme du plomb fraîchement coupé, friable, micacée, douce au toucher et comme savonneuse : on l'appelle aussi *crayon d'Angleterre*. Quelques-uns la regardent comme une espece de *blende* : Voyez *ce mot*.

Nous croyons, avec assez de fondement, qu'elle n'est qu'une espece de *stéatite* tendre et talqueuse, presque semblable au talc coloré qu'on appelle improprement *craie noire de Briançon*. Cette stéatite paroît être une combinaison de talc (c'est sa terre fondamentale), de fer, de soufre et de zinc, de la nature de celle qui constitue la blende, toutes substances qui ne contribuent pas peu à lui donner beaucoup de pesanteur. Nous en tirons la preuve de ce que si on lui fait subir un feu violent, il s'en exhale des fleurs inflammables d'un bleu foncé, comme il arrive dans les mines de zinc. M. *Pott* a prouvé que le crayon dont il est question contient presque toujours du fer, parce que si on le mêle, dit-il, avec du sel ammoniac, il donne des fleurs martiales, et que quand le feu l'a dégagé des parties grasses qui l'environnent, il est attiré par l'aimant, etc.

La *molybdene* est solide et matte; quand on la casse elle paroît en petites écailles et grenue; elle donne aux mains, au papier et au linge une couleur grisâtre perlée ou talqueuse : elle se détruit difficilement dans le feu : son usage est purement mécanique, et l'emploi qu'on en fait est assez considérable; on s'en est servi de tout temps pour faire des crayons.

La maniere de les préparer, dit M. *Pelletier*, est très-simple; on commence par scier les rognons ou morceaux de *plombagine* ou *molybdene*, par petites tablettes très-minces, et d'une autre part on a eu soin de disposer des cylindres de bois avec des rainures de l'épaisseur des tablettes de *plombagine* : alors on les joint (comme font les Menuisiers qui veulent assembler deux planches), et avec un instrument on coupe la tablette de *plombagine* en petite tringle, de maniere que la cavité ou rainure du petit cylindre se trouve bien remplie. Si la plaque de *plombagine* ainsi enchâssée n'est pas de la longueur du crayon, on continue de l'ajuster bout à bout; la poussiere onctueuse qui se sépare de la *plombagine* lorsqu'on la scie sert à oindre les rouages de certains instrumens : on emploie aussi cette sciure pour faire des crayons d'une qualité inférieure, et on fait le même usage des morceaux de *plombagine* dont on ne peut pas

retirer des tablettes ; ce sont ordinairement des Juifs qui font ces derniers crayons, soit en fondant cette sciure ou poudre de *plombagine* avec du soufre, ou bien en l'empâtant avec un mucilage ou une légere dissolution de colle de poisson ; c'est là cette espece de crayon si commune à Paris, où on la vend sous le nom de vrais *crayons d'Angleterre*. Les Peintres qui ont fait usage des premiers les distinguent facilement. Ces derniers ont une rudesse que n'ont pas les premiers. Mais il y a des moyens sûrs pour reconnoître s'ils sont faits avec du soufre ; alors, dit M. *Pelletier*, en les approchant d'une chandelle allumée, le soufre brûle ; si c'est avec un mucilage, il n'y a qu'à le faire tremper quelque temps dans l'eau, et le crayon perd sa continuité. Ces deux derniers phénomenes n'ont pas lieu avec les vrais et bons *crayons d'Angleterre*, qui ne contiennent ni soufre ni mucilage. On fait aussi des crayons avec la *plombagine* d'Allemagne, qui est assez commune à Paris, et ceux qui les préparent y ajoutent encore du charbon, du soufre, etc. On en prépare aussi avec la résine, et ces derniers approchés d'une chandelle allumée brûlent comme de la cire à cacheter.

La *molybdene* ou *plombagine* sert encore pour garantir le fer de la rouille : tous les ustensiles en fer, vieux ou neufs, comme poëles et souvent leurs tuyaux, les plaques de cheminées, les cheminées à la Prussienne, etc. qui paroissent très-brillans, doivent cette couleur, ce lustre, à la *plombagine* dont ils sont couverts. On s'en sert aussi pour adoucir et brunir le plomb de chasse, pour couvrir des cuirs à repasser les rasoirs ; cette substance entre encore dans la composition de certaines poteries plombées qui viennent d'Angleterre, et pour préparer les creusets d'Ypsen ou d'Allemagne ; c'est à Passaw en Saxe que se fait cette derniere préparation.

Les Ouvriers donnent à la *molybdene* les noms de *potelot*, *mine de plomb noire* ou *savonneuse*, *crayon* d'Angleterre, *plomb de mer*, *plombagine*, *plomb de mine*, *céruse noire*, *talc-blende*, *fausse galene*, *mica des Peintres* ou *crayon de plomb*. La *molybdene* se trouve dans la Hesse, dans la Finlande, et sur-tout en Angleterre

dans le Duché de Cumberland, à Resswick, à peu de distance de Carlisle : la mine de cet endroit est unique dans son espece, elle y est nommée *kellou*, et le Gouvernement en a pris un soin tout particulier ; on prétend même que l'exportation de cette *molybdene* fine et en nature est defendue sous des peines très-rigoureuses ; on ne peut sortir du Royaume que celle qui est employée en crayons. Ils sont encore les plus estimés. Il n'y a que la mine sablonneuse ou grossiere qui nous parvienne dans le commerce. Il existe aussi de la *plombagine* dans la Haute-Provence ; sa mine, dit M. *de Lamanon*, est située près du Col de Bleoux.

M. *Pelletier*, qui a fait des expériences sur la *plombagine* et la *molybdene*, (elles sont consignées dans le *Journal de Physique et d'Histoire Naturelle*, *Novembre et Décembre 1785*,) dit que ce sont deux substances qu'on ne doit pas confondre ensemble : ce qui est exposé ci-dessus convient à la *plombagine*. La *molybdene* a l'aspect bleuâtre du plomb coupé nouvellement ; les traits qu'elle laisse sur le papier ont un brillant argentin ; ceux de la *plombagine* sont d'une couleur plus sombre, plus plombée et plus matte ; cette derniere se trouve communément en rognons plus ou moins gros, et leur tissu est grenu. La *molybdene* est en lames ordinairement hexagones et un peu flexibles ; sa matrice est ou le quartz ou le feld-spath, ou la roche de corne ou le granit : elle accompagne très-souvent la mine d'étain, la mine de fer attirable à l'aimant et la pyrite cuivreuse. La *molybdene* est assez réfractaire, et se trouve à Altemberg en Saxe, en Islande, à Nordberg en Suede, et à Château-Lambert, près le Tillot, en France.

MOMENET ou SINGE CYNOCÉPHALE. *Voyez* MAGOT.

MOMIE ou MUMIE, *Mumia*. Mot Arabe par lequel on désigne un *cadavre embaumé et desséché* (*). Les

(*) *de Buffon* dit que le nom de *momie* ou *mumia*, en Persan, vient de *moum*, qui signifie *cire*, *gomme*, *onguent*. *Gemelli Carreri* dit que sur la route de Schiras à Bender-Congo, l'on voit la montagne de Darap, toute de pierre noire, d'où distille le fameux

premieres *momies* humaines ont été tirées des sépulcres des anciens Egyptiens sous les pyramides, dont on voit encore de si beaux restes à quelques lieues du Grand Caire.

On assure qu'il se trouve quelquefois sur les côtes de la Lybie des cadavres humains et des animaux, qui y ayant été jetés par les vagues de la mer, ont été couverts et pénétrés de sable et desséchés promptement par l'extrême chaleur qui regne en ce pays-là. On en rencontre aussi dans les déserts de Zara où le sable est si subtil qu'il pénetre tout, et où l'on ne trouve point d'eau pour se désaltérer. Les Voyageurs qui ne suivent point les caravanes, s'y égarent facilement et y périssent quelquefois par la faim et par la soif : leurs corps s'y dessechent tellement par l'ardeur brûlante du soleil, qu'ils ne pesent pas le quart de ce qu'ils devroient peser. Il est souvent arrivé que des caravanes entieres ont péri dans les déserts de l'Arabie, soit par les vents brûlans qui s'y élevent et qui raréfient l'air, au point que les hommes ni les animaux ne peuvent plus respirer, soit par les sables que les vents impétueux soulevent à une grande hauteur et qu'ils déplacent à une grande distance. Ces

---

baume-momie, lequel devient noir en s'épaississant, (du *Pissaphalte* ou *Asphalte*). C'est le plus réputé en Perse ; la montagne est gardée par ordre du Sophi ; tous les ans les Visirs de Geaxoux, de Schiras et de Lar vont ensemble ramasser le *baume-momie* qui coule et tombe dans une conque où il se coagule ; on n'en tire pas plus de quarante onces chaque année ; ils l'envoient au Sophi sous leur cachet. On voit au Cabinet du Roi les deux boîtes d'or remplies de ce bitume ou *baume-momie*, que l'Ambassadeur de Perse apporta et présenta à *Louis XIV*, une autre boîte en argent, pleine de ce même bitume, fut donnée au Prince de Condé, on la voit dans le Cabinet de Chantilly. Ce présent n'avoit de mérite que dans l'opinion de ceux qui l'ont offert. L'Ambassadeur de Perse dit à *Louis XIV* que le *baume-momie* étoit un spécifique pour les fractures des os, et généralement pour toutes les blessures ; qu'il étoit employé pour les maladies et ulceres tant internes qu'externes ; en un mot, qu'il avoit la propriété de faire sortir le fer qui pourroit être resté dans les blessures. Ce fameux *baume-momie* qui est une espece de *poix minérale*, distille des rochers en beaucoup d'autres contrées. *Voyez* POIX MINÉRALE.

cadavres desséchés se conservent dans leur entier pendant plusieurs siecles. M. *Shaw* dit qu'on lui a assuré qu'il y avoit un grand nombre d'hommes, d'ânes et de chameaux qui étoient conservés depuis un temps immémorial dans les sables brûlans de Saibah, lieu que cet Auteur croit situé entre Rassem et l'Egypte. On appelle ces cadavres ainsi desséchés, *momies blanches*, *momies naturelles*.

Il y a en plusieurs pays chauds, comme à Toulouse, certaines caves dans lesquelles, comme le rapporte *Lémery*, les corps morts se dessechent et se conservent avec leur poil sans aucun embaumement, jusqu'à deux cents ans. J'ai examiné sur le lieu même ces mânes respectables; mais il ne m'a pas été possible de m'éclaircir au juste, pourquoi, quand et comment on les avoit conservés ainsi. Au reste, ces cadavres du caveau des Cordeliers de Toulouse sont autant de squelettes très-légers, hideux, décharnés, où il ne reste que quelques cheveux et des portions d'une peau rongée en divers endroits; ce qui annonce que les cadavres ont éprouvé une atteinte de putréfaction (*a*).

Il n'en est pas de même des *momies embaumées* ou *factices*. Feu M. *Rouelle*, de l'Académie des Sciences, dit que l'extrême vénération des anciens Egyptiens pour les corps morts de leurs parens, leur avoit fait chercher divers moyens de préserver leurs cadavres de la corruption : nous admirons encore aujourd'hui des *momies* Egyptiennes conservées depuis plus de deux mille ans, par la maniere dont les corps avoient

(*a*) M. *de Lamanon* dit dans sa *Description de divers fossiles, etc.* consignée dans le *Journal de Physique, Mars 1782*, « que les animaux renfermés dans les pierres se conservent ou s'alterent, selon » leur nature propre et celle des différens acides que ces pierres » contiennent. J'ai vu un chat, trouvé il y quelques années à Paris » dans l'épaisseur d'un mur du Palais; il n'a perdu que les parties » molles et les poils : ses ossemens sont entiers, et sa peau est » unie et seche comme un parchemin. A en juger par l'ancienneté » du mur qu'on a détruit, ce *chat-momie* a près de cinq cents » ans. Il est à présent chez Madame *Moreau*, Peintre en cheveux, » vis-à-vis du Palais, à Paris. »

été embaumés. Ces *momies* ont été pendant long-temps l'objet des recherches des Antiquaires et d'un petit nombre de Physiciens, qui ont tâché de deviner le secret des Egyptiens et de transporter cet art religieux parmi nous. Elles n'ont été bien examinées de nos jours que par M. *Rouelle*, qui a communiqué à l'Académie plusieurs idées que la lecture d'*Hérodote* lui avoit autrefois fait naître. Cet Académicien a donné un Mémoire très-intéressant, dans lequel il examine les principes sur lesquels est fondé l'art des Egyptiens.

Il paroît, dit-il, tant par les écrits de *Clauderus*, que par ce qu'on peut deviner du procédé secret de *Debils*, que ces deux hommes employoient principalement la dessication opérée par les sels alkalis, pour préparer leurs cadavres. Le plus ancien des Historiens profanes, *Hérodote*, qui nous a transmis une courte description de l'art des Officiers Embaumeurs, dit qu'il y avoit trois différentes manieres d'embaumer usitées parmi les Egyptiens, et qu'on se servoit des unes ou des autres, suivant la dépense qu'on vouloit faire. Suivant la premiere qui étoit aussi la plus chere, on ouvroit par les narines avec un fer la base du crâne, et on en tiroit la cervelle par cette ouverture, partie avec le fer même et partie par le moyen des injections. On tiroit les entrailles par une incision faite au côté, au moyen d'une pierre d'Ethiopie, bien aiguisée : on les nettoyoit, on les passoit au vin de palmier et dans des aromates broyés : on remplissoit le ventre de myrrhe en poudre et de toutes sortes d'autres parfums, excepté l'encens : on fermoit l'ouverture et on couvroit le corps de natron (*natrum*) pendant soixante et dix jours ; car les lois ou les statuts de l'art ne permettoient pas de l'y laisser plus long-temps. Ensuite on lavoit le corps et après l'avoir tout enveloppé de bandes de toile de lin fin enduites de gommes, on le rendoit aux parens.

Lorsqu'on ne vouloit pas faire une si grande dépense, on ne faisoit aucune incision au cadavre ; on se contentoit d'injecter dans le ventre par le fondement, une quantité suffisante d'une liqueur onctueuse

qui

qui se tire du cedre ; ensuite ayant bouché l'ouverture pour retenir l'injection, on mettoit le corps dans le natron pendant soixante et dix jours ; au dernier on tiroit du ventre la liqueur, qui entraînoit avec elles les entrailles consumées ou dissoutes : cela fait, on rendoit le corps aux parens.

La troisieme maniere étoit la plus simple et la moins dispendieuse. Après les injections par le fondement d'une liqueur purgative qui nettoyoit le ventre, on mettoit le corps dans le natron pendant soixante et dix jours, et on le rendoit sans y faire autre chose.

M. *Rouelle* pense que cette description de l'art des *Embaumeurs* est fautive ; il prétend que l'objet principal d'un tel travail se réduisoit à deux parties essentielles ; la premiere étoit d'enlever du corps les liqueurs et les graisses qu'il contenoit, et qui en auroient occasionné la dissolution ; la seconde étoit de défendre les cadavres de l'humidité extérieure et du contact de l'air. Les *Embaumeurs* saloient le corps avec l'alkali fixe, et opéroient par ce moyen sur les cadavres ce que les Tanneurs operent sur les cuirs par le moyen de la chaux. Le corps ayant été ainsi macéré pendant soixante et dix jours, on appliquoit dessus des matieres résineuses et balsamiques qu'on y retenoit par des bandes dont on les enveloppoit. M. *Rouelle* croit qu'on n'introduisoit des liqueurs balsamiques dans les corps qu'après les avoir fait macérer dans le natron.

M. *Maillet*, Consul au Caire, rapporte dans ses Lettres qu'il a trouvé un grand nombre de corps couchés sur des lits de charbons, emmaillottés de quelques linges, et couverts d'une natte sur laquelle il y avoit du sable à l'épaisseur de sept ou huit pieds ; c'étoit apparemment la maniere dont les personnes pauvres conservoient les cadavres de leurs parens ; car la conservation des corps morts tenoit, chez les Egyptiens, à un dogme religieux aussi respecté par les pauvres qu'il l'étoit par les riches. Les corps morts et embaumés des riches étoient ordinairement dressés debout, dans leur cercueil, contre la muraille du lieu destiné à cet effet. M. *Rouelle* pré-

rend encore que les toiles ou bandelettes n'étoient pas de lin, mais de coton ; qu'elles étoient empreintes de matieres résineuses et balsamiques, et non de gomme : on en trouve qui ne sont enduites que de matieres bitumineuses ; et suivant les observations de M. *Maillet*, il se trouve des *momies* qui n'ont rien de tout cela ; elles sont chargées à l'extérieur de figures hiéroglyphiques, et en dessous d'une écriture très-fine, qui semble contenir des vers rimés. Tous les corps étoient enveloppés de deux rangs de bandelettes, et souvent entre chaque rang on y trouve encore des amulettes, auxquelles les Egyptiens attribuoient de grandes vertus ; quelquefois les ongles étoient dorés. On voit bien que ces bandes, les vers, les peintures dont on les ornoit, et les boîtes de porphyre ou de bois précieux et d'une seule piece creusée à l'outil, dont la forme imite celle du corps humain, et dans lesquelles on enfermoit les *momies*, qui étoient encore plus ou moins chargées d'ornemens, devoient introduire une infinité de différences dans la somptuosité des embaumemens. C'est dans le Mémoire de M. *Rouelle* qu'il faut s'instruire de toutes les autres particularités de l'art des embaumemens.

Il ne faut pas croire que les *momies* du commerce soient véritablement tirées des tombeaux des anciens Egyptiens, celles-là sont trop rares ; les Turcs en empêchent le transport autant qu'il leur est possible, et on ne les garde guere que par curiosité. Celles que les Droguistes tirent du Levant, viennent des cadavres de diverses personnes que les Juifs ou les Chrétiens embaument, après les avoir vidés, avec des aromates résineux et le bitume de Judée ; ils mettent sécher au four ces corps ainsi embaumés, jusqu'à ce qu'ils soient privés de toute humidité. On employoit autrefois ces *momies*, qui ne sont point d'une odeur désagréable, pour déterger, résoudre, résister à la gangrene ; mais on ne s'en sert aujourd'hui que comme d'appât pour prendre du poisson.

On voit aussi dans quelques Cabinets des *momies* d'animaux brutes : nous avons dit aux *mots* CHAT *et* CHIEN, que les Levantins ont une grande affection

pour ces sortes de bêtes ; ils étoient autrefois dans l'usage de les embaumer. En Egypte, non loin de Henisuma, près d'un vieux château nommé Tumairacq, et qui n'est plus qu'un tas de décombres, on voit encore une douzaine de cavernes ou puits creusés, où l'on mettoit les chiens, les chats et les ibis qu'on embaumoit. Quelquefois on trouve dans les *momies* des idoles en terre cuite, telles que des *Isis*, des *Osiris* représentées avec différens attributs. Les Egyptiens n'y mettoient ainsi leurs Dieux que pour les préserver des insultes des démons, et même de la corruption. Il n'est pas rare de trouver sous la langue des *momies* humaines, une piece d'or de la valeur de deux pistoles. C'est pour avoir cette piece que les Arabes gâtent toutes les *momies* qu'ils peuvent rencontrer. M. le Duc *de Chaulnes* a consigné dans le *Journal* de M. l'Abbé *Rozier*, *Mai 1777*, un Mémoire sur la véritable entrée du monument Egyptien qui se trouve à quatre lieues du Caire, auprès de Saccara, et qui a été consacré par la superstition à la sépulture des animaux adorés pendant leur vie, etc.

Parmi les *Guanches* (ancien Peuple de l'isle de Ténériffe), ceux qui furent épargnés par les Espagnols lorsqu'ils firent la conquête de cette Isle, leur apprirent qu'il y avoit dans leur nation une tribu de Prêtres qui avoient l'art d'embaumer les corps, mais qu'ils en faisoient un secret et même un mystere religieux ; on a seulement su par tradition, une partie du procédé. Les entrailles étant retirées, on lavoit le corps avec une lessive d'écorce de pin ; ensuite on l'oignoit soit avec du beurre, soit avec de la graisse d'ours que l'on avoit fait bouillir avec des herbes odoriférantes, la lavande, la sauge, etc ; puis on faisoit sécher le corps, et on réitéroit l'onction jusqu'à ce que le cadavre en fût entiérement pénétré. Le cadavre devenu fort léger, étoit bien préparé : alors on l'enveloppoit dans des peaux de chevre passées. *Purchas* dit qu'il a vu deux de ces *momies* à Londres, et il cite le Chevalier *Scory*, pour en avoir vu plusieurs à Ténériffe, qui existoient depuis plus de deux mille ans : on peut voir deux

de ces *momies* des Guanches au Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi, à Paris. Elles ont été apportées de l'isle de Ténériffe, en 1776, par M. le Comte *de Chastenet de Puysegur*, Commandant alors le lougre l'*Espiegle*. Elles ont été prises dans une caverne du village d'Arico. Elles sont emballées dans des peaux ; l'une de ces *momies* a la tête découverte, la peau est desséchée, les traits du visage y sont grossiérement apparens, mais les cheveux tiennent à la peau et sont bien conservés : les pieds manquent à cette *momie*.

Acosta et *Garcillasso* (*Histoire des Incas*) disent avoir vu, au Pérou, les corps de quelques Incas et de quelques Mamas qui étoient parfaitement conservés ; ils avoient tous leurs cheveux et leurs sourcils ; mais on leur avoit mis des yeux d'or : ils étoient vêtus de leurs habits ordinaires, et assis à la façon des Indiens, les bras croisés sur l'estomac. *Garcillasso* soupçonne que les Péruviens avoient pu conserver ces corps, en les faisant dessécher dans la neige, et ensuite en leur appliquant du bitume : il prétend que l'air est si sec et si froid à Cusco, que la chair s'y desseche comme du bois sans se corrompre. On dit qu'au pays de Spitzberg qui est à soixante-dix-neuf et quatre-vingts degrés de latitude, et par conséquent dans un climat extrêmement froid, il n'arrive presque aucune altération apparente aux cadavres qui sont ensévelis depuis plus de trente ans. Rien ne se pourrit ni ne se corrompt dans ce pays glacé. *Voyez à l'article* FROID.

On voit aussi au Cabinet du Roi une *momie* humaine, qui a été trouvée en 1756 près de Riom en Auvergne. Cette *momie* peut être regardée comme le chef-d'œuvre de toutes les *momies* connues. Elle étoit bien supérieure à celles des Egyptiens, qui ne sont que des masses desséchées et informes. On la trouva dans un tombeau dirigé d'Orient en Occident, et construit de deux pierres : dans l'intérieur de cette auge, étoit un cercueil de plomb de quatre pieds sept pouces de longueur ; le couvercle étoit percé de deux ouvertures en fente, l'une au-dessus de la bouche, l'autre au-dessus de l'estomac, et rebou-

chées avec de l'étoupe ; l'intérieur du cercueil étoit garni, comme enduit d'une substance aromatique mêlée d'argile. La *momie* haute d'environ quatre pieds n'étoit point roide, dure, seche : elle avoit la souplesse, la couleur d'un cadavre mort depuis quelques jours ; elle prêtoit sous la main, ainsi que les visceres du bas-ventre ; plusieurs articulations étoient flexibles ; les oreilles et la langue même étoient très-bien conservées. Les visceres n'avoient été ni enlevés ni desséchés, ni dissous, non plus que le cerveau. Ceux qui ont examiné cette *momie* croient que la matiere de l'embaumement étoit un mélange de poix, de poudre aromatique, principalement d'encens, de méum, de cannelle, de valériane. Cette odeur étoit fort pénétrante, on ne pouvoit la faire disparoître des mains qu'avec de l'esprit de vin. Cette *momie*, en restant exposée à l'air, est devenue noire, a perdu sa flexibilité et s'est raccourcie, dit-on, d'un demi-pied. On ignore quel étoit ce personnage : il y a tout lieu de croire que c'étoit quelque personne de distinction. On remarque sur les bandelettes des caracteres singuliers, tels qu'un grand G barré, un grand Y, etc. Elle étoit enveloppée de deux suaires très-fins, et recouverte d'un gros fil tissu en forme de natte. Consultez le *Journal de Médecine*, *Avril 1756*.

On voit aussi des *momies* au Cabinet de Messieurs de Sainte-Genevieve et chez les Célestins, à Paris ; celles-ci sont Egyptiennes.

On peut observer que l'embaumement est le moyen le plus facile pour préserver les corps de la corruption ; aussi cet usage est-il le plus ancien qui ait jamais été pratiqué dans les funérailles ; il a été reçu par la plupart des nations, et il est encore en usage pour les Rois et pour les Grands. Il faut en convenir ; les embaumemens actuellement en usage parmi nous, ne promettent pas une aussi grande durée que ceux employés par les Anciens. Des injections de pétrole au dedans du corps, un enduit de pissasphalte suffiroient peut-être pour faire une bonne *momie* : C'est l'opinion de M. *Daubenton*. On voit très-distinctement dans des morceaux d'ambre jaune des insectes et des petits poissons bien conservés. Cette substance

paroît faire l'embaumement le plus naturel et le plus parfait.

MOMIE VÉGÉTALE. M. *Cronstedt* donne ce nom à une espece de terre d'ombre friable. Il y en a à Boserup en Scanie.

MOMOT, *Momotus*. *Momot* est le nom que les habitans du Mexique donnent à un oiseau qui se trouve également à la Guiane, où les naturels l'appellent *houtou*, mot que semble exprimer le cri de ce bipede : c'est le *guira-guainumbi* de *Marcgrave ;* le *momot* du Brésil des *pl. enl.* 370. Cet oiseau est d'un genre particulier ; il a le volume et la taille d'une pie ; ses pieds sont conformés comme ceux des *martins-pêcheurs ;* le bec est conique, courbé en bas et dentelé sur les bords de châque mâchoire ; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues de quatre pouces que les latérales. M. *de Buffon* a saisi et présenté comme distinctif le caractere suivant : Les vieux *houtous* ou *momots* ont vers l'extrémité de ces deux longues plumes de la queue, un espace d'environ un pouce absolument net ou ébarbé ; les jeunes *momots* ont cette extrémité pleine comme les autres oiseaux, et ceux d'un âge moyen ont seulement des barbes plus courtes.

Le *momot* a le dessus de la tête d'un beau bleu d'aigue-marine ; cette couleur descend jusque près des yeux ; l'occiput est d'un bleu de saphir, et une plaque d'un noir de velours sépare et releve ces deux couleurs brillantes ; les joues offrent le même noir, et il s'étend sur les côtés du cou ; la mâchoire inférieure est bordée d'un trait bleu ; le dessus du cou, du corps et des ailes est d'un vert clair ; le plumage inférieur est de la même couleur, mais avec une teinte roussâtre ; sur le milieu de la poitrine naissent cinq à six plumes plus longues et étroites, celles qui occupent le centre sont d'un noir de velours plus foncé que celles qui les environnent ; la queue est noirâtre en dessous, verte en dessus dans la moitié de sa longueur, puis d'un vert changeant en violet ; les deux longues plumes de la queue sont d'un brun-noirâtre à reflets violets : le bec est noir ; les pieds et les ongles sont bruns.

Le *mamot* ou *houtou* se fait remarquer parmi les plus beaux oiseaux de la Guiane, du Brésil et du Mexique; il est solitaire et sauvage, il fuit les lieux habités; il se cache dans l'épaisseur des forêts, où il se nourrit d'insectes; son cri se fait entendre le matin dans ces solitudes; il n'entreprend pas de longs vols, il ne s'éleve pas même à la cime des arbres; on le voit ou courir à terre ou se poser sur des branches peu élevées; il fait son nid à terre dans les trous creusés par les *tatous* et les *acouchis*; il les garnit de quelques brins d'herbes seches, et la femelle y dépose ordinairement deux œufs.

On distingue un autre *momot*, il est plus petit et de la grosseur d'un étourneau : c'est le *momot varié* de M. *Brisson*.

MONACHELLE. C'est le poisson appelé *marron*.

MONARDE, *Monarda*. Genre de plantes de la classe des *Labiées*. Selon M. *Deleuze*, la fleur qui dans la plupart des especes n'a que deux étamines, est divisée en deux levres dont la supérieure est oblongue, étroite et pliée en forme de gouttiere ou de tube qui renferme les étamines.

L'espece la plus connue, *Monarda floribus coccineis*, est haute de deux pieds et plus : ses feuilles sont ovales et pointues, dentelées, légérement velues, marquées de nervures fort apparentes et portées sur des pédicules. Les fleurs qui sont d'un beau rouge de vermillon, sont ramassées au nombre de vingt à quarante en anneaux le long de la tige, et en bouquet au sommet; chaque anneau est soutenu par deux feuilles de la plante et par plusieurs stipules étroites légérement colorées; les calices ont aussi une teinte de rouge. Toute la plante a une odeur agréable qui approche de celle de la menthe; elle est originaire de l'Amérique Septentrionale, ainsi que les autres especes.

M. *Bourgeois* dit que les Fleuristes cultivent cette plante dans leurs parterres et plates-bandes, où elle fait un très-bel ornement, et que l'odeur de ses feuilles approche beaucoup plus de celle de l'orange que de celle de la menthe, et qu'elle est bien plus agréable.

MONAX. Nom d'une espece de *marmotte* qui se trouve au Canada : cet animal paroît être une espece voisine de la marmotte plutôt qu'une simple variété ; en effet, il differe des marmottes en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la *marmotte* des Alpes et le *bobak* de Pologne en ont cinq comme aux pieds de derriere. Le *monax* en differe aussi par la forme de la tête qui est beaucoup moins couverte de poil, et par la queue qui est plus longue et moins fournie que dans les marmottes.

MONBAIN ou MONBIN BLANC, *Spondias*, Linn. ; *Acaïa*, Pison ; *Nametara*, Marcg. ; *Prunus Brasiliensis*, Ray ; *Myrobolanus*, Sloan. ; *Monbin*, Plumer. C'est l'*oubou* des hommes Caraïbes et le *monben* des femmes. Grand prunier qui croît aux isles Antilles : il vient de bouture, et sert en Guiane à soutenir les barrieres au long desquelles on le plante. C'est, suivant *Nicolson*, un grand arbre assez semblable par son port au frêne d'Europe ; son tronc est fort gros et très-élevé ; son écorce est raboteuse, de couleur cendrée en dehors, rouge en dedans, gommeuse et de bonne odeur ; son bois est blanc, léger, fort tendre : ses feuilles sont conjuguées, disposées deux à deux au nombre d'onze ou treize sur une côte, qu'une seule feuille termine ; elles sont minces, douces au toucher, d'un vert gai, d'environ trois pouces de longueur, de deux pouces dans leur plus grande largeur, ovales, arrondies par la base, terminées au sommet par une pointe mousse, sans dentelure : ses fleurs croissent à l'extrémité des rameaux ; elles sont en rose, composées de cinq pétales blancs, oblongs, pointus, d'une odeur douce ; le centre est occupé par dix étamines qui environnent plusieurs styles posés sur l'ovaire, lequel devient une baie ovoïde, jaune, d'environ un pouce et demi de longueur, d'un pouce de largeur, succulente, d'une odeur forte, aromatique ; l'on trouve au milieu un noyau qui renferme quatre amandes d'un blanc-jaunâtre, séparées par des cloisons. Ce fruit a un goût assez agréable, il agace un peu les dents. On en fait une marmelade qui ressemble beaucoup à celle de l'abricot par la couleur, et qui passe pour exquise dans le pays. On la

mêle avec de l'eau-de-vie, et cette liqueur devient délicieuse ; elle a le goût de raisiné. Les Sauvages qui se sentent attaqués de goutte, font un trou en terre où ils jettent de la braise bien ardente, sur laquelle ils mettent des noyaux de ces fruits (qu'on appelle *prunes de monbain*), puis ils exposent dessus la partie malade et endurent la fumée très-chaude le plus long-temps qu'ils peuvent. Ce remede sudorifique les soulage beaucoup. Il découle de cet arbre une gomme jaunâtre, claire et odorante. Toutes les parties de l'arbre sont astringentes : ses bourgeons sont estimés ophtalmiques, ses fruits antidyssentériques ; ses noyaux passent pour vénéneux. On prétend que le *monbain* se trouve aussi dans l'isle de Ceylan, et qu'on y fait usage du suc de ses feuilles pour arroser la viande qui rôtit. On y confit les fleurs en bouton.

Il y a encore dans les isles Antilles une espece de *monbain sauvage*, on l'appelle *monbin bâtard*, *monbin marron*. Ses feuilles sont disposées deux à deux, comme dans le précédent, mais elles sont plus étroites ; ses fruits sont roussâtres. Dans tout le reste il ressemble aux précédens et a les mêmes propriétés.

MONDAIN. *Voyez* PIGEON DE VOLIERE.

MONDE, *Mundus*. Se dit de l'assemblage des corps qui composent l'Univers, et qu'on distingue ordinairement en quatre parties principales ; savoir, le *ciel*, l'*air*, l'*eau* et la *terre*. Toutes les planetes sont-elles habitées comme l'est la nôtre ? La *Pluralité des Mondes* par M. *de Fontenelle*, livre qui a eu la plus grande réputation et qu'on regarde encore aujourd'hui comme l'un des Ouvrages les plus ingénieux de son Auteur, renferme tout ce que la Philosophie réunie à l'enjouement et au bel esprit peut présenter de plus satisfaisant sur cette intéressante question.

MONDIQUE. *Voyez* MUNDICK.

MONE ou VIEILLARD. *Voyez* SINGE VARIÉ.

MONGON ou MONGOUS ou MONGOOZ. *Voyez à l'article* MAKIS.

MONKIE. Quelques-uns donnent ce nom à un petit singe à tête de mort. Les *monkies* ou *monkeys*

sont des *guenons*, et spécialement l'espece de la *mone*. Voyez *l'article* SINGE.

MONNIER. *Voyez l'article* MARTIN-PÊCHEUR.

MONNOIE DE BRATTENBOURG. *Voyez* ÉCU DE BRATTENBOURG.

MONNOIE DE GUINÉE. C'est la coquille univalve, nommée *colique* ou *cauris*. Voyez *à l'article* PORCELAINE.

MONNOIE MÉTALLIQUE. *Voyez à l'article* MÉDAILLES.

MONNOIE DE PIERRE, *Nummus lapideus*. Voyez NUMISMALES.

MONOCÉROS. Nom qu'on a donné au cétacée *licorne*, à un *scarabée*, au *calao* des Indes et au *rhinocéros*; Voyez *ces mots*. On appelle aussi du nom de *monocéros* un poisson de la mer de Bahama. *Voyez* POISSON MONOCÉROS. Plus un autre poisson qui est aussi du genre du *Baliste*. Voyez *l'article* VELU.

MONOCLE, *Monophtalmus*. Voyez *à l'article* BINOCLE *et le mot* PERROQUET D'EAU.

MONODONE, est le poisson *nahrwal*. Voyez *ce mot à la suite de l'article* BALEINE.

MONOÏQUE. *Voyez à l'article* DIOÏQUE.

MONOPTÈRE. *Voyez* POISSON *monoptere*. On en distingue trois especes sous cette dénomination.

MONORCHYTE. *Voyez à l'article* PRIAPOLITE.

MONSTERE. *Voyez* DRACONTE *à cinq feuilles*.

MONSTRE, *Monstrum*. Ce mot exprime communément un animal né avec une conformation contraire à l'ordre ordinaire de la Nature, c'est-à-dire avec une structure de parties très-différente de celle qui caractérise l'espece des individus dont il sort; car si l'objet ne frappoit pas avec étonnement, s'il n'y avoit qu'une différence légere et superficielle, on ne donneroit pas le nom de *monstre* à l'animal où ces différences de conformation se trouvent.

La formation des *monstres* occupe depuis long-temps l'esprit des Physiciens; un Savant a publié sur cette matiere un excellent Traité : mais il semble qu'on n'est pas encore parvenu à bien connoître la Nature dans ses erreurs ou ses caprices. Il paroît qu'il existe pour chaque être organisé un germe primitif, un modele des especes dessiné par le Créateur, et déter-

miné par les formes et par les sexes ; modele réalisé dans les individus des deux sexes qui doivent se rapprocher pour se reproduire : la Nature ne peut s'écarter de ce modele, à moins qu'elle n'y soit contrainte par des circonstances qui, en dérangeant l'organisation primitive et commune à toute l'espece, forment ce qu'on appelle des *monstres*.

Suivant la remarque de *Lémery*, il y a bien des sortes de *monstres* par rapport à la structure : les uns ne sont tels que par excès ou par défaut de certaines parties, tels sont les *monstres acéphales* ou sans tête ; ceux à deux têtes, deux bras, deux jambes et un corps ; ou à deux corps et une tête ; ou à trois jambes ; ou ceux qui sont sans bras ou sans pieds : d'autres pechent par une conformation extraordinaire et bizarre, par la consistance de certains visceres, par la grandeur disproportionnée, ou le dérangement considérable d'une ou de plusieurs de leurs parties, et par la place singuliere que ce dérangement ou transposition leur fait souvent occuper ; (tel étoit le *monstre cyclope* dont le Docteur *Eller*, Académicien de Berlin, a donné la description : qu'on se figure un fœtus de neuf mois, long de deux pieds quatre pouces, dont la tête est énorme et le visage affreux, ayant au milieu d'un vaste et large front un œil rougeâtre, sans sourcils ni paupieres, mais très-enfoncé dans un trou carré, et ayant immédiatement au-dessous de cet œil une excrescence qui représentoit au naturel une verge pourvue d'un gland, d'un prépuce et de son uretre ; plus la partie couverte de cheveux, au-dessous de la nuque ; et l'on aura l'idée du *monstre* le plus extraordinaire, du moins il nous apprend qu'il est le produit d'une conception désorganisée, *Voyez* EMBRYON et FŒTUS :) d'autres enfin présentent la réunion contre nature de quelques parties, qui, dans l'ordre de leur destination et de leurs fonctions, doivent toujours être séparées, ou la désunion de quelques autres parties, qui, suivant le même ordre et pour les mêmes raisons, ne doivent jamais cesser d'être unies. C'est dans les quatre Mémoires de M. *Lémery*, insérés dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, *1738 et 1739*, qu'il faut voir les différentes manieres

dont les *monstres* sont formés. M. *du Verney* a aussi donné un Mémoire sur la même matiere. M. *Geoffroy*, dans le volume de l'*Académie des Sciences*, *année 1724*, parle d'un *monstre* né en Barrois en 1722. Il faut se représenter deux enfans sans extrémités inférieures, unis l'un à l'autre par un nombril commun, dont chacun avoit sa nourrice, tetoit et mangeoit de la bouillie; l'un tetoit pendant que l'autre dormoit.... *Consultez* aussi la seconde partie des *Mémoires de M.* Winslow *sur les* monstres, insérée dans le *volume de l'Académie des Sciences*, *1734*: vous y trouverez l'histoire de deux *monstres* jumeaux très-singuliers, qui ont témoigné pendant leur vie une grande différence dans le moral et dans le physique; les faits qui y sont rapportés méritent les recherches et les méditations des plus grands Philosophes.

M. *de Haller* dit qu'il y a des *monstres* dont quelque choc ou quelque passion a changé la structure naturelle. Il y a d'autres structures originairement monstrueuses, auxquelles le hasard n'a aucune part: tel est, dit-il, le renversement de toutes les parties de gauche à droite, le sixieme doigt, et plusieurs autres exemples. M. *de Maupertuis* rapporte qu'il y a eu long-temps à Berlin, une famille à six doigts. M. *de Riville* en a vu une à Malthe, et il l'a décrite. M. *Renou*, Maître Chirurgien à la Pommeraye en Anjou, a donné une observation sur quelques familles *sexdigitaires*, répandues de temps immémorial dans plusieurs paroisses du Bas-Anjou. Cette difformité se perpétue dans ces familles quoique alliées avec des personnes qui en sont exemptes. Que ce soit la mere ou le pere qui soient atteints et qui propagent cet excès d'organes, non-seulement inutile mais incommode et même désagréable, leurs enfans des deux sexes en sont indifféremment affectés. Un homme ou une femme sexdigitaires ont quelquefois une partie et même tous leurs enfans exempts de cette difformité, tandis que ces derniers au contraire produisent des rejetons chez qui elle reparoît dans le plus grand degré. Ce vice de conformation est donc héréditaire. M. *de Réaumur* a donné aussi l'histoire d'une famille de l'isle de Malthe, et dont les individus viennent

au monde avec six doigts aux pieds et aux mains ; mais ces doigts surnuméraires sont-ils de véritables doigts ? Consultez le *Journal de Physique et d'Histoire Naturelle* de M. l'Abbé *Rozier*, *mois de Novembre 1774*, page 372. Cette variété des mains et pieds sexdigitaires ne se trouve pas comprise dans les *Recherches sur quelques conformations monstrueuses des doigts dans l'homme*, insérées dans le volume de l'Académie des Sciences pour l'*année 1771*. On trouve dans le même *Journal* cité ci-dessus, *Août 1776*, la *description d'une matrice et d'un vagin doubles*, observés dans une femme morte en travail d'enfant, par M. *J. Purcell*, Professeur d'Anatomie au Collége de Dublin ; et dans celui de *Juin 1788*, l'histoire d'un homme qui a sept doigts à la main, par M. le Baron *de Dietrich*.

M. *Regnault*, déjà connu avantageusement dans l'Histoire Naturelle par sa collection des plantes d'usage coloriées fidellement d'après nature, et connue sous le nom de la *Botanique mise à la portée de tout le monde*, Paris, 1774, a travaillé depuis à la collection des *Monstres* en planches coloriées. Une telle collection d'écarts ou de jeux de la Nature vivante, ne peut être que très-intéressante, et doit être recherchée par les Physiciens, les Médecins, les Naturalistes, etc. On voit dans le Cabinet de Chantilly plusieurs *monstruosités* : 1.° Deux *veaux* réunis par le corps, ayant chacun son cou et sa tête bien séparés, et n'ayant en tout que quatre jambes. 2.° Deux *veaux* réunis seulement par le bassin, n'ayant qu'un anus, une seule queue ; le tout porté par six jambes, quatre antérieures et deux postérieures. 3.° Un agneau à six jambes dont quatre postérieures. 4.° Le squelette d'un *bélier* qui a aussi six jambes. 5.° Un *daim* hermaphrodite. 6.° Une tête de *poulain* qui n'a qu'un œil, et placé au milieu du front. 7.° Des *levrauts* à six et à huit jambes. 8.° Un fœtus de *chien* dont les levres sont fendues quadruplement. 9.° Des fœtus de *cochon*, portant sur le front une espece de trompe longue d'un à deux pouces, et un autre dont la partie postérieure est double en tout. 10.° Deux doubles fœtus *humains* réunis par le ventre, ayant quatre bras et trois jambes. 11.° Un petit *poulet* à deux corps et

une tête. 12.° Un *pigeon* et un *canard* ayant chacun deux becs. 13.° Un *canard* à deux têtes. 14.° Un *pigeon* à quatre pattes. 15.° Un *chapon* à trois pattes, la troisieme est attachée à l'anus. 16.° Deux têtes de *veau* réunies, ayant chacune deux oreilles; ces deux têtes étoient fixées à un seul cou. 17.° Nous avons vu à la Ménagerie de Chantilly une *vache* à cinq pieds, le cinquieme tenoit à la mamelle. 18.° Un *lapin* sans oreilles. 19.° Deux *chats* à tête double. 20.° Deux *levrauts* nouveaux nés, bien conformés par le corps et les pattes, mais réunis par une seule et même tête. 21.° Plusieurs *œufs* offrant dans leur configuration des monstruosités ou difformités assez bizarres pour paroître contrarier les lois ou la forme prescrite par la Nature.

Les anciens Naturalistes ont aussi parlé de *serpens à deux têtes*. Voyez *ce mot*.

On a vu quelques *poissons* à deux têtes, d'autres réunis deux à deux, ou par le dos, ou par le ventre, et n'offrant qu'une seule queue commune; deux autres réunis en croix, et n'ayant qu'un seul ventre commun.

On peut placer parmi les *monstruosités du regne animal*, les individus qui ne doivent être que d'un seul sexe et qui offrent l'union ou l'apparence de deux sexes. *Voyez l'article* HERMAPHRODITE.

M. *Hyacinthe Fabri* range dans la classe des *monstruosités morbifiques*, les mutilations des membres, les distorsions, les gibbosités, les tumeurs, les fentes des levres ou du palais, les compressions du crâne, les hydrocéphales et plusieurs autres difformités de ce genre: ce même Auteur place dans la classe des *monstruosités connaturelles*, la multiplicité des parties, leur transposition, leur insertion. On sait qu'un grand nombre d'Ecrivains ont eu recours à l'imagination des femmes enceintes, pour expliquer ces effets. M. *Fabri* discute les causes de la premiere classe; les unes, dit-il, sont internes relativement à la mere, et les autres sont externes. Il entend ici par *cause interne*, toutes les altérations ou les principes morbifiques qui peuvent affecter les fluides ou qui vicient la forme et la structure des solides, et principalement l'*uterus* dans

lequel on a très-souvent observé ces altérations ; il joint à ces mêmes causes internes, les violentes affections de l'ame, les contractions spasmodiques, les convulsions hystériques, et tant d'autres incommodités de cette nature, auxquelles les femmes sont fort sujettes. Les *causes externes* comprennent tout ce qui peut agir extérieurement sur le fœtus renfermé dans la matrice, comme la compression des habits, des ceintures ; enfin tout ce qui s'oppose à la libre dilatation du ventre des femmes grosses, les mouvemens forcés, les chutes, les coups, enfin les accidens de cette espece ; toutes ces causes externes, et sur-tout les premieres, resserrent le fœtus, le compriment et le forcent à rester dans une situation gênée ; de là, suivant la remarque d'*Hippocrate*, ces embryons qui viennent au monde avec quelque partie intégrante blessée. Suivant M. *Fabri*, toutes les difformités du fœtus dépendent des causes mécaniques et accidentelles.

Les Naturalistes donnent aussi et indifféremment le nom de *monstres*, ou à des animaux énormes pour leur grandeur, tels que sont parmi les quadrupedes terrestres, les éléphans, et parmi les animaux marins, les requins, les baleines, ou à d'autres animaux farouches et cruels, tels que les lions, les tigres et les pantheres ; ou enfin à des animaux singuliers par leur espece, qui viennent, dit-on, de l'accouplement de bêtes qui ne sont pas du même genre. Les Voyageurs disent que l'Afrique est féconde en ces sortes de *monstres ;* les relations des Indes Orientales sont remplies de descriptions de *monstres marins* que la mer néanmoins présente rarement à nos yeux, tels que les *hommes marins*, les *sirenes*, etc.

Il y a aussi des *monstres* dans le regne végétal : les *monstruosités* sont même plus ordinaires et plus bizarres dans les plantes que dans les animaux, parce que les différens sucs s'y dérangent et s'y confondent plus aisément. On voit des *feuilles* dans l'intérieur desquelles naissent d'autres feuilles : il n'est pas rare de voir des fleurs de renoncules du milieu desquelles sort une tige qui porte une autre fleur. M. *Bonnet* dit que cette espece de *monstre* lui a paru assez fréquente sur les rosiers, dans certaines années chaudes et pluvieuses :

cet Observateur a vu une rose du centre de laquelle partoit une tige carrée, blanchâtre, tendre et sans épines, qui portoit à son sommet deux boutons à fleurs, opposés l'un à l'autre, et absolument dépourvus de calice; un peu au-dessus de ces boutons sortoit un pétale de forme assez irréguliere. On observoit sur la tige épineuse qui portoit la rose une feuille dont la figure étoit en trefle, et dont le pédicule étoit large et plat. Dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année* 1707, page 448, il est parlé aussi d'une rose monstrueuse : du centre des feuilles de cette rose s'élevoit une branche de rosier, longue de deux à trois pouces, garnie de feuilles. *Consultez* les mêmes *Mémoires*, 1749, page 44, et 1724, page 20. Dans ce même recueil, pour l'*année* 1775, il est fait mention d'une autre *monstruosité* singuliere, observée par M. *Duhamel*, sur un pommier greffé en écusson : à l'endroit de l'insertion il s'est montré un bouton qui a produit des feuilles et une tige; le pédicule des feuilles et la tige elle-même étoient d'une substance charnue absolument semblable, pour le goût et l'odeur, à la chair d'une pomme verte. Il est fait mention dans les *Actes Helvétiques* d'un *chamœmelum* extraordinaire. M. *Bonnet* fait encore mention dans ses *Recherches sur l'usage des feuilles*, de *monstres* analogues à ceux qu'offrent les fleurs de la renoncule, et celles du rosier, qui ont été observés dans des fruits à pepin. Il a vu une poire de l'œil de laquelle sortoit une touffe de treize à quatorze feuilles très-bien conformées, et dont plusieurs avoient leur grandeur naturelle. Il a vu une autre poire qui donnoit naissance à une tige ligneuse et nouée, dont le sommet portoit une seconde poire un peu plus grosse que la premiere. La tige avoit apparemment fleuri, et le fruit avoit noué. On connoît le *Lilium album polyanthos*, observé il y a quelques années à Breslaw : il portoit à sa sommité un faisceau de fleurs composé de cent deux lis qui avoient tous la forme ordinaire. M. *Reynier* a parlé de quelques individus monstrueux par la fleur, dans l'espece de la *pédiculaire des bois*, (*Journal de Physique et d'Histoire Naturelle, Novembre 1785*). Il a été aussi parlé d'une tulipe monstrueuse, vue dans

les

les jardins de quelques Amateurs ; des baies de genévrier à cornes ; d'une balsamine à trois éperons, etc.

Au reste, ces productions végétales si extraordinaires, si contraires à l'ordre naturel des choses, présentent des écarts qui ont aussi leurs lois et que l'on peut ramener à des principes certains, en distinguant celles qui se perpétuent soit par les graines, soit par la greffe, de celles qui ne sont que passageres. Les *monstruosités* qui se perpétuent sont telles dans l'origine, et pour ainsi dire dans l'organisation de la graine de la plante ; telles sont les feuilles découpées ou crépues, etc. Le nom de *monstre* convient mieux dans les plantes aux irrégularités qui dépendent de la transplantation fréquente et d'une culture particuliere ; telles que les *fleurs doubles*, etc. Les *monstruosités* qui ne se perpétuent pas, et qui sont dues à des causes accidentelles et passageres, qui lorsque la plante est développée dérangent son organisation primitive, comme font les maladies, le chaud ou le froid, la trop grande abondance ou la disette des sucs, les vaisseaux de la nutrition qui sont viciés, la piqûre des insectes, les contusions et les greffes naturelles, retiennent le nom de *monstres* : telles sont les *loupes* ou tumeurs, le *rabougri*, les *galles*, certaines *panachures* et autres vices semblables. Toutes les parties des plantes sont sujettes à quelques-unes de ces *monstruosités* qui varient par la situation, la figure, la proportion et le nombre. On en trouve plusieurs exemples dans le premier Volume des *Familles des Plantes*, page 110 jusqu'à 115. Il y a des arbres d'une grosseur naturellement si démesurée qu'on peut les regarder comme les cétacées des végétaux ; tels sont le baobab, le ceiba : d'autres, tels que le chêne, l'if, le saule, le tilleul et plusieurs autres, acquierent, mais rarement, un volume si extraordinaire, qu'ils sont aussi des *monstres* parmi les végétaux. Enfin, on soupçonne que les *monstres* sont plus communs dans les plantes que parmi les animaux, parce que ceux-ci ne réunissent pas tant de manieres de se multiplier. Les plantes sont rarement *monstres* dans toutes leurs parties : il y en a de *monstrueuses* par excès seulement, dans le calice et la corolle ; d'autres le sont

par défaut, uniquement dans les feuilles, les étamines et le fruit. Or, une *monstruosité*, dit M. *Adanson*, n'a jamais fait changer de nom à une espece ; elle n'en a jamais ébranlé l'immutabilité. Tous les Botanistes consommés et conséquens ont toujours su ranger ces *monstruosités* des plantes parmi les choses accidentelles, qui, de quelque maniere qu'elles se propagent, tendent toujours à rentrer dans l'ordre et la régularité de leur espece primitive, lorsqu'on les multiplie par la voie des graines, moyen de reproduction le plus naturel et le plus constant pour déterminer les especes. Une espece est comparable à une autre ; mais un *monstre* ne peut être mis en parallele qu'avec l'individu de l'espece dont il est originaire. *Voyez* pour la transmutation des especes l'*article* FLEURS. On peut aussi consulter les *Observations Botaniques* de M. *Schlotterbec*, de la *Société de Basle*, sur les *monstres* des plantes, dans lesquelles il prétend démontrer que dans le regne animal et dans le végétal la Nature suit la même marche pour les produire. Les jeux et les variétés de la Nature dans les plantes, etc. ont été long-temps pour le vulgaire des présages de bonne ou de mauvaise fortune, ce qui prouve que les préjugés et la superstition sont aussi anciens que le monde. Il seroit curieux et utile de faire le tableau général de nos erreurs ; mais l'entreprise seroit trop longue et trop humiliante pour l'homme.

MONT ou MONTAGNE, *Mons*. Éminence de terre fort considérable, qui s'éleve au-dessus de tout ce qui lui est contigu et qui commande les lieux qui l'environnent : elle est ordinairement remplie d'inégalités, de cavités, de bassins exposés plus ou moins à l'air, et de terrains entr'ouverts.

On donne aussi ce nom à une chaîne de montagnes, comme quand on dit, le *mont Atlas* en Afrique, le *mont Caucase* qui commence au-dessus de la Colchide et finit à la mer Caspienne ; les *monts Pyrenées* qui séparent la France de l'Espagne, et le *mont Apennin* qui traverse toute l'Italie : les *monts de Norwége*, le *mont Liban*, le *mont Emaüs*, le *mont Olympe*, le *mont Cenis*, le *mont Etna* et les *monts Crapachs*, le *mont Hécla*

sont aussi très-connus, ainsi que le *mont de la Lune* en Ethiopie.

Ceux qui ont suivi l'étude générale de la terre et médité la Nature en grand, ont toujours été frappés d'étonnement et d'admiration à la vue de ces éminences majestueuses, qui s'étendant en différens sens, semblent dominer sur le reste du Globe et présentent un spectacle aussi pompeux qu'intéressant. On a cru bientôt y trouver la solution du problême important de la Création du monde.

On distingue plusieurs sortes de *montagnes* : nous verrons que ces élévations de la terre n'ont pas toutes la même origine et ne datent pas de la même époque.

1.° Les *montagnes* qui sont *en chaîne* et *neigées* peuvent être regardées comme anciennes ou anté-diluviennes ; ce sont de majestueux boulevarts semés sur la surface du Globe : leur élévation surpasse de beaucoup celle des autres *montagnes* : en effet, pour l'ordinaire elles s'élevent très-brusquement, elles sont fort escarpées, et l'on n'y monte point par une pente douce : leur forme est celle d'une pyramide surmontée de pointes, de rochers saillans, aigus, lesquels ne sont parés d'aucune espèce de verdure, qui sont arides, nus, comme pelés ou dépourvus d'une terre que les eaux du ciel en ont emportée : aspect imposant, horrible, qui effraie l'imagination la plus froide ! la Nature a condamné à une perpétuelle stérilité ces *montagnes primitives*, qui étonnent l'œil, et où le vent seul regne ; souvent on trouve à leur pied des sentiers moins escarpés et moins tortueux que dans la partie élevée ; elles offrent des cascades bruyantes, des précipices effrayans et des vallées profondes. Les dégradations, les excavations sont relatives à la quantité des eaux dont le mouvement est accéléré par leur chute, ce qui cause quelquefois l'affaissement total ou l'inclinaison de la *montagne*. Les débris qu'on trouve au pied de la plupart des pics prouvent combien le temps y a exercé son empire : les regards ne sont fixés que par des rochers énormes, qui amoncelés les uns sur les autres défendent à l'homme d'approcher. C'est sur

les sommets de ces *montagnes* ou hautes éminences, qui ne sont qu'une suite de pics, souvent isolés les uns par rapport aux autres, que l'on rencontre ces neiges et ces glaçons éternels, qui couronnent des rochers saillans, environnés de nuages vagues et flottans qui se dissipent en rosée; enfin, ces cimes hérissées qui opposent à l'audace de l'homme un rempart inaccessible : la Nature y représente en grand le spectacle du désordre et de la décrépitude (*). On prétend que dans l'intérieur de ces *montagnes primitives*, l'on ne trouve pas de coquilles ni d'autres corps marins organisés; et quelques recherches que nous ayons faites sur le sommet des Alpes et des Pyrenées, en y faisant fouiller, nous n'en avons point pu découvrir (excepté sur les flancs vers la base); elles ne nous ont offert que des roches suivies, des gouttieres creusées par la Nature, et remarquables par leurs belles congélations ou cristallisations, des mines en filons. La pierre qui les compose est ordinairement une masse immense de pierre cornée ou quartzeuse, et peu variée, qui s'enfonce dans les profondeurs de

(*) M. l'Abbé *Palasson* dit « qu'on observe au pied des *monts* » *Pyrenées* du côté de la France, que le sol de plusieurs contrées » est composé des débris que les rivieres qui en découlent y ont » déposés. Une partie de l'Egypte, selon *Hérodote*, a été pareillement formée des matieres que le Nil y a apportées; *Aristote* » la nomme l'ouvrage du fleuve; c'est pourquoi les Ethiopiens » se vantoient que l'Egypte leur étoit redevable de son origine. » Les habitans des Pyrenées pourroient dire la même chose de » presque toutes les contrées situées le long de la chaîne Septentrionale, depuis l'Océan jusqu'à la Méditerranée, formant cette » espece d'isthme qui sépare les deux mers. C'est ainsi que la » Nature change continuellement la surface de notre Globe; elle » éleve les plaines, abaisse les *montagnes*, et l'eau est le principal » agent qu'elle emploie pour opérer ces grandes révolutions. Il ne » faut que du temps pour que le mot de *Louis XIV* à son petit-fils » se réalise. La postérité pourra dire un jour : *Il n'y a plus de* » *Pyrenées*. On conçoit combien cette époque est éloignée de nous. » M. *Gensanne* a trouvé, par des observations qu'il prétend non » équivoques, que la surface de ces *montagnes* baisse d'environ » dix pouces par siecle; ainsi, en les supposant de quinze cents » toises au-dessus du niveau de la mer, et toujours susceptibles du » même degré d'abaissement, il s'écoulera un million d'années » avant leur destruction totale. »

la terre presque perpendiculairement à l'horizon. On n'y trouve du spath alkalin que dans les écartemens ou déchirures qui ont de l'étendue et une direction marquée, et c'est à de très-grandes profondeurs qu'on trouve des parties pour ainsi dire neuves, en un mot, l'état primitif des choses. Toutes les *montagnes primitives* nous donnent des preuves de ces assertions : ces *montagnes* en Europe sont les *Pyrenées*, les *Alpes*, l'*Apennin*, les *montagnes* du Tirol, le *Riesenberg* ou *mont des Géans* en Silésie, les *monts Crapachs*, les *montagnes* de la Saxe, celles des Vosges, le *mont Bructere* au Hartz, celles de la Norwége, etc. En Asie l'on trouve les *monts Riphées*, le *Caucase*, le *mont Taurus*, le *mont Liban*; en Afrique, les *monts de la Lune*; et en Amérique les *monts Apalaches*, les *Andes* ou les *Cordillieres*, (plusieurs de ces dernieres ont été volcanisées) etc. Telle est l'espece de *montagnes* que Dieu, en créant notre Globe, forma pour donner de l'appui et de la solidité à l'habitation de l'homme, indépendamment des autres propriétés dont nous parlerons ci-après.

2.° Les *montagnes* qui sont isolées ou garnies de quelques groupes de monticules dont la Terre est tumultuairement amoncelée, et la croûte confusément arrangée, graveleuse, qui d'ailleurs sont comme arides ou pelées à leur extérieur, tronquées ou à large bouche évasée en entonnoir vers le sommet, composées ou environnées d'amas, de débris ou de corps calcinés à demi vitrifiés, de laves, etc. : les *montagnes* de cet ordre paroissent n'avoir été formées que par des terres soulevées et lancées dans les airs, lors de l'éruption de quelque feu souterrain. Les *Isles de Santorin*, le *Monte-Nuovo*, l'*Etna*, le *Pic d'Adam* dans l'Isle de Ceylan, le *Pic de Ténériffe* dans les Canaries, et plusieurs autres ont été formés ainsi. Si de telles *montagnes* très-élevées sont couvertes de coquilles marines, l'on peut regarder leurs sommets comme ayant fait partie du sol de la mer. Quantité de montagnes semblables ont été formées de mémoire d'homme, et n'offrent à la vue que des débris sans proportions, des ruines tumultuaires, des masses confuses, des parties amoncelées sans ordre, des productions formées par des éboulemens ou des

éruptions. Quand une pareille *montagne* touche à la terre et avance dans la mer plus que les terres contiguës, alors on l'appelle *Cap*, *Tête* ou *Promontoire*; tel est le Cap de Bonne-Espérance, à l'extrémité Méridionale de l'Afrique. Ces *montagnes* du second rang sont ordinairement plus accessibles. M. *de Haller* observe que l'angle que fait leur base avec le talus est plus grand; qu'elles ont moins de sources, et que leurs plantes different de celles des Alpes : les paysans en Suisse, dit-il, les séparent des Alpes et en connoissent la différence.

3.° Les *montagnes* groupées ou non, dont la terre ou pierre est disposée par couches plus ou moins régulieres, d'une ou de plusieurs couleurs et matieres, doivent être regardées comme produites par le dépôt lent et successif des eaux, ou par atterrissement lors des alluvions considérables. On voit tous les jours des monticules semblables qui se forment ainsi : ces sortes de *montagnes*, toujours d'une élévation médiocre, en comparaison de celles du premier ordre, sont arrondies par le haut, ou couvertes de terre qui y forme souvent une surface assez plate et très-étendue. On y trouve aussi du sable et des amas de cailloux arrondis, semblables à ceux qui ont été roulés par les eaux. L'intérieur ou le massif de ces *montagnes* est composé d'un amas de lits ou de couches assez horizontales; et ces bancs uniformes et multipliés contiennent une quantité prodigieuse de coquilles, de corps marins, d'ossemens de poissons. Quelquefois ces *montagnes à couches* dégénerent en monticules et même en plages, mais sont toujours composées d'un amas immense de fossiles très-variés, bien conservés, et qui se détachent assez facilement de leur lit ou matrice terreuse plus ou moins dure. Ces coquilles marines, mêlées, confondues dans des entassemens de corps organisés d'un autre ordre, offrent ici un désordre si étonnant qu'il annonce indubitablement qu'un courant extraordinaire et furieux a confondu, accumulé sans ordre et avec la plus grande précipitation les corps étrangers et les divers coquillages arrachés de leur place naturelle et primitive, pour venir former, en se réunissant, une élévation et une mon-

tagne, qui ne sont absolument qu'un composé des débris de corps autrefois organisés. Tous ces phénomenes semblent prouver que c'est principalement au séjour de la mer sur quelques parties de notre Continent, qu'elle a depuis laissées à sec, que la plupart de ces *montagnes* doivent leur origine. (C'est à la faveur d'un tel système qu'*Anaxarque* expliquoit la formation des *montagnes* de Lampsaque.) On y trouve aussi des bois, des empreintes de plantes, des couches de glaise, de marne et de craie, différens lits de pierre qui se succedent les uns aux autres, tels que des ardoises, des marbres souvent remplis de corps marins; des pierres à chaux qui paroissent uniquement formées de débris de coquilles, de la pierre à plâtre, des couches entieres d'ochre, ou de ce qu'on appelle *la mine de fer limoneuse*; des lits de bitume, de sel gemme et d'alun.

Les couches des *montagnes* inférieures, récentes ou formées par des accidens nouveaux, paroissent quelquefois s'appuyer et prendre naissance sur les côtés des *montagnes primitives* qu'elles entourent et dont elles sont en quelque sorte les premiers échelons, et elles finissent par aller se perdre insensiblement dans les plaines. Cette remarque est très-importante pour les Observateurs que ce voisinage pourroit induire en erreur: elle démontre sur-tout que les couches d'ochre ne sont que le résultat de mines en filons qui se sont décomposées et qui ont été visiblement entraînées par les eaux. A l'égard de l'irrégularité de quelques couches dans les *montagnes* récentes, elle est due à des inondations violentes, brusques, à des torrens, à des révolutions locales qui leur ont fait faire des coudes, des sauts, des affaissemens. Au reste, c'est une observation générale que dans les *montagnes*, les couches de terre qui en forment la hauteur, gardent par-tout dans leurs différentes sinuosités un parallélisme exact entre elles. M. *Desmarest* observe que dans deux *montagnes* qui forment par leurs croupes l'enfoncement d'un vallon, on découvre à même hauteur des couches de terre ou de pierre de la même nature, dont la disposition et l'arrangement sont les mêmes. Nous faisons voir à l'*article*

TERRE, dans ce Dictionnaire, la raison pourquoi le nombre et l'épaisseur des couches des *montagnes* récentes ne sont pas pas par-tout les mêmes. Il y a des couches d'un quart de pouce d'épaisseur, d'autres qui ont plus de dix pieds : il y a des endroits où l'on trouve jusqu'à trente et quarante lits qui se succedent ; d'autres où on n'en trouve que trois ou quatre. Dans les *montagnes* récentes et composées de couches, dit M. *Lehmann*, la couche la plus profonde est toujours celle du charbon de terre ; elle est portée sur un gravier ou sable grossier et ferrugineux : au-dessus du charbon de terre on rencontre les couches d'ardoise, de schiste ou de pierre feuilletée ; et enfin la partie supérieure des couches est constamment occupée par la pierre à chaux et par les fontaines salées. On sent de quelle utilité peuvent être ces observations, lorsqu'il s'agit d'établir des travaux pour l'exploitation de ces minéraux ; et en faisant attention à la distinction que nous avons donnée des différentes *montagnes*, on saura la nature des substances que l'on pourra espérer d'y trouver lorsqu'on y voudra fouiller : les échantillons apparens indiquent les matieres cachées dans leur noyau ou intérieur. On appelle les petites *montagnes* ou monticules, *collines*.

En général, on a observé que quand deux ou plusieurs *montagnes* courent parallélement, les avances angulaires qu'elles forment correspondent aux angles rentrans, et ces angles sont plus frappans et plus aigus dans les vallons profonds et resserrés. M. *de Haller* dit qu'il y a beaucoup d'endroits dans les Alpes et dans les *montagnes*, où les deux chaînes se prolongent contre l'axe de la vallée, et se joignent de maniere à ne laisser que l'espace nécessaire pour la riviere qui en décharge les eaux. Dans d'autres endroits la *montagne* se continue, par exemple, au Nord, et se discontinue au Midi pour y ouvrir une vallée. Dans d'autres, les deux chaînes se retirent et forment de chaque côté une courbe, dont la concavité en regarde l'axe ; il en naît des vallons presque ronds et tout-à-fait unis.

Il est bon d'observer aussi que les *montagnes pri-*

mitives qui forment de vastes chaînes, tiennent communément les unes aux autres, se succedent pendant plusieurs centaines de lieues, et embrassent, tant par leurs troncs principaux que par leurs ramifications collatérales, la surface des Continens. Le Pere *Kircher* et plusieurs autres ont observé que la direction de l'anneau ou chaîne principale est assez constante du Nord au Sud, et de l'Est à l'Ouest. Les Cordillieres du nouveau Monde, dit M. *de Haller*, s'étendent du Nord au Sud; les Pyrenées en approchent : ce sont les Alpes qui vont de l'Est à l'Ouest; et en Afrique il doit y avoir une chaîne pareille, puisque les grands fleuves de cette partie du Monde tendent à l'Est d'un côté et à l'Ouest de l'autre. La chaîne du Tibet paroît parallele aux Alpes, et on a sujet de croire, par la longueur du chemin qu'il faut faire à travers les neiges, que les *montagnes* du Tibet sont très-élevées. Les *montagnes* qui sont proprement les tiges principales et le point capital d'élévation et de partage, présentent des masses très-considérables et par leur hauteur et par leur volume ou leur adossement; elles occupent et traversent ordinairement le centre des Continens : celles de moindre hauteur naissent de ces chaînes principales, elles diminuent insensiblement à mesure qu'elles s'éloignent de leur tige, et disparoissent enfin ou sur les côtes de la mer ou dans les plaines. D'autres se soutiennent encore le long du rivage de la mer, et leur chaîne n'est interrompue que pour ne point contraindre les eaux des mers, au-dessous du lit desquelles la base de ces *montagnes* s'étend, et la chaîne se retrouve dans les Isles qui perpétuent leur continuation jusqu'à ce que la chaîne entiere reparoisse. Les plus hautes *montagnes* et le plus grand nombre d'Isles sont entre ou proche les Tropiques et dans le milieu des Zones tempérées, tandis que les plus basses avoisinent les Pôles. M. *Buache*, de l'Académie des Sciences, a établi un système de Géographie physique sur la structure ou la charpente du Globe terraquée considéré par les grandes chaînes de *montagnes* qui traversent les continens et les mers d'un Pôle à l'autre, et d'Occident en Orient. Suivant ce

système, il y a sur la terre une suite non-interrompue de hautes *montagnes* et de terrains élevés qui la partagent en quatre pentes, d'où s'écoulent les fleuves : ces chaînes de *montagnes* se rendent d'un continent à l'autre par-dessous les mers, et les Isles que l'on y voit sont comme les sommets des *montagnes*. L'ouvrage de M. *Buache* est connu sous le nom de *Tables et Cartes de la Géographie physique*.

On lit dans le *Journal de Physique*, *Mai 1779*, que « M. *Pallas*, après avoir parcouru la Sibérie et presque tout l'Empire Russe dans l'Asie Boréale, a cru découvrir l'insuffisance des principaux systêmes imaginés jusqu'à présent, pour rendre raison de la formation des *montagnes*. C'est en parcourant en Observateur exact des contrées immenses, en visitant, pour ainsi dire, les ateliers secrets de la Nature, dans presque le quart de la superficie de notre hémisphere, qu'il a observé, étudié et suivi le grand ouvrage des *montagnes ;* ce n'est pas sur de simples rapports étrangers, c'est d'après ce qu'il a vu par lui-même pendant l'espace de dix ans, qu'il a dessiné, dans un Ouvrage intitulé, *Observations sur les montagnes* (Ouvrage traduit en François), et la direction des chaînes Septentrionales, et leur composition particuliere ; elles le conduisent à une idée ingénieuse sur la formation des principaux groupes de *montagnes*, et sur la distribution irréguliere et la figure de notre ancien Continent. Le Lecteur curieux de suivre M. le Docteur *Pallas* dans ces détails, sera bien aise de trouver dans ce Dictionnaire une esquisse des principaux systêmes imaginés pour rendre raison de la formation des *montagnes*, la comparaison que l'on peut établir entre eux, ce qu'on doit en penser et le jugement à porter sur celui de M. *Pallas*. » (Notre Lecteur, en consultant l'*article* TERRE, y trouvera les différens systêmes sur la formation et la configuration de notre Globe.) Ce seroit après avoir parcouru la Terre entiere, avoir étudié long-temps toutes les chaînes de *montagnes*, leur direction et leur composition particuliere, que l'on pourroit peut-être établir un systême général. Aussi pour peu qu'on y fasse attention, remarquera-t-on dans les différens systêmes

dont il est mention à l'*article* TERRE ; d'après l'Ouvrage cité, l'influence du climat, et pour ainsi dire, le goût de terroir. *Burnet*, *Whiston*, *Woodward* qui ne connoissoient que l'Angleterre, où l'on voit peu de grandes chaînes de *montagnes*, où elles sont presque toutes détachées et isolées, où des couches horizontales assez régulieres forment le sol de vastes plaines, ont dû penser naturellement à ces couches générales et concentriques autour du Globe, et ne regarder les *montagnes* que comme les débris de ces couches ou soulevées ou abymées par l'effort des eaux. *Scheuchzer*, méditant parmi les *montagnes* escarpées de la Suisse, au milieu des rocs de granit, de pétro-silex, de jaspe, de pierres dures, et ne trouvant sur les plaines élevées des Alpes que des lits de matieres semblables, a dû se peindre la main du Tout-Puissant, brisant ces lits et soulevant leurs éclats en forme de *montagnes*. *Ray*, *Morro*, *Stenon*, ne voyant autour d'eux que des volcans enflammés ou des traces de produits volcaniques, et séduits par la constitution des collines d'Italie, presque toutes formées de laves, de pozzolane et de matieres basaltiques, par la naissance du *Monte nuovo*, qui s'est accru presque sous leurs yeux, ont attribué la formation des grandes *montagnes* à une cause, secondaire à la vérité, mais premiere et principale pour eux. L'illustre Pline de la France (M. *de Buffon*), dessinant la Nature au pied de la derniere ramification des *Alpes Françoises*, et les voyant s'élever insensiblement en avançant vers la région Méridionale de la France et vers la Savoie, a conclu d'après sa théorie et en faveur de cette même théorie, que les plus hautes *montagnes* se trouvoient vers l'Equateur, et baissoient vers les Pôles, et que produites par le flux et le reflux de la mer, elles étoient formées de ces dépôts ».

Exposons maintenant le tableau géographique des directions des principales *montagnes* et de l'espece de liaison qui se trouve entre elles. Ce tableau, rempli d'observations très-intéressantes, differe de celui de M. *Buache*, et l'on peut suivre le tableau de ces observations, les cartes sous les yeux.

M. *Buache* place les vastes plateaux, ou les points les plus élevés des grandes chaînes de *montagnes*, sous l'Équateur, c'est-à-dire sous la Ligne.

« L'Auteur, que nous suivons ici, croit plutôt que le terrain le plus plein et le plus continu, et peut-être aussi le plus élevé en général, s'éloigne de l'Équateur et se trouve du côté des Zones tempérées. En effet, si nous jetons un coup-d'œil sur la surface du Globe, nous n'appercevrons pas cette chaîne de *montagnes* qui devroit se rencontrer, la coupant en deux portions, de l'Orient à l'Occident. Au contraire, des plaines immenses semblent presque par-tout accompagner la Ligne. En Afrique, les déserts de la Nigritie et ceux de l'Éthiopie supérieure d'un côté de la Ligne, et de l'autre les plaines sablonneuses du Nicoco, de la Caffrerie, du Monoemugi et du Zanguebar. Depuis les côtes Orientales de l'Afrique jusqu'aux Isles de la Sonde, on trouve une espace de quinze cents lieues de mer, presque sans Isles, (l'on sait que les Isles peuvent et doivent être regardées comme les pointes des *montagnes* sous-marines;) excepté les Laquedives et les Maldives dont la plupart sont basses, et qui courent du Nord au Sud. Depuis les Moluques et la Nouvelle Guinée, jusqu'aux bords Occidentaux de l'Amérique, la mer occupe un espace de trois mille lieues. Quoique *Chimboraco* et *Pichincha* en Amérique, les deux plus hautes *montagnes* mesurées, se trouvent près de la Ligne et sous la Ligne même, que doit-on en conclure? rien absolument, puisque d'un côté ces deux *montagnes* ne sont point dans une direction parallele à l'Équateur, que les *Andes* ou les Cordillieres s'élevent en s'éloignant de l'Équateur vers les Pôles, qu'il regne une plaine immense entre l'Orénoque et la riviere des Amazones, précisément sous l'Équateur. De plus, cette derniere riviere prenant sa route dans l'Audience de Lima, vers le onzieme degré de latitude Sud, après avoir traversé toute la partie Méridionale de l'Amérique de l'Est à l'Ouest, va se rendre à la mer, précisément sous la Ligne. Ce terrain descend donc durant l'espace de douze degrés ou de trois cents lieues. De l'embouchure des Amazones jus-

qu'aux côtes Occidentales de l'Afrique, la mer forme encore une plaine de plus de cinquante-cinq degrés. Les plus hautes élévations du Globe ne se trouvent donc pas sous la Ligne. »

« D'après le petit nombre de faits certains et d'observations exactes des Voyageurs instruits, nous pourrions presque assurer que le terrain le plus élevé de notre Globe se trouve au-delà des Tropiques dans l'hémisphere Austral et dans le Boréal. En effet, si nous considérons le cours des grands fleuves, nous les verrons en général se précipiter dans trois grands réservoirs, l'un sous la Ligne, et les autres vers les Pôles. (On ne prétend point ici établir une chose absolument générale; car on convient qu'outre les deux bandes élevées, la terre est hérissée d'une infinité d'élévations soit isolées, soit continues sur toute sa surface.) En Amérique, l'Orénoque et la riviere des Amazones courent vers la Ligne; tandis que le fleuve de Saint-Laurent court vers le cinquantieme degré Nord, et la riviere de la Plata vers le quarantieme Sud. L'Afrique renfermée presque toute entiere entre les deux Tropiques, est encore trop peu connue pour nous offrir des observations qui puissent mener à des conséquences exactes. L'Europe et l'Asie qui ne forment qu'un corps et qu'une masse, paroissent divisées par une bande plus élevée qui s'étend depuis les côtes les plus Occidentales de la France jusqu'aux plus Orientales de la Chine, à l'isle de *Saghalien* ou d'Anga-hata, en suivant assez exactement le cinquantieme degré latitude Nord. On pourroit donc regarder, dans le nouveau Continent, le plateau où le Mississipi, le fleuve Saint-Laurent, la Belle Riviere, celle de Los Estrechos prennent leur source, comme l'endroit le plus élevé de l'Amérique Septentrionale, d'où le Mississipi part pour se rendre vers l'Equateur, le fleuve Saint-Laurent vers le Nord-Est, et les autres vers le Nord-Ouest. Dans l'ancien Continent, on pourroit assigner la bande dont nous avons déjà parlé et à laquelle on pourroit donner environ dix degrés de largeur, depuis le quarante-cinquieme jusqu'au cinquante-cinquieme; car en Europe, le Tage, le Danube, le Dnieper, le Don, le Volga; en Asie,

l'Indus, le Gange, le Menan, le Mecon, le Hoang-ho, le Yantgtt-se-Kiang, descendant pour ainsi dire de cette hauteur, se rendent dans le grand réservoir qui est entre les Tropiques; tandis que du côté du Nord, le Rhin, l'Elbe, l'Oder, la Vistule, l'Obi, le Jenisseia, le Lena, l'Indigirka, le Kowyma, se rendent dans le Septentrional. »

« Si l'on pouvoit encore conclure des *montagnes* dont on a calculé la hauteur et des chaînes immenses que l'on connoît, en suivant exactement cette bande élevée, on y trouveroit les plus hautes *montagnes*. Les *Alpes Suisses* et *Savoyardes* sont par le travers des quarante-cinquieme, quarante-sixieme et quarante-septieme degrés. L'on y voit les *monts Saint-Gothard*, *Furca*, *Bruning*, *Russ*, *Whiggis*, *Scheidek*, *Gunggels*, *Galanda*; enfin la branche des Alpes Suisses qui gagnent le Tirol sous le nom d'*Arlenberg* et d'*Arula*. En Savoie, le *mont Maudit*, le *pic de l'Argentiere*, le *Cornero*, le *grand* et le *petit Saint-Bernard*, le *grand* et le *petit Cenis*, la *Coupeline*, le *Servin*, et la branche des Alpes Savoyardes qui va gagner l'Italie par le duché d'Aost et le *mont Serat*. Dans cet amas de pics élevés, on distingue sur-tout le *mont Maudit* et le *mont Saint-Gothard*. (On en trouvera les hauteurs à la suite de cet article.) Les *Alpes* sortant de la Suisse et de la Savoie par le Tirol et la Carniole, traversent le Saltzbourg, la Stirie, l'Autriche, poussent des branches jusqu'en Pologne et en Prusse, par la Moravie et la Bohême. Entre le quarante-septieme et le quarante-huitieme degré, on rencontre le *Grimming* et le *Priel*, les deux *montagnes* les plus élevées, la premiere de la Stirie, et l'autre de l'Autriche. Entre le quarante-sixieme et le quarante-septieme, le *der Bacher* et le *der Reinschnicken* se font remarquer en formant deux chaînes; l'une supérieure qui traversant les comtés de Trencsin, d'Arrava, de Scepus et le Kreyna, sépare la Silésie, la petite Pologne et la Russie rouge de la Haute-Hongrie; tandis que l'inférieure traversant la Croatie supérieure, la Bosnie, la Servie et la Transilvanie, sépare la Basse-Hongrie des États Européens du Grand-Seigneur, et va rejoindre la chaîne supérieure der-

rière la Moldavie, vers la petite Tartarie. (C'est dans ces *montagnes* que sont placées les riches mines de Schemnitz. Si l'on veut avoir une idée générale de la hauteur de cette *bande Alpine*, il n'y a qu'à remarquer que les puits les plus profonds de *Schemnitz* ont deux cents toises, et que malgré cela, d'après les calculs barométriques du savant M. *Noda*, la plus grande profondeur de ces mines est encore deux cents quatre-vingt-six toises plus élevée que la ville de Vienne. Les *montagnes* granito-argileuses de Schemnitz et de tout ce canton métallique, sont cependant encore dominées par les *monts Crapachs*.) Le *mont Krivany*, dans le comté d'Arrava, et les *monts Crapachs*, entre la Russie rouge et le Kreyna, semblent par leur élévation dominer sur toute la chaîne Alpine supérieure. L'inférieure renferme aussi des *montagnes* remarquables par leur hauteur; entre autres, le *mont Mediednik*, qui donne son nom à une chaîne fort étendue en Bosnie, et le *mont Hémus* si fameux même chez les Anciens. Enfin, cette longue chaîne va se confondre dans l'Asie avec une autre chaîne non moins fameuse, qui, suivant toujours exactement le cinquantieme degré, traverse toute l'Asie. C'est cette chaîne de *montagnes* que M. le Docteur *Pallas* a décrite dans l'Ouvrage que nous avons cité, et que nous allons suivre avec ce savant Observateur. »

« Il place la tête des *montagnes d'Oural*, entre les sources du Jaïk et du Bielaïa, vers le cinquante-troisieme degré de latitude et le soixante-dix-septieme de longitude. C'est là que les Alpes Européennes, après avoir traversé l'Europe, y avoir distribué différentes branches que nous examinerons ensuite, changent de nom, deviennent les *montagnes* Ouraliques, et commencent à courir dans l'Asie. Cette chaîne majestueuse séparant la grande Bulgarie des déserts d'Ischimska, s'avance à travers le pays des Éleuths, accompagne le fleuve Irtis, s'approche du lac Teleskaïa, et ne forme plus qu'un même systême de *montagnes* avec la chaîne *Altaïque*. Là, elles donnent naissance à l'Oby, à l'Irtis et au Jeniseï, qui partant du cinquantieme degré vont se précipiter dans la mer Glaciale. »

« La chaîne Altaïque, sous le nom de *Saïanes*, après avoir embrassé et réuni toutes les rivieres qui forment le Jeniseï, continue sans la moindre interruption vers le lac Baïkal. La prolongation de cette chaîne vers le Sud, forme la plaine immense et élevée, à laquelle on pourroit comparer la seule plaine de Quito qui porte le nom de *Gobi* ou *Chamo*, et qui va se perdre dans la Tartarie Chinoise. L'Altaï se jetant ensuite entre les sources du Tchikoi et des fleuves qui composent le système de l'Amur ou Saghalien, s'éleve vers le Lena, s'approche de la ville de Jakuck, au-dessus du soixantieme degré, court de là du côté de la mer de Kamtschatka, tourne autour des golfes Ochockoi et Pensinique, s'unit à la grande chaîne marine des *Isles Kouriles*, vers le Japon, et forme les côtes escarpées du *Kamtschatka*, entre le cinquante-cinquieme et soixantieme degré. Telle est la marche directe des *montagnes* élevées qui constituent la bande que nous soupçonnons dominer l'hémisphere Septentrional, et qui, après s'être abaissées pour passer sous la mer et former, par leurs pics élevés, les Isles et l'*Archipel* auxquels le malheureux *Beting* a donné son nom, se relevent et rentrent dans l'Amérique Septentrionale par la partie Occidentale, vers le détroit d'Anian ; courant ensuite le même parallele, elles vont se perdre dans le Canada. C'est dans cette traversée qu'elles forment des réservoirs où la Belle-Riviere, la Riviere-Longue, le fleuve Saint-Laurent, le Mississipi et l'Ohio prennent leur source. De ces côtes Orientales de l'Amérique jusqu'à celles de l'Europe, nous trouvons une vaste interruption. Peut-être dans l'origine la chaîne étoit-elle exactement suivie, mais des révolutions singulieres, en séparant l'ancien et le nouveau Continent, auront produit cette scissure, et n'auront laissé pour témoin de ce qui existoit autrefois, que les *Açores* et quelques pointes isolées, jusqu'aux Isles de l'Angleterre. »

« Avant que de chercher s'il existe une bande pareillement élevée dans la partie Méridionale du Globe, on peut encore observer les branches et les ramifications que la grande bande Alpine Septentrionale

jette

jette également et du côté de l'Equateur et du côté du Pôle Arctique. Ces nouvelles chaînes s'abaissant insensiblement vers le terme où elles tendent, sembleroient assez bien prouver que l'Equateur n'est pas l'endroit le plus élevé de la Terre. »

« Les Alpes Européennes produisent trois principales chaînes qui courent vers l'Equateur, et quelques petites vers les Pôles. La premiere chaîne Méridionale sort par le Dauphiné, traverse le Vivarais, le Lyonnois, l'Auvergne, les Cévennes, le Languedoc, et se joignant aux Pyrenées entre en Espagne. Là, deux ou trois ramifications, dont l'une courant par la Navarre, la Biscaye, l'Aragon, la Castille, la Marche, la Sierra-Morena, se rend dans le Portugal; l'autre, après avoir traversé l'Andalousie, le royaume de Grenade, y avoir formé quantité de *sierras* au-delà du détroit de Gibraltar, se releve en Afrique, dont elle côtoie toutes les côtes Septentrionales sous le nom de *Mont-Atlas*. La seconde chaîne principale des Alpes, s'échappant par la Savoie et le Piémont, hérisse de ses aspérités les États de Gênes, le Parmesan, forme la bande des *Apennins*, change mille fois de nom, en partageant l'Italie en deux, et va se terminer dans le royaume de Naples et dans la Sicile, produisant à chaque pas des volcans. La troisieme chaîne se détachant de la Hongrie, vient semer de *montagnes* nombreuses toute la Turquie Européenne, jusqu'à la Morée et à l'Archipel du fond de la Méditerranée. Les branches Septentrionales, quoique plus petites d'abord, ne sont pas moins exprimées, et quelques-unes poussent même leurs ramifications jusqu'à la mer Glaciale. Une branche Alpine sortant de la Savoie par le pays de Gex, s'avance dans la Franche-Comté, le Suntgaw, l'Alsace, le Palatinat et la Vétéravie. Une autre part du pays de Saltzbourg, côtoie la Bohême, entre dans la Pologne, jette une ramification dans la Prusse du côté des déserts de Waldow, et après avoir parcouru la Russie, se perd dans le gouvernement d'Archangel. »

« Les *Alpes Asiatiques* produisent pareillement plusieurs branches tant Méridionales que Septentrionales.

Les *monts Ouraliques* du milieu des sources du Bielaïa et du Jaïk, produisent trois branches principales, dont la premiere renfermant dans une de ses divisions la mer Caspienne, entre dans la Circassie par le gouvernement d'Astracan, traverse la Georgie sous le nom de *Caucase*, envoie à l'Occident mille ramifications dans la Turquie Asiatique, y éleve les *monts Tschilder*, *Ararat*, *Taurus*, *Argée*, et beaucoup d'autres dans les trois Arabies; tandis que son autre division, passant entre la mer Caspienne et le lac Aral, pénetre dans la Perse par le Chorasan. La seconde branche de la chaîne Ouralique prenant sa direction plus à l'Est, quitte le pays des Éleuths, gagne la petite Bukarie, forme les remparts du Gog et Magog, et les fameuses *montagnes* anciennement connues sous le nom de *Caf*, dont M. *Bailly* a fait le théâtre de la guerre entre les Dives et les Péris, (*Lettres sur les Atlantides*, *Lettre XVII.e*) Elle traverse les royaumes de Casgar, de Turquestan, entre par celui de Lahor dans le Mogol, et après avoir donné naissance au désert élevé de Chamo, vient former la presqu'isle Occidentale de l'Inde. Pendant que ces deux branches courent vers le Midi, la troisieme branche de la chaîne Ouralique s'éleve vers le Nord, en suivant presque le soixante-dix-septieme méridien, et sépare naturellement l'Asie de l'Europe, sans cependant borner l'Empire immense de Russie. Arrivée vis-à-vis de la Nouvelle Zemble, cette chaîne se partage en deux branches considérables; l'une, courant au Nord-Est, tourne le long des côtes Arctiques, et l'autre s'avançant vers le Nord-Ouest, va se joindre à la chaîne Boréale d'Europe, parcourt la Scandinavie en forme de fer à cheval, et vient remplir de rochers les basses terres de la Finlande, pour de là, suivant M. *Pallas*, *paroître continuer du Cap-Nord de la Norwége, par la chaîne marine du Spitzberg, en remplissant peut-être d'isles et de brisans l'Océan Arctique, pour se réunir, par le Pôle, aux pointes Boréales et Orientales de l'Asie et de l'Amérique Septentrionale.* »

« La chaîne Ouralique devenue Altaïque dans le pays des Mongols, s'avance vers l'Equateur. Après avoir formé les *montagnes* et les cavernes qui servent,

dit-on, de dépôts aux cendres des Empereurs Mongous de la famille de Gengis-Kan, la vaste plaine de sable aride de Chamo, les rochers affreux du Tibet, les retraites mystérieuses et désertes du Grand Lama, elle vient à travers les rivieres d'Ava et de Menan circonscrire dans ses sous-divisions les royaumes d'Ava, de Pégu, de Laos, du Tonquin, de la Cochinchine et de Siam, soutenir la presqu'isle de Malaca, et semer l'Océan Indien des isles de la Sonde, des Moluques et des Philippines. Des bords du lac Baïkal et de la province de Sélinginskoy, une branche se détache pour aller se répandre dans la Tartarie Chinoise, dans la Chine, se prolonger dans la Corée et donner naissance aux isles du Japon. »

« La grande chaîne parvenue au Nord, vers la ville de Jakuck, sur le bord du Lena, envoie une de ses branches vers le Nord-Ouest, qui passant entre les deux Tungusta, va se perdre dans les terrains marécageux de la partie Septentrionale de la province de Jennisseiskoy. Cette même chaîne, parvenue à la partie la plus Orientale de l'Asie, va se perdre dans les glaces du Nord, vers Nos-Tschalatskoy ou promontoire Glacial, et le cap Czuczenskoy. »

« Il ne sera peut-être pas aussi facile de suivre la bande élevée dans l'hémisphere Méridional, au-delà du Tropique du Capricorne, qu'il l'a été de la distinguer vers le Nord. Une étendue de mer immense semble occuper toute la partie Antarctique. L'ancien Continent ne s'éleve pas au-delà du trente-quatrieme degré de latitude Sud, et l'Amérique Méridionale se prolonge à peine jusqu'au cinquante-cinquieme. En vain le hardi *Cook* a-t-il tenté de chercher des régions vers le Pôle, des amas épouvantables de glaces lui en ont toujours fermé le passage. Au-delà du cinquantieme degré, plus de terre, plus d'habitations; les isles de la Nouvelle Zélande sont le terrain le plus étendu dans ces mers désertes; encore le Cap-Sud de Taral-Poenamoo ne monte-t-il qu'au quarante-huitieme degré; car nous ne parlerons pas de la Terre de Sandwich, placée au cinquante-huitieme; elle est trop petite et trop basse. Mais qu'on se souvienne que les *Cordillieres*, d'après les observations des

Voyageurs, s'élevent en s'avançant vers le détroit de Magellan, et que la Terre de Feu, située au cinquante-cinquieme degré, n'est qu'une masse de rochers prodigieusement élevés. » (Qu'on se ressouvienne sur-tout qu'on veut établir ici, que ce sont seulement des observations particulieres que la lecture du Mémoire du Docteur *Pallas*, la considération générale du Globe, la position singuliere des principales sources, et la direction uniforme des fleuves les plus considérables fournit à l'Auteur de ces réflexions. On les expose ici sans prétention et sans dessein de critiquer personne.)

« Cependant l'Amérique offre à nos regards des pointes élevées, d'où des chaînes de *montagnes* partent en différens sens pour se distribuer sur toute la surface du nouveau Continent. Ce seront encore de grands réservoirs, où les plus fameux fleuves iront prendre leur source, d'où ils descendront nécessairement vers leur embouchure. Dans l'hémisphere Méridional, cette bande est plus rapprochée de l'Equateur, et si elle n'est pas vers le cinquantieme degré, nous la rencontrerons sensiblement entre le vingtieme et le trentieme, et nous pouvons la suivre exactement. Les hautes *montagnes* du Tucuman, du Paraguay, qui coupent l'Amérique Méridionale, vers le vingt-cinquieme degré, peuvent être regardées comme les *Alpes Américaines*. Si l'on jette un coup d'œil sur une Mappemonde australe, on pourra distinguer une bande élevée tout le long de ce parallele. En Afrique, le pays du Monomotapa, celui de la Caffrerie, sont hérissés de très-hautes *montagnes*, d'où découlent des fleuves assez considérables. Dans la mer Pacifique, nous trouvons rangés sous ce même parallele la Nouvelle Hollande, la Nouvelle Calédonie, les Hébrides, les isles Tranquilles des Amis, et les Heureuses de la Société et d'Otahiti. On pourroit donc, avec assez de vraisemblance, désigner ce parallele sous le nom d'*Alpes Australes*, comme nous avons désigné la bande élevée du cinquantieme sous celui d'*Alpes Septentrionales*. En effet, en Amérique, c'est de ces Alpes que descendent Rio de la Plata, qui, après cinq cents lieues de course, se précipite dans la mer, au trente-

cinquieme degré de latitude Sud ; Parana qui, sortant des *monts des Arapes*, se jette dans la Plata à Corriente ; les rivieres nombreuses qui vont enfler celle des Amazones, comme le Parana qui, dans sa marche, reçoit le tribut de plus de trente autres rivieres, le Madera, le Cuchirara, l'Ucayal, etc. etc. C'est de ces Alpes que se détachent trois branches considérables de *montagnes*, connues sous le nom commun d'*Andes* ou *Cordillieres*. Suivons ces divisions. La premiere, qui se prolonge par le Sud en sortant du Paraguay par le Tucuman, sépare le Chili de ces provinces et du Chimito, et parvient par la Terre Magellanique jusqu'à la Terre de Feu. La seconde branche remontant vers l'Equateur, traverse le Pérou, en recélant en vain des trésors que l'avide avarice a su découvrir, borde les Missions Espagnoles, entre dans la terre ferme par le Popayan, et va joindre l'Amérique Méridionale, la Septentrionale par l'isthme de Panama, etc. La troisieme division sortant du Paraguay par Guayra et le pays de Saint-Vincent, traverse le Brésil, distribue des ramifications dans la Guiane Portugaise, dans la Françoise et la Hollandoise, coupe l'Orénoque, forme les *montagnes* de *Venezula*, et vers Carthagene se réunit à la seconde branche qui vient du Popayan. »

« Nous avons déjà cru devoir placer vers le quarante-cinquieme degré de latitude Nord la bande élevée de l'Amérique Septentrionale, et nous avons cru y reconnoître la prolongation des Alpes Septentrionales de l'ancien Continent ; elle jette pareillement des branches considérables des deux côtés. L'une s'échappant à travers les sources du Mississipi, de la Belle-Riviere, du Missouri, se divise à l'entrée du Nouveau Mexique pour aller former à l'Occident la Californie, et à l'Orient les *montagnes des Apalaches*. De là, s'avançant par la Nouvelle Biscaye, l'Audience de Guadalaxara, l'Ancien Mexique, Guatimala, va à Panama joindre la branche Méridionale, qui est partie des Alpes du Paraguay : la seconde branche, suivant le cours du Mississipi, sépare la Louisiane de la Virginie, sert de boulevart aux braves États-Unis de l'Amérique, forme dans la Caroline les *montagnes*

des Apalaches ; et traversant enfin la Floride Orientale, ferme le golfe du Mexique par les grandes et les petites *Antilles*. On peut suivre dans le Nord les rameaux de la bande élevée, les voir d'un côté se porter dans le Canada, remonter par le Labrador jusqu'au détroit d'Hudson, former les grandes isles de Bonne-Fortune, de Cumberland et de James, traverser le détroit de Davis, et se confondre avec les rocs du Groënland éternellement chargés de glaces ; d'un autre côté, s'élever par le pays des Assinipoels et des Cristinaux, jusqu'au Michinipis et à l'Archipel du Nord. »

« Telles sont assez exactement les directions des grandes chaînes de *montagnes*. Sur le Globe, il est certains points saillans et assez sensibles qui semblent être de vastes plateaux qui envoient dans toutes les régions de grands fleuves et de hautes *montagnes*. Les Alpes Suisses et Savoyardes en Europe, la réunion des *montagnes* Ouraliques en Asie, (M. *Bailly* regarde aussi cet endroit comme le plus élevé du Globe ; *Lettres sur les Atlantides*, page 236) les Andes du Tucuman et du Paraguay dans l'Amérique Méridionale, et les pays élevés, d'où le Mississipi, le fleuve Saint-Laurent et la Belle-Riviere se précipitent, peuvent être regardés comme ces vastes plateaux. On avoue ici de bonne foi, qu'on ne se trouve pas d'accord avec le célebre Géographe M. *Buache*, qui place ces plateaux beaucoup plus près de l'Equateur et sous l'Equateur même. Mais M. *Buache* vouloit faire un système, appuyer le sien, et en confirmer un autre : ce n'est point le but de l'Auteur de ces réflexions ; il se contente d'exposer ce qu'il a cru remarquer. Heureux, dit-il, si les voyages des savans Observateurs confirment nos remarques, ou plutôt celles de tous ceux qui voudront jeter avec nous un coup d'œil attentif sur la surface du Globe, telle que nos meilleurs Géographes l'ont dessinée. »

Tant d'observations nous attestent que les *montagnes* primitives peuvent être regardées comme la base ou, pour ainsi dire, comme la charpente de notre Globe. Ce sont les *montagnes* primitives qui, par leur forme, leur élévation, leur direction, leur conti-

nuité, donnent naissance à la plupart des vents, ou qui produisent souvent la variété qui regne dans leurs especes. Nous avons déjà dit que les *montagnes* primitives se distinguent encore par leur structure intérieure, par la nature des pierres qui les composent et par les substances minérales qu'elles renferment. Les *montagnes* les plus élevées ne sont proprement que des pics ou cônes composés de roc vif ou de matiere scintillante; peut-être que cette forme pyramidale n'est due originairement qu'à une sorte de cristallisation; et feu M. *Rouelle* supposoit que dans l'origine des choses, les substances qui composent notre Globe nageoient dans un fluide. Les parties similaires qui composent les grandes *montagnes*, disoit ce Physicien, se sont rapprochées les unes des autres, et ont formé au fond des eaux une cristallisation quelquefois groupée et quelquefois isolée. Ce système sur la formation des *montagnes* primitives est très-captieux et même vraisemblable; dans ce cas, ne pourroit-on pas analyser diverses portions ou blocs de roches des *montagnes primitives*, les faire cristalliser, et l'on auroit alors en petit une partie de la même économie ou connexion des *montagnes*, en un mot, une portion figurative de l'ossature de la terre. On peut encore présumer que ces rocs escarpés, qu'aujourd'hui l'œil de l'imagination franchit à peine, semblent toucher au berceau du monde. Ces pics isolés ne sont peut-être que le noyau d'un globe de terre, qui n'est plus. Peu à peu l'humus qui le couvroit aura été desséché par le soleil; les vents et les pluies auront dissipé, emporté cette croûte aride; quand la *montagne* ainsi décharnée a été privée de sa couverture, le roc mis à nu se sera gercé par le contact de l'air, par la force expansive des glaçons qui se seront logés dans ses interstices; des commotions, des éruptions, tout aura concouru à la formation de ces éclats, de ces dégradations. C'est ainsi que le Liban, l'Atlas, l'Ararat, les Andes sont environnés de leurs propres ruines; plus ces *montagnes* s'éloigneront de l'époque de leur origine, plus elles s'abaisseront, s'altéreront; le temps destructeur y laissera l'empreinte de ses ravages. Les *montagnes*

dont les sommets sont plats, sont quelquefois appuyées contre la base des primitives, et contiennent des marbres, des fossiles, des pierres à chaux. Lorsque ces mêmes *montagnes* ont une forme arrondie, plus réguliere, elles sont composées de craie ou d'autres substances calcaires, friables, disposées par couches. Les *montagnes* granito-argileuses, telles que celles de Schemnitz, sont ordinairement des cantons métalliques. Les collines dont la masse est de grès, présentent par-tout des pointes irrégulieres qui indiquent des couches peu suivies et un amas de décombres.

M. le Docteur *Pallas* établit comme un axiome (dans la partie systématique du Mémoire cité sur les substances qui composent les plus hautes *montagnes*), que « les plus hautes *montagnes* du Globe qui forment les chaînes continues, sont faites de cette roche qu'on nomme granite, dont la base est toujours un quartz plus ou moins mêlé de feld-spath, de mica et de petits schorls épars sans aucun ordre et par fragmens irréguliers en différentes portions. Cette vieille roche et le sable produit par sa décomposition, forment la base de tous les Continens. *C'est le granite qui se trouve au-dessous des* montagnes *à couches;* (cette observation n'est guere applicable à l'assise des *montagnes* à couches); c'est le granite qui forme les grandes bosses ou plateaux, et pour ainsi dire le cœur des plus grandes Alpes du Globe connu; de façon que rien n'est plus vraisemblable que de prendre cette roche pour le principal ingrédient de l'intérieur de notre Globe. Cette ancienne roche, qui date avant les êtres animés, ne se trouve jamais qu'en masses, en blocs, en rochers informes, jamais en couches régulieres; elle ne contient pas la moindre trace de pétrification ou d'empreinte organique. Les éminences élevées, soit en plateaux, soit en pics escarpés qu'elle forme, ne sont jamais recouvertes de couches argileuses ou calcaires, originaires de la mer; elles semblent avoir été de tout temps, ou depuis leur formation, élevées et à sec au-dessus du niveau des mers. Les côtés de ces grandes chaînes sont communément recouverts de bandes schisteuses et accompagnées de *montagnes* secondaires et tertiaires.

Les chaînes Ouraliques et Altaïques, que M. *Pallas* a suivies, en sont une preuve. » Telle est en raccourci, l'hypothese imaginée par M. le Docteur *Pallas*. Les hautes *montagnes*, ou *montagnes* premieres et anciennes, en un mot, de tout temps, sont *granitiques ;* les *schisteuses*, qu'il appelle secondaires, ont été produites sur les côtés des premieres, par la décomposition des granites ; et celles qu'il appelle *tertiaires*, ne sont que des dépôts de la mer soulevés par des volcans ou entraînés par une éruption violente, une inondation impétueuse, un vrai déluge. Cette hypothese, sur la formation des *montagnes*, est tirée de la Nature même, et paroît démontrée par les observations d'histoire naturelle.

Exposons maintenant la hauteur de la plupart des *montagnes* de premiere création, elle n'est pas moins digne d'attention que leur structure et leur variété.

Selon M. *Pontoppidan*, les plus hautes *montagnes* de Norwége ont trois mille toises.

Selon M. *Brovallius*, les plus hauts *monts* de Suede en ont deux mille trois cents trente-trois. (On prétend que ces deux calculs sont fautifs.)

Selon les Mémoires de l'*Académie des Sciences* de Paris, les plus hautes *montagnes* de France élevées au-dessus de la surface de la Méditerranée, sont le *Puy-de-Dôme* qui a huit cents dix-sept toises ; le *Mont-d'Or* en a mille quarante-huit : ces deux *monts* sont en Auvergne, et on les regarde comme des volcans éteints. Le *mont Cantal* en a neuf cents quatre-vingt-treize ; le *mont Ventoux*, mille trente-six ; le *pic du Midi* ou *pic Méridional du Canigou aux Pyrenées* en a, suivant M. *de Rocheblave*, mille quatre cents quarante-deux. M. *de Plantade* lui assigne mille quatre cents cinquante-trois toises d'élévation ; le *Saint-Barthelemi* en a onze cents quatre-vingt-quatre.

Selon M. *Needham*, les plus hautes Alpes de Savoie sont le *Couvent du grand Saint-Bernard*, à la pointe du roc au Sud-Ouest de ce *mont*, qui a mille deux cents soixante-quatorze toises ; le *mont Sérené* en a mille deux cents quatre-vingt-trois ; le *mont Tourné* en a mille six cents quatre-vingt-trois. Suivant les mesures de l'Observateur Anglois, le *pic* ou *aiguille de l'Argen-*

tiere a deux mille quatre-vingt-quatorze toises. Selon M. *Facio de Duiller* et M. *Duluc*, la cime du *Mont-Blanc* ou *la montagne Maudite* a deux mille deux cents treize toises : mais suivant les observations de M. *Shuckburgh*, son élévation est de deux mille quatre cents quarante-sept toises un pied, (suivant M. *de Saussure*, deux mille quatre cents vingt-six,) au-dessus du niveau de la Méditerranée.

Il est certain que les principales *montagnes* des Alpes sont des plus élevées ; et que parmi elles, le *Mont-Blanc*, cet énorme rocher de granite, situé au centre des Alpes, dont l'accès est rendu si difficile par les rocs taillés en pics, les murs de glace et les neiges éternelles dont il est couvert, est la *montagne* la plus haute de toutes celles qui ont été mesurées avec quelque exactitude, non-seulement en Europe, mais en Asie et en Afrique. Plusieurs Savans ont déterminé la hauteur des Alpes de Suisse. Nous nous contenterons de citer les plus fameuses de ces *montagnes* neigées, dites *Gletschers* en Suisse. Le *Saint-Gothard*, selon *Scheuchzer*, a mille six cents cinquante toises ; le *Lignon*, près du lac de Côme, Nord-Est, a, selon *Pini*, mille quatre cents quatre-vingt-dix toises. M. *Pasumot*, Ingénieur du Roi, a bien raison de dire que les déterminations des hauteurs des *montagnes* de Suisse, par *Mikheli*, paroissent plutôt des estimes idéales que des observations. On en peut juger par celles que nous ajoutons ici. D'après *Mikheli*, le *mont Pilate* ou *Frakmont*, dans le canton de Lucerne, a mille quatre cents trois toises ; le *mont Cenis* en a mille quatre cents quarante-cinq ; le *Raukhstok* en a mille sept cents soixante ; le *Nolle* cime du *Titlisberg*, en a deux mille et une ; le *Ghemi* en a deux mille quatre cents vingt-une ; le *Grimselberg* au canton de Berne, en a deux mille cinq cents trente-neuf ; le *Cornera* partie du *Loukmanier*, en a deux mille six cents cinquante-quatre ; le *Fourke* en a deux mille six cents soixante-neuf ; le *Schrekhorn* en a deux mille sept cents vingt-quatre ; le *Gothard*, à sa plus haute pointe, deux mille sept cents cinquante. Suivant *Mikheli*, on compte encore plus de vingt autres *montagnes* dont la hauteur va au-delà de deux mille toises.

Consultez la *Table comparative des hauteurs des principales montagnes*, par M. *Pasumot*, (*Journal de Physique, Septembre 1783.*)

Il n'y a peut-être pas sur la terre de plus hautes *montagnes* que celles du Pérou, nommées *Cordillieres de los Andos*. Selon les observations des savans Académiciens envoyés en 1735 par les Cours de France et d'Espagne dans l'Amérique Méridionale, pour y mesurer un degré du Méridien, et reconnoître la figure de la Terre, les principaux sommets de ces *montagnes* extraordinaires et situées presque sous l'Équateur, près de Quito, et qui sont aussi toujours couverts de neige, ont les hauteurs géométriques suivantes au-dessus du niveau de la mer : *Quito capilate*, mille sept cents sept toises, et *El-Corason*, deux mille quatre cents soixante-dix ; (c'est la plus grande hauteur connue où l'on ait monté en Amérique : la plus élevée où l'on soit parvenu dans les Alpes, est sur le *Mont-Blanc*, à deux mille quatre cents vingt-six toises, le 8 Août 1786 ; ce fut le Docteur *Paccard*, en 1787. Le 3 Août, M. *de Saussure* y est parvenu aussi ; il étoit accompagné de dix-sept personnes.) *Cota-catche*, deux mille cinq cents soixante-dix ; *Ek-Atlas*, deux mille sept cents trente ; *Noyamble-orcu*, sous la Ligne, trois mille trente. Toutes les autres ont été ou sont encore des volcans ; en voici l'énumération et les hauteurs : *Pitchincha*, deux mille quatre cents trente ; le *Cargavi-raso* n'en a que deux mille quatre cents cinquante, mais le *Sinchonalagon* ou *Sinchoulagoa* en a deux mille cinq cents soixante-dix ; le *Sangaï* en a deux mille six cents quatre-vingts ; l'*Illinika* en a deux mille sept cents dix-sept ; le *Kotopaxi*, deux mille neuf cents cinquante ; l'*Antisana*, trois mille vingt ; le *Cagambe-orcon*, situé sous la Ligne, trois mille trente ; le *Cimborosa* ou *Chimboraco*, trois mille deux cents vingt : cette derniere *montagne* qui fait partie de la Cordilliere des Andes au Pérou, est l'une des plus considérables *montagnes* du Monde, et vraisemblablement la plus haute. On la voit en mer, du golfe de Guayaquil, à plus de soixante lieues de distance.

Les autres *montagnes* très-élevées, sont le *Sinaï* au Japon ; le *mont Caucase* en Asie ; le *pic du Midi* aux Pyrenées ; le *pic de Ténériffe* dans l'une des Canaries en Afrique, qui suivant M. *Bouguer*, a 2100 toises : (Suivant les nouvelles observations de MM. *de Verdun*, *de Borda* et *Pingré*, Académiciens de Paris, en 1754, le *pic de Teyde*, connu plus généralement sous le nom de *pic de Ténériffe*, n'a de hauteur perpendiculaire que 1904 toises au-dessus du niveau de la mer) : le *mont Gibel* en Sicile, en a 1672 ; le *pic Saint-George* aux Açores ; le *pic d'Adam* dans l'isle de Colombo au Ceylan ; les *montagnes de la Lune ;* les *monts Athos*, *Olympe*, *Taurus* et *Emaüs ;* le *mont Cenis* dans les Alpes, sur la route de France en Italie, a 1460 toises : le grand et le petit *Atlas*, et beaucoup d'autres sur le sommet desquels on éprouve, dans le cœur de l'été même, un froid plus piquant que celui de nos climats dans nos plus rudes gelées. Il ne doit pas paroître étonnant après cela, que les vapeurs qui atteignent ces hauteurs s'y glacent, et que leur sommet soit, même dans les pays les plus chauds, presque toujours couvert de neige, tandis que les habitans qui sont au pied jouissent d'un air tempéré ou éprouvent des chaleurs extrêmes. La hauteur propre de ces *montagnes*, jointe à leur position sur les parties les plus élevées du Globe, est la premiere cause des phénomenes qui leur sont particuliers. On sait qu'en Asie le pays séparé par la chaîne de *montagnes de Gate*, a deux saisons très-différentes dans le même temps : par exemple, tandis que l'hiver regne sur la côte de Malabar, la côte de Coromandel qui est au même degré d'élévation et qui en quelques endroits n'est éloignée que de vingt lieues du Malabar, jouit d'un agréable printemps ou de la température de l'automne. Quand on voyage en été dans les Alpes, on y éprouve communément les quatre saisons de l'année. Les Andes des Cordillieres offrent un changement de température qui n'est pas moins curieux : car en descendant de leur sommet jusqu'à leur pied, on éprouve toutes les variétés de la chaleur et du froid qui se font sentir dans chaque climat de

la Terre, en quelque saison que ce soit. (*a*) Combien d'autres pays montueux où l'on passe tout à coup d'un très-beau ciel à des orages et des tempêtes effroyables ! aussi ne peut-on maintenant douter que les *montagnes* n'influent beaucoup sur la température des pays où elles se trouvent, soit en arrêtant certains vents, soit en opposant des barrieres aux nuages, soit en réfléchissant les rayons du soleil, soit en servant de conducteurs élevés pour recevoir l'électricité atmosphérique. Plusieurs Voyageurs avoient dit que sur le pic de la *montagne* de Ténériffe, l'on éprouvoit que l'eau-de-vie n'a plus de force, que l'esprit de vin est presque insipide, que le poivre, le gingembre et le sel n'ont que peu ou point de saveur sur la langue ; mais on prétendoit que les vins de Canarie y font toujours sentir leur

(*a*) Plus en s'élevant on s'éloigne de la surface de la terre, plus il fait froid ; aussi le sommet des plus hautes *montagnes* est-il toujours couvert de neige. A la hauteur d'environ 2300 toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer, il n'y a aucune plante quelconque ; à celle de 2434 toises seulement, la neige est perpétuelle et ne fond jamais en aucun temps de l'année, même sous l'Equateur, ainsi que l'ont observé MM. *de la Condamine*, *Bouguer*, *Godin*, *Dom George Juan* et *Dom Antonio de Ulloa*, Académiciens envoyés à Quito en 1735. La congélation commence et se maintient dans toutes les *montagnes* des Cordillieres, à la même hauteur par-dessus la surface de la mer, hauteur qui est déterminée par une élévation égale de mercure dans le Barometre. Mais *Newton* conclut des expériences qui ont été faites, que la densité de notre air est, à quelque hauteur que ce soit, comme le poids de l'air qui est au-dessus, c'est-à-dire, ajoute-t-il, comme la hauteur du mercure dans le Barometre ; par conséquent la densité de l'air est la même dans toute la région de l'atmosphere où la congélation est continuelle, et où commence ce froid perpétuel qui se fait sentir sur toutes les *montagnes*. Au-dessus de cette hauteur constante, la densité de l'air va en diminuant, et le froid augmente de plus en plus, et cela jusqu'aux sommets des *montagnes* qui offrent toutes les horreurs de l'hiver, telles que les éprouvent les régions polaires. Mais au-dessous de cette hauteur, comme la densité de l'air devient plus grande, parce qu'il est toujours pressé par un plus grand poids de celui qui est au-dessus, de même la chaleur du soleil augmente, de maniere que ceux qui habitent dans la plaine, au pied de ces *montagnes*, sont exposés à tous les inconvéniens de la Zone torride.

saveur : ces dernieres traditions ont paru trop merveilleuses pour n'être pas constatées par de nouvelles expériences : MM. *de Lamanon* et *Mongez*, visitant ce pic en 1785, disent que l'odeur et la saveur des liqueurs leur parurent n'avoir presque rien perdu à cette hauteur. (*Consultez* les *expériences faites sur le pic du Midi dans les Pyrenées par M.* Darcet, *Journal de M. l'Abbé* Rozier, *Novembre 1776; Voyage au pic de Ténériffe*, *même Journal*, *Août 1785.*) Au pied et quelquefois au milieu de ces hautes *montagnes*, dont les sommets sont toujours couverts de neiges, on trouve des fontaines qui commencent à couler en Mai, et qui tarissent en Septembre : quand le soleil est assez voisin du Tropique pour échauffer les pointes de ces *montagnes*, les neiges qui les couvrent se fondent, s'infiltrent dans leur intérieur, et on les voit sourdre à leur base. Les arbres qui croissent sur ces sortes de *montagnes* ne sont que des sapins, des pins et autres arbres résineux, et plus on approche de leur sommet, plus l'herbe est courte.

Les *montagnes* n'ont point été formées pour surcharger la terre, elles ont une utilité très-marquée, et l'on ne peut assez reconnoître et admirer leur forme et l'espece d'harmonie qui regne dans leur disposition ; les unes en vomissant du feu ou de la fumée, des laves, du soufre, annoncent qu'elles servent en quelque sorte de creuset à notre planete, comme pour purger tout l'intérieur de la Terre, et l'empêcher de nous engloutir dans certains temps ; telles sont l'*Hécla* en Islande, l'*Etna* ou *Gibel* en Sicile, le *mont Vésuve* dans le royaume de Naples, le *Pitchinxa* et le *Cotopaxi* en Amérique, etc. D'autres, dont le sommet paroît s'ouvrir un passage dans les nues, attirent et absorbent toutes les vapeurs de la mer, etc. qui flottent dans l'air. M. l'Abbé *Palasson* dit que c'est au pied des hautes *montagnes* en chaîne, où les orages sont le plus fréquens : ces grandes masses qui semblent toucher les cieux de leur cime, arrêtent et fixent les divers météores à mesure qu'ils se forment ; les nuages chassés par les vents de divers points de l'horizon, y trouvent pareillement des barrieres impénétrables ; ils s'épais-

sissent par leur accumulation, et demeurent suspendus sur ces boulevarts à la surface de notre Globe, jusqu'à ce que l'agitation de l'air succédant au calme, occasionne des orages d'autant plus terribles qu'ils ont moins de facilité à s'étendre; c'est communément la réaction qui les éloigne des *montagnes* : on les voit alors se répandre sur des contrées entieres, se résoudre au bruit du tonnerre en grêles funestes aux campagnes qu'elles dépouillent de leurs riches moissons; fléau sur-tout à redouter, lorsque durant les saisons orageuses du printemps et de l'été, il reste sur les *montagnes* en chaîne une quantité de neige assez considérable pour refroidir l'atmosphere.

Il y a des chaînes de *montagnes* qui n'ont point d'ouvertures; d'autres en ont. Les Thermopyles, les gorges Caspiennes, le passage des Cordillieres, etc.

Les espaces qui séparent les pointes des *montagnes*, sont autant de bassins destinés à recevoir les brouillards épaissis et les nuées précipitées en pluie. Les entrailles des *montagnes* paroissent être autant de châteaux d'eau ou de réservoirs communs et intarissables : il y a des canaux souterrains, des ouvertures latérales ménagées par la Nature, de maniere à procurer aux eaux un écoulement utile à toutes les especes d'animaux, et propre à fertiliser les terres, et la nourriture nécessaire à la croissance des végétaux. C'est des cimes des *montagnes*, dont les inégalités forment comme autant de plans inclinés, que les fleuves et les rivieres descendent : c'est ainsi que nous voyons que les Alpes donnent naissance au *Rhin*, au *Danube*, au *Rhône*, au *Pô*, etc. A l'égard de l'artifice merveilleux par lequel elles nous procurent tant d'avantages, *Voyez les mots* TERRE, FONTAINES, *etc.*

Les *montagnes* du premier ordre sont de vastes solitudes, des lieux sauvages, des déserts tristes, horribles que l'homme n'habite point ou qu'il ne fréquente que rarement : leur grandeur, leur élévation, la variété des sites, le spectacle sublime et imposant des merveilles qu'elles renferment, tout y éleve l'ame ou échauffe l'imagination de l'Observateur, mais ces éminences si majestueuses ont d'autres uti-

lités qui méritent notre attention : elles sont la retraite ordinaire d'une multitude d'animaux, dont nous faisons usage : on y trouve des ours, des loups cerviers, des hermines, des martres, des renards et tant d'autres animaux dont la peau nous sert de fourrures ; c'est le repaire assuré des aigles et des vautours. Les *montagnes* nourrissent aussi des rhennes, des buffles, le daim, le chevreuil, le chamois : elles reçoivent des oiseaux de passage que l'instinct guide par le plus court trajet pour arriver à leur destination. Elles produisent des plantes médicinales qui ne croissent presque jamais ailleurs. Dans la Suisse elles sont hérissées aussi de sombres forêts, dont la hauteur des arbres annonce l'ancienneté. Elles fournissent des bois de charpente et de chauffage ; elles procurent aux habitans des pâturages salutaires et abondans, où leurs bestiaux se nourrissent tout l'été, etc. Les pierres les plus précieuses par leur éclat et par leur dureté, prennent leurs formes et leurs couleurs dans les fissures des rochers ; les diverses substances métalliques remplissent et soudent en quelque sorte les déchirures intérieures des *montagnes*, tandis que des congélations multipliées, des aiguilles brillantes de cristaux, des corps figurés et des accidens bizarres tapissent l'intérieur des grottes. Tout démontre la nécessité de l'existence des *montagnes*, tout prouve qu'une *montagne* pour être bien connue, doit être examinée sous différens points de vue : sa position, sa direction, son élévation, l'étendue de sa base, sa forme, la variété de ses contours ou accidens extérieurs, sa structure, en un mot, tout ce qui est relatif à la théorie du Globe, à la graduation des différentes températures de l'air, doit fixer l'attention de l'Observateur. En étudiant, en examinant d'un œil tranquille et sans enthousiasme la constitution générale des *montagnes*, les détails particuliers qu'elles présentent, leur influence, leur action sur l'atmosphere, les diverses substances qui les composent, les dispositions et les mélanges de ces substances, on peut découvrir le mécanisme de la Terre. *Consultez* les *Essais sur l'étude des* montagnes, *Journal de M. l'Abbé* Rozier, *Novembre 1773.*

MONTAGNE DE FEU ou MONTAGNE BRULANTE, *Mons igneus*. Voyez *à l'article* VOLCAN.

MONTAGNE DE GLACE. C'est un amas immense de glaces fort élevé et fort large, et tel qu'on en rencontre dans les mers du Nord, de Groënland, de Spitzberg, dans la baie de Baffin, le détroit d'Hudson et autres mers Septentrionales. *Voyez* MER GLACIALE *et* GLACIERS.

MONTAGNE INACCESSIBLE ou MONT AIGUILLE. Cette *montagne*, l'une des merveilles du Dauphiné, n'a par sa base qu'autant de circonférence qu'elle en a à son sommet. Ce sont des eaux qui ont dégradé ou excavé sa base. Le *mont Aiguille* et les autres merveilles du Dauphiné ont exalté l'imagination de quelques Voyageurs ; ils ont peint en Poëte au lieu de décrire en Naturaliste. Les masses de rochers de grès qu'on voit à Aderbach en Bohême, et qui ressemblent à une rangée de colonnes ou de quilles appuyées sur la pointe, ont été de même formées par les eaux. Il y a aussi en Suisse des sommets de *montagnes* rendus inaccessibles, tant par leur structure que par les glaces qui les couvrent. Il y a l'aiguille du *Dru* qui ressemble à un obélisque. Le *Mont-Blanc* est le plus élevé ; on le voit de Dijon et de Langres. Le *Mont-Blanc* porte aussi le nom de *montagne Maudite*. Voyez *l'article* MONTAGNE.

MONTAIN, *Montifringilla aut Fringilla montana*. C'est le *pinçon* d'Ardennes. *Voyez à l'article* PINÇON.

MONTANT. C'est l'*ortolan des roseaux*.

MONTANELLA. Nom que les Grisons donnent à la *marmotte*. Voyez *ce mot*.

MONT-JOLI ou SAUGE DE MONTAGNE, *Camara arborescens, salviæ folio*, Plum. Gen. ; *Camara juba*, Pison ; *Lantana*. Plante qui se trouve dans les Antilles ; son odeur est pénétrante, approchante de la racine du méum. Elle est propre aux maladies du cerveau et de la matrice. M. *de Préfontaine* dit s'en être servi en fomentation, pour fortifier les nerfs et dissiper l'enflure des plaies (*Barr. 29*). Voyez CAMARA.

MONTOUCHY. C'est le *liége* de la Guiane, (le *mahot*) par rapport à l'usage qu'on en tire : on prend

le cœur du bois, qu'on amollit à coups de marteau, et dont on fait des bouchons. (*Mais. Rust. de Cay.*)

MONT-VOYAU. C'est le *crapaud-volant* ou le *tette-chevre roux* de la Guiane, *pl. enl.* 733; il est à peu près de la taille de notre *tette-chevre commun*; tout son plumage est varié de noir sur un fond roux-fauve, mais le dessous de la gorge est blanc; les grandes pennes des ailes sont noires, coupées transversalement de blanc vers le milieu de leur longueur; les deux plumes les plus extérieures de chaque côté de la queue sont d'un blanc sale; le bec est noirâtre; les pieds sont grisâtres. Cet oiseau a reçu son nom de son cri, par lequel on dit qu'il en exprime les trois syllabes fort distinctement.

MOQUEUR. Nom donné à des oiseaux étrangers et du genre du *Merle*.

On sait, dit M. *Mauduyt*, que les oiseaux de l'Amérique ont généralement en partage la beauté du plumage, mais que loin de briller par leur chant, très-peu en ont un véritable, presque tous ne rendent que des sons rauques; et c'est cependant dans la même région qu'on trouve quelques oiseaux dont le gosier, au rapport de quelques Voyageurs, est plus flexible, le chant plus harmonieux, plus varié que celui d'aucun de nos oiseaux d'Europe : non-seulement ces oiseaux du nouveau Monde ont un chant plein de mélodie qui leur est propre, mais ils ont encore le gosier si flexible, l'ouïe si sensible, la mémoire si sûre, qu'ils imitent le chant ou le cri de tous les autres oiseaux aussi-tôt qu'ils l'ont entendu. On leur a donné le nom de *moqueurs*, parce que l'imitation du chant des autres oiseaux auxquels ils sont si supérieurs dans l'art de chanter, a paru une dérision de leur part, comme si des animaux mieux partagés que les autres étoient susceptibles de faire insulte à ceux que la Nature a moins favorisés, et comme si ce raffinement de vanité ne demandoit pas une combinaison et un abus d'idées qui n'appartiennent qu'à nous; de tout temps et dans tous les pays, l'homme a eu la propension de prêter ses vices aux animaux. M. *Mauduyt* a fait observer que les

moqueurs, chantres si habiles parmi des oiseaux dont le gosier est aussi sec, dur et rauque, que leurs couleurs sont vives et brillantes, n'ont qu'un plumage terne et sombre : quelques personnes ont cru trouver dans cette différence une compensation des dons de la Nature. Maintenant examinons les *moqueurs* sous d'autres rapports. On distingue :

Le MOQUEUR proprement dit, de M. *Brisson ;* c'est le *merle cendré* de Saint-Domingue, *pl. enl.* 558, *fig.* 1. Cet oiseau n'est pas tout-à-fait si gros que le mauvis, mais d'une forme beaucoup plus alongée : sa longueur totale est de neuf pouces, y compris celle de la queue longue de quatre et qui dépasse les ailes de trois : le plumage supérieur est d'un gris-brun ; l'inférieur est d'un blanc terne ; une raie d'un blanc-grisâtre et une autre d'un gris-brun coupent transversalement chaque joue : les grandes pennes des ailes sont noirâtres ; les moyennes, blanches et terminées de brun ; les autres, brunes à leur origine et terminées de blanc : la queue est d'un brun-noirâtre, composée de douze plumes qui vont en diminuant de longueur du centre sur les côtés ; mais les deux pennes latérales de chaque côté sont, l'une blanche du côté extérieur, l'autre brune du côté intérieur, et la plus externe entièrement blanche ; le bec est brunâtre ; les pieds et les ongles sont noirs.

M. *Mauduyt* dit qu'on trouve ce *moqueur* dans beaucoup de parties de l'Amérique, à la Jamaïque, à la Caroline, à la Louisiane ; il se plaît dans les savannes voisines des bois, il vit de baies et d'insectes ; il niche souvent sur les *ébeniers ;* ses œufs sont tachetés de brun : sa chair passe pour un manger délicat : il s'apprivoise assez facilement, mais il n'est pas aisé de lui fournir une nourriture qui lui convienne. Cet oiseau, dans l'état de liberté, s'approche des lieux habités, et il se pose assez souvent sur les toits des maisons ; il imite non-seulement la voix des différens oiseaux, mais encore le cri de toutes sortes d'animaux, et en répétant les tons qu'il a entendus, il les adoucit et les modifie ; son chant naturel est une sorte de sifflement, varié selon tous les tons et les

diverses inflexions, grave ou aigu, lent ou précipité, filé ou cadencé : on dit que l'agitation de ses ailes répond au mouvement de son chant, car il vole en chantant ; les ailes immobiles et étendues dans les tons filés et égaux, il les agite selon les cadences, et leur mouvement alors est ou lent ou précipité. On prétend encore qu'avant de commencer son chant, il prélude par plusieurs sauts qu'il fait de bas en haut de la même branche, s'élevant alternativement à une hauteur médiocre et se laissant retomber au même point d'où il semble rebondir : ce prélude et le battement des ailes modifié par les tons du chant ont fait dire que le *moqueur* étoit *danseur* et *musicien*. Telle est l'histoire, peut-être exagérée, du *moqueur* qui est l'*orphæus* de *Linné*. M. *Barrington*, Vice-Président de la Société Royale de Londres, a vu et entendu cet oiseau contrefaire dans l'espace d'une minute le chant de l'*alouette des bois*, du *pinçon*, du *merle*, de la *grive* et du *moineau*.

Le MOQUEUR FRANÇOIS ; c'est la *grive* de la Caroline, de M. *Brisson*, et des *pl. enl.* 645 ; la *grive rousse* de *Catesby*, (*an Turdus Americanus minor canorus*, Ray) ? M. *Mauduyt* dit qu'il est de la grosseur de la litorne : sa longueur totale est de dix pouces : le plumage supérieur est d'un brun-roussâtre ; la gorge est blanche ; le reste du plumage inférieur est d'un gris sale et moucheté de taches brunes ; quelques plumes des couvertures moyennes du dessus des ailes offrent du blanc-gris ; la queue est roussâtre ; le bec et les pieds sont brunâtres. *Catesby* dit que cet oiseau se trouve à la Caroline, qu'il y passe toute l'année et qu'il se nourrit de baies. D'après la maniere dont s'énonce *Catesby*, le nom de *moqueur françois* donné à la Caroline à cet oiseau, paroît être une épigramme ; M. *Mauduyt* préféreroit de l'appeler, pour désigner ses facultés, *grive-moqueur*.

Le MOQUEUR VARIÉ de M. *Brisson*, n'est qu'une variété du *moqueur* simplement dit et occasionnée par la seule différence de climat. Il se trouve au Mexique ; les Naturels l'appellent *concontlatolli*, c'est-à-dire qui a *quarante langues*, expression qui répond à *polyglotte*,

l'*Avis polyglotta* des Auteurs. Il est de la taille du *moqueur*, il en a le chant et les habitudes ; mais son plumage, avec le même fond, est varié en dessus du corps de noir et de blanchâtre, et en dessous de noir et de cendré.

Le GRAND MOQUEUR de M. *Brisson*, doit être regardé comme une race constante ; il est aussi grand que le merle ; le dessus du corps est d'un brun obscur, et le dessous d'un gris clair. Il a le chant et les habitudes des autres *moqueurs*, et il se trouve dans les mêmes pays que le *moqueur* simplement dit.

MOQUEUR, *Coluber vittatus*, Linn. Ce serpent qui est du troisieme genre, n'est pas le même que le *Coluber mycterizans* ; Voyez SERPENT dit le NEZ RETROUSSÉ. Selon *Gronovius*, le *moqueur* dont il est question ici se trouve en Amérique. Sa tête est oblongue et ovale, un peu rétrécie dans sa partie antérieure, plane en dessus et en dessous, convexe latéralement et couverte d'écailles polygones : les yeux sont situés sur les côtés de la tête à une très-petite distance du museau, d'une forme arrondie et tournés en avant : les narines ont leurs ouvertures placées sur les côtés du museau : le tronc est aplati par les côtés, oblong, un peu effilé ; sa plus grande épaisseur est à la moitié de la distance entre la tête et l'anus, après quoi il s'amincit insensiblement vers le bout de la queue : la queue est d'une forme arrondie, un peu épaisse, ayant à peu près la quatrieme partie du corps en longueur : les écailles du dos et des côtés sont petites, ovales et tuilées. L'abdomen, selon *Gronovius*, est recouvert par cent cinquante-cinq grandes plaques, et suivant *Linnæus*, de cent quarante-deux seulement. *Gronovius* dit que le dessous de la queue est garni de soixante-deux paires de petites plaques, et suivant *Linnæus* il y en a soixante-dix-huit paires. Cette différence vient de ce que ces deux Auteurs ont fait leurs observations sur différens individus ; l'âge et la diversité du sexe peuvent offrir ces variations dans le nombre de ces écailles. Le sommet de la tête est d'une couleur noire, variée par de petites lignes tortueuses blanchâtres ; le dos et les côtés du corps

sont pareillement blanchâtres et marqués depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, de lignes noires longitudinales. *Linnæus* ajoute qu'on voit sous la queue une bandelette blanche dentelée. Les lames de l'abdomen et les écailles de la queue sont, selon *Gronovius*, blanchâtres dans leur centre et noires en leurs bords.

MORDELLE, *Mordella*. Genre d'insecte à étuis, qui se distingue par ses antennes, dont les articles triangulaires représentent les dents d'une scie : la tête est grande, très-baissée en dessous, et presque de la longueur du corselet ; son corselet est convexe, sans rebords et rétréci sur le devant : les étuis sont voûtés et courbés en dessous à leur extrémité qui est déliée ; le ventre est pointu au bout. Ces especes se trouvent ordinairement sur les fleurs, dans les bois, sur les arbres. Il y en a de noires, de veloutées, de jaunes, etc. Cet insecte est de l'ordre de ceux qui ont cinq articles aux tarses des deux premieres paires de jambes, et seulement quatre à la derniere. Telle est la *mordelle* de M. *Geoffroy*. M. *Linnæus* donnoit ce nom aux insectes du genre de l'*Altise* ; Voyez *ce mot*.

MORDICANTES, *Mordellæ*. On donne ce nom aux *mouches à deux ailes dentelées* ; leur bouche est large : elles aiment à piquer la peau tendre des petits enfans, et elles y font des ampoules.

MORDORÉ. C'est le *tangara jaune à tête noire* de Cayenne, *pl. enlum.* 809, *fig.* 2 ; c'est un des plus grands oiseaux de ce genre ; il a sept pouces de long et est à peu près de la grosseur d'une alouette : la tête, la queue et les ailes sont noires ; il y a une tache blanche au pli de l'aile ; le reste du plumage est d'un jaune-roussâtre ou mordoré, mais plus foncé sur la poitrine : les plumes sont en général effilées et à demi-décomposées : le bec et les pieds sont noirs. Ce *tangara* n'est pas commun à la Guiane.

L'on a donné aussi le nom de *mordoré* au *bruant* de l'isle de Bourbon, *pl. enl.* 321, *fig.* 2, et cette

épithete donne une idée fort juste du plumage du bruant dont il s'agit ; il est de la grosseur du verdier ; le bec est brun, et les pieds sont d'un jaune mordoré.

MORELLE, *Solanum*. Les *morelles* sont des plantes grimpantes dont les unes ont des fleurs bleues, d'autres des fleurs blanches, d'autres des feuilles panachées, d'autres des fleurs doubles. Il y en a une espece qui est nommée VIGNE DE JUDÉE ou MORELLE GRIMPANTE, *Solanum scandens*, par les Jardiniers, et qui est très-commune : on la voit grimper le long des arbres ou des arbrisseaux ; *Voyez* DOUCE-AMERE. La *pomme d'amour* et l'*aubergine* ou *mélongene* sont de l'ordre des *Morelles*. On y place aussi la *tomate*. Voyez *ces mots*.

Les *morelles* ont des fleurs d'une seule piece, découpées en cinq parties pointues, et qui subsistent jusqu'à la maturité du fruit. Elles sont soutenues par un calice aussi d'une seule piece découpée en cinq pointes, et ont cinq étamines réunies autour d'un pistil : aux fleurs succedent des baies succulentes, lisses, arrondies, grosses comme des grains de genievre et terminées par un petit bouton ; il y en a de rouges, de jaunes et de noires : les feuilles qui sont très-variées suivant les especes, sont posées alternativement sur les branches. Ces plantes sont propres à garnir des terrasses basses et des berceaux. On peut en mettre dans des remises.

La MORELLE DES JARDINIERS OU A FRUIT NOIR, *Solanum vulgare, fructu nigro ; Solanum officinarum, acinis nigricantibus*, C. B. Pin. 166 ; *Solanum nigrum*, Linn. 266. C'est celle dont on fait le plus d'usage en Médecine ; elle croît le long des chemins ; sa racine est annuelle ; sa tige est haute de deux pieds ou environ, branchue et diffuse : ses feuilles sont pétiolées, ovales, anguleuses, dentées et pointues ; ses fleurs, axillaires, formant des especes d'ombelles pendantes : les fruits sont baccifères, d'abord verts, et noirs dans la maturité ; pris intérieurement ils sont dangereux, et quelques personnes ont été attaquées de convulsions mortelles pour en avoir mangé.

Mais l'usage extérieur de toute la plante, qui a une odeur assoupissante, est très-favorable pour modérer l'inflammation, ramollir et relâcher les fibres ; elle est très-utile dans les hémorroïdes. Les feuilles de *morelle* pilées et appliquées sur les panaris, calment, dit M. *Bourgeois*, la violence des douleurs, les font blanchir et suppurer dans l'espace de quelques jours. Son suc, mêlé avec de l'esprit de vin, est très-bon pour l'érysipele, les dartres, les boutons et toutes les démangeaisons de la peau. On fait infuser cette plante dans les huiles que l'on emploie comme cataplasmes anodins. M. *de Haller* dit qu'on a fait en Angleterre quelques expériences sur cette *morelle*, et qu'elles n'ont pas réussi. On tient dans les boutiques une eau distillée de *morelle*, qui a presque les mêmes usages que le suc. *Voyez aussi* BELLE-DAME.

En Afrique la décoction des sarmens de la *vigne de Judée*, bue long-temps et en quantité, guérit la gale, la goutte, et sur-tout les maladies vénériennes. Les Negres du Sénégal emploient de même la racine pour la chaude-pisse.

On prétend que six livres de *morelle* et d'autres plantes aqueuses qui n'ont pas d'odeur, digérées et macérées dans un lieu frais, c'est-à-dire étant analysées crues, donnent à la distillation quatre livres et demie d'eau insipide à toute épreuve, et qui cependant a la propriété de faire ébullition avec l'esprit de sel.

MORELLE FURIEUSE. *Voyez* BELLE-DAME.

MORELLE A GRAPPES, ou GRANDE MORELLE DES INDES, ou VERMILLON PLANTE, ou HERBE DE LA LAQUE, ou MÉCHOACHAN DU CANADA, *Solanum racemosum Indicum*, H. R. P. ; *Solanum magnum Virginianum*, *rubrum*, Park. Theat. 347 ; *Phytolacca Americana*, *majori fructu*, Inst. Cette plante, qui est nouvelle pour l'Europe et de genre différent de celui de la *morelle*, nous a été apportée de Virginie : on la cultive à cause de sa grande beauté dans quelques jardins en France, où elle vient très-bien ; mais sa racine qui est vivace, grosse et longue comme la cuisse d'un homme, quoique vigoureuse, ne résiste

pas toujours à la rigueur du froid de notre climat : cette racine ressemble à celle du *méchoachan* ; elle pousse une tige à la hauteur de cinq à six pieds, grosse, ronde, ferme, rougeâtre et rameuse : ses feuilles sont amples, veineuses, lisses, verdâtres, quelquefois rougeâtres, et semblables en figure à celles de la *morelle* ordinaire : ses fleurs naissent au haut de la tige, disposées en grappes rougeâtres et en rose; elles sont à cinq pétales sans calice, et contiennent dix étamines et autant de pistils : il leur succede des baies sphériques, molles, succulentes, rougeâtres et renfermant des semences noirâtres, disposées en rond.

Lémery dit que cette plante a été regardée par la plupart des Botanistes comme une espece de *solanum*, mais qu'elle ne tient guere des qualités de ce genre de plante, en ce qu'elle n'est que peu ou point narcotique. A la Martinique on en mange les jeunes pousses et les feuilles apprêtées, comme nous faisons nos épinards. *Kalm* dit que les Anglois et les Suédois en mangent aussi en Europe : on a voulu l'employer contre le cancer, mais selon M. *de Haller* elle n'a pas réussi. Elle est très-âcre : on l'emploie comme très-anodine, au défaut du *solanum lethale* ou *belle-dame*, dans une composition célebre appelée *baume tranquille*, du Pere *Tranquille* Cordelier. On tire des baies de la *morelle à grappes* un suc purpurin ou violet tirant sur le carmin : on s'en sert pour purger. Quelques Médecins ont proposé de substituer ces baies aux coques du kermès dans la confection d'alkermès.

L'usage interne du *phytolacca* qu'on nomme aussi *raisin d'Amérique*, paroît dangereux, et l'effet purgatif fort incertain, dit M. *Bourgeois* ; mais il y a quelques années que le suc de ces baies épaissi au soleil en consistance d'extrait, étoit fort en vogue contre les cancers. On l'appliquoit sur les cancers ouverts, après l'avoir étendu sur les feuilles de la même plante. Depuis quelque temps l'extrait de ciguë annoncé par M. *Storck*, comme un spécifique assuré contre cette maladie, a fait perdre son crédit au *phytolacca*.

Le suc de la *morelle à grappes* est d'un beau pourpre, mais cette couleur n'est point durable et on n'a pas jusqu'à présent réussi à la fixer. Le suc des fruits de cette plante colore les excrémens de quelques petits oiseaux qui les mangent, et ces excrémens rougeâtres tombant sur la neige, ont été pris quelquefois pour des gouttes d'une pluie de sang. *Voyez à l'article* NEIGE.

Il ne faut pas confondre ces plantes *morelles* avec la *maurelle* dont on prépare le tournesol en pain. *Voyez à l'article* TOURNESOL.

MORELLE TUBÉREUSE ALIMENTAIRE. *Voyez* l'article *pomme de terre* à la suite du *mot* BATATE.

MORELLE (oiseau). *Voyez* FOULQUE.

MORENE, *Hydrocharis; Morsus ranæ*, Linn. 1466. Plante à racine vivace qui se trouve dans les eaux tranquilles. M. *de Tournefort* en a fait mention dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1705, tab. 4.* On l'appelle *morene-grenouillette* : sa tige est rampante dans l'eau, garnie de feuilles par paquets; ses feuilles sont pétiolées, orbiculaires, flottantes à la surface de l'eau : les fleurs sont axillaires; le calice est composé de trois folioles; les corolles sont formées de trois pétales blancs; les individus mâles ont neuf étamines dont trois au centre, et sont styliferes; les individus femelles ont les ovaires solitaires sous la corolle, et chargés de six styles.

MORFIL. *Voyez* YVOIRE.

MORGELINE ou MOURON DES PETITS OISEAUX, *Alsine media*, Linn. 389; *et vulgaris*, C. B. Pin. 250; *Alsine avicularum.* Plante annuelle qui croît par-tout dans les lieux marécageux, le long des haies, des chemins, dans les vignes et les jardins, et parmi les légumes : ses racines sont chevelues et fibrées; elles jettent plusieurs tiges longues de six à dix pouces, menues, cylindriques, couchées par terre et rampantes, tendres, velues, rougeâtres, genouillées et rameuses : ses feuilles sont petites, oblongues, ovales, pointues, pétiolées, opposées deux à deux le long des tiges et d'un goût herbeux : ses fleurs naissent à

l'extrémité des branches ; elles sont en rose, blanches, rayées et pédiculées : il leur succede un petit fruit membraneux, conique, qui s'ouvre par la pointe, et renferme des graines menues, roussâtres.

Cette plante sert à nourrir les oiseaux de chant, et sur-tout les serins : en Médecine, elle a la vertu de résoudre et de rafraîchir comme le pourpier ; elle s'emploie extérieurement pour les inflammations et les douleurs des yeux. Beaucoup de personnes assurent qu'elle nourrit et rétablit ceux qu'une longue maladie a épuisés, et qui sont menacés du marasme : elle arrête aussi le flux des hémorroïdes.

MORGOULES. Especes d'animaux de mer ou de *zoophytes* qui nagent sur la mer : on en rencontre quelquefois des quantités prodigieuses entre l'Europe et l'Amérique. Lorsqu'on les tire de l'eau, ils ressemblent à une substance glaireuse qui fait la même impression sur la peau que les orties. Les *morgoules* sont peut-être des especes de *galeres*. Voyez *ce mot*.

MORILLE. *Voyez à l'article* CHAMPIGNON.

MORILLON, *pl. enl.* 101, *Glaucus aut Glaucium avis*. Espece de *canard* moins gros que le millouin ; le bec, la partie nue des cuisses, les jambes, les pieds, les doigts et les membranes sont noirâtres ; les ongles sont noirs : de petites plumes variées de noir et de blanchâtre entourent la base du bec ; le bas du cou est d'un brun-roux ; la poitrine et le ventre sont bruns, mais terminés de blanc ; les pennes de la queue et des ailes sont d'un brun-noirâtre tirant sur le vert obscur, mais les pennes moyennes de l'aile sont en plus grande partie blanches, terminées de noirâtre ; presque tout le reste du plumage est d'un noir-violet ; les côtés sont tachetés de gris sur un fond brun : les mâles ont une espece de huppe derriere la tête ; la femelle a le dos et les plumes scapulaires parsemées de points gris sur un fond brun ; les côtés, d'un gris-brun. Ces oiseaux fréquentent les eaux douces et les eaux salées ; ils plongent assez profondément, et se nourrissent de petits poissons, de menus coquillages, de crustacées et de

graines de plantes aquatiques ; ils se laissent approcher à la portée du fusil : leur vol ne leur permet pas de longues traversées.

On distingue un *petit morillon* qui ne paroît être en tout, à la taille près, qu'une variété du *morillon* ordinaire, avec lequel on le trouve quelquefois sur les étangs : l'iris est d'un jaune brillant ; le bec, d'un cendré-bleu foncé, et noir par le bout : c'est le *petit plongeon*, *espece de canard*, de *Belon*.

M. *Brisson* parle d'une variété dans l'espece même du *petit morillon*, et il la nomme *petit morillon rayé* ; il n'en differe que par son dos, qui est rayé transversalement en zigzags de brun et de blanc.

MORILLON. Ce nom se donne aussi à une espece de *raisin noir*, la plus estimée pour faire le vin, et à une espece d'*émeraudes* brutes qui se vendent au marc. *Voyez aux articles* ÉMERAUDE *et* VIGNE.

MORINE, *Morina Orientalis*, *Carlinæ folio*. Plante que M. *de Tournefort* a apportée du Levant ; il lui a donné le nom de son ami M. *Morin*, de l'Académie des Sciences. Cette plante qui ne croît naturellement que dans les pays chauds, est cultivée au Jardin du Roi : elle est haute de deux pieds ou environ, d'un bel espect, sa racine est charnue et grosse comme celle de la mandragore : ses feuilles qui s'élevent de la racine sont longues comme la main, larges de deux doigts, vertes, luisantes, liantes et épineuses : ses fleurs sont verticillées, blanches en naissant, mais rougissant par la maturité, et d'une odeur agréable de chevre-feuille, vineuse. Cette fleur a deux calices, dont l'un soutient la fleur et l'autre renferme un jeune fruit, ce dernier calice est comme emboîté dans le premier : l'embryon en grossissant devient une semence arrondie. L'infusion de cette plante est cordiale et céphalique, elle résiste au venin et chasse par transpiration les mauvaises humeurs.

MORIO. Nom donné à un magnifique *papillon diurne* qui se trouve dans toute l'étendue de l'Europe : sa couleur est d'un rouge foncé, tirant quelquefois sur le noir, avec des taches bleues-violettes

et une bordure jaune et large : une frange de petits poils qui borde les ailes supérieures près du corps, se fait remarquer dans le mâle comme dans la femelle. Le *morio* est l'*antiopa* de *Linnæus*. Ce papillon ne marche que sur quatre pieds et provient d'une chenille épineuse : ces épines sont simples, garnies de plusieurs petits poils : les deux premiers anneaux n'en ont point, les deux anneaux qui succedent en portent chacun six, et les six autres après en ont chacun sept ; les deux derniers en ont chacun quatre. Ainsi cette chenille est armée de soixante-deux épines qui la mettent hors d'insulte. Cette chenille paroît deux fois l'année ; la premiere, vers la fin de Juin, et la seconde, vers la fin d'Août : elle vit en société nombreuse : on en trouve souvent deux nichées sur le même arbre, presque toujours logées à la cime sur l'extrémité des branches, notamment sur le saule, le peuplier, l'osier et le bouleau. Ces chenilles étant sur le point de se métamorphoser, descendent par troupes des arbres pour chercher un lieu commode : la chrysalide est angulaire, nue et suspendue par la queue. On en connoît une variété dont les ailes supérieures n'ont point de taches bleues.

MORME ou MORMUROT, *Sparus Mormyrus*, Linn. ; *Sparus maxillâ superiore longiore, lineis utrinque duabus, nigris, transversis, parallelis*, Arted. ; *Perca dorso monopterygio, capite lævi, operculisque diacanthis squamosis*, Gronov. ; *Mormylus*, Salvian. ; *Mormyr*, Ovid. ; *Mormyrus*, Willughb. ; à Rome, *Mormillo ;* à Venise, *Mormiro ;* à Gênes et à Marseille, *Mormo*. Poisson du genre du *Spare ;* il se trouve dans la mer de Toscane. *Rondelet* dit que sa chair est molle, aqueuse, et qu'elle a un goût de vase. Selon *Willughby*, ce poisson est long de huit ou neuf pouces et quelquefois d'un pied ; il a le corps comprimé par les côtés, le dos aigu et courbé en arc, le museau alongé et un peu aigu, l'ouverture de la gueule grande, les levres épaisses, la mâchoire supérieure plus longue que celle de dessous, toutes deux garnies vers leurs angles de petites dents aiguës ; celle d'en

haut a en outre, sur son bord intérieur, trois ou quatre rangées de petits tubercules comme perlés ; il y a deux rangées pareilles dans celle d'en bas : les yeux sont médiocres et recouverts d'une membrane lâche ; leurs iris, de couleur d'or et offusquée par des taches obscures : la couleur du ventre est blanchâtre ; les parties voisines des yeux ont un éclat argentin : le dos et les côtés ont sur un fond vert-bleuâtre onze ou douze zones noirâtres très-fortement prononcées, situées transversalement et paralleles entre elles : la nageoire dorsale a vingt-trois rayons, dont les onze premiers épineux ; les pectorales en ont chacune quatorze ; les abdominales, six ; celle de l'anus en a treize ; celle de la queue est échancrée en fourche.

MORMYRE, *Mormyrus*, Linn. Nom d'un genre de poissons abdominaux. *Voyez à l'article* POISSON.

MORNE. Dans nos Isles en Amérique, et particuliérement à Saint-Domingue, on donne ce nom aux élévations de terrain que les Européens nomment *collines* et *côteaux*. On y appelle *mornets* les monticules, les terrains peu élevés ou qui n'occupent qu'un petit espace.

MOROCHITE, *Morochtus*. Nom donné à une terre très-subtile, douce au toucher comme la craie de Briançon, et un peu savonneuse : elle sert aux Foulons et aux Tisserands pour nettoyer les étoffes et le linge. *Voyez* PIERRE DE LAIT.

MOROMORO. C'est le prétendu *mouton* ou *chameau* du Pérou, tacheté de diverses couleurs. *Voyez* GLAMA *et* PACO.

MORONGUE-MARIAGE. *Voyez* ÉLYTHRINE des Indes Orientales.

MOROUDE. *Voyez* PERLON, espece de *trigle*.

MORPION, *Pediculus inguinalis*. C'est une espece de *pou* ou d'*acarus*, que quelques Latins ont désigné sous le nom de *Pediculus ferox pubis* ou de *Pediculus scorpio*, ou de *Plactula*, ou de *Pessolata*. Cette sorte de vermine, dont on ne prononce le nom qu'avec une sorte de répugnance et de honte, naît dans la peau, et est plus courte, plus large et plus arrondie

que le *pou* ordinaire ; elle est aussi d'une couleur plus brune et d'une consistance plus dure : elle multiplie beaucoup, mais moins que le *pou :* elle s'attache particulièrement aux parties naturelles de l'homme et de la femme, aux aines, aux aisselles et aux sourcils, mais plus ordinairement aux poils du pubis des personnes sales et mal-propres ; elle y suce le sang pour sa nourriture. Ces *poux* sont ordinairement si petits dans les commencemens, qu'on a de la peine à les appercevoir ; ils causent des démangeaisons insupportables, des rougeurs, des cuissons, et s'attachent si fortement à la peau qu'il est difficile de les en détacher ; quelquefois même ils s'insinuent sous l'épiderme et y produisent des démangeaisons très-vives : mais par le secours de l'onguent mercuriel, on parvient dans un moment à les détruire totalement. *Voyez* POU, pour les autres especes de ce genre d'insecte.

MORS DU DIABLE. *Voyez* SCABIEUSE DES BOIS.

MORSE. Nom sous lequel on désigne en Russie la *vache marine*. Voyez VACHE MARINE.

MORT AU CHIEN. *Voyez* COLCHIQUE.

MORUE ou MORRHUE, ou MOLUE, *Morrhua*. Poisson de mer à nageoires molles, et qui est très-connu ; il est du genre du *Gade*. *Ray* distingue les *morues* en deux especes ; savoir, celles qui ont trois nageoires sur le dos, et celles qui n'en ont que deux. Toutes les *morues* different par la grandeur, la couleur, et par quelques taches. Nous parlerons de leur pêche et de leur préparation, après avoir donné la description de la *grande morue vulgaire* et de plusieurs autres.

La GRANDE MORUE, *Gadus morrhua*, Linn. ; *Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, caudâ æquali ferè, cum radio primo spinoso*, Arted. ; *Morrhua vulgaris* (*maxima Asellorum species*), Belon ; *Molua*, Rondel. ; *Asellus major vulgaris, Belgis Cabiliau*, Willughby ; en Suede, *Cablia ;* en Danemarck, *Kablag :* c'est le *grand cabéliau*.

Cette *morue*, quand elle est parvenue à son dernier accroissement, a suivant les Auteurs de *la suite de la Matiere médicale*, trois ou quatre pieds de long,

et neuf ou dix pouces de large ; il y en a qui pesent jusqu'à vingt livres : le corps est gros, un peu arrondi ; le ventre, fort avancé : le dos et les côtés sont d'une couleur olivâtre, sale ou brune, mouchetée de taches jaunâtres ; le ventre est blanchâtre ; (c'est de cette teinte assez semblable à celle de l'âne, que ce poisson a pris chez les Auteurs Latins le nom d'*Asellus ;*) une ligne large et blanche regne de chaque côté : les écailles sont petites et très-adhérentes à la peau ; les yeux, couverts d'une membrane lâche et diaphane ; l'iris est blanc. Quoique ce poisson ait les yeux grands, il n'en voit pas plus clair, d'où vient le proverbe François, *yeux de morue*, qui se dit de ceux qui ne voient pas bien clair ou distinctement, comme il arrive souvent aux personnes qui ont de grands yeux à fleur de tête et la prunelle large. Cette *morue* a un seul barbillon, à peine long d'un doigt, qui lui pend au coin de la mâchoire inférieure ; la langue est large, ronde, molle ; il y a plusieurs rangées de dents aux mâchoires, dont une est composée de dents beaucoup plus longues que les autres : entre les dents fixes, il s'en trouve plusieurs de mobiles comme dans le brochet : au haut du palais et au bas, près de l'orifice de l'estomac, ainsi qu'entre les dernieres ouïes, on observe de petites dents pressées : il y a trois nageoires au dos, dont l'antérieure est formée de quatorze rayons et les deux autres de dix-neuf : les nageoires des ouïes ou pectorales en ont dix-huit ; les abdominales en ont chacune six ; deux nageoires sont placées après l'anus, l'antérieure a vingt rayons et la postérieure en a seize : la queue est presque plate et nullement fourchue ; l'estomac, grand et ordinairement rempli de harengs ; la peau, molle et épaisse.

La MORUE LONGUE ou MORUE BARBUE n'a que deux nageoires sur le dos : elle est plus mince et plus longue en proportion de son volume que l'espece ordinaire. Ce poisson a la peau extrêmement grasse et de bon goût : son foie passe pour un manger excellent. C'est le *ling* des Anglois. *Voyez* LINGUE.

La

La MORUE NOIRE ou CHARBONNIER, ou KOOLFISH (*cole-fish*) des Anglois et même des Hollandois, ou le COLIN, *Gadus carbonarius*, Linn.; *Asellus niger*, Willughby. Cette espece, dit *Willughby*, ressemble beaucoup au *Gadus pollachius* de *Linné*, qui est le *lieu* : cependant son corps est un peu plus mince et plus alongé; ses lignes latérales sont sans inflexion au commencement; elles sont aussi plus larges et d'une couleur blanche; son corps, qui n'a ni taches ni lignes jaunâtres, est d'une couleur plus décidément noire sur le dos et la tête, plus luisante, et qui prend une teinte bleuâtre sur les nageoires : la mâchoire inférieure est plus avancée que celle de dessus, et sans barbillons : la premiere nageoire dorsale, selon *Willughby*, a quatorze rayons; la seconde en a vingt; la troisieme, vingt-deux; les pectorales en ont chacune dix-huit; les abdominales, six; la premiere de celles situées derriere l'anus en a vingt-deux, et la seconde neuf. Ce poisson est très-abondant dans la partie de l'Océan qui avoisine les côtes de Northumberland et d'Yorck en Angleterre, etc. : sa chair est infiniment moins estimée que celle de la *morue* ordinaire; souvent elle est si maigre et a si peu de goût, que les Islandois auxquels les meilleures *morues* de cette espece ne manquent pas, n'en mangent que rarement. Quand les *morues* sont rares, on sale les *colins*, et on les prépare en vert.

La MORUE dite ÉGREFIN ou ÉGLEFIN, ou AIGLEFIN, ou ANON, *Gadus æglefinus*, Linn.; *Haddock*, en Angleterre. Ce poisson tient le milieu entre la *morue* et le *merlan*, soit pour la grandeur, soit pour la forme du corps : le dos est quelquefois noirâtre; (selon *Artedi*, la couleur de tout le corps est d'un blanc-argenté, et celle du dos est simplement blanchâtre, sans aucune tache) : la peau est recouverte de petites écailles; les lignes latérales sont noires, et offrent près des ouïes une tache noire, ce qui fait donner à ce poisson le surnom de *morue de Saint-Pierre;* les ouvertures des narines sont doubles; les yeux, grands et recouverts d'une membrane transparente; un petit barbillon sous la mâchoire

inférieure : la langue est aiguë ; les deux mâchoires sont armées de dents ainsi que le palais : les nageoires sont situées comme dans la *morue* proprement dite, et en même nombre ; mais l'*ánon* en differe par la figure fourchue de sa queue, il a aussi la tête plus petite à proportion de son volume. Ce poisson se trouve auprès du comté de Northumberland ; il y en a d'un pied et demi de longueur et quelquefois davantage : sa chair n'est pas fort estimée comme aliment, cependant on ne laisse pas d'en faire usage en certains pays.

La MORUE dite MERLU GRAND, *Gadus merlucius*, Linn. ; *Gadus dorso dipterygio* (*imberbis*), *maxillâ inferiore longiore*, Arted. ; *Asellus primus Rondeletii, sive Merlucius*, Willughby ; en Italie, *Merluzo* ; en Angleterre, *Hake*. Cette espece a depuis un pied et demi jusqu'à deux pieds de longueur, sur-tout dans l'Océan. Le *merlu* est d'une forme alongée, arrondie, semblable à celle du brochet, ainsi que l'indique le nom latin *Merlucius* ou *maris Lucius*, qui signifie *brochet de mer*. *Willughby* compare le *merlu* au *merlan*, dont il se rapproche également par la forme et même par la couleur ; celle du dos est cendrée et tire un peu sur le blanc, celle du ventre est d'un gris sale : la peau est couverte de petites écailles ; la tête, large et aplatie ; la gueule, très-fendue ; la mâchoire inférieure, sans barbillon et plus longue que celle de dessus ; toutes les deux, sur-tout l'inférieure, sont armées de dents aiguës, les unes plus courtes que les autres ; d'autres dents sont disposées par groupes sur le palais : la langue est lisse ; les yeux sont grands et recouverts d'une membrane, et leurs iris d'un brillant d'or : la premiere nageoire dorsale a neuf ou dix rayons ; la seconde, qui est fort longue et fort élevée au milieu de son étendue, en a quarante ; les pectorales sont étroites et en ont environ douze ; les abdominales, chacune sept, cartilagineux ; celle de l'anus, qui est fort éloignée de la queue, en a trente-neuf, elle est comme brisée vers le milieu ; celle de la queue est sans échancrure. Ce poisson se tient dans la haute mer ; il

est très-goulu et fort commun dans la Méditerranée, et sur-tout dans la Manche, où on le pêche en si grande abondance, dit *Rondelet*, qu'on en transporte d'Angleterre dans toute l'Europe, après l'avoir salé et desséché. Ce poisson étant frais, a la chair molle et tendre, notamment celui pris sur les côtes d'Espagne, dans la saison favorable, qui est depuis la mi-Avril jusqu'en Juillet. Quelques-uns distinguent un *merlu moucheté de noir*; c'est le *muchebout* des Anglois.

La MORUE JAUNE. Elle ressemble beaucoup à la *morue verte* ou le *lieu*, appelée *Whiting-pollack* des Anglois, excepté qu'elle est plus petite.

La MORUE MOLLE, qui est le *powting-powt* des Anglois, est très-large : c'est le *tacaud*; Voyez *ce mot*.

Le *capelan* est la plus petite *morue*, au moins du genre du *Gade*.

On donne le nom de *moruettes* aux jeunes *morues*.

Pêche de la MORUE, *et nourriture de ce poisson.*

Les Anglois et les Hollandois prennent tous les jours, dans la mer Baltique, une infinité de *morues* qu'ils salent au soleil, et qu'ils débitent à leur profit dans toute l'Europe. On en trouve en quantité sur le *Dogger's-bancs* ou *Banc des Chiens de mer*. Ce banc, qui a environ cinquante lieues d'étendue, est situé entre la côte Occidentale d'Angleterre et celle qui est à l'Orient des Provinces-Unies. La pêche de la *morue*, dit *Schoneveld*, est sans contredit un des plus grands objets de commerce, ainsi qu'une des preuves les plus éclatantes de la Providence, qui fait abonder ce poisson dans les pays Septentrionaux, en Danemarck, en Norwège, en Suede, en Islande, dans les isles Orcades, dans plusieurs endroits de Moscovie, et dans d'autres contrées qui ne produisent que peu ou point de froment, à cause du trop grand froid et de l'inclémence de l'air. Pour peu que la pêche en soit favorable, non-seulement tous les habitans se nourrissent de ces poissons tant frais

que séchés, au lieu de pain, mais ils trouvent encore dans leur superflu une branche de commerce dont la fécondité égale l'étendue : aussi en vendent-ils encore une très-grande quantité à des Marchands étrangers qui les transportent dans l'intérieur de l'Europe. En un mot, parmi les divers animaux qui fournissent à la subsistance de l'homme, il n'en est peut-être pas qui soit transporté aussi loin que celui-ci et dans autant de régions différentes ; l'élément dans lequel cet animal vit, fournit encore le sel qui sert à le conserver après sa mort.

Les *morues* sont bien moins abondantes dans nos mers ; leur rendez-vous général est au grand banc devant Terre-Neuve, dans la baie de Canada, au banc Vert, à l'isle Saint-Pierre et l'isle de Sable. Cet endroit a plus de cent lieues de long ; on l'appelle aujourd'hui le *grand Banc des Morues*. La quantité en est telle dans ce lieu, que les pêcheurs qui s'y rassemblent de toutes les nations ne sont occupés du matin au soir qu'à jeter la ligne, à retirer, à éventrer la *morue* prise et à en mettre les entrailles à leur hameçon pour en attraper d'autres. Un seul homme en prend quelquefois jusqu'à trois et quatre cents en un jour. Quand la nourriture qui les attire en cet endroit est épuisée, elles se dispersent et vont faire la guerre aux merlans dont elles sont fort avides : mais étant moins légeres à la nage que les merlans, elles en détruisent moins qu'il n'en reste pour notre service. La chasse que les *morues* donnent aussi aux *harengs*, devient encore à notre égard une nouvelle cause d'abondance ; elles occasionnent le retour de ces animaux vers nos côtes, et ce qui en échappe à leur voracité, devient ainsi une sorte de tribut qu'elles nous envoient tous les ans à des époques marquées. Quelque grand que soit le nombre des *morues* qui sont consommées par les hommes chaque année ou dévorées en mer par d'autres animaux, ce qui en reste est toujours plus que suffisant pour nous en redonner un pareil nombre un an ou deux après. *Leuwenhoeck* a trouvé que la somme totale des œufs que porte une *morue* ordinaire, se monte à neuf

millions trois cents quarante-quatre mille œufs. D'après ce calcul, il faut convenir que si cette espece de poisson n'eût été attaquée de toutes parts, elle seroit à la longue parvenue à combler le bassin des mers.

M. *Anderson* dit aussi que la *morue vulgaire* ou le *cabéliau*, ce poisson si connu, est la manne des peuples du Nord : en effet, c'est une ressource assurée et permanente pour les habitans de l'Islande, le principal et presque le seul poisson dont ils se nourrissent : sa chair se divise en grandes écailles, et est d'un goût si exquis qu'elle passe généralement partout pour un manger délicieux. La *morue* se nourrit de toutes sortes de poissons, principalement de harengs, et même de vers de mer, de gros et petits crabes de mer, comme on le voit tous les jours dans l'estomac de celles qu'on pêche proche Hilgeland (Hilgeltrud), à l'embouchure de l'Elbe.

Les pêcheurs de l'isle de Hilgeltrud, pour prendre du *schelfisch* (espece de petite *morue* à écailles fines, appelée *hadoche* ou *aiglefin* ou *ânon*), mettent leurs hameçons en mer pour six heures, en se réglant sur la marée. S'il arrive que peu de temps après que l'hameçon a été jeté, un *cabéliau* avale un *schelfisch* qui s'y étoit pris auparavant, on trouve, en retirant la ligne au changement de la marée, que le *schelfisch* est déjà digéré, et que l'hameçon qui l'avoit pris tient au *cabéliau*, et il sert à le tirer de l'eau : si au contraire le *cabéliau* n'a avalé cette proie que depuis peu de temps, il s'efforce à la conserver avec tant d'acharnement qu'il se laisse enlever en l'air avec elle ; mais il l'abandonne aussi-tôt et se replonge au fond de la mer. On apperçoit encore plus facilement cette faculté digestive dans des *cabéliaux* qui ont avalé de gros crabes ; leur estomac n'emploie guere plus de temps pour cette digestion que pour digérer un *schelfisch*. M. *Anderson* a appris des pêcheurs les plus expérimentés, que l'écaille ou cuirasse est d'abord la premiere attaquée dans l'estomac de ces poissons : elle devient bientôt aussi rouge que celle d'une écrevisse qu'on fait bouillir dans

l'eau, elle se dissout ensuite, ne forme plus qu'une bouillie épaisse, et à la fin elle se digere tout-à-fait. Le Pere *Feuillée* (dans le *Journal de ses Observations physiques*, page 305) dit que des tortues de mer sont aussi digérées très-promptement dans l'estomac du crocodile.

Je ne saurois, dit M. *Anderson*, m'empêcher de remarquer ici en passant, que ce poisson insatiable (la *morue*) a reçu de la Nature un avantage singulier, que beaucoup de gourmands souhaiteroient pouvoir partager avec lui : c'est que toutes les fois que son avidité lui a fait avaler avec sa proie un morceau de bois ou quelque autre chose indigeste, il vomit son estomac, le retourne devant sa gueule, et après l'avoir vidé et bien rincé dans l'eau de la mer, il le retire à sa place, et se remet sur le champ à manger : ce fait est avéré entre autres par *Denis*. (*Descript. de l'Amér. Sept.*)

Les Islandois, continue toujours M. *Anderson*, pêchent ce poisson à l'hameçon, en y attachant pour amorce un morceau de *morue* (notamment les entrailles), ou de la mâchoire fraîche et rouge d'un *cabéliau* récemment pris ; mais il mord bien mieux sur un morceau de viande crue et toute chaude, ou sur le cœur d'un oiseau qu'on vient de tuer. Il est certain que de cette derniere maniere un pêcheur prend plus de vingt poissons, pendant qu'un autre qui sera à ses côtés n'en prendra qu'un avec l'amorce ordinaire : c'est aussi pour cette raison que ces artifices, trop avantageux pour un seul particulier, sont défendus par un Édit du Roi de Danemarck dans le temps ordinaire de la pêche. En effet, un peu avant ce temps-là, la quantité de ces poissons est si prodigieuse dans ces endroits que les nageoires de leur dos sortent de l'eau, et qu'on les voit souvent mordre à un simple hameçon de fer sans amorce. Ce poisson est si glouton qu'il se prend aussi à un simple hareng de fer-blanc.

Le véritable temps de la pêche de la *morue* commençoit autrefois le premier de Février, et duroit ordinairement jusqu'au premier de Mai : la saison

devenant alors plus chaude, on ne pouvoit plus préparer le poisson pour le garder. On remarque généralement que les différentes especes de *morue* montent toujours contre le courant de l'eau. La pêche s'en fait aujourd'hui sur le Grand Banc, depuis la fin de Juin jusqu'en Octobre, tant que les glaces ne couvrent point les ports et les baies qui sont aux environs : on pêche pendant le jour sur la haute mer, ainsi que dans les golfes profonds ; et pendant la nuit, dans les endroits qui n'ont pas plus de six brasses d'eau, ou dans d'autres où les flots violemment brisés contre les bancs de sable et les rochers l'empêchent de se sauver. Le meilleur et le plus délicat de ces poissons est pris dans la haute mer, à quarante ou cinquante brasses de profondeur, où il trouve sa nourriture la plus convenable. Celui qu'on pêche sur la côte ou dans les golfes peu profonds, n'est à beaucoup près ni si bon ni si tendre.

La *morue noire* dite le *charbonnier*, que nous avons dit se trouver en grande quantité sur certains parages de l'Angleterre, se rencontre aussi et en abondance du côté du cap du Nord ; et on remarque que ce poisson dirige sa course du côté de la Norwége, où il est connu, sur-tout entre Drontheim et Berghen, sous les noms de *scy*, *graascy*, *stifisck* ou *ofs*. Il s'en prend sur-tout des quantités prodigieuses dans les temps où ils sont poursuivis par les baleines, qui les serrent souvent de si près, que ne sachant où se réfugier ils viennent se jeter sur le rivage. La *morue noire* se nourrit d'un très-petit hareng qu'on nomme *brisling*, et d'une espece de petit ver rouge appelé *rouge-otte*, qui est presque imperceptible, mais qui abonde tellement sur les bancs où se trouvent les jeunes *morues noires* surnommées *colins*, que la mer en paroît toute rouge : (quelques Auteurs prétendent que le *rouge-otte* ne peut nourrir ni engraisser le *colin*, et que l'on a confondu cette espece de ver avec un frai de poisson qui est très-rouge, et qui lui sert réellement de nourriture). La *morue noire* sert d'aliment aux plus pauvres gens,

qui gardent son foie avec soin pour en faire de l'huile : il y a même une Ordonnance, dit M. *Anderson*, qui défend aux Négocians des villes Anséatiques de nourrir leurs domestiques avec ce poisson, pour ne pas le renchérir aux dépens des pauvres ; à peine même les pêcheurs de Hilgeland en trouvent-ils le plus petit débit à Hambourg.

Les Anglois pêchent un très-grand nombre de *merlus*, qu'ils portent tout salés et desséchés dans toute l'Europe. Les Hollandois en font peu de cas ; mais les habitans de Westphalie le recherchent beaucoup. Les Indiens font sécher leur *merlu* au soleil ; ils l'appellent *kair*.

Préparations des diverses especes de MORUES.

Les Islandois savent préparer avec le cabéliau deux sortes de *stocfisch* ou *stocvisch*, qui est dans ce pays aussi tendre et aussi délicieux que dans aucun autre. (*Stocfisch* est un terme générique dérivé de deux mots Allemands *stock* et *fish*, dont le premier signifie *bâton*, et l'autre *poisson*, comme si l'on avoit voulu exprimer par la dénomination de *stocfisch*, que les poissons auxquels on l'applique ont acquis par le desséchement la dureté d'un bâton. Quelques-uns veulent que le mot *stocfisch* signifie plutôt *poisson à billot*, parce qu'avant de le manger on le bat sur un billot pour l'attendrir et le pouvoir apprêter.) Le premier *stocfisch* est sorti de la Norwége, et la plus grande quantité en vient encore aujourd'hui. *Consultez* la *Topographie de Norwége*, pag. 113 et suiv. *sur la maniere de pêcher, de préparer et de sécher ce poisson.* La premiere sorte, qu'on appelle *flacfisch* du mot *flacken*, qui signifie *fendre*, est la meilleure, la plus délicate et la plus chere : nous en parlerons après avoir décrit la préparation de la *morue* salée ordinaire.

Les pêcheurs étant arrivés à terre avec leur poisson, le jettent sur le rivage où les femmes ou hommes (*élangueurs et décolleurs*), qui les y attendent pour cet effet, lui retirent la langue, et coupent sur le champ la tête ; lorsqu'il a été vidé, les *habilleurs* ou *trancheurs*

le fendent du côté du ventre du haut en bas. Les *désosseurs* ôtent ensuite l'arête du dos depuis la tête jusqu'à la troisieme vertebre au-dessous de l'anus, parce que c'est sous cette arête principalement que le poisson commence à se gâter. Cet ouvrage étant fait, les femmes emportent sur leur dos les têtes coupées dont elles font leur repas. Elles brûlent les arêtes en guise de bois, et les foies leur servent à faire de l'huile : quelquefois on conserve aussi les œufs, pour les saler et en faire de la *résure*. Pour mettre les *morues* dans leur *premier sel*, on leur en fait entrer beaucoup dans le corps ; on leur en frotte aussi la peau, puis on les range par lits, soit dans l'entrepont, soit dans la cale du vaisseau, mettant toujours une couche de sel entre deux lits successifs. Les *morues* restent ainsi en piles pendant un ou deux jours, jusqu'à ce qu'elles aient jeté leur eau et leur sang ; on les change encore de place, et on les sale, comme on dit, *à demeure*, en les arrangeant une seconde fois par lits, entre lesquels sont de nouvelles couches de sel : c'est dans cet état que les bâtimens l'apportent dans nos ports en Europe. La *morue ronde* est celle que les François n'ont point ouverte entiérement en la déshabillant. On appelle *morue à plat* celle dont on a retiré la grosse arête dans toute sa longueur.

Quant aux *morues* que l'on a dessein de faire sécher, les hommes mettent ces poissons, après les avoir décollés et fendus, par petits tas, les uns au-dessus et à côté des autres, sans y mettre de sel, (quelquefois aussi ils les salent un peu) et les laissent en cet état sur un échafaud bâti au bord de la mer, pendant environ un mois, selon que le vent est plus ou moins sec, pénétrant et constant. Ils construisent après cela des bancs carrés de cailloux de rivage, sur lesquels ils rangent un à un les poissons que l'on vient de laver, pour les sécher, en sorte qu'ils ne se touchent pas, que la queue de l'un soit à côté du ventre de l'autre, et que la peau de tous soit tournée en haut, pour empêcher que la pluie ne le pénetre, ce qui tacheroit le poisson : on les tourne et retourne de quatre en quatre heures.

Lorsque le temps est au beau, et que le vent souffle beaucoup du Nord, il ne faut qu'environ trois jours pour sécher le poisson à son point. On recommence ces opérations : car l'on dit, La *morue* est à son premier, ou son second, ou son troisieme soleil ; enfin, quand le poisson est bien sec (après son dixieme soleil), on l'appelle *stocfisch ;* on en fait des tas de la hauteur d'une maison, et on les laisse exposés aux injures du temps jusqu'à ce qu'on les débite aux Négocians Danois, qui en recevant cette marchandise, l'entassent de même, et la laissent en cet état jusqu'à la Saint-Jean : alors ils la mettent dans des tonneaux énormes qu'ils chargent sur des vaisseaux, et que les gens du pays amenent à Drontheim et à Berghen, qui sont les deux grands entrepôts d'où cette marchandise est transportée dans toute l'Europe.

La deuxieme sorte de *stocfisch* que les Islandois préparent avec le *cabéliau*, porte le nom de *heng-fisch* du mot *hengen*, qui signifie *suspendre*. On commence d'abord à le préparer de la même maniere que le *flacfisch*, si ce n'est qu'au lieu d'ouvrir le ventre du *cabéliau* on le fend du côté du dos ; et après en avoir ôté l'arête, on fait une fente d'environ sept ou huit pouces de long au haut de l'estomac, pour pouvoir le suspendre : on le couche ensuite par terre, et pendant qu'il est en macération, on éleve quatre parois de petits morceaux de rocs, entassés légérement les uns sur les autres et sans aucune liaison, afin que le vent puisse y passer facilement de tous côtés : on couvre le tout avec des planches et des gazons. Lorsque le poisson est suffisamment macéré, on l'ôte de dessus la terre et on l'enfile par la fente dans des perches de bois, qu'on suspend les unes à côté des autres dans des cabanes construites de rocailles : le poisson s'étant à la fin bien séché à l'air, on l'ôte des perches et on l'arrange de la même maniere que le *flacfisch*.

Il y a, dit M. *Adanson*, une différence considérable entre le poisson séché sur un rivage abondant en cailloux, et un poisson séché simplement sur le

sable ; le premier devient beaucoup plus ferme, plus blanc et plus durable, au lieu que celui, qu'au défaut de pierres on étend sur l'arête que l'on a ôtée du dos, devient jaune et ne se conserve pas si long-temps que l'autre. Si un poisson si gros et si gras, préparé si négligemment, sans sel et entassé en plein air, se conserve sans pourriture, de façon qu'envoyé dans d'autres climats il se garde pendant plusieurs années, c'est au froid pénétrant qui regne dans ce pays, principalement dans le temps où l'on prépare ce poisson, ainsi qu'à la pureté de l'air et à la sécheresse étonnante des vents du Nord, qu'il faut en attribuer la cause. D'ailleurs, dans la saison où l'on prépare ce poisson dans cette Isle, il n'y a point de grosses mouches, et sa seule odeur fait fuir tous les moucherons. On prétend que le *stocfisch* apprêté avec soin peut se conserver pendant dix ans sans altération.

Dans les Isles Westmanoë on prépare le *cabéliau* à la façon de Norwége, pour en faire une espece de *stocfisch*, qu'on appelle *rotschær*. On fend le poisson du côté du dos aussi-bien que du côté du ventre, en sorte que les deux moitiés ne tiennent ensemble que par l'extrémité de la queue ; ensuite on le couche par terre, puis on le fait dessécher comme nous avons dit, à l'exception que les cabanes ne sont pas couvertes. Cette espece de *stocfisch* est consommée dans le pays même ; on conserve cependant pour le commerce le *rotschær* le plus tendre, qui est fait avec la *morue* appelée *dorsch* par les Allemands. On donne à ce *rotschær* le nom de *zartfisch*, qui signifie *poisson tendre* ; on le fait passer dans les pays Catholiques Romains, où il est très-recherché pendant le Carême.

Les Flibustiers Hollandois ont une autre maniere de préparer le *cabéliau* sur les vaisseaux ; ils ne font autre chose que de lui couper la tête, et après l'avoir vidé du côté du ventre, ils le rangent dans des tonneaux avec des couches de gros sel : ils lui donnent alors le nom de *labberdam*. Les Ecossois et les Irlandois l'appellent *aberdaine*, du nom du lieu où ils en ont préparé les premiers. Le *labberdam* sert de nourriture ordinaire aux Matelots.

Les Hittlandois préparent aussi avec le *cabéliau* ou *grande morue*, le *klippfisch* ou poisson de rocher, ainsi nommé des caillous ou rochers sur lesquels on l'expose pour le faire sécher. Pour cette préparation ils pratiquent sur le bord de la mer de grands coffres carrés de bois qui contiennent cinq cents poissons. Ils coupent d'abord la tête aux *cabéliaux*, et après les avoir vidés et leur avoir ôté la grande arête, ils les rangent par couches et les laissent macérer ainsi pendant sept ou huit jours. Ils les mettent ensuite dans des presses de bois, qu'ils chargent avec quantité de pierres pour les bien aplatir. Après les y avoir laissés pendant dix jours, ils les étendent un à un au bord de la mer sur de petits lits de cailloux bien polis et arrondis par les flots, et assez éloignés de l'eau, où ils les laissent sécher au vent, au froid et au soleil; dès qu'ils sont secs ils les rangent par tas dans des magasins, ayant soin de les bien couvrir pour empêcher l'air et le vent humide d'y pénétrer et de les amollir. Ils prennent cette même précaution lorsqu'ils embarquent leur poisson dans les vaisseaux; car plus il est couvert et à l'ombre, et mieux il se conserve, lorsqu'il a été une fois bien séché à son point. C'est dans le mois d'Août que se pêche la *grande morue* propre à faire du *klippfisch*.

Ce qu'on appelle *morue verte*, *blanche*, et *morue seche* ou *merluche*, se fait souvent avec la même espece de poisson; la différence de la dénomination vient de la façon différente de le préparer. La *morue verte* qu'on embarque aussi-tôt que le poisson est *décollé* et *tranché*, et qu'on range, sans l'entonner, par couches avec du sel dans le vaisseau, n'est autre chose que le *cabéliau* salé, connu sous le nom de *labberdam*. La *morue seche* ressemble beaucoup au *klippfisch*, qui, après avoir été préparé comme nous l'avons dit, est entassé sur des fagots dans le vaisseau où on le transporte.

Par tout ce qui précede on voit que la *morue verte*, connue à Paris sous le nom de *morue blanche*, ne se pêche par les François que sur le Banc de Terre-Neuve. La *morue blanche* préparée par les Hollandois doit sa réputation au sel blanc que cette nation em-

ploie pour la salaison de ce poisson, ce qui forme une croûte blanche à sa surface, et lui donne un air de fraîcheur que n'a plus la même *morue* préparée avec du sel gris. La véritable *morue verte* paroît être l'espece appelée *lieu ;* Voyez *ce mot.* A l'égard de notre *morue* appelée *merluche* ou *stocfisch* (c'est une *morue* que l'on a fait sécher au soleil, après lui avoir donné une salaison ainsi que nous l'avons dit plus haut), ce sont les François des côtes de Normandie, particuliérement les Malouins et même les Basques, qui la pêchent dans les parages voisins de la Terre de Labrador ; et après qu'elle a été préparée, ils l'embarquent et viennent la vendre aux côtes de France, de Portugal et d'Espagne, où on la rembarque de nouveau, pour servir de nourriture dans les voyages d'Afrique, des Indes Orientales et d'Amérique.

On donne le nom de *rundfisch* au *cabéliau* rond, préparé dans le printemps, qui n'est point fendu, mais à qui l'on a seulement ouvert le ventre pour le vider, et que l'on a ensuite suspendu par la queue avec une ficelle. Les meilleurs poissons de cette espece vont en Hollande et les autres à Brême. Ainsi les Islandois ont leur *flacfisch* et leur *hengfisch*, les Norwégiens leur *rundfisch*, les Hittlandois leur *klippfisch*, les Anglois leur *koolfish*, etc. A l'égard du *codfish* des Anglois, *Voyez à l'article* NAWAGA.

M. *Anderson* nous apprend encore qu'il n'y a rien d'inutile dans cet excellent poisson. Lorsque les Norwégiens vident leur *cabéliau* pour en faire du *stocfisch*, ils ont grand soin de garder les intestins et les œufs, et de les apporter avec leurs autres marchandises à Drontheim et à Berghen. Les Marchands Forains, et sur-tout les Commis des Comptoirs des Villes Anséatiques, en achetent une grande quantité, et après les avoir bien arrangés dans des tonneaux, ils les envoient à Nantes, soit directement, soit par la voie de Hambourg. Les Nantois s'en servent avec avantage dans leur pêche des sardines. Ils épluchent ces intestins par petits morceaux, qu'ils jettent pour amorce dans les endroits où ils tendent leurs filets ; cet appât attire les sardines de tous côtés, et en rend la pêche abondante et facile.

La *morue* fraîche ou nouvelle de Terre-Neuve est un excellent manger : les mâles valent beaucoup mieux que les femelles. On choisit ce poisson, blanc, tendre, nouveau et de bon goût. Quant à la *morue seche*, dite *merluche*, c'est un aliment qui ne convient pas à toutes sortes d'estomacs, parce qu'elle a contracté une dureté osseuse, et qu'elle ne se cuit qu'après avoir été battue et macérée long-temps dans l'eau ; en sorte qu'elle est toujours un peu coriace et difficile à digérer.

Fin du Tome huitième.